Bonnes pratiques en matière de

coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable – Volume 3

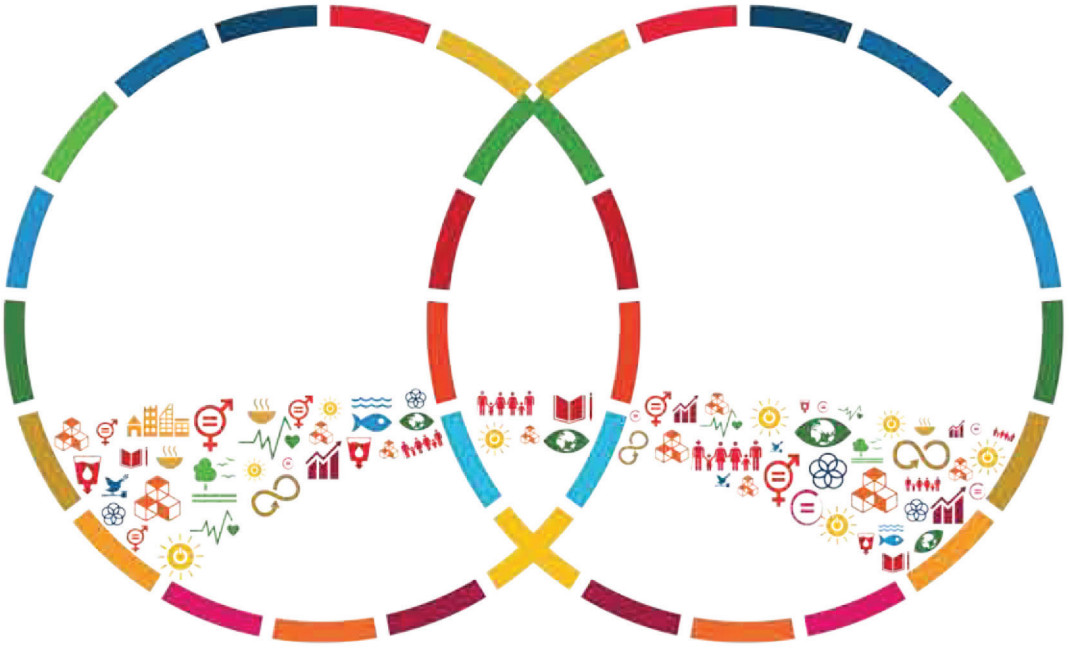

Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

Copyright © Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
Tous droits réservés

Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
304 East 45th Street, FF 11th Floor
New York, NY, 10017, États-Unis d'Amérique

Septembre 2020

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteur(e)s et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ou des États Membres de l'Organisation. Les appellations qui y sont employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou du PNUD aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Conception : Juan Pablo Ramos Valadez

RÉSUMÉ

Cette année marque le soixante-quinzième anniversairede la création des Nations Unies et ouvre la Décennie d'action pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Pour réaliser ces objectifs ambitieux, les pays en développement ont renforcé encore la coopération Sud-Sud et triangulaire pour partager des idées, des connaissances, des compétences et des expériences afin de relever des défis communs et de construire un avenir commun pour tous, sans faire de laissés-pour-compte. Les pays et les partenaires de développement recourent de plus en plus à la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre de leur partenariat mondial inclusif visant à relever les défis du développement et à réaliser les programmes de développement mondiaux.

Le Document final de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud reconnaît l'importance de partager les savoirs, les données d'expérience et les meilleures pratiques, en particulier des méthodes de développement d'origine interne, sur le plan de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en vue de la réalisation du développement durable et de la mise en œuvre du Programme 2030. Il invite toutes les parties prenantes concernées, qu'il s'agisse d'États ou d'acteurs non étatiques, à redoubler d'efforts ce faisant pour obtenir l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire.

S'appuyant sur les premier et deuxième volumes de la série des Bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable, publiés en 2016 et 2018, le troisième volume continue cette année à mettre en valeur et à décrire la manière dont la coopération Sud-Sud et triangulaire est mise à profit pour soutenir les efforts des pays visant à accélérer les progrès vers la réalisation des dix-sept objectifs de développement durable. Le présent volume présente 195 bonnes pratiques, soit près du double du volume précédent, exposées par 77 partenaires, dont des États Membres, des organisations intergouvernementales, des entités de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires de développement. Il constitue un recueil de bonnes pratiques qui montre comment les pays et les partenaires collaborent, dans un esprit de solidarité, par l'apprentissage entre pairs afin d'aborder des défis de développement qu'il serait difficile de relever de manière isolée, ainsi qu'une source d'inspiration pour ceux qui souhaitent adapter et reproduire des solutions concrètes à plus grande échelle.

Les bonnes pratiques présentées ont été sélectionnées parmi des initiatives novatrices ayant conduit à un transfert de connaissances et d'expériences entre pays du Sud en vue de surmonter des défis communs et d'en retirer un bénéfice mutuel, qui se caractérisent par leur durabilité environnementale, économique et sociale, leur faisabilité technique éprouvée et leur potentiel de reproduction pour obtenir un impact à grande échelle.

Il est plus que jamais nécessaire d'intensifier la coopération au niveau mondial dans un esprit de solidarité pour surmonter les défis que pose le développement, en particulier à la lumière de la pandémie de COVID-19. Des solutions réalisables et des actions concertées mises en œuvre de façon systématique et stratégique par tous les partenaires de développement sont la clé pour parvenir à des perspectives de développement plus prometteuses.

REMERCIEMENTS

Le présent volume n'a pu être publié que grâce aux efforts de collaboration du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et des partenaires des États Membres, des entités de l'Organisation des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et d'autres partenaires du développement. Il contient 195 bonnes pratiques en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire regroupées selon les dix-sept objectifs de développement durable.

Nous souhaitons faire part de notre immense gratitude aux collègues des partenaires suivants, pour leur travail et leur dévouement. Nous tenons à remercier en particulier les personnes suivantes des États Membres : Carolina Ameri et Luisina Wenner de la Direction générale de la coopération internationale de l'Argentine ; Nigar Rahimli de l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international (AIDA) ; Farhana Yesmen d'Aspire to Innovate (a2i), une initiative du gouvernement du Bangladesh ; Annie Brunton du Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement ; Yang Liu du Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE) ; Jaime A. Gnecco Daza du Ministère des affaires étrangères de la Colombie ; Mario Zambrano du Ministère des affaires étrangères de l'Équateur ; Marwa Mahmoud de l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD) ; Janine Gunzelmann de l'Agence allemande de coopération au développement (GIZ) ; Marcus Koll de la Mission permanente de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Garda Perdana du Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie ; Anat Fisher Tsin de la Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Atsushi Okada de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) ; Khaled F. Alkhaled du Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes ; Soddeb Mae du Ministère des affaires étrangères de Madagascar ; Vreeshini Raojee de la Mission permanente de la République de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Meryem Hamdouni de la mission permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Helge Espe de l'Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec) ; Hiba Ismail de l'Agence palestinienne de coopération internationale (PICA) ; Karen Lou Mabagos du Ministère de la science et de la technologie de la République des Philippines ; Ana Castro de l'Institut Camões, une initiative du Gouvernement portugais ; Elena Youngran Kim de la Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Ivan Konstantinopolskiy de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies ; Borg Tsien Than du Ministère des affaires étrangères de Singapour ; Sirithon Wairatpanij de l'Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA) ; Güneş Aykut Ergüler de l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA) ; et Dane McQueen de la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies. Nous tenons également à remercier Jie Wei du Fonds de développement sino-africain (CADFund) et Jiao Meng du Centre international chinois de réduction de la pauvreté (IPRCC).

Nous tenons à remercier les personnes suivantes des organisations intergouvernementales : Ahmad Nisar de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS) ; Marianna Maculan du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) ; Laura Cabral de l'Union européenne ; Luis Carlos Vargas de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) ; Nadine Piefer-Soyler de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Mark Borg du Forum pour le développement des îles du Pacifique (PIDF) ; Tahrima Khan des Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD) ; et Kaan Namli du Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC).

Nous tenons à remercier les personnes suivantes des entités de l'Organisation des Nations Unies : Polina Tarshis de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) ; Enrique Oviedo de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC-ONU) ; Maria Misovicova de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP-ONU) ; Xiao Liang de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; Ana Maria Currea du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ; Thilly de Bodt de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ; Elena Bertusi du Fonds international de développement agricole (FIDA) ; Anita Amorim de l'Organisation internationale du travail (OIT) ; Vandana Prakash Nair du Centre du commerce international ; Ursula Wynhoven de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ; Carlos Andrés Emanuele de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) ; Jenifer Bukokhe Wakhungu et Nan Zhang du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) ; Shirley Mark Prabhu et Martha Santos du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ; Akisi Bolabola, Vera Hakim, Jiangting (Tina) Hao, Sierge Ndjekouneyom, Leslie Ong et Menghan Yuan, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ; Angela Mwandia du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ; Clare Stark de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Hannah Cochrane du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ; Sebastian Schrottenbach de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ; Bobby Olarte du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ; Sayora Arifdjanova du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; Rafael Martinez Gil et Yu Tang, des Volontaires des Nations Unies (VNU) ; Laurent Porte de la Banque mondiale ; Carola Kenngott, Christiani Buani et Bruno Magalhães, du Programme alimentaire mondial (PAM) ; Momoe Takeuchi et Tin Tin Sint, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Nous tenons à remercier les personnes suivantes des partenaires non étatiques : Loubna Chamim de l'initiative pour l'Adaptation de l'agriculture africaine ; Junyan Li de l'école professionnelle BN ; Lanlan Ji de l'Institut chinois pour la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'agriculture (CISSCA) ; Saurabh Kuma de CUTS International ; et Sara Hendery de Virginia Tech.

Le dévouement et le travail assidu de l'équipe principale ont été déterminants. L'organisation du présent document a été supervisée par Jorge Chediek et Xiaojun Grace Wang, du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Nous tenons à remercier tout particulièrement Shams Banihani, du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, pour sa coordination générale, ses recherches et sa révision technique du document, ainsi que Tingwei Yin, du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, pour sa révision technique des manuscrits originaux. Nous remercions Raphael Avelar, du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, pour avoir coordonné l'édition et la conception de la publication. Nous remercions également Barbara Hall et Dawnielle Jacobson pour leur soutien éditorial, et Juan Pablo Ramos Valadez pour la conception et la mise en page de la publication finale.

Enfin, nous exprimons nos remerciements et notre gratitude à Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, qui accueille et soutient les travaux du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Sans sa direction, ce rapport n'aurait pas été possible.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 1
REMERCIEMENTS 2

1 Pas de pauvreté

Renforcer les politiques en matière de développement du jeune enfant en Argentine et au Brésil 9
Développement inclusif de l'agro-industrie africaine grâce au bambou 11
Le système agroforestier de champignons de forêt 13
Solutions intégrées pour le développement durable du bassin du lac Victoria 15
Démonstrations techniques d'un système normalisé de rizipisciculture au Myanmar 17
La Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance 19
Programme de la Banque ougandaise de développement (Uganda Development Bank Limited) 21
Développement de la microfinance pour améliorer les moyens de subsistance 23
Le projet de développement One Gewog One Product (OGOP) 25
La promotion de l'économie de suffisance et des entreprises dans le secteur agricole 27
Le modèle de développement communautaire durable basé sur l'application de la philosophie de l'économie de suffisance à Sri Lanka 29
Amélioration de la qualité de vie des citadins, des retraités, des personnes âgées et des personnes handicapées grâce à des pratiques agricoles verticales hors-sol 31
YouthConnekt Africa : un programme d'autonomisation des jeunes en Afrique 33
Institutionnalisation renforcée du développement local participatif et de la prestation de services 35
Réduction de la pauvreté grâce à l'enseignement professionnel caritatif 37
Le projet « Double One » : Le programme conjoint Tanzanie-Chine pour le renforcement du système d'intensification du travail du maïs dans la région de Morogoro 39

2 Faim « Zéro »

Relever les défis du secteur laitier aux Philippines 41
Stratégies de lutte contre le criquet pèlerin sud-américain 43
Développer l'agriculture de conservation en Afrique de l'Est 45
Programmes de renforcement des capacités en matière de développement de systèmes d'irrigation, de gestion des ressources en eau, de productivité agricole, de gestion des ressources halieutiques, de santé animale et de gestion post-récolte 47
Culture marine pour une agriculture résiliente aux changements climatiques et préparation aux catastrophes en Inde et au Bangladesh 49
Le programme d'alimentation scolaire « Smiling Children » dans les écoles d'Éthiopie et du Soudan 51
Projet d'horticulture en faveur des petits exploitants agricoles éthiopiens 53
Le Fonds koweïtien de bienveillance pour la promotion de la sécurité alimentaire 55
Travailler ensemble pour accroître la production, la productivité et la rentabilité de l'agriculture à Madagascar 57
Projets agricoles de l'Agence palestinienne de coopération internationale au Nicaragua et en El Salvador 59
Le projet « + Coton » 61
Projet de coopération Sud-Sud FAO-Chine en République démocratique du Congo 63
Développement durable de la chaîne de valeur du riz en Afrique 65
Le programme d'échange Brésil-Mexique « Agroforesterie et systèmes de production durables » 67
Des petites subventions au service de grandes réalisations : comment l'engagement du Maroc dans la coopération Sud-Sud et triangulaire ouvre la voie aux réformes institutionnelles et à la transformation rurale à Madagascar 69
L'engagement du secteur privé dans la mécanisation agricole durable pour réaliser les objectifs de développement durable 71
Application informatique de récolte pour les agriculteurs 73
Amélioration de la chaîne de valeur du manioc pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition au Congo 75
Le rôle de l'Inde dans la promotion de la collaboration intrarégionale en faveur de l'enrichissement du riz 77
Gestion post-récolte et élargissement des perspectives de marché pour les petits exploitants de riz et de maïs 79
Généralisation de l'alimentation scolaire au Mozambique grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire 81
Services ruraux efficaces et tenant compte de la problématique hommes-femmes pour les communautés rurales en Équateur 83

		Recherche et renforcement des capacités pour une agriculture durable	85
		Promotion de l'utilisation de champignons bénéfiques Trichoderma dans l'agriculture	87
		Promotion des produits de lutte intégrée contre les parasites pour une agriculture durable	89
3	Bonne santé et bien-être	Un partenariat stratégique dans le cadre de l'« Alliance pour la lutte contre la cécité évitable »	91
		Création et exploitation d'unités médicales pour envoyer des experts et des convois en Afrique	93
		La capacité démontrée de la République de Maurice à contrôler les maladies transmissibles	95
		Amélioration des soins de santé dans les zones rurales	97
		Amélioration de la qualité des services de lutte contre la lèpre et les handicaps	99
		Les projets médicaux de l'Agence palestinienne de coopération internationale en Guinée et en Sierra Leone	101
		Renforcement des capacités en matière de médecine d'urgence dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique	103
		Projet de dépistage des troubles auditifs chez les nouveau-nés	105
		Le programme de télésanté de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud	107
		L'édition du génome au service de la guérison	109
		Criblage à haut débit (HTS) et médicaments biosimilaires	111
		Atténuer les effets des maladies neurodégénératives	113
		La stratégie mobile des services	115
		Le projet ENGAGE : éliminer les écarts nationaux et faire progresser l'équité mondiale en matière de population, de santé et d'environnement	117
		BeHe@lthy BeMobile	119
		Amélioration de la santé maternelle et infantile à la frontière nord de la République dominicaine et Haïti	121
		Amélioration des services de transfusion sanguine pour renforcer le système de santé au Guyana	123
		Renforcement institutionnel pour la planification et le suivi des programmes de lutte contre le cancer en Amérique latine	125
		Réforme des services de santé mentale : les expériences réussies des communautés sud-américaines	127
		Amélioration de la sécurité routière en République dominicaine et au Costa Rica par le renforcement des capacités de gestion et de réglementation	129
		Utilisation de la technologie numérique pour améliorer l'administration des vaccins en Inde et en Indonésie	131
		Vers l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant	133
		Le Forum « Youth4Youth », la conférence Chine-Afrique sur la population et le développement : créer un espace de dialogue et de recherche de solutions dirigé par les jeunes	135
		Mise en place d'un réseau de centres de vieillissement en bonne santé en Europe orientale et dans le Caucase	137
		Centre de référence de la Conférence internationale sur la population et le développement pour la santé et les droits sexuels et reproductifs	139
		Coopération Sud-Sud entre la Thaïlande et la République démocratique populaire lao	141
		Meilleures pratiques dans l'application des lois antitabac : étude de cas en Asie du Sud-Est	143
		Collaboration transfrontalière entre l'Inde et le Bhoutan : vers l'élimination du paludisme et la prévention du rétablissement de la transmission du paludisme	145
		Une méthode innovante d'apprentissage en ligne pour la santé : formation initiale et continue des étudiants en médecine et du personnel sanitaire pour une couverture de qualité des services de santé	147
		Bourses d'études pour les étudiants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est originaires du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Myanmar	149
4	Éducation de qualité	Coopération triangulaire en matière de formation professionnelle entre le Maroc, la République de Corée et quatre pays africains	151
		Projet de coopération pour le développement thaï-lao sur la création du collège technique de Vientiane	153
		Ateliers nationaux de formation de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud et de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (COMSATS-ISESCO) sur la réparation et l'entretien des équipements d'ingénierie scientifique dans les universités, les instituts de recherche et les petites industries	155
		Le programme de bourses du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) pour des études doctorales et postdoctorales à court et à long terme	157
		Le programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique	159
		Élaboration et mise en œuvre d'un cours de formation pour les cadres supérieurs et intermédiaires de la Direction de l'aéronautique civile	161
		L'objectif de développement durable 4 et l'inclusion sociale grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire au Zimbabwe	163

		Renforcer les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques pour les filles en Afrique, en Asie et dans le Pacifique	165
		Le programme « Nos droits, nos vies, notre avenir (O3) » :	167
		Réduction de la pauvreté chez les jeunes au Cambodge : Développer les compétences des jeunes volontaires pour accroître leur employabilité	169
		La direction des écoles en Amérique latine et dans les Caraïbes	171
		Projet « Rangeet » : autonomiser la prochaine génération de « super-héros »	173
5	Égalité entre les sexes	Freiner le mariage d'enfants grâce à la technologie	175
		Programmes d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes	177
		Coopération triangulaire Afghanistan-Indonésie-Allemagne en faveur de l'émancipation économique des femmes	179
		Lutter contre l'inégalité entre les sexes grâce à l'éducation théâtrale parmi les groupes les plus vulnérables en Serbie	181
		Camps de codage et formation aux technologies de l'information et des communications à l'intention des jeunes filles en Afrique – Phase 1	183
		Initiative des poêles économiques pour l'autonomisation de la femme rurale	185
6	Eau propre et assainissement	Coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières en faveur du développement durable dans les bassins africains, facilitée à l'échelle mondiale au moyen de la Convention sur l'eau	187
		Renforcement de la sécurité hydrique en faveur de la résolution des défis locaux, régionaux et mondiaux	189
7	Énergie propre et d'un coût abordable	Formation pratique sur l'utilisation d'un digesteur de biogaz en plastique renforcé au Samoa	191
		Promotion du développement de petites centrales hydroélectriques en Zambie, au Nigéria et au Ghana	193
		Centre de transfert de technologies, de recherche et de formation sur l'énergie propre et l'électrification des zones rurales de certains pays africains	195
		Coopération trilatérale sur la métrologie du gaz naturel en Amérique latine	197
		Projet solaire domestique	199
		Fonds Émirats arabes unis-Caraïbes pour les énergies renouvelables	201
		Solarisation des résidences des chefs d'État des pays membres du Forum pour le développement des îles du Pacifique	203
		Suivi de la transition de l'énergie carbonée aux énergies propres en Asie	205
8	Travail décent et croissance économique	ekShop : renforcer les capacités des communautés rurales au moyen du commerce électronique assisté	207
		Innovations en matière d'apprentissage : une main-d'œuvre qualifiée pour l'avenir	209
		Vers un mode de distribution sans déperditions des systèmes de protection sociale	211
		Accessibilité des services financiers et implication du secteur privé en Afrique	213
		Programme de développement du commerce électronique en faveur des PME des pays en développement	215
		L'entrepreneuriat et la croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au Nigéria	217
		Renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises du Suriname	219
		Bonne gouvernance et capacités institutionnelles renforcées pour l'État de Palestine	221
		Programme en faveur de la formation professionnelle et de l'emploi (MESIP) : Formations à la conception et à l'impression 3D	223
		Programme du SESRIC pour le renforcement des capacités touristiques de l'OCI	225
		Territoires apprenants : renforcement des compétences pratiques au sein des entreprises rurales	227
		Renforcer l'autonomie et les capacités d'adaptation des entrepreneuses sierra-léonaises dans le commerce transfrontière au sein de l'Union du fleuve Mano	229
		Coopération entre États fragiles : Mise en place d'un système d'information efficace sur les marchés de l'emploi dans les États fragiles	231
		Coopération Sud-Sud et triangulaire en faveur du renforcement du régime pakistanais d'indemnisation des accidents du travail, sur la base des enseignements tirés de la Malaisie et de la Thaïlande	233
		Coopération trilatérale entre la Chine, le Cambodge et le PNUD sur le manioc	235
		Structures de gouvernance pour l'encadrement des réformes de l'environnement économique en Afghanistan : échange de connaissances avec le Maroc	237
		Les marchés frontaliers, un moyen d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des habitants des villages isolés au long de la frontière entre l'Inde et le Bangladesh	239
9	Industrie, innovation et infrastructure	Utilisation et promotion de matériaux plastiques fonctionnels dans les pays en développement	241
		Informatisation et développement urbain dans les pays en développement	243
		Techniques de construction industrielle en Éthiopie	245
		Déploiement de la fibre optique à domicile (FTTH)	247
		Séminaires internationaux sur la sécurité d'Internet : renforcer les mesures de protection en matière d'échanges d'informations	249

		Petits États insulaires en développement du Pacifique : Analyse des besoins dans le domaine de l'aviation	251
		Promotion des investissements durables dans les pays partenaires : projet pilote en Éthiopie	253
		Modernisation de l'industrie du tissage au Tadjikistan	255
		Promotion des biopesticides dérivés du margousier en Afrique de l'Ouest	257
		Valorisation des petites centrales hydroélectriques	259
		Projet de complexe industriel d'appareils électroménagers de Hisense	261
		Technologies modernes, rentables et résistantes aux phénomènes climatiques pour la construction de ponts au Népal : échange de connaissances avec le Bangladesh	263
		Commerce de transit entre le Bangladesh et le Bhoutan via l'Inde au moyen des voies navigables transfrontières	265
10	Inégalités réduites	Accélérer la transformation numérique dans tous les ministères au Bangladesh	267
		Centre de relais	269
		Efforts conjoints pour un programme innovant en faveur des personnes handicapées : Coopération entre les programmes de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial en Ukraine et en Biélorussie	271
11	Villes et communautés durables	Des voies saines à Bogota et à La Paz	273
		Réseau de villes intelligentes de l'ANASE	275
		Usine pilote de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques	277
		Villes intelligentes : de l'évaluation des performances des villes aux financements innovants	279
12	Consommation et production responsables	Recyclage complet des déchets et développement durable dans le secteur des matériaux de construction pour les pays asiatiques situés le long de l'axe « une Ceinture, une Route »	281
		Production durable de café dans le parc national de Gorongosa	283
		Projet d'installation d'une laiterie au Centre de conservation du guépard de Namibie	285
		Agriculture durable et sécurité alimentaire avec la technologie de l'aquaponie	287
		Un modèle d'innovation pour une agriculture durable à faible teneur en carbone dans les Amériques : le système d'intensification du riz	289
13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	La boîte climatique : projet d'éducation et de sensibilisation aux changements climatiques	291
		Thaïlande : promouvoir la résilience climatique dans les communautés agricoles du Cambodge	293
		Le Fonds international de développement agricole : favoriser la résilience aux changements climatiques et la coopération agricole entre la Chine et le Pakistan	295
		Des drones au service de la résilience	297
		Réduire les risques de catastrophes, promouvoir la résilience des pays	299
		Coopération Sud-Sud en matière de changements climatiques en Afrique francophone	301
		Faire progresser l'économie verte pour un développement durable	303
		PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS	303
		L'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (AAA)	305
14	Vie aquatique	Projet de restauration des coraux	307
		Programme Ecofish	309
		Fourniture d'une assistance technique dans le cadre de la « Formation internationale sur l'aquaculture durable des mollusques et des macroalgues en Afrique »	311
15	Vie terrestre	Approche intégrée pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes en Asie et en Afrique en vue de l'utilisation durable des écosystèmes terrestres	313
		Initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité (initiative 3S)	315
		Réduire efficacement la pauvreté en gérant les ressources naturelles	317
		Gestion durable des écosystèmes et renforcement des moyens de subsistance en vue d'améliorer la résilience des populations du bassin du lac Tchad vulnérables aux effets des changements climatiques	319
		Restauration des paysages forestiers dans le Caucase et en Asie centrale	321
		L'initiative mondiale pour les tourbières	323
16	Paix, justice et institutions efficaces	École africaine d'action médico-légale humanitaire	325
		Projet d'amélioration de la surveillance de l'industrie extractive en Afrique francophone subsaharienne	327
		Le rôle des médias dans le cadre des efforts conjoints à l'appui du développement durable en Afrique	329
		Programmes de renforcement des capacités en faveur de la paix et de la sécurité	331
		Soutenir la paix grâce à la promotion de la tolérance, du pluralisme et de la démocratie	333
		Police de proximité	335
		Services de l'état civil en Asie-Pacifique	337
		Deuxième phase de l'après-COP21 : renforcer la capacité des médias à surveiller les changements climatiques et à en rendre compte dans la région Asie-Pacifique et en Afrique	339
		Renforcer la gouvernance environnementale dans le cadre de la coopération Sud-Sud	341
		Échange de bonnes pratiques municipales dans les contextes urbains affectés par la violence et renforcement des mécanismes d'accès à la justice dans les situations de mouvement de populations	343

17 **Partenariats pour la réalisation des objectifs**

Partage des bonnes pratiques en matière de détermination du statut de réfugié par les pays du Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS), en application du cadre d'action global pour les réfugiés 345
Programme des volontaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest 347
Projet REACH (droits, autonomisation et cohésion) à destination des habitants des zones rurales et urbaines des Fidji 349
Tribunaux de village au Bangladesh : combler les lacunes en matière d'accès à la justice 351
Projet de Centre mondial de développement Sud-Sud 353
Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine 355
Gestion des connaissances en matière de recherche, de transfert des technologies et d'innovation dans le domaine de la protection de la biodiversité 357
Coopération triangulaire entre les agences pour le développement international du Guatemala, du Mexique et de l'Allemagne 359
Renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe dans les pays d'Amérique latine, d'Europe et des Caraïbes 361
Aider le Gouvernement du Bélarus à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en renforçant les capacités et le savoir-faire des institutions nationales 363
Développement réglementaire, synergies et formation en vue de l'adoption des biotechnologies dans le Sud 365
Programme de renforcement des capacités des organismes statistiques nationaux des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) 367
Réseau pour la mise en œuvre et le suivi du Programme 2030 et pour le suivi des objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes 369
Groupe de travail international de la FAO sur la bioéconomie durable 371
Soutenir le commerce et les investissements indiens en l'Afrique 373
Renforcement des capacités et soutien des cadres politiques, réglementaires et législatifs relatifs aux TIC dans les États insulaires du Pacifique 375
Banque de connaissances du programme UE-ALC de coopération triangulaire (ADELANTE) 377
Enseignements tirés du programme UE-ALC de coopération triangulaire (ADELANTE) et de l'application de la boîte à outils de l'OCDE 379
Programme international de formation avancée sur les finances municipales et la démocratie locale dans cinq pays africains 381
Suivi de l'efficacité de la coopération Sud-Sud au Mexique 383
Programme de jumelage de la CESAP pour la mise en œuvre du Programme 2030 et des examens nationaux volontaires 385
Transfert de connaissances et de technologies dans le cadre de la série de recensements de 2020 en Afrique orientale et australe 387
Plan d'intervention interinstitutionnel relatif à l'accueil des réfugiés et migrants vénézuéliens au Pérou 389
Dispositif d'apprentissage et de développement des connaissances 391
Soutenir les réseaux continentaux pour l'appropriation régionale des politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle 393
La transformation numérique à l'appui des projets de développement et de la mobilisation des ressources en Asie et en Afrique 395
Fonds fiduciaire du Codex 397

ANNEXE

Liste des objectifs de développement durable et de leurs cibles 399

Renforcer les politiques en matière de développement du jeune enfant en Argentine et au Brésil

Développer des initiatives d'échanges techniques en Argentine et au Brésil en vue de renforcer les politiques publiques de promotion du développement du jeune enfant

Défi

Ces dernières années, le Brésil a fait de grands progrès dans la création de politiques publiques en faveur des femmes, des mères et des enfants. Grâce à la mise en place du système de santé unifié, du système d'assistance sociale unifié, du droit à l'éducation de base et d'un meilleur accès aux garderies, les enfants brésiliens vivent aujourd'hui dans de meilleures conditions qu'il y a trente ans. En outre, le programme *Criança Feliz* (Enfant heureux) vise à promouvoir le développement intégral des enfants grâce au renforcement des compétences familiales, en s'efforçant de contribuer à briser le cycle de la pauvreté, à réduire la violence, à diminuer l'absentéisme scolaire et à offrir d'autres avantages sociaux.

Cependant, l'inégalité persiste dans le pays, et de nombreuses familles pauvres vivent dans une situation de risque et de vulnérabilité sur le plan social. Dans ce contexte, il existe un large consensus sur la nécessité d'investir dans le développement humain et la croissance économique, ainsi que dans la lutte contre les inégalités sociales, en se concentrant sur la santé, l'éducation de la petite enfance et la puériculture, notamment en ce qui concerne la petite enfance, qui correspond à la tranche d'âge allant de la naissance à six ans.

Vers une solution

Ce projet visait à développer des initiatives d'échange des connaissances sur les politiques en matière de développement du jeune enfant entre les équipes techniques du programme *Primeros Años* d'Argentine et du programme *Criança Feliz* du Brésil. L'objectif était de générer de nouvelles connaissances sur les interventions auprès des familles vulnérables ayant de jeunes enfants, qui pourraient renforcer l'incidence des politiques publiques visant à améliorer leurs conditions de vie. Ce projet contribue ainsi à la réalisation de l'objectif de développement durable 1 « Pas de pauvreté » sous toutes ses formes et partout dans le monde, en favorisant l'optimisation des instruments de protection sociale afin de prévenir et de réduire la pauvreté, et de fournir un filet de sécurité aux jeunes enfants.

Des équipes de travail multidisciplinaires composées de techniciens du Ministère du développement social et du Conseil national de coordination du programme *Primeros Años* d'Argentine, ainsi que du Ministère du développement social et du Ministère de la citoyenneté du Brésil, ont été créées afin de partager des expériences et des connaissances, ainsi que des informations sur les défis rencontrés dans la mise en œuvre des programmes de développement du jeune enfant dans les deux pays. Ces équipes ont également échangé des informations sur les techniques et les méthodologies utilisées dans les interventions auprès des familles ayant des enfants âgés de 0 à 6 ans sur le territoire, ainsi que sur les outils de suivi et d'évaluation des programmes. Les équipes ont effectué des visites dans des foyers familiaux de neuf localités de huit États d'Argentine et de sept localités de sept États du Brésil, où elles ont pu échanger avec des techniciens et des animateurs locaux, et participer à des réunions de formation ou à des organisations communautaires.

Enfin, et surtout, la mission des techniciens participant à cette initiative consistait à former les acteurs locaux engagés dans la mise en œuvre des programmes *Primeros Años* et *Criança Feliz* dans les pays respectifs : 130 techniciens argentins aux niveaux national et provincial, 35 techniciens du Gouvernement fédéral du Brésil, ainsi que 2 500 superviseurs municipaux et 10 600 visiteurs municipaux du Brésil.

L'un des principaux résultats des échanges a été la conception et le développement de méthodologies et de techniques d'intervention efficaces auprès des familles ayant des enfants âgés de 0 à 4 ans en Argentine et de 0 à 6 ans au Brésil et se trouvant en situation de vulnérabilité. Les domaines techniques des programmes (production et évaluation de l'information, contenu, communication) ont permis d'élargir la vision des équipes en ce qui concerne la portée des pratiques respectives, d'améliorer leur développement et leurs activités locales, et

© FO.AR

de contribuer spécifiquement à la systématisation de la méthodologie des visites, des réunions de parentalité et de soutien ainsi qu'à la transmission de l'approche de travail en réseau.

En outre, afin de garantir la durabilité de l'initiative, les fonctionnaires et techniciens nationaux et locaux des deux programmes participant à l'initiative ont reçu la formation nécessaire pour pouvoir transposer les connaissances acquises dans leurs pratiques et adapter celles-ci aux réalités locales respectives.

En Argentine, l'initiative a bénéficié à 155 000 familles ayant des enfants âgés de 0 à 4 ans qui vivent dans la pauvreté et, au Brésil, elle a permis de venir en aide à 3 millions d'enfants âgés de 0 à 3 ans dont les familles sont des bénéficiaires du *Programa Bolsa Familia* (Programme d'aide aux familles), à 640 000 femmes enceintes relevant du même programme, à 75 000 enfants dont les familles bénéficient des prestations de paiement continu, ainsi qu'à 8 600 enfants de familles recourant à des services d'hébergement au Brésil.

Contact :
Nom : Direction générale de la coopération internationale
Entité : Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte, Argentine.
Courriel : dgcin@mrecic.gov.ar

NOM DU PROJET : Renforcer les actions en faveur de la promotion du développement du jeune enfant
PAYS/RÉGIONS : Argentine, Brésil
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de l'Argentine et Gouvernement du Brésil
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.3, 3.2, 4.2
SOUTENU PAR : Fonds argentin pour la coopération internationale (FO.AR) et Agence brésilienne de coopération
ENTITÉS D'EXÉCUTION :
Argentine : Direction générale pour la coopération internationale (Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte), Ministère du développement social et Conseil national pour la coordination du programme *Primeros Años*
Brésil : Agence brésilienne de coopération, Ministère du développement social et Ministère de la citoyenneté
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Développement inclusif de l'agro-industrie africaine grâce au bambou

Développer une agro-industrie du bambou vert pour une réduction plus importante de la pauvreté et une meilleure protection écologique au Rwanda

Défi

Enclavé et vallonné, le Rwanda est l'un des pays les moins développés du monde et l'un des pays situés en amont du Nil. Il est confronté à d'importants défis sociaux, tels qu'un taux de pauvreté et de chômage élevé, et à des défis économiques majeurs, tels qu'une faible capacité industrielle, plus de 95 % des produits étant importés. Par ailleurs, il fait face à des défis écologiques majeurs : outre une grave érosion des sols et de l'eau, une forte diminution de la couverture forestière, qui est passée de 75 % avant le génocide de 1994 à 28 %, a une incidence négative sur les pays situés en aval du Nil. Le Rwanda possède de riches ressources en bambou, mais celles-ci sont inexploitées en raison du manque de technologie.

Vers une solution

L'objectif du projet est de développer le secteur du bambou en tant que nouvelle agro-industrie alternative verte afin de lutter contre la grande pauvreté, le chômage et les problèmes écologiques, en tenant compte des avantages uniques qu'il présente, tels que sa croissance rapide, son fort renouvellement, son cycle court et son abondante biomasse.

Les approches innovantes suivantes ont été utilisées :

- un soutien important de la part des gouvernements de la Chine et du Rwanda ;
- une approche holistique. Le projet est conçu sur la base du principe international de développement inclusif et durable, ainsi que du programme « Vision 2020 » pour le Rwanda et de l'étude socio-économique et écologique intensive menée par le Centre national chinois de recherche sur le bambou au Rwanda ;
- une approche scientifique. Des espèces de bambou ont été introduites dans tout le pays et plantées selon les principes scientifiques de la conformité des sites, de la biosécurité et de l'utilisation finale industrielle ; les technologies du bambou ont été transférées, adaptées et développées pour assurer une productivité élevée du bambou et réaliser des bénéfices écologiques et commerciaux ;
- un processus rationalisé allant de la recherche et du développement sur le bambou, de la production pilote, de la démonstration, du transfert technique, du service et de la formation à la promotion ;
- une formation efficace. Une formation réciproque au Rwanda et en Chine, dans le cadre de laquelle environ 1 512 stagiaires ont participé à 150 programmes de formation au Rwanda et 12 stagiaires ont été formés en Chine ; des méthodes de formation générale ainsi que de production sur commande ;
- des visites de services techniques dans différentes entreprises de bambou ;
- une exposition de produits et de sensibilisation à laquelle ont participé des ministres, des ambassadeurs, des ministres ou gouverneurs et des fonctionnaires du Rwanda ainsi que des entrepreneurs et des agriculteurs du Rwanda et de cinq autres pays de la Communauté d'Afrique de l'Est.

Le Ministère chinois du commencement et le Ministère rwandais des terres et forêts du Rwanda étaient responsables du financement du cadre du projet. Le Centre national chinois de recherche sur le bambou et l'Office rwandais des eaux et des forêts ont été autorisés à mettre en œuvre le projet avec le soutien du Centre mondial de développement Sud-Sud ; certaines organisations non gouvernementales (ONG) du Rwanda se sont également jointes au projet.

Treize experts chinois ont été déployés au Rwanda. Quatre ensembles de machines de traitement du bambou permettant de produire des cure-dents, des rideaux et des meubles et de construire des planches de béton ont été importés de Chine ; quatre vastes systèmes d'arrosage ont été fournis et des serres ainsi que des pépinières visant à produire tout au long de l'année ont été créées afin de servir d'incubateurs de propagation

© CBRC

et de production de bambou (2 000 m^2 pour chaque pépinière) ; quatre espèces de bambou sélectionnées ont été introduites ; jusqu'à 400 hectares de plantation de bambou ont été établis le long des berges et des zones dégradées pour la conservation des sols et de l'eau, et pour fournir un approvisionnement en bois brut en vue d'une transformation à valeur ajoutée. En outre, un incubateur complet de technologies de transformation du bambou de grande valeur a été mis en place et a produit plus d'une centaine de types de produits dans quatre gammes de meubles, de tissages, de rideaux ou de stores et de cure-dents en bambou de qualité inférieure, moyenne et supérieure pour les marchés et la vie quotidienne. En outre, une trentaine de petites entreprises de bambou ont été incubées et les employés ont reçu au minimum huit dollars des États-Unis par jour. **L'agro-industrie du bambou de la chaîne d'approvisionnement et de l'ajout de valeur a été créée à partir de zéro et maintenue : la valeur de la production annuelle totale s'élève à environ un million de dollars des États-Unis, et plus de 2 000 emplois ont été générés (environ 80 % de femmes).** En 2019, une entreprise privée chinoise a investi cinq millions de dollars des États-Unis dans la production de panneaux de béton de bambou pour remplacer ses importations en provenance de Chine vers le Rwanda et d'autres pays de la Communauté d'Afrique de l'Est, en raison de la forte demande de son marché de la construction, stimulée par l'initiative chinoise « une Ceinture, une Route ».

Le projet est durable et fonctionne efficacement. L'incubateur de propagation et de production de bambou et l'incubateur de technologies de transformation du bambou de grande valeur mènent tous deux des activités efficaces de recherche et de développement, de production pilote, de démonstration et de formation. Les plants de bambou produits par l'incubateur de propagation et de production de bambou doivent servir au reboisement national ; les produits de bambou fabriqués par l'incubateur de technologies de transformation du bambou de grande valeur sont bien commercialisés, y compris pour l'exportation vers certains pays voisins de la Communauté d'Afrique de l'Est. Le bambou sera ensuite transformé en charbon de bois pour répondre à la forte demande du marché.

Le projet a été reproduit avec succès dans les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est tels que le Burundi, le Kenya, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. Il a largement contribué à leur développement rural en explorant leurs riches ressources en bambou, puisque les technologies du projet sont faciles à apprendre et à utiliser, nécessitent peu d'intrants et fournissent un rendement rapide.

Contact :
Nom : M. Xingcui Ding
Titre : Professeur et directeur
Entité : Division de la coopération internationale, Centre national chinois de recherche sur le bambou
Courriel : dxc01@hotmail.com, 13805791796@163.com
WeChat : dxc19630725

NOM DU PROJET : Développer une agro-industrie du bambou vert pour une réduction plus importante de la pauvreté et une meilleure protection écologique au Rwanda
PAYS/RÉGIONS : Chine, Rwanda et autres pays de la Communauté d'Afrique de l'Est
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.5, 13.1, 13.2, 15.1, 15.3, 15.4, 17.7, 17.8, 17.9
SOUTENU PAR : Gouvernements de la Chine et du Rwanda, projet du Centre mondial de développement Sud-Sud
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre national chinois de recherche sur le bambou
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2009-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Le système agroforestier de champignons de forêt

Améliorer les moyens de subsistance des populations rurales grâce à des pratiques intelligentes en matière de climat

Défi

L'agroforesterie, ou l'utilisation des arbres dans l'agriculture, est une pratique agricole traditionnelle en Inde, au Népal et en Chine qui fournit des services alimentaires, nutritionnels et écosystémiques pour soutenir les moyens de subsistance et la production agricole. La tendance agricole moderne à la monoculture commerciale a détourné les ressources et l'attention de ce système autochtone. Les systèmes agroforestiers nécessitent une période d'attente avant de commencer la production qui est plus longue que les cultures annuelles. Pour cette raison, la nécessité pour les agriculteurs de faire des investissements en argent et en temps au cours des premières années de plantation pose des défis majeurs. Par conséquent, l'ajout des récoltes saisonnières et annuelles disponibles dès la première année pourrait être un stimulant essentiel à la viabilité des systèmes agroforestiers pour la sécurité des moyens de subsistance des petits exploitants. Cette démarche est possible grâce à l'intégration de l'agroforesterie et de la culture des champignons.

Vers une solution

La consommation de champignons en Chine est élevée et augmente chaque année. Les tendances mondiales indiquent également une demande croissante de consommation de champignons. Le Centre for Mountain Futures, créé conjointement par l'Académie chinoise des sciences et le Centre international pour la recherche en agroforesterie, et hébergé par l'Institut de botanique Kunming de l'Académie des sciences, estime par conséquent que la culture responsable des champignons peut jouer un rôle clé pour sortir les communautés des pays en développement de la pauvreté, conformément à l'objectif de développement durable 1 « Pas de pauvreté ».

Les objectifs du projet étaient de recenser des sites et de fournir une formation sur le repérage et l'utilisation des champignons aux agro-techniciens et aux membres des forêts communautaires, qui transmettraient ensuite ces nouvelles connaissances par l'intermédiaire de réseaux d'agriculteurs autochtones. La formation était axée sur les techniques de culture et de gestion développées par les scientifiques du Centre for Mountain Futures. Ce transfert de connaissances concernant la culture, la collecte, la production de semences, le séchage et le stockage de champignons précieux et comestibles tels que les morilles (Morchella) peut générer de nouvelles possibilités de revenus sur les sites des projets grâce à leur culture durable.

Le Centre for Mountain Futures a développé un système agroforestier unique dans lequel des plantes médicinales et champignons divers sont cultivés en association avec des arbres à usages multiples. Ce système intègre de nouvelles techniques pour produire des cultures de qualité, du blanc, des substrats et des fructifications de champignons. Des sites de démonstration d'agroforesterie de champignons de forêt ont été établis sur une vaste zone d'extraction de phosphore près de Kunming ainsi que sur des parcelles de terrain fournies au Centre for Mountain Futures par le Gouvernement du comté de Honghe pour développer des pratiques intelligentes en matière de climat.

Des travaux de terrain ont d'abord été menés auprès de communautés agricoles dans le district de Jorhat en Assam (Inde), dans la vallée de Katmandou au Népal et dans les États Chin et Shan au Myanmar pour évaluer la production de champignons dans ces régions. Il a été observé que les femmes étaient particulièrement enthousiastes à l'idée d'acquérir de nouvelles connaissances sur les champignons. Par la suite, des représentants de la Fondation indienne Balipara, d'anciens fonctionnaires et des partenaires du secteur privé du Népal, ainsi que des représentants de l'Université forestière de Yezin au Myanmar ont été conviés au Centre for Mountain Futures pour participer à une formation intensive de cinq jours sur la culture et la production de champignons jugés viables pour la culture dans leur pays d'origine. La formation portait sur la culture à l'état solide et sur la culture à l'état liquide.

© CFM

Cette formation intensive de cinq jours a été un succès. **Les agrotechniciens participants ont démontré leur maîtrise des techniques de culture et de production de deux espèces très demandées, le ganoderme luisant (Ganoderma lucidum) et la morille (Morchella), ainsi que d'autres types de champignons comestibles et médicinaux. Grâce à ces nouvelles connaissances, le blanc de champignon a été transféré dans un laboratoire national au Népal, où il a été cultivé puis distribué à des champignonnistes à Katmandou.**

Une autre réalisation importante a été l'enregistrement d'une vidéo de formation à la culture des champignons. À l'heure actuelle, la première partie a été téléchargée sur le site Web de l'organisation, et d'autres supports médiatiques seront distribués au fur et à mesure de leur mise à disposition. Cette vidéo et d'autres servent de références majeures pour les participants une fois que ceux-ci sont rentrés chez eux. Nous avons également rédigé le manuscrit d'un manuel sur la culture des espèces commerciales de champignons (à paraître en 2020). Cela permettra de relancer les capacités rurales à l'échelle mondiale.

Le soutien du Centre de développement Sud-Sud de la Chine a permis d'évaluer les besoins dans les pays partenaires du Centre for Mountain Futures et de fournir une formation ciblée aux membres des forêts communautaires sur les technologies de culture des champignons de grande valeur. Les acteurs communautaires sont des bénéficiaires directs ; ils ont un effet d'entraînement considérable sur les autres membres de la communauté. La Chine, qui est devenue un leader parmi les pays du Sud, est bien placée pour contribuer au développement des autres membres sous-développés du Sud. Le projet représente un exemple de partage Sud-Sud des connaissances et des compétences qui renforce les liens de coopération et le savoir-faire technologique au sein d'un groupe de nations émergentes en pleine croissance.

La culture des champignons est exactement le type de pratique durable dont le monde a besoin pour garantir une planète sûre et saine. Les déchets agricoles, tels que les épis de maïs et la sciure de bois, peuvent être utilisés pour créer des substrats. Les substrats usés peuvent ensuite servir à fertiliser les sols de culture, bien que certains substrats doivent d'abord être séchés avant d'entrer dans les systèmes de sol, ce qui ferme le cycle de production. La culture des champignons permet également de préserver les champignons poussant à l'état sauvage, ce qui réduit le besoin de cueillette sauvage, atténue les risques de surexploitation et protège les habitats des écosystèmes naturels.

Pour reproduire le succès de ce projet dans d'autres pays, il faut un capital de départ et une formation du personnel en liaison avec des technologies simples et bon marché. La culture des champignons n'a pas de coûts exorbitants, et les mécanismes de financement (subventions, prêts et aides) pourraient aider les agriculteurs à accéder aux matériaux de construction, à la main-d'œuvre, aux équipements, entre autres. Il sera essentiel de veiller à ce que les membres de la communauté aient accès à une formation technique approfondie pour maintenir des cultures de haute qualité et à haut rendement. Enfin, il convient de sensibiliser le public aux multiples avantages de la production et de la consommation de champignons, en accordant une attention particulière aux femmes, qui tirent un grand profit de la production de champignons en tant qu'activité génératrice de revenus.

Contact :
Nom : M. Peter Mortimer
Titre : Chef de l'équipe de biologie des sols
Entité : Centre for Mountain Futures, Institut de botanique de Kunming, Académie chinoise des sciences ;
Courriel : peter@mail.kib.ac.cn

NOM DU PROJET : Formation des parties prenantes au système d'agroforesterie des champignons de forêt au Népal, en Inde et en Chine
PAYS/RÉGIONS : Chine, Inde, Myanmar, Népal
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.a, 2.3, 2.4, 5.a, 5.b, 8.2, 8.3, 13.1, 15.2, 15.3, 15.4
SOUTENU PAR : Projet du Centre de développement Sud-Sud de la Chine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre for Mountain Futures, Institut de botanique de Kunming, Académie chinoise des sciences
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : juin 2018 - novembre 2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : http://english.kib.cas.cn

Solutions intégrées pour le développement durable du bassin du lac Victoria

Introduire la gestion intégrée des bassins versants pour la réduction de la pauvreté et la conservation de l'environnement dans le bassin du lac Victoria

Défi

Au cours des quatre dernières décennies, alors que les économies locales se développaient, le lac Victoria a été confronté à un certain nombre de problèmes environnementaux, notamment la pollution, la perte de biodiversité, la destruction des habitats et l'érosion des sols. On estime que les espèces de poissons indigènes du lac ont diminué de 80 % et que plus de 70 % de la couverture forestière du bassin versant a été perdue. En outre, en raison de la mauvaise qualité de l'eau des rivières qui se jettent dans le lac, les quantités de limon et de nutriments augmentent, ce qui aggrave le problème d'envasement du lac Victoria. La dégradation de l'environnement contraint les habitants à retourner dans l'extrême pauvreté et à s'enfoncer dans le cercle vicieux de la pollution et de la pauvreté. Le projet introduit le concept et la stratégie de gestion intégrée des bassins versants du bassin du lac Poyang : « Pour gérer le lac, il faut exploiter les rivières ; pour exploiter les rivières, il faut développer les montagnes ; pour développer les montagnes, il faut réduire la pauvreté. »

Vers une solution

Le lac Poyang et le lac Victoria sont les plus grands lacs d'eau douce de Chine et d'Afrique, respectivement. On peut observer que les deux bassins lacustres sont confrontés à des défis similaires pour équilibrer le développement économique et la protection de l'environnement. Il y a plus de trente ans, le Gouvernement provincial du Jiangxi, s'appuyant sur les connaissances en matière de gestion intégrée des bassins versants, a développé le programme Mountain-River-Lake (Montagne-Rivière-Lac), qui consiste en des stratégies et des mesures concernant la gestion administrative des bassins versants, les moyens de subsistance alternatifs durables, les technologies éco-agricoles et la microfinance, entre autres. Aujourd'hui, l'environnement écologique et le niveau de vie des habitants du bassin du lac Poyang ont été considérablement améliorés. Afin d'introduire les stratégies de gestion intégrée des bassins versants, le projet vise à renforcer les capacités institutionnelles pour le développement durable du bassin du lac Victoria, en mettant un accent particulier sur l'échange de technologies appropriées de gestion intégrée des bassins versants.

Avec la plateforme du Réseau chinois de coopération Sud-Sud, deux ONG participantes, Friends of Lake Victoria (OSIENALA) du Kenya et Civil Education is the Solution to Poverty and Environmental Management (CESOPE) de la République-Unie de Tanzanie, ont bénéficié d'un partage d'expérience sur la pratique de la gestion intégrée des bassins versants en Chine. Un rapport d'étude de faisabilité sur les meilleures pratiques en matière de développement durable du bassin du lac Victoria a été élaboré conjointement. Les capacités des ONG participant au développement durable du bassin du lac Victoria ont encore été améliorées lorsqu'une mission de consultants composée d'experts chinois s'est rendue dans les deux pays du bassin du lac Victoria. Des modèles de démonstration, des orientations recommandées et des applications internationales pour le développement durable du bassin du lac Victoria ont été élaborés, puis proposés aux organisations respectives, avec l'aide d'experts chinois en gestion intégrée des bassins versants. Le projet est réalisé selon les étapes suivantes :

- Formulation d'une planification axée sur la demande. Sur la base des situations de l'environnement écologique et de l'appauvrissement dans le bassin du lac Victoria de la République-Unie de Tanzanie et du Kenya, l'Association chinoise de promotion du développement durable des régions montagneuses, fluviales et lacustres (MRLSD) a invité des experts en gestion intégrée des bassins versants à élaborer conjointement deux sous-projets : un plan d'activité avec CESOPE de la République-Unie de Tanzanie et un modèle de démonstration avec OSIENALA du Kenya.
- Soutenir et guider les ONG participantes dans la réalisation des sous-projets dans leur pays. CESOPE a proposé le projet « Mission d'enquête sur l'état écologique du lac Victoria », dont les principaux objectifs consistent à étudier la situation écologique et les activités de subsistance autour de Mara, Bukoba, Geita et Mwanza

© MRLSD

dans le bassin du lac Victoria, et à déterminer les défis imminents auxquels le bassin est confronté dans ces régions. OSIENALA met en œuvre le projet de stratégie communautaire pour l'amélioration de l'environnement dans le bassin du lac Victoria, qui vise à développer un ensemble d'activités coordonnées et durables qui abordent l'interdépendance entre la vie humaine et l'écosystème du bassin du lac Victoria.

- Résumer le projet et formuler un modèle à reproduire dans d'autres régions le long du bassin du lac Victoria. Les experts chinois en gestion intégrée des bassins versants ont évalué les deux projets et ont aidé les deux ONG, CESOPE et OSIENALA, à formuler des modèles de démonstration qui seront reproduits dans d'autres régions du bassin du lac Victoria.

Le Réseau chinois de coopération Sud-Sud a permis de promouvoir le partage de connaissances et d'expériences en matière de gestion intégrée des bassins versants entre la Chine et l'Afrique. Les principales réalisations du projet sont des modèles basés sur le concept de la gestion intégrée des bassins versants et dotés des caractéristiques d'opérationnalité, d'adéquation et de reproductibilité.

Outre la région du bassin du lac Victoria en Tanzanie et au Kenya, les sous-projets sont conçus en fonction de la situation de tous les bassins versants des lacs et des rivières en Afrique, comme en Ouganda et en Zambie ; les modèles peuvent donc facilement être introduits dans d'autres pays. CESOPE a effectué des recherches et des inspections approfondies, impliquant toutes les parties prenantes, telles que les gouvernements, les ONG, les entreprises et les particuliers, entre autres. OSIENALA a mobilisé toutes les parties prenantes, en particulier les agriculteurs et les femmes au niveau local, pour mettre en place des équipes de conservation des villages et des unités de gestion des plages, qui sont composées des équipes environnementales des villages (principalement des agriculteurs et des femmes), lesquelles sont formées aux techniques de subsistance durable et à la conservation écologique par OSIENALA. En tant que bénéficiaires du projet, elles sont prêtes à partager leurs expériences fructueuses avec d'autres villageois par l'intermédiaire des programmes de conservation et d'amélioration des moyens de subsistance gérés par la communauté et d'agroforesterie communautaire d'OSIENALA. En outre, les techniques enseignées par OSIENALA privilégient l'utilisation des ressources et de la main-d'œuvre locales, comme par exemple les poêles domestiques en argile, les toilettes à fosse et les systèmes de stockage des eaux de pluie. Ces modèles sont donc très populaires auprès des villageois et incitent l'ensemble du village à améliorer leurs moyens de subsistance, l'environnement, l'hygiène et les droits des femmes, entre autres.

Avec le soutien du Réseau chinois de coopération Sud-Sud, CESOPE et OSIENALA se consacrent l'une et l'autre à la sensibilisation aux autres technologies et à la protection de l'environnement par l'intermédiaire d'émissions radio. Elles ont également élaboré des demandes de projets et des suggestions politiques, et ont cherché à obtenir davantage de ressources pour mettre en œuvre la gestion intégrée des bassins versants.

Contact :
Nom : M^me^ Yuting Mao
Titre : Secrétaire générale adjointe
Entité : Développement durable des régions montagneuses, fluviales et lacustres (MRLSD)
Courriel : myt@mrlsd.org.cn
WeChat : maoyuting198918

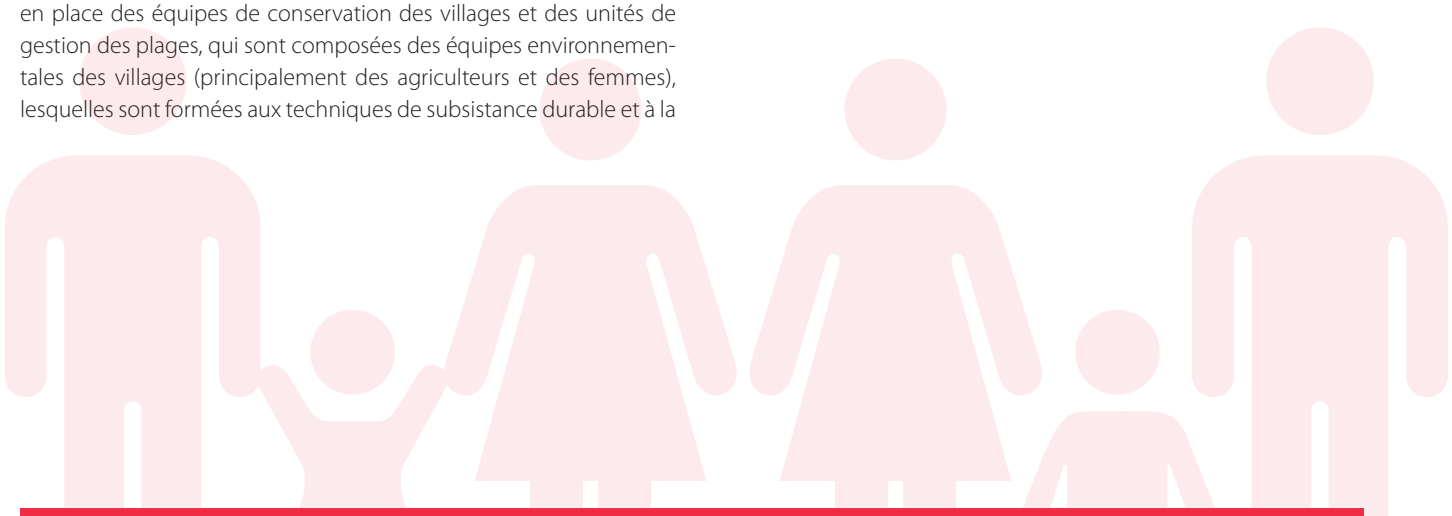

NOM DU PROJET : Solutions intégrées pour le développement durable du bassin du lac Victoria
PAYS/RÉGIONS : Chine, Kenya, République-Unie de Tanzanie
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 15.1
SOUTENU PAR : Fonds fiduciaire Perez Guerrero
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Association chinoise de promotion du développement durable des régions montagneuses, fluviales et lacustres, OSIENALA (Friends of Lake Victoria) du Kenya et Civil Education is the Solution to Poverty and Environmental Management (CESOPE) de la République-Unie de Tanzanie
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : juin 2018 - juin 2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.mrlsd.org.cn (en chinois).

Démonstrations techniques d'un système normalisé de rizipisciculture au Myanmar

Augmenter la production de poisson et les revenus des agriculteurs grâce à des démonstrations techniques auprès des agriculteurs locaux

Défi

L'aquaculture dans les systèmes de culture du riz joue un rôle important pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Le Myanmar dispose de vastes ressources en rizières, et la rizipisciculture y est pratiquée depuis le milieu des années 1990. Le Gouvernement a observé que la production aquatique, en plus de la culture du riz, était un produit d'une importance capitale pour les moyens de subsistance des populations rurales. Cependant, bien que de vastes ressources pouvant être utilisées pour la rizipisciculture soient disponibles au Myanmar, cette industrie n'a pas connu un grand succès. Son développement a progressé lentement, principalement en raison de certaines contraintes majeures, comme le manque de techniciens qualifiés pour la sélection d'espèces de poissons optimisées, les faibles compétences en matière de gestion agricole, la mauvaise conception des installations de rizipisciculture, l'insuffisance de techniciens qualifiés en matière de rizipisciculture, l'insuffisance des stocks de semences de poissons et le manque de fonds pour la rizipisciculture et d'autres projets connexes.

Vers une solution

Pour relever les défis susmentionnés, le Centre de développement Sud-Sud de la Chine, en collaboration avec le Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche et le Département de la pêche du Ministère de l'élevage, de la pêche et du développement rural du Myanmar, a effectué les démonstrations techniques d'un système normalisé de rizipisciculture au Myanmar. Cette démarche peut contribuer à augmenter les revenus des agriculteurs et l'approvisionnement en poisson, à promouvoir le développement de l'industrie du riz et du poisson et à créer davantage de possibilités d'emploi au Myanmar, ce qui est étroitement lié aux objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim « zéro ») et 8 (Travail décent et croissance économique). Elle peut également contribuer à prévenir la surpêche en offrant une option de substitution dans le secteur de la pêche, ce qui contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable 14 (Vie aquatique). Grâce à la participation active de diverses institutions, entreprises et agriculteurs du secteur de la pêche, elle contribue à la réalisation de l'objectif durable 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Au total, huit experts chinois, répartis en deux groupes du Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche, ont été envoyés au Myanmar pour y effectuer deux missions techniques de dix jours afin de donner des conseils sur la rizipisciculture. Ils ont aidé des agriculteurs sélectionnés à restructurer les rizières de manière uniformisée et à améliorer les techniques agricoles ainsi que les compétences en matière de gestion. Des cours théoriques, des travaux de laboratoire et des consultations techniques ont été combinés pour aider les agriculteurs à acquérir la théorie de base et les techniques pratiques d'un système uniformisé de rizipisciculture. En outre, neuf agents techniques, directeurs de programmes et agriculteurs du Myanmar ont été invités en Chine pour effectuer un voyage d'étude de dix jours et suivre une formation sur la rizipisciculture. Ils sont devenus les personnes clés du soutien en faveur du projet de démonstration et du suivi de l'expansion du modèle de culture innovante.

Ce projet a aidé à la création de deux fermes de démonstration technique en tant que système uniformisé de rizipisciculture à Yangon et à Naypyitaw, en s'attachant avant tout à fournir une contribution précieuse au renforcement des capacités des techniciens de rizipisciculture et des fonctionnaires du Département de la pêche du Ministère de l'élevage, de la pêche et du développement rural. Enfin, il a contribué à inciter davantage de personnes à s'engager dans ce type d'entreprise, à promouvoir le développement de la rizipisciculture et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dans le pays.

© Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche

Tout au long du projet, l'équipe du Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche s'est concentrée sur cinq aspects :

- améliorer la compréhension du système de production de riz et de poisson ;
- organiser des formations pour le personnel technique du Département de la pêche du Ministère de l'élevage, de la pêche et du développement rural sur la technologie de la rizipisciculture, y compris la conception du système de rizipisciculture, le stockage des espèces recommandées, la technologie d'alimentation, entre autres ;
- fournir des conseils techniques sur la conception des systèmes de rizipisciculture, la prévention des maladies et la gestion de l'alimentation ainsi que celle des rizières afin d'aider les techniciens et les agriculteurs à mieux gérer les exploitations et à améliorer la productivité du système de rizipisciculture ;
- faciliter la coopération des institutions et entreprises de pêche chinoises avec les institutions de pêche locales pour l'amélioration des installations de pêche ;
- diffuser auprès des participants davantage de canaux de financement pour développer l'industrie de la rizipisciculture.

En outre, afin d'assurer la durabilité et la direction du projet, un responsable de programme national a été nommé. Ce dernier était chargé de mener une série d'activités de coordination, de conseil et de liaison, sous la supervision générale du projet du Centre de développement Sud-Sud de la Chine et du Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche en Chine, ainsi que du Ministère de la pêche du Myanmar. Une quarantaine de techniciens et d'agriculteurs locaux relevant du Département de la pêche du Ministère de l'élevage, de la pêche et du développement rural constituaient les bénéficiaires cibles de ce projet. En 2016, l'équipe de la mission a examiné une ferme de démonstration, qui avait été réaménagée en 2015. Le site de démonstration de Yangon stockait, entre autres espèces, des poissons d'écloserie dans une surface de 1,6 hectares de rizières. Au terme d'une période de quatre mois au cours de laquelle les poissons ont été nourris sans réduire la production de riz, une récolte supplémentaire de 160 kg d'alevins de grande taille a été obtenue, pour une valeur de plus de 120 dollars des États-Unis. Le site de démonstration d'une surface de 0,8 hectare à Naypyidaw a été encore plus efficace. Un modèle d'agriculture intégrée a été adopté. Des bananiers, des tomates, des poivrons et d'autres légumes ont été plantés sur les crêtes des champs. Le rendement du riz a augmenté de plus de 60 % à la fin de l'année. La taille moyenne des alevins stockés dépassait 15 cm chacun, et la production totale était supérieure à 260 kg. Les experts du Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche se sont activement engagés à améliorer l'économie de l'industrie du riz et de la pêche au Myanmar, et à aider la population du pays à augmenter ses revenus provenant des rizières ainsi qu'à enrichir l'offre de produits aquatiques. Un grand nombre d'agriculteurs locaux ont manifesté un vif intérêt.

Ce projet a permis d'enseigner le concept d'« une terre offrant un double revenu » aux riziculteurs du Myanmar. Grâce à ce projet, les bénéficiaires peuvent non seulement tirer des revenus de la culture du riz, mais aussi gagner davantage grâce aux produits de la pêche supplémentaires provenant de la même terre. Les expériences réussies des bénéficiaires ont incité davantage de riziculteurs du Myanmar à s'engager dans cette industrie, qui est un bon exemple de réduction de la pauvreté pour les pays moins développés. Par ailleurs, en raison des très riches ressources des rizières et des eaux, les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, dont le Myanmar, présentent un important potentiel de développement de l'industrie de la rizipisciculture. En outre, le projet encourage la pleine intégration des femmes et la promotion de l'égalité entre les sexes à tous les stades de la chaîne de l'industrie de la rizipisciculture au Myanmar (objectif de développement durable 5 « Égalité entre les sexes »). Le rapport sur le développement de l'industrie de la rizipisciculture au Myanmar a été rédigé. Il constitue une référence utile pour ceux qui souhaitent coopérer avec les différentes parties prenantes de l'agriculture au Myanmar.

Contact :
Nom : M. Xiaojun Jing
Titre : Directeur de la Division de la coopération internationale
Entité : Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche
Courriel : jingxiaojun@ffrc.cn

NOM DU PROJET : Démonstration technique d'un système normalisé de rizipisciculture au Myanmar
PAYS/RÉGIONS : Chine, Myanmar
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 2.3, 2.4, 2.a, 5.4, 5.a, 8.2, 8.3, 8.6, 14.3, 14.4, 17.6, 17.7,17.9, 17.16
SOUTENU PAR : Projet du Centre de développement Sud-Sud de la Chine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche et Département de la pêche du Ministère de l'élevage, de la pêche et du développement rural du Myanmar
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2016
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34uJYHa (en chinois).

La Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance

Échanger des expériences en matière de protection et de soins de la petite enfance afin de promouvoir le développement des capacités et des possibilités en matière de réduction de la pauvreté et de prévention de l'exclusion sociale

Défi

Lorsque la Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance a été lancée en 2011, près de 566 429 garçons et filles en Colombie ont bénéficié de différentes modalités de soins. Cependant, comme ceux-ci se trouvaient sous la responsabilité de plusieurs institutions, une réponse fragmentée a été générée, ce qui a affaibli la couverture et la qualité des actions concernant le développement du jeune enfant. La reconnaissance des garçons et des filles en tant que sujets de droits et la définition des soins intégraux de la petite enfance doivent constituer un engagement fondamental du Gouvernement.

Vers une solution

La mise en œuvre d'actions coordonnées aux niveaux national et local visait à promouvoir et à garantir le plein développement des enfants âgés de 0 à 5 ans en Colombie. Cette initiative a pour objectif d'atteindre une couverture nationale afin d'améliorer la qualité de vie des enfants et de générer des capacités locales, ce qui nécessite la participation des communautés, ainsi que des entités locales et nationales.

En 2011, le Gouvernement national de Colombie a créé la Commission nationale intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance, qui visait à servir de plateforme pour promouvoir la politique en faveur de la petite enfance et pour rassembler les ressources et les connaissances techniques des entités publiques et privées existantes. La Commission dirige également la stratégie de soins intégraux de la petite enfance, *De Cero a Siempre* (De zéro à toujours), qui consiste en un ensemble d'actions nationales et locales planifiées servant à promouvoir et à assurer le plein développement des enfants depuis leur gestation jusqu'à l'âge de cinq ans. Cet objectif est atteint grâce à un travail unifié et intersectoriel dans une perspective de droits ainsi qu'à une approche différentielle qui inclut le handicap. La stratégie détaille et promeut la définition et la mise en œuvre de plans, de programmes, de projets et d'actions en faveur des soins intégraux qui devraient être garantis pour chaque enfant en fonction de son âge, de son contexte et de sa situation.

Ces interventions visaient à encourager le développement intégral des garçons et des filles au cours de leurs premières années d'existence et, ainsi, à créer des possibilités en matière de développement social et économique. Elles génèrent des effets durables en ce qui concerne la force psychologique, la réduction de la criminalité dans leur cycle de vie, l'amélioration des résultats scolaires, la diminution des taux d'abandon et de redoublement scolaires dans la mesure où elles augmentent la permanence des enfants dans le système éducatif, ainsi qu'une plus grande productivité et des revenus futurs. Un tel investissement social présente un taux de rendement plus élevé (Département national de la planification, 2011).

Les objectifs de la Commission nationale intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance sont les suivants :

- renforcer la capacité des autorités locales et du Gouvernement national ;
- concevoir et mettre en œuvre la feuille de route en matière de soins intégraux dans les entités locales ;
- accroître la compréhension et générer des connaissances au sujet des questions stratégiques concernant la petite enfance ;
- qualifier les agents sur les soins intégraux des enfants et des familles ;
- développer une approche technique pour l'évaluation du développement de l'enfant ;
- intégrer les perspectives d'inclusion dans les politiques locales, entre autres.

Les réalisations remarquables de la Commission ont conduit à la conception conjointe de la stratégie de soins intégraux de la petite enfance, à l'élaboration de lignes directrices et de normes techniques ainsi que de lignes d'action et d'outils de gestion pour la mise en œuvre des politiques dans les territoires, et à l'application du *Sistema de Seguimiento Niño a Niño* (système de suivi d'enfant à enfant).

© APC-Colombia

En 2016, plus de 1 205 906 garçons et filles avaient bénéficié de soins intégraux de qualité. En 2018, ce nombre était passé à 1 374 423. Les autres principaux résultats obtenus entre 2011 et 2016 ont été l'inscription de 4 081 320 garçons et filles âgés de moins de six ans dans le système de soins de santé de la sécurité sociale, et l'aide apportée à vingt communautés ethniques pour l'élaboration de leurs feuilles de route de soins intégraux en fonction des contextes ruraux et ethniques.

En outre, selon l'évaluation réalisée en 2018 sur la mise en œuvre de la stratégie de soins intégraux de la petite enfance *De Cero a Siempre*, **près de 1 270 femmes rurales et responsables communautaires ont, la même année, été formées pour renforcer leurs connaissances sur la santé sexuelle et procréative, la santé nutritionnelle et mentale, et la prévention de la consommation de substances psychoactives. De plus, le nombre de garçons et de filles fréquentant un établissement préscolaire et bénéficiant de soins intégraux est passé de 57 126 en 2017 à 71 500 enfants en 2018.**

La Colombie a partagé cette bonne pratique avec la République dominicaine (2015-2017) afin de renforcer le plan *Quisqueya Empieza Contigo* de cette dernière, qui répond aux besoins des enfants âgés de 0 à 5 ans. Les entités dominicaines concernées étaient le Ministère de la planification et du développement, la Direction générale des programmes spéciaux de la présidence et l'Institut national des soins intégraux de la petite enfance.

Les activités comprenaient des missions techniques dans les deux pays et, à la suite de ces échanges, la République dominicaine est parvenue aux résultats suivants :

- le recensement de mécanismes méthodologiques permettant de renforcer la modalité de base familiale et communautaire dans les services de soins intégraux de la petite enfance ;
- la définition de la coordination interinstitutionnelle de la Commission en tant qu'élément clé pour le renforcement de la politique en faveur de la petite enfance ;
- le renforcement des mécanismes de coordination, de suivi et de contrôle dans le cadre de la politique en faveur de la petite enfance, ainsi que son interaction avec le secteur privé et la société civile.

Pour que cette initiative puisse être reproduite, les conditions suivantes doivent être envisagées en vue de la mise en place d'une entité telle que la Commission nationale intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance :

- la définition de la situation et des besoins de la petite enfance ;
- la définition de l'architecture institutionnelle actuelle.

Contact :

Nom : M. Luis Roa
Titre : Coordinateur de la coopération triangulaire
Entité : Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia)
Courriel : luisroa@apccolombia.gov.co

Nom : M. Mauricio Franco De Armas
Titre : Coordinateur de la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : Ministère des affaires étrangères de Colombie
Courriel : mauricio.franco@cancilleria.gov.co

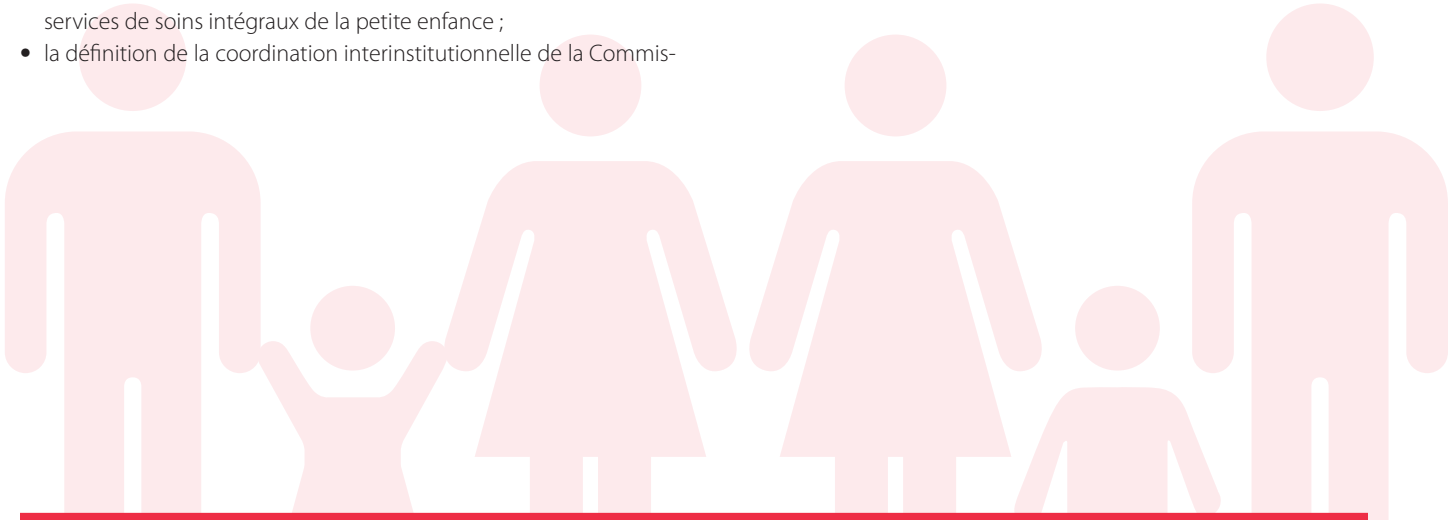

NOM DU PROJET : La Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance
PAYS/RÉGIONS : Colombie, République dominicaine
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de Colombie, Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 1.3, 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.8, 4.2, 4.5, 16.9
SOUTENU PAR : APC-Colombie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Commission intersectorielle pour les soins intégraux de la petite enfance
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2011 - en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3gy8Dxf (en espagnol).

Programme de la Banque ougandaise de développement (Uganda Development Bank Limited)

Fournir des ressources financières pour soutenir les projets de petite et moyenne envergure

Défi

L'Ouganda, l'un des pays les moins avancés, cherche à promouvoir le développement économique et social pour améliorer le niveau de vie de sa population et réaliser les objectifs de développement durable. Le principal d'entre ces derniers est de réduire la pauvreté et la faim grâce à la mise en œuvre de stratégies de développement visant à soutenir le rôle du secteur privé dans le développement et la diversification des sources de revenus souhaités. La Banque ougandaise de développement (Uganda Development Bank Limited) est la seule institution financière du pays qui s'attache spécifiquement à soutenir le rôle du secteur privé dans le développement en fournissant les prêts nécessaires, à un coût relativement faible, pour financer ses investissements dans divers secteurs économiques et sociaux. Elle finance également des projets et fournit les services de conseil nécessaires pour assurer leur bonne mise en œuvre. Ces conseils sont fondés sur des bases techniques solides et financièrement réalisables et ont des effets positifs sur l'économie du pays.

Le succès de la Banque dépend de la réussite des projets qu'elle financera. Il était donc nécessaire qu'elle dispose d'un cadre administratif, technique et financier pour atteindre les objectifs souhaités.

Vers une solution

En mettant en place un cadre administratif, technique et financier approprié, la Banque est en mesure d'étudier et d'évaluer les projets de développement soumis pour financement. Cela permet de recenser des projets dont l'importance est capitale pour l'économie ougandaise et d'aider à l'allocation optimale de ressources financières limitées. En outre, la mise en place d'un système de comptabilité et d'information financière approprié favorise la transparence et aide à déterminer les responsabilités et l'obligation de rendre compte. Cette démarche devrait permettre de transférer l'expérience de la Banque à d'autres institutions de développement en Ouganda et à l'étranger.

L'objectif principal du programme de la Banque ougandaise de développement est de promouvoir et de financer le développement dans divers secteurs de l'économie, en mettant l'accent sur l'agriculture, l'industrie, le tourisme, le logement et le commerce.

La Banque obtient d'importants crédits auprès de financiers externes tels que le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes et les utilise pour financer des projets à moyen et long terme dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, du tourisme, de l'éducation et de la santé. Le Fonds koweïtien participe, avec d'autres institutions de développement telles que la Banque africaine de développement, le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et l'Organisation internationale du commerce, à la mise en œuvre du programme de la Banque ougandaise de développement pour la période 2020-2025 en apportant une contribution d'environ 20 millions de dollars des États-Unis. La contribution du Fonds koweïtien est étendue au Ministère des finances en Ouganda, afin de soutenir son programme de développement. Le Fonds a également soutenu les dispositions financières et administratives pertinentes du projet pendant la phase de conception.

En utilisant le prêt fourni par le Fonds koweïtien et d'autres institutions de développement, la Banque ougandaise de développement devrait approuver 979 projets de développement pour un montant de 379 millions de dollars des États-Unis (37 % dans les secteurs de l'agriculture primaire et de la transformation des produits agricoles, 24 % dans le secteur manufacturier, 8 % dans les secteurs de l'éducation et de la santé, 7 % dans

le secteur des infrastructures, 4 % dans le tourisme et l'hôtellerie, et 20 % dans d'autres secteurs). Les projets étaient répartis entre la région centrale (69 %), la région orientale (13 %), la région occidentale (12 %) et la région septentrionale (6 %). En outre, les **projets financés par la Banque ougandaise de développement en 2018 ont créé des opportunités d'emploi pour 77 000 Ougandais, dont 46 % de femmes**. Il est important de souligner que, bien que le programme ait été achevé en 2017, les fonds fournis par le Fonds koweïtien ainsi que par d'autres institutions de développement sont des fonds automatiquement renouvelables, qui se poursuivent après la fin du programme.

La Banque ougandaise de développement assure sa pérennité grâce à une gestion financière saine. Elle accorde des prêts concessionnels pour des projets soigneusement étudiés qui sont économiquement réalisables. Elle exige également des bénéficiaires qu'ils fournissent les garanties nécessaires pour assurer le service du prêt. Ce processus garantit une allocation efficace des ressources et la disponibilité des fonds.

L'idée de la Banque ougandaise de développement peut être adoptée dans n'importe quel pays en développement. D'autres pays peuvent créer des banques de développement et demander aux institutions de développement de participer au financement de projets de développement réalisables.

En résumé, en utilisant un cadre administratif, financier et technique similaire, le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes a accordé 21 prêts concessionnels dans le secteur des banques de développement, pour un montant de 494 millions de dollars des États-Unis et au profit de treize pays supplémentaires, dont Bahreïn, la Bosnie-Herzégovine, le Bhoutan, Djibouti, l'Égypte, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan, la République arabe syrienne, le Togo, la Tunisie et le Yémen. Le Fonds koweïtien a facilité le partage des connaissances en reproduisant ce modèle et en l'améliorant dans ses interventions successives. Cela a contribué à créer de nombreuses possibilités d'emploi, à fournir des revenus et à améliorer le niveau de vie des citoyens des pays bénéficiaires, les aidant ainsi à lutter contre la faim et à réduire la pauvreté.

Contact :
Nom : M. Khaled F. Alkhaled
Entité : Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes
Courriel : alkhaledk@kuwait-fund.org

NOM DU PROJET : Programme de la Banque ougandaise de développement (Uganda Development Bank Limited)
PAYS/RÉGIONS : Koweït, Ouganda
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des finances, de la planification et du développement économique de l'Ouganda
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 4.1, 8.1, 8.2, 9.1, 9.2, 17.1, 17.6
SOUTENU PAR : Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Banque ougandaise de développement (Uganda Development Bank Limited)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2010-2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Développement de la microfinance pour améliorer les moyens de subsistance

Promouvoir un accès durable et inclusif aux services financiers pour tous afin de garantir le développement et de mettre fin à la pauvreté

Défi

Bien que l'on puisse observer une nette progression de la réduction de la pauvreté au cours des dernières décennies, un nombre inacceptable de personnes luttent encore pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Le manque d'accès des populations aux services financiers est un obstacle majeur au développement dans le monde d'aujourd'hui. Ce défi s'applique à la fois au Kenya et à l'Éthiopie. La majorité des pauvres dans le monde vivent dans des zones rurales, sont peu instruits et ont un emploi dans le secteur agricole. Afin de mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde, il est nécessaire de veiller à ce que tous les hommes et toutes les femmes aient accès aux services financiers, y compris la microfinance.

Vers une solution

Le projet « Microfinance Development for Improved Livelihoods » (« Le développement de la microfinance pour améliorer les moyens de subsistance »), soutenu par l'Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec), vise à promouvoir l'accès au financement des petits agriculteurs, des ménages à faibles revenus ainsi que des microentreprises et petites entreprises grâce à un microfinancement durable et inclusif. En développant des produits financiers qui répondent aux besoins des clients, en améliorant les services à la clientèle, en fournissant des services financiers technologiques et une formation efficace des clients, l'Agence de développement K-Rep, du Kenya, et Wasasa Microfinance, d'Éthiopie, visent à atteindre l'inclusion financière et à offrir des services financiers à des segments plus larges de la population. Les deux différentes institutions, l'Agence de développement K-Rep et Wasasa Microfinance, qui travaillent l'une et l'autre dans le domaine de la microfinance, échangent du personnel, des connaissances, des compétences et de l'expérience pour promouvoir l'inclusion financière dans la région. L'initiative contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable 1 (Pas de pauvreté), plus précisément la cible 1.4, en améliorant l'accessibilité des services financiers aux personnes à faible revenu.

Parmi les principaux résultats du projet, citons un degré plus élevé d'inclusion financière des personnes à faible revenu. Le rôle que la technologie joue dans la microfinance varie grandement entre les deux pays, et les institutions ont appris l'importance de la technologie en tant qu'outil pour les services financiers.

Étant donné que le Kenya et l'Éthiopie ont des approches très différentes à l'égard de la microfinance, tous les participants des deux institutions sont exposés à de nouvelles perspectives sur la microfinance, et les institutions ont acquis de nouvelles compétences en gestion de portefeuille ainsi que des connaissances sur les procédures de remboursement. Sur le plan personnel, les participants à l'échange font état de niveaux de confiance plus élevés, d'une flexibilité et d'une adaptabilité plus importantes, ainsi que de meilleures compétences linguistiques et de communication.

La principale méthodologie utilisée dans ce projet est l'échange mutuel de personnel professionnel dans le cadre de la coopération entre institutions privées. Au cours de la période 2018-2020, vingt employés, dont dix de l'Agence de développement K-rep au Kenya et dix de Wasasa Microfinance en Éthiopie, ont participé à un échange pour une période minimale de sept mois. Les employés ont été recrutés en interne. Au moment de l'échange, il leur restait en outre un minimum de trois ans de durée de contrat. Ces deux facteurs augmentent les chances d'obtenir des résultats durables. Pour que le programme ait une incidence majeure à long terme, un nombre important de membres du personnel devra participer au programme d'échange afin de remplacer ceux qui quitteront les institutions en raison des départs naturels. Le personnel participant à un échange est recruté dans différents services des institutions afin d'apporter une diversité d'expériences, ce qui conduit donc à une amélioration et à une augmentation de la productivité au niveau institutionnel. Un certain nombre d'autres mesures ont également été prises afin d'augmenter les chances d'obtenir des résultats durables. Ces

© Norec

étapes comprennent : l'affectation des personnes participant à un programme d'échange auprès d'un mentor pour assurer une plus grande intégration et un meilleur transfert des connaissances sur leur nouveau lieu de travail, la formation du personnel ne participant pas à l'échange, et la documentation des principaux enseignements tirés.

Le concept de facilitation de la coopération triangulaire de l'Agence norvégienne pour les échanges de coopération est bien établi. Il permet de fournir des fonds aux institutions qui recrutent le personnel pour le projet ainsi que des fonds pour le développement. L'Agence norvégienne pour les échanges de coopération planifie des réunions, effectue des examens de projets à mi-parcours et dispense des formations aux participants aux programmes d'échange ainsi qu'aux coordinateurs de projets. Le concept d'échange réciproque de personnel qualifié dans divers secteurs est un modèle très polyvalent qui permet d'améliorer les compétences, les connaissances et les capacités.

L'accent mis sur la réciprocité et la conception horizontale du projet sont des aspects innovants de celui-ci. Les deux institutions ont défini conjointement les besoins que le programme d'échange les aidera à satisfaire. Certains des résultats que les institutions privées visent à atteindre sont spécifiques à chacune d'entre elles, et certains sont communs à toutes. Les deux partenaires contribuent au moyen de leurs points forts respectifs et apprennent l'un de l'autre. Souvent, dans le cadre de la coopération au développement, les projets sont conçus sur la base du transfert de technologies d'un donateur vers un pays bénéficiaire. Mais le fait de reconnaître la valeur des connaissances de chacun permet une plus grande appropriation du projet ainsi qu'une participation plus importante à celui-ci, et lui confère davantage de durabilité.

Contact :
Nom : M. Helge Espe
Titre : Conseiller principal
Entité : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
Courriel : helge.espe@norec.no

Nom : M^me^ Marit Bakken
Titre : Directrice des programmes
Entité : Norec
Courriel : marit.bakken@norec.no

NOM DU PROJET : Développement de la microfinance pour améliorer les moyens de subsistance
PAYS/RÉGIONS : Éthiopie, Kenya, Norvège
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 17.9
SOUTENU PAR : Norec
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence de développement K-Rep (Kenya), Wasasa Microfinance Ltd. (Éthiopie)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hsRTZj

Le projet de développement One Gewog One Product (OGOP)

Renforcer les communautés rurales et améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs bhoutanais en vue de la réalisation de *Bhoutan* 2020 : Une vision de la paix, de la prospérité et du bonheur

Défi

Limités par un savoir-faire et une visibilité restreints, les agriculteurs bhoutanais n'avaient pas la possibilité de créer ni de développer des produits pouvant servir à d'autres fins commerciales que leur consommation domestique. En effet, il existait peu de possibilités économiques et peu d'emplois dans les zones rurales malgré l'abondance des ressources naturelles et la richesse de l'art, de l'artisanat et de la nourriture autochtones. Ainsi, le développement des produits agricoles locaux basé sur l'expérience thaïlandaise a été abordé par Sa Majesté Jigme Khesar Namgyel Wangchuck, Roi du Bhoutan, lors d'une audience accordée par Sa Majesté à la délégation du Ministère thaïlandais des affaires étrangères en 2014. Il s'agit de l'une des initiatives qui ont permis aux agriculteurs bhoutanais d'apprendre à améliorer leur productivité agricole et à moderniser leurs produits pour répondre aux besoins des marchés nationaux, et même internationaux.

Vers une solution

Afin de soutenir le Bhoutan dans ses efforts pour s'attaquer aux problèmes sous-jacents (réduction de la pauvreté, autonomie, amélioration des revenus et de l'emploi en milieu rural) reflétés dans la stratégie « Bhoutan 2020 : une vision de paix, de prospérité et de bonheur », la Thaïlande, par l'intermédiaire de l'Agence thaïlandaise pour la coopération internationale, a proposé deux modèles : le modèle de promotion du marché basé sur les ressources, qui a été convenu d'un commun accord et est devenu la base du projet One Gewog One Product (OGOP) Model I (2016-2019), et le modèle de promotion du marché basé sur l'attraction touristique, qui a par la suite été développé et appelé « Modèle de développement communautaire durable basé sur l'application de la philosophie de l'économie de suffisance pour les villages OGOP au Bhoutan », ou le projet OGOP Model II (2019-2022).

Le projet OGOP Model I a été mis en œuvre dans le but général d'améliorer les moyens de subsistance et d'augmenter les revenus des communautés rurales bhoutanaises. Il visait à développer des productions locales de qualité pour le marché local et international, conformément aux objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté) et 8 (Travail décent et croissance économique). Depuis la phase de formulation du projet, les parties prenantes des deux côtés, y compris les experts, les agences gouvernementales concernées et les communautés cibles au Bhoutan, se sont attachées à discuter et à partager des informations précieuses. Ces processus de consultation et de planification, qui s'appuyaient sur des approches participatives et axées sur la demande, ont duré près d'un an. En conséquence, le projet a été approuvé et mis en œuvre sur la base du modèle de promotion du marché basé sur les ressources, similaire au programme thaïlandais One Tambon One Product (OTOP). Lancé en 2001 dans le but d'éradiquer la pauvreté, le programme OTOP est demeuré l'une des principales initiatives de relance de l'économie locale thaïlandaise grâce à la promotion de l'esprit d'entreprise au niveau communautaire. Basé sur les meilleures pratiques et les solutions éprouvées de la Thaïlande, le projet, sous la direction du Queen's Project Office, a été consciemment étudié par les deux parties et donc adapté afin de répondre aux spécificités requises par le contexte bhoutanais.

Dans cette optique, le projet visait à fournir trois résultats : des produits OGOP de qualité, une amélioration des marchés pour les produits OGOP et une coopération accrue entre les communautés OGOP et les partenariats englobant des activités variées. Ces activités comprennent des ateliers, des visites d'étude, l'envoi d'experts et de volontaires, la fourniture d'équipements et de matériel, la publication et la promotion des projets OGOP, le marketing et la planification des activités, ainsi que le suivi et l'évaluation. En outre, les délégués bhoutanais ont également acquis une expérience pratique lors des foires annuelles de la ville OTOP qui se sont tenues en Thaïlande en 2017 et en 2018 et au cours desquelles les produits OGOP ont été présentés, attirant chaque année un grand nombre de visiteurs. En 2017, les produits OGOP ont été vendus pour un prix de l'ordre de 1,7 million de ngultrum (environ 29 900 dollars des États-Unis) à la foire de la ville. En outre, les produits OGOP ont été

© TICA

exposés sur les marchés mondiaux, notamment lors de la Semaine du Bhoutan à Delhi, en Inde, et du Forum mondial sur le commerce inclusif pour les pays les moins avancés à l'Organisation mondiale du commerce à Genève, en Suisse, qui s'inscrit dans la politique du « Bhoutan partout ».

Les réalisations du projet à ce jour sont remarquables en termes qualitatifs et quantitatifs, les résultats et les extrants dépassant les attentes des deux pays. En septembre 2019, 148 produits OGOP (48 de plus que l'objectif) et 65 produits innovants (30 de plus que l'objectif) ou nouveaux sur le marché bhoutanais ont été développés. Des publications sur la stratégie de commercialisation des produits OGOP ainsi que des lignes directrices et des normes ont été publiées. Les recettes provenant de l'exportation des produits OGOP, dont l'objectif se limitait à 2 millions de ngultrum, se sont en réalité élevées à 16,41 millions de ngultrum. **En effet, le nombre de groupes OGOP créés pour former un réseau de producteurs et de fournisseurs était de 72 par rapport à l'objectif de 60, et le nombre d'agriculteurs et d'employés autonomes créés (1 132) était de 1 032 par rapport à l'objectif de 100. Les revenus en espèces des producteurs OGOP se sont élevés à 30,32 millions de ngultrum (ou environ 0,32 millions de ngultrum de plus que l'objectif).** En outre, deux boutiques OGOP exploitées par le Queen's Project Office ont été créées à l'aéroport international de Paro et à Thimphou, tandis qu'une nouvelle boutique qui sera située dans le bazar artisanal de Thimphou est en cours de construction. En plus de ces indicateurs vérifiables, le projet a eu un effet positif inattendu : les enseignements tirés du développement des produits OGOP aident à fournir des recommandations pour les directives et normes existantes de l'Autorité de réglementation de l'agriculture et de l'alimentation du Bhoutan. Ils contribuent également à accroître la demande de matières premières locales, à savoir le miel et le sarrasin, et donc la production, ce qui contribue à stimuler l'économie locale.

Du point de vue thaïlandais, les enseignements tirés se sont renforcés mutuellement, et la Thaïlande a également acquis des idées et des solutions innovantes. En outre, ces réalisations, résultats et effets positifs soulignent l'effet multiplicateur que cette coopération pour le développement a apporté, malgré le court délai dans lequel elle s'est déroulée. Ils ont conduit à la mise en œuvre du projet OGOP Model II, qui a fait l'objet d'un suivi de la part du Bhoutan afin de s'appuyer sur les développements du projet Model I et d'étendre les avantages aux communautés rurales bhoutanaises plus larges. À cet effet, la philosophie de l'économie de suffisance est considérée comme un principe directeur dans la planification et la prise de décision, et dans la voie d'un développement communautaire autonome et durable, qui est conforme à l'approche du bonheur national brut du Bhoutan en matière de développement.

Contact :
Nom : M^me^ Charintip Yosthasan
Titre : Directrice, Service de la coopération thaïlandaise II
Entité : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères
Courriel : charintipy@hotmail.com

NOM DU PROJET : Le projet de développement « One Gewog One Product » (OGOP) entre le Royaume de Thaïlande et le Royaume du Bhoutan (OGOP Model I)
PAYS/RÉGIONS : Bhoutan, Thaïlande
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale, Ministère des affaires étrangères de Thaïlande
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 8.3, 8.5, 8.9
SOUTENU PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale, Queen's Project Office de Sa Majesté la Reine du Bhoutan
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence thaïlandaise de coopération internationale
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

La promotion de l'économie de suffisance et des entreprises dans le secteur agricole

Appliquer la philosophie de l'économie de suffisance pour les partenariats des objectifs de développement durable : Un exemple réussi de coopération triangulaire Sud-Sud et Thaïlande-Allemagne-Timor-Leste

Défi

Depuis son indépendance en 1999, le Timor-Leste est confronté à des défis en matière de développement sur tous les plans. L'une des priorités du pays est de réduire la pauvreté et d'améliorer la vie des Timorais. L'agriculture étant la principale source de revenus pour environ 80 % de la population du Timor-Leste, il est important d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs timorais afin de relever ces défis.

Pourtant, les agriculteurs timorais sont confrontés à de nombreux défis : par exemple, la plupart des agriculteurs ne possèdent pas les terres qu'ils cultivent. Ils ont en outre un accès limité aux technologies et aux pratiques nécessaires à une production agricole durable et efficace. L'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques est encore très répandue. La production agricole n'est pas suffisamment variée. Enfin, les pertes après récolte sont courantes, car les produits frais sont vendus directement sans être transformés.

Vers une solution

En 2003, la Thaïlande et le Timor-Leste ont signé un protocole d'accord sur la coopération économique et technique, reflétant la détermination de la Thaïlande à appuyer le développement du Timor-Leste dans divers domaines, notamment l'agriculture, dans lesquels la Thaïlande possède des connaissances techniques. La philosophie de l'économie de suffisance, définie et présentée par feu Sa Majesté Bhumibol Adulyadej, Roi de la Thaïlande, est au cœur du développement du pays depuis plus de 40 ans. Il s'agit de l'une des approches de substitution visant à réaliser les objectifs de développement durable que la Thaïlande partage avec la communauté internationale.

S'appuyant sur le protocole d'accord, la « Création d'un village modèle et d'un centre de transfert de technologie sur la base de la philosophie de l'économie de suffisance à Hera » faisait partie des projets lancés par l'Agence thaïlandaise de coopération internationale. Le projet a initié l'application de la philosophie de l'économie de suffisance comme moyen de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement durable à Hera, un sous-district situé à proximité de Dili.

Ce projet présente une caractéristique unique : il s'agit d'une combinaison de coopération Sud-Sud et triangulaire. La coopération bilatérale s'est déroulée de 2010 à 2015, avant d'être étendue et gérée dans le cadre trilatéral, le « Projet de promotion de l'économie de suffisance et des entreprises dans le secteur agricole entre la Thaïlande, l'Allemagne (GIZ) et le Timor-Leste » de 2016 à 2017.

Au cours de la première phase de la coopération bilatérale, un village modèle durable a été créé à Hera. Les efforts étaient axés sur l'amélioration des capacités des agriculteurs et des cultivateurs timorais en matière de pratiques nécessaires à une production agricole durable et efficace basée sur la philosophie de l'économie de suffisance, comme par exemple la culture de récoltes multiples, la production locale et l'utilisation d'engrais organiques, les aliments organiques pour animaux, l'aquaculture et la production à valeur ajoutée. La formation, dispensée par des experts thaïlandais à l'intention des agriculteurs timorais, notamment les jeunes agriculteurs prometteurs, a été organisée de manière proactive, favorisant la participation de la population locale pour promouvoir le sentiment d'appropriation.

Considérant la coopération triangulaire comme une forme innovante de coopération Sud-Sud qui peut aider à mobiliser efficacement les ressources et le savoir-faire de chaque partie impliquée et, ainsi, apporter de plus grands avantages en matière de développement que chaque partie agissant seule, la Thaïlande a cherché à renforcer encore le projet au moyen du partenariat trilatéral. L'Allemagne, par l'intermédiaire de l' Agence alle-

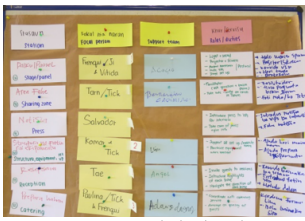

© Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA)

mande de coopération internationale (GIZ), a été invitée à se joindre au projet pour partager ses compétences techniques en matière de planification et de gestion efficaces grâce à des outils tels que la gestion axée sur les résultats.

Les sessions de formation conjointes ont été organisées pour promouvoir une compréhension holistique de la philosophie de l'économie de suffisance et de la gestion de projet grâce au concept de gestion axée sur les résultats. Les agriculteurs qui ont participé à la formation ont été encouragés à appliquer ces concepts à des actions concrètes, y compris l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan communautaire qui permettrait d'améliorer les produits champions qu'ils ont sélectionnés pour répondre aux demandes du marché. Il est intéressant de noter que plus de 60 % de la population du Timor-Leste est âgée de moins de 30 ans. Cette nouvelle génération active et plus jeune a apporté un potentiel et des possibilités d'idées et d'approches innovantes, comme en témoigne le point de vue de l'équipe et du coordinateur du projet.

Les avantages ont été doubles. Tout d'abord, **la coopération triangulaire a permis d'augmenter les revenus de certaines communautés rurales grâce à une plus grande productivité agricole et à des entreprises commerciales. Les participants au projet ont déclaré que leurs revenus avaient augmenté d'environ 50 %. Les coûts de production ont diminué à mesure qu'ils apprenaient à transformer les ressources locales en matériaux nécessaires à la production agricole, tels que les pesticides et les engrais organiques ; les revenus ont augmenté à mesure qu'ils apprenaient à mieux gérer et commercialiser l'agriculture**. Par ailleurs, non seulement les agriculteurs timorais ont eu l'occasion de se familiariser avec la planification et la gestion de projets à l'allemande, mais aussi les formateurs et les experts thaïlandais, qui ont pu appliquer ce concept à d'autres programmes de coopération pour le développement.

En outre, ces jeunes agriculteurs timorais se sont engagés à devenir des modèles pour les autres. Ils étaient désireux de partager leur compréhension globale de la philosophie de l'économie suffisante et de la méthodologie de gestion de projet ainsi que son application pratique dans le développement des entreprises, acquise grâce à leur expérience directe. Afin de garantir des résultats durables de cette coopération pour le développement, des ateliers et des activités de suivi ont été organisés pour élaborer un programme standard et des manuels sur la philosophie de l'économie de suffisance et la gestion axée sur les résultats. Ces programmes et ces manuels contribuent à garantir que le succès et les enseignements tirés du projet « Création d'un village modèle et d'un centre de transfert de technologie sur la base de la philosophie de l'économie de suffisance de Sa Majesté le Roi à Hera » puissent être reproduits dans d'autres régions. Avec le succès rencontré à Hera, le projet a ensuite été étendu à d'autres régions, à savoir Ulmera, Lihu et Metinaro.

Ce projet a permis d'atteindre non seulement l'objectif de développement durable 1, mais également les objectifs 2, 4, 6 et 17, grâce au partenariat trilatéral établi entre la Thaïlande, le Timor-Leste et l'Allemagne, tant au niveau officiel qu'au niveau individuel.

Contact :
Nom : Unité de la philosophie de l'économie de la suffisance et du développement
Entité : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères
Courriel : sepinfo.tica@gmail.com

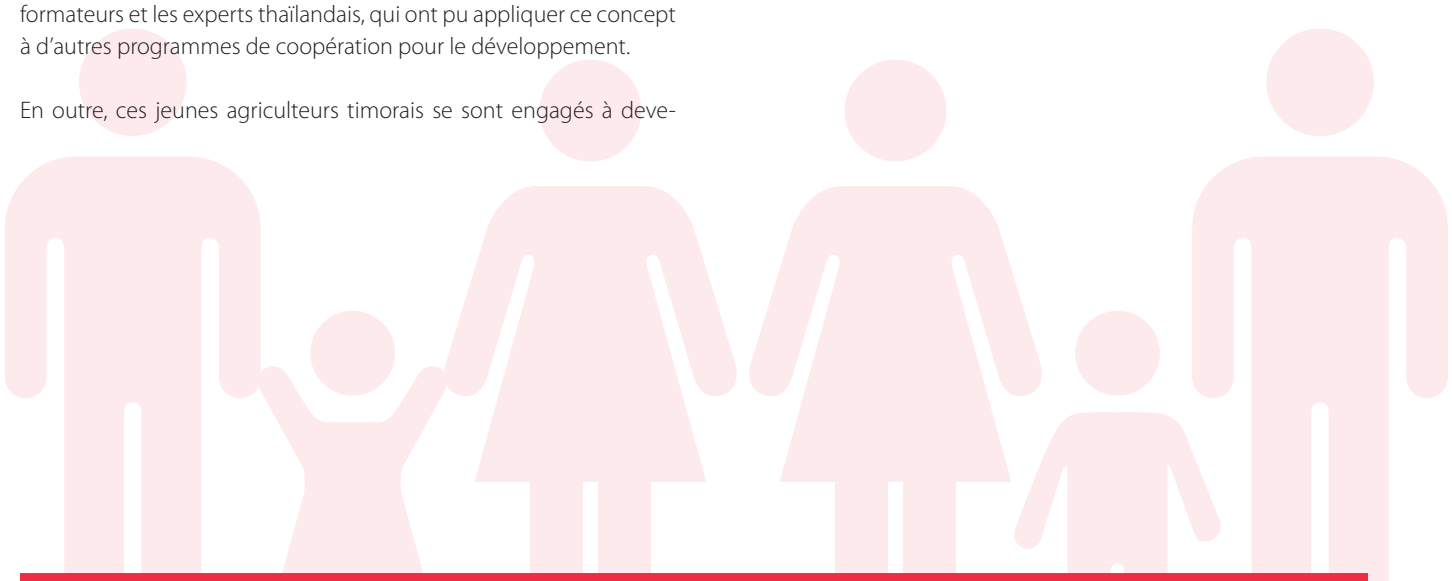

NOM DU PROJET : La promotion de l'économie de suffisance et des entreprises dans le secteur agricole
PAYS/RÉGIONS : Allemagne, Thaïlande, Timor-Leste
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale, Ministère des affaires étrangères de Thaïlande
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 4.4, 6.b, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale, Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence thaïlandaise de coopération internationale
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE :https://bit.ly/3hp0n3O

Le modèle de développement communautaire durable basé sur l'application de la philosophie de l'économie de suffisance à Sri Lanka

Utiliser la philosophie de l'économie de suffisance comme une approche alternative de développement

Défi

Bien que le taux de pauvreté locale ait continué à diminuer à Sri Lanka, le Gouvernement sri lankais estime qu'il est nécessaire de poursuivre les activités de développement axées sur le niveau des villages où vit la majorité de la population sri lankaise et parmi lesquels le niveau de pauvreté est élevé. Ces activités devraient également être davantage axées sur le marché au moyen de programmes d'entreprise efficaces. Dans le cas contraire, un retour à la pauvreté pourrait se produire.

À cette fin, le Gouvernement sri lankais a cherché à collaborer avec les pays de la région afin de tirer des enseignements de leurs meilleures pratiques. L'expérience de la Thaïlande en matière de développement de villages à économie de suffisance, dont les activités principales reposaient sur l'autonomisation des communautés, peut être appliquée au contexte de Sri Lanka dans le cadre de ses efforts pour obtenir des moyens de subsistance durables au niveau local et communautaire.

Vers une solution

Le « Modèle de développement communautaire durable basé sur l'application de la philosophie de l'économie de suffisance à Sri Lanka » relève le défi susmentionné après la visite d'étude effectuée par des délégués sri lankais de haut niveau sur différents sites de projets afin de faire la démonstration de l'application de la philosophie de l'économie de suffisance en Thaïlande au début de l'année 2016. C'est l'affinité culturelle inculquée par la philosophie bouddhiste (une base directrice de la philosophie de l'économie de suffisance) qui lie ces deux pays.

L'objectif général était d'améliorer la qualité de vie de trois communautés de Sri Lanka, à savoir le village de Delthota Pahalagama dans le district de Kandy, le village de Laksha Uyana dans le district de Polonnaruwa et le village de Wathupola dans le district de Puttalam, grâce au développement de produits locaux à valeur ajoutée, répondant ainsi également aux objectifs de développement durable 1 et 8. Les activités visaient à renforcer la position des leaders communautaires, à améliorer les produits locaux et à développer les marchés ainsi qu'un réseau d'organismes participants. Afin d'entretenir l'apprentissage des communautés et de pérenniser le projet, mais aussi de reproduire l'expérience de la Thaïlande, les centres locaux d'apprentissage ont été créés. Ils servent de centres de diffusion permettant de partager, de préserver et de mettre à profit les connaissances, les expériences et la sagesse locales pour les générations futures.

La philosophie de l'économie de suffisance repose sur les concepts de modération, de caractère raisonnable et de résilience, en vertu desquels les conditions de connaissance et d'intégrité sont les facteurs sous-jacents à la prise d'une décision raisonnable et résiliente. Dans cette optique, le projet a débuté par une activité visant à préparer un groupe de dirigeants à comprendre la philosophie de l'économie de suffisance et à acquérir des connaissances et des compétences pertinentes qui pourraient être appliquées à Sri Lanka. En 2017, ce groupe de 23 fonctionnaires sri lankais et de dirigeants choisis dans les communautés cibles ont participé à l'atelier « SEP S-M-A-R-T Mobilizing Team » (« Équipe de mobilisation SMART en matière de philosophie de l'économie de suffisance ») en Thaïlande. La démarche consistait à doter ces dirigeants du « SEP S-M-A-R-T » de la capacité de servir de « multiplicateurs » qui mèneraient des activités dans le cadre du plan de travail du projet dans leurs communautés respectives. L'atelier a débouché sur des plans de développement communautaire individuels qui ont été conçus et conclus par les participants eux-mêmes. De la même manière, les plans consistaient à partager avec leurs pairs dans les villages les connaissances acquises sur l'application de la philosophie de l'économie de suffisance dans le développement de compétences communautaires et génératrices de revenus durables qui étaient considérées comme nouvelles mais applicables dans le contexte sri lankais. Les participants avaient également l'intention de créer leur propre centre local d'apprentissage à l'avenir.

© TICA

L'Agence thaïlandaise de coopération internationale reconnaît les nombreux défis que l'application de la philosophie de l'économie de suffisance dans des projets de développement dans différents contextes pourrait poser. C'est pourquoi, depuis le tout début, le projet s'appuie fortement sur une approche participative et axée sur la demande, dans le but de créer chez les bénéficiaires un sentiment d'appropriation, afin d'assurer ses avantages et sa durabilité à long terme.

Selon les rapports de situation et une visite de suivi effectuée l'année suivante, en 2018, il a été noté que le Département du développement de Samurdhi à Sri Lanka avait pris l'initiative de guider les communautés et de leur fournir le soutien technique et financier supplémentaire nécessaire pour leur permettre de s'appuyer sur les idées que les participants avaient acquises lors de leur séjour en Thaïlande. Il a également été noté que le Département du développement de Samurdhi s'était efforcé d'établir des groupes de production. Pour tenir compte de ces initiatives, un autre atelier sur le développement communautaire basé sur la philosophie de l'économie de suffisance et sur le développement de compétences dans le domaine de la transformation des fruits et des aliments ainsi que de la couture a été organisé à Sri Lanka en 2019, auquel ont participé des villageois des trois communautés. Au cours de la dernière visite de suivi, au début de l'année 2020, **il a été constaté que divers groupes de production avaient été créés, contribuant à un revenu supplémentaire pour les ménages et, par conséquent, à une augmentation du statut social des bénéficiaires du projet. Ces groupes étaient actifs dans les domaines suivants : agriculture biologique, culture et élevage de poissons d'ornement à Polonnaruwa, production de desserts sri lankais, agriculture biologique et jardinage domestique, élevage, vêtements et articles divers à Kandy, et culture d'orchidées, de bananes et de sous-produits de la banane à Puttalum**. Les compétences acquises dans la production à valeur ajoutée d'aliments et de fruits ainsi que la couture, en particulier, les ont dotés d'un savoir-faire adéquat. Pour certaines femmes, le projet leur a permis de gagner un revenu supplémentaire pour leur famille ; avant qu'elles ne participent au projet, leurs maris étaient les seuls à gagner de l'argent. Bien que cet aspect n'ait pas été envisagé au départ, le projet a eu une incidence évidente sur l'autonomisation des femmes dans les sociétés rurales de Sri Lanka. L'un des facteurs clés du succès de ces réalisations se reflète dans le rôle important de facilitateur que joue le personnel du Département du développement de Samurdhi dans chaque localité pour mettre les gens en relation. Un autre enseignement tiré est que la complémentarité avec les politiques et les plans d'action nationaux a grandement contribué aux actions sur le terrain.

Observant le potentiel du projet et afin de répondre à la récente demande effectuée par Sri Lanka au sujet d'une formation supplémentaire concernant le centre local d'apprentissage dans le district de Polonnaruwa et d'un soutien à la création de celui-ci, la Thaïlande a accepté de prolonger la durée du projet d'un an et demi. L'objectif est de maximiser le potentiel des communautés et de tirer profit des réalisations accomplies à ce jour. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités des responsables du « SEP S-M-A-R-T » en matière de gestion des connaissances du centre local d'apprentissage. L'application de la philosophie de l'économie de suffisance sera également améliorée dans la planification et le marketing des entreprises afin de contribuer à réduire les risques associés lors de la prise des décisions respectives.

Contact :
Nom : M^me^ Orndaporn Pewngern
Titre : Deuxième secrétaire
Entité : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères
Courriel : or.pewngern@mfa.mail.go.th

NOM DU PROJET : Le modèle de développement communautaire durable basé sur l'application de la philosophie de l'économie de suffisance à Sri Lanka
PAYS/RÉGIONS : Sri Lanka, Thaïlande
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale, Ministère des affaires étrangères de Thaïlande
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 8.3, 8.5, 8.9
SOUTENU PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence thaïlandaise de coopération internationale, Département du développement de Samurdhi du Ministère de la femme, de l'enfance et de la sécurité sociale de Sri Lanka
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Amélioration de la qualité de vie des citadins, des retraités, des personnes âgées et des personnes handicapées grâce à des pratiques agricoles verticales hors-sol

Fournir une production agricole aux citadins, aux retraités, aux personnes âgées et aux personnes handicapées à domicile grâce à des pratiques de culture verticale hydroponique

© TIKA

Défi

Bien que la Bosnie-Herzégovine ait pris des mesures importantes en faveur du développement dans la période d'après-guerre, la pauvreté demeure un problème. Le taux de pauvreté rurale est plus élevé que le taux de pauvreté urbaine. Mais la situation des pauvres vivant dans les zones rurales est meilleure que celle des pauvres des villes parce qu'ils ont la possibilité de produire suffisamment pour nourrir leur famille. Le fonds de pension disponible en Bosnie-Herzégovine est depuis longtemps insoutenable, et la dette de l'État envers les citoyens retraités ne cesse d'augmenter ; 60 % des personnes âgées de plus de 65 ans ne perçoivent ni salaire ni pension de retraite. De plus, en raison de l'augmentation de la population âgée et de la malnutrition, le nombre de maladies chroniques augmente également, une situation qui met en péril le fonds de santé du pays.

Vers une solution

Le projet intitulé « Améliorer la qualité de vie des citadins, des retraités, des personnes âgées et des personnes handicapées grâce à des pratiques agricoles verticales hors-sol », qui bénéficie du soutien de l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), comptait initialement 50 personnes lors de la première phase de sa mise en œuvre en Bosnie-Herzégovine, avant d'être étendu à 500 personnes au cours de la deuxième année, après la mise en œuvre pilote dans cinq municipalités différentes. Le projet vise à soutenir les groupes défavorisés, à garantir l'accès des citadins à une alimentation saine et bon marché, et à soutenir les études universitaires. Les bénéficiaires sélectionnés pour participer au projet étaient des retraités, des personnes handicapées et des personnes âgées vivant dans les centres villes. Les bénéficiaires ont été régulièrement suivis par des universitaires de la faculté d'agriculture de l'Université de Sarajevo. Dans le cadre de ce projet, mis en œuvre sous la supervision des membres de la faculté d'agriculture de l'Université de Sarajevo qui ont œuvré en tant que consultants, des systèmes de culture hydroponique verticale ont été mis en place pour les familles. Au cours de la première saison, dix sortes de fruits et légumes ont été cultivés, dont des fraises, des laitues à feuilles colorées, des épinards, du basilic, des tomates et du céleri.

Dans un premier temps, un travail sur le prototype et de production d'essai a été réalisé avec le consultant du projet pour le système d'agriculture verticale, pendant une période de six mois. Après avoir obtenu de bons résultats de la production, des installations ont été mises en place pour les bénéficiaires pilotes. Dans la deuxième phase, un programme de formation, de suivi et de soutien à l'intention des bénéficiaires a été élaboré et lancé par l'Université de Sarajevo, et le guide de mise en œuvre de la production a été distribué aux utilisateurs du projet après la formation. Au stade final, l'Université de Sarajevo a élaboré un plan de développement et de diffusion du système, en fonction des résultats et des données statistiques obtenus après un an de mise en œuvre du projet.

Les résultats obtenus lors des premières applications ont permis de diffuser efficacement le projet, lequel a été étendu à d'autres municipalités qui communiquaient avec l'équipe de projet de la faculté d'agriculture de l'Université de Sarajevo.

L'avantage de ce système est qu'il fournit de nouveaux systèmes de production agricole verticaux et denses, en particulier pour les petites zones. Il élimine le problème des zones d'accès restreint pour l'agriculture en milieu urbain et peut être utilisé dans des zones telles que les balcons, les abords des maisons, les petites serres et les terrasses. Par exemple, le rendement à atteindre dans une zone ouverte de 10 m^2 est obtenu à partir d'une zone de 1 m^2 à l'aide de systèmes d'exploitation verticale. Grâce à ce système, environ 40 plants de fraises sont plantés sur une planche de 2 m sur 30 cm sur une surface de 1 m^2, avec un rendement minimum de 12 kg, par rapport au même nombre de plants de fraises sur une surface ouverte de 10 m^2. Avec les systèmes agricoles

verticaux, les besoins alimentaires d'une famille peuvent être satisfaits en utilisant seulement 18 m^2. Le projet vise à créer une durabilité économique à long terme pour les groupes socialement défavorisés. La durée d'utilisation du système est de dix ans au minimum. Les avantages du projet peuvent être énumérés comme suit :

- **il permet d'accéder à des produits agricoles à des coûts plus abordables ;**
- **il soutient la production de produits frais à domicile ;**
- **il évite le recours aux pesticides et aux conservateurs de plantes ;**
- **il permet de combiner les activités agricoles avec les tâches ménagères ;**
- **il est adapté aux personnes handicapées ou moins mobiles ;**
- **les jardins construits en milieu urbain et en appartements contribuent à réduire la pollution environnementale, créent des habitats biologiques et servent d'isolation naturelle, ce qui permet de réduire les coûts de chauffage et de climatisation en hiver et en été.**

L'expérience des universitaires et des praticiens de l'Université de Sarajevo engagés dans le projet peut être reproduite par d'autres parties prenantes qui demandent l'élimination du déficit de production agricole créé par l'urbanisation ainsi qu'une augmentation de la qualité de vie urbaine. L'appropriation locale sera l'élément le plus important pendant la mise en œuvre du projet en fonction des conditions et de la mise en œuvre locales.

Contact :
Nom : Département de l'élaboration des stratégies
Entité : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
Courriel : sgdb@tika.gov.tr
Téléphone : + 90 312939 70 00

NOM DU PROJET : Amélioration de la qualité de vie des citadins, des retraités, des personnes âgées et des handicapés grâce à des pratiques agricoles verticales hors-sol : Fournir une production agricole aux citadins, aux retraités, aux personnes âgées et aux personnes handicapés à domicile grâce à des pratiques de culture verticale hydroponique
PAYS/RÉGIONS : Bosnie-Herzégovine, Turquie
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 1.a, 8.1, 8.9, 9.4, 11.a, 12.2, 12.3
SOUTENU PAR : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Municipalités de Stari Grad, Centar, Novi Grad, Novo Sarajevo et Mostar en Bosnie-Herzégovine, et faculté d'agriculture de l'Université de Sarajevo
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34s8icL

YouthConnekt Africa : un programme d'autonomisation des jeunes en Afrique

Connecter la jeunesse africaine pour une transformation socio-économique

Défi

Au cours des dernières décennies, l'Afrique a connu un développement technologique et économique rapide, créant de nouvelles opportunités pour des millions de personnes sur tout le continent. Cependant, avec plus de 226 millions de personnes âgées de 15 à 24 ans, l'Afrique possède la population la plus jeune et présente et le taux de chômage des jeunes le plus élevé (60 %) au monde.

Le manque de perspectives d'emploi, les faibles niveaux d'éducation et de compétences, combinés à un accès limité aux services de santé sexuelle et procréative, ont débouché sur une génération de jeunes peu associés au marché du travail officiel. Cependant, la jeunesse africaine pourrait représenter un atout important pour une croissance durable si la transition démographique (caractérisée par une augmentation de la population en âge de travailler) était correctement exploitée.

Vers une solution

YouthConnekt est un programme d'autonomisation des jeunes qui a été lancé au Rwanda en 2012 et qui est actuellement déployé dans toute l'Afrique. Avant d'acquérir une dimension continentale en 2017, YouthConnekt a été lancé par le Gouvernement du Rwanda par l'intermédiaire du Ministère de la jeunesse et des technologies de l'information et de la communication en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en tant qu'initiative à multiples facettes visant à fournir une réponse globale aux nombreux défis auxquels les jeunes sont confrontés. Il vise à mettre les jeunes en contact avec leurs pairs et avec des modèles, à développer leurs compétences et à leur donner accès au financement et à l'entrepreneuriat.

YouthConnekt adopte une « approche de plateforme » pour résoudre les problèmes complexes en matière de développement et rassemble un large éventail de parties prenantes, y compris des chefs d'État, des chefs d'entreprise, des partenaires de développement et la société civile, afin de répondre aux multiples besoins des jeunes tout en les impliquant pleinement dans le processus d'élaboration de solutions. Plus précisément, le PNUD et le Ministère de la jeunesse et de la culture coordonnent l'ensemble du projet, tandis que les autorités de district et le Conseil national de la jeunesse recensent les jeunes innovateurs. Le coaching et le renforcement des capacités en matière de compétences entrepreneuriales sont soutenus par des organisations de la société civile et par des institutions publiques (par exemple, la Fondation pour le développement des entreprises). Le jury du concours est également représenté par des institutions publiques (Conseil rwandais de développement, Organisme rwandais de coopération, entre autres), par le secteur privé (principalement des banques), par la société civile (Akilah Institute) et par des partenaires de développement (par exemple le PNUD). Le financement initial ou l'appui financier est fourni et géré par le secteur privé (Brasseries et Limonaderies du Rwanda, Banque de Kigali, Tigo), et par des organisations de la société civile (World Vision, Techno Serve, DOT, entre autres). YouthConnekt est une grande manifestation de partenariat en faveur d'objectifs communs.

Voici quelques-uns des résultats du projet :

- Le dialogue YouthConnekt vise à fournir une plateforme permettant aux jeunes d'aborder les dimensions de l'unité et de la réconciliation sur la base de la vérité et de la confiance.
  Résultats/Incidence (depuis 2013) : Plus d'un million de jeunes du Rwanda et de l'étranger ont participé au projet.
- YouthConnekt Hangout utilise Google+ Hangout et d'autres technologies pour mettre les jeunes en contact avec des modèles, des ressources, des compétences et des possibilités socio-économiques.
  Résultats / incidence (depuis 2013) : Vingt sessions de YouthConnekt Hangout, auxquelles 13 000 jeunes ont participé, ont été organisées sur différents sujets.
- La convention YouthConnekt est une manifestation annuelle qui permet aux jeunes de tout le pays de discuter de leur développement et de leurs innovations et de présenter leurs réalisations.

© PNUD

Résultats/Incidence (depuis 2012) : Environ 24 000 jeunes ont participé à la convention et ont partagé leurs idées.

- Le programme YouthConnekt Month & Holiday se caractérise par des activités menées par des jeunes qui sont innovantes et qui ont une incidence positive sur la société tout en sensibilisant les communautés à la contribution des jeunes à l'édification de la nation.
  Résultats/Incidence (depuis 2012) : **Plus de quatre millions de jeunes ont participé aux activités de YouthConnekt Month. Ils ont construit trente maisons pour des familles vulnérables, travaillé à la réhabilitation de 789 maisons et à la plantation d'un million d'arbres dans tout le pays.**
- YouthConnekt Champions vise à saluer les jeunes talents et à récompenser les réalisations extraordinaires des jeunes à la pointe des entreprises innovantes et des innovations sociales et civiques. Ce programme reconnaît également les efforts institutionnels importants déployés pour promouvoir l'emploi des jeunes.
  Résultats/Incidence (depuis 2015) : Trois champions et sept jeunes talents ont été récompensés.
- Le camp de formation et le prix YouthConnekt visent à encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Trois des meilleurs innovateurs de tout le pays sont formés au développement des entreprises et se voient offrir la possibilité de présenter leurs projets à des investisseurs potentiels.
  Résultats/Incidence (depuis 2012) : Plus de 1 200 jeunes innovateurs ont été formés grâce aux camps de formation, ce qui a permis de créer plus de 10 000 emplois.
- Le Sommet YouthConnekt Africa est une réunion annuelle qui met en relation des jeunes de tout le continent. Il offre une plateforme à tous les partenaires impliqués dans le développement de la jeunesse afin de mettre en synergie les efforts en matière de politiques, de programmes et de partenariats qui relieront les jeunes pour une transformation continentale.
  Résultats/Incidence (depuis 2017) : trois éditions du sommet ont été organisées en collaboration avec le gouvernement du Rwanda, le PNUD, l'Union africaine, la Banque africaine de développement, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée et d'autres partenaires, notamment des organismes des Nations Unies, des entreprises du secteur privé, des donateurs et des organisations non gouvernementales. Le Sommet YouthConnekt Africa 2019 a rassemblé 10 000 participants provenant de 91 pays, ce qui en fait la plus grande manifestation panafricaine de la jeunesse à ce jour.

En termes de durabilité, plus de vingt partenariats ont été établis avec le Gouvernement, les partenaires de développement, la société civile, le monde universitaire et les organisations du secteur privé (Liquid Telecom, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, les organismes des Nations Unies, Higher Life Foundation, Steward Bank, Agence allemande de coopération internationale (GIZ), l'Agence japonaise de coopération internationale). Par exemple, en 2019, le Ministère rwandais de la jeunesse, le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ont signé un accord de partenariat avec l'Agence de coopération internationale de la République de Corée pour soutenir l'élargissement de l'initiative YouthConnekt au Rwanda au moyen d'un programme de quatre ans (2019-2022).

YouthConnekt Africa fournit un soutien technique considérable pour forger des partenariats efficaces, concevoir des mécanismes de mise en œuvre, aider à la mise en œuvre des politiques et des systèmes, et développer les capacités institutionnelles pour que les programmes nationaux de YouthConnekt Africa soient opérationnels et remplissent son mandat. Grâce au réseau YouthConnekt Africa, des partenariats sont établis entre les initiatives YouthConnekt Africa nationales pour apprendre, reproduire et mettre en œuvre les bonnes pratiques et les initiatives pertinentes qui améliorent la vie des jeunes.

Inspirés par les réalisations de l'initiative YouthConnekt Rwanda, plusieurs autres pays africains et les bureaux nationaux du PNUD ont manifesté un vif intérêt pour connaître et reproduire son modèle dans leurs pays respectifs. En conséquence, YouthConnekt s'est étendu au-delà du Rwanda à dix-sept pays africains (Cabo Verde, Cameroun, République du Congo, République démocratique du Congo, Éthiopie, République de Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Madagascar, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Zambie et Zimbabwe), tandis que de nombreux autres pays se trouvent à un stade avancé du lancement des programmes nationaux YouthConnekt.

Contact :
Nom : M. Qamer Jatoi
Titre : Spécialiste du programme YouthConnekt Africa
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement, Rwanda
Courriel : Qamer.jatoi@undp.org

NOM DU PROJET : YouthConnekt Africa
PAYS/RÉGIONS : Cameroun, Cabo Verde, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Madagascar, Rwanda, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1., 1.2, 1.4, 4.3, 4.4, 4.7, 5.1, 5.5, 5.6, 8.2, 8.3, 8.4.2, 8.5, 8.6, 9.2, 9.3, 9.3.1, 9.b, 10.1, 10.3, 13.2, 13.3, 16.1, 16.2, 16.7, 17.11, 17.12, 17.17
Soutenu par : Programme des Nations Unies pour le développement, Agence de coopération internationale de la République de Corée, Banque africaine de développement, Union africaine, Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère de la jeunesse, Gouvernement du Rwanda
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2012-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.youthconnektafrica.org

Institutionnalisation renforcée du développement local participatif et de la prestation de services

Renforcer le réseau de développement piloté par la collectivité de l'Afrique francophone

© Banque mondiale

Défi

En réponse aux défis de la pauvreté, de la fragilité et de la faible gouvernance, les gouvernements du Cameroun, de la Guinée et du Sénégal poursuivent une stratégie de décentralisation, qui renforce le contrat social entre l'État et les citoyens. La décentralisation est axée sur l'amélioration de la fourniture de services et d'infrastructures de base, la promotion de l'appropriation locale et l'utilisation plus efficace et plus équitable des ressources. Conformément à leurs cadres de partenariat par pays respectifs, chacun de ces gouvernements a entrepris des projets appliquant une approche de développement piloté par la collectivité afin de promouvoir les processus de développement local participatif. En impliquant plus activement et plus directement les communautés locales, les approches participatives des projets en matière de développement local soutiennent les investissements visant à réduire la pauvreté, permettent d'éviter l'accaparement des ressources par les élites et favorisent la responsabilité et la cohésion sociale.

Bien que les gouvernements aient grandement réussi à fournir des services et à promouvoir une gouvernance ascendante et transparente au niveau des projets, ils ont eu des difficultés à définir comment : i) institutionnaliser les modalités financières et administratives ascendantes ; ii) consolider le renforcement des capacités des autorités locales ; et iii) promouvoir la coordination et l'appropriation des parties prenantes aux différents niveaux de gouvernement. Il est impératif de résoudre ces questions pour obtenir une incidence et un élan durables en faveur de la vision de leur pays en matière de décentralisation. Le défi consistait également à assurer un transfert réussi des compétences vers les collectivités locales ainsi qu'une gestion saine des finances publiques.

Vers une solution

En raison des barrières linguistiques, les gouvernements du Cameroun, de la Guinée et du Sénégal ont un accès limité aux meilleures pratiques internationales en matière de décentralisation. Comme ces pays présentent des contextes et des défis de décentralisation similaires, il a été jugé qu'un échange de connaissances entre ceux-ci constituait une bonne approche. L'échange était particulièrement opportun car les gouvernements cherchaient à institutionnaliser leurs modèles financiers et administratifs ascendants dans le cadre des projets en cours financés par la Banque mondiale (bien qu'avec des niveaux de maturité différents).

L'initiative a débuté par trois vidéoconférences avec les équipes de projet des trois pays, des spécialistes techniques de la Banque mondiale et d'autres partenaires tels que l'Agence française de développement et l'Institut pour l'efficacité de l'État. Ces vidéoconférences couvraient les stratégies opérationnelles des projets et incluaient des discussions techniques approfondies sur l'engagement des citoyens, le transfert fiscal et les besoins en capacités pour les approches relatives au développement piloté par la collectivité ainsi qu'à la centralisation. Ces sujets ont été sélectionnés sur la base des préférences des participants indiquées dans le cadre d'une enquête en ligne menée précédemment. Les trois vidéoconférences ont permis de mener des échanges dynamiques sur la mise en œuvre effective des mécanismes de mobilisation des citoyens et sur les solutions de substitution visant à institutionnaliser les bonnes pratiques.

Les vidéoconférences ont été suivies de visites d'étude entre le Cameroun et la Guinée, ce qui a permis aux deux pays de nouer des liens plus personnels et de se livrer à des discussions politiques et techniques directes et plus approfondies.

Après les visites d'étude, les gouvernements et les équipes de projet ont poursuivi leurs discussions techniques sur le financement axé sur le rendement afin de soutenir davantage cet effort, ainsi que sur la base de données des projets, qui serait institutionnalisée au-delà du projet, et sur le soutien nouvellement élargi aux communes urbaines (puisque le projet précédent se concentrait uniquement sur les communes rurales). Une évaluation des outils et des mécanismes de mobilisation communautaire utilisés dans le cadre des projets ciblés a été préparée

pour renforcer davantage la pratique en se basant sur l'expérience de l'Afrique francophone dans l'institutionnalisation des modèles de développement piloté par la collectivité.

Apprendre de l'expérience de chacun en matière de développement piloté par la collectivité a permis aux participants de comprendre les leçons pratiques, les possibilités d'institutionnaliser des modèles ascendants, et l'avancement stratégique d'une vision de décentralisation à long terme. En outre, les participants sont devenus mieux équipés pour introduire des réformes en faveur de l'inclusion sociale des groupes de population vulnérables et défavorisés tels que les populations autochtones, les rapatriés, les réfugiés et les femmes. L'échange a notamment permis au Cameroun de tirer des enseignements de l'utilisation robuste des mécanismes de mobilisation des citoyens par la Guinée ; le Gouvernement camerounais est maintenant désireux de les adapter pour améliorer ses propres processus participatifs. En outre, le Cameroun a reconnu que le recours par la Guinée à la budgétisation participative et aux programmes d'investissement annuels élaborés par la communauté peut s'avérer très efficace pour promouvoir l'appropriation et la responsabilité de la communauté dans la mise en œuvre des plans de développement local.

De même, la Guinée a recensé les moyens d'améliorer l'action visant à renforcer les pratiques participatives et l'institutionnalisation, y compris le renforcement des outils de mobilisation des citoyens. Sur la base des expériences du projet d'appui au programme de développement communautaire au Cameroun, la Guinée a été sensibilisée à l'importance de fournir des infrastructures de soutien de base (par exemple, des ordinateurs, des kits solaires et des motos) aux administrations locales pour une gestion efficace des microprojets communautaires. La Guinée a également été très inspirée par les exemples du Cameroun, où la communauté a élaboré collectivement des solutions autochtones pour répondre aux défis locaux. Par exemple, le manque de financement des administrations locales pour un pont a été résolu par une communauté au Cameroun grâce à la mise en commun des ressources. Ainsi, en renforçant l'appropriation par les communautés et en encourageant l'engagement civique, la Guinée tient à lancer une évaluation et à mettre en œuvre de nouvelles approches programmatiques pour promouvoir des solutions autochtones dans les communautés.

Principaux enseignements tirés :

- Les outils de mobilisation des citoyens tels que la budgétisation participative et le suivi ainsi que l'évaluation participatifs peuvent être très efficaces pour promouvoir l'appropriation et la responsabilité de la communauté dans la mise en œuvre durable des plans de développement local.
- La planification budgétaire au niveau local doit éclairer la préparation du budget national d'investissement public pour une utilisation plus optimale des ressources nationales.
- Le suivi des dépenses budgétaires locales et les données socio-économiques pertinentes sont des fonctions stratégiques pour parvenir à une meilleure prise de décision politique, à un meilleur rapport coût-efficacité et à une plus grande visibilité afin de faire progresser le programme de décentralisation.
- La qualité des investissements dans le développement local est grandement améliorée par l'implication des ministères de tutelle, des services décentralisés de l'État et des agences techniques concernées dans les processus de planification participative. Cela renforce l'appropriation, la responsabilité et la mobilisation des ressources.
- La promotion de solutions autochtones aux problèmes de développement local peut non seulement permettre de contourner les contraintes budgétaires, mais aussi favoriser l'engagement civique.
- Le renforcement des capacités techniques locales, en particulier des jeunes de la communauté, est essentiel pour soutenir les efforts visant à institutionnaliser le développement local ascendant et la décentralisation.

En s'appuyant sur ce réseau, les gouvernements ont l'intention de continuer à partager les connaissances sur les pratiques de décentralisation participative au moyen de réunions régulières par vidéoconférence organisées à l'intention des praticiens du développement piloté par la collectivité et des équipes de mise en œuvre des projets.

Plusieurs actions concrètes sont déjà en cours. Par exemple, l'équipe de Guinée obtient des budgets spécifiques pour fournir l'infrastructure de base aux administrations locales et mène une évaluation des outils de mobilisation des citoyens. L'équipe camerounaise a organisé un atelier de sensibilisation des parties prenantes aux approches participatives du projet et étudie les moyens d'améliorer la participation des autorités locales, des principaux ministères de tutelle et des agences techniques aux processus de planification participative.

Contact :
Nom : M. Laurent Porte
Titre : Gestionnaire de programme, mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences
Entité : Banque mondiale
Courriel : lporte@worldbank.org

NOM DU PROJET : Institutionnalisation renforcée du développement local participatif et de la prestation de services
PAYS/RÉGIONS : Cameroun, Guinée, Sénégal
SÉLECTIONNÉ PAR : Banque mondiale
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 10.2, 16.7, 17.9
SOUTENU PAR : Mécanisme Sud-Sud de la Banque mondiale
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Gouvernement du Cameroun, de la Guinée et du Sénégal, Banque mondiale, Agence française de développement
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/31m0DuK

Réduction de la pauvreté grâce à l'enseignement professionnel caritatif

Donner aux jeunes issus de milieux défavorisés les moyens de se construire un avenir meilleur en leur offrant un enseignement professionnel de qualité et adapté

Défi

Pendant près de trois décennies de guerre civile, de 1975 à 2002, l'Angola a dû faire face à des défis économiques et sociaux, au déplacement de millions de personnes et à la destruction de l'ensemble de ses infrastructures. Pour reconstruire l'infrastructure du pays et relancer son économie, les travailleurs qualifiés sont très demandés dans diverses industries. Cependant, la plupart des Angolais n'ont jamais vécu dans un environnement pacifique et stable pendant ce conflit civil prolongé, ni eu accès à l'éducation et aux opportunités d'emploi. Plus précisément, aucun des potentiels de la jeune génération, qui était prisonnière des troubles et de la pauvreté, n'a été développé.

Pour résoudre ce problème, l'enseignement professionnel s'avère être une approche efficace pour réintégrer les jeunes dans la vie active, sur la base des bonnes pratiques de l'école professionnelle BN (BNVS) en Chine.

Vers une solution

Cette initiative vise à permettre aux jeunes âgés de 17 à 24 ans issus de familles pauvres en Angola d'accéder à des activités caritatives, à l'enseignement professionnel et à des possibilités d'emploi. En maîtrisant des aptitudes professionnelles et en acquérant des compétences en matière d'employabilité, ils peuvent contribuer à sortir leur famille de la pauvreté et à façonner leur propre avenir.

L'école professionnelle BN (BNVS) a été créée à Beijing en 2005. Il s'agit de la première école professionnelle chinoise à but non lucratif et gratuite au niveau du deuxième cycle du secondaire. C'est également l'école ciblée qui est subventionnée par le projet « Espoir » de la Fondation chinoise pour le développement de la jeunesse et par le Fonds de formation professionnelle de celui-ci. Depuis sa création, l'école professionnelle BN expérimente une approche holistique de l'éducation de la personne dans son ensemble et un programme d'études novateur. L'accent est mis non seulement sur les compétences techniques pour garantir un emploi immédiat, mais aussi sur les aptitudes non techniques orientées vers le développement tout au long de la vie pour aider les jeunes à s'intégrer pleinement dans la société et à réussir en tant que citoyens.

En 2014, l'école professionnelle BN Angola a été créée à Luanda avec le parrainage de CITIC Construction Co. Ltd, une entreprise chinoise, la Fondation chinoise pour le développement de la jeunesse et le conseil scolaire de l'école professionnelle BN. CITIC Construction fournit un soutien financier et matériel, et l'école professionnelle BN propose un système efficace qui intègre son modèle de gestion caritative et ses concepts d'éducation.

L'école professionnelle BN travaille activement avec le Gouvernement et le secteur public angolais pour promouvoir la participation et la mobilisation locales. Elle coopère également étroitement avec les entreprises locales pour offrir aux étudiants une formation axée sur l'emploi avec des cours conçus en fonction de la demande du marché, ce qui contribue également à garantir un emploi immédiat après l'obtention du diplôme. Au tout début, seules des formations en génie électrique, mécanique et de la construction étaient proposées à l'école. Toutefois, un cours sur les services d'accueil a été proposé par la suite pour inciter d'autres étudiants à participer et leur donner les moyens d'être indépendants et de changer leur propre destin grâce à l'éducation et à la formation.

Les équipes d'enseignement et de gestion ont également été mises en place grâce à une étroite collaboration avec de multiples canaux du secteur des entreprises. Seuls deux des douze employés à plein temps du campus angolais sont chinois ; ils sont essentiellement chargés de la gestion de l'école et de la communication avec le

© École professionnelle BN

siège. L'intégration des talents et des ressources locaux assure la localisation de la pratique de l'école professionnelle BN pour répondre aux besoins des groupes ciblés et contribue efficacement au développement de la communauté.

Outre la coopération avec le Gouvernement et le secteur privé, l'école professionnelle BN approche activement les organisations philanthropiques locales et les bénévoles pour assurer un développement durable et une incidence importante. L'école a établi une bonne relation de coopération avec la Fondation Lwini, fondée par la Première Dame d'Angola.

Afin d'améliorer continuellement la qualité de la reproduction, l'école professionnelle BN a développé le système d'information en ligne « BN Tree », qui couvre toutes les activités des écoles à l'aide d'une base de données complète et applique la philosophie de la chaîne d'approvisionnement en matière de gestion de l'éducation. Des réunions annuelles de formation et d'administration sont également organisées pour fournir à l'équipe des connaissances et un soutien mis à jour.

À ce jour, l'école professionnelle BN a reproduit ses meilleures pratiques dans le monde entier, avec des campus établis à Beijing, Chengdu, Dalian, Sanya, Wuhan, Yinchuan, Zhengzhou, Lijiang, Meizhou et Leishan, en Chine, et en Angola, en Afrique. La pratique en Angola est un effort conjoint de l'école professionnelle BN et du Gouvernement angolais ainsi que des entreprises et des communautés locales. **En mars 2020, 380 jeunes avaient obtenu leur diplôme de l'école professionnelle BN Angola, dont 95 % ont trouvé un emploi dans leur localité.**

L'école professionnelle BN, qui fonctionne depuis 15 ans, a été reconnue comme l'une des « meilleures pratiques en matière de réduction de la pauvreté dans le monde » par la campagne de 2018 organisée conjointement par la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, le Centre international chinois de réduction de la pauvreté et quatre autres organisations non gouvernementales (ONG) internationales.

Contact :
Nom : M. Bo Wen
Titre : Directeur
Entité : École professionnelle BN
Courriel : wenbo@bnvs.cn

NOM DU PROJET : Réduction de la pauvreté grâce à l'enseignement professionnel caritatif
PAYS/RÉGIONS : Angola, Chine
SÉLECTIONNÉ PAR : École professionnelle BN
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 4.3
SOUTENU PAR : CITIC Construction Co., Ltd. (entreprise chinoise)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : École professionnelle BN
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE :www.bnvs.cn

Le projet « Double One » : Le programme conjoint Tanzanie-Chine pour le renforcement du système d'intensification du travail du maïs dans la région de Morogoro

Utiliser l'expérience chinoise pour remédier à la faiblesse de la production, de la productivité et de l'ajout de valeur

© CISSCA, Université agricole de Chine

Défi

La République-Unie de Tanzanie a maintenu une croissance économique relativement stable et élevée au cours de la dernière décennie, avec un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) légèrement supérieur à 7 % en 2018. Toutefois, le secteur agricole connaît une croissance inférieure à celle de l'économie globale et bien en deçà de l'objectif souhaité d'au moins 6 % par an. Le taux de croissance agricole est demeuré faible, avec une augmentation moyenne d'environ 3 % au cours de la période 2006-2016, ce qui n'a pas permis d'atteindre les objectifs pour 2025 de la Vision de la Tanzanie pour le développement, qui visent à réduire la pauvreté et à améliorer les moyens de subsistance. Compte tenu de la situation actuelle, le Gouvernement, en collaboration avec ses partenaires de développement, a cherché à réorganiser le secteur agricole, en particulier le sous-secteur des cultures. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement pour promouvoir la production et la productivité des cultures, des difficultés subsistent en ce qui concerne l'accès des agriculteurs aux technologies et aux services qui améliorent la productivité, l'ajout de valeur et les marchés fiables. Cela a eu pour conséquence que les produits de base n'ont pas atteint les objectifs souhaités, tels que définis dans le programme de développement du secteur agricole.

Vers une solution

Le programme conjoint Tanzanie-Chine de renforcement du système d'intensification du travail du maïs dans la région de Morogoro, ou projet « Double One » *(Qian Hu Wan Mu)*, vise à une interaction efficace entre quatre niveaux d'administration, les institutions de recherche, y compris les universités, et les agriculteurs ciblés, afin de créer des solutions de développement communautaire adaptées à la situation, qui ont pour objectif d'améliorer la productivité du maïs, les revenus, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance. Cette solution vise à répondre aux objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim « zéro ») et 7 (Énergie propre et d'un coût abordable).

Le système de gestion publique fondé sur le mérite visant à améliorer les performances du personnel agricole local a été établi, mis à l'essai et éprouvé au moyen de l'introduction d'incitations axées sur le rendement à l'intention des agents de vulgarisation.

La capacité de l'administration régionale et des conseils de district à soutenir le développement agricole dans leurs domaines de compétence a été renforcée grâce à diverses activités de renforcement des capacités, telles que la formation et une communication efficace par l'intermédiaire de WeChat. En outre, les liens entre les administrations centrales et locales, les universités et les communautés rurales ont été renforcés.

Des technologies appropriées à faible coût et à faible apport de capitaux ont été définies et introduites dans des villages cibles en vue de leur adoption, soutenues par une recherche-action participative et une formation centrée sur les agriculteurs.

Dans l'ensemble, les résultats montrent que l'équipe de gestion du projet de Morogoro, les sept conseils de district participants et les bénéficiaires cibles ont utilisé efficacement les fonds du projet de l'Université agricole de Chine et de l'Institut chinois de coopération Sud-Sud en agriculture, avec un taux de réussite de près de 100 %, ce qui a permis d'atteindre pleinement les objectifs du projet.

Le projet est véritablement opérationnel dans les dix villages prévus, et couvre 1 432 agriculteurs cibles (environ 72 % de réalisation sur les 2 000 agriculteurs prévus) cultivant 1 432 acres, soit 580 hectares

(80 % de réalisation par rapport à l'objectif global de 1 800 acres, soit 729 hectares, ou 10 000 mus). Le projet recourait au système innovant de gestion publique fondé sur le mérite et appelait au renforcement du partenariat entre les différentes parties prenantes clés, à savoir : les universités, les administrations (centrale et locales), les instituts de recherche ainsi que les agriculteurs et les communautés locales. Il est apparu que le projet a contribué directement à la réalisation de l'objectif du Programme II de développement du secteur agricole de la Tanzanie (ASDP II), qui consiste à améliorer la productivité des chaînes de valeur des produits de base prioritaires, et en particulier de la culture du maïs. En outre, la mise en œuvre du projet a été intégrée dans les circonstances locales et dans le contexte socio-économique, tout en mettant l'accent sur l'utilisation des ressources ou des intrants disponibles localement.

La durabilité des interventions du projet a été assurée en utilisant efficacement les structures, les systèmes et les procédures des administrations centrale et locales existantes, et en veillant à ce que les quatre niveaux d'administration s'acquittent de leurs tâches avec diligence, en s'appuyant sur une utilisation efficace du système de gestion publique fondé sur le mérite. En outre, la durabilité des interventions du projet a été renforcée par l'accent mis sur l'utilisation des ressources disponibles localement et sur les besoins prioritaires des bénéficiaires ainsi que sur les contraintes, les possibilités et les menaces inhérentes à leur environnement socioculturel, politique et économique. La compatibilité des interventions du projet avec les systèmes socioculturel et économique des bénéficiaires a renforcé l'enthousiasme et l'appropriation de ces derniers, et donc la durabilité des interventions.

Comme le projet a été véritablement opérationnel dans les dix villages prévus, couvrant 1 432 agriculteurs cibles, les bonnes pratiques peuvent être étendues plus largement en Tanzanie, où il existe une équipe de gestion efficace dotée d'une expertise académique composée de parties prenantes au sein de la direction de l'administration locale. Les principaux enseignements tirés peuvent être résumés comme suit pour une éventuelle reproduction ultérieure :

- La gestion efficace des projets est renforcée lorsqu'il existe une structure de coordination et de gestion bien définie, y compris une direction visionnaire et proactive (par exemple, l'équipe de l'Université agricole de Chine et de l'Institut chinois de coopération Sud-Sud en agriculture, et la direction régionale et de district de Morogoro), ainsi qu'un cadre de gestion compétent et engagé (par exemple, les équipes techniques des secrétariats administratifs régionaux et des conseils), étayé d'une planification adéquate et d'un suivi régulier.
- La mise en œuvre efficace des activités du projet impliquant les principales parties prenantes, du niveau régional aux niveaux inférieurs, y compris les universités et les instituts de recherche ainsi que les agriculteurs cibles, nécessite des mécanismes de coordination et de collaboration solides (par exemple, un protocole d'accord entre l'Institut chinois de coopération Sud-Sud en agriculture et le secrétaire administratif régional de Morogoro), dotés de rôles et de responsabilités clairement définis ainsi que de règles de financement.
- Les technologies et pratiques agricoles (par exemple, pour le maïs) qui sont appropriées, compatibles, simples à appliquer, abordables et rentables, et qui minimisent les risques tout en utilisant les ressources disponibles localement sont facilement adoptées et maintenues. En effet, le modèle chinois de développement communautaire centré sur les petits agriculteurs, accompagné d'approches participatives ascendantes, a eu une incidence positive sur les agriculteurs pauvres, en permettant une démonstration de l'application de technologies agricoles et en apportant la preuve d'avantages tangibles en matière de productivité du maïs. La durabilité des interventions de développement requiert l'intégration des activités et des modalités dans la structure des collectivités locales, l'alignement sur les dispositions de planification et de budgétisation de l'administration centrale, et la participation de groupes d'agriculteurs communautaires locaux authentiques et autonomes, y compris les jeunes.

Contact :
Nom : M. Lanlan Ji
Titre : Doyen adjoint
Entité : Institut chinois de coopération Sud-Sud en agriculture
Courriel : lan.cissca@cau.edu.cn
WhatsApp : + 8615010139980
WeChat : 15010139980

NOM DU PROJET : Le projet « Double One » : Programme conjoint Tanzanie-Chine de renforcement du système d'intensification du travail du maïs dans la région de Morogoro
PAYS/RÉGIONS : Chine, République-Unie de Tanzanie
SÉLECTIONNÉ PAR : Réseau de groupes de réflexion du Sud
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.6, 2.3, 17.3, 17.6
SOUTENU PAR : Centre international chinois de réduction de la pauvreté, Ministère de la science et de la technologie, ambassade de la République populaire de Chine en Tanzanie, bureau du conseiller économique et commercial de l'ambassade de la République populaire de Chine en Tanzanie, groupe national de développement agricole de la Chine, Fondation Bill a d Melinda Gates
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Institut chinois de coopération Sud-Sud en agriculture à l'Université agricole de Chine
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Relever les défis du secteur laitier aux Philippines

Échange de connaissances entre l'Argentine et les Philippines pour améliorer la production laitière locale

Défi

Le secteur laitier des Philippines a vu le jour récemment et n'est pas encore suffisamment développé. La plupart des exploitants sont de petits producteurs dont les exploitations ne dépassent généralement pas trois hectares et les troupeaux se composent de cinq à dix vaches. La collecte, la transformation et la redistribution de la production sont effectuées par des coopératives. Les principales difficultés auxquelles le secteur est confronté sont la pénurie d'eau, la faible mécanisation, la faible efficacité de la reproduction, la faible production de fourrage et l'absence de registres qui permettraient de suivre l'évolution de la production des exploitations laitières. En conséquence, la production totale ne peut répondre qu'à 1,8 % de la demande intérieure, et le reste doit être importé.

Vers une solution

Le projet vise à relever les divers défis auxquels fait face le secteur laitier des Philippines, en apportant des solutions innovantes basées sur l'expérience et les connaissances techniques acquises par l'Argentine, et adaptées au contexte local ainsi qu'aux besoins et intérêts des producteurs philippins, sur la base d'une approche participative. Avec pour objectif ultime d'éradiquer la faim et de garantir la sécurité alimentaire de la population philippine tout en encourageant des pratiques durables chez les producteurs laitiers locaux, le projet contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable 2. Il contribue en outre à progresser vers la réalisation de l'objectif 8 en ce qu'il promeut l'emploi productif et le travail décent pour la population des Philippines, en fournissant au secteur laitier des solutions techniques pour surmonter les difficultés qui se posent et augmenter la production.

La Direction nationale du secteur laitier au sein du Ministère argentin de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et l'Autorité nationale du secteur laitier des Philippines ont travaillé ensemble pour concevoir le projet et ont appliqué le *Bayanihan*, un concept de la culture philippine qui fait référence à l'esprit d'unité, de travail et de coopération communautaires pour atteindre un objectif particulier. L'esprit *Bayanihan* reflète les valeurs des Philippins qui s'entraident, surtout face à l'adversité et sans rien attendre en retour, une caractéristique socio-culturelle qui s'est avérée être un élément précieux à reproduire dans de futurs projets en Argentine et dans la région, où l'esprit d'association est généralement faible dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Le projet a adopté la méthodologie de travail de groupe pour générer des changements dans les pratiques de gestion et permettre le transfert de connaissances et de technologies. Il s'agit d'une méthodologie largement utilisée en Argentine dans le cadre du programme de changement rural que mène le pays, une politique publique fructueuse qui, grâce aux conseils et à l'appui technique des agents de vulgarisation agricole, permet tant aux producteurs qu'aux coopératives d'améliorer leurs indicateurs de production et leur capacité de gestion, se dotant ainsi des moyens nécessaires pour produire à grande échelle et améliorer leur compétitivité dans le cadre d'une association.

Des groupes d'une dizaine de producteurs chacun ont été formés, coordonnés par un agent de l'Autorité nationale du secteur laitier qui a reçu une formation à la méthodologie de travail en groupe. Le travail en groupe, qui permet une utilisation plus efficace du temps des techniciens et des ressources disponibles, facilite les tâches de vulgarisation et a une grande importance pour la transmission des connaissances.

Les producteurs laitiers locaux et membres des coopératives de transformation ont participé, conjointement avec les agents de l'Autorité nationale du secteur laitier, à des activités de formation sur l'alimentation du bé-

© FO.AR

tail, la gestion de la reproduction et la qualité du lait, ainsi que sur la collecte et le téléchargement de données dans la base de données en ligne. **Au total, sept groupes de producteurs laitiers de quatre provinces des Philippines ont été formés et leurs capacités renforcées, et 26 techniciens de l'Autorité ont été formés afin de générer des changements dans les pratiques de gestion et de transfert de technologies du secteur laitier.**

L'un des principaux résultats escomptés de cette initiative est la création d'une base de données en ligne qui fournira des informations objectives et accessibles sur l'évolution de la production des coopératives et des producteurs, ce qui permettra d'évaluer, de suivre et de concevoir des projets et des politiques publiques spécifiques au secteur. Il s'agit donc d'une solution concrète au manque d'informations fiables qui caractérise le secteur laitier des Philippines.

La formation des techniciens de l'Autorité nationale du secteur laitier revêt une importance particulière pour la durabilité de l'impact du projet, car l'existence d'une équipe technique répartie sur le territoire garantit la continuité des activités de vulgarisation une fois le projet terminé, grâce aux capacités mises en place dans le cadre de cette initiative de coopération.

En outre, la méthodologie de travail en groupe utilisée peut être appliquée à une variété de sujets et de productions dans le secteur agricole et agroalimentaire, et peut être reproduite dans différents contextes et pays. La seule condition nécessaire à sa mise en œuvre est l'existence d'une institution nationale exerçant une présence sur tout le territoire pour effectuer un travail de vulgarisation.

Contact :
Nom : Direction générale de la coopération internationale
Entité : Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte, Argentine.
Courriel : dgcin@mrecic.gov.ar

NOM DU PROJET : Relever les défis du secteur laitier aux Philippines
PAYS/RÉGIONS : Argentine, Philippines
SÉLECTIONNÉ PAR : Argentine
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.3, 2.4, 8.3, 17.9
SOUTENU PAR : Fonds argentin pour la coopération internationale (FO.AR)
ENTITÉS D'EXÉCUTION :
ARGENTINE : Direction générale de la coopération internationale (Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte), Direction nationale du secteur laitier (Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche).
PHILIPPINES : Autorité nationale du secteur laitier
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

2 FAIM « ZÉRO »

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Stratégies de lutte contre le criquet pèlerin sud-américain

L'Argentine et la Bolivie collaborent pour contrôler le fléau des criquets et concevoir un plan régional de lutte contre les criquets

© FO.AR

Défi

En Amérique du Sud, le criquet pèlerin est réparti sur une vaste zone d'environ quatre millions de km^2, comprenant le nord de l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le sud du Brésil, l'Uruguay, le Paraguay et le nord du Chili, qui affiche les taux d'invasion de criquets les plus élevés. En 2017, le département bolivien de Santa Cruz de la Sierra a déclaré une urgence phytosanitaire en raison de l'invasion de ces insectes et a été contraint de fumiger plus de mille hectares cultures de maïs, de sorgho, de soja, de haricots et de coton. Les criquets pèlerins ont une grande capacité de dispersion (jusqu'à 150 km/jour) et sont très voraces, ce qui constitue une menace considérable pour l'ensemble de l'activité agricole de la région et met la sécurité alimentaire en grand danger.

Vers une solution

L'objectif principal de ce projet était de mettre en place des méthodologies de surveillance et de contrôle du fléau par l'échange de connaissances et le travail conjoint entre l'Argentine et l'État plurinational de Bolivie afin de relever le défi que pose le criquet pèlerin pour la sécurité alimentaire de la population bolivienne, contribuant ainsi à la réalisation de l'objectif de développement durable 2.

Dans le cadre de l'urgence phytosanitaire déclarée dans l'État plurinational de Bolivie, des experts argentins de l'Institut national de technologie agricole (INTA) et du Service national de la santé et de la qualité agroalimentaire (SENASA) ont fourni une assistance technique et ont collaboré avec les autorités et les techniciens de l'État plurinational de Bolivie pour lutter contre le criquet, en adaptant le plan d'urgence aux caractéristiques spécifiques de la zone touchée da façon à contrôler plus efficacement et plus rapidement l'invasion. Au total, cinquante techniciens boliviens ont été formés aux méthodes modernes de surveillance du fléau, ce qui a contribué à la mise en place d'une surveillance systématisée et unifiée, ainsi qu'à réalisation d'études sur la dynamique et l'alimentation des populations de criquets. Dans le cadre du projet, la mise en œuvre de projets de recherche a permis d'acquérir des connaissances sur le cycle biologique de ces insectes.

Ces échanges visaient à faciliter l'adoption de mesures techniques et administratives par l'État plurinational de Bolivie en vue de mettre au point des stratégies d'intervention efficaces contre le fléau, et ont permis aux autorités nationales boliviennes de concevoir et de mettre en œuvre le Programme national de lutte antiacridienne de l'État plurinational de Bolivie.

En conséquence directe de la mise en œuvre de ce projet, et dans le but de lutter contre le fléau de manière durable et collaborative, l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie et le Paraguay ont signé le Plan régional de gestion du criquet pèlerin, qui contribuera à coordonner et à mettre en œuvre des actions phytosanitaires conjointes de gestion du fléau par les pays concernés, afin de contribuer à la durabilité de la production agricole et de la forêt indigène de la région.

Un autre conséquence de ce projet fructueux a résidé dans la mise en œuvre de deux projets d'envergure régionale par les trois pays : un projet visant à mettre en place des systèmes informatiques interconnectés pour améliorer la disponibilité des informations phytosanitaires numériques au niveau régional, et un autre consistant à déployer les mécanismes nécessaires entre les bureaux techniques des trois pays pour contenir le fléau du criquet pèlerin d'Amérique du Sud au niveau régional, minimisant ainsi le risque pour l'activité agricole.

Ces trois initiatives favoriseront la coopération entre les pays afin d'éviter les invasions d'insectes, de protéger l'environnement, d'assurer la sécurité phytosanitaire des exportations et de promouvoir une plus grande

transparence des réglementations. Disposer d'informations sur les principales cultures et les écosystèmes naturels d'un pays ainsi que sur les fléaux qui les touchent est essentiel pour la mise en place d'un mécanisme conjoint de surveillance phytosanitaire, lequel contribuera à réduire les effets négatifs des fléaux sur la production alimentaire et, ainsi, protègera les éléments centraux de la chaîne de production que sont l'emploi, l'industrie et le secteur des services.

Contact :
Nom : Direction générale de la coopération internationale
Entité : Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte, Argentine.
Courriel : dgcin@mrecic.gov.ar

NOM DU PROJET : Stratégies de lutte contre le criquet pèlerin sud-américain
PAYS/RÉGIONS : Argentine, État plurinational de Bolivie, Paraguay
SÉLECTIONNÉ PAR : Argentine
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.3, 2.4, 17.9
SOUTENU PAR : Fonds argentin pour la coopération internationale(FO.AR)
ENTITÉS D'EXÉCUTION :
ARGENTINE : Direction générale de la coopération internationale (Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte), Service national de la santé et de la qualité agroalimentaire (SENASA) et Institut national de technologie agricole (INTA).
ÉTAT PLURINATIONAL DE BOLIVIE : Vice-Ministère de l'investissement public et du financement extérieur (Ministère de la planification du développement), Service national de la santé agricole et de la sécurité alimentaire (SENASAG).
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Développer l'agriculture de conservation en Afrique de l'Est

Programme quinquennal s'appuyant sur une approche de coopération triangulaire pour permettre aux petits exploitants agricoles d'Éthiopie, du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie de pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement

© Banque de céréales vivrières du Canada

Défi

Un tiers des terres agricoles d'Éthiopie, du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie sont gravement dégradées. Les petits exploitants qui pratiquent l'agriculture pluviale sont déjà fortement exposés au risque d'insécurité alimentaire, ce qui devrait s'aggraver à mesure que les précipitations deviennent plus irrégulières. L'agriculture de conservation s'est avérée efficace pour restaurer la santé des sols, améliorer le captage et l'utilisation des eaux de pluie, augmenter le rendement des cultures et la rentabilité des exploitations agricoles, et contribuer à la résilience climatique. En Afrique de l'Est, des organisations de la société civile, des gouvernements et des organismes tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) encouragent déjà l'agriculture de conservation dans une certaine mesure, ce qui offre la possibilité d'intensifier le travail de vulgarisation afin d'accroître l'adoption de cette pratique par les agriculteurs, ainsi que de renforcer la coordination entre de multiples acteurs afin de susciter une réorientation politique au niveau national.

Vers une solution

Le projet, mis en œuvre par la Banque de céréales vivrières du Canada avec le soutien financier du Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement, vise à développer l'agriculture de conservation parmi les petits exploitants agricoles, hommes et femmes, en Afrique de l'Est. Les pratiques traditionnelles de l'agriculture de subsistance se caractérisent par une faible utilisation des intrants agricoles, une grande vulnérabilité à la détérioration des sols et des conditions climatiques de plus en plus variables. L'agriculture de conservation est axée sur l'amélioration de la fertilité des sols et sur l'augmentation de la capacité des sols à retenir l'humidité, ainsi que sur la réduction de l'érosion et de la préparation des sols grâce à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Le projet améliore donc la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles tout en encourageant la durabilité, en renforçant l'autonomisation des femmes et en réduisant les obstacles financiers. Les activités du projet constituent un moyen efficace de réaliser l'objectif de développement durable 2, en particulier la cible 2.4, qui porte sur la viabilité des systèmes de production alimentaire et la mise en œuvre de pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production. L'approche triangulaire retenue dans le cadre du projet est également favorable à la réalisation de l'objectif de développement durable 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) car elle renforce les moyens de mise en œuvre grâce à un partenariat plus inclusif et dynamique.

Le projet est exécuté notamment en partenariat avec le Réseau africain de conservation du sol (African Conservation Tillage Network – ACT), une entité régionale qui travaille dans les trois pays bénéficiaires du projet (Éthiopie, Kenya et République-Unie de Tanzanie) pour créer des environnements politiques et programmatiques favorables à l'agriculture de conservation en faisant appel à des responsables gouvernementaux locaux, régionaux et nationaux. Le réseau est un partenaire essentiel qui offre des services d'experts concernant les particularités culturelles de l'engagement politique dans la région. Il a non seulement réussi à impliquer les gouvernements dans l'agriculture de conservation, mais, plus important encore, il a mis en lumière les préoccupations et les points de vue des agriculteurs, soulignant ainsi la nécessité d'une réorientation des politiques. La direction et la gestion facilitées par le réseau ont permis d'accomplir des progrès significatifs et inattendus vers la réalisation des objectifs du projet au niveau politique. En Éthiopie, cela s'est traduit par l'établissement de relations étroites entre de nombreux ministères, ce qui a permis de continuer à progresser dans le dialogue politique malgré la restructuration du gouvernement et la rotation du personnel. Les succès remportés sur le terrain en Éthiopie ont permis à la Banque de céréales vivrières du Canada d'obtenir des fonds d'autres sources pour étendre l'agriculture de conservation à différentes régions du pays,

et ont été suffisamment convaincants pour que le gouvernement éthiopien recherche maintenant d'autres bailleurs de fonds pour étendre davantage cette pratique.

Dans le cadre du projet, un programme de formation sur l'agriculture de conservation a été élaboré, puis utilisé par les organisations partenaires pour former des agriculteurs, des agents de vulgarisation du gouvernement et des membres du personnel d'organisations non gouvernementales (ONG) locales. Les partenaires ont apporté un soutien continu aux agriculteurs au moyen d'ateliers, de journées portes ouvertes dans des exploitations agricoles et d'échanges entre agriculteurs. Des groupes d'épargne ont été formés pour faciliter l'accès à l'épargne et au crédit au niveau local. En partenariat avec ***Farm Radio International***, des contenus radiophoniques ont été élaborés et diffusés en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie pour promouvoir les principes de l'agriculture de conservation,

ce qui a entraîné certains résultats novateurs et durables à l'appui des objectifs de développement durable. La coopération triangulaire a permis à la Banque de céréales vivrières du Canada et au Réseau africain de conservation du sol de travailler ensemble dans les trois pays. Les compétences, la fiabilité et la renommée du Réseau africain de conservation du sol ont permis à la Banque de céréales vivrières du Canada d'accéder à la région et au secteur. À l'inverse, le Réseau a pu rehausser son profil grâce à sa collaboration avec l'organisation canadienne. En outre, cette collaboration a permis de mieux servir l'un des objectifs communs des deux organisations, à savoir l'adoption de politiques plus favorables à l'agriculture de conservation. Des plateformes de partage des connaissances ont été créées dans chacun des pays bénéficiaires, réunissant des ONG locales et internationales, des institutions gouvernementales, des universitaires et des représentants du secteur privé pour favoriser la collaboration et renforcer les capacités du secteur.

En mars 2019, 42 495 agriculteurs (dont 21 450 femmes) pratiquaient deux des trois principes de l'agriculture de conservation, et près de la moitié des ménages agricoles pratiquant l'agriculture de conservation disposaient de nourriture suffisante pour douze mois. Outre le temps gagné grâce à l'agriculture de conservation, les agriculteurs ont déclaré un bénéfice net de 999 dollars canadiens provenant des rendements des cultures, et un peu plus de la moitié des participants ont déclaré que leur ménage était en mesure de répondre financièrement aux besoins du foyer. La participation de femmes au programme a contribué à l'autonomisation des femmes en leur donnant un meilleur accès aux finances du ménage. Le projet a également permis la création de 1 091 groupes d'épargne et de crédit comptant 24 329 membres (18 677 femmes), ainsi que la diffusion de campagnes radiophoniques de promotion de l'agriculture de conservation dans plusieurs régions.

La durabilité du projet est démontrée par l'inclusion de l'agriculture de conservation dans le programme de formation dispensé à tous les agents de vulgarisation agricole en Éthiopie et par l'engagement de la République-Unie de Tanzanie à faire de même, ainsi que par la présence d'un centre multipartite dédié à l'agriculture de conservation au Kenya. Les résultats du projet sont déjà reproduits en ce moment dans d'autres régions d'Éthiopie avec le soutien d'autres bailleurs de fonds. Le Réseau africain de conservation du sol appliquera les enseignements tirés du projet pour mener des recherches et un dialogue politique dans d'autres pays. La Banque de céréales vivrières du Canada procède à une évaluation détaillée du projet afin d'inclure les leçons tirées dans le cadre du dialogue politique et d'informer le travail dans d'autres pays.

Contact :
Nom : M^me^ Theresa Rempel Mulaire
Titre : Responsable du programme d'agriculture de conservation
Entité : Banque de céréales vivrières du Canada
Courriel : trempelmulaire@foodgrainsbank.ca

NOM DU PROJET : Développer l'agriculture de conservation en Afrique de l'Est
PAYS/RÉGIONS : Canada, Éthiopie, Kenya, République-Unie de Tanzanie
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.4, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Banque de céréales vivrières du Canada, Réseau africain de conservation du sol
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Programmes de renforcement des capacités en matière de développement de systèmes d'irrigation, de gestion des ressources en eau, de productivité agricole, de gestion des ressources halieutiques, de santé animale et de gestion post-récolte

Établir des partenariats pour apporter des solutions régionales dans une perspective mondiale

Défi

La croissance démographique, l'étalement des villes et les changements climatiques incessants augmentent la demande de denrées alimentaires. Depuis plusieurs décennies, on constate un déclin de l'intérêt mondial pour les questions de développement agricole et de sécurité alimentaire. Pourtant, l'insécurité alimentaire, qui devrait s'intensifier au cours des prochaines décennies, est l'un des principaux défis auxquels l'humanité est confrontée, aggravé par le caractère fortement multidimensionnel de ce phénomène : elle est liée à la pauvreté et à la faim, à la santé, au développement économique, à l'énergie, à l'eau, aux changements climatiques, à la désertification, au commerce et au transfert de technologies.

Garantir la sécurité alimentaire, c'est-à-dire le droit fondamental des personnes à la nourriture dont elles ont besoin, est l'un des plus grands défis auxquels fait face la communauté mondiale. Le défi est encore plus critique dans les pays à faible revenu et à pays à déficit vivrier.

À l'ère actuelle du développement durable, une approche plus intégrée est nécessaire pour faire face aux défis mondiaux, une approche qui reconnaisse les liens existants entre différents éléments, qui évite de s'engager sur des voies distinctes et qui intègre les dimensions économique, environnementale et sociale.

En Afrique, les problèmes de développement agricole et rural sont liés à des politiques qui ne sont pas suffisamment élaborées, à la faiblesse des institutions et au manque de ressources humaines bien formées. Un facteur essentiel pour relever le défi de la sécurité alimentaire en Afrique réside dans le développement des ressources humaines par le renforcement des connaissances et le partage des informations.

Vers une solution

Depuis sa création, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD), conjointement avec ses partenaires nationaux, régionaux et internationaux, s'efforce de mettre en œuvre les nombreux avantages comparatifs de l'Égypte afin d'exploiter l'immense potentiel que renferme le continent pour tous.

Soutenir les aspirations au développement des pays partenaires de l'Agence a toujours été l'un des principaux objectifs de la politique étrangère égyptienne, et la coopération fructueuse dont témoigne l'Égypte prouve que les pays du Sud peuvent s'entraider et s'entraident pour atteindre les objectifs de développement durable grâce au partage de leurs précieuses connaissances et ressources.

À cet égard, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement reste attentive à l'environnement et à la culture locale, se montrant flexible, adaptable et disposée à apprendre, car des contextes différents appellent des approches et des interventions différentes.

Depuis sa création, l'Agence a élaboré des programmes intégrés en coopération avec de nombreuses institutions nationales, telles que le Centre international égyptien pour l'agriculture, le Centre national de recherche sur l'eau et l'Institut de recherche sur la santé animale, afin de soutenir les efforts des Africains par l'organisation de programmes de renforcement des capacités. Ces programmes couvrent la mise en place de systèmes d'irrigation, la gestion des ressources en eau, la productivité agricole, la gestion des ressources halieutiques, la santé animale et la gestion post-récolte.

2 FAIM « ZÉRO »

1 PAS DE PAUVRETÉ

14 VIE AQUATIQUE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© EAPD

En outre, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement participe à des programmes de coopération tripartite avec plusieurs organisations régionales et internationales, ce qui contribue de manière significative à fournir aux pays africains un savoir-faire et des connaissances conformes aux normes internationales les plus récentes en matière de sécurité alimentaire.

Dans cet esprit, l'Égypte, en collaboration avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), met en œuvre chaque année douze programmes de renforcement des capacités qui ciblent 21 pays d'Afrique subsaharienne (Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, République démocratique du Congo, Érythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, Rwanda, Soudan, Sud Soudan, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie) dans les domaines de l'agriculture, de la gestion des ressources halieutiques, de la santé animale, de la gestion post-récolte et des techniques d'irrigation.

Les programmes de renforcement des capacités sont dispensés dans le cadre du « Programme de formation des pays tiers », mis en œuvre avec l'Agence japonaise de coopération internationale au titre de l'accord sur le « Programme de coopération technique triangulaire de l'Égypte et du Japon pour la promotion de la coopération Sud-Sud en Afrique ».

Les programmes abordent divers domaines, notamment le développement de systèmes d'irrigation, la gestion des ressources en eau, la productivité agricole, la gestion des ressources halieutiques, la santé animale et la gestion post-récolte, et ont contribué à renforcer les capacités des agriculteurs locaux grâce à des formations et des connaissances pratiques. Ils ont fourni une plateforme fonctionnelle permettant aux participants africains de bénéficier du cours de formation et d'échanger des opinions et des pratiques en vue d'applique le contenu de la formation dans leur pays d'origine.

Une formation complète de trois mois est dispensée chaque année depuis 2014. La formation est dispensée en Égypte, dans un format de groupe, et propose des exercices pratiques dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Près d'un tiers de la formation (soit un mois) se fait en classe sous forme de cours théoriques, de discussions de groupe et d'ateliers par modules. Chaque module commence par des exposés conceptuels traitant de sujets spécifiques dans l'un des domaines couverts. Le reste de la formation consiste en deux mois de formation pratique pendant lesquels les participants assistent à des démonstrations dans des laboratoires et participent à des visites de terrain et des voyages d'étude.

Les participants acquièrent une expérience pratique en gérant les bassins qui leur sont assignés pour expérimenter sur le ratio hommes-femmes, l'intensité de la population et la concentration de différents nutriments.

Pour veiller à la durabilité de cette initiative, les participants sélectionnés dans chaque pays doivent occuper un poste leur permettant de diffuser les connaissances qu'ils acquièrent, par exemple celui d'agent de vulgarisation ou d'instructeur dans une institution compétente. Dans certains cas, les participants qui ont suivi la formation participent à la sélection de nouveaux candidats, car cela peut contribuer à renforcer les relations entre les anciens et les nouveaux participants et permettre à ces derniers de devenir animateurs dans leur pays.

Un programme similaire est mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine de l'agriculture, portant en particulier sur les cultures d'après-récolte et l'aquaculture.

L'Agence égyptienne du partenariat pour le développement accueille favorablement les nouveaux partenariats et les nouvelles activités triangulaires avec des partenaires internationaux, dans le but de renforcer la coopération Sud-Sud, de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable et de veiller à obtenir le soutien de la communauté mondiale à la mise en œuvre des engagements et plans régionaux de l'Afrique en matière de développement durable, tels que l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Contact :
Nom : Ambassadeur Mahmoud Elmaghraby
Titre : Secrétaire général
Entité : Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)
Courriel : marwa.mahmoud@mfa.gov.eg

NOM DU PROJET : Programmes de renforcement des capacités en matière de développement de systèmes d'irrigation, de gestion des ressources en eau, de productivité agricole, de gestion des ressources halieutiques, de santé animale et de gestion post-récolte
PAYS/RÉGIONS : Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, République démocratique du Congo, Égypte, Érythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, Rwanda, Soudan, Sud Soudan, République-Unie de Tanzanie, Togo et Zambie.
SÉLECTIONNÉ PAR : les ambassades égyptiennes en Afrique, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères des pays concernés et d'autres institutions nationales compétentes.
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 14.2, 14.7, 17.6, 17.7
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Centre national d'excellence égyptien.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3aQsPZS

Culture marine pour une agriculture résiliente aux changements climatiques et préparation aux catastrophes en Inde et au Bangladesh

Offrir aux agriculteurs de l'Inde et du Bangladesh des moyens de subsistance à l'épreuve des changements climatiques grâce à la culture dans les plaines inondables

Défi

Les plaines inondables de l'Inde et des zones côtières du Bangladesh sont inondées presque tous les ans : 35 % des terres sont submergées et 25 % des terres cultivables restent inondées pendant sept à huit mois. Les inondations menacent les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés : les agriculteurs et leurs familles sont en proie à la pauvreté, à l'appauvrissement et aux disparités sociales, les communautés agraires sont forcées d'émigrer, les jeunes agriculteurs se retrouvent au chômage et les perspectives commerciales dans le domaine agricole se font rares.

En 2019, les inondations survenues dans l'État indien d'Assam auraient causé des milliers de morts du fait de nombreux glissements de terrain, de dévastations et de barrages routiers, touchant jusqu'à 5,8 millions de personnes dans 21 districts, dont 78 % sont des communautés marginalisées qui vivent dans des zones rurales. La même année, les inondations ont touché 2 100 villages et détruit une superficie de près 212 123 hectares de cultures sur pied. En conséquence, les moyens de subsistance de près d'un million de personnes se sont trouvés menacés, et plus de 1 700 villages ont été confrontés à une crise alimentaire aiguë.

Depuis 2017, 87 % des terres du district bangladais de Satkhira ont été abandonnées en raison de leur salinité, et 94 % des hommes agriculteurs âgés de 20 à 45 ans ont émigré pour travailler comme ouvriers au Moyen-Orient. Les conséquences négatives de cette situation sont exacerbées par le manque de solutions agricoles de remplacement adaptatives, de technologies résistantes aux catastrophes et de plans d'urgence en temps réel. Selon les estimations officielles de 2018, près de 220 000 hectares de terres agricoles des zones côtières de basse altitude sont devenus stériles en raison de l'infiltration d'eau salée.

Vers une solution

Le Forum sud-asiatique pour l'environnement (South Asian Forum for Environment —SAFE[1]) a mis en œuvre le projet intitulé « Culture marine pour une agriculture résiliente aux changements climatiques et préparation aux catastrophes en Inde et au Bangladesh », avec le soutien de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), afin d'assurer la sécurité alimentaire et la préparation aux changements climatiques des communautés touchées par les inondations en Inde et au Bangladesh. Les bénéficiaires directs sont des agriculteurs et des pêcheurs autochtones et souvent marginalisés, dont 90 % vivent en dessous du seuil de pauvreté et sont exclus des activités économiques courantes. Le projet vise à former des personnes vulnérables à la mise en place de fermes flottantes ainsi qu'à l'aquaculture pour leur permettre d'adopter des pratiques résistantes aux inondations et leur offrir des perspectives commerciales. Les fermes flottantes fournissent également des moyens de subsistance alternatifs aux migrants déplacés par les inondations ou par la pandémie de COVID-19 et renforcent la sécurité alimentaire pendant les périodes de confinement.

L'initiative contribue à la réalisation d'au moins huit objectifs de développement durable : il encourage la productivité agricole et les systèmes de production alimentaire capables de s'adapter aux changements climatiques (objectif 2, cibles 2.3 et 2.4), l'égalité des droits aux ressources économiques, sociales et naturelles (objectif 1, cibles 1.4 et 1.5), la participation des femmes (objectif 5, cible 5.5), et la coopération internationale et le renforcement des capacités dans les domaines liés à l'eau et à l'assainissement (objectif 6, cibles 6.5, 6.6, 6.a) ; il soutient la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres de la population et réduit l'inégalité des résultats

1 SAFE est une organisation de la société civile régionale qui travaille au niveau de l'interface communauté-écosystème pour trouver des solutions de développement durable au moyen d'interventions communautaires relatives au climat en Asie du Sud.

© EAPD

(objectif 10, cibles 10.1, 10.2, 10.3) ; il renforce également la résilience des établissements humains (objectif 11), garantit des modes de production durables (objectif 12) et renforce la résilience face aux aléas climatiques (objectif 13, cible 13.1).

SAFE a utilisé des méthodes de ciblage pour recenser les bénéficiaires directs qui sont les plus vulnérables aux inondations, telles qu'une enquête sociométrique pour évaluer les besoins et la vulnérabilité des moyens de subsistance, ainsi qu'une cartographie des ressources et un zonage des catastrophes à l'aide d'outils et de techniques géospatiales. Les bénéficiaires ont été formés par des experts en agriculture et en pêche en Inde et au Bangladesh pour renforcer leurs capacités en matière de culture hydroponique sur flotteurs et d'aquaculture. Le matériel de formation a été élaboré grâce à un échange Sud-Sud de méthodes traditionnelles d'agriculture flottante, et alimenté par une phase de planification participative qui a impliqué tous les bénéficiaires. Par la suite, les fermes flottantes ont été construites avec la participation active des agriculteurs formés à l'agriculture flottante et inaugurées par les communautés. Les agriculteurs ont été encouragés à créer de nouvelles perspectives commerciales agricoles et ont reçu un soutien pour la planification collective du cycle des cultures et la gestion de l'élevage et des écloseries aquacoles ainsi que des informations sur l'accès au crédit, les mécanismes de financement et la couverture d'assurance. Des formateurs de formateurs ont été identifiés et formés pour intégrer les techniques d'agriculture flottante dans les communautés et soutenir le maintien et l'expansion des fermes aquacoles.

Le projet a obtenu les résultats suivants en quinze mois :

- 785 plateaux hydroponiques ont été placés dans 18 endroits différents, couvrant près de 8,75 hectares de fermes flottantes et 72 hectares de fermes piscicole ;
- 620 bénéficiaires du projet ont réussi à cultiver 37 tonnes métriques de cultures horticoles, de semis et de fleurs coupées, et à élever 128 tonnes métriques de poissons de consommation ;
- 68 groupes de responsabilité conjointe de sept à dix membres ont été créés, dont 25 ont maintenant accès à des crédits en tant que coopératives enregistrées ;
- 60 ateliers de renforcement des capacités ont été organisés pour former 1 500 agriculteurs en matière d'adaptation et de résilience agricoles ainsi que 120 formateurs de formateurs.

Plus important encore, la pratique de l'agriculture sur des terres inondées a permis aux bénéficiaires d'assurer leurs moyens de subsistance : chaque ferme flottante a produit environ 130-170 kg de légumes et 150-200 kg de poissons pour une valeur totale de 500 euros tous les trois mois. Au niveau des ménages, l'agriculture flottante a permis de garantir la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus des agriculteurs de 65 % à 70 %.

La durabilité du projet repose sur un plan d'activités qui garantit un financement collectif, l'accès aux marchés et la formation de formateurs de formateurs locaux qui soutiennent le maintien et l'expansion des exploitations agricoles flottantes et des exploitations aquacoles. De plus, les fermes flottantes sont équipées de systèmes de micro-irrigation solaire pour veiller à la durabilité de l'environnement.

Le projet a un énorme potentiel d'extension sur la côte asiatique ainsi que dans les petits États insulaires en développement et les plaines inondables où les inondations posent de sérieux problèmes. Dans les zones où l'eau est abondante (comme les zones inondées ou gorgées d'eau) ou celles qui connaissent une crise de l'eau, les communautés qui n'ont pas de connaissance en matière de gestion des ressources hydriques et les communautés agraires marginalisées peuvent adopter la méthode de l'agriculture flottante en vue de parvenir à une croissance durable après avoir été sensibilisées à la question. Comme il s'agit d'une pratique agricole en système fermé, elle est également idéale pour l'agriculture biologique neutre en carbone, une méthode adaptative qui contribue à la progression des objectifs du Programme 2030. Les administrations locales renforcent leur soutien à mesure que le projet avance, et le Fonds japonais pour le développement social a fait part de son intérêt à étendre le projet à d'autres parties de l'Asie du Sud. Cette méthode agricole fructueuse a déjà été transférée de l'Inde au Bangladesh avec le soutien de la GIZ et peut être reproduite dans d'autres pays, notamment en tant que mesure d'urgence contre la COVID-19 pour assurer la sécurité alimentaire des communautés qui subissent des inondations et sont touchées par des mesures de confinement.

Contact :
Nom : M. Dipayan Dey
Titre : Chef de projet
Entité : Forum sud-asiatique pour l'environnement (SAFE)
Courriel : chair@safeinch.org
Skype : dey9903181171
WhatsApp : + 91 990 318 1171

NOM DU PROJET : Culture marine pour une agriculture résiliente aux changements climatiques et préparation aux catastrophes en Inde et au Bangladesh
PAYS/RÉGIONS : Allemagne, Bangladesh, Inde
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 1.5, 2.1, 2.3, 2.4, 5.5, 6.5, 6.6, 6.a, 10.1, 10.3, 11.b, 12.2, 13.1
SOUTENU PAR : GIZ
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Forum sud-asiatique pour l'environnement (SAFE)
STATUT DU PROJET : phase pilote terminée ; la phase d'intensification en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.safeinch.org

Le programme d'alimentation scolaire « Smiling Children » dans les écoles d'Éthiopie et du Soudan

Mise en œuvre d'un programme de coopération internationale en matière d'alimentation scolaire qui vise la faim « zéro »

Défi

La faim en Afrique touche encore 16 % de la population, et des millions d'enfants de l'enseignement primaire vont à l'école alors qu'ils sont sous-alimentés. Selon une enquête menée par le Bureau de la Première Dame de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, en 2015, plus de 30 000 élèves de 220 écoles primaires publiques d'Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie, n'avaient pas de nourriture en quantité suffisante. La famine de longue date a entraîné de multiples problèmes pour les étudiants défavorisés dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la sécurité. Les familles démunies ne sont pas en mesure d'offrir à leurs enfants trois repas par jour, de sorte que certains élèves sont obligés d'abandonner l'école pour travailler ou mendier dans la rue. En outre, ceux qui restent à l'école sont incapables de se concentrer en classe à cause de la faim et perdent souvent connaissance. Il convient de prendre des mesures pour atteindre l'objectif de développement durable 2 (Faim « zéro »).

Vers une solution

Le programme d'alimentation scolaire « Smiling Children » (Enfants souriants), qui se concentre principalement sur la réalisation de l'objectif de développement durable 2 (Faim « zéro »), vise à soutenir les élèves défavorisés d'âge scolaire qui ne disposent pas de nourriture suffisante en fournissant des repas gratuits dans les écoles. Assorti d'autres objectifs, à savoir l'amélioration de la nutrition des enfants, l'augmentation de la participation des enfants à l'éducation et la réduction des charges de leurs familles, le programme contribue également à répondre à l'objectif 1 (Pas de pauvreté), à l'objectif 3 (Bonne santé et bien-être) et à l'objectif 4 (Éducation de qualité).

La réussite de la mise en œuvre de l'initiative repose sur l'expérience et la sagesse tant des partenaires chinois que des partenaires éthiopiens et soudanais. Outre la collecte de fonds pour le programme, la Fondation chinoise pour la réduction de la pauvreté (China Foundation for Poverty Alleviation —CFPA) a partagé la précieuse expérience qu'elle a retirée du programme de repas nutritifs mis en œuvre dans la Chine rurale ces dernières années. Par exemple, au niveau local, cela a permis au Gouvernement éthiopien et aux organisations non gouvernementales (ONG) de fournir une cartographie fiable du statu quo et des besoins, ciblant ainsi les populations qui en ont le plus besoin et maximisant l'impact. En outre, la CFPA a intégré et systématisé dans la gestion du programme le « modèle de groupe-mère » localisé. La coopération conjointe a de ce fait permis d'appliquer une solution plus efficace à la résolution des problèmes.

Dans le cadre de cette coopération, les différents intervenants s'acquittent strictement de leurs devoirs et obligations pour assurer le bon fonctionnement du programme. En Éthiopie, par exemple, l'équipe chinoise du programme est entièrement responsable de la conception, de la mise en œuvre, de la gestion quotidienne et du suivi du programme ainsi que des retours d'informations. Le Bureau de la Première Dame de la République démocratique fédérale d'Éthiopie aide l'équipe à mettre en œuvre et à suivre le programme, ainsi qu'à coordonner les organismes et partenaires locaux. La gestion globale du programme est assurée par l'organisation caritative Yeenatweg, une entité partenaire éthiopienne. Les écoles bénéficiaires sélectionnent les élèves conformément aux critères établis, fournissent le matériel correspondant, supervisent et examinent la qualité des repas, et font rapport en temps utile. Chaque « groupe-mère » achète des ingrédients et prépare des repas de qualité d'après les menus proposés et à la norme de repas.

Les critères de sélection des élèves bénéficiaires varient selon les différents partenaires d'exécution. Lorsqu'il s'agit de la CFPA, elle applique le principe de la couverture de l'ensemble de l'école ; c'est-à-dire que tous les élèves des écoles bénéficiaires (publiques/financées par le gouvernement) qui remplissent les conditions sui-

© IPRCC

vantes bénéficieront du programme :

- l'école doit se situer dans une zone pauvre et densément peuplée ;
- le taux de malnutrition des élèves doit être de plus de 30 % selon les informations fournies par les autorités sanitaires locales ;
- l'école doit se situer dans une zone facile d'accès, relativement pratique pour le transport de la nourriture ;
- la priorité est accordée aux écoles ayant un pourcentage plus élevé de filles.

Lorsque le partenaire d'exécution est l'organisation caritative Yeenatweg, les élèves doivent remplir l'une des conditions suivantes pour bénéficier du programme :

- être orphelin ;
- avoir un handicap ;
- provenir d'une famille monoparentale ;
- vivre avec le sida ou être issu d'une famille touchée par le sida ;
- avoir des parents handicapés ou gravement malades ;
- provenir d'une famille de migrants vivant dans un village montagneux isolé ;
- provenir d'une famille ayant d'autres problèmes.

Le modèle du groupe-mère a été adopté en tant qu'approche novatrice pour garantir des repas sains, sûrs, et à un prix raisonnable, et pour fournir un emploi à certaines femmes. L'organisation caritative Yeenatweg rassemble les parents des élèves de chaque école ciblée dans un groupe-mère, formule les règles et règlements du groupe, organise les membres du groupe et leur dispense une formation, et leur fournit les ustensiles de cuisine nécessaires. Ensuite, grâce à l'argent fourni chaque mois par Yeenatweg, le groupe-mère achète des ingrédients au marché et prépare les repas dans la cuisine de l'école. L'école et ses partenaires contrôlent les dépenses pour veiller à offrir une nourriture de qualité à un prix raisonnable. L'adoption du modèle de groupe-mère a permis à des femmes sans emploi d'accéder à un emploi et d'obtenir des moyens de subsistance appropriées. En outre, le fait que ce sont les mères qui préparent et distribuent les repas pour les élèves peut stimuler l'enthousiasme des mères pour le programme, ce qui garantit la qualité et la sécurité des aliments.

Depuis 2015, le programme est mis en œuvre avec succès en Éthiopie et au Soudan. **Fin 2019, un total de 38 164 personnes-années (nombre d'élèves bénéficiaires multiplié par le nombre d'années de mise en œuvre) parmi la population d'enfants démunis en avaient bénéficié (23 621 en Éthiopie et 14 543 au Soudan). L'alimentation scolaire a amélioré tant la fréquentation que les résultats scolaires, ainsi que la nutrition et l'immunité des élèves, et a garanti la sécurité des enfants. Une enquête réalisée à mi-parcours montre que, durant toutes les années scolaires, le poids des élèves bénéficiaires était en moyenne supérieur de 6,125 kg (femmes) et de 5,9 kg (hommes) à celui des autres élèves. Le taux d'abandon scolaire des élèves bénéficiaires en 2018 s'est réduit de 76 % par rapport au taux antérieur au programme. En outre, le programme a offert des perspectives d'emploi aux femmes ; chaque école a fourni trente à cinquante emplois dans le cadre du groupe-mère, ce qui a permis à certaines femmes démunies de gagner leur vie.**

Constatant l'efficacité du modèle de groupe-mère, le Bureau de l'éducation d'Addis-Abeba a décidé de l'adopter et d'étendre l'alimentation scolaire à toutes les écoles publiques d'Addis-Abeba. La CFPA a également étendu le programme à d'autres écoles dans d'autres régions d'Éthiopie, notamment dans les camps de réfugiés de la région Somali et dans la région d'Amhara. La participation du gouvernement local ainsi que le soutien continu des ONG chinoises et d'autres partenaires garantissent la forte durabilité du programme.

Il existe de grandes possibilités de reproduire le programme en présence d'une combinaison de coopération internationale et de localisation. Avant le lancement du programme d'alimentation scolaire, l'équipe d'enquête chinoise a visité un certain nombre d'organismes gouvernementaux, d'organisations caritatives et d'écoles éthiopiennes et soudanaises afin de bien comprendre les conditions locales. Pendant la phase de mise en œuvre, l'équipe chinoise a également travaillé en étroite collaboration avec divers partenaires et acteurs locaux afin de garantir la qualité et l'efficacité du programme. Le programme d'alimentation scolaire « Smiling Children » a jusqu'à présent été mené en Éthiopie et au Soudan, et sera bientôt lancé au Népal et au Myanmar où la CFPA est officiellement enregistrée en tant qu'ONG internationale et travaille en étroite collaboration avec des partenaires locaux depuis 2015. L'initiative peut sans aucun doute être étendue à d'autres pays en développement qui en ont besoin au moyen d'une conception de programme adaptée et de solides partenariats locaux.

Contact :
Nom : M. Peng Wu
Titre : Directeur du Ministère du développement international
Entité : Fondation chinoise pour la réduction de la pauvreté (CFPA)
Courriel : idd@fupin.org.cn

NOM DU PROJET : Programme d'alimentation scolaire « Smiling Children » en Éthiopie et au Soudan
PAYS/RÉGIONS : Chine, Éthiopie, Soudan
SÉLECTIONNÉ PAR : Fondation chinoise pour la réduction de la pauvreté (CFPA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 2.1, 2.2, 3.4, 4.1
SOUTENU PAR : Alibaba Philanthropy
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Fondation chinoise pour la réduction de la pauvreté (CFPA)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2QjBASP

Projet d'horticulture en faveur des petits exploitants agricoles éthiopiens

Améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles par le développement compétitif et durable du secteur de l'avocat

Défi

Le secteur agricole est le secteur le plus important de l'économie éthiopienne, principalement constitué de petites exploitations. Ces dernières années, la croissance démographique et l'épuisement des ressources en terre et en eau ont détérioré l'état de ces exploitations, entraînant la pauvreté et la migration vers les villes. Il convient d'aborder tous les aspects de l'agriculture pour trouver des solutions permettant d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants et de générer des revenus, y compris la qualité des sols et les systèmes d'irrigation, l'amélioration des cultures et des matériels végétaux, les techniques agricoles, la vulgarisation agricole, l'après-récolte et la commercialisation. L'ajout de cultures horticoles, tant de fruits que de légumes, au panier de production des petits exploitants est susceptible d'améliorer considérablement la situation économique de ces derniers et d'éviter les risques liés à la monoculture.

Vers une solution

Le projet d'horticulture en faveur des petits exploitants agricoles est un programme de coopération technique mené conjointement par Israël, les États-Unis et l'Éthiopie. Les partenaires d'exécution sont l'Agence israélienne de coopération internationale au développement (MASHAV), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et le Ministère éthiopien de l'agriculture. Le programme a été principalement mis en œuvre dans cinq *woredas* (divisions administratives d'Éthiopie), à savoir Mecha, Meskan, Boloso Sore, Raya Alamata et Kersa, et a consisté à fournir une assistance technique aux producteurs d'avocats du pays.

Le projet a été conçu en vue de recenser de nouveaux marchés intérieurs et d'exportation pour les avocats et de permettre aux bénéficiaires d'y accéder, ainsi que pour fournir un soutien technique afin d'améliorer la réglementation phytosanitaire applicable aux cultures horticoles éthiopiennes. Le but ultime du projet était de promouvoir la croissance économique dans les zones rurales en renforçant la commercialisation de la production horticole par le développement compétitif et durable du secteur de l'avocat. Le projet visait à accroître les revenus des petits exploitants agricoles en leur permettant d'accéder à de nouveaux marchés grâce au partage du savoir-faire israélien en matière de production horticole de forte valeur, à la création de laboratoires de cultures tissulaires et de pépinières horticoles, à l'intensification de la production et à l'approvisionnement en matériels végétaux de meilleure qualité, au renforcement des capacités des agents de vulgarisation et des petits exploitants agricoles, ainsi qu'à l'amélioration des compétences en matière de production et de commercialisation.

L'initiative a porté sur toutes les étapes de la production, notamment : l'introduction de nouvelles variétés d'avocats de grande qualité, la formation et les services de conseil en matière de qualité, le renforcement des capacités en matière de gestion et de vulgarisation des pépinières et des laboratoires de culture tissulaire, et la création de laboratoires de culture tissulaire, de nouvelles pépinières et de parcelles de démonstration pour la multiplication des plants d'avocats. Le Gouvernement éthiopien s'est chargé de la coordination administrative et a fourni de l'équipement pour les pépinières ; l'USAID, en tant que partenaire, a dirigé le projet, notamment l'allocation du budget, le suivi et l'évaluation ; et le MASHAV a fourni les connaissances, le budget, la formation (en Israël et en Éthiopie) et des services d'experts à long terme depuis la mise en place du projet jusqu'en avril 2020.

Le projet a été mené sous la direction d'un comité de pilotage qui se réunissait deux fois par an (une fois par an vers la fin du projet). Le comité était présidé par le Ministre éthiopien de l'agriculture, le représentant de l'USAID et le représentant du MASHAV à l'Ambassade d'Israël en Éthiopie.

Le projet s'est déroulé en plusieurs phases, ajustées en fonction des décisions du comité directeur.

L'initiative se basait sur la démonstration de technologies agricoles innovantes, la formation et le renforcement des capacités, le transfert de savoir-faire et de compétences de gestion, ainsi que l'application d'une approche de formation des formateurs. Dans ce cadre, les activités suivantes ont été mises en œuvre :

- l'introduction de nouvelles variétés d'avocats israéliens de grande qualité pour le marché intérieur et l'exportation (fourniture de greffons d'avocats israéliens greffés sur des plants dans les pépinières) ;
- la fourniture de formations et de conseils de qualité, tant en Éthiopie que lors de visites de travail en Israël ;
- le renforcement des capacités en matière de gestion et de vulgarisation des pépinières et des laboratoires de culture tissulaire ;

© MASHAV

- la création de laboratoires de culture tissulaire ;
- la mise en place de nouvelles pépinières et de parcelles de démonstration pour la multiplication des plants d'avocats ;
- l'élaboration de matériel pédagogique professionnel adapté aux conditions locales.

Le projet a également visé à permettre d'obtenir une production suffisante et un approvisionnement adéquat en matériels végétaux, en particulier le matériel de la variété d'avocat Hass qui a été greffée. Afin de pallier la pénurie de matériels végétaux de la variété Hass dans le pays, plus de 280 000 greffons ont été importés d'Israël entre 2017 et 2019, puis greffés dans des pépinières de quatre régions. À partir de 2016, le projet a également permis de fournir aux pépinières plusieurs centaines de milliers de greffons provenant de sources locales.

Au total, plus de 600 000 plants d'avocats greffés ont été livrés aux producteurs bénéficiaires du projet entre 2016 et 2019. La plupart des plants ont été fournis par les pépinières participant au projet.

Lors de la dernière phase du projet, six pépinières d'avocats étaient gérées dans le cadre du projet dans les zones susmentionnées. Dans les zones entourant ces pépinières, les agriculteurs éthiopiens ont planté des plantations commerciales d'avocats achetés aux pépinières du projet.

Le projet a également permis la mise en place de systèmes pilotes d'irrigation au goutte-à-goutte fonctionnant à l'énergie solaire dans quatre régions.

Plus de 2 500 petits exploitants agricoles ont été formés à des pratiques améliorées de gestion des vergers, en particulier à la préparation et à l'application du compost, à la taille des arbres et au travail en hauteur, à la lutte contre les parasites et les mauvaises herbes ainsi qu'au paillage. Les agriculteurs ont également reçu une formation sur la manipulation des fruits après la récolte.

Au total, 413 experts, agents de développement et techniciens de greffe ont été formés depuis mai 2016. Plus précisément, une formation a été dispensée sur le développement de projets d'agriculture commerciale ainsi que sur les techniques de manipulation après récolte.

Dans les cinq *woredas* cibles, **5 000 agriculteurs ont participé à des activités de renforcement des capacités, et 6 308 personnes ont directement bénéficié du projet.**

Les pépinières et les activités de vulgarisation ont été documentées pour répondre aux exigences des Bonnes pratiques agricoles mondiales concernant l'exportation d'avocats. En 2019, environ 16,3 tonnes d'avocats ont été exportées vers l'Europe, et environ 46 agriculteurs de la région d'Amhara et de la région des nations, nationalités et peuples du Sud ont accédé au marché de l'exportation en 2019. Cependant, seulement 13 % environ du plan d'exportation a été concrétisé en 2019 (le plan prévoyait d'exporter 125 tonnes) pour diverses raisons, notamment le manque de maturité des arbres et les dégâts causés par la grêle en août 2019.

Dans l'ensemble, le projet était axé sur le renforcement des capacités, c'est-à-dire sur la fourniture d'une formation sur le terrain et à l'étranger, tant en matière de production que de commercialisation. Des efforts plus importants sont néanmoins nécessaires pour soutenir les réalisations du projet et pour établir une base solide pour l'exportation des avocats du pays.

La durabilité et la reproductibilité de l'initiative se reflètent dans l'approche de « formation des formateurs » de la MASHAV, qui se traduit par un cadre de professionnels locaux qui continuent à former des techniciens locaux en multiplication de plants pour les pépinières et les laboratoires de micromultiplication, transfèrent les connaissances et les matériels végétaux aux agriculteurs et les accompagnent dans l'accès aux marchés locaux et d'exportation. Les formateurs sont chargés des tâches suivantes : le transfert de savoir-faire concernant la production d'arbres fruitiers, la réalisation de visites régulières aux agriculteurs et la fourniture de recommandations d'amélioration, le suivi de la mise en œuvre de ces recommandations, l'organisation de démonstrations de nouvelles technologies, et la fourniture d'informations sur les prix, les marchés et les intrants.

Au moment de l'achèvement du projet en 2019, plus de 3 000 petits exploitants appliquaient les nouvelles technologies et les techniques améliorées, et voyaient leur productivité augmenter.

Le projet peut être reproduit dans d'autres pays en développement après avoir été adapté aux conditions locales. Les activités peuvent soit s'appuyer sur un projet existant, soit être conçues et mises en œuvre conjointement dans le cadre d'une nouvelle initiative. Chaque partie apporte son savoir-faire et son avantage comparatif au projet.

Dans le cadre de sa coopération, l'Agence israélienne de coopération internationale au développement vise à fournir aux pays en développement les outils dont ils ont besoin pour renforcer durablement leurs capacités. Israël se concentre principalement sur cet aspect dans le cadre de sa coopération triangulaire. Lorsqu'une entité d'exécution coopère avec un État qui se charge du financement et un pays en développement, les parties sont en mesure d'atteindre leurs objectifs de coopération triangulaire.

Contact :
Nom : M^me^ Shulamit Kurzon van Gelder
Titre : Directrice, Département de la planification, de l'évaluation et des partenariats
Entité : Agence israélienne de coopération internationale au développement (MASHAV)
Courriel : shuli.kurzon@mfa.gov.il

NOM DU PROJET : Projet d'horticulture en faveur des petits exploitants agricoles éthiopiens
PAYS/RÉGIONS : Éthiopie, Israël
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence israélienne de coopération internationale au développement (MASHAV)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 1.4, 1.b, 2.1, 2.3, 2.4, 2.a, 2.c, 8.2, 8.3, 8.5
SOUTENU PAR : MASHAV et Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Soutenu financièrement par la MASHAV et l'USAID, avec la contribution du Ministère éthiopien de l'agriculture en tant qu'hôte, qui a fourni un soutien en nature tel que des bureaux et du personnel.
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2005-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : http://shpmashavethiopia.com

Le Fonds koweïtien de bienveillance pour la promotion de la sécurité alimentaire

Aider les pays à assurer la sécurité alimentaire et à garantir le droit fondamental à l'alimentation

Défi

À l'heure actuelle, plus de 820 millions de personnes se couchent régulièrement le ventre vide, dont environ 135 millions souffrent de faim aiguë, en grande partie à cause des conflits provoqués par l'homme, des changements climatiques et des ralentissements économiques. L'un des principaux problèmes auxquels sont confrontés les pays en développement réside dans la fluctuation des prix internationaux des denrées alimentaires, en raison de la difficulté à obtenir des devises étrangères pour importer ces denrées, ce qui a des répercussions sur les importations de denrées alimentaires, la production alimentaire, la transformation des aliments et d'autres services connexes, et entraîne une insécurité alimentaire et de graves problèmes de santé, en particulier chez les enfants.

Vers une solution

Pour aider les pays à faire face à ce problème, l'État du Koweït a annoncé, lors du quatrième Forum économique islamique mondial qui s'est tenu au Koweït du 28 avril au 1er mai 2008, une initiative visant à créer le Fonds koweïtien de bienveillance pour la promotion de la sécurité alimentaire dans les pays à majorité musulmane, pour un montant total de 100 millions de dollars des États-Unis. Le Fonds aide lesdits pays à assurer la sécurité alimentaire en diversifiant les produits agricoles et en augmentant la productivité dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Le financement a été distribué à 22 pays à faible revenu par habitant et à forte densité de population.

Le Fonds fonctionne par la signature d'une convention de financement avec le pays bénéficiaire, lequel doit ensuite ouvrir un compte auprès d'une banque spécialisée dans le financement de projets agricoles approuvée par le Fonds koweïtien, où le montant total du financement accordé est déposé. Pour contrôler les activités de la banque choisie et assurer le suivi des projets financés, le Fonds koweïtien signe un autre accord avec la banque. La banque, en coopération avec des représentants du gouvernement, évalue les demandes de financement reçues des agriculteurs. Les projets éligibles au financement du Fonds sont classés dans la catégorie des « petits prêts » (c'est-à-dire des prêts ne dépassant pas l'équivalent de 25 000 dollars des États-Unis) ou dans celle des « microcrédits » (c'est-à-dire des crédits ne dépassant pas l'équivalent de 3 000 dollars des États-Unis). Les fonds provenant du compte spécialement ouvert à cet effet sont fournis sous la forme de prêts concessionnels à rembourser avec intérêts dans un délai convenu. Une partie des recettes provenant du remboursement des prêts concédés aux agriculteurs est consacrée aux frais de gestion, tandis que le reste est conservé et ajouté au montant principal. Le fait de conserver l'excédent de recettes et de l'ajouter à la valeur initiale du financement fourni par l'État du Koweït garantit la durabilité du Fonds. Par exemple, un accord a été signé avec la Banque Coris au Burkina Faso pour qu'elle administre le Fonds de bienveillance, en raison de ses compétences spécialisées en matière de financement de projets agricoles et parce qu'elle dispose de succursales dans tout le pays, avec près de 24 agences réparties sur l'ensemble du territoire.

En 2013, le Fonds a bénéficié à 22 pays (Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo et Yémen) pour un montant total de 100 millions de dollars des États-Unis.

L'initiative a contribué à créer de nombreuses perspectives d'emploi dans les pays bénéficiaires, où de nombreux agriculteurs sont devenus entrepreneurs et ont créé de nouveaux emplois. Ils ont acquis les connaissances et les compétences techniques nécessaires grâce à la formation dispensée par le Ministère de

l'agriculture de leurs pays respectifs. L'initiative a également permis à de nombreuses familles, en particulier aux femmes, d'obtenir une source de revenus décente et d'améliorer leur niveau de vie. Plus important encore, elle a contribué à renforcer la sécurité alimentaire dans les pays bénéficiaires, à minimiser l'impact des fluctuations des prix des denrées alimentaires, à réduire les importations ainsi qu'à économiser des devises étrangères, ce qui a eu un impact positif notable sur le compte courant et la balance des paiements des pays bénéficiaires. Par exemple, un groupe de femmes de Guinée-Bissau a contracté un prêt du Fonds de bienveillance en vue de créer un partenariat pour pêcher, congeler et commercialiser leurs prises, et a dû employé à cette fin un certain nombre de travailleurs pour aider à la pêche ainsi qu'au transport, à la congélation, au stockage et à la commercialisation du poisson, ce qui a fourni un revenu à tous ceux qui ont travaillé au projet, et a favorisé en outre la sécurité alimentaire. Les femmes à l'origine du projet ont déclaré que celui-ci contribuait à leur autonomisation et leur fournissait les revenus nécessaires pour éduquer leurs enfants et leur offrir de bons soins de santé.

Contact :
Nom : M. Khaled F. Alkhaled
Titre : Directeur régional pour les organisations internationales
Entité : Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes
Courriel : alkhaledk@kuwait-fund.org

NOM DU PROJET : Le Fonds koweïtien de bienveillance pour la promotion de la sécurité alimentaire
PAYS/REGIONS : Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina Faso, Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Koweït, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Togo et Yémen.
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 2.1, 8.1, 8.2, 8.3, 17.1, 17.6
SOUTENU PAR : Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère des finances et banques spécialisées des pays bénéficiaires
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2008-2013
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Travailler ensemble pour accroître la production, la productivité et la rentabilité de l'agriculture à Madagascar

Assistance technique au titre de la coopération Sud-Sud avec la Chine à l'appui de la mise en œuvre du Programme sectoriel agriculture, élevage, pêche et du cadre de programmation par pays de la FAO à Madagascar

Défi

L'agriculture est l'un des principaux moteurs de l'économie malgache, représentant 26,4 % du produit intérieur brut (PIB) et employant plus de 75 % de la population active du pays. Cependant, il est clair que malgré les possibilités qu'offre l'île du point de vue de la disponibilité de terres agricoles et de main-d'œuvre jeune, la production est encore insuffisante pour répondre aux besoins d'une population qui ne cesse de croître. En effet, la faible productivité, le manque d'infrastructures et l'insuffisance de l'accès au marché, aux capitaux, aux semences et aux intrants ainsi qu'aux services techniques et à la formation persistent encore.

L'augmentation de la production et de la productivité dans le secteur de l'agriculture, le renforcement des capacités techniques des agriculteurs et des autres acteurs et parties prenantes concernés, ainsi que la promotion des investissements et du commerce dans le secteur agricole entre Madagascar et d'autres pays sont essentiels pour remédier aux problèmes susmentionnés afin d'atteindre un ou plusieurs objectifs de développement durable, à savoir l'objectif 1 (Pas de pauvreté) et l'objectif 2 (Faim « zéro »).

Vers une solution

En novembre 2018, la République populaire de Chine, la République de Madagascar et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont signé un accord tripartite pour la mise en œuvre du projet de coopération Sud-Sud Chine-FAO-Madagascar pour une période de deux ans (2019-2021). Le projet vise à accroître la production, la productivité et la rentabilité agricole par le soutien à la mise en œuvre du Programme sectoriel agriculture, élevage, pêche (PSAEP) du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) et le cadre de programmation par pays (CPF) de la FAO. Les objectifs sont de contribuer à la sécurité alimentaire nationale et aux revenus des ménages, d'aider Madagascar à parvenir à l'autosuffisance tout en réduisant les sorties de devises pour l'importation de riz, et de promouvoir l'investissement, l'agrobusiness et le commerce dans le secteur agricole, ce qui contribuera à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, à savoir l'objectif 1 (Pas de pauvreté), de l'objectif 2 (Faim « zéro ») et de l'objectif 17 (Partenariat pour la réalisation des objectifs).

La Chine a développé de grandes compétences techniques et des technologies dans certains domaines qui pourraient être adaptées à la situation du secteur agricole de Madagascar. Trois domaines prioritaires ont été retenus pour Madagascar : la production de riz hybride, l'élevage (ovin et caprin) et l'agrobusiness. Pendant les deux années de mise en œuvre du projet, 17 coopérants chinois sont répartis dans les principales régions productrices de Madagascar afin de transférer les connaissances et les technologies aux agriculteurs et à leurs organisations qui participent directement aux activités de formation et de démonstration, ainsi qu'à des fonctionnaires, des techniciens locaux et des institutions de recherche.

Le MAEP coordonne et met en œuvre le projet en étroite collaboration avec les experts et techniciens chinois, et avec le soutien général de la FAO. À ce titre, les experts et techniciens chinois travaillent de pair avec leurs homologues nationaux, formellement nommés par le Gouvernement malgache, qui fournissent un environnement favorable aux coopérants afin d'optimiser le transfert de connaissances et de technologies. La FAO assure la bonne mise en œuvre des activités en fournissant les intrants, les conseils techniques et le suivi nécessaires. Afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée, les coopérants, les homologues malgaches et la FAO ont élaboré conjointement les principaux outils du projet, tels que le plan de travail annuel, le plan d'achat et le plan de formation, qui ont ensuite été débattus et approuvés par divers ensembles d'acteurs et de parties prenantes, y compris du secteur privé, ainsi que par des fonctionnaires gouvernementaux lors de l'atelier de lancement

2 FAIM « ZÉRO »

1 PAS DE PAUVRETÉ

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

© Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Madagascar

organisé au début du projet. L'adoption d'une approche participative garantit la pleine conformité du projet aux exigences du Gouvernement malgache et à l'environnement local.

Il est prévu qu'au moins mille agriculteurs soient formés et adoptent les technologies chinoises transférées, et qu'ils renforcent en outre leurs capacités socio-organisationnelles et entrepreneuriales. Au moins cent techniciens et hauts fonctionnaires du MAEP devraient recevoir une formation locale sur le riz hybride, l'élevage, l'agrobusiness, ainsi que sur la politique et la gouvernance dans le secteur agricole. À ce jour, plusieurs démonstrations ont déjà prouvé que des améliorations significatives ont été obtenues dans la culture du riz, le rendement étant passé de 2,8 tonnes par hectare avec des variétés locales à au moins 8 à 10 tonnes par hectare en utilisant du riz hybride. En ce qui concerne l'élevage, les interventions en matière de lutte contre les maladies animales, d'amélioration de la nutrition et de sélection des races devraient permettre d'améliorer sensiblement la productivité de l'élevage des ovins et des bovins. **À ce jour, le rendement des cultures fourragères s'est décuplé grâce à une démonstration de l'utilisation de nouvelles techniques et technologies chinoises sur ces cultures. D'ici la fin du projet, il est également prévu qu'au moins deux nouveaux modèles commerciaux, ainsi que des liens en matière de commerce et d'investissement, soient établis entre la Chine et Madagascar.**

Madagascar vise à devenir le grenier de l'océan Indien dans les prochaines années, ce qui implique que le pays produise plus que ce que sa population consomme. De fait, le transfert de technologie en matière de riz hybride permet d'augmenter le rendement du riz local de quatre, voire cinq fois. Si la majorité des agriculteurs adoptent les techniques chinoises, l'autosuffisance en riz pourrait facilement être atteinte. Les formations dispensées sur l'élevage de petits ruminants renforcent l'avantage comparatif de Madagascar sur les marchés national et international très florissants. De plus, les formations ne se limitent pas à la seule étape de production, mais abordent également toutes les étapes de la chaîne de valeur, de l'aval à l'amont, ce qui constitue une innovation majeure de l'initiative et correspond parfaitement aux ambitions d'exportation du pays.

La vocation du projet de coopération Sud-Sud Chine-FAO-Madagascar est de faire en sorte que les connaissances et les technologies acquises par les bénéficiaires continuent d'être transférées même après la fin du projet, ce pourquoi la formation des formateurs joue un rôle majeur dans le cadre du projet. Les malgaches qui travaillent en étroite collaboration avec les coopérants chinois deviendront des experts et seront chargés de diffuser les connaissances une fois que les experts chinois auront quitté le pays. À ce stade, le projet n'est mis en œuvre que dans trois des vingt-deux régions de l'île. Lorsque le résultat escompté aura été atteint, il est prévu de le reproduire dans d'autres régions de Madagascar, qui offrent de grandes possibilités pour la culture du riz et l'élevage de petits ruminants, ainsi que dans d'autres pays. Par ailleurs, outre la relation commerciale solide qui sera établie avec la Chine, Madagascar peut utiliser son avantage comparatif sur les marchés régionaux que sont le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Contact :
Nom : M^me^ Lanto Rahajarizafy
Titre : Directrice générale de la coordination du partenariat et du développement
Entité : Ministère des affaires étrangères de Madagascar
Courriel : lanto.rahajarizafy@gmail.com
WhatsApp : + 261 347142533 ; + 261 320501675

NOM DU PROJET : Travailler ensemble pour accroître la production, la productivité et la rentabilité de l'agriculture à Madagascar
PAYS/RÉGIONS : Chine, Madagascar
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de Madagascar
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.a, 17.6
SOUTENU PAR : Gouvernement de la Chine, Gouvernement de Madagascar, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Madagascar, FAO
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/31mM1eC

Projets agricoles de l'Agence palestinienne de coopération internationale au Nicaragua et en El Salvador

Transfert des connaissances palestiniennes sur le développement agricole au Nicaragua et en El Salvador

© PICA

Défi

L'économie de l'Amérique centrale se compose de deux secteurs principaux : l'agriculture et l'exploitation minière. La terre, les minéraux et les climats tropicaux et tempérés de la région en font un lieu idéal pour la culture d'une variété de produits agricoles, ce qui constitue un potentiel de croissance économique.

Le Nicaragua comme El Salvador se concentrent principalement sur l'amélioration des technologies et des techniques agricoles visant à accroître la qualité et l'efficacité de la production, dans le but de renforcer stratégiquement l'économie, d'élever le niveau de vie des populations et de garantir l'autosuffisance.

Les secteurs agricoles des deux pays sont confrontés aux mêmes défis, à savoir une faible efficacité et une technologie limitée. La faible efficacité est due à l'écart entre les résultats souhaités du cycle agricole et la forte consommation de ressources humaines et naturelles. En outre, la technologie utilisée dans de nombreuses chaînes de production est très limitée, et certaines sont dépassées, ce qui entraîne un coût élevé et de piètres résultats.

Vers une solution

L'Agence palestinienne de coopération internationale a conçu des programmes agricoles visant à améliorer les connaissances des agriculteurs locaux afin qu'ils mettent en œuvre des projets individuels à petite échelle, ce qui leur permettra d'augmenter les revenus de leurs familles et de produire des cultures saines dans des sociétés agricoles intégrées. L'Agence entend également accroître l'efficacité de la production et optimiser l'utilisation des ressources.

Le projet vise à contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable 2 (Faim « zéro »), par la garantie d'une sécurité alimentaire, l'amélioration de la nutrition, et la promotion d'une agriculture durable. Il contribuera en outre à la réalisation de l'objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde).

Les objectifs du projet sont les suivants :

- augmenter le revenu des agriculteurs ;
- produire des aliments sains ;
- renforcer les capacités et les compétences des cadres agricoles et améliorer la production agricole ;
- fournir aux techniciens en élevage les informations théoriques et les moyens pratiques dont ils ont besoin pour la production aquaponique et l'ensilage ;
- sensibiliser à l'importance de l'application de la biosécurité dans les exploitations, les institutions et les laboratoires, de la détection précoce des maladies vétérinaires par des tests de laboratoire et le prélèvement d'échantillons appropriés ;
- reproduire les caractéristiques génétiques améliorées du bétail mâle d'élite en utilisant des techniques d'insémination artificielle pour améliorer la productivité de la viande et du lait.

En ce qui concerne la méthodologie, les experts de l'Agence palestinienne de coopération internationale, en collaboration avec les acteurs clés des pays bénéficiaires, ont réalisé une évaluation des besoins basée sur :

- des recherches : collecte d'informations auprès de techniciens et d'agriculteurs locaux, observation des techniques agricoles actuelles, pondération des choix économiques potentiels et information sur les défis actuels ;
- la détermination des besoins et des solutions correspondantes : établissement des objectifs et du calendrier de mise en œuvre ;
- le suivi et les retours d'information : fourniture permanente d'informations en retour avant, pendant et après chaque phase du projet par les agriculteurs et les ingénieurs locaux.

Programmes de renforcement des capacités : sur la base de l'évaluation des besoins, les experts de l'Agence palestinienne ont conçu et dispensé des cours de formation pratique cumulés à chaque phase du projet pour les agriculteurs et les ingénieurs locaux sur les sujets suivants :

- production aquaponique à petite échelle et ensilage ;
- fabrication artisanale de produits alimentaires ;
- techniques innovantes de culture de la tomate, du concombre et du poivron sous serre et de greffe des légumes ;
- la biosécurité, l'analyse des risques et les laboratoires ;
- l'insémination artificielle des bovins, ovins et caprins.

Les experts palestiniens ont assuré la formation tandis que le Gouvernement hôte a fourni les laboratoires, le terrain et la coordination.

La coopération Sud-Sud entre l'Agence palestinienne et le Nicaragua et El Salvador est très dynamique. L'Agence et les pays hôtes ont conçu conjointement le programme de renforcement des capacités adapté aux besoins des pays hôtes et au savoir-faire des experts palestiniens. Les pays hôtes ont facilité la logistique et ont fourni à l'équipe d'experts les laboratoires nécessaires. Pour répondre aux besoins des pays hôtes, les experts palestiniens ont utilisé des techniques agricoles récentes

dans lesquelles ils sont spécialisés, axées sur la maximisation des résultats à partir de ressources limitées. Les experts palestiniens ont fourni des outils, des processus et des techniques d'ingénierie, assurant une amélioration générale de la qualité et de l'efficacité de la production.

Afin de concevoir un plan stratégique pour répondre aux besoins précis des pays bénéficiaires, l'Agence a commencé le programme par des missions exploratoires pour évaluer les besoins locaux : la délégation était composée d'ingénieurs agronomes et d'experts gouvernementaux de haut niveau qui ont tous travaillé avec les ministres de la santé et de l'agriculture et les secteurs économiques des pays hôtes. Toutes les tâches exécutées par les coopérants palestiniens ont été coordonnés par l'Agence palestinienne de coopération internationale.

À la fin de la première phase du projet, plus de 120 techniciens nicaraguayens avaient reçu une formation dans les sujets mentionnés ci-dessus. Pendant la deuxième phase du projet, plus de 140 techniciens ont participé à une formation de huit jours au Nicaragua, et plus de 110 personnes ont suivi une formation de cinq jours dispensée en El Salvador. Au cours de la deuxième phase seulement, l'Agence a pu former plus de 250 techniciens agricoles, vétérinaires et entrepreneurs agricoles travaillant en tout ou en partie pour les ministères de l'agriculture des pays hôtes ou leurs centres et organismes affiliés.

Le projet est en cours et vise à engendrer un effet durable sur le cycle de production agricole dans les pays hôtes. En cinq ans, le Nicaragua, par exemple, pourrait renforcer les capacités de plus de 1 000 techniciens et améliorer les méthodes de mise en réseau des agriculteurs, des sociétés et des autorités publiques, en les dotant du savoir-faire le plus récent, productif, efficace et performant pouvant être appliqué dans les foyers, les exploitations, les écoles et les usines.

L'Agence palestinienne a signé de nombreux accords de coopération en matière de santé, d'agriculture et d'éducation, ainsi qu'un protocole d'accord général avec une organisation faîtière pour les différents domaines de coopération avec le Ministère nicaraguayen des affaires étrangères. L'Agence a donc lancé deux missions agricoles pour doter les homologues nicaraguayens du savoir-faire palestinien, ce qui permettra la mise en œuvre d'un plan pour une durée d'au moins cinq ans dans les domaines de coopération déjà existants ainsi qu'une coopération dans les domaines de l'irrigation, de la gestion de l'eau et des eaux usées, et dans tous autres domaines dans lesquels les Palestiniens sont en mesure de répondre aux besoins éventuels.

L'Agence prévoit de concevoir des missions reproductibles et encourage une coopération durable dans le pays et entre continents selon les principes du regroupement géographique de la coopération et de la meilleure utilisation des ressources tout en préservant la qualité des missions. Le regroupement de missions peut être très avantageux dans le cadre de programmes personnalisés mais analogues, mis à l'essai auparavant dans des pays ayant des besoins et des ressources similaires.

En outre, la reproduction des processus au sein même d'un pays hôte sera facilitée du fait d'une évaluation systématique et précise des besoins, une stratégie et un système de suivi dynamique.

Contact :
Nom : M^me^ Hiba Ismail
Titre : Diplomate, responsable de programme
Entité : Agence palestinienne de coopération internationale (PICA), Ministère des affaires étrangères.
Courriel : Hismail@mofa.pna.ps
Skype : hiba.m.ismail
WhatsApp : + 970598353603

NOM DU PROJET : Transfert des connaissances palestiniennes sur le développement agricole au Nicaragua et en El Salvador
PAYS/RÉGIONS : El Salvador, Nicaragua, État de Palestine
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence palestinienne de coopération internationale (PICA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.4, 2.5
SOUTENU PAR : État de Palestine (Fonds gouvernemental par l'intermédiaire de PICA)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence palestinienne de coopération internationale
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2024
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3jcxKHy ; youtu.be/BuzRdOlyXP8.

Le projet « + Coton »

Œuvrer pour le développement durable du coton en Amérique latine et dans les Caraïbes

© FAO

Défi

Le coton est l'un des produits agricoles les plus importants au monde. On estime que 350 millions de personnes dans le monde exercent des activités économiques liées au coton, ce qui fait de celui-ci l'un des vingt produits de base les plus importants pour l'exportation. Le secteur du coton aide les petits exploitants agricoles et leurs familles à accéder à l'alimentation, aux services de santé, au logement et à de nombreux autres biens et services. En outre, grâce à l'apport de valeur ajoutée et à l'exportation de textiles, le coton contribue à la croissance de l'économie, multipliant ainsi ses effets sur la création d'emplois et de revenus dans le secteur. Au cours des vingt dernières années, les pays partenaires du projet, dont l'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay et le Pérou, dans lesquels 80 % de la production de coton provient de petites exploitations agricoles souvent familiales, ont été confrontés à une diminution de la production de coton, ce qui a privé des milliers de familles d'agriculteurs de leurs possibilités en vue de générer des revenus.

Vers une solution

Afin de résoudre le problème, l'Agence brésilienne de coopération (ABC), le Ministère brésilien des affaires étrangères et les institutions de coopération du Brésil (Embrapa, Abrapa, Empaer-PB, Asbraer, les organisations d'économie solidaire et les universités), en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et les gouvernements de sept pays partenaires, ont établi une coopération. Le projet vise à contribuer au développement durable de la chaîne de valeur du coton dans les pays partenaires, en s'appuyant sur l'expérience des institutions brésiliennes engagées dans le secteur. Le projet s'articule autour de quatre volets : la production durable de coton, la promotion du dialogue politique ; l'élaboration de politiques et les alliances stratégiques, y compris les partenariats public-privé ; le renforcement de la compétitivité du secteur et de ses acteurs, notamment des femmes, des jeunes et des populations autochtones ; et la promotion des marchés et du développement durable de la chaîne de valeur du coton.

Le projet, exécuté dans le cadre de la coopération Sud-Sud, prévoit la mise en œuvre d'activités dans plusieurs domaines : un soutien technique aux pays participants axé sur l'adoption de variétés de coton résistantes aux parasites et aux maladies, la gestion des sols et la lutte intégrée contre les parasites ; l'apport de technologie et d'innovations pour la modernisation de la culture du coton ; la gestion durable des ressources naturelles ; le soutien technique aux services de vulgarisation rurale pour les exploitations familiales ; et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques et technologies, entre autres.

Grâce au projet, un réseau régional de plus de 70 acteurs des secteurs public et privé permettant d'unir les efforts pour rendre la chaîne de valeur du coton compétitive et de soutenir l'accès des exploitations familiales aux marchés a été formé dans les pays partenaires, ce qui contribue à améliorer la qualité de vie et les moyens de subsistance des agriculteurs et de leurs familles. Plus de quatorze millions de dollars des États-Unis ont été investis pour renforcer les capacités techniques et de gestion des gouvernements bénéficiaires en vue de mettre en place secteur du coton durable en Argentine, dans l'État plurinational de Bolivie, en Colombie, en Équateur, en Haïti, au Paraguay et au Pérou.

Le projet a conduit à l'obtention des résultats suivants :

- génération de revenus : le coton, cultivé de façon intégrée dans un système de production diversifié, offre des possibilités de sous-produits et de nouvelles utilisations dans la chaîne de valeur, et joue ainsi un rôle important dans la génération de revenus. Il existe 36 meilleures pratiques de démonstration et de validation dans la production du coton ;

- renforcement des capacités : plus de 70 institutions publiques dans les pays partenaires ont acquis de nouvelles capacités et connaissances et ont augmenté leur niveau de coordination interinstitutions ainsi qu'avec le secteur privé pour soutenir le développement et l'organisation de la chaîne de valeur du coton ;
- techniques agricoles : de bonnes pratiques agricoles ont été adoptées en matière de vulgarisation rurale, d'utilisation efficace des intrants, de lutte intégrée contre les parasites et de mécanisation (développement du premier prototype de machine à récolter le coton sur une seule ligne pour les petites surfaces), le tout en collaboration avec l'Embrapa ;
- renforcement de la biodiversité : l'identité ancestrale des pays et de leurs communautés autochtones, rurales et artisanales a été restaurée grâce à la récupération des variétés de coton, à la formation en matière de production et de transformation, de valorisation, de gestion et de vente ;
- accès au marché : la production a été reliée au marché grâce au développement d'alternatives de certification pour la fibre de coton et ses produits transformés et la mise à profit de la diversité du coton dans la région pour trouver des marchés de niche.

Grâce au mécanisme de coopération Sud-Sud, le projet « + Coton » (Au-delà du coton) a mis en place un modèle durable de système de production de coton, qui peut s'adapter à d'autres pays et à d'autres cultures caractérisés par une production agricole familiale. La récupération durable des systèmes de production de coton a des implications sociales, qui viennent s'ajouter aux perspectives économique et environnementale : étant une culture résistante aux aléas climatiques, le coton peut être planté dans des zones sèches et arides, ce qui réduit la vulnérabilité des familles aux changements climatiques. Le coton est donc une option viable pour les communautés rurales démunies qui habitent des territoires autochtones ou qui ont été déplacées par des conflits.

Contact :

Nom : M^me^ Adriana Gregolin
Titre : Coordinatrice régionale de projet, Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Courriel : Adriana.Gregolin@fao.org

Nom : Bureau de la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Courriel : South-South-cooperation@fao.org

NOM DU PROJET : Le projet « + Coton »
PAYS/RÉGIONS : Argentine, État plurinational de Bolivie, Colombie, Équateur, Haïti, Paraguay, Pérou
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 2.3, 2.4, 2.5, 8.6, 8.7, 10.1, 13.b, 17.1
SOUTENU PAR : FAO
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence brésilienne de coopération (ABC), Ministère brésilien des affaires étrangères, institutions brésiliennes de coopération (Embrapa, Abrapa, Empaer-PB, Asbraer, organisations d'économie solidaire et universités) et FAO.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2012-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3j8ePxq

Projet de coopération Sud-Sud FAO-Chine en République démocratique du Congo

Aider les petits exploitants agricoles à améliorer leur production, leur productivité et leur rentabilité grâce à une agriculture durable

© FAO

Défi

La République démocratique du Congo renferme un immense potentiel agricole. Pourtant, ses 90 millions d'habitants sont confrontés à l'une des plus graves crises alimentaires et nutritionnelles au monde en raison de l'augmentation des conflits intercommunautaires, lesquels ont provoqué des déplacements massifs de population, la destruction des infrastructures, l'augmentation du prix des denrées alimentaires, la perte des moyens de subsistance, des régimes alimentaires non diversifiés, des invasions de parasites et des épidémies sanitaires telles que le virus Ebola, le choléra et la rougeole. Plus de 75 % des familles rurales du pays dépendant de l'agriculture pour leur subsistance, il est essentiel de garantir l'accès aux intrants et aux nouvelles technologies pour améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire.

Vers une solution

L'objectif de ce projet de coopération Sud-Sud mené par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Chine en République démocratique du Congo était de contribuer à la mise en œuvre du Plan national d'investissement agricole (PNIA) sur une période de deux ans. Le projet a apporté un soutien direct au domaine prioritaire de la promotion des secteurs agricoles et du développement de l'agrobusiness afin d'assurer une sécurité alimentaire durable pour les populations et d'améliorer les revenus des agriculteurs et des autres acteurs du secteur. Dans ce cadre, le projet visait des objectifs plus spécifiques, parmi lesquels :

- le renforcement des capacités nationales dans les domaines suivants : le développement de la riziculture, y compris la production et la multiplication des semences, le développement de la culture du soja, du maïs et des cultures maraîchères, et le développement de la pisciculture et de l'agriculture à cycle court ;
- la sélection et la diffusion de différentes variétés de riz, de soja et d'autres légumineuses et cultures maraîchères, et l'introduction de techniques et de technologies appropriées pour la pisciculture, la riziculture et la culture du maïs.

La FAO s'est chargée de la gestion globale du projet, notamment en facilitant la coordination entre tous les partenaires et en fournissant des conseils sur les procédures, entre autres. Le gouvernement chinois a financé le projet au titre du programme de coopération Sud-Sud FAO-Chine, et des experts et coopérants chinois ont organisé des sessions de formation et de démonstration sur le terrain en République démocratique du Congo et ont fourni des conseils aux techniciens et aux agriculteurs locaux. Le gouvernement de la République démocratique du Congo a désigné des homologues pour travailler directement avec les experts et les coopérants chinois et a fourni des contributions en nature à la mise en œuvre du projet.

Ce projet a fourni une assistance technique pour améliorer la production agricole, la productivité et la rentabilité des exploitations de près de 2 260 familles. Sur une période de deux ans, treize experts et techniciens chinois ont été déployés en République démocratique du Congo pour fournir une assistance technique aux agriculteurs locaux en matière de rendement et de protection des cultures, d'horticulture, de développement de l'élevage et de l'aquaculture, ainsi que d'utilisation des machines agricoles.

Le projet a aidé les familles à satisfaire leurs besoins de consommation en céréales et en légumes, à augmenter leur revenu net et à acquérir de nouvelles technologies agricoles, et a permis en outre d'améliorer l'efficacité des services de vulgarisation nationaux grâce à l'échange de savoir-faire entre pays.

Le déploiement d'experts auprès des communautés locales et la participation active des bénéficiaires ont générés des résultats tangibles dans un certain nombre de domaines :

- rendement des cultures : les experts chinois ont présenté des technologies pratiques et ont effectué des dé-

monstrations sur diverses techniques de rendement des cultures, notamment concernent le riz, le soja, le millet, le maïs et les légumes. Les agriculteurs locaux ont également appris à détecter et à prévenir les parasites tels que les légionnaires d'automne et les pucerons. En conséquence, le rendement du riz a augmenté de 133 % à 466 %. L'augmentation du rendement du millet a également été notable, avec une moyenne de 6,3 tonnes par hectare ;

- horticulture : les techniciens chinois ont aidé les agriculteurs locaux à ameublir les sols, à préparer les terres, à construire des lits de semences et à mettre au point des techniques d'ensemencement, ce qui a entraîné une augmentation significative des récoltes de choux, de tomates, de poivrons et d'oignons ;
- élevage : les agriculteurs locaux ont adopté les techniques d'élevage chinoises et ont reçu une formation technique sur les systèmes d'élevage et de gestion des poulets de chair, des chèvres, des porcs et des lapins. En outre, le Bureau d'inspection et de quarantaine vétérinaire du Haut Katanga a reçu des produits de médecine vétérinaire à distribuer aux élevages de volaille ;
- aquaculture : au cours du projet, des machines manuelles d'alimentation en granulés pour poisson ont été présentées. Les experts aquatiques ont tissé cinq cages de 24 mètres cubes, et 30 kilos d'alevins ont été mis dans une cage pour démonstration ;
- autres technologies : les petits exploitants agricoles ont également reçu une formation sur la transformation post-récolte. En transformant le maïs en fourrage et le soja en lait, les familles ont pu introduire de nouveaux produits sur le marché, améliorant ainsi leur revenu mensuel. En outre, des outils de production permettant d'économiser la main-d'œuvre et des équipements adaptés aux conditions locales ont été présentés aux agriculteurs locaux.

Le projet a permis de transférer efficacement des connaissances et des technologies agricoles au niveau local et contribuera à renforcer encore la sécurité alimentaire aux niveaux local et national, notamment par l'intensification et la diversification de l'agriculture, dans toute la République démocratique du Congo. Il conviendra toutefois de renouveler les partenariats pertinents et d'augmenter les investissements dans l'agriculture locale pour obtenir un impact dans tout le pays, car si les ressources sont suffisantes, les technologies et les variétés introduites par le programme de coopération Sud-Sud FAO-Chine pourront être utilisées à plus grande échelle et toucher un plus grand nombre de bénéficiaires dans toute la République démocratique du Congo.

Contact :

Nom : M. Jinbiao Wang
Titre : Administrateur principal de programme et coordinateur du programme de coopération Sud-Sud FAO-Chine
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Courriel : Jinbiao.Wang@fao.org

Nom : M^me^ Xiao Liang
Titre : Administratrice professionnelle associée
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Courriel : Xiao.Liang@fao.org

NOM DU PROJET : Projet de coopération Sud-Sud FAO-Chine en République démocratique du Congo
PAYS/RÉGIONS : Chine, République démocratique du Congo
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.3, 2.4
SOUTENU PAR : Gouvernement de la Chine, au titre du programme de coopération Sud-Sud FAO-Chine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FAO, Ministère de l'agriculture de la République démocratique du Congo, Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la République populaire de Chine
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : juillet 2017-août 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34DrHYj

Développement durable de la chaîne de valeur du riz en Afrique

Renforcer les capacités pour le développement durable de la chaîne de valeur du riz en Afrique par la coopération Sud-Sud

© FAO

Défi

Comme dans beaucoup d'autres pays en développement, les petites et moyennes entreprises agricoles (PME agricoles) et les commerçants d'Afrique subsaharienne constituent une porte d'entrée importante pour les petits exploitants qui souhaitent accéder aux marchés, et aident en outre ces derniers à répondre aux exigences du marché moderne. Cependant, les PME agricoles n'ont souvent pas la capacité de fournir l'assistance technique et financière nécessaire pour rendre les produits des petits exploitants conformes aux attentes du marché. Malgré le rôle important qu'elles occupent dans la chaîne de valeur en ce qui concerne la création d'emplois et de revenus, elles manquent de soutien institutionnel de la part du secteur public et ont très peu d'impact sur les politiques liées aux marchés agricoles.

Vers une solution

Compte tenu du tableau dépeint ci-dessus, le projet de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intitulé « Renforcement des capacités et partage d'expériences pour le développement durable de la chaîne de valeur du riz en Afrique par la coopération Sud-Sud » a été mis en œuvre au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire au Nigéria avec le soutien financier du gouvernement de la République de Corée afin de permettre aux partenaires de mettre en place des chaînes de valeur du riz compétitives et inclusives.

Les objectifs spécifiques du projet étaient notamment les suivants :

- élaborer des programmes pour faciliter l'échange de connaissances et le partage d'expériences concernant les chaînes de valeur durables du riz entre les pays participants et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ;
- renforcer les capacités des décideurs politiques, des techniciens et des parties prenantes des chaînes de valeur du riz dans les pays partenaires ;
- promouvoir l'échange de connaissances sur les modèles de partenariat privé-public et la coopération des parties prenantes en faveur du développement rural.

La mise en œuvre des activités du projet dans les trois pays bénéficiaires, notamment de vastes programmes de formation ciblant les principaux acteurs (producteurs, transformateurs et groupes de vendeurs de riz) a permis de renforcer les compétences des exploitants en matière d'agrobusiness. En outre, des technologies de production de riz et des bonnes pratiques ont été encouragées et adoptées par les agriculteurs des sites sélectionnés pour le projet dans les trois pays. Le projet a soutenu de nombreuses activités visant à développer la chaîne de valeur du riz et à renforcer les partenariats public-privé, grâce à une collaboration avec des institutions telles que l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) et le Centre du riz pour l'Afrique, qui ont fourni une formation de renforcement des capacités aux principales parties prenantes. En outre, l'Administration du développement rural de la République de Corée a fourni des experts et dispensé des programmes de formation aux principales parties prenantes des trois pays.

Les réalisations du projet dans les trois pays ont notamment été les suivantes :

- Burkina Faso : les principales parties prenantes ont renforcé leurs capacités en matière de manipulation post-récolte, de gestion de la qualité, de transformation, de stockage et de conditionnement grâce à trois sessions de formation. Une soixantaine de femmes travaillant dans la transformation du riz ont été formées à l'utilisation des technologies modernes de transformation. En outre, 90 participants de trois régions du pays ont acquis des compétences en matière de gestion d'entreprise, de comptabilité, de contrats, de négociation et de commercialisation. Trois sessions de formation ont été organisées dans trois régions du pays à l'intention de 66 parties prenantes en matière de manipulation post-récolte, de gestion de la qualité, de transformation,

de stockage et de conditionnement. En outre, 83 transformateurs et fabricants locaux de matériel ont reçu une formation sur l'entretien et la réparation des équipements de transformation ;

- Côte d'Ivoire : les fonctionnaires, les producteurs de riz ainsi que les négociants et les transformateurs de riz ont appris à connaître le « système d'intensification du riz » et la technologie de mécanisation et de gestion des semences de la République de Corée. Une machine de transformation du riz a été installée au Centre de formation la mécanisation agricole de Grand-Lahou et a été utilisée pour la formation des participants. Une plateforme de la chaîne de valeur du riz comprenant des agriculteurs, des transformateurs, des négociants, des vendeurs de produits chimiques et des chercheurs a été mise en place. L'Agence nationale de développement du riz a pris connaissance du système de gestion et de distribution des semences de la République de Corée. En outre, des riziculteurs ont été formés aux critères d'amélioration de la qualité du riz, tandis que des experts se sont rendus en République de Corée pour acquérir des connaissances sur les techniques de production et de récolte du riz, les systèmes de vulgarisation, la planification de la recherche et de la formation, et la coopération avec le secteur privé ;
- Nigéria : les principales parties prenantes, notamment les agriculteurs, les transformateurs, les chercheurs des agences gouvernementales locales et les vendeurs, ont participé à la formation et se sont familiarisés avec la récolte du riz et les technologies post-récolte. Trois experts nigérians se sont rendus en République de Corée pour participer à un atelier dans le cadre duquel ils se sont formés aux techniques de production et de récolte du riz, aux systèmes de vulgarisation, à la planification de la recherche et de la formation et à la coopération avec le secteur privé. Des équipements et des machines ont été distribués aux groupes de bénéficiaires, qui ont été formés pour renforcer leurs capacités en matière de récolte, d'étuvage, d'entretien, d'irrigation, de production de semences et de gestion d'entreprise.

Le projet s'appuie sur des structures et des mécanismes existants, notamment des organismes gouvernementaux des trois pays et les institutions régionales concernées, ce qui garantit sa durabilité. Le renforcement des capacités des organismes gouvernementaux permettra en effet à ceux-ci de fournir des services de grande qualité et en temps voulu bien au-delà de la durée du projet. En outre, l'appropriation des activités du projet par les parties prenantes a été encouragée tout au long du cycle de vie du projet. En particulier, le rôle renforcé des organismes gouvernementaux compétents dans les pays cibles permettra de continuer à mettre en œuvre les principales activités du projet et de garantir ainsi la durabilité de l'initiative.

Contact :
Nom : Bureau de la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Courriel : South-South-cooperation@fao.org

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités et partage d'expériences pour le développement durable de la chaîne de valeur du riz en Afrique par la coopération Sud-Sud
PAYS/RÉGIONS : Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Nigéria, République de Corée
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.3, 12.3,17.11
SOUTENU PAR : FAO
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FAO
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2QimfSu

Le programme d'échange Brésil-Mexique « Agroforesterie et systèmes de production durables »

Utilisation des systèmes agroforestiers comme instrument de production pour les exploitations agricoles familiales démunies dans les régions semi-arides du Brésil et du Mexique

Défi

Les régions semi-arides d'Amérique latine renferment certaines des plus grandes poches de pauvreté du monde et sont parmi les plus touchées par les changements climatiques. Dans ces régions, les projets de développement rural qui favorisent l'accès à l'eau et les infrastructures de production sont confrontés à des défis de taille car les possibilités de diversification de la production se font rares. Au Mexique, les petits agriculteurs sont particulièrement sensibles aux conditions climatiques défavorables, lesquelles sont aggravées par un système d'élevage relativement extensif, une topographie irrégulière et de faibles précipitations. En outre, il existe peu d'exemples de pratiques de gestion durable des ressources naturelles dans les zones semi-arides, à quoi s'ajoute la difficulté de coordination entre producteurs vivant dans des biomes similaires. La dépendance envers l'élevage et le manque de sources de revenus alternatives dans les zones rurales les plus arides du Mexique exigent de nouvelles solutions reliant l'accès à l'eau à des systèmes de production et de consommation durables afin d'augmenter la productivité, la sécurité alimentaire et les revenus des exploitations agricoles familiales démunies.

Vers une solution

Les nouvelles solutions utilisant des systèmes agroécologiques et agroforestiers, qui contribuent à augmenter la productivité, la sécurité alimentaire et les revenus des exploitations agricoles familiales démunies, se sont avérées efficaces pour rationaliser le lien entre l'accès à l'eau et la mise en place de systèmes de production durables et diversifiés. Le projet de développement durable pour les communautés des zones semi-arides (PRODESZA) et le projet de développement durable de Cariri et Seridó (PROCASE), soutenus par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et cofinancés respectivement par les gouvernements du Mexique et du Brésil, se sont donc concentrés sur l'amélioration de la production agricole et la réduction de la pauvreté dans les régions semi-arides. PROCASE a été mis en œuvre dans l'État le plus aride du Brésil, Paraíba, et visait à lutter contre les changements climatiques à l'aide de systèmesagroforestiers d'atténuation combinés à une production agricole durable et à une sensibilisation à l'environnement.

Le projet reposait sur l'adoption du système agroforestier syntropique, qui peut être défini comme un modèle de production agricole qui combine les espèces d'arbres autochtones (arbres fruitiers et/ou bois d'œuvre) du biome semi-aride avec les cultures et l'élevage, apportant des avantages à la fois économiques et écologiques. Étant donné que la récolte devait avoir lieu peu après le début du projet, les semis ont été plantés en utilisant des systèmes de cultures intercalaires, de sorte que les agriculteurs obtiennent un revenu immédiat grâce à la vente de fruits et légumes, des cultures fourragères et autres récoltes, tout en augmentant le stock de carbone contenu dans le sol et en évitant la désertification.

Le programme d'échange entre le Brésil et le Mexique est issu d'activités déjà exécutées au titre de PROCASE dans le cadre du plan d'urgence pour la résilience climatique de l'État brésilien de Paraíba, lequel dispose des infrastructures hydrauliques suivantes pour la production agricole :

- 539 puits et 222 réservoirs souterrains, avec extraction de l'eau grâce à des énergies renouvelables (énergie solaire et éolienne) ;
- quatre barrages conventionnels de taille moyenne ;
- 31 unités agroforestières ;
- 61 unités de dessalement.

Les systèmes agroforestiers ont été intégrés dans le plan pour augmenter le stock de carbone et la production de cultures fourragères afin de minimiser le gaspillage d'eau en utilisant les réserves d'eau des puits et

© FIDA

des réservoirs. De tels systèmes entraînent une augmentation de la production animale grâce à la consommation de fourrage de haute qualité, et favorisent également la biodiversité en général grâce à la formation de couloirs écologiques et aux avantages qu'en retirent les agents de pollinisation. Ils servent à atténuer les effets des changements climatiques et à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, conformément aux objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim « zéro »), 6 (Eau propre et assainissement), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 15 (Vie terrestre) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

D'un point de vue socioéconomique, les systèmes agroforestiers permettent également de réduire l'utilisation d'herbicides agricoles, ce qui garantit une production et une consommation plus durables. Les résultats obtenus à ce jour montrent une amélioration de la sécurité alimentaire des familles ainsi qu'un impact positif sur la conservation des ressources naturelles et la diversification des cultures et de l'élevage, ce qui entraîne une résistance aux changements climatiques et une augmentation des revenus. **Jusqu'à présent, 31 systèmes contenant 20 000 plants chacun sur une superficie moyenne de 0,5 hectare par agriculteur ont été mis en place, bénéficiant directement à 345 familles.**

En novembre 2019, en réponse à la demande du Mexique visant à acquérir le savoir-faire brésilien, le FIDA a promu le premier programme d'échange agroforestier Mexique-Brésil dans l'État de Paraíba. La visite d'échange a été organisée dans le cadre du Programme international Semear (avec un don du FIDA au Brésil pour la gestion des connaissances, le suivi et l'évaluation) et de la coopération Sud-Sud en vue du développement durable de la région semi-aride brésilienne. La délégation était composée de trente participants du Mexique et du Brésil, dont du personnel technique, des chercheurs, des producteurs et des agriculteurs liés aux deux projets et des universités locales.

Les activités mises en œuvre comprenaient des visites d'instituts de recherche en agroforesterie, d'unités de production de fourrage, de banques de semences autochtones, et de stations de collecte et de stockage d'eau. Lors de la réunion de bilan, les participants sont convenus que les deux pays maintiendraient un dialogue permanent sur la coopération et le partage d'expériences sur les systèmes agroforestiers, et une série d'activités de suivi ont été mises en œuvre en 2020. En particulier, un membre du personnel brésilien de PROCASE a contribué au Forum mexicain sur les énergies renouvelables et l'assistance technique en avril 2020. Le Forum s'est principalement concentré sur l'adaptation des expériences brésiliennes réussies aux besoins actuels des exploitations agricoles familiales au Mexique, notamment des groupes dirigés par des femmes et des petites coopératives travaillant avec des produits forestiers non ligneux, ainsi que sur les nouveaux défis que pose la COVID-19.

En outre, comme nouvelle activité de suivi, l'un des agriculteurs hôtes du partage d'expériences, M. Rivaldo, contribuera à une nouvelle activité de renforcement des capacités, intitulée « Transition agroécologique», promue par le Secrétaire à l'agriculture du Mexique, qui devrait avoir lieu au cours du second semestre 2020.

Contact :
Nom : M. Leonardo Bichara Rocha
Titre : Chargé de programme pays
Entité : Fonds international de développement agricole (FIDA)
Courriel : l.bichararocha@ifad.org
WhatsApp : + 55 71 99192 4924

NOM DU PROJET : Programme d'échange Brésil-Mexique : « Agroforesterie et systèmes de production durables »
PAYS/RÉGIONS : Brésil, Mexique
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds international de développement agricole (FIDA), Brésil
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.5, 2.4, 2.a, 6.6, 6.a, 8.4, 12.2, 12.8, 13.1, 13.b, 15.1, 15.3, 17.6, 17.7
SOUTENU PAR : FIDA, projet de développement durable pour les communautés des zones semi-arides (PRODESZA, Mexique) et projet de développement durable de Cariri et Seridó (PROCASE, Paraíba, Brésil).
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme international Semear (mis en œuvre par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hmnax0 (en portugais)

Des petites subventions au service de grandes réalisations : comment l'engagement du Maroc dans la coopération Sud-Sud et triangulaire ouvre la voie aux réformes institutionnelles et à la transformation rurale à Madagascar

Favoriser le partage des connaissances et exporter les leçons apprises par le Maroc dans la mise en œuvre du Plan Maroc Vert en Afrique subsaharienne pour atteindre les objectifs de développement durable 1 et 2

Défi

L'Afrique est un vaste continent qui présente des niveaux de croissance économique remarquablement différents. Tandis que certains pays élaborent de nouveaux instruments et stratégies politiques importants qui se traduisent par une amélioration significative des conditions de vie de leurs populations, d'autres continuent à progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim « zéro »).

Une approche moderne et durable de l'agriculture est essentielle pour lutter contre la pauvreté rurale et éliminer la faim. Pour réaliser ces objectifs, il convient d'adopter des nouvelles politiques, des technologies avancées et des régimes sociaux modernes dans le domaine de l'agriculture. L'évolution vers de nouveaux systèmes agricoles basés sur des partenariats public-privé est essentielle pour établir des collaborations inclusives et durables ayant un impact positif sur les petits producteurs. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud et triangulaire joue un rôle crucial pour favoriser l'intégration régionale et le partage des connaissances.

Vers une solution

En 2008, le Maroc a lancé le *Plan Maroc Vert*, une stratégie ambitieuse visant à transformer le secteur agricole marocain en un puissant levier de développement socioéconomique.

La mise en œuvre du Plan Maroc Vert a entraîné des améliorations significatives : grâce à sa politique proactive, le Maroc a augmenté les taux d'investissements publics et privés dans l'agriculture, créant ainsi de nouvelles perspectives d'emploi et améliorant les performances du secteur agricole, sur les plans tant économique que social. S'appuyant sur les résultats positifs qu'il a obtenus au cours de la dernière décennie, le Maroc s'efforce désormais d'assumer un rôle de guide en partageant son expérience et son savoir-faire avec d'autres pays africains.

Dans ce contexte, le Fonds international de développement agricole (FIDA) a alloué au Gouvernement du Maroc, dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas, une subvention d'un million de dollars des États-Unis pour que celui-ci poursuive cette vision et joue un rôle actif dans le programme de coopération Sud-Sud et triangulaire en faveur du développement rural des montagnes de l'Atlas. L'objectif est de promouvoir le transfert des leçons apprises par le Maroc au moyen d'une mise à l'échelle des meilleures pratiques et des politiques de développement agricole dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Le programme a débuté en 2018 avec Madagascar et la Côte d'Ivoire, avec une phase intensive de réunions, de consultations et de missions, qui a permis à tous les acteurs de recenser précisément les besoins et les domaines spécifiques d'intervention.

Cette phase initiale s'est appuyée sur un mécanisme participatif qui a conduit à l'élaboration d'un plan d'action concret reposant sur les axes thématiques prioritaires suivants : (i) un volet transversal sur les stratégies et les politiques ; (ii) un deuxième volet axé sur la production et le développement de la chaîne de valeur ; et (iii) un troisième volet axé sur la dimension territoriale et l'adoption du concept d'« agropôle ». Les agropôles sont des entités publiques mises en place par le Maroc en vue de créer des pôles de compétitivité agroalimentaire pour favoriser les liens avec le secteur privé et promouvoir les investissements privés tout en créant des perspectives d'emploi grâce à des systèmes de production agricole modernisés.

© FIDA

Le Ministère marocain de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Madagascar pour mettre au point des outils de soutien aux politiques par le biais d'une approche diversifiée pour les petites exploitations agricoles et la participation du secteur privé.

Ce soutien a permis de réaliser des progrès décisifs, notamment la rédaction de la loi malgache d'orientation agricole, qui fournit un cadre juridique favorable à l'engagement du secteur privé auprès des petites exploitations agricoles. D'autres réalisations importantes sont toujours en cours, comme la rédaction d'une loi d'agrégation, qui établira les cadres réglementaires interprofessionnels de l'agriculture à Madagascar.

Inspiré par l'expérience marocaine, Madagascar étudie également des instruments financiers susceptibles de revitaliser et d'optimiser les performances du Fonds de développement agricole. Le Maroc a partagé ses connaissances sur le *guichet unique*, la traçabilité des dossiers et les systèmes informatiques qui assurent la cohérence entre le financement agricole et les systèmes de budgétisation publique.

Cette approche implique la mise au point d'outils innovants pour former des partenariats efficaces entre le gouvernement, le secteur privé, les institutions financières et les compagnies d'assurance, comprenant des boîtes à outils et des modules d'apprentissage basés sur l'expérience du Fonds de développement agricole marocain ainsi que d'autres instruments de crédit agricole.

En ce qui concerne les bonnes pratiques de production et le renforcement de la chaîne de valeur, une série d'ateliers organisés au Maroc, à Madagascar et en Côte d'Ivoire ont permis de former des techniciens et des formateurs dans les domaines de l'insémination artificielle, des pratiques d'irrigation et de l'étiquetage des produits.

En outre, ce projet a contribué à la création du Centre d'excellence d'Ifrane pour la coopération agricole Sud-Sud (Maroc), une institution à part entière chargée de mettre en œuvre la vision stratégique du Gouvernement du Maroc dans la poursuite de son programme de coopération Sud-Sud et triangulaire et de garantir la durabilité du projet.

Le projet est fortement axé sur les politiques et s'accompagne de formations, d'un soutien technique et du transfert de technologies en faveur de pratiques agricoles durables et résistantes aux changements climatiques afin de garantir la durabilité environnementale des changements proposés.

Non seulement l'initiative est durable, mais elle est aussi largement reproductible. L'Union des Comores et le Niger ont d'ailleurs manifesté d'ores et déjà leur intérêt à poursuivre une approche similaire avec le Maroc. La variété des outils innovants qu'offre le Plan Maroc Vert et l'engagement du Gouvernement marocain montrent que cette initiative est une bonne pratique, dans le cadre de laquelle le FIDA joue un rôle fondamental dans la mise en relation et le financement pour un bénéfice mutuel. Il s'agit d'une triple coopération gagnant-gagnant qui peut encore être étendue.

Contact :
Nom : M. Naoufel Telahigue
Titre : Directeur de pays
Entité : Fonds international de développement agricole (FIDA)
Courriel : n.telahigue@ifad.org
WhatsApp : + 393319871648

NOM DU PROJET : Projet de développement rural des montagnes de l'Atlas / Subvention pour la coopération Sud-Sud et triangulaire
PAYS/RÉGIONS : Côte d'Ivoire, Madagascar, Maroc
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds international de développement agricole (FIDA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 2.3, 17.8, 17.9
SOUTENU PAR : FIDA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Gouvernement du Maroc
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2024
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

L'engagement du secteur privé dans la mécanisation agricole durable pour réaliser les objectifs de développement durable

Favoriser la sécurité alimentaire et le développement rural par l'engagement du secteur privé dans la coopération Sud-Sud

Défi

Disposer de machines et d'équipements appropriés et y accéder afin de bénéficier d'une mécanisation agricole durable est l'un des principaux défis en Asie et dans le Pacifique, où la pauvreté touche principalement les personnes vivant dans les zones rurales. À l'exception de quelques pays qui disposent d'une industrie bien développée pour la fabrication de machines agricoles, de nombreux pays ont une capacité limitée de fabrication de ces machines et équipements, et restent souvent fortement tributaires des importations pour répondre à leurs besoins intérieurs. Les capacités nationales limitées et a faiblesse des liens entre les acteurs du secteur privé de cette industrie dans les pays de la région conduisent souvent à l'utilisation de machines et de technologies dépassées, qui ne sont souvent pas adaptées aux contextes locaux ni aux besoins des petits exploitants démunis des pays importateurs. Pour surmonter ces difficultés, il est nécessaire de renforcer les capacités, de permettre l'échange de connaissances et de consolider les liens commerciaux et les relations d'affaires entre les associations de fabricants et de distributeurs de machines agricoles du secteur privé. Ces actions permettraient d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim « zéro »), ainsi que vers d'autres objectifs de développement durable dans la région.

Vers une solution

En 2014, le Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD) de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies a créé le Conseil régional des associations pour la mécanisation agricole en Asie et dans le Pacifique en réponse à une demande des États Membres et d'autres parties prenantes formulée lors du premier forum régional sur la mécanisation agricole durable en Asie et dans le Pacifique. Le Conseil représente un réseau d'associations du secteur privé œuvrant dans le secteur des machines agricoles dans la région Asie-Pacifique, comprenant des fabricants, des distributeurs et d'autres parties prenantes. Son objectif est de promouvoir le recours à la mécanisation agricole durable dans la région : (i) en renforçant les capacités des associations nationales du secteur des machines agricoles ; (ii) en facilitant l'échange de connaissances et de bonnes pratiques ; et (iii) en renforçant la collaboration et les liens commerciaux entre les associations et leurs membres, notamment grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Le réseau des associations pour la mécanisation agricole est participatif et ses activités sont guidées par les besoins des membres. Il compte actuellement vingt membres issus de quatorze pays, à savoir le Bangladesh, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Mongolie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, la Fédération de Russie, le Sri Lanka, la Thaïlande, la Turquie et le Viet Nam. **Le réseau contribue à accroître la disponibilité, l'adoption et l'utilisation durable des machines agricoles au niveau régional grâce à la coopération Sud-Sud, en utilisant un modèle axé sur la demande et en associant étroitement le secteur privé.** Il soutient les objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté), 2 (Faim « zéro »), 12 (Consommation et production responsables), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 15 (Vie terrestre) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Le réseau a trois fonctions principales :

- le renforcement des capacités : depuis 2015, cinq cycles annuels de formation et de voyages d'étude régionaux pour les fabricants et les distributeurs de machines agricoles ont été organisés avec succès. Ils ont permis de renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'utilisation de technologies conformes aux objectifs de développement durable 1, 2, 13 et 15, telles que l'agriculture de conservation, l'agriculture de précision et la mécanisation intelligente face aux changements climatiques. Les commentaires des participants ont confirmé que la formation leur avait permis d'acquérir des connaissances pour améliorer leur travail et qu'ils ont continué à partager les connaissances acquises avec leurs pairs et leurs partenaires ;
- faciliter l'établissement de liens commerciaux et l'échange de connaissances : outre l'organisation des formations et voyages d'étude ainsi que d'autres activités du réseau, le CMAD facilite la participation de membres du réseau aux principaux salons internationaux de machines agricoles en Chine, au Népal, en Thaïlande et en Turquie, ce qui leur permet de découvrir toute une gamme de machines et d'équipements agricoles modernes et adaptés

© CMAD de la CESAP

à l'amélioration de la productivité et des revenus des agriculteurs. Des activités parallèles visant à rapprocher des entreprises ont été organisées pour mieux relier la demande et l'offre entre les associations, et pour faciliter les relations commerciales et d'investissement potentielles ainsi que l'échange d'expériences et de connaissances. En outre, un groupe Wechat rassemblant plus de 240 membres du réseau a été créé en vue de former une communauté de pratique innovante en matière de mécanisation agricole dans la région, et permet aux participants d'échanger régulièrement sur les nouvelles évolutions et technologies du secteur ;

- élaborer des supports de connaissance pour soutenir la prise de décision : afin de permettre une meilleure compréhension des contextes politiques nationaux, de guider les décisions des entreprises et d'aider les décideurs politiques à recenser les lacunes existantes, des supports de connaissance sur les politiques commerciales et d'investissement concernant les machines agricoles ont été diffusés dans cinq pays. Parmi ces supports figure une étude sur les politiques d'investissement, qui est actuellement étendue à d'autres pays. Une nouvelle étude sur la dynamique du marché des machines agricoles dans différents pays est également en cours.

Parmi les principales réalisations du Conseil régional des associations pour la mécanisation agricole en Asie et dans le Pacifique figurent notamment les suivantes :

- les associations de l'industrie des machines agricoles du secteur privé de quatre pays (Chine, Inde, Népal et Sri Lanka) ont établi des accords de coopération pour échanger régulièrement des délégations, ou ont mis en place d'autres liens pour promouvoir la mécanisation agricole durable.
- Après s'être engagé dans les programmes de CMAD et avoir appris de l'expérience des autres membres de ReCAMA, le gouvernement du Cambodge est en train de créer la première association nationale de machines agricoles du pays, ce qui permettra au pays de mettre en place une plateforme pour fournir des services à l'industrie des machines agricoles et aux petits exploitants ;
- le CMAD a facilité le don de machines agricoles par le secteur privé à des agricultrices et des coopératives d'agriculteurs membres du réseau en Chine et au Népal afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la démonstration de technologies appropriées dans les zones rurales (cible des objectifs de développement durable 1.4) ;
- dans une enquête menée en août 2018 sur le suivi des activités organisées par le Conseil, plus de 75 % des personnes interrogées ont déclaré avoir adopté une pratique de niveau technologique supérieur à la suite de l'initiative. Voici deux exemples spécifiques d'impact obtenu :
  - un participant des Philippines a indiqué que le projet l'avait motivé à recruter davantage d'ingénieurs agronomes, ce qui a permis d'améliorer les services après-vente de l'exploitation. Il a rencontré de nouveaux fabricants de moteurs agricoles et a augmenté son volume d'affaires avec les fournisseurs indiens. Il a également des relations commerciales avec d'autres fabricants chinois de machines agricoles ;
  - un participant du Bangladesh a indiqué que le projet lui avait permis d'introduire des de meilleures technologies de récolte dans l'industrie de la mécanisation agricole au Bangladesh.

Le réseau des associations pour la mécanisation agricole en Asie et dans le Pacifique, dirigé par ses membres et basé sur le principe de la coopération Sud-Sud, multiplie les possibilités de collaboration qui s'offrent aux participants du réseau. Il bénéficie d'une importante contribution en nature de la part de partenaires et de co-organisateurs pour soutenir ses activités. Il compte également un nombre important de participants autofinancés, ce qui favorise encore la durabilité. De plus, il s'agit d'un modèle facilement reproductible, en particulier dans les régions ou sous-régions où il existe une industrie naissante des machines agricoles. En outre, l'initiative et le soutien politique des pouvoirs publics pour catalyser la formation d'associations là où cela est nécessaire et renforcer ces associations, ainsi que l'engagement actif des parties prenantes pour élargir les adhésions aux niveaux national et régional sont essentiels pour atteindre les résultats souhaités.

Contact :
Nom : M. Yutong Li
Titre : Responsable
Entité : Centre pour la mécanisation agricole durable de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Courriel : li78@un.org

Nom : M. Anshuman Varma
Titre : Chargé de programme
Entité : Centre pour la mécanisation agricole durable de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Courriel : varmaa@un.org

Nom : M^me^ Yuee Feng
Titre : Assistante principale de gestion des programmes
Entité : Centre pour la mécanisation agricole durable de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Courriel : feng1@un.org

NOM DU PROJET : L'engagement du secteur privé dans la mécanisation agricole durable pour réaliser les objectifs de développement durable
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, Fédération de Russie, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie, Viet Nam.
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 2.3, 2.4, 12.2, 12.3, 12.4, 13.1, 15.3, 17.9
SOUTENU PAR : Associations de fabricants et de distributeurs de machines agricoles du secteur privé
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre pour la mécanisation agricole durable de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2024
LIEN URL DE LA PRATIQUE : http://recama.un-csam.org

Application informatique de récolte pour les agriculteurs

Fournir un « portail d'information » aux agriculteurs des États arabes et de la région Europe et Communauté d'États indépendants

© UNOSSC

Défi

La gestion durable des ressources naturelles revêt une importance particulière dans les zones arides où, en raison des effets croissants des changements climatiques, l'eau devient une ressource rare et précieuse. Cela est particulièrement le cas dans les pays arabes, qui ont la plus faible disponibilité en eau par habitant au monde. Mais c'est également vrai dans d'autres pays de la région Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale qui n'ont traditionnellement pas manqué d'eau. Un autre défi de taille pour les pays de cette région réside dans le fait que les pays très peuplés présentant des taux élevés de pauvreté humaine et de revenus sont confrontés à la diminution des revenus provenant de l'exploitation des ressources naturelles.

Le renforcement des efforts de collaboration dans la région grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire est crucial pour parvenir à une plus grande sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté rurale.

Vers une solution

Le projet « Coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement agricole et la sécurité alimentaire », soutenu conjointement par le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque islamique de développement (BID) et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, visait à contribuer à surmonter les difficultés susmentionnées. Le projet a mis l'accent sur le renforcement de la coopération Sud-Sud et triangulaire entre les pays de la région Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale ainsi qu'avec d'autres pays, par la détermination, la mise à l'essai et la documentation de modèles et d'approches réussis qui seraient prêts à être reproduits dans les États arabes et la région Europe et Communauté d'États indépendants. En facilitant les échanges de connaissances Sud-Sud et d'autres formes de coopération, le projet a cherché, *entre autres*, à combler les lacunes dans les domaines suivants : accès des jeunes et des femmes à des solutions innovantes appropriées, formation en matière de compétences d'auto-organisation, de qualité des affaires et d'emploi, et accès aux installations de production minimales requises.

L'application informatique de récolte est l'un des supports de connaissance élaborés dans le cadre du projet. Elle constitue une « portail d'information » pour les agriculteurs des États arabes et de la région Europe et Communauté d'États indépendants. Il s'agit d'une solution numérique qui offre un éventail d'informations sur divers sujets agricoles selon le pays, parmi lesquels la bonne administration des exploitations, l'utilisation efficace de l'eau pour l'irrigation, les principaux aspects de la production de fourrage et de lait, et la gestion des sols. Les informations sont présentées par des affichages interactifs accompagnés d'images, de calculateurs personnalisés pour faciliter la prise de décision, d'informations sur la sécurité et de liens vers des ressources supplémentaires. Les agriculteurs bénéficient de solutions pratiques grâce à la section des conseils et astuces pratiques, et de connaissances de base grâce à la section des manuels et publications. Une fois téléchargée, l'application ne nécessite pas de connexion Internet pour fonctionner. Les agriculteurs peuvent également partager l'application avec leurs pairs via Bluetooth.

L'idée a été inspirée par l'application mobile MEVA développée en Ouzbékistan. Les sujets couverts dans chaque pays ont été définis par les partenaires nationaux du projet, les ministères de l'agriculture respectifs, sur la base d'une évaluation de la demande d'informations des communautés d'agriculteurs. Les ministères ont également délégué des experts nationaux pour travailler sur le contenu spécifique à chaque pays.

Grâce à cette application, les producteurs agricoles ruraux de Hongrie, de la République kirghize, du Soudan et de Turquie ont la possibilité d'accéder facilement à des informations actualisées sur la bonne gestion de leurs exploitations. Les ministères de l'agriculture respectifs ont continué à promouvoir l'application au profit

des producteurs ruraux afin d'atteindre les communautés cibles. Par exemple, en Hongrie, une série de formations destinées à des coopératives d'agriculteurs a intégré un volet consacré à l'utilisation de l'application pour veiller à ce que les producteurs ruraux puissent suivre les normes administratives et sanitaires recommandées, et même vérifier la pertinence et l'adéquation des mesures prises. Bien qu'il ne soit possible de déterminer le nombre exact d'agriculteurs qui ont installé et qui utilisent l'application, l'impact de l'application se reflète indirectement dans la grande satisfaction exprimée par les partenaires nationaux. Actuellement, l'application fournit des connaissances et des conseils pratiques concernant les conditions environnementales, naturelles et socioéconomiques des États arabes et de la région Europe et Communauté d'États indépendants.

Destinée aux agriculteurs, l'application est téléchargeable gratuitement sur Android et iOS[1]. L'ensemble du contenu est également disponible en ligne sur un site dédié[2].

Un autre aspect important dans les conditions de faible connectivité Internet qui prévalent dans les régions éloignées et compte tenu des compétences numériques limitées des habitants des zones rurales, est que le contenu de l'application, une fois celle-ci téléchargée, peut être partagé avec d'autres agriculteurs aussi souvent que nécessaire, assurant ainsi l'effet multiplicateur de l'impact.

L'accès facile à des connaissances et conseils pratiques profite avant tout aux jeunes et aux femmes, en particulier à ceux et celles qui ont moins de possibilités d'éducation. La connaissance et la mise en œuvre des pratiques, des calculs et des conseils contenus dans l'application concernant l'enrichissement des qualités nutritionnelles des terres, le respect des normes sanitaires et le choix de méthodes d'amélioration appropriées constituent un facteur supplémentaire et direct d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des communautés cibles.

Aux fins du projet de coopération Sud-Sud multi-pays, les ministères de l'agriculture et les principaux centres d'excellence dans le domaine de l'agriculture sont les mieux placés pour déterminer les zones de production agricole dans lesquelles il convient d'introduire et d'adapter l'application. La production de connaissances et l'utilisation d'outils numériques en vue de permettre aux agriculteurs d'accéder facilement à l'information reflètent le grand savoir-faire et la coordination des efforts des institutions nationales. Il conviendrait toutefois d'améliorer la promotion de l'utilisation de cet outil, ce qui peut se faire en diffusant des informations sur cette nouvelle application lors de diverses manifestations agricoles nationales, de cours de formation publics et privés et d'autres activités de renforcement des capacités.

Dans le contexte de la coopération Sud-Sud, l'application constitue :

- la reproduction d'une solution du Sud, adaptée et enrichie de nouvelles connaissances, de nouveaux sujets et pays couverts, d'innovations vulgarisées et d'une valeur ajoutée ;
- un outil soutenant et promouvant l'échange de connaissances entre les communautés rurales des États arabes et de la région Europe et Communauté d'États indépendants, dont les fonctionnalités prévoient des mises à jour régulières et l'extension de la couverture des pays ;
- une technologie reproductible offrant la possibilité de reproduire aussi son contenu et d'étendre sa couverture à d'autres pays.

Contact :
Nom : Division pour les États arabes, l'Europe et la Communauté des États indépendants
Entité : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
Courriel : ssc.arabstates@unossc.org

1 iOS : www.apps.apple.com/us/app/harvest-it-app-practical-info/id1413174710?ls=1 ; Android : www.play.google.com/store/apps/details?id=com.iziss.unssc.harvestit.

2 www.sstc-adfs.southsouthworld.org/knowledge-products/harvest-it-country-components

NOM DU PROJET : Coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement agricole et le renforcement de la sécurité alimentaire
PAYS/RÉGIONS : Algérie, Hongrie, République kirghize, Ouzbékistan, Soudan, Tunisie, Turquie.
SÉLECTIONNÉ PAR : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.3, 2.4
SOUTENU PAR : Fonds international de développement agricole (FIDA) et Banque islamique de développement (BID)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et ministères de l'agriculture des pays participants
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32jQXjO

Amélioration de la chaîne de valeur du manioc pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition au Congo

Renforcer les capacités des communautés rurales à diversifier et à améliorer leurs systèmes alimentaires, leurs sources de revenus et la qualité de la production alimentaire grâce à des équipements et outils améliorés

Défi

En tant que grand producteur et consommateur de manioc, la République du Congo donne la priorité aux échanges sur les technologies et les innovations améliorées pour la chaîne de valeur du manioc. Malgré l'importance du manioc pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans le pays, la majorité de la population continue de recourir à des méthodes manuelles traditionnelles pour transformer le manioc et produire des produits dérivés comme le gari.

La méthode de transformation rudimentaire est très longue, épuisante et inefficace d'un point de vue coûts-avantages pour les agriculteurs des zones rurales. Certains des processus de transformation, comme la torréfaction et le râpage, exigent un travail physique intense présentant de grands risques de blessures. En outre, les produits dérivés du manioc sont peu diversifiés, ce qui limite l'accès aux marchés et aux revenus. Investir dans des échanges de nouvelles technologies et de nouveaux produits entre les pays africains qui s'adapteraient au contexte de la République du Congo et seraient fabriqués localement avec des machines améliorées contribuerait à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à réduire la pauvreté dans les zones rurales.

Vers une solution

À la demande conjointe du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Gouvernement de la République du Congo, et avec l'aide du Centre régional d'excellence pour la lutte contre la faim et la malnutrition (CERFAM) basé en Côte d'Ivoire, des experts et des techniciens de Côte d'Ivoire et du Bénin travaillent avec les entités nationales et locales de la République du Congo pour accroître la performance du secteur agricole, améliorer la chaîne de valeur du manioc et augmenter la productivité des agriculteurs dont les sources de revenus pourraient être diversifiées dans un avenir très proche. Les experts et les bénéficiaires collaborent en partageant des ressources et des techniques. Le projet, lancé en novembre 2019, a permis d'introduire de nouvelles technologies, d'échanger des bonnes pratiques et de partager des connaissances et des expériences dans certains domaines tels que la fabrication de machines (équipements et outils pour stimuler la production de gari et d'attieké de bonne qualité) et la transformation du manioc.

Cette initiative de coopération Sud-Sud entre la République du Congo, la Côte d'Ivoire et le Bénin vise à donner aux communautés rurales, en particulier aux femmes et aux jeunes hommes, les moyens de retirer les mêmes avantages du secteur agroalimentaire, notamment concernant la transformation du manioc. Pour ce faire, les capacités et les compétences des communautés rurales à diversifier et à améliorer leurs systèmes alimentaires, à varier leurs sources de revenus et à améliorer la qualité des aliments produits grâce à l'utilisation de matières premières agricoles locales dans leurs régions avec les équipements et les outils fabriqués ont été renforcées. Dans ce cadre, l'assistance technique a été fournie par des experts des Ministères de l'agriculture de Côte d'Ivoire et du Bénin, de l'Institut de technologie de Côte d'Ivoire et du CERFAM, qui est le premier centre d'excellence d'Afrique. Le projet est le résultat d'un partenariat entre le gouvernement de Côte d'Ivoire et le PAM visant à soutenir les pays dans leurs efforts nationaux en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes durables pour réaliser l'objectif de développement durable 2 (Faim « zéro ») et combattre toutes les formes de malnutrition conformément au Programme 2030.

Il suit une approche fortement axée sur le développement des capacités humaines, ce qui permet l'assimilation et la durabilité à long terme de techniques et de compétences nouvelles et innovantes, garantissant une sécurité alimentaire et une nutrition adéquates, ainsi que la disponibilité de ressources financières. Le soutien

© PAM

technique fourni dans ce cadre se divise en trois parties : (i) une analyse des besoins des populations locales et de la situation de la production locale ; (ii) une formation sur la production de machines de transformation du manioc ; et (iii) une formation sur la transformation du manioc en gari et en attiéké. Grâce à ce soutien, les groupes cibles ont pu exploiter la technique apprise et la technologie acquise pour transformer le manioc, améliorant ainsi leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, augmentant leurs revenus et favorisant le développement rural.

Après des discussions avec le Ministre de l'agriculture et les acteurs locaux, la mission d'évaluation a pu cerner les besoins essentiels et immédiats de la population cible et mettre au point des solutions adéquates et locales pour améliorer la chaîne de valeur du manioc. Les experts ont observé des démonstrations de la production locale de gari sur le terrain, en particulier le type de machine utilisé et son fonctionnement, ce qui leur a permis d'acquérir une compréhension approfondie des méthodes de production locales, des défis à relever et de la manière dont, avec un réglage très simple des machines, ils pouvaient changer la vie des agriculteurs et alléger leur charge de travail. Ces échanges ont contribué à une meilleure adaptation de la formation, qui respecte le contexte et adapte les équipements aux contraintes locales, comme le type de combustible et les matériaux disponibles.

Après l'analyse, la première phase de la formation a consisté à apprendre aux bénéficiaires comment fabriquer des machines plus modernes pour la transformation du manioc. Vingt-six techniciens des régions locales ont acquis des connaissances théoriques sur les différentes parties de l'équipement et les ont appliquées en produisant une ligne de machines de transformation du manioc avec l'aide des experts. À la fin de la formation, sept machines avaient été fabriquées pour créer des lignes de production de produits dérivés du manioc. La deuxième formation visait à former les membres de différentes organisations d'agriculteurs à la transformation du manioc à l'aide du matériel nouvellement introduit. Au cours de sessions théoriques, les participants ont appris à connaître le processus spécifique de production du gari, qui est consommé au Congo depuis les années 1970. L'attiéké, un produit dérivé du manioc très populaire en Côte d'Ivoire, a également été présenté aux participants à la formation. Après la session théorique, les participants ont mis à l'essai les nouvelles machines et ont produit 40 kg de gari et 32 kg d'attiéké de très bonne qualité.

L'approche participative, qui associe le gouvernement et la communauté locale à la conception de l'assistance, est un élément clé de la durabilité qui permet au projet de mieux répondre aux besoins de la population locale avec des solutions liées au contexte. L'apprentissage et l'échange entre Africains ont joué un rôle crucial pour orienter la mise en œuvre étape par étape et les actions concrètes en vue de réaliser les objectifs de la collaboration. La Côte d'Ivoire et le Bénin, qui ont appris à surmonter les difficultés posées par leurs secteurs agricoles, avaient toutefois besoin d'interagir avec les acteurs congolais pour comprendre le contexte du soutien à apporter et façonner le projet en conséquence.

Cette initiative encourage le partage des connaissances et des technologies afin d'améliorer la chaîne de valeur du manioc. Elle favorise également les contacts et la mise en réseau entre experts et autorités du secteur agricole, en explorant des possibilités de collaboration futures. Les solutions proposées pourraient être adaptées à d'autres contextes, car les pays voisins affrontent des difficultés similaires et ont des cultures similaires. Les activités du projet pourraient être reproduites dans la sous-région, car le manioc y est largement consommé, en s'adaptant au contexte et aux contraintes locales (par exemple, la disponibilité de matières premières pour la production d'équipements et d'électricité).

Contact :
Nom : M. Issa Sanogo
Titre : Directeur du Centre régional d'excellence pour la lutte contre la faim et la malnutrition (CERFAM)
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM) en Côte d'Ivoire
Courriel : Issa.sanogo@wfp.org

Nom : M^{me} Christiani Buani
Titre : Cheffe des opérations, CERFAM
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM) en Côte d'Ivoire
Courriel : Christiani.buani@wfp.org

NOM DU PROJET : Assistance technique de la Côte d'Ivoire et du Bénin pour soutenir l'amélioration de la chaîne de valeur du manioc en République du Congo
PAYS/RÉGIONS : Bénin, Côte d'Ivoire, République du Congo
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre régional d'excellence pour la lutte contre la faim et la malnutrition (CERFAM)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.4, 2.1, 4.4, 9.2, 12.2, 17.3, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : Programme alimentaire mondial (PAM)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère de l'agriculture et du développement rural de la Côte d'Ivoire, société ivoirienne spécialisée dans la technologie tropicale, et Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du Bénin
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : novembre 2019-décembre 2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : cerfam.org

Le rôle de l'Inde dans la promotion de la collaboration intrarégionale en faveur de l'enrichissement du riz

Tirer parti de l'expérience de l'Amérique latine pour réduire les carences en micronutriments

© PAM

Défi

Les carences en micronutriments, qui sont les plus fréquentes dans les régions où le riz est un élément important du régime alimentaire des populations, peuvent constituer une menace pour la santé des personnes, en particulier des enfants, dont le développement peut être affecté à long terme. Au cours des dernières années, l'enrichissement du riz en vitamines et minéraux a pris de l'ampleur en Inde et dans d'autres pays asiatiques touchés par des taux de prévalence élevés de carences en micronutriments. La réussite de l'enrichissement du riz exige une planification et une analyse minutieuses, des partenariats multisectoriels et la participation des secteurs privé et public.

Les pays qui doivent répondre aux besoins d'une population nombreuse sont dès lors confrontés à des défis pour augmenter la production de riz enrichi de grande qualité, car le contexte existant s'apparente à un paysage rizicole dispersé et décentralisé. De nombreux pays travaillent donc à la consolidation de la chaîne de valeur du riz. En outre, la sensibilisation et le partage d'informations sont essentiels pour susciter la volonté politique de mettre en œuvre et d'étendre un programme d'enrichissement du riz.

Vers une solution

Dans le but de lutter contre les carences en micronutriments, le Programme alimentaire mondial (PAM) travaille depuis 2013 avec le Gouvernement indien pour intégrer l'enrichissement dans l'ensemble de la chaîne de valeur du riz. Les principaux domaines de collaboration en vue d'augmenter la production de riz enrichi comprennent l'intégration de l'enrichissement du riz dans les programmes de protection sociale, des activités de plaidoyer, la conception de normes fondées sur des données probantes, l'organisation d'activités de partage des connaissances et la sensibilisation du secteur privé.

Fort de cette expérience, le PAM a pu plaider avec succès en faveur de l'inclusion du riz enrichi dans les programmes de protection sociale du Gouvernement indien, ce qui a conduit à l'élaboration du Programme du secteur central visant à distribuer du riz enrichi dans le cadre du système de distribution publique relevant du Ministère indien de l'alimentation, de la consommation et de la distribution publique, ainsi que dans le cadre des services intégrés pour le développement de l'enfant et du programme de repas du midi. Ces programmes touchent les près de 800 millions de personnes les plus exposées au risque de malnutrition en Inde.

Reconnaissant les réalisations de l'Inde en matière de réduction des carences en micronutriments grâce à l'enrichissement du riz, les pays voisins ont manifesté leur intérêt à exploiter la coopération Sud-Sud et triangulaire afin d'apprendre de cette expérience. Le savoir-faire de l'Inde en matière d'assurance de la qualité, ses efforts dans le domaine de l'étiquetage alimentaire et les stratégies que le pays a adoptées pour promouvoir le riz enrichi sont considérés comme un exemple à suivre pour de nombreux pays voisins de la région. Pour répondre aux demandes des gouvernements, le PAM a facilité la mise en œuvre d'un projet de coopération Sud-Sud et triangulaire avec le Sri Lanka et le Bhoutan pour stimuler efficacement l'apprentissage entre pairs dans des pays ayant des contextes similaires en vue d'intensifier les efforts d'enrichissement du riz, d'accroître la sécurité alimentaire et de faciliter l'élaboration de politiques nationales. Ces échanges Sud-Sud ont permis non seulement de promouvoir le dialogue technique et le plaidoyer, mais aussi d'aider les pays bénéficiaires à contextualiser ensuite les meilleures pratiques indiennes.

Avec le soutien du PAM, par exemple, le Sri Lanka a visité l'Autorité indienne de sécurité et de normalisation des aliments en 2019 pour apprendre comment s'établissaient les normes et les spécifications minimales d'enrichissement en Inde. La visite d'étude en Inde s'est concentrée sur le label « F+ », un label qui certifie qu'un

produit enrichi est conforme aux normes et spécifications fixées par les autorités indiennes. En outre, le Sri Lanka a accordé une attention particulière à la campagne de changement des comportements sociaux « Eat Right India » mise en œuvre par l'Autorité indienne de sécurité et de normalisation des aliments pour promouvoir l'utilisation d'aliments enrichis par les consommateurs et un mode de vie sain pour la population indienne. La visite a permis au Sri Lanka d'améliorer sa base de connaissances en matière de politiques relatives au riz enrichi, de mieux comprendre les processus d'établissement des normes d'enrichissement des aliments et de contrôle de la qualité du riz et des grains de riz enrichis, ainsi que de prendre conscience de la nécessité de produire du riz enrichi au niveau national. La visite s'inscrivait dans le cadre d'une série de voyages d'étude, chacun d'entre eux se concentrant sur un aspect spécifique de la politique indienne.

Le Bhoutan s'est lui aussi appuyé sur le savoir-faire de l'Inde pour faire progresser son programme d'enrichissement du riz. Au Bhoutan, les maladies non transmissibles, qui sont responsables de plus de la moitié des décès dans le pays, constituent un problème sanitaire croissant. Les programmes de sensibilisation et de promotion en matière de régime alimentaire, d'habitudes alimentaires et de santé sont essentiels pour réduire le risque de maladies d'origine alimentaire. En 2019, une délégation de haut fonctionnaires du Bhoutan a visité des laboratoires d'analyse d'aliments et des établissements alimentaires en Inde dans le cadre du projet de coopération Sud-Sud et triangulaire facilité par le PAM. La visite visait à soutenir l'assurance de la qualité dans le cadre du programme d'enrichissement des aliments mis en œuvre par l'Autorité indienne de sécurité et de normalisation des aliments et à permettre à la délégation bouthanaise de mieux comprendre la campagne « Eat Right India », grâce à quoi le Bouthan a pu introduire certaines des leçons apprises dans sa propre stratégie nationale de nutrition.

En plus d'être une référence pour d'autres pays, l'Inde a elle aussi tiré parti des échanges Sud-Sud pour progresser vers un environnement favorable et promouvoir l'apprentissage de la mise en œuvre de l'enrichissement obligatoire du riz afin d'intensifier l'intégration de l'enrichissement du riz dans les programmes de protection sociale du Gouvernement et sur le marché libre. Par exemple, en 2019, le PAM a facilité une visite d'étude de hauts fonctionnaires du Gouvernement indien au Costa Rica, pays qui possède le programme d'enrichissement obligatoire du riz le plus réussi au monde et où la totalité de la production de riz est enrichie. Cette visite a permis aux représentants du Gouvernement indien de recenser les principales étapes législatives et réglementaires pour établir l'enrichissement obligatoire du riz. Suite à son échange avec le Costa Rica, l'Inde envisage dorénavant de reproduire la pratique consistant à créer une commission nationale des micronutriments qui rassemblerait les parties prenantes de tous les secteurs chargées de prendre les décisions relatives à l'enrichissement des aliments, en particulier du riz.

Les multiples échanges sur l'enrichissement du riz en Asie et ailleurs démontrent la force de la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant que modalité d'apprentissage par les pairs pour aider les pays à progresser en vue de garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition pour tous. En outre, avec le soutien du PAM, **ces échanges permettent aux pays participants d'adapter l'enrichissement du riz à leurs contextes respectifs et de déterminer les mécanismes à mettre en place que chacun juge les plus efficaces.**

Des décennies d'expérience ont prouvé que l'enrichissement des aliments à grande échelle est une intervention durable, sûre et efficace ayant un impact significatif sur la santé publique. En exploitant les modalités rentables offertes par la coopération Sud-Sud et triangulaire pour parvenir à une production durable de riz enrichi, le Gouvernement indien a aidé à mettre en place une approche multipartite et multidimensionnelle (technique, politique et commerciale). Le recours à la coopération Sud-Sud et triangulaire a également permis de garantir l'engagement des gouvernements et un financement cohérent. Ce projet peut être adapté à des pays dont le contexte est similaire et dont les autorités encouragent l'intégration de l'enrichissement du riz dans les programmes gouvernementaux de protection sociale, à condition que le pays ait de bonnes pratiques en matière de partage de savoir-faire et que le gouvernement manifeste clairement son intérêt à mettre en œuvre l'initiative.

Contact :
Nom : M^me^ Adriana Bianco
Titre : Consultante en nutrition
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM)
Courriel : adriana.Bianco@wfp.org

Nom : M^me^ Shariqua Yunus
Titre : Conseillère principale en nutrition
Entité : PAM en Inde
Courriel : shariqua.yunus@wfp.org

NOM DU PROJET : Le rôle de l'Inde dans la promotion de la collaboration intrarégionale en faveur de l'enrichissement du riz et la mise à profit de l'expérience de l'Amérique latine pour réduire les carences en micronutriments
PAYS/RÉGIONS : Bhoutan, Costa Rica, Inde, Sri Lanka
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de l'Inde
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.2
SOUTENU PAR : Programme alimentaire mondial (PAM)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PAM, Gouvernement de l'Inde, Gouvernement du Costa Rica, Gouvernement du Sri Lanka
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2013-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Gestion post-récolte et élargissement des perspectives de marché pour les petits exploitants de riz et de maïs

Renforcer la résilience des petits exploitants agricoles vulnérables aux chocs climatiques au Sri Lanka grâce à un projet de coopération Sud-Sud avec la Chine facilité par le PAM

© PAM

Défi

Le Sri Lanka est le sixième pays au monde le plus touché par des phénomènes météorologiques extrêmes. Les sécheresses récurrentes et les pluies soudaines entraînent des pertes importantes pour les petits exploitants, en particulier dans le cas des deux principales cultures, le riz et le maïs. Dans ce contexte, les petits exploitants agricoles du Sri Lanka sont confrontés à de multiples défis allant de la production à la gestion post-récolte, qui mettent en péril leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.

Dans le cadre de la gestion post-récolte, les principaux difficultés que posent les technologies et techniques inadéquates pour récolter, le séchage et la transformation du riz et du maïs, l'absence de systèmes d'agrégation et l'accès limité aux marchés contribuent à un cercle vicieux d'endettement et de pauvreté pour les petits exploitants agricoles.

Vers une solution

En réponse à la demande du Sri Lanka, le Programme alimentaire mondial (PAM), en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a collaboré avec le Ministère des finances, de l'économie et de l'élaboration des politiques et le Ministère de l'agriculture du Sri Lanka pour mettre en œuvre un projet pilote de terrain Sud-Sud visant à surmonter les principales difficultés auxquelles sont confrontées les petits exploitants agricoles en pratique, avec le soutien financier du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la République populaire de Chine. Le Centre d'excellence chinois du PAM et l'Académie des sciences agricoles de Jiangsu ont apporté un soutien technique afin d'améliorer la résilience et les moyens de subsistance des petits exploitants de riz et de maïs face aux chocs climatiques dans certaines zones sèches du Sri Lanka.

En facilitant une coopération Sud-Sud et triangulaire, le projet vise à renforcer les capacités des petits exploitants agricoles sri-lankais en les dotant de technologies innovantes et du savoir-faire chinois en matière de gestion post-récolte, la Chine étant un partenaire Sud-Sud essentiel dans ce domaine. Le projet vise également à renforcer les capacités des responsables gouvernementaux concernés du Ministère sri-lankais des finances, de l'économie et de l'élaboration des politiques et du Ministère de l'agriculture à soutenir une agriculture résistante aux changements climatiques. Suivant une approche novatrice, ce projet est la première initiative pilote PAM-FAO dans le domaine de la coopération Sud-Sud et triangulaire, et contribue à consolider la capacité du projet « R5n » du PAM au Sri Lanka.

Le projet a été déployé selon une approche progressive :

- il a commencé par une mission exploratoire conjointe du PAM et de la FAO au Sri Lanka en juillet 2019. Dans un fort esprit de collaboration, le PAM et la FAO ont tenu des consultations conjointes avec les autorités nationales et locales pour déterminer les besoins du gouvernement hôte, et ont visité deux organisations d'agriculteurs afin de dialoguer avec les petits exploitants et de recenser les principaux défis sur le terrain. La mission conjointe PAM-FAO a permis à ces organismes de définir les principaux domaines de collaboration et la manière de tirer parti de leurs avantages comparatifs pour soutenir le Gouvernement du Sri Lanka dans le cadre d'un projet de coopération Sud-Sud et triangulaire avec la Chine.
- La mission a été suivie d'une évaluation rapide visant à déterminer les besoins d'apprentissage et les lacunes en matière de capacités, de la production à la gestion post-récolte. Les principales conclusions de l'évaluation ont confirmé que les petits exploitants agricoles utilisaient des méthodes de récolte et de séchage inefficaces et des outils obsolètes, ce qui a des répercussions sur la qualité, augmente les pertes après récolte et fait baisser les prix sur le marché. L'évaluation a permis d'élaborer une proposition de projet de coopération Sud-Sud et triangulaire détaillée avec la Chine.

- En décembre 2019, dix petits exploitants agricoles sri-lankais et des représentants du Gouvernement ont participé à une visite d'apprentissage en Chine. Grâce à des formations et des démonstrations sur le terrain, les participants sri-lankais, accueillis par l'Académie des sciences agricoles de Jiangsu, ont pu découvrir le modèle chinois de pratiques et d'équipements de transformation du riz, de stockage de base, de coopératives d'agriculteurs, d'agrégation de valeurs et de soutien à l'accès au marché pour les petits exploitants, ainsi que le cadre politique chinois pour le développement rural.

Les principales connaissances acquises contribuent à améliorer l'efficacité et les rendements de la production céréalière sri-lankaise, ce qui permet concrètement d'améliorer la chaîne de valeur du riz et du maïs, ainsi que de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable 2 (Faim « zéro »). Suite à leur visite en Chine, les petits exploitants agricoles et les représentants du Gouvernement sri-lankais ont participé à des dialogues et à des ateliers pour partager les leçons apprises avec d'autres en suivant une approche de formation des formateurs.

Les activités du projet ont contribué à déterminer les lacunes en matière de capacités, de la production à la gestion post-récolte, et à combler les lacunes détectées dans les pratiques de transformation du riz, l'équipement, le stockage, le développement de la chaîne de valeur, le regroupement des agriculteurs et l'élaboration des politiques.

- Actuellement, une mission technique d'experts de l'Académie des sciences agricoles de Jiangsu au Sri Lanka est en préparation. Des experts chinois présenteront une série de programmes de formation de formateurs destinés aux dirigeants des organisations de petits exploitants agricoles et à des fonctionnaires du Gouvernement. En raison de la COVID-19, des sessions de formation en ligne sont en cours d'élaboration.
- Les représentants sri-lankais reproduiront ensuite la formation à l'intention d'un millier d'agriculteurs sur deux sites du projet, en se concentrant sur les pratiques de production agricole résilientes aux changements climatiques, la gestion post-récolte et les systèmes d'agrégation de valeur. Des sessions de formation et d'apprentissage par les pairs permettront de créer un réseau de soutien parmi les petits exploitants afin d'intégrer les nouvelles techniques au travail en cours dans les quatre autres districts où le projet « R5n » du PAM est mis en œuvre.
- En exploitant les avantages comparatifs du PAM et de la FAO, les résultats de ce projet pilote serviront de base à une phase d'intensification visant à élargir davantage ce projet de coopération Sud-Sud et triangulaire conçu conjointement et facilité par le PAM et la FAO. La phase d'intensification pourrait par exemple se concentrer sur la participation de districts supplémentaires et fournir un soutien global aux petits exploitants agricoles tout au long de la chaîne de valeur en tirant parti du savoir-faire chinois. Cette phase pilote permettra également d'orienter la future collaboration du PAM et de la FAO sur le terrain dans le cadre d'initiatives conjointes de coopération Sud-Sud et triangulaire.

Contact :
Nom : M^me^ Carola Kenngott
Titre : Coordinatrice de la coopération Sud-Sud, Division des programmes
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM)
Courriel : carola.kenngott@wfp.org

Nom : M^me^ Rohini Singarayer
Titre : Consultante en programmes et politiques
Entité : Bureau régional de Bangkok du Programme alimentaire mondial (PAM)
Courriel : rohini.singarayer@wfp.org

NOM DU PROJET : Gestion post-récolte et élargissement des perspectives de marché pour les petits exploitants de riz et de maïs
PAYS/RÉGIONS : Chine, Sri Lanka
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement du Sri Lanka
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.3
SOUTENU PAR : Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Gouvernement de la République populaire de Chine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Bureau de pays du PAM au Sri Lanka, Centre d'excellence du PAM en Chine, Ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales, Gouvernement du Sri Lanka, FAO
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Généralisation de l'alimentation scolaire au Mozambique grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire

Atteindre les plus vulnérables et contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable 2

© PAM

Défi

L'accès à la nourriture au Mozambique constitue un défi pour la population en raison de la pauvreté et d'un système alimentaire national instable et vulnérable aux chocs. Les conflits internes et les catastrophes naturelles créent un environnement complexe qui a des répercussions sur la sécurité alimentaire et la nutrition. En 2010, 80 % de la population n'avait pas les moyens suffisants pour se procurer une alimentation adéquate. Les carences en micronutriments sont très répandues et la malnutrition chronique, dont souffrent 43 % des enfants de moins de cinq ans, reste la principale préoccupation en matière de nutrition.

Vers une solution

Depuis 1977, le Programme alimentaire mondial (PAM) dirige et met en œuvre des programmes d'alimentation scolaire au Mozambique afin de renforcer la sécurité alimentaire et de remédier aux carences nutritionnelles des enfants les plus vulnérables. Le programme du PAM au Mozambique, l'un des plus anciens programmes de l'organisme, s'est étendu jusqu'à atteindre plus de 190 000 enfants. Depuis plus d'une décennie, le PAM aide le Gouvernement du Mozambique à exploiter la coopération Sud-Sud et triangulaire pour faciliter la transition du programme d'alimentation scolaire dirigé par le PAM vers un programme mis en œuvre par le pays.

Dans le cadre de cet effort, il a été jugé essentiel de recourir à la coopération Sud-Sud et triangulaire pour soutenir cette transition, afin que le Mozambique puisse tirer parti de l'expérience brésilienne en matière d'alimentation scolaire et promouvoir une réorientation de sa politique et, possiblement, un renforcement des capacités institutionnelles.

À la demande du Gouvernement du Mozambique, le PAM a donc commencé à faciliter le projet de coopération Sud-Sud et triangulaire avec le Gouvernement brésilien en 2010. Le programme brésilien d'alimentation scolaire est l'un des plus anciens et des plus importants au monde. Il est reconnu au niveau international comme une bonne pratique pour intégrer aux menus des produits frais achetés auprès de petits exploitants locaux, pour proposer des menus scolaires adaptés à chaque contexte et pour l'éducation nutritionnelle. En s'appuyant sur l'expérience et le savoir-faire du Gouvernement brésilien, le PAM a aidé le gouvernement du Mozambique à mettre en place et à généraliser son programme national d'alimentation scolaire (PRONAE).

Le partenariat tripartite entre le Mozambique, le Brésil et le PAM contribue ainsi à la transition du programme d'alimentation scolaire mis en œuvre par le PAM vers un programme national d'alimentation scolaire durable. Le programme national a été officiellement approuvé par le Conseil des ministres en 2013. Basé sur une approche multisectorielle, le programme soutient la fourniture de paniers alimentaires équilibrés et diversifiés dans les écoles, le déparasitage, l'éducation alimentaire et nutritionnelle, les crèches et l'achat de produits alimentaires locaux. Il a été instauré avec trois objectifs concrets : améliorer l'état nutritionnel et sanitaire des élèves, dispenser une éducation alimentaire et nutritionnelle dans les écoles, et doter les élèves de compétences en matière de production agricole et d'élevage. Pour stimuler les échanges bilatéraux de connaissances, en 2011, les deux gouvernements ont demandé au Centre d'excellence pour la lutte contre la faim du PAM au Brésil de fournir une assistance technique au Mozambique et de promouvoir d'autres occasions de dialogue dans des phases spécifiques du programme.

La première phase du projet pilote de coopération Sud-Sud et triangulaire (2013-2015) s'est centré sur une approche multisectorielle, sur la participation communautaire et sur l'achat institutionnel d'aliments produits localement. Cette phase a impliqué douze écoles et a permis de mettre à l'essai deux modèles de mise en œuvre,

l'un centré sur l'école et l'autre sur le district. Le Gouvernement brésilien a fourni un soutien technique et financier, une aide au plaidoyer en faveur de politiques par l'établissement d'un dialogue, des experts déployés sur le terrain et des ateliers de formation.

En 2016, une évaluation du projet a permis de mettre au point la deuxième phase ainsi qu'un autre projet de coopération Sud-Sud et triangulaire visant à élargir le programme national d'alimentation scolaire à partir de 2018. La deuxième phase prévoyait un soutien pour l'élaboration d'une analyse coûts-avantages, laquelle a pu être menée à bien. En revanche, d'autres activités prévues dans le cadre de la deuxième phase (la création d'une loi sur l'alimentation scolaire ainsi que des activités de renforcement des capacités visant à améliorer la capacité opérationnelle du Gouvernement et la responsabilité et le suivi à tous les niveaux) ont été lancées mais retardées en raison des catastrophes climatiques et de la crise pandémique. La coopération Sud-Sud et triangulaire facilité par le PAM continue d'être un mécanisme clé pour que le Gouvernement du Brésil appuie les efforts déployés par le Gouvernement du Mozambique en fournissant une assistance technique et un soutien au niveau des politiques afin de renforcer les systèmes et les cadres du PRONAE. De 2016 à 2020, le Brésil a partagé son expérience en matière d'éducation alimentaire et nutritionnelle, de marchés publics locaux et de coordination institutionnelle.

Ensuite, un accord novateur conclu entre le PAM, la Fédération de Russie et le Gouvernement du Mozambique a permis de fournir 40 millions de dollars des États-Unis pour l'alimentation scolaire au Mozambique de 2018 à 2021. **Les fonds sont destinés à étendre le programme à un total de 150 000 élèves des dix provinces du Mozambique au moyen d'investissements dans le renforcement des capacités du Gouvernement à mettre en œuvre de manière durable une alimentation scolaire dans tout le pays**, en accord avec les autres activités de coopération en place.

Cette collaboration offre de nouvelles possibilités en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire en vue d'élargir et de renforcer le PRONAE, en synergie avec d'autres initiatives entre le Brésil et le Mozambique. Par exemple, le projet « Beyond Cotton » vise à aider les producteurs de coton à commercialiser des sous-produits du coton tels que les oléagineux et les cultures associées (ex : maïs, sorgho, haricots) dans le cadre de marchés institutionnels comme celui du PRONAE. En 2019, le Centre d'excellence pour la lutte contre la faim du PAM au Brésil a assisté le Gouvernement du Mozambique dans une évaluation de faisabilité qui guidera les prochaines étapes de la mise en œuvre du projet « Beyond Cotton » (Au-delà du coton).

Grâce à un partenariat de longue date dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire et du soutien offert par le PAM, les bonnes pratiques du Brésil apprises par le Mozambique ont contribué à l'établissement d'un programme d'alimentation scolaire d'envergure nationale. L'exploitation de la coopération Sud-Sud et triangulaire et de l'expérience du PAM en matière d'alimentation scolaire au Mozambique a conduit à l'adoption du PRONAE en tant que politique d'État dirigée par le Ministère de l'éducation, ce qui garantit la durabilité du programme.

Contact :
Nom : Mme Carola Kenngott
Titre : Coordinatrice de la coopération Sud-Sud, Division des programmes
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM)
Courriel : carola.kenngott@wfp.org

Nom : M. Bruno Magalhaes
Titre : Chargé de programme et de politique
Entité : PAM Brésil
Courriel : bruno.magalhaes@wfp.org

NOM DU PROJET : Généralisation de l'alimentation scolaire au Mozambique grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire
PAYS/RÉGIONS : Brésil, Mozambique, Fédération de Russie
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement du Mozambique
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.3
SOUTENU PAR : Conseil des ministres du Programme national d'alimentation scolaire (PRONAE), Centre d'excellence pour la lutte contre la faim du PAM au Brésil, Gouvernement du Mozambique, Gouvernement de la Fédération de Russie, Agence brésilienne de coopération (ABC), Fonds brésilien pour le développement de l'éducation (FNDE)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PRONAE, Centre d'excellence pour la lutte contre la faim du PAM au Brésil, Gouvernement du Mozambique
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2010-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Services ruraux efficaces et tenant compte de la problématique hommes-femmes pour les communautés rurales en Équateur

Renforcement du rôle des femmes rurales dans les petites exploitations agricoles en Équateur grâce à l'apprentissage par les pairs facilité par le PAM et à l'appui de la Chine en matière de plaidoyer

Défi

En Équateur, les moyens de subsistance des petites exploitations agricoles sont menacés par la faible capacité de production, par la forte dépendance à l'égard de la culture du riz, qui entraîne la pratique d'une monoculture non durable et vulnérable aux chocs, et par un accès restreint aux perspectives de marché et de crédit. En outre, la dépendance à l'égard du riz limite l'accès de la population agricole à une alimentation diversifiée et nutritive. En Équateur, les femmes rurales sont souvent confrontées à une triple exclusion du fait de leur condition de femmes, de leur condition de travailleuses agricoles aux ressources limitées, et de leur condition d'autochtones.

Dans ce contexte, le Gouvernement équatorien a jugé nécessaire de renforcer sa propre capacité à fournir aux agriculteurs et aux agricultrices des services ruraux efficaces et tenant compte de la problématique hommes-femmes, en prenant en considération les multiples défis auxquels les femmes rurales sont confrontées.

Vers une solution

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a facilité l'exploitation de la coopération Sud-Sud et triangulaire par l'Équateur afin de renforcer les capacités du pays et d'améliorer la résilience des petites exploitations agricoles. Le projet bénéficie du soutien financier du Ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales. Dans le cadre d'un projet pilote Sud-Sud sur le terrain, le Ministère équatorien de l'agriculture et de l'élevage (MAG) collabore avec le Gouvernement chinois, avec le soutien du Centre d'excellence du PAM en Chine et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Dans le but de renforcer le rôle des femmes rurales dans les petites exploitations agricoles en Équateur, le projet pilote sur le terrain a adopté une approche à deux niveaux : (i) le renforcement des capacités techniques et institutionnelles du Ministère équatorien de l'agriculture grâce à un transfert des connaissances chinoises ; et (ii) la promotion d'une approche du développement rural tenant compte de la problématique hommes-femmes en facilitant le dialogue entre des dirigeantes de petites exploitations rurales du Guatemala, du Honduras, de l'Équateur et du Pérou.

En septembre 2019, avec le soutien du PAM, des représentants d'organisations de riziculteurs et des techniciens du MAG ont participé à des démonstrations sur le terrain et à des séances d'apprentissage par les pairs à l'Université agricole du Hunan en Chine. La délégation équatorienne a appris comment planifier et gérer des technologies innovantes de systèmes rizicoles intégrés afin de diversifier leurs sources de revenus et leur consommation alimentaire, d'augmenter les taux de productivité et de renforcer la résilience face à la volatilité des prix du riz et aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Au retour de la visite d'étude en Chine, les techniciens du MAG et le personnel du PAM en Équateur ont aidé des petits exploitants agricoles à organiser une série d'activités de discussion et de suivi, dont trois sessions de formation dirigées par deux petits exploitants et deux techniciens du MAG, en décembre 2019. L'objectif était de diffuser les connaissances acquises parmi les membres des petites exploitations agricoles des régions respectives ainsi qu'auprès des techniciens des gouvernements autonomes (Balzar, Macará). L'Institut national de recherche agricole de l'Équateur (INIAP) a également manifesté son intérêt à collaborer à cette initiative de diffusion des connaissances, qui est l'un des principaux succès obtenus grâce aux mesures de mobilisation et de sensibilisation mises en œuvre dans le cadre du projet.

Pour assurer un suivi étroit des résultats d'apprentissage générés pendant la visite d'étude, des experts chinois de l'Université agricole du Hunan fourniront une formation et un soutien en ligne à 35 techniciens du MAG,

2 FAIM « ZÉRO »

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

© PAM

de l'INIAP, de gouvernements autonomes et d'universités du pays. Cinq sessions virtuelles de formation ont été organisées entre août et septembre 2020 en vue d'aider les membres des petites exploitations à appliquer le système rizicole intégré dans leurs exploitations et d'institutionnaliser cette nouvelle technologie dans les programmes nationaux d'assistance rurale.

Du 1er au 3 octobre 2019, 54 femmes équatoriennes dirigeantes de petites exploitations et 42 fonctionnaires du MAG ont participé à un atelier sur les orientations des politiques publiques concernant les femmes rurales. L'objectif était de discuter et d'analyser les résultats des sessions d'apprentissage par les pairs destinées aux femmes ainsi que de déterminer la façon d'utiliser les recommandations clés pour concevoir des politiques. Les résultats des discussions sur l'apprentissage par les pairs contribuent à l'élaboration de supports de connaissance et de recommandations en vue de renforcer le rôle des petites exploitantes dans la formulation des politiques publiques à venir de l'Équateur.

En janvier 2020, le PAM a organisé un atelier sur les stratégies de commercialisation pour les organisations représentatives de petites exploitations agricoles, auquel ont assisté 51 personnes, dont des experts et expertes de renom en Amérique latine dans ce domaine, notamment des fonctionnaires de l'administration publique et des membres du secteur universitaire. L'atelier, organisé conjointement avec la FAO, a également abordé des sujets tels que les changements climatiques et la gestion des risques climatiques pour l'agriculture, la lutte intégrée contre les parasites ainsi que l'approche de l'adaptation aux changements climatiques et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Le PAM et la FAO ont aidé le Gouvernement équatorien à élaborer une base de données probantes pour renforcer le rôle des femmes rurales dans l'élaboration des politiques publiques et accroître leur accès aux perspectives de marché. Des sessions d'apprentissage par les pairs entre dirigeantes rurales de pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Pérou, Honduras et Guatemala) ont été facilitées, offrant une plateforme d'apprentissage et de mise en réseau. Au total, 744 femmes rurales d'Équateur, 77 autorités et techniciens du MAG, 13 délégués d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales ont participé aux sessions d'apprentissage, ce qui contribue à la durabilité du projet étant donné que les sessions d'apprentissage par les pairs peuvent être ramenées au niveau local et reproduites sur le terrain.

Deux vidéos sur le projet et ses principaux résultats, mettant l'accent sur les points de vue des fonctionnaires et des membres des petites exploitations agricoles, sont en cours d'élaboration et seront utilisées pour donner de la visibilité à ce partenariat novateur de coopération Sud-Sud et triangulaire associant la Chine, l'Équateur et le PAM, et contribueront à l'éventuelle reproduction du projet. Pour pouvoir reproduire le projet, certaines conditions doivent être réunies, à savoir la mobilisation politique, des contextes nationaux similaires et un soutien concret à la coopération Sud-Sud et triangulaire sur le terrain.

Le projet pilote a réussi à renforcer les capacités institutionnelles du pays ainsi que celles des personnes bénéficiaires dans le domaine des systèmes rizicoles intégrés afin de diversifier la production agricole et les sources de revenus. Le projet a également constitué un plaidoyer efficace quant à l'importance d'investir dans le développement rural et de renforcer le rôle des petites exploitantes rurales. En raison de cette expérience réussie, le projet a commencé à être élargi en 2020, avec une généreuse contribution supplémentaire du Ministère chinois de l'agriculture et des affaires rurales.

Contact :
Nom : Mme Carola Kenngott
Titre : Coordinatrice de la coopération Sud-Sud, Division des programmes
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM)
Courriel : Carola.kenngott@wfp.org

Nom : Mme Carmen Galarza
Titre : Consultante en programmes et politiques
Entité : PAM Équateur
Courriel : carmen.galarza@wfp.org

NOM DU PROJET : Renforcement du rôle des femmes rurales dans les petites exploitations agricoles en Équateur
PAYS/REGIONS : Chine, Équateur, Guatemala, Honduras, Pérou
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de l'Équateur
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.3, 2.4, 5.1, 5.a, 10.4
SOUTENU PAR : Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), République populaire de Chine, Gouvernement de l'Équateur
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FAO, PAM, Gouvernement de l'Équateur
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Recherche et renforcement des capacités pour une agriculture durable

Cultiver des variétés plus résistantes aux stress biotiques et abiotiques grâce à la génomique, à l'édition du génome et au microbiome végétal

© CIGGB

Défi

On estime que la population mondiale pourrait atteindre dix milliards de personnes d'ici à 2050. Il est évident que l'agriculture doit faire d'énormes progrès pour nourrir une population toujours plus nombreuse. En outre, l'agriculture devra à l'avenir faire face aux changements climatiques, et il faudra soit que les cultures puissent résister à ces changements soit soutenir une migration de l'agriculture vers d'autres régions. Les principaux objectifs de la recherche en sciences végétales doivent donc être d'augmenter la productivité des cultures, d'améliorer la qualité des produits agricoles et de protéger l'environnement. Ces trois objectifs ont tous une valeur économique importante et sont interconnectés.

Vers une solution

Les recherches du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) sont alignées sur la cible des objectifs de développement durable 2.4 car elles contribuent à des systèmes de production alimentaire plus durables et à des pratiques agricoles résilientes.

Les principaux objectifs du projet sont d'augmenter le rendement des cultures : (i) en créant de nouvelles variétés de cultures plus résistantes aux stress biotiques et abiotiques ; (ii) en augmentant la valeur nutritive des cultures ; et (iii) en réduisant l'utilisation ou le besoin d'engrais et de pesticides et en augmentant la productivité des cultures. Trois approches technologiques qui sont à l'étude dans les laboratoires du CIGGB seront utilisées pour augmenter la valeur des semences et parvenir à une agriculture plus durable : la génomique végétale, l'édition du génome et le microbiome végétal.

La génomique permet d'attribuer des fonctions aux gènes et accélère ensuite l'application du génie génétique à l'agriculture par l'édition du génome. Les études sur le microbiome végétal permettent d'améliorer la santé des cultures grâce aux microbes bénéfiques associés à chaque variété de plante. La génomique végétale offre une perspective et une analyse générales sur l'identification et la fonction des gènes.

L'identification de quelques gènes clés qui codent des protéines impliquées dans la résistance au stress abiotique (par exemple le froid, la chaleur, la salinité et la sécheresse) ou au stress biotique (maladies causées par des champignons, des bactéries, des virus, des insectes ou des nématodes) peut permettre l'application de ces gènes sur des plantes cultivées dans des habitats spécifiques grâce à des techniques telles que l'édition du génome. L'édition du génome ou l'édition de gènes désigne les modifications (insertions, suppressions, substitutions) effectuées dans le génome d'un organisme vivant. Cette méthodologie novatrice et révolutionnaire est basée sur de courtes répétitions palindromiques groupées et régulièrement espacées et sur la protéine 9 associée (CRISPR-Cas9). Il est admis que les applications les plus prometteuses de cette technologie seront utilisées dans un nombre croissant d'espèces végétales monocotylédones et dicotylédones. En rendant les nutriments disponibles pour les plantes, en sécrétant des phytohormones et en améliorant la structure du sol, les communautés microbiennes ont de multiples effets bénéfiques sur la croissance globale des plantes. Les études sur le microbiome des plantes n'en sont qu'à leurs débuts ; une meilleure compréhension du microbiome et du pathobiome des plantes aidera dès lors à concevoir des moyens d'adapter précisément ce génome étendu des plantes (ou microbiome) afin de mettre au point des biofertilisants et/ou des agents biologiques de lutte contre les maladies.

Dans le cadre plus large du projet, le rôle du CIGGB est d'encourager le transfert de connaissances en matière d'amélioration et de productivité des cultures ainsi que de contribuer à ce transfert, et de veiller à ce que les pays en développement renforcent eux aussi leurs capacités en matière de génomique végétale et

de microbiome des plantes. Les entreprises agricoles multinationales ainsi que les entreprises des pays partenaires contribuent au projet en mettant en commun leurs ressources et leurs connaissances et en soutenant la mise en œuvre du projet au niveau local. Cette approche collaborative nécessite des plateformes et des installations de recherche de pointe, qui sont coûteuses et requièrent un savoir-faire spécialisé ; la coopération Sud-Sud est donc primordiale puisque tous les pays ne disposent pas de telles installations. Le CIGGB peut non seulement faciliter l'accès et l'utilisation conjointe des instruments et des connaissances nécessaires grâce à ses propres plateformes et installations de pointe, mais aussi, et surtout, fournir un soutien et une assistance pour la mise en place de telles plateformes et installations dans les pays du Sud, assurant ainsi la durabilité et la reproductibilité du projet à moyen et long terme. La reproduction du projet est toutefois conditionnée par la présence d'une ou plusieurs institutions de recherche dans un pays membre du CIGGB qui s'engagent dans un travail de collaboration et dans une mise en réseau avec des sociétés et des jeunes entreprises locales.

Rien qu'en 2019, le CIGGB a coparrainé des activités liées à ce projet en Argentine, en Inde, au Pakistan, au Pérou et au Viet Nam, contribuant ainsi à un transfert de connaissances et au renforcement des capacités. En outre, les centres régionaux de recherche et les 41 centres affiliés du CIGGB, pour la plupart basés dans le Sud, servent de centres conjoints de recherche et de partage de technologies. Leur rôle est de faire office de plateformes d'éducation et de formation, et de promouvoir le transfert de technologie pour favoriser l'industrie biotechnologique locale. L'enveloppe annuelle du CIGGB pour les activités de collaboration dans les pays du Sud s'élève à un million de dollars des États-Unis.

Le CIGGB a établi des réseaux et des collaborations continues avec de nombreux laboratoires d'amélioration des cultures basés dans des pays du Sud (Afrique du Sud, Burundi, Colombie, Inde et Viet Nam, entre autres), contribuant ainsi à instaurer une durabilité à plusieurs niveaux. Le réseau établi permettra la mise en œuvre durable de technologies de pointe et favorisera la coopération Sud-Sud. D'autres pays peuvent rejoindre et exploiter les plateformes existantes pour cribler leurs composés, mettre en place un criblage pour les maladies qui touchent leurs cultures ou produire des protéines recombinantes. Les pays qui disposent déjà de cette technologie peuvent recevoir une aide pour mettre en place de nouveaux criblages ou améliorer les différentes étapes de la production de protéines et de leur mise sur le marché. Enfin, les pays souhaitant mettre en place des plateformes locales pourraient s'inspirer de ce projet comme modèle à suivre pour mettre en œuvre leur propre projet ou comme élément central de futures collaborations.

Contact :
Nom : M^me^ Marianna Maculan
Titre : Responsable des relations extérieures
Entité : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
Courriel : maculan@icgeb.org
Téléphone : + 39 040 3757216

NOM DU PROJET : Biologie végétale et biotechnologie
PAYS/RÉGIONS : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Hongrie, Inde, Iran, Iraq, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Kirghizstan, Liberia, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Moldavie, Monténégro, Namibie, Nigéria, Pakistan, Panama, Pérou, Qatar, Roumanie, Fédération de Russie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, République-Unie de Tanzanie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, République bolivarienne du Venezuela, Viet Nam, Zimbabwe.
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.4
SOUTENU PAR : Programmes Interreg de l'Union européenne, Ministère italien des affaires étrangères, Fondation AGER, secteur privé (grandes entreprises telles que Syngenta, DSM, Novozymes, BayerCropScince, Indigo, et autres petites entreprises locales accueillant les différentes activités du projet)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CIGGB
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2010-2030
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32hQDSu

Promotion de l'utilisation de champignons bénéfiques Trichoderma dans l'agriculture

Promouvoir et adopter les espèces de champignons Trichoderma en Asie et en Afrique de l'Est

Défi

Dans les pays développés, les agriculteurs achètent souvent leurs semis à des pépinières commerciales qui les produisent en milieu stérile. En revanche, dans les pays en développement, les agriculteurs préparent les semis qui poussent dans le sol de leurs exploitations et en perdent inévitablement la moitié à cause des agents pathogènes transmis par le sol ; ils élèvent donc des semis de mauvaise qualité parce qu'ils sont plantés trop près les uns des autres et ne sont pas correctement fertilisés. En traitant les couches à l'aide de champignons Trichoderma, une espèce de champignon bénéfique, on évite que les maladies fongiques du sol n'affectent les semis. En outre, le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites (Integrated Pest Management Innovation Lab) a introduit la tourbe de coco comme support dans les plateaux en plastique pour la culture de jeunes plants. La tourbe de coco est stérile et se prête à la plantation de graines, et peut être traitée avec des Trichoderma et des engrais.

Vers une solution

Pour surmonter les difficultés liées au semis, le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites (Integrated Pest Management Innovation Lab) de l'Institut polytechnique et de l'Université d'État de Virginie (Virginia Tech), avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a organisé plusieurs ateliers sur les Trichoderma à l'intention de scientifiques, d'agents de vulgarisation, de personnel de projets de chaîne de valeur et d'entrepreneurs privés du Bangladesh, du Cambodge, d'Éthiopie, du Kenya, du Népal et de la République-Unie de Tanzanie, en collaboration avec des experts d'une université indienne.

Le laboratoire a encouragé l'utilisation de Trichoderma en Asie du Sud et du Sud-Est, ainsi que dans les pays d'Afrique de l'Est. Cette technologie a permis de réduire l'utilisation de pesticides chimiques, d'augmenter le rendement des cultures, de réduire le coût des intrants et d'améliorer la sécurité humaine et environnementale. Le projet vise à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable 1 (Pas de pauvreté) et 2 (Faim « zéro ») en augmentant le rendement agricole, ce qui permet de réduire la pauvreté et la faim, à l'objectif de développement durable 15 (Vie terrestre) en réduisant l'utilisation de pesticides chimiques et en augmentant la biodiversité terrestre, et à l'objectif de développement durable 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) en renforçant la collaboration et les partenariats au sein des pays en développement.

Les champignons Trichoderma sont une espèce de champignons bénéfique : les semences ou les plants qui sont traités avec celui-ci avant d'être mis en terre sont protégés contre les champignons phytopathogènes, qui provoquent des maladies fongiques. Les Trichoderma permettent également aux plantes de se défendre contre les bactéries et les virus pathogènes. Le laboratoire d'innovation appliquée à la lutte intégrée contre les parasites a encouragé son utilisation dans tous les paquets de mesures de lutte intégrée contre les parasites mis au point pour différentes cultures dans les pays cibles.

En conséquence, une entreprise au Cambodge et une au Népal, ainsi que deux entreprises au Bangladesh produisent des champignons Trichoderma et les commercialisent au niveau local. De plus, certaines entreprises de ces pays ont conclu un accord pour importer des Trichoderma d'Inde et le distribuer localement. Une multinationale kényane produit des Trichoderma et les fournit aux agriculteurs d'Afrique de l'Est. Aucun entrepreneur local ne s'est encore lancé dans cette activité.

Le laboratoire a organisé des ateliers et aidé les entreprises susceptibles de produire des Trichoderma. Il a également créé une demande, et donc un marché, pour ce produit en informant les agriculteurs sur les avantages

© Virginia Tech

du champignon. Agricare au Népal, Ispahani et Grameen Krishok Sohayak Sangstha (GKSS) au Bangladesh, Bayon Heritage, Natural Agriculture Village et Khmer Organic au Cambodge, ainsi que Real IPM au Kenya sont autant d'entreprises qui produisent et/ou vendent d Trichoderma dans leurs pays et régions respectifs. Des entreprises indiennes vendent ce produit en Asie.

Sept groupes WhatsApp ont été créés par Real IPM Kenya pour former les principaux agriculteurs aux systèmes de lutte intégrée contre les parasites, notamment à l'application du Trichoderma. Des images de plus de mille maladies sur différentes cultures de légumes ont été collectées et organisées dans une base de données.

Le laboratoire a également organisé un webinaire gratuit à l'intention des participants internationaux afin de les informer sur les applications et les propriétés bénéfiques du Trichoderma.

Grâce à l'application du Trichoderma au Bangladesh et à l'augmentation du nombre de pépinières, les possibilités de travail des femmes se sont multipliées. GKSS, une société de production de Trichoderma, est dirigée par une femme qui est la première à vendre le champignon sous forme de compost dans le pays. Elle développe également le Trichoderma sous forme de lixiviat afin qu'il puisse être pulvérisé sur les feuilles des plants.

En République-Unie de Tanzanie, lors d'essais sur le terrain dans, on a observé que la combinaison de Trichoderma et de neem réduisait la population de nématodes de plus de 50 %.

La technologie du Trichoderma introduite par le laboratoire est devenue un facteur durable et permanent de rendement agricole dans les pays en développement. Les agriculteurs comprennent les avantages qu'il y a à traiter les semences et les plants avec le Trichoderma, et il s'agit maintenant d'une pratique courante.

Cette technologie a été adoptée par des agriculteurs en Asie, notamment au Bangladesh, au Cambodge, en Inde et au Népal, et elle connaît une expansion fulgurante. En Afrique de l'Est, des efforts supplémentaires sont nécessaires en Éthiopie, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie pour sensibiliser les fonctionnaires, les entrepreneurs privés, les organisations non gouvernementales et autres aux avantages de ce champignon bénéfique.

Contact :
Nom : M. Muni Muniappan
Titre : Directeur
Entité : Laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites (programme « Feed the future »)
Courriel : rmuni@vt.edu
Skype : Rangaswamy Muniappan

NOM DU PROJET : Promotion de l'utilisation de champignons bénéfiques Trichoderma dans l'agriculture
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Cambodge, Éthiopie, Inde, Kenya, Népal, République-Unie de Tanzanie
SÉLECTIONNÉ PAR : Institut polytechnique et Université d'État de Virginie (Virginia Tech)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.4, 2.a, 17.6, 17.7, 17.9
SOUTENU PAR : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Virginia Tech
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://ipmil.cired.vt.edu/

Promotion des produits de lutte intégrée contre les parasites pour une agriculture durable

Accroître l'accès des petites exploitations agricoles à des solutions d'agriculture écologique et les perspectives de marché dans ce domaine

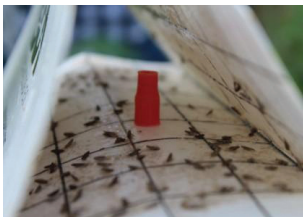

© Virginia Tech

Défi

Au Bangladesh et au Népal, en Asie du Sud, la disponibilité de produits de lutte intégrée contre les parasites, tels que les appâts, les pièges et les biopesticides à base de phéromones, dont les Trichoderma, les *Beauveria* et les *Metarhizium*, est limitée ou inexistante pour le secteur agricole. Les agriculteurs ne sont donc pas en mesure de protéger leurs cultures contre les parasites et les maladies à l'aide de technologies sûres, et cette situation conduit à l'utilisation de pesticides chimiques qui ont des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement.

Vers une solution

Pour surmonter ces difficultés, le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites (Integrated Pest Management Innovation Lab) de l'Université d'État de Virginie (Virginia Tech), avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a organisé des ateliers et des visites d'échange de connaissances entre l'Inde (qui produit et commercialise des biopesticides, dont des Trichoderma, des *Beauveria* et des *Metarhizium*) et le Népal et le Bangladesh, afin que ceux-ci en apprennent davantage sur l'utilisation des biopesticides. La lutte intégrée contre les parasites et les maladies des cultures est une méthode éprouvée et efficace, dont les pièges à phéromones et les biopesticides font partie intégrante. Ces produits contribuent à réduire l'utilisation des pesticides chimiques, qui ont des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement. L'objectif de cette initiative est de développer des partenariats commerciaux entre les pays et de susciter un environnement productif et sain pour lutter contre les parasites et les maladies des cultures.

Cette initiative vise à accroître la productivité des cultures en réduisant ou en éliminant l'utilisation de pesticides toxiques, ce qui permettra de réduire la pauvreté (objectif de développement durable 1) et la faim (objectif de développement durable 2). L'initiative améliore la santé humaine et environnementale (objectifs de développement durable 3, 6, 14 et 15), renforce des activités commerciales génératrices de croissance économique (objectif de développement durable 8) et établit des partenariats de collaboration et de développement entre les trois pays concernés (objectif de développement durable 17).

Le Bangladesh et le Népal sont tous deux des pays pauvres en ressources, et les produits de lutte intégrée contre les parasites ne sont pas disponibles sur le marché local. Le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites a organisé une visite en Inde à l'intention d'entrepreneurs du Bangladesh et du Népal afin qu'ils puissent se rencontrer, nouer des contacts et observer les performances des produits de lutte intégrée contre les parasites mis au point par différentes entreprises. Des voyages à travers le pays et des ateliers dans le pays ont permis de mettre en contact des partenaires potentiels. Le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites a formé les agriculteurs des deux pays sur les avantages de l'utilisation des produits de lutte intégrée contre les parasites et a créé une demande locale pour ces produits. La mise en place d'appâts et de pièges à phéromones dans les champs des agriculteurs a permis de détecter l'existence de parasites et de prendre des mesures opportunes pour prévenir les pertes de récoltes, tandis que l'utilisation de biopesticides a réduit la nécessité d'utiliser des pesticides chimiques, ce qui a permis de réduire la contamination de l'eau et du sol et d'améliorer la santé humaine et environnementale.

Grâce à cette initiative, les agriculteurs utilisent du méthyl eugénol et des appâts pour surveiller les mouches des fruits et contrôler les champs de mangues et de cucurbitacées. L'incidence de la légionnaire d'automne, de la mineuse sud-américaine de la tomate, du ver de la tomate, du ver gris, du charançon du bananier, du charançon de la patate douce, du foreur des aubergines et des pousses, du foreur du gombo et d'autres parasites

est surveillée à l'aide de pièges à phéromones, et des interventions sont menées en temps utile. Deux entreprises dans chacun de ces pays produisent des biopesticides. Le nombre de distributeurs qui importent et fournissent les produits de lutte intégrée contre les parasites a augmenté dans les deux pays.

Le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites, grâce à une collaboration avec des organisations telles que le Conseil de recherche agricole du Népal (NARC) et le Centre de quarantaine végétale et de gestion des pesticides, **a formé plus de mille fournisseurs népalais du secteur privé aux technologies sud-américaines de lutte contre la mineuse de la tomate. Au Népal également, pas moins de 153 000 familles ont été initiées aux produits de lutte intégrée contre les parasites. De 2013 à 2017, le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites a organisé vingt ateliers de sensibilisation sur les parasites, réunissant des participants provenant de cinquante pays. Les pratiques de lutte intégrée contre les parasites, notamment la mise en place de pièges à phéromones, de biopesticides et d'autres solutions durables ont eu des retombées économiques importantes.**

Le concept de la lutte intégrée contre les parasites a vu le jour en Californie dans les années 1960 et est devenu très efficace, durable et économique. Grâce à la promotion et à la mise en œuvre d'un commerce triangulaire par le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites, le Bangladesh peut exporter certains biopesticides vers le Népal, qui peut à son tour aider le Bhoutan dans le domaine de la lutte intégrée contre les parasites. Cette promotion a également conduit à des changements de politique en matière d'homologation et de réglementation des pesticides, garantissant la durabilité de l'initiative. Les habitants de ces pays ont pris conscience des effets néfastes des pesticides chimiques.

Le programme a été mis en œuvre avec le soutien extra-muros de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en ce qui concerne le Bangladesh et le Népal, mais l'extension du programme au Bhoutan s'est appuyée sur une collaboration bilatérale entre le Népal et le Bhoutan. Le laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites étend également ce programme au Cambodge à l'heure actuelle. La promotion des changements de politique en matière d'homologation des biopesticides, l'élaboration d'un dossier de décision et la sensibilisation des agriculteurs aux avantages des biopesticides sont les conditions à remplir pour sa reproduction au Cambodge et dans d'autres pays en développement.

Contact :
Nom : M. Muni Muniappan
Titre : Directeur
Entité : Laboratoire d'innovation en matière de lutte intégrée contre les parasites (programme « Feed the future »)
Courriel : rmuni@vt.edu
Skype : Rangaswamy Muniappan

NOM DU PROJET : Promotion des produits de lutte intégrée contre les parasites pour une agriculture durable
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal
SÉLECTIONNÉ PAR : Institut polytechnique et Université d'État de Virginie (Virginia Tech)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.4, 2.a, 10.2, 15.4, 15.8, 15.9, 15.a, 17.6, 17.7, 17.9, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Virginia Tech
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.ipmil.cired.vt.edu

Un partenariat stratégique dans le cadre de l'« Alliance pour la lutte contre la cécité évitable »

L'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international et la Banque islamique de développement coopèrent pour illuminer la vie des Africains subsahariens

Défi

Plus de 40 millions de personnes dans le monde ont complètement perdu la vue, et plus de 300 millions l'ont partiellement perdue. En Afrique, en raison du coût et de la pénurie d'ophtalmologues, tout le monde ne peut pas se permettre de se faire soigner et de recouvrer la vue. La cataracte est une maladie très répandue dans la région subsaharienne. Des millions de personnes en souffrent, mais leur situation économique ne leur permet pas de se faire soigner. En outre, le manque de ressources en matière d'éducation et de soins de santé aggrave la situation. Dans certains pays, il n'y a qu'un seul ophtalmologue pour un million de personnes.

Vers une solution

L'Azerbaïdjan est un participant actif de la coopération Sud-Sud et partage largement son expérience et son savoir-faire avec les parties intéressées. Depuis 2012, l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international et la Banque islamique de développement (BID) sont des partenaires stratégiques de la campagne menée par l'Alliance pour la lutte contre la cécité évitable. Cette campagne est l'un des programmes durables et fructueux auxquels l'Agence azerbaïdjanaise est fière de participer. La cataracte étant l'une des maladies oculaires les plus répandues dans les pays africains, en particulier dans la région subsaharienne, et compte tenu du manque de chirurgiens ophtalmologues locaux dans cette zone, la campagne est un enjeu de taille pour ces communautés. La campagne de l'Alliance pour la lutte contre la cécité évitable a été menée avec succès tous les ans de 2012 à 2016 (première phase) dans plusieurs pays africains, dont le Burkina Faso, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Niger, la Somalie, le Tchad et le Togo.

À l'initiative de l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international, les ophtalmologistes azerbaïdjanais du Centre national des yeux, baptisé du nom de l'ophtalmologiste Zarifa Aliyeva, ont participé à la campagne en partageant leurs connaissances et leur expérience avec leurs collègues des pays bénéficiaires du projet. Le Centre national des yeux fonctionne depuis plus de 70 ans et fournit à la population azerbaïdjanaise des services médicaux de haut niveau. Les ophtalmologistes de ce centre et d'autres centres ophtalmologiques de premier plan en Azerbaïdjan sont prêts à contribuer aux futures campagnes et à aider les pays membres de la Banque islamique de développement à accroître la capacité de leurs médecins spécialistes.

Dans le prolongement du soutien dévoué de l'Azerbaïdjan à la campagne de l'Alliance pour la lutte contre la cécité évitable, les principaux partenaires de cette noble mission [l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international (AIDA) du Ministère des affaires étrangères, la BID, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD), Humanitarian Relief Foundation (Turquie), ainsi que les principales organisations non gouvernementales spécialisées en ophtalmologie, Nadi Al-Basar (Tunisie) et Union pour la prévention de la cécité (Arabie Saoudite)] et les coordinateurs nationaux des pays de la campagne se sont réunis à Bakou entre le 31 mai et le 1er juin 2016. L'objectif principal de la réunion était d'examiner les résultats de la campagne menée au cours de la période 2012-2016, de discuter des objectifs et des perspectives d'élargissement de la coopération, ainsi que de préciser les recommandations formulées lors de la réunion initiale tenue les 6 et 7 janvier 2016 à Rabat, Maroc, en préparation de la deuxième phase de la campagne. Le programme a été considéré comme une réussite en raison de l'impact positif de la campagne, et des domaines spécifiques de sa deuxième édition ont été approuvés comme activités principales à mener au cours des cinq prochaines années. Les participants ont visité le Centre national des yeux, qui a également joué un rôle actif dans la campagne.

Au cours de la première phase de la campagne, plus de 300 000 personnes ont subi un examen des yeux et plus de 56 000 patients ayant partiellement ou totalement perdu la vue ont recouvré la vue grâce à des opérations

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© AIDA

de la cataracte effectuées gratuitement. La campagne a illuminé la vie de ces personnes en leur permettant de voir leur famille et de s'intégrer dans la société en retrouvant la capacité de gagner leur vie.

En outre, 177 médecins locaux ont bénéficié d'une formation professionnelle organisée pendant la campagne. Le volet « renforcement des capacités » de la campagne a permis de répondre aux besoins urgents et a facilité la fourniture durable et à long terme des services médicaux nécessaires par les spécialistes locaux, ce qui constitue un avantage notable de la campagne, car il est beaucoup plus important d'obtenir des résultats durables et de trouver des solutions durables aux problèmes existants que de se concentrer sur des réalisations à court terme.

Au cours de la deuxième phase de la campagne (2018-2022), qui est menée dans douze pays africains, **100 000 personnes seront opérées, plus d'un million d'écoliers subiront des examens de la vue et recevront des lunettes, et 90 médecins locaux participeront à une formation de renforcement des capacités dans les pays africains concernés**. En 2019, dans le cadre de la campagne, plus de 20 000 personnes ont subi des examens de la vue, 8 000 patients ont été opérés et 26 médecins locaux ont reçu une formation professionnelle au Burkina Faso, aux Comores, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger, au Tchad et au Togo.

Actuellement, le projet est mis en œuvre par la BID tandis que l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international fournit le financement. Des projets similaires peuvent être mis en œuvre par d'autres organisations internationales, en tenant compte des besoins spécifiques des différents pays. Ce modèle de coopération peut donc être utilisé dans différents contextes.

La politique de coopération au développement et d'aide humanitaire de l'Azerbaïdjan est fortement axée sur la coopération Sud-Sud. Conformément à ce cadre général, l'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international souhaite vivement poursuivre sa coopération avec la BID dans le cadre de la deuxième phase de la campagne de l'Alliance pour la lutte contre la cécité évitable. L'Agence azerbaïdjanaise pour le développement international, comme l'énonce sa devise, améliore le monde avec ses partenaires ; sa collaboration avec la BID vise également à atteindre ce noble objectif.

Contact :
Nom : M. Ahmed Faruk Diken
Titre : Coordinateur principal de la coopération technique pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe
Entité : Banque islamique de développement (BID)
Courriel : ADiken@isbd.org
Téléphone : + 966 (12) 646 6825

NOM DU PROJET : Un partenariat stratégique dans le cadre de l'« Alliance pour la lutte contre la cécité évitable »
PAYS/RÉGIONS : Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée, Libye, Mali, Mozambique, Niger, Tchad, Tunisie, Turquie
SÉLECTIONNÉ PAR : Banque islamique de développement (BID)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.8, 3.c, 17.9, 17.16
SOUTENU PAR : Banque islamique de développement, Agence azerbaïdjanaise de développement international (AIDA) du Ministère des affaires étrangères, Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD), Humanitarian Relief Foundation (Turquie), Union pour la prévention de la cécité (Arabie saoudite)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Nadi Al-Basar (Tunisie)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2012-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.aida.mfa.gov.az/en/health/38

Création et exploitation d'unités médicales pour envoyer des experts et des convois en Afrique

Forger des partenariats dans le secteur de la santé et tirer parti de la grande expérience égyptienne

Défi

L'Afrique, qui est confrontée à la crise de santé publique la plus dramatique du monde, représente moins de 1 % des dépenses consacrées à la santé et seulement 3 % du personnel sanitaire dans le monde. Le continent renferme près de la moitié des décès d'enfants de moins de cinq ans au niveau mondial, affiche le taux de mortalité maternelle le plus élevé et supporte un lourd tribut du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme.

Des obstacles majeurs, tels que les taux élevés de mortalité maternelle et néonatale, se dressent encore sur tout le continent : 19 des 20 pays ayant les taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde se trouvent en Afrique, et le taux de mortalité néonatale du continent est le plus élevé au monde.

Les besoins sanitaires de base restent insatisfaits pour beaucoup : seulement 58 % des personnes vivant en Afrique subsaharienne ont accès à l'eau potable. Les maladies non transmissibles, telles que l'hypertension, les maladies cardiaques et le diabète, sont en augmentation, et les blessures restent parmi les principales causes de décès en Afrique.

Vers une solution

Depuis sa création en 2014, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD) s'est attachée à soutenir, dans le cadre de partenariats, les efforts des pays africains pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 3 (Bonne santé et bien-être). L'Agence a toujours cherché à tirer parti de l'avantage comparatif de l'Égypte en matière de savoir-faire médical en s'associant aux centres d'excellence nationaux du pays, qui jouissent d'un prestige international dans divers domaines médicaux. Des partenariats ont rapidement été établis car toutes les parties concernées ont vu les avantages potentiels que cela impliquait pour le développement humain.

Création d'une clinique mobile au Kenya

Au nom du Gouvernement égyptien, l'Agence a créé une clinique mobile entièrement équipée au Kenya pour soutenir la campagne « Beyond Zero » lancée par la Première Dame du Kenya. L'objectif est de contribuer à la diminution des taux de mortalité infantile et de fournir des services médicaux dans diverses régions éloignées du pays.

Les partenariats de coopération Sud-Sud de ce type, qui ont un impact important sur de nombreuses vies dans les pays africains, se sont avérés fructueux et prometteurs.

L'Agence égyptienne du partenariat pour le développement a élaboré des programmes de renforcement des capacités dans le domaine des maladies urologiques et néphrologiques pour les pays africains membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI), en partenariat avec le Centre Mohamed Ghoneim d'urologie et de néphrologie à Mansoura, un centre médical d'excellence égyptien.

Un programme de formation intensive est organisé au Centre de Mansoura pour les urologues de l'hôpital de Mulago en Ouganda, ce qui constitue un premier pas vers la création d'un centre d'urologie et de néphrologie dans l'hôpital ougandais. L'objectif à long terme est de l'agrandir progressivement pour en faire un centre régional au service des communautés de toute l'Afrique de l'Est.

Outre l'établissement du Centre d'urologie et de néphrologie à l'hôpital de Mulago, l'Agence a mené un certain nombre de programmes de formation en partenariat avec la Fondation du cœur Magdy Yacoub en Égypte,

dirigée par le chirurgien cardiaque égyptien de renommée mondiale M. Magdy Yacoub. La Fondation offre des services de santé gratuits et de pointe aux plus démunis selon les normes internationales, principalement par l'intermédiaire de son centre cardiaque d'Assouan.

L'Agence égyptienne a travaillé en étroite collaboration avec la Fondation Magdy Yacoub pour renforcer le savoir-faire africain en matière de maladies cardiovasculaires. Le partenariat a donné lieu à de nombreuse activités, toutes avec des résultats positifs. Des chirurgiens africains prometteurs sont formés gratuitement pendant de longues périodes au centre cardiaque d'Assouan. Une fois rentrés chez eux, ils sont non seulement capables d'effectuer des interventions cardiaques complexes, mais aussi de transmettre les connaissances acquises en Égypte à leurs collègues médecins.

Grâce aux capacités égyptiennes en matière de santé, l'Agence a intensifié ses activités pour soutenir les unités médicales égyptiennes et les cliniques situées dans des pays africains, dont 21 centres médicaux, en plus d'envoyer des convois médicaux et de fournir une assistance médicale. L'Agence a déployé plusieurs convois médicaux composés de médecins spécialisés en chirurgie générale, en chirurgie vasculaire, en ophtalmologie et en anesthésie, **a fourni des services médicaux à plus de 2 000 citoyens africains et a permis que soient effectuées plus de 300 opérations chirurgicales dans diverses spécialités. Elle a également accordé une attention particulière aux soins destinés aux femmes et à la santé reproductive.**

Le partenariat de l'Agence avec l'« Egyptian Children Cancer Hospital 57357 », le seul hôpital spécialisé dans le traitement du cancer chez les enfants au Moyen-Orient et en Afrique et le plus grand de ce type au monde, est une autre réussite. Ensemble, l'Agence et l'hôpital mettent en œuvre un programme de renforcement des capacités visant à former 600 médecins africains et à fournir un savoir-faire et du matériel aux hôpitaux des villes africaines. L'hôpital 57357 offre actuellement ses connaissances spécialisées au Soudan pour la mise en place de l'hôpital 7979, qui vise à traiter les enfants soudanais atteints de cancer. En outre, elle offre un traitement gratuit à un certain nombre d'enfants africains souffrant de cancer.

En juillet 2017, l'Agence a facilité la visite en Éthiopie d'une équipe médicale de 27 chirurgiens, médecins et infirmiers de la Fondation. Au cours de leur bref séjour, les participants ont pratiqué 45 opérations cardiaques, gratuitement, sur des citoyens éthiopiens défavorisés à l'hôpital Black Lion. Il n'a fallu que quelques jours à l'équipe médicale égyptienne pour changer à jamais la vie de nombreuses familles éthiopiennes.

Tous ces exemples prouvent que les pays du Sud peuvent s'entraider et s'entraident effectivement à parvenir à un développement durable grâce au partage des connaissances et des ressources. Les partenariats de l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement avec des organisations non gouvernementales du secteur de la santé ne sont qu'un exemple parmi les modèles de coopération Sud-Sud fructueux dans de nombreux domaines vitaux.

Contact :
Nom : M^me^ Marwa Mahmoud
Titre : Responsable de la coopération trilatérale Sud-Sud
Entité : Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)
Courriel : Marwa.mahmoud@mfa.gov.eg

NOM DU PROJET : Création et exploitation d'unités médicales pour envoyer des experts et des convois en Afrique
PAYS/RÉGIONS : Tous les pays africains.
SÉLECTIONNÉ PAR : les ambassades égyptiennes en Afrique, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères des pays respectifs et d'autres institutions médicales nationales pertinentes administrées par les gouvernements.
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 17.6, 17.9
ENTITÉS D'EXÉCUTION : centres médicaux d'excellence basés en Égypte, Centre médical de Mansoura en Égypte et Centre de cardiologie Magdy Yacoub d'Assouan en Égypte.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hC5fmc

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La capacité démontrée de la République de Maurice à contrôler les maladies transmissibles

Prévenir les maladies à transmission vectorielle et autres maladies transmissibles telles que le paludisme, la dengue, le chikungunya, la coqueluche, la diphtérie, la lèpre, la schistosomiase et la poliomyélite

© Ministère de la santé et du bien-être, Maurice

Défi

Il y a quelques décennies, la République de Maurice était confrontée à plusieurs maladies transmissibles, telles que le paludisme, des maladies infectieuses infantiles et la tuberculose. Depuis lors, le pays a pris d'importantes mesures, conformément aux directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour éradiquer les maladies ou les contenir à leur faible niveau actuel.

Maurice a maintenant acquis un savoir-faire riche et varié en matière de réponse aux épidémies et autres menaces pour la santé publique, tant du fait de cas réels que dans le cadre d'exercices de simulation. Son succès dans le contrôle des maladies transmissibles s'explique principalement par la mise en œuvre d'un programme de surveillance efficace et du Programme national élargi de vaccination.

Toutefois, les liens aériens et commerciaux importants que Maurice entretient avec des pays endémiques ont augmenté le risque d'importation d'agents pathogènes et la vulnérabilité du pays aux maladies à tendance épidémique. En outre, le pays est également soumis aux effets des changements climatiques et à leurs conséquences sur la distribution des vecteurs, ce qui augmente le risque de maladies à transmission vectorielle et exige une vigilance constante et renforcée.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Ministère de la santé et du bien-être de la République de Maurice a élaboré un plan opérationnel pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles. L'objectif du plan est de contrôler la propagation des maladies, d'améliorer la qualité de vie de la population et de contribuer au développement économique.

Dans le cadre de ses efforts, le Ministère de la santé et du bien-être a mis en œuvre un programme de surveillance efficace consistant à contrôler tous les passagers arrivant dans les ports et les aéroports du pays et à surveiller la santé des passagers provenant de pays à haut risque, conformément au protocole établi. Le contrôle des maladies transmissibles est mis en œuvre par l'unité de contrôle des maladies transmissibles et l'Inspection de la santé publique et de la sécurité alimentaire du Ministère de la santé et du bien-être, sous la responsabilité du Directeur des services de santé correspondants. Le Ministère collabore également avec l'Autorité portuaire de Maurice et le Bureau des passeports et de l'immigration, avec les sociétés Airports of Mauritius Ltd, et Airport Terminal Operations Ltd. (ATOL), et avec le département de l'aviation civile chargé de la surveillance des ports et des aéroports. Environ 80 000 échantillons sanguins sont prélevés chaque année sur des passagers asymptomatiques et font l'objet d'un dépistage du paludisme. Tous les cas positifs sont isolés dans des centres médicaux et traités en conséquence. Maurice a également mis en œuvre des mesures de santé publique appropriées pour contrôler les vecteurs et prévenir les transmissions locales, par exemple le brumisage, les larvicides, les inspections péri-domestiques et sur les toits, les pulvérisations intradomiciliaires d'insecticide à effet rémanent, les enquêtes sur la fièvre et l'éducation sanitaire du public.

En ce qui concerne les mesures d'immunisation et de vaccination, le pays a mis en œuvre un Programme national élargi de vaccination. Il existe six régions sanitaires, dont l'île de Rodrigues, et chaque région dispose d'un centre de coordination des vaccinations, doté d'un personnel formé et bénéficiant du soutien logistique nécessaire. Actuellement, 159 centres sont en service sur l'île Maurice et 15 sur l'île de Rodrigues dans le but que quiconque puisse se rendre à pied dans l'un des centres pour bénéficier des services de vaccination.

En outre, de nouveaux vaccins ont récemment été introduits à Maurice, à savoir le vaccin contre le rotavirus en 2015, le vaccin contre les pneumocoques en 2016, et le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) en 2016. Le vaccin hexavalent, introduit en 2018, confère une immunité contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite, la poliomyélite (inactivé) et la grippe Haemophilus de type B. La présence d'un bon réseau routier, d'installations de transport adéquates et d'autres outils de communication modernes ont également contribué de manière significative au succès du programme de vaccination. La vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) a été étendue à la population des zones à haut risque et à la main-d'œuvre des secteurs public et privé, en ciblant spécifiquement le groupe d'âge des 15-45 ans. Plus de 50 000 personnes ont été vaccinées contre la rougeole lors d'activités d'immunisation supplémentaires. En raison de l'épidémie de rougeole d'avril 2018, le calendrier de vaccination ROR a été revu, la première dose étant dorénavant administrée à neuf mois et la seconde à 17 mois. D'autres mesures de santé publique sont mises en œuvre, comme le traçage des contacts et des activités d'immunisation supplémentaires.

La Division de la biologie des vecteurs et de la lutte antivectorielle a mené 516 enquêtes sur les moustiques à travers le pays. Les enquêtes entomologiques ont été renforcées lors des épidémies de dengue dans les régions touchées.

En outre, en juillet 2018, une unité de système d'information géographique (SIG) a été mise en place au sein du Ministère de la santé et du bien-être. L'objectif de cette unité est de fournir une cartographie, une analyse et une gestion des données afin de soutenir une prise de décision plus éclairée et de permettre une collaboration entre les différents services du Ministère. L'importance de renforcer les capacités en matière de système d'information géographique a été démontrée : le système permet de visualiser la répartition géographique des cas dans les rapports de situation de haut niveau lors des activités de surveillance et de réponse aux épidémies de rougeole, et contribue à recenser les sites devant faire l'objet d'un brumisage lors des épidémies de dengue. En outre, en mars 2019, un système de Surveillance intégrée de la maladie et riposte a été lancé dans le cadre de la stratégie visant à renforcer les capacités de base du Règlement sanitaire international (2005). Le système fournit à l'unité de contrôle des maladies transmissibles du siège des informations en temps réel et provenant de toutes les parties du pays sur les onze maladies prioritaires[1].

Depuis de nombreuses années, Maurice utilise avec succès plusieurs mécanismes multisectoriels formels et ponctuels, dans le cadre plus large de la loi sur la réduction et la gestion des risques de catastrophes (2016) et des lois actualisées sur la santé publique et la quarantaine, pour répondre aux urgences de santé publique. Un centre national de réduction et de gestion des risques de catastrophes naturelles pleinement opérationnel est en place sous l'égide du Ministère de l'intégration sociale, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale pour se préparer et répondre aux catastrophes naturelles et aux épidémies.

En ce qui concerne la coopération Sud-Sud, **le pays a conclu des accords transfrontaliers, des protocoles et des mémorandums d'accord sur les urgences de santé publique avec les pays voisins. Dans le cadre de la Commission de l'océan indien (COI), Maurice vise à faire avancer un véritable programme « Une seule santé ».**

Le pays a également signé une charte pour le partage hebdomadaire des données sur les maladies à tendance épidémique qui sévissent dans les îles de l'océan Indien, à savoir les Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion et les Seychelles. Il est en outre tenu de partager les données avec les centres africains de contrôle et de prévention des maladies par l'intermédiaire de la plateforme Zoom.

Contact :
Nom : M. V. Gujadhur
Titre : Directeur des services de santé (santé publique)
Entité : Ministère de la santé et du bien-être de la République de Maurice
Courriel : vgujadhur@live.com

1 https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/324830/WHO-WHE-CPI-2019.55-eng.pdf?sequence=1

NOM DU PROJET : Lutte contre les maladies transmissibles
PAYS/RÉGIONS : République de Maurice
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de la République de Maurice
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.3, 3.d
SOUTENU PAR : Gouvernement de la République de Maurice (Ministère des finances, de la planification économique et du développement) et partenaires donateurs, tels que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres partenaires.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère de la santé et du bien-être, Maurice
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : en cours (toute l'année)
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3jpJcjd

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Amélioration des soins de santé dans les zones rurales

Améliorer l'accès et l'utilisation des cliniques de santé dans les communautés marginalisées en Ouganda et au Kenya

© Norec

Défi

Les inégalités en matière de santé entre les zones rurales et urbaines constituent un défi majeur en Ouganda et au Kenya. La plupart des habitants des deux pays vivent dans des zones rurales, mais la majorité du personnel de santé qualifié travaille dans des zones urbaines. De nombreuses maladies qui touchent la population rurale peuvent être facilement soignées, mais les services de santé disponibles sont insuffisants. Il convient de fournir des services de santé et de former les populations à la prévention afin de combler l'écart qui existe en matière de santé entre les zones rurales et urbaines. Pour réaliser l'objectif de l'Organisation des Nations Unies de ne pas faire de laissés-pour-compte, il est nécessaire de se concentrer sur les personnes accusant le plus grand retard.

Vers une solution

Le projet « Amélioration des soins de santé dans les zones rurales », soutenu par l'Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec), vise à améliorer l'accès et l'utilisation des services de santé dans les communautés marginalisées en Ouganda et au Kenya. Les organisations partenaires rouvrent et dotent en personnel d'anciennes cliniques de santé situées dans des zones rurales abandonnées par les anciens dirigeants coloniaux. Ces cliniques sont situées dans des communautés marginalisées où soit les ressources sont insuffisantes pour offrir des services de soins de santé, soit il est difficile de trouver des professionnels qualifiés. Grâce à l'échange de personnel de santé qualifié, le projet offre des services de soins de santé primaires dans ces communautés marginalisées. En outre, les jeunes professionnels de la santé forment les habitants aux soins de santé de base, assurant ainsi la durabilité de la prestation des services de santé.

Le projet contribue directement à l'objectif de développement durable 3 (Bonne santé et bien-être), et plus particulièrement à la cible 3.8. L'objectif général est d'améliorer l'éducation sanitaire préventive et les services de santé maternelle et infantile, d'améliorer l'éducation sanitaire préventive et les services de santé pour le VIH et l'hépatite B, d'améliorer les connaissances en matière de prévention du paludisme dans le cadre des projets, de renforcer l'hygiène et l'assainissement, d'améliorer la nutrition des enfants de moins de cinq ans et des mères allaitantes, de mettre à jour les principes directeurs pour la gestion des établissements de santé, de renforcer les capacités en matière de gestion des projets de développement communautaire, d'intensifier les connaissances et la pratique en matière de projets d'intervention dirigés par la communauté, et d'améliorer le professionnalisme dans des contextes interculturels.

La principale méthodologie utilisée dans le cadre du projet est l'échange mutuel de personnel professionnel dans le cadre d'une coopération institutionnelle.

À ce jour, un total de 36 professionnels sanitaires et administratifs qualifiés d'Ouganda et du Kenya (18 chacun) ont participé à un échange mutuel pour une période de douze mois, notamment du personnel infirmier, des agents cliniques, des sages-femmes, des nutritionnistes, des pharmaciens et des techniciens en biomédecine. Après le retour au pays, les participants effectuent un mois de travail de suivi pour veiller à ce que les connaissances qu'ils ont acquises à l'étranger soient transférées sur leur propre lieu de travail, ce qui augmente les chances de perfectionnement professionnel, et entraîne donc une plus grande durabilité des résultats. Le nombre de professionnels de la santé participant à des échanges dans le cadre du projet augmente progressivement : il est passé de quatre personnes par an en 2017 à douze personnes par an à l'heure actuelle.

Parmi les principaux résultats du projet figurent l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des services de soins de santé primaires dans six communautés marginalisées au Kenya et en Ouganda, le renforcement des capacités du personnel local et l'augmentation du travail de sensibilisation à la santé dans les commu-

nautés locales. Former la communauté locale à la prévention et renforcer les capacités du personnel local augmente les chances d'obtenir des résultats durables après la fin du projet.

Le rôle de l'Agence norvégienne pour les échanges de coopération dans le cadre de cette initiative est de faciliter la planification des réunions, la réalisation d'évaluations de projets à mi-parcours, ainsi que la formation des partenaires, les cours préparatoires et les réunions d'information du personnel de santé avant l'échange à l'étranger. Le concept d'échange de personnel de santé dans le cadre de la coopération institutionnelle est un modèle très polyvalent qui permet d'améliorer les compétences, les connaissances et les capacités. L'Agence soutient les échanges de personnel dans le secteur de la santé dans divers pays en développement depuis 2001. La méthodologie de l'échange peut facilement être appliquée dans divers contextes, et il est facile d'étendre ou de réduire sa portée en fonction des besoins sur le terrain, ce qui en fait une solution techniquement réalisable.

La conception horizontale et l'accent mis sur la réciprocité constituent des aspects innovants du projet. Les deux partenaires participent pleinement à la conception et à la mise en œuvre du projet, contribuent chacun avec leurs atouts respectifs et apprennent l'un de l'autre. La planification et la mise en œuvre conjointes du projet engendrent un sentiment d'appropriation et d'action communes. Les projets de coopération au développement sont souvent conçus sur la base d'un transfert de technologies d'un donateur vers un pays bénéficiaire. Pourtant, reconnaître la valeur des connaissances de tous les acteurs permet une plus grande appropriation du projet et une participation plus importante à celui-ci, et augmente la durabilité de l'initiative.

Contact :
Nom : M. Helge Espe
Titre : Conseiller principal
Entité : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
Courriel : helge.espe@norec.no

Nom : Mme Marit Bakken
Titre : Directrice des programmes
Entité : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
Courriel : marit.bakken@norec.no

NOM DU PROJET : Amélioration des soins de santé dans les zones rurales : améliorer l'accès et l'utilisation des cliniques de santé dans les communautés marginalisées en Ouganda et au Kenya
PAYS/RÉGIONS : Kenya, Norvège, Ouganda
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.8, 17.9
SOUTENU PAR : Norec
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Global Link Africa et iServe Afrika
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32wGYro

Amélioration de la qualité des services de lutte contre la lèpre et les handicaps

Renforcer les capacités du personnel de santé afin d'améliorer la santé, les conditions de vie et la dignité des personnes touchées par la lèpre et les handicaps

Défi

La lèpre est une maladie infectieuse chronique qui entraîne des handicaps si elle n'est pas traitée. Le Népal, le Bangladesh et le Myanmar sont tous les trois touchés par la maladie et sont considérés comme des pays prioritaires pour la lutte contre la lèpre par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le handicap est un défi pour la santé publique et les services sociaux et de réadaptation des trois pays qui ne réside pas seulement dans le dysfonctionnement physique des personnes touchées, mais dans la stigmatisation, la discrimination, la limitation d'activités et les restrictions à la participation sociale dont elles souffrent. Pour relever ce défi, il est essentiel de garantir un meilleur traitement, de mettre fin à la discrimination, de promouvoir l'intégration des personnes touchées par la lèpre et les handicaps en général, et de créer des partenariats solides par-delà les frontières pour partager les connaissances.

Vers une solution

Le projet « Amélioration de la qualité des services de lutte contre la lèpre et les handicaps » vise à améliorer la qualité des services de lutte contre la lèpre et les handicaps au Népal, au Bangladesh et au Myanmar. Avec le soutien de l'Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec), le projet s'efforce d'aider les personnes à surmonter les effets physiques, sociaux et psychologiques de la lèpre et d'autres handicaps par l'échange de personnel de santé qualifié entre les trois pays.

L'initiative vise à atteindre les objectifs de développement durable suivants : l'objectif 3 (Bonne santé et bien-être), l'objectif 10 (Inégalités réduites) et l'objectif 19 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Plus précisément, le projet vise à favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées (cible 10.2), à assurer le renforcement des capacités des pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud (cible 17.9) et à garantir un meilleur traitement pour combattre une maladie transmissible, à savoir la lèpre (cible 3.3).

La méthodologie utilisée dans le cadre du projet est l'échange mutuel de personnel de santé qualifié dans le cadre d'une coopération institutionnelle entre les trois pays. Quinze professionnels de la santé qualifiés, cinq de chaque pays, dont des médecins, du personnel infirmier et des physiothérapeutes, participent à des échanges pour une période d'au moins six mois. Les connaissances acquises grâce à ces échanges sont partagées avec le personnel respectif de chacun des trois pays. Les résultats du projet sont également partagés avec les gouvernements nationaux et les organisations de la société civile ainsi que dans les forums internationaux. À leur retour dans leur pays d'origine et dans leur organisation affiliée respective, les participants disposent d'une période de deux semaines pour effectuer un travail de suivi. Cette période permet de garantir que les connaissances et les compétences qu'ils ont acquises sont ensuite transférées sur leur propre lieu de travail, ce qui augmente les chances de perfectionnement professionnel, et entraîne donc une plus grande durabilité des résultats.

Le projet est en cours depuis deux ans et **les principaux résultats obtenus à ce jour résident dans la forte augmentation de la part de personnes handicapées ayant accès à des services de qualité. Dans les hôpitaux, les camps de chirurgie et les cliniques ambulatoires gérés par les organisations, on a constaté une augmentation de 17 % du nombre de personnes handicapées bénéficiant des technologies d'assistance nécessaires et une augmentation de 48 % du nombre de personnes qui subissent des opérations de chirurgie reconstructive. Dans les communautés, l'intégration sociale des personnes atteintes de la lèpre et des personnes handicapées s'est améliorée.** Les compétences concrètes acquises dans le cadre du projet comprennent, entre autres, des compétences en orthopédie et en chirurgie de la lèpre grâce à une formation, la gestion de l'électrothérapie, ainsi que des connaissances et des compétences plus approfondies en matière d'évaluation des besoins en physiothérapie des personnes handicapées. Le personnel de santé a également

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Norec

contribué à l'élaboration de plusieurs propositions de recherche sur la stigmatisation et l'intégration sociale, qui ont été acceptées lors d'une conférence.

Le rôle de l'Agence norvégienne pour les échanges de coopération dans le cadre de cette initiative est de faciliter la planification des réunions, la réalisation d'évaluations de projets à mi-parcours, ainsi que la formation des partenaires, les cours préparatoires et les réunions d'information du personnel de santé avant l'échange à l'étranger. Le concept d'échange de personnel de santé dans le cadre de la coopération institutionnelle est un modèle très polyvalent qui permet d'améliorer les compétences, les connaissances et les capacités. L'Agence soutient les échanges de personnel dans le secteur de la santé dans divers pays en développement depuis 2001. La méthodologie de l'échange peut facilement être appliquée dans divers contextes, et il est facile d'étendre ou de réduire sa portée en fonction des besoins sur le terrain, ce qui en fait une solution techniquement réalisable.

La conception totalement horizontale et l'accent mis sur la réciprocité constituent des aspects innovants du projet. Les trois partenaires ont pleinement participé à la conception et à la mise en œuvre du projet. Ils contribuent chacun avec leurs atouts respectifs et apprennent les uns des autres. Les organisations indiquent qu'elles ont pu recenser les meilleures pratiques qui peuvent être appliquées aux contextes des différents pays. La planification et la mise en œuvre conjointes du projet engendrent un sentiment d'appropriation et d'action communes. Reconnaître la valeur des connaissances de tous les acteurs permet une plus grande appropriation du projet et une participation plus importante à celui-ci, et augmente la durabilité de l'initiative. Cela renforce en outre l'assurance et les compétences des organisations.

Contact :
Nom : M. Helge Espe
Titre : Conseiller principal
Entité : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
Courriel : helge.espe@norec.no

Nom : Mme Marit Bakken
Titre : Directrice des programmes
Entité : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
Courriel : marit.bakken@norec.no

NOM DU PROJET : Amélioration de la qualité des services de lutte contre la lèpre et les handicaps
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Myanmar, Népal, Norvège
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence norvégienne pour les échanges de coopération (Norec)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.3, 10.2, 17.9
SOUTENU PAR : Norec
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Leprosy Mission International-Bangladesh, Leprosy Mission-Myanmar, Leprosy Mission-Nepal
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2Qyc784

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Les projets médicaux de l'Agence palestinienne de coopération internationale en Guinée et en Sierra Leone

Réalisation de plus de 100 interventions chirurgicales critiques et de plus de 120 examens médicaux, et organisation d'une série de cours de formation pour les médecins locaux et les étudiants en médecine

© PICA

Défi

Les pays africains et les communautés africaines sont les plus vulnérables aux défis et crises sanitaires. Cinq enfants de moins de cinq ans meurent chaque minute en Afrique, principalement en raison de l'insuffisance des infrastructures et des capacités médicales. Une telle situation exige le renforcement du secteur médical et des professionnels de la santé afin de garantir le bien-être des Africains et de minimiser les pertes humaines.

Les deux pays hôtes souffrent d'une pénurie de chirurgiens et de médecins dans certaines spécialités médicales. De nombreuses personnes gravement malades dans les villages et les zones vulnérables demandent une aide médicale. En outre, les médecins et travailleurs médicaux locaux n'ont pas reçu de formation avancée et ne bénéficient pas de programme de renforcement des capacités en raison du manque d'experts de haut niveau dans de nombreux domaines médicaux.

Vers une solution

Suite à la mission exploratoire menée en Guinée et en Sierra Leone et à l'évaluation des besoins en matière de santé, l'Agence palestinienne de coopération internationale (PICA) a conclu qu'il était nécessaire que certains spécialistes pratiquent des opérations et des examens médicaux, et qu'ils assurent la formation des médecins locaux par un transfert de connaissances spécifiques afin de garantir la durabilité de l'initiative.

L'Agence palestinienne considère la contribution au développement du secteur de la santé dans les pays africains comme une priorité géographique. Le programme vise à contribuer à l'objectif de développement durable 3 (Bonne santé et bien-être). Les deux programmes, en Guinée et en Sierra Leone, visent à améliorer les capacités du secteur de la santé en matière de pédiatrie et de chirurgie ophtalmologique par la mise en œuvre de plusieurs activités :

- Programmes de renforcement des capacités : les connaissances médicales sont transférées aux médecins et chirurgiens locaux grâce à une collaboration avec cinq hôpitaux locaux dans les deux pays afin de renforcer les capacités dans les domaines nécessaires. L'objectif est de créer une source durable de connaissances et de savoir-faire pour les deux pays cibles ;
- l'organisation de semaines médicales : afin de contribuer à répondre aux besoins médicaux des pays cibles, des médecins et chirurgiens spécialistes palestiniens effectuent des interventions chirurgicales et des examens médicaux pour les habitants des villages et des zones vulnérables au cours de semaines médicales, pendant la durée du programme ;
- la mise en place d'un mécanisme de communication ouvert entre :
  - le système médical des pays cibles et le système médical palestinien afin de fournir des connaissances actualisées en matière de recherche et un ensemble de ressources comme base d'une coopération à long terme,
  - des experts et des médecins pour assurer un véritable canal de communication fluide et surmonter les limites des canaux traditionnels.

L'Agence palestinienne de coopération internationale, conjointement avec des médecins spécialistes et des partenaires du Ministère palestinien de la santé et des ministères de la santé de Guinée et de Sierra Leone, a étudié les capacités du secteur de la santé de la base au sommet, et a conclu que cibler les zones vulnérables ainsi que les spécialités et savoir-faire qui souffrent d'une pénurie pourraient renforcer les capacités du secteur médical à servir un grand nombre de personnes. Les experts ont constaté que plusieurs spécialités médicales étaient concernées, notamment l'ophtalmologie et la pédiatrie. En outre, les hôpitaux des principales villes

souffrent d'une pénurie de spécialistes expérimentés et manquent de supervision.

La méthodologie utilisée dans le cadre de l'initiative est la coopération horizontale avec les pays hôtes et les communautés locales. Les efforts des parties prenantes ont été efficaces et harmonisés. Les pays hôtes ont été authentiques et accueillants, et n'ont jamais hésité à répondre aux besoins techniques et logistiques lorsque cela était possible. Les experts et les médecins sont déterminés à produire un impact sur le terrain.

Les semaines médicales organisées ont été fructueuses : **en Guinée, les chirurgiens ont effectué plus de trente interventions critiques, cinq opérations pédiatriques et plus de cinquante examens médicaux. En outre, une série de formations médicales a été proposée à plus de 70 médecins, étudiants en médecine et personnel de soutien médical locaux, tant à l'hôpital Donka qu'à l'hôpital Ignace Deen. D'autres hôpitaux locaux offrant des consultations médicales ont aussi été visités et leurs besoins médicaux ont été évalués pour les prochaines phases du projet. En Sierra Leone, les chirurgiens ont effectué plus de 60 interventions ophtalmologiques, douze opérations pédiatriques et plus de 70 examens médicaux.**

Il est toujours essentiel de produire un impact durable à partir d'un projet de développement. La combinaison de semaines médicales et de programmes de renforcement des capacités permettra d'assurer le transfert efficace des connaissances et la durabilité du projet. Le réseau d'experts a communiqué de manière dynamique avec les médecins et les étudiants en médecine locaux après la mission, et le projet donne maintenant la priorité à l'élargissement du groupe d'experts, car cela augmentera les possibilités de partager des connaissances.

Afin d'atteindre la dynamique de partage de réseau souhaitée, l'Agence palestinienne de coopération internationale a commencé par signer des accords de coopération médicale et technique avec la Fondation pour la promotion sociale de la mère et de l'enfant (PROSMI) en Guinée, une fondation qui œuvre dans les domaines de la santé de la famille et des femmes, de l'environnement, de l'autonomisation des femmes et de la scolarisation. La coopération avec les organisations de la société civile permet à l'Agence de collecter des informations sur les besoins, les défis et les priorités directement auprès des communautés.

De plus, l'Agence a construit un réseau technique avec les hôpitaux et les communautés locales, en commençant par la communauté libanaise et son hôpital en Guinée.

L'Agence estime que faciliter le transfert systématique et transfrontalier des bonnes pratiques et des connaissances ne peut pas se faire à l'aide d'un seul programme de coopération ou dans le cadre d'une intervention ponctuelle, car nous vivons dans un monde en mutation qui présente chaque jour de nouveaux défis. L'Agence a dès lors décidé de diviser le programme en phases basées sur une évaluation des priorités. La mise en place d'un processus technique clair, la disponibilité d'experts et un réseau actif constituent les facteurs qui permettent de reproduire sans heurts l'intégralité du programme.

Contact :
Nom : Mme Hiba Ismail
Titre : Diplomate, responsable de programme
Entité : Agence palestinienne de coopération internationale (PICA), Ministère des affaires étrangères.
Courriel : Hismail@mofa.pna.ps
Skype : hiba.m.ismail
WhatsApp : + 970598353603

NOM DU PROJET : Projets médicaux en Guinée et en Sierra Leone
PAYS/RÉGIONS : Guinée, Sierra Leone, État de Palestine
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence palestinienne de coopération internationale (PICA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.2, 3.c, 3.d
SOUTENU PAR : État de Palestine (Fonds gouvernemental par l'intermédiaire de PICA)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence palestinienne de coopération internationale
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2020-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3b2AR1O ; https://bit.ly/2YvxPhG ; https://bit.ly/34AET07.

Renforcement des capacités en matière de médecine d'urgence dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique

Former des professionnels de la santé qui interviennent dans des situations d'urgence et à la suite de catastrophes dans les pays membres de l'Organisation de la coopération islamique

© TIKA

Défi

Lorsque des catastrophes se produisent, de nombreux pays ont besoin d'une aide étrangère en raison de leurs capacités insuffisantes en matière de préparation aux catastrophes. Le Soudan, qui était confronté à ce problème, a décidé de jouer un rôle chef de file dans le domaine des services de santé d'urgence au sein de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Dans le cadre de la tâche entreprise par le Soudan, la nécessité est apparue d'augmenter ses capacités dans le domaine des services de santé d'urgence. Après avoir renforcé ses propres capacités dans ce contexte, le Soudan devrait maintenant être en mesure de guider d'autres pays de l'OCI.

Vers une solution

Dans le prolongement des activités initiées fin 2017 dans le cadre du Programme de renforcement des capacités en médecine d'urgence (AKTAP) de l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), le Soudan et la Turquie continuent de collaborer à la réalisation d'activités de formation en faveur d'autres pays en développement. Les premières activités du programme ATKAP ont été mises en œuvre en Bosnie-Herzégovine. Le programme prévoit des modules de formation de courte durée dans des domaines tels que l'aide médicale d'urgence, les pratiques de premiers secours et l'organisation préalable et postérieure aux catastrophes.

L'objectif du programme est d'accroître les capacités humaines en matière d'interventions médicales d'urgence et d'assurer la durabilité du projet en créant une capacité de formation. Dispenser des formations dans des pays tiers en vue du renforcement de leur résilience aux catastrophes et aux situations d'urgence grâce aux capacités humaines créées pour ses propres besoins fait partie des objectifs du Soudan dans le cadre de sa coopération internationale. Ces activités contribueront également aux initiatives d'intervention d'urgence de l'OCI.

Le Soudan a mis en place le groupe de formateurs experts dont il a besoin pour remplir son rôle de chef de file dans le domaine des services de santé d'urgence au sein de l'OCI, et celui-ci a commencé à dispenser des formations dans d'autres pays membres de l'OCI. En mars 2020, des experts soudanais et turcs ont dispensé une formation intitulée « Introduction à la réponse aux catastrophes et aux urgences (ADG +) » à Djibouti, en Gambie, en Guinée, au Niger, en Somalie et au Tchad. Les demandes émanant de ces pays membres de l'OCI, dans chacun desquels l'Agence turque de coopération et de coordination dispose d'un bureau de coordination des programmes, ont été évaluées en tenant compte des difficultés de formation desdits pays. **Au total, 172 professionnels de la santé travaillant dans ces six pays ont participé à la formation. L'objectif est d'encourager les professionnels à se former dans leur propre pays en créant une capacité d'au moins cinq formateurs locaux dans chaque pays. La capacité de réponse aux situations d'urgence de ces pays a ainsi été augmentée (objectif de développement durable 3), et leurs services de santé, à caractère public, ont été améliorés (objectif de développement durable 6).**

Le choix des pays cibles a principalement reposé sur la demande et le besoin de formation dans le domaine considéré ainsi que sur la facilité de coordonner la mise en œuvre du programme. Les bureaux de coordination des programmes de l'Agence situés dans les pays où les projets sont mis en œuvre ont assuré la coordination sur le terrain avec les autorités nationales compétentes, tandis que la coordination générale du projet a été assurée par l'Agence. Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC), le Ministère turc de la santé et l'Agence turque de coopération et de coordination ont conjointement assumé les coûts financiers, logistiques et d'équipement.

Dans la première phase du projet, un total de 231 professionnels de la santé soudanais ont reçu la formation ADG +, parmi lesquels 58 ont été sélectionnés pour former des formateurs. Dans la deuxième phase, 172 professionnels de santé de six pays ont reçu la formation ADG + (Djibouti, Gambie, Guinée, Niger, Somalie et Tchad), et cinq formateurs de chaque pays ont été choisis. Les sessions de formation ADG + sont conçues et mises en œuvre par le Ministère turc de la santé. D'autres sessions de formation sont prévues en 2020 en Algérie, au Cameroun, en Libye, en Ouganda, au Sénégal et en Tunisie, mais l'épidémie de COVID-19 entraînera des retards. Les formations se poursuivront lorsque que la situation pandémique s'améliorera.

Le renforcement des capacités des formateurs locaux dans chaque pays, en particulier au Soudan, constitue une priorité du projet. Les institutions de chacun des pays ayant adopté le projet, la formation qui sera dispensée par les formateurs locaux dans leur propre pays bénéficiera d'un soutien. En outre, les formateurs locaux soudanais, formés en un an environ, dispensent la formation dans leur propre pays ainsi que dans les pays tiers, lesquels exploitent donc les acquis soudanais, ce qui constitue la réalisation la plus importante du projet.

Le programme est également mis en œuvre dans la région des Balkans. Dans ce cadre, une formation de formateurs aux catastrophes et aux situations d'urgence, ainsi qu'aux premiers secours, est organisée en Bosnie-Herzégovine. Il était prévu qu'une équipe de formateurs en premiers secours de Bosnie-Herzégovine dispense une formation en Croatie en mars 2020, mais celle-ci a été retardée en raison de la pandémie de COVID-19. Il est également envisagé d'organiser en Bosnie-Herzégovine une formation en matière de réponse aux catastrophes et aux urgences, dispensée par des formateurs locaux, avec la participation de professionnels de la santé de Serbie, du Monténégro et de Croatie.

En outre, dans le cadre d'un projet en cours en Bosnie-Herzégovine, une formation de formateurs dans les domaines de la recherche et du sauvetage en milieu naturel et en milieu urbain est en cours. Le programme peut donc être mis en œuvre dans différentes régions.

Sur demande, il est possible de le mettre en œuvre dans toutes les régions du monde. La demande du pays partenaire intéressé est le facteur le plus important et le plus déterminant pour la mise en œuvre du programme avec d'autres parties prenantes, conformément aux principes de travail axés sur la demande de l'Agence turque de coopération et de coordination. La mise en œuvre du programme devrait permettre une appropriation locale, une adaptabilité et un partage d'expérience avec les pays partenaires.

Contact :
Nom : Département de l'élaboration des stratégies
Entité : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
Courriel : sgdb@tika.gov.tr
Téléphone : + 90 312 939 70 00

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités en matière de médecine d'urgence dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique
PAYS/RÉGIONS : Algérie, Cameroun, Djibouti, Gambie, Guinée, Libye, Niger, Ouganda, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad, Tunisie, Turquie.
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.d, 16.6
SOUTENU PAR : TIKA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), Centre de recherche et de formation statistique, économique et sociale pour les pays islamiques (SESRIC), Ministère de la santé de la République de Turquie, Ministère fédéral de la santé du Soudan.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YHyXP5 ; https://bit.ly/2Ex2dkQ.

Projet de dépistage des troubles auditifs chez les nouveau-nés

Mettre en place un système de dépistage auditif pour le développement de l'intelligence et des aptitudes sociales des nouveau-nés

© TIKA

Défi

Les problèmes des enfants nés avec des déficiences auditives sont généralement détectés tardivement, ce qui peut entraîner des retards dans le diagnostic et le traitement. Les problèmes auditifs congénitaux d'un enfant peuvent être détectés par des membres du personnel médical qualifiés grâce à des tests effectués avec certains appareils spéciaux. Si le problème est détecté à temps, la fourniture de soins en temps voulu peut permettre de le résoudre, mais si le problème n'est pas détecté à temps, les enfants qui en souffrent peuvent accuser un retard dans leur développement cognitif du fait des troubles auditifs. Il est donc essentiel que les problèmes auditifs d'un enfant puissent être détectés immédiatement après la naissance.

Vers une solution

La Turquie est l'un des principaux pays au monde à réaliser des tests de dépistage auditif chez les nouveau-nés. Elle a donc accumulé une expérience dans ce domaine qui peut être partagée avec les pays qui font face aux défis décrits ci-dessus. Le programme de santé mère-enfant a été lancé en 2017 par l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA). L'objectif du projet est de sensibiliser le public à l'importance du dépistage des troubles auditifs chez les nouveau-nés tout en offrant la formation médicale et l'équipement nécessaires pour la détection précoce aux professionnels de la santé des pays bénéficiaires. Dans le cadre du programme, la sensibilisation est renforcée par des brochures distribuées dans les établissements de santé concernés, tandis que des experts turcs dispensent une formation à des professionnels de la santé du pays bénéficiaire. Des subventions sont également accordées pour des équipements médicaux qui ne sont pas facilement disponibles dans les pays bénéficiaires.

Le programme de santé mère-enfant se concentre sur la cible 3.2 des objectifs de développement durable (D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de cinq ans), qui vise l'amélioration de la santé des nouveau-nés et des mères dans le cadre de l'objectif 3 (Bonne santé et bien-être). Le projet de dépistage des troubles auditifs chez les nouveau-nés est l'un des sous-modules du programme de santé mère-enfant.

Il est prévu de procéder à des tests de dépistage auditif chez tous les enfants nés dans l'une des régions sélectionnées par les gouvernements des pays partenaires, en particulier ceux qui sont nés à l'hôpital, et de sensibiliser les familles des enfants qui ne sont pas nés à l'hôpital à l'aide de brochures et de livrets.

Dans le cadre de ce projet, des formations destinées au personnel de santé des pays bénéficiaires travaillant en néonatologie ont été dispensées, des subventions ont été accordées pour l'équipement médical, et des activités informatives et de sensibilisation ont été réalisées. L'Agence turque de coopération et de coordination s'est assurée que toutes ces activités étaient prises en charge par le personnel local et les ministères de la santé des pays concernés. Les bureaux de coordination des programmes de l'Agence ont également contrôlé les études de suivi concernant la formation dispensée et les subventions pour l'équipement médical. Le projet a été mis en œuvre avec la coordination et le soutien financier de l'Agence, et des médecins de l'Alliance of International Doctors, une organisation non gouvernementale basée en Turquie, se sont chargé de partager leurs connaissances et leur expérience avec leurs homologues kirghizes et tadjiks, tandis que les ministères de la santé des pays bénéficiaires ont désigné des membres de leur personnel pour participer à la formation.

Des sessions de formation au dépistage auditif ont été organisées dans trois centres situés à Och et à Bishkek du 9 au 14 avril 2017 en République kirghize, auxquelles ont participé un total de 160 professionnels de la santé. À la suite de ces sessions de formation, deux audiologistes kirghizes ont reçu une formation avancée d'un mois

et deux médecins kirghizes ont reçu une formation d'un mois sur les implants cochléaires à Istanbul. Dans le cadre de ce projet, l'Agence turque de coopération et de coordination a fait don de quatre appareils de dépistage auditif au Ministère de la santé de la République kirghize. **Avec les appareils donnés, 25 000 nouveau-nés ont été testés à Bichkek et 16 000 à Osh. À la suite de ces tests, 200 nouveau-nés présentant un déficit auditif ont été soumis à des tests supplémentaires et ont commencé un traitement.**

Une formation a été organisée à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, les 4 et 5 décembre 2018 pour sensibiliser à l'importance des tests de dépistage auditif, à laquelle 33 médecins de différentes régions du Tadjikistan ont participé. Par la suite, une délégation de neuf personnes composée d'otorhinolaryngologistes et de néonatologistes sélectionnés dans quatre régions différentes du Tadjikistan a participé à une formation pratique organisée à Istanbul du 13 au 24 mai 2019.

Les ministères de la santé des pays bénéficiaires, qui sont partenaires des projets, se sont appropriés les projets, ce qui a permis de les rendre durables à court terme grâce aux contributions de l'Agence turque de coopération et de coordination.

Le projet peut être reproduit et appliqué dans n'importe quelle région. Il suffit que les parties prenantes potentielles du projet demandent et s'approprient le projet pour le lancer.

Contact :
Nom : Département de l'élaboration des stratégies
Entité : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
Courriel : sgdb@tika.gov.tr
Téléphone : + 90 312 939 70 00

NOM DU PROJET : Projet de dépistage des troubles auditifs chez les nouveau-nés
PAYS/RÉGIONS : République kirghize, Tadjikistan, Turquie
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.2, 3.8, 16.6
SOUTENU PAR : TIKA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), Alliance of International Doctors (AID), Ministère de la santé de la République kirghize, Ministère de la santé du Tadjikistan.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3gmpGlG ; https://bit.ly/2CW6bmb.

Le programme de télésanté de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La lutte en faveur d'une prestation de soins de santé durable

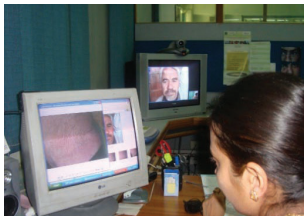

© COMSATS

Défi

Les pays du Sud et, dans une certaine mesure, les pays développés sont confrontés à plusieurs défis pour assurer une fourniture équitable de soins de santé, en particulier en qui concerne les communautés marginalisées vivant dans des régions éloignées et difficiles d'accès. Parmi ces défis figurent notamment l'accès limité aux soins de santé, l'insuffisance des ressources humaines et techniques, un ratio patients-médecins élevé et des écarts au niveau culturel et comportemental ainsi qu'entre les zones rurales et urbaines. Comme de nombreux États membres de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS), le Pakistan est confronté à ces défis, en particulier à une forte croissance démographique au cours des dernières décennies et à des segments défavorisés de sa population en ce qui concerne l'accès aux soins de santé.

Vers une solution

L'avènement des technologies de l'information et des communications (TIC) modernes a donné les moyens de mettre au point de nouvelles formes de prestation de soins de santé, de combler les lacunes et de renforcer les systèmes de santé existants. La télésanté, un modèle innovant qui a émergé au fil du temps, encourage l'utilisation des télécommunications et de la technologie virtuelle pour fournir des soins de santé en dehors des établissements de santé traditionnels ou en complément des soins fournis par ces derniers. La COMSATS a été une pionnière dans la mise en œuvre de la télésanté synchrone au Pakistan en utilisant les TIC les plus récentes, montrant comment le défi de la fourniture équitable de soins de santé peut être relevé et surmonté même dans des communautés marginalisées et dans des zones difficiles d'accès et éloignées. L'objectif de la COMSATS est de contribuer à une fourniture de soins de santé qui soit équitable pour les communautés défavorisées du pays et rentable.

La COMSATS a lancé la télésanté à Gujjar Khan, au Pakistan, en tant qu'activité pilote locale en 2001. L'objectif était de mettre en place la télésanté et d'offrir des consultations médicales aux patients vivant dans des zones éloignées où il n'y a pas, ou peu, de médecins. En 2004, l'activité s'est intensifié tant au niveau du nombre de bénéficiaires que des services proposés grâce à la signature d'un accord conjoint entre la COMSATS, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada et Baltistan Health and Education Foundation (BHEF), une organisation locale basée à Skardu. Le CRDI a financé cette activité de télésanté dans le but de promouvoir la croissance, de réduire la pauvreté et de susciter des changements positifs à grande échelle en matière de prestation de soins de santé.

L'objectif général du projet était d'entreprendre des recherches basées sur l'action mise en œuvre afin de fournir des services de santé aux communautés défavorisées et marginalisées dans les régions du nord du Pakistan et d'évaluer l'efficacité de la télésanté comme moyen et modèle de système de santé rentable et facilement accessible. Dans le cadre de cette activité de projet, la COMSATS a créé un centre de ressources dans ses locaux à Islamabad (capitale du Pakistan) et un centre de télésanté à distance dans les locaux d'un hôpital communautaire à Skardu (capitale de la région du Gilgit-Baltistan) sous le contrôle administratif de BHEF. Skardu est située dans une chaîne montagneuse caractérisée par des terres désertiques et des conditions météorologiques extrêmes. Pour cette phase de l'activité de télésanté, la COMSATS a utilisé une liaison par satellite pour relier les deux centres de télésanté, à savoir le centre de ressources de télésanté et le centre de télésanté à distance. Les patients des communautés marginalisées et isolées du Gilgit-Baltistan, ont reçu des soins médicaux de la part de médecins spécialistes qui se sont rendus au centre de ressources de télésanté à Islamabad. Les consultations médicales étaient initialement proposées dans les domaines de la cardiologie, de la gastroentérologie, de la dermatologie, de la pédiatrie et de la gynécologie. La COMSATS a acquis de nombreuses connaissances grâce

à cette activité, notamment concernant la mise en place d'infrastructures techniques, et son intervention dans des contextes culturels divers. Les connaissances acquises ont permis à la COMSATS d'intervenir dans d'autres régions du pays. Le service de télésanté a ensuite été étendu et plus d'une douzaine d'unités sanitaires de base situées dans différentes villes et communautés environnantes ont été reliées en tant que centres de télésanté au centre de ressources de télésanté d'Islamabad. Il s'agit des unités suivantes : Zhob (2011) ; Gokina, Islamabad (2013) ; Dagai, Sawabi (2013) ; District 10, Islamabad (2014) ; Wahdat Colony, Quetta (2014) ; Muzaffarabad, Multan (2015) ; Sangu, Peshawar (2015) ; Lahore (2015) ; Ubhri, Khairpur (2015) ; Shadoband, Gawadar (2015) ; Panjfaiz, Multan (2015) ; Behali, Mansehra (2017) ; Dera Lakhpani, Mardan (2018) ; Tarakai, Sawabi (2018) ; et Swika, Jhelum (2019). Au fil du temps, des services médicaux ont été inclus pour fournir des soins ambulatoires généraux et pour lutter contre les maladies chroniques.

Le programme de télésanté de la COMSATS a fait ses preuves en tant que l'une des solutions les plus rentables pour accroître le nombre de bénéficiaires et fournir des soins de santé équitables dans différentes régions, zones et communautés éloignées et difficiles d'accès. **Plus de 65 000 consultations médicales ont été données à des patients issus de zones et de communautés marginalisées et défavorisées.**

En ce qui concerne l'aspect novateur du programme, la COMSATS a lancé son programme de télésanté en basant ses services sur l'utilisation d'une liaison satellite pour la connectivité Internet et a organisé des vidéoconférences pour permettre aux patients de bénéficier de consultations médicales de la part de médecins spécialistes. Conscient du besoin croissant de services de santé de base, la COMSATS a mis au point un système d'information des patients et un portail électronique pour le partage des données des patients, qui est maintenu à l'aide de serveurs. Ce mécanisme innovant permet aux patients de présenter leurs problèmes directement au médecin, d'être examinés et diagnostiqués, et finalement traités. Le portail électronique comporte des fonctionnalités pour l'enregistrement des patients, la mise à jour et la conservation des antécédents médicaux et de l'examen de base des patients, les documents des patients (photos, tests et rapports antérieurs), la prise de rendez-vous avec des médecins spécialistes, les prescriptions des médecins, ainsi que le transfert sécurisé des données.

La durabilité du programme repose sur le fait que la COMSATS prend en charge les frais de fonctionnement du centre de ressources de télésanté (en utilisant les ressources médicales des établissements de soins tertiaires), tandis que les frais de fonctionnement du ou des centres de télésanté à distance sont assumés par les organisations sanitaires locales ou les autorités de la zone bénéficiant du service. Le centre de ressources de télésanté, bien établi à Islamabad, combiné au système d'information des patients et au portail électronique mis en place, permet de reproduire les services de télésanté avec le soutien des organisations et partenaires de santé locaux. Les partenaires fournissent des fonds, partagent des ressources et organisent conjointement des activités de renforcement des capacités.

Les domaines de collaboration potentiels avec des partenaires comprennent le partage des ressources et du savoir-faire entre les organisations travaillant déjà dans le domaine de la télésanté, la mise en place d'un système de télésanté pour une région sélectionnée, le partage et la fourniture d'avis sur les soins de santé dans le cadre du système de télésanté entre les régions et les pays, et des cours et des programmes de renforcement des capacités destinés aux professionnels de la santé dans le cadre du système de télésanté.

En tant qu'organisation intergouvernementale, la COMSATS souhaite exploiter cet apprentissage et cette expérience au profit d'autres États membres intéressés en Asie, en Afrique et en Amérique latine, dans l'esprit de la coopération Sud-Sud.

Contact :
Nom : M. Azeema Fareed
Titre : Médecin principal
Entité : Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS)
Courriel : drazeema@comsats.org

NOM DU PROJET : Le programme de télésanté de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud
PAYS/RÉGIONS : Pakistan
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.8
SOUTENU PAR : initialement : Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada ; actuellement : Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS).
ENTITÉS D'EXÉCUTION : COMSATS, Baltistan Health and Education Foundation (BHEF), services Internet de la COMSATS.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2001-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3b1Jnyd

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'édition du génome au service de la guérison

Renforcer les méthodes actuelles de traitement des maladies non transmissibles grâce à des technologies innovantes d'édition du génome

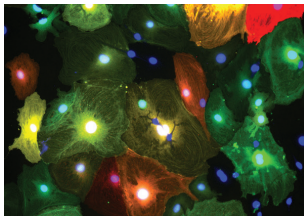

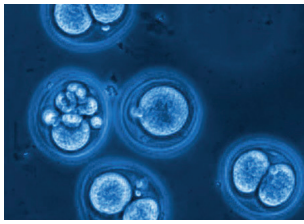

© CIGGB

Défi

La réalisation de l'objectif de développement durable consistant à réduire d'un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles d'ici à 2030 exige des technologies innovantes et efficaces. Cependant, de nombreux instituts de recherche des pays du Sud manquent souvent d'équipements techniques et de capacités pour les technologies les plus modernes. Bien qu'il soit maintenant courant dans le cadre des recherches sur les maladies non transmissibles de mettre en corrélation l'incidence d'une maladie avec l'expression d'un ou de plusieurs gènes particuliers, les études vont rarement plus loin. Les chercheurs des pays membres du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) doivent apprendre les techniques qui peuvent faire avancer cette recherche en vue de mettre au point des modèles animaux et cellulaires de maladies humaines, afin que la conception de thérapies innovantes soit également possible dans les laboratoires des pays du Sud.

Vers une solution

Les pratiques et méthodes traditionnelles utilisées pour traiter de nombreuses maladies non transmissibles ne suffisent pas pour faire face à la charge croissante qu'elle supposent dans le monde entier. Il devient évident que les nouvelles évolutions et les nouvelles approches de la recherche en matière de santé peuvent offrir des solutions innovantes et efficaces au problème. Grâce à la coopération et à la formation menées par le CIGGB, des thérapies innovantes et les moyens permettant de les développer sont désormais disponibles dans des contextes où les ressources se font rares.

L'édition du génome devient peu à peu l'une des nouvelles technologies clés dans ce domaine. Elle permet d'éditer avec une grande précision l'information génétique des cellules de mammifères, offrant ainsi la possibilité de corriger les mutations liées aux maladies humaines. Il s'agit d'une technologie relativement facile à mettre en œuvre et peu coûteuse qui peut être appliquée dans n'importe quel laboratoire de biologie moléculaire.

Depuis 2016, le CIGGB a joué un rôle essentiel dans la création de plateformes Sud-Sud pour partager les connaissances sur les technologies les plus modernes en matière d'édition de gènes et leur application dans le domaine médical par l'organisation d'ateliers théoriques et pratiques. Les ateliers couvrent les domaines suivants :

- la génération de modèles animaux porteurs des mutations associées aux maladies humaines afin de mieux comprendre les mécanismes moléculaires responsables de l'apparition et de la progression des maladies ;
- l'introduction de ces mutations dans des cellules souches embryonnaires et des cellules souches pluripotentes induites afin de créer des modèles cellulaires de la maladie en question et de les utiliser pour dépister l'efficacité de médicaments particuliers, ou pour comprendre la variabilité interindividuelle des manifestations d'une maladie causée par la même mutation génétique (médecine de précision) ;
- la mise au point de thérapies innovantes basées sur l'édition du génome.

Cette technologie peut être appliquée au développement de modèles simples et rentables dans des organismes tels que le poisson-zèbre et les vers *C. elegans*, qui peuvent être utilisés pour étudier les implications de la modification génétique dans les maladies non transmissibles. Cela conduit à une science plus efficace et donc à une meilleure capacité à demander des fonds pour la recherche ; plus important encore, cela conduit à des résultats qui ont plus de chances d'être traduits en des traitements applicables.

Les ateliers internationaux organisés par le CIGGB permettent aux scientifiques des États membres de comprendre les procédures d'édition de gènes les plus récentes et de les appliquer dans leurs propres pays et labora-

toires. Au cours de ces ateliers, les scientifiques du CIGGB apprennent les uns des autres, partagent la technologie, entament de nouvelles collaborations et ont l'occasion de discuter des questions éthiques et réglementaires liées à la technologie. Un exemple concret est l'atelier conjoint du CIGGB et du Centre commun de recherche (CCR) sur l'édition du génome, qui a rassemblé des experts de Belgique, d'Italie, du Kenya, de Lettonie, du Nigéria, du Royaume-Uni, et de Thaïlande et a renforcé la collaboration entre divers établissements et laboratoires universitaires afin de fournir des conseils sur les défis réglementaires, éthiques et sociétaux posés par la technologie et ses applications. La coopération Sud-Sud et triangulaire se nourrit également du transfert de technologies et de collaborations avec l'industrie en Argentine, au Brésil, en Égypte, en Iran, au Liban et en République arabe syrienne, entre autres.

Les ateliers internationaux représentent une occasion unique d'acquérir les connaissances nécessaires pour étendre l'impact des études de corrélation sur l'expression des gènes, qui sont de plus en plus réalisées dans les pays du Sud, comme le montre le nombre de demandes de subvention dans ce domaine qui ont été reçues par le CIGGB cette année.

Le résultat fondamental de cette pratique est le renforcement des capacités et le transfert de connaissances dans les pays du Sud, qui va au-delà des pratiques et méthodes traditionnelles utilisées pour traiter les maladies non transmissibles et s'oriente vers le domaine d'avant-garde de l'édition génétique.

Étant directement liée à l'objectif de réduction des taux de mortalité des maladies non transmissibles, l'édition génétique contribue à améliorer les plans de traitement et à enrichir l'information génétique sur l'apparition et la progression des maladies.

La durabilité de la pratique est assurée à la fois par l'effet d'entraînement des ateliers internationaux et par la coopération établie entre les institutions de recherche et les chercheurs.

L'initiative est évolutive et peut être reproduite dans d'autres pays du Sud, car le CIGGB dispose d'un solide réseau scientifique dans le monde entier et sa structure de gestion de programmes fonctionne efficacement depuis des décennies. Le modèle des procédures et de l'infrastructure types du CIGGB, qui a une réputation de neutralité, d'intégrité et de transparence, est donc facilement reproductible.

Contact :
Nom : Mme Marianna Maculan
Titre : Responsable des relations extérieures
Entité : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
Courriel : maculan@icgeb.org
Téléphone : + 39 040 3757216

NOM DU PROJET : L'édition du génome au service de la guérison
PAYS/RÉGIONS : 65 pays membres du CIGGB dans toutes les régions du monde : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Hongrie, Inde, Iran, Iraq, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Kirghizstan, Liberia, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Moldavie, Monténégro, Namibie, Nigéria, Pakistan, Panama, Pérou, Qatar, Roumanie, Fédération de Russie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, République-Unie de Tanzanie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, République bolivarienne du Venezuela, Viet Nam, Zimbabwe.
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.4
SOUTENU PAR : CIGGB, Afrique du Sud, Inde, Italie, Union européenne.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CIGGB
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2020-2030
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.icgeb.org/genome-editing ; https://bit.ly/3aV1lwy ; https://bit.ly/3hsvM5t.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Criblage à haut débit (HTS) et médicaments biosimilaires

Accroître l'accès à des médicaments abordables par le développement technologique des industries grâce au partage des connaissances et au transfert de technologies Sud-Sud

© CIGGB

Défi

Les maladies non transmissibles telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires représentent un fardeau sanitaire d'envergure mondiale, ce qui justifie que l'on trouve de nouveaux médicaments. La reconversion de médicaments existants et approuvés pour de nouvelles applications thérapeutiques est de plus en plus pertinente à cet égard. Les instituts de recherche du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) des États membres du Sud sont souvent mal équipés, sans possibilité de procéder à des analyses de médicaments à grande échelle. Il existe donc un besoin croissant de collaboration et de partage des technologies d'analyse entre les laboratoires des pays membres, ainsi que de partage des technologies nécessaires à la production et à la commercialisation de médicaments biologiques.

Vers une solution

Le projet vise principalement à renforcer les capacités des pays du Sud à trouver des médicaments nouveaux, améliorés et disponibles ainsi qu'à partager les connaissances entre pays et partenaires. Les technologies de criblage à haut débit (HTS) permettent d'étudier les effets thérapeutiques des molécules biologiques (médicaments, gènes ou protéines) qui pourraient constituer de nouvelles biothérapies. Les criblages utilisant des bibliothèques génétiques et de médicaments devraient permettre aux pays du Sud qui collaborent dans ce domaine de mettre au point de nouvelles biothérapies et de réaffecter des médicaments déjà approuvés à de nouveaux usages thérapeutiques.

L'objectif est d'accroître l'accès des pays du Sud aux produits biothérapeutiques similaires (SBP), communément appelés médicaments « biosimilaires », pour remplacer les médicaments plus coûteux à base de protéines recombinantes. Les médicament à base de protéines thérapeutiques recombinantes sont une classe de médicaments qui offrent de grandes possibilités pour de nouvelles thérapies. Comme plusieurs d'entre eux sont sur le point de tomber dans le domaine public, il devenu évident que le modèle réussi des produits pharmaceutiques génériques peut être transposé efficacement aux médicaments biosimilaires. Cela devrait permettre de réduire les coûts, de répondre à la demande mondiale, de promouvoir la concurrence sur le marché et de maintenir les incitations à l'innovation.

Le CIGGB collabore avec des laboratoires du Sud dans la mise en place du criblage à haut débit, ouvrant ainsi la voie à des collaborations Sud-Sud dans cette entreprise. Le criblage à haut débit est un procédé expérimental de découverte de médicaments qui permet de tester rapidement un grand nombre d'échantillons pour en déterminer l'activité biologique au niveau de l'organisme, de la cellule, de la voie d'accès ou de la molécule. En coopération avec le Centre commun de recherche (CCR), le CIGGB a travaillé avec des scientifiques de différents pays pour mettre en place et réaliser des programmes de criblage afin d'analyser des bibliothèques de composés naturels et de déterminer leur potentiel dans le cadre du traitement des maladies infectieuses. Les processus de criblage visent également à déterminer les composés naturels qui peuvent interférer avec les processus biologiques pertinents pour les maladies non transmissibles. Le rôle du CIGGB est de fournir des connaissances scientifiques et des compétences technologiques, tandis que la principale fonction du CCR est de recenser les domaines de recherche spécifiques et les besoins locaux qui peuvent bénéficier de la combinaison de flux de travail à haut débit et d'imagerie automatisée à haut contenu, avec un intérêt particulier pour le développement de techniques in vitro visant à réduire les essais sur les animaux.

Le CIGGB se concentre sur le développement de biosimilaires, des copies de médicaments biothérapeutiques déjà autorisés qui ont une activité biologique, des caractéristiques physico-chimiques, une efficacité et une

sécurité comparables à ces derniers. Cette définition implique que les biosimilaires n'ont pas besoin d'être des copies exactes des médicaments biologiques originaux, mais doivent avoir des propriétés quasi identiques à ceux-ci. Les chercheurs qui mettent au point des biosimilaires n'ont généralement pas accès au protocole utilisé pour la production du médicament original. Le CIGGB s'emploie depuis plusieurs années à faciliter le transfert de technologie aux industries pharmaceutiques du Sud pour la production de plusieurs biosimilaires. **Ces activités de renforcement des capacités ont permis aux entreprises d'établir de bonnes pratiques de fabrication pour une production propre de biosimilaires. Cinquante médicaments biosimilaires sont actuellement en cours de développement et donneront probablement lieu à un marché très compétitif au cours des cinq prochaines années. Entre 2005 et 2018, 89 transferts de technologie ont été réalisés avec succès dans 14 pays du Sud.**

Le transfert de technologies dans le cadre de la coopération Sud-Sud pour la production de biosimilaires (par exemple, entre la Chine, le Bangladesh et l'Iran) est encouragé, car les biosimilaires offrent des possibilités sans précédent : ils peuvent être produits et commercialisés par une nouvelle catégorie d'entreprises de biotechnologie caractérisées par leur petite taille et leur spécialisation, mais qui ne peuvent dès lors compter que sur un soutien économique relativement limité pour parvenir à mettre au point des produits qui soient compétitifs sur le marché. Le CIGGB vise à transférer les connaissances en matière de protection de la propriété intellectuelle, de réglementation et de compétences entrepreneuriales.

Le projet est durable car le transfert de technologie et le renforcement des capacités dans ces domaines devraient générer de nouvelles cibles pour les thérapies biologiques et favoriser le développement d'entreprises locales en vue de leur commercialisation. Les progrès scientifiques donneront lieu à des publications dans les meilleures revues, et donc à de plus grandes possibilités d'attirer des fonds supplémentaires, ce qui générera des revenus qui seront réinvestis dans le projet afin d'attirer un plus grand nombre de pays.

Le projet peut être reproduit dans les pays intéressés par le développement de nouveaux produits biologiques. D'autres peuvent rejoindre et exploiter les plateformes existantes pour cribler leurs composés, mettre en place un criblage pour leurs maladies d'intérêt ou produire des protéines recombinantes. Les pays qui disposent déjà de cette technologie peuvent recevoir une aide pour mettre en place de nouveaux criblages ou améliorer les différentes étapes de la production de protéines et de leur mise sur le marché. Enfin, les pays souhaitant mettre en place des plateformes locales pourraient s'inspirer de ce projet comme modèle à suivre pour mettre en œuvre leur propre projet ou comme élément central de futures collaborations.

Contact :
Nom : Mme Marianna Maculan
Titre : Responsable des relations extérieures
Entité : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
Courriel : maculan@icgeb.org
Téléphone : + 39 040 3757216

NOM DU PROJET : Criblage à haut débit (HTS) et médicaments biosimilaires
PAYS/RÉGIONS : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Hongrie, Inde, Iran, Iraq, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Kirghizstan, Liberia, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Moldavie, Monténégro, Namibie, Nigéria, Pakistan, Panama, Pérou, Qatar, Roumanie, Fédération de Russie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, République-Unie de Tanzanie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, République bolivarienne du Venezuela, Viet Nam, Zimbabwe.
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.8, 3.b, 9.5, 9.b
SOUTENU PAR : Afrique du Sud, Chine, Inde, Italie, CIGGB
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CIGGB
STATUT DU PROJET : sept programmes en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2030
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.icgeb.org/science/medical-biotechnology

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Atténuer les effets des maladies neurodégénératives

Lutter contre la neurodégénérescence dans les pays du Sud pour réduire le fardeau des maladies non transmissibles dans le monde

© CIGGB

Défi

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que, d'ici 2040, en raison de la croissance et du vieillissement de la population mondiale, les maladies neurodégénératives, un groupe d'affections connexes résultant de la dégénérescence progressive de diverses régions du cerveau humain, seront la deuxième cause de décès dans le monde, après les maladies cardiovasculaires. Par conséquent, l'étude des maladies neurodégénératives s'avère extrêmement utile du point de vue de la politique nationale de santé. Cependant, dans de nombreux cas, les pays du Sud ne sont pas équipés pour effectuer ces recherches : ils ne sont pas en mesure de déterminer les variations génétiques associées à ces affections, ni de mettre au point des modèles animaux et cellulaires imitant les maladies humaines. En outre, la coordination et le partage de renseignements entre les centres de santé et de recherche des différents pays font souvent défaut. Afin d'atteindre la cible 3.4 des objectifs de développement durable (« D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être. »), il est nécessaire d'innover et d'utiliser des technologies nouvelles et efficaces en matière de neurodégénérescence. Il est essentiel que cette démarche soit inclusive, c'est-à-dire qu'elle tienne compte du bagage génétique et des études portant sur des personnes de pays du Sud.

Vers une solution

Les maladies neurodégénératives sont un groupe d'affections connexes résultant de la dégénérescence progressive de diverses régions du cerveau humain. De l'accident vasculaire cérébral au mal de tête, les maladies neurodégénératives touchent jusqu'à un milliard de personnes dans le monde (Organisation mondiale de la santé, 2006[1]). Cela est particulièrement vrai pour les pays du Sud, dont beaucoup connaissent une augmentation rapide de l'espérance de vie de leur population.

Ces dernières années, la recherche dans ce domaine a permis de cartographier les gènes les plus importants impliqués dans l'origine de la neurodégénérescence. Cependant, les analyses ont surtout concerné des patients de pays développés qui partagent la même ascendance génétique. L'objectif principal du projet est que les pays du Sud, en particulier les pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, acquièrent des informations sur le bagage génétique des personnes atteintes de maladies neurodégénératives et sur les variations génétiques qui peuvent prédisposer les sujets à développer ces maladies, ce qui pourrait conduire au développement d'approches thérapeutiques plus efficaces. Parallèlement, les patients et leurs soignants risquent toujours de ne pas recevoir un soutien adéquat de la part des institutions (c'est-à-dire des aides à la facilitation ou au soutien des plans de traitement). Le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) contribue à la réalisation de l'objectif du projet : en encourageant la formation en matière d'avancée des techniques et des concepts de pointe qui peuvent découler de l'étude de la neurodégénérescence pathologique à un stade précoce et avancé, en organisant des ateliers et des réunions pour rassembler des chercheurs de différentes régions, et en favorisant la formation de sociétés locales et transnationales de professionnels et de patients du Sud, qui non seulement encourageront la recherche, mais garantiront aussi un développement législatif rapide dans les pays qui seront bientôt confrontés à ces nouveaux défis.

1 ***Neurological Disorders: Public Health Challenges***, rapport de l'Organisation mondiale de la santé, 2006**.** Disponible à l'adresse suivante (en anglais) : https://www.who.int/mental_health/publications/neurological_disorders_ph_challenges/en/. Consulté le 13 août 2020.

Pour aider à combler cette lacune, le CIGGB donne accès à des réseaux d'experts mondiaux de premier plan dans les principaux domaines de la recherche sur ces troubles. Le CIGGB joue un rôle de chef de file en donnant aux communautés scientifiques nationales de ses pays membres les moyens d'encourager la recherche dans des domaines émergents ciblés.

Les chercheurs du CIGGB sont bien intégrés dans les communautés scientifiques de nombreux pays du Sud, grâce à l'accueil et à la formation d'étudiants et de jeunes chercheurs des États membres du CIGGB dans les laboratoires du CIGGB. Les chercheurs du CIGGB organisent des réunions sur différents types d'approches scientifiques qu'ils animent (par exemple, la réunion sur la génomique et la santé humaine en Afrique, du 2 au 7 décembre 2018), auxquelles participent des chercheurs de pays du Sud. Ces réunions (financées à 50 % par le CIGGB), qui rassemblent généralement un minimum de 150 participants, sont programmées régulièrement tous les trois ou quatre ans. La prochaine réunion est prévue pour 2021. Le CIGGB est le principal initiateur et organisateur du projet, dans le cadre de son rôle primordial de promotion de la recherche collaborative dans les laboratoires placés sous son égide, ainsi qu'en vue de renforcer la formation et le partage des connaissances par l'organisation de manifestations professionnelles à grande échelle dans les pays du Sud. Les partenaires du projet cofinancent les manifestations et les réunions professionnelles et apportent une contribution scientifique et des connaissances appliquées provenant de diverses régions du Sud. En outre, les partenaires du projet enrichissent les domaines cibles du projet en contribuant à la recherche scientifique dans une variété de spécialités telles que la génomique du cancer, les maladies mendéliennes et rares, la neurogénomique, la génomique microbienne, la génomique des populations, ainsi que la génomique de la grossesse et de la période prénatale.

La durabilité du projet est assurée principalement par le renforcement du capital humain grâce aux réunions et aux ateliers professionnels dans le cadre des projets ainsi que grâce aux recherches effectuées en collaboration par les boursiers du CIGGB (doctorants et post-doctorants) dans les 41 centres affiliés de celui-ci (en particulier en Égypte, en Iran, en Libye, au Soudan et en République arabe syrienne). En 2019, plus de 600 scientifiques représentant plus de 47 nationalités effectuaient des recherches interdisciplinaires à travers les macro-secteurs dans les laboratoires du CIGGB. À Trieste, 18 groupes de recherche, comprenant plus de 170 chercheurs, ont mené des recherches dans divers domaines de la recherche biomédicale, y compris sur les maladies neurodégénératives et infectieuses, ainsi qu'en immunologie et en génétique humaine. En ce qui concerne la réglementation normative dans le domaine, **le projet a activement contribué à élaborer la norme sur le don de tissus post-mortem pour la recherche (20G00024) (bulletin officiel de la République italienne, série générale n º 55 du 4 mars 2020). Cette avancée normative ouvre la voie à la création d'une banque de cerveaux qui pourra être utilisée dans la recherche sur la démence et représente un modèle à promouvoir, à mettre en œuvre et à reproduire dans les pays du Sud**. Le CIGGB est particulièrement bien placé pour fournir le même type de conseils aux scientifiques et aux décideurs de tous ses pays membres, afin de réduire l'impact des maladies neurodégénératives tant au niveau macroéconomique qu'au niveau humain, assurant ainsi la reproductibilité du projet dans les pays membres du CIGGB dotés de laboratoires et d'installations spécialisés et manifestant un intérêt pour la recherche neurodégénérative et le partage des connaissances.

Contact :
Nom : Mme Marianna Maculan
Titre : Responsable des relations extérieures
Entité : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
Courriel : maculan@icgeb.org
Téléphone : + 39 040 3757216

NOM DU PROJET : Atténuer les effets des maladies neurodégénératives
PAYS/RÉGIONS : 65 pays membres du CIGGB : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Hongrie, Inde, Iran, Iraq, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Kirghizstan, Liberia, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Moldavie, Monténégro, Namibie, Nigéria, Pakistan, Panama, Pérou, Qatar, Roumanie, Fédération de Russie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, République-Unie de Tanzanie, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, République bolivarienne du Venezuela, Viet Nam, Zimbabwe.
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.4
SOUTENU PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB), Programme conjoint pour la recherche sur les maladies neurodégénératives de l'Union européenne, Fondation Thierry Latran (France), Beneficientia Stiftung (Luxembourg), Fondation italienne de recherche sur la sclérose latérale amyotrophique (AriSLA), Université Western Ontario (Canada).
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CIGGB
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2030
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.icgeb.org/molecular-pathology

La stratégie mobile des services

Mettre en œuvre une stratégie pour la planification familiale et la santé maternelle en s'appuyant sur l'expérience du programme tunisien de santé reproductive : évolution et développement

Défi

Après l'indépendance du pays en 1956, les autorités politiques tunisiennes ont décidé d'intégrer la planification familiale dans la stratégie globale de développement du pays. À l'époque, la Tunisie ne disposait ni des structures sanitaires ni des ressources humaines nécessaires pour offrir à sa population des services de planification familiale. Pour le Gouvernement tunisien, la planification familiale était la solution pour émanciper les femmes et leur donner plus de possibilités de jouer des rôles clés dans la croissance économique et le développement social. Après l'accession du pays à l'indépendance en 1956, la Tunisie a adopté le Code de la famille, qui a interdit la polygamie et la répudiation, a fixé la limite de l'âge du mariage pour les hommes et les femmes, et a réglementé le divorce, autant de mesures qui ont constitué les piliers fondateurs pour le lancement du programme de planification familiale, auxquelles sont venues s'ajouter l'autorisation de vendre des contraceptifs et la légalisation de l'avortement. La planification familiale aide les femmes à prendre des décisions concernant leur grossesse, l'espacement des naissances, ou intervalle entre les grossesses, ce qui contribue à réduire la mortalité maternelle et infantile et à renforcer la sécurité de l'accouchement.

Vers une solution

L'objectif des unités sanitaires mobiles est d'augmenter la couverture contraceptive et de réduire ainsi la natalité, de fournir des services de santé aux femmes tels que des consultations gynécologiques et prénatales, et de sensibiliser les jeunes et les adolescents à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Le projet a contribué aux cibles 3.1, 3.2, 3.4 et 3.7 de l'objectif de développement durable 3 (Bonne santé et bien-être), et à la cible 5.6 de l'objectif de développement durable 5 (Égalité entre les sexes). La stratégie mobile contribue à la mise en œuvre de la politique démographique nationale en Tunisie, qui couvre notamment la planification familiale et la santé reproductive.

Cinq équipes mobiles ont été créées et rattachées aux hôpitaux régionaux de cinq des treize gouvernorats du pays. Leur fonction consistait à offrir des services de planification familiale aux populations dans les centres de *protection maternelle et infantile* et les centres de santé situés dans les gouvernorats concernés. Les équipes mobiles se composaient d'un gynécologue, d'une sage-femme, d'une infirmière, d'une aide-soignante et d'un chauffeur. Elles se rendaient sur le terrain quatre jours ouvrables par semaine et visitaient des unités périphériques dotées de l'équipement minimum nécessaire pour fournir des services de planification familiale, notamment des tables d'examen gynécologique. Le reste de l'équipement essentiel était fourni par l'hôpital. Le programme de planification familiale en Tunisie a été lancé par le Gouvernement tunisien avec le soutien financier initial de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). L'USAID a fourni des contraceptifs, du matériel médical, des véhicules et une contribution financière, tandis que le FNUAP a assuré un soutien programmatique notamment en matière de communication et de formation. Depuis 1995, Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD) a contribué au partage des informations, des expériences et des meilleures pratiques du programme en vue de sa reproduction dans d'autres pays en développement, principalement en Afrique subsaharienne et dans les pays arabes.

Pour permettre un suivi et une évaluation efficaces des activités du projet d'unités mobiles, un modèle de dossier médical est mis à la disposition des prestataires de services de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'un système d'archivage qui facilite la collecte et l'analyse des données. Un registre de collecte de données statistiques permet d'évaluer si les actes médicaux sont effectués dans le respect des normes et des procédures définies dans le cadre du programme.

À la fin de la première phase du projet d'unités mobiles, il a été constaté que les résultats avaient dépassé les attentes et qu'ils s'amélioraient régulièrement : les consultations prénatales avaient augmenté de 29,6 % (de 60,7 % à 90,3 %), les accouchements assistés de 19,1 % (de 70,2 % à 89,3 %), les consultations postnatales de 39,9 % (de 46,2 % à 86,1 %), et l'utilisation de méthodes contraceptives de 20 % (de 43,6 % à 63,6 %). Les résultats ont largement

© PPD

dépassé l'augmentation de 10 % initialement visée par le projet, et les connaissances en matière de planification familiale se sont en outre améliorées de 17 %. De plus, la fréquentation des services de planification familiale a atteint 24 % et l'utilisation de la contraception, 20 %. Lors de la deuxième phase du projet (1999-2001), les résultats ont été tout aussi satisfaisants que ceux de la première étape, comme l'indiquent les chiffres et les statistiques. En ce qui concerne les résultats obtenus dans le cadre du programme de planification familiale 2004-2018, la première tendance à la baisse reflète la diminution progressive et continue de la part des unités mobiles.

Certains pays africains ont bénéficié de la collaboration des experts de l'Office national tunisien de la famille et de la population (ONFP) dans le cadre d'une coopération Sud-Sud inspiré par le projet d'unités mobiles, comme illustré ci-dessous :

- le Niger a bénéficié d'un projet de trois ans intitulé « Projet d'appui à la coopération Sud-Sud dans le domaine de la santé reproductive », avec le soutien de la coopération française, dans le district de Kollo, qui compte 350 000 habitants. Le taux de prévalence contraceptive (TPC) à Kollo a atteint 22,5 % en 2005 (contre 1,5 % en 2000), et des services de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive de qualité couvraient 80 % de la population en 2005 (contre 27 % en 2000). En 2008, le Conseil de la planification familiale du Niger a reçu un Prix du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour sa contribution au succès du projet de coopération tripartite à Kollo, au Niger, lequel a motivé la Banque mondiale, le FNUAP et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) à soutenir la promotion des services de planification familiale et de santé sexuelle et reproductive dans plusieurs régions du Niger (Niamey, Dosso et Zinder) ;
- le Tchad a mis en œuvre le projet « Stratégie mobile en matière de santé reproductive et de planification familiale dans la région rurale de Mayo Kebbi ». Le projet a été soutenu par la Banque mondiale et le Projet population et lutte contre le SIDA II (PPLS2). Là aussi les résultats ont dépassés les objectifs fixés, comme en témoignent les taux de réalisations dans les domaines suivants : soins prénatals (419 %), soins postnatals (242,8 %), méthodes contraceptives (118 %), vaccination (183 %) et couverture de la population (133,3 %) ;
- le Mali a mis en œuvre le projet « Appui à la mise en œuvre de la politique de santé reproductive dans la région de Kayes » en partenariat avec l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement ;
- la Mauritanie a mis en œuvre le projet « Appui au programme national de santé reproductive », soutenu par l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, qui a couvert la capitale, Nouakchott, et la région du Trarza pour une durée de cinq ans (2007-2011). Les organisateurs de ce projet s'étaient engagés à réduire la mortalité maternelle de 25 %.

Partant du besoin exprimé de rapprocher les activités des populations cibles, des services mobiles ont permis de couvrir les centres de santé de première ligne et de fournir des équipements sanitaires aux zones rurales défavorisées. Cette approche reposant sur la mobilisation d'importantes ressources matérielles et le recrutement de personnel qualifié a fait ses preuves : **la natalité est tombée à des niveaux compatibles avec les moyens du pays ; la croissance démographique, autrefois qualifiée d'explosive, est désormais sous contrôle ; enfin, la taille plus réduite des familles a largement contribué à l'amélioration des conditions de vie.**

Plus de cinq décennies après le lancement du programme national de planification familiale, qui a été mis en œuvre avec les fonds du Gouvernement tunisien et soutenu par des donateurs, et après avoir franchi plusieurs étapes, il est possible d'affirmer que la politique démographique, combinée dès le départ au développement socioéconomique du pays, s'est avérée une approche pertinente et rentable dans les pays en développement. En sa qualité d'organisation intergouvernementale regroupant 27 pays en développement et promouvant la coopération Sud-Sud dans le domaine de la santé reproductive, y compris la planification familiale et le contrôle démographique, Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD) partagera cette bonne pratique avec ses pays membres dans le cadre d'un forum ministériel et exercera son influence pour la reproduire dans ses pays membres. Si d'autres pays en développement souhaitent reproduire l'expérience tunisienne, ils peuvent contacter PPD pour prendre les dispositions nécessaires, qui pourrait en outre soutenir la signature d'un accord bilatéral avec l'Office national tunisien de la famille et de la population exprimant l'engagement des deux gouvernements à participer à la mise en œuvre du projet et à assurer les ressources financières nécessaires pour ce faire.

Contact :
Nom : M^me^ Tahrima Khan
Titre : Administratrice principale de programme
Entité : Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD)
Courriel : tahrima@ppdsec.org
Skype : tahrima_khan
WhatsApp : + 8801927135992

NOM DU PROJET : La stratégie mobile des services
PAYS/RÉGIONS : Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Tunisie
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.1, 3.2, 3.4, 3.7, 5.6
SOUTENU PAR : Conseil de la population et aide financière de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Office national de la famille et de la population (ONFP) du Ministère de la santé publique, Gouvernement de Tunisie.
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 1980-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE :https://bit.ly/3gAGeGR (en français)

Le projet ENGAGE : éliminer les écarts nationaux et faire progresser l'équité mondiale en matière de population, de santé et d'environnement

Aider les communautés vulnérables et isolées grâce à un plaidoyer politique

© PPD

Défi

De 1969 à 2019, la population du Kenya a presque quadruplé, passant de 10,9 millions à 40 millions d'habitants environ selon les estimations. Le grand nombre de jeunes kényans et la croissance démographique rapide du pays subissent les effets de plusieurs facteurs qui ont de graves conséquences sur la santé et le bien-être des femmes et des enfants, et sur le développement du Kenya. Une femme sur quatre âgée de 20 à 24 ans est mariée avant l'âge de 18 ans, et une sur quatre donne naissance avant l'âge de 18 ans. Une femme mariée sur quatre âgée de 15 à 49 ans a besoin de planification familiale, et l'indice synthétique de fécondité est de 4,6. Ne pas apporter de réponse à ces problèmes risque de compromettre la réalisation de l'objectif de développement durable 3, à savoir garantir une bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Vers une solution

L'approche « Population, santé et environnement » reconnaît l'interconnexion complexe entre les personnes, leur santé et les ressources naturelles dont elles dépendent. Compte tenu de cette interconnexion, un certain nombre d'organisations ont lancé, dès le milieu des années 1980, des programmes intégrés pour relever les défis sociaux et environnementaux. Depuis lors, un sous-ensemble de ces programmes suit l'approche intégrée à l'égard de la population, de la santé et du développement, qui vise à améliorer l'accès aux services de soins de santé primaires, en particulier le planification familiale et la santé reproductive, tout en aidant les communautés à préserver les écosystèmes et les ressources naturelles essentielles dont elles dépendent. Le nombre de projets suivant cette approche a augmenté au début des années 2000 dans la région africaine, et les partisans des approches intégrées affirment que celles-ci peuvent être plus efficaces et efficientes que des programmes sectoriels isolés, et ce pour de nombreuses raisons. Au vu des résultats de l'approche « Population, santé et environnement », le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et les Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD) ont conjointement soutenu le Conseil national pour la population et le développement (NCPD) du Gouvernement du Kenya en vue de collecter des informations sur l'application de cette approche au Kenya afin de les partager avec d'autres pays en développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

L'approche vise principalement à contribuer à la réalisation des cibles des objectifs de développement durable suivantes : cible 3.7 (« D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux. ») ; cible 5.6 (« Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi. ») ; et cible 12.8 (D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature. »).

Dans le cadre du projet ENGAGE, une présentation multimédia sur le thème « Éliminer les écarts nationaux et faire progresser l'équité mondiale en matière de population, de santé et d'environnement » a été élaborée en anglais et en kiswahili pour mettre en lumière les nombreuses réussites du Kenya en matière de développement, notamment la politique démographique nationale. La présentation ENGAGE sert d'outil de plaidoyer pour promouvoir l'approche intégrée à l'égard de la population, de la santé et du développement. Les principales activités menées dans le cadre du projet consistent à organiser, à mettre en œuvre et à suivre des campagnes de plaidoyer sur les politiques en vue d'établir un dialogue. Les présentations sont disponibles en ligne pour leur diffusion en continu ou leur téléchargement pour un usage ultérieur. Les intervenants exposant les différentes

activités peuvent choisir de les raconter dans une vidéo ou de faire des présentations en direct. Une boîte à outils distincte proposée par Knowledge for Health (K4Health), un projet de l'Université Johns Hopkins aux États-Unis, fournit des ressources à jour et de grande qualité à l'intention des organisations qui suivent l'approche « Population, santé et environnement » et à de toute autre personne souhaitant en savoir plus sur ladite approche et le développement intégré.

Le projet a prouvé qu'il peut servir à impulser des discussions politiques de haut niveau à l'échelle nationale et mondiale. Voici dix façons dont le projet peut aider à atteindre les décideurs politiques :

- interpréter des données démographiques et autres afin de fournir des informations sur les causes sous-jacentes et leurs implications pour l'adoption de mesures stratégiques ;
- communiquer à propos de concepts complexes tels que le dividende démographique par des présentations bien conçues et faciles à comprendre ;
- produire des présentations multimédias, telles que la présentation ENGAGE du Bureau kenyan de référence démographique (Population Reference Bureau —PRB), susceptibles de catalyser l'engagement des décideurs en faveur de la mise en œuvre de politiques de planification familiale et de santé reproductive lors de conférences mondiales, et dispenser une formation à ces politiques dans le pays concerné ;
- élaborer une feuille de route pour lancer des travaux axés sur les politiques afin de réaliser le programme de planification familiale 2020 et les objectifs de développement durable ;
- créer des infographies pour raconter des histoires sur le pays ;
- organiser des formations thématiques sur les médias à l'intention des journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision afin de veiller à ce que les histoires soient racontées avec exactitude ;
- former de nouvelles personnes capables d'influencer et de jouer un rôle de chef de file dans le domaine de la planification familiale et de la santé reproductive grâce à une formation à la communication politique ;
- effectuer des analyses démographiques pour contribuer à expliquer les principales tendances ;
- expliquer les liens entre la population, la santé et l'environnement afin d'éclairer les programmes intégrés ;
- mettre davantage l'accent sur la problématique hommes-femmes et souligner l'importance qu'elle revêt pour les organisations non gouvernementales, les pays et les communautés.

La boîte à outils ENGAGE se fonde sur les expériences précédentes du Bureau kényan de référence démographique, lequel met en œuvre depuis plus de 30 ans des activités de formation et de recherche et contribue à l'élaboration d'outils de communication politique dans le monde entier. L'objectif est d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité, centrés sur les patients et intégrés, comprenant des services de planification familiale et de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents. Les activités menées dans le cadre du projet se concentrent sur les comtés kényans de Baringo et Nakuru, mais des projets similaires ont été mis en œuvre en Éthiopie, à Madagascar et en Ouganda, lesquels ont partagé leurs expériences en vue de les améliorer pour atteindre les résultats escomptés.

Partenaires dans le domaine de la population et du développement, en sa qualité d'organisation intergouvernementale regroupant 27 pays en développement et promouvant la coopération Sud-Sud dans le domaine de la santé reproductive, y compris la planification familiale et les questions démographiques, partage les réussites de ce projet avec ses autres pays membres par le biais de ses forums ministériels de haut niveau tels que la Conférence internationale interministérielle qu'elle accueille.

L'approche intégrée à l'égard de la population, de la santé et du développement renferme un grand potentiel en vue de sensibiliser les décideurs politiques, les défenseurs de la planification familiale, les médias et les chefs religieux du Kenya aux questions de développement durable.

Contact :

Nom : Mme Tahrima Khan
Titre : Administratrice principale de programme
Entité : Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD)
Courriel : tahrima@ppdsec.org
Skype : tahrima_khan
WhatsApp : + 8801927135992

NOM DU PROJET : Le projet ENGAGE : éliminer les écarts nationaux et faire progresser l'équité mondiale en matière de population, de santé et d'environnement
PAYS/RÉGIONS : Kenya
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Partenaires dans le domaine de la population et du développement (PPD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.7, 5.6, 12.8
SOUTENU PAR : Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Conseil national pour la population et le développement (NCPD), Kenya
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2QlRL1J

BeHe@lthy BeMobile

Intégrer la santé mobile dans les systèmes de santé nationaux pour lutter contre les maladies non transmissibles

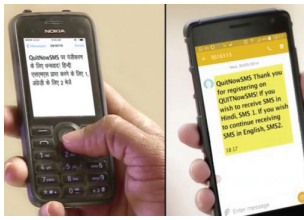

© UIT

Défi

Les maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le cancer, le diabète et les maladies pulmonaires chroniques, figurent parmi les principaux risques sanitaires dans le monde. On estime que ces maladies sont collectivement responsables de la mort de 41 millions de personnes chaque année, soit 71 % de tous les décès dans le monde, faisant d'elles une cause de décès plus importante que toutes les autres causes de décès combinées. Les pays à faibles et moyens revenus sont particulièrement touchés, enregistrant près des trois quarts de tous les décès liés à des maladies non transmissibles, qui se produisent en outre de façon prématurée ou avant que la personne souffrante ait atteint 70 ans dans 82 % des cas.

Les maladies non transmissibles sont le résultat d'une combinaison d'éléments génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux, et leur augmentation est principalement due à quatre grands facteurs de risque : le tabagisme, l'inactivité physique, la consommation nocive d'alcool et une mauvaise alimentation.

Vers une solution

L'initiative BeHe@lthy BeMobile utilise la technologie de la téléphonie mobile pour fournir des informations sur la prévention et la gestion des maladies directement aux utilisateurs de téléphones portables, et renforce les systèmes de santé en offrant une formation au personnel sanitaire. Elle met à disposition des gouvernements les meilleures pratiques en matière d'interventions de santé mobile (mHealth), sur la base des preuves cliniques disponibles provenant d'essais réalisés dans le monde entier. Elle catalyse également la mise en place de partenariats nationaux et mondiaux afin de garantir la viabilité à long terme des programmes de santé mobile au sein des systèmes de santé nationaux.

Les gouvernements peuvent alors lancer des interventions nationales de santé mobile, comme celle mise en œuvre pour le diabète au Sénégal (mDiabetes), en utilisant les outils et le soutien fournis par l'initiative.

Les résultats et les expériences des programmes mis en place dans chaque pays sont ensuite réintégrés dans la boîte à outils et la base de données de l'initiative pour soutenir les efforts d'autres pays.

L'initiative de santé mobile de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour lutter contre les maladies non transmissibles met à l'échelle ces technologies déjà performantes et rentables qui ont fait leurs preuves lors de la phase pilote, et les met à la disposition du monde entier. L'initiative exploite des technologies éprouvées et les met à la disposition des pays à faible et moyen revenu pour leur permettre de faire face à la charge que représentent les maladies non transmissibles par l'adoption de technologies qui garantissent l'obtention de résultats de qualité tout en étant rentables. En outre, l'initiative soutient la mise au point d'outils et de dispositifs rentables ainsi que de solutions innovantes par les secteurs privé et universitaire, en collaboration avec les gouvernements pour fournir les incitations nécessaires, qui servent de catalyseur. L'initiative établit des normes et des principes directeurs qui permettent aux gouvernements et à leurs citoyens d'accéder rapidement aux nouveaux outils et dispositifs et de les adopter. En suivant les recommandations de l'OMS sur les « meilleurs choix » pour lutter contre les maladies non transmissibles, l'initiative permet de sauver des millions de vies et de réduire la charge économique que représentent les maladies non transmissibles pour la société.

L'initiative BeHe@lthy BeMobile est actuellement mise en œuvre dans divers domaines d'intérêt par onze pays de différentes catégories de revenus et a reçu des demandes de soutien de la part de plus de 90 autres pays. Les

pays qui mettent en œuvre l'initiative à l'heure actuelle sont les suivants : le Burkina Faso (mTobaccoCessation), le Costa Rica (mTobaccoCessation), l'Égypte (mDiabetes, Mtb-Tobacco), Inde (mTobacco, mDiabetes), Norvège (mBreatheFreely), Philippines (mTobaccoCessation), Soudan, Tunisie (mTobaccoCessation, mDiabetes), Royaume-Uni (santé numérique en général), (mCervicalCancer, mBreastCancer, mDiabetes), Tunisie (mTobaccoCessation, mDiabetes), Royaume-Uni (santé numérique en général), ainsi que l'Union européenne (mHealth, Innovation, KnowledgeHub).

BeHe@lthy BeMobile soutient les pays et les gouvernements en leur fournissant les compétences techniques nécessaires pour intégrer les interventions sanitaires mobiles dans leurs systèmes de santé nationaux et les étendre durablement au niveau national. Parmi les principaux outils utilisés à cette fin figurent les manuels de santé mobile « mHealth », qui regroupent toutes les informations pertinentes et les conditions nécessaires pour mettre en place et gérer des programmes, obtenir l'impact souhaité sur la santé à l'échelle du pays, et intégrer la santé mobile aux services de santé non numériques sous la forme d'options prêtes à l'emploi pour les partenaires.

Pour une mise en œuvre réussie de ces services, une approche multipartite et une collaboration avec des fournisseurs de technologies de l'information et de la communication (TIC) ont été essentielles. L'Union internationale des télécommunications (UIT) aide à établir des partenariats durables avec des opérateurs de télécommunications et fournit des compétences techniques pour la création et la mise en œuvre des cadres opérationnels nécessaires. L'OMS, quant à elle, agit en tant que fournisseur du contenu lié à la santé à utiliser dans le cadre de l'initiative. L'UIT et l'OMS travaillent ensemble pour relier les ministères des TIC, les ministères de la santé et les opérateurs de réseaux mobiles afin d'apporter une réponse coordonnée au fléau des maladies non transmissibles.

Cependant, il est important de noter que les solutions de santé mobile mises en œuvre dans le cadre de l'initiative de santé mobile pour les maladies non transmissibles vont au-delà de la prévention et du contrôle de celles-ci. Comme l'a montré la pandémie de COVID-19 qui sévit, les solutions de santé mobile mises en place constituent des plateformes hautement fonctionnelles à partir desquelles d'autres solutions peuvent être mises au point pour fournir des services essentiels aux populations dans le besoin. Par exemple, la Tunisie a utilisé le service de messagerie de santé mobile pour informer le public sur la menace de la COVID-19 et pour assurer le suivi des visiteurs entrants dans le pays afin de minimiser le risque de propagation du virus.

En outre, dans le cadre de l'initiative de santé mobile pour les maladies non transmissibles, l'UIT et l'OMS ont mis au point une série de matériels techniques, de trousses à outils et de recommandations qui peuvent informer et guider les parties prenantes concernées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres solutions de santé mobile ou dans la reproduction de celles qui ont déjà été mises en œuvre ailleurs. Cette richesse de connaissances contribue à renforcer les capacités des pays à exploiter les TIC au bénéfice de leurs populations, à promouvoir une approche innovante et multisectorielle des interventions de santé numérique, à diffuser des normes techniques utiles, et à sensibiliser le public et le monde des affaires à l'utilité et aux besoins de la santé mobile, ce qui peut favoriser l'innovation et le développement de nouveaux produits pertinents pour la réalisation des objectifs de développement durable.

La coopération Sud-Sud est une caractéristique importante de l'initiative, puisque la reproduction des interventions de santé mobile dans différents pays a été largement rendue possible par le partage des expériences des pays au sein et au-delà des régions. Plusieurs forums et ateliers ont été organisés dans le cadre de l'initiative, au cours desquels des experts d'un pays donné ont partagé les enseignements qu'ils ont retirés de l'initiative avec des parties prenantes d'autres pays.

L'initiative s'est avérée très durable pour deux raisons principales :

- elle met l'accent, dès le départ, sur une approche multipartite permettant sa mise en œuvre et l'établissement de partenariats durables (avec un transfert complet et progressif en vue de l'appropriation par les gouvernements nationaux) ;
- elle est très rentable en raison de l'important retour sur investissement qu'entraînent les mesures de prévention des maladies non transmissibles (selon le document de l'OMS sur les « meilleurs choix » pour lutter contre les maladies non transmissibles) et de la multifonctionnalité des solutions de santé mobile créées.

Contact :
Nom : M. Cosmas Zavazava
Titre : Chef par intérim, Département Partenariats pour le développement numérique
Entité : Union internationale des télécommunications (Bureau de développement des télécommunications)
Courriel : Cosmas.zavazava@itu.int

NOM DU PROJET : BeHe@lthy BeMobile
PAYS/RÉGIONS : Global
SÉLECTIONNÉ PAR : Union internationale des télécommunications (UIT)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.4
SOUTENU PAR : Organisation mondiale de la santé (OMS)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : UIT
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2013-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE :https://bit.ly/3gu2lhM

Amélioration de la santé maternelle et infantile à la frontière nord de la République dominicaine et Haïti

Progresser vers la réalisation de l'objectif de développement durable 3 en renforçant les services de santé pour réduire la mortalité maternelle et infantile

© OPS/OMS

Défi

Entre 2014 et 2016, 32 % des femmes enceintes qui ont reçu des soins à l'hôpital dominicain de Dajabón, dans la région du Cibao occidental, étaient des Haïtiennes, soit 44 % du nombre total de femmes ayant accouché à l'hôpital. En outre, cette région a l'un des taux de mortalité maternelle les plus élevés de la République dominicaine. Les principales causes de décès maternel sont les troubles hypertensifs de la grossesse et les hémorragies post-partum, qui sont évitables dans plus de 80 % des cas grâce à des soins de qualité et centrés sur la personne. Pour faire face aux problèmes de santé des femmes enceintes, les deux pays voisins se sont lancés dans un projet de coopération binationale soutenu par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le projet vise à réduire la mortalité maternelle et néonatale en se concentrant sur l'amélioration de la prévention, la détection précoce et la gestion adéquate des principales causes de décès maternels et néonatals, dans les établissements de santé et au niveau communautaire.

Vers une solution

Le projet « Amélioration de la santé maternelle et infantile à la frontière nord de la République dominicaine et Haïti » a été conçu comme une initiative pour la région de la frontière nord entre la République dominicaine et Haïti, planifié par les autorités nationales et régionales des deux pays, avec le soutien de l'OPS et de l'OMS, et coordonné par les autorités sanitaires locales, qui ont pleinement participé à la mise en œuvre, à la supervision et au suivi des activités. L'objectif est de réduire la mortalité maternelle et infantile (en particulier la mortalité néonatale) à la frontière dominico-haïtienne en renforçant la capacité de résolution des établissements de santé publique en coordination avec les interventions communautaires, ainsi qu'en renforçant la coordination binationale en matière de santé.

En ce qui concerne la méthodologie, les autorités et le personnel sanitaire de la frontière nord des deux pays organisent des réunions de coordination pour entretenir une communication fluide. Les équipes de santé des trois niveaux de soins (c'est-à-dire le niveau départemental, le niveau des établissements de santé et le niveau communautaire) ont participé à un apprentissage collaboratif leur permettant de partager des bonnes pratiques, sous le suivi des autorités sanitaires locales et régionales qui ont participé au projet. Leur expérience pourrait être utilisée pour reproduire cette coopération technique dans d'autres régions transfrontalières. La méthodologie de formation de facilitateurs a renforcé les centres de santé locaux, assurant la durabilité des interventions grâce à des mécanismes fonctionnels qui resteront au sein des institutions et des structures après la finalisation du projet.

L'initiative a suivi une approche de soins à trois niveaux pour le transfert transnational des bonnes pratiques. Au niveau départemental, une commission mixte bilatérale a été créée pour coordonner le mécanisme de référence et de contre-référence entre Haïti et la République dominicaine afin d'établir des liens opérationnels pour transférer les femmes enceintes souffrant de complications obstétriques d'Haïti vers la République dominicaine afin qu'elle reçoivent de meilleurs soins. Au niveau des établissements de santé, la réhabilitation de l'hôpital à la frontière haïtienne a permis aux femmes enceintes d'accoucher dignement dans un environnement respectueux et sûr, ce qui incite les femmes enceintes à rechercher et à recevoir des soins maternels de qualité dans un établissement de santé doté d'un personnel sanitaire qualifié. Au niveau communautaire, des réunions conjointes sont organisées avec des jeunes et des adolescentes des deux pays afin de les sensibiliser à la prévention des grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi qu'à leur droit de recevoir des soins de qualité à l'hôpital. Les deux pays mettent en place à l'heure actuelle des réseaux binationaux pour mener des actions intégrées en matière de soins de santé pour les adolescentes et les

femmes migrantes haïtiennes. En outre, des réunions conjointes ont été organisées avec les chefs de communauté et les agents de santé communautaire (ASC) des deux pays afin de garantir l'appropriation du projet commun, ainsi qu'afin d'informer les femmes en âge de procréer de la disponibilité de services de santé maternelle et de planification familiale de qualité dans leurs communautés respectives et de les inciter utiliser ces services. En outre, le *Service régional* de santé du Cibao *occidental* a coordonné avec succès les efforts visant à améliorer les soins maternels et infantiles dans ses seize hôpitaux, notamment l'hôpital régional de santé maternelle et infantile Francisco Peña Gómez de Mao-Valverde, **en suivant une méthodologie d'apprentissage collaboratif utilisant une liste de contrôle avec des critères explicites pour mesurer la conformité aux protocoles maternels et néonatals établis par le Ministère de la santé, ce qui a permis de renforcer la capacité des hôpitaux à se conformer auxdits protocoles.**

L'échange d'expériences entre les deux pays a lieu dans le cadre de réunions binationales programmées en fonction de leurs besoins respectifs. L'intégration binationale reste fondamentale pour la réussite de ce projet : elle sert de base pour adopter et mettre en œuvre des mesures qui bénéficient aux deux pays. Ce projet peut servir de référence pour être reproduit et élargi dans d'autres pays dont la situation frontalière est similaire.

De 2018 à 2020, le projet a obtenu les résultats suivants :

- le nombre de décès maternels a été réduit de 23 % (de 13 % à 10 %), et le taux de mortalité maternelle de 18 % (de 209 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2018, à 171 pour 100 000 en 2019) ;
- Le nombre de décès néonatals a été réduit de 26 % (de 148 à 110 décès), et le taux de mortalité néonatale a été réduit de 39 % (de 23 à 14 décès pour 1 000 naissances vivantes) ;
- 595 agents de santé ont été formés, entre autres, sur les sujets suivants : triage, urgence et urgence obstétrique, hémorragie obstétrique et code rouge, aide aux mères pour survivre à la pré-éclampsie/éclampsie, et prise en charge communautaire intégrée des maladies de l'enfant ;
- 199 agents de santé, principalement issus de la communauté locale, ont été formés sur des sujets prioritaires définis dans la stratégie d'intervention conçue à partir d'une base de référence pour la reconnaissance et la recherche de soins professionnels pendant la grossesse et l'accouchement, ainsi qu'en matière de détection des signes de danger (signes et symptômes) chez la mère pendant la grossesse, l'accouchement et la période puerpérale et chez les nouveau-nés, de santé reproductive et de réduction des obstacles à l'accès aux services de santé ;
- les capacités des services de santé ont été renforcées en ce qui concerne l'activation et le traitement du code rouge obstétrique. Il s'agissait notamment de former quinze obstétriciens et gynécologues ainsi que 35 travailleurs de la santé non spécialisés en gynécologie et en obstétrique. En outre, 20 combinaisons antichocs non pneumatiques ont été fournies aux services de santé. En 2019, 33 cas relevant du code rouge ont été enregistrés, où toutes les mères et tous les enfants ont survécu ;
- l'approvisionnement en sang et la gestion du sang ont été renforcés, y compris les équipements de test et les fournitures pour l'analyse et la transfusion. En 2019, 421 prélèvements sanguins ont été analysés. Auparavant, les patients devaient être transférés dans une autre région (région 2) pour y recevoir des transfusions ;
- le système d'information périnatale (SIP Plus) a été mis en place dans six hôpitaux de la région ;
- le respect du protocole obstétrique et néonatal s'est amélioré dans seize hôpitaux ;
- la méthodologie d'évaluation du réseau de prestation de services de santé intégrés a été appliquée.

Contact :
Nom : Bureau de coordination nationale et sous-régionale
Entité : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
Courriel : csc@paho.org

NOM DU PROJET : Amélioration de la santé maternelle et infantile à la frontière nord de la République dominicaine et Haïti
PAYS/RÉGIONS : République dominicaine, Haïti
SÉLECTIONNÉ PAR : Bureaux de pays de l'Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS) en République dominicaine et à Haïti
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.3, 3.1, 3.2, 3.7, 3.8, 3.c, 5.6, 17.9
SOUTENU PAR : OPS/OMS
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère de la santé et Service national de santé de la République dominicaine, Ministère de la santé d'Haïti
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.paho.org/CCHD

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Amélioration des services de transfusion sanguine pour renforcer le système de santé au Guyana

Transfert de connaissances et de pratiques de pointe pour améliorer les services de transfusion sanguine au Guyana

© OPS/OMS

Défi

Au Guyana, le service national de transfusion sanguine a été confronté à des difficultés dans la gestion des services destinés aux personnes ayant besoin d'une transfusion sanguine en raison de la rotation rapide du personnel et de la perte subséquente de personnel expérimenté ; situation exacerbée par de mauvais systèmes d'approvisionnement, par un manque de structures de gouvernance de qualité, telles que les comités de transfusion sanguine, et par l'absence de directives en matière de transfusion, ainsi que par le manque de connaissances quant à l'utilisation des produits sanguins dans les établissements hospitaliers et une disponibilité insuffisante de réactifs pour les tests d'anticorps. Une telle situation a compromis l'assurance de qualité et a conduit à un manque de confiance dans le système.

Vers une solution

L'Argentine et le Guyana ont entrepris une collaboration bilatérale Sud-Sud en vue de renforcer le système de transfusion sanguine du Guyana entre 2015 et 2018. L'objectif était d'améliorer la base de connaissances sur la gestion du sang et les compétences professionnelles du personnel clé travaillant dans le cadre du système de transfusion sanguine du Guyana pour renforcer le service national de transfusion sanguine,

afin de permettre au pays de disposer de services de transfusion sanguine fiables garantissant la disponibilité en temps utile d'éléments aussi essentiels pour les soins de santé que sont le sang et les produits sanguins dans tous les établissements de santé qui pourraient en avoir besoin. L'initiative contribue directement à la réalisation des cibles 3.1 (réduction de la mortalité maternelle) et 3.8 (accès universel à des services de santé de qualité) des objectifs de développement durable.

Des hauts responsables du service national de transfusion sanguine du Guyana, notamment le directeur et le responsable de la qualité, ont fait équipe avec des experts et des hauts responsables du centre d'hémothérapie de l'hôpital pédiatrique Garrahan à Buenos Aires, en Argentine. Ce dernier est le plus grand hôpital pédiatrique d'Argentine, et le centre pédiatrique national de référence pour les soins intensifs, avec une moyenne de 10 000 opérations pédiatriques par an.

Cette collaboration a permis d'assurer le transfert systémique de connaissances entre les pays en suivant un processus en quatre phases qui a garanti la participation des principales parties prenantes des deux pays. Au cours de la première phase, un expert argentin a visité le service national de transfusion sanguine du Guyana afin d'entreprendre un audit visant à comprendre les lacunes à combler, notamment en ce qui concerne le recrutement, le soutien et l'orientation des donneurs de sang, le traitement des produits sanguins ainsi que la distribution du sang. L'audit a permis de transférer de nouvelles connaissances aux professionnels guyaniens ainsi que de déterminer plusieurs possibilités d'amélioration et de tirer des enseignements qui ont servi à préparer un programme de travail en vue de renforcer les services de transfusion sanguine du Guyana.

Dans un deuxième temps, un expert argentin s'est rendu dans le même centre pendant deux semaines afin de dispenser une formation pratique sur les procédures de gestion des donneurs et les processus de sérologie et de gestion des produits sanguins. Il a également formulé des recommandations visant à améliorer la gestion et la qualité, ce qui a conduit à l'adoption d'un plan d'amélioration qui a été mis en œuvre dans le cadre d'un processus de deux ans assorti d'échéances et d'étapes spécifiques.

Dans une troisième phase, un haut responsable du service national de transfusion sanguine du Guyana a visité l'hôpital pédiatrique Garrahan à Buenos Aires, en juin 2018, et a participé à un programme intensif de formation

pratique au centre d'hémothérapie. La formation s'est concentrée sur le transfert de connaissances dans les domaines des pratiques de recrutement des donneurs, de l'assurance de qualité, de l'immunohématologie et de la collecte de sang. Cette phase a ensuite permis la diffusion de ces nouvelles connaissances au personnel guyanien, assurant ainsi la durabilité de l'initiative.

Dans la phase finale, un expert de la banque de sang de l'hôpital pédiatrique Garrahan s'est rendu au Guyana pour mener un audit final du service national de transfusion sanguine et a formulé des recommandations finales pour le fonctionnement optimal des services. Lors d'une réunion finale avec le Ministre délégué du Ministère de la santé publique du Guyana, l'expert a formulé des recommandations pour la consolidation des services de transfusion sanguine et a fourni des conseils pour garantir la durabilité des améliorations réalisées au Guyana.

Depuis la dernière visite des experts argentins, le service national de transfusion sanguine du Guyana s'est amélioré aux niveaux du recrutement des donneurs, du traitement du sang et de la distribution du sang. Bien que certains aspects du processus exigent une mise en œuvre à long terme pour permettre une amélioration des services, le Guyana a pleinement tiré parti de cette initiative de coopération Sud-Sud innovante en ce qu'elle a apporté de nouvelles connaissances qui ont permis d'entamer un processus d'amélioration structurelle et d'innovation à long terme.

Les innovations apportées par l'initiative sont l'adoption d'un plan stratégique, l'établissement d'une nouvelle politique nationale du sang, la création de comités de transfusion dans les hôpitaux les plus importants du pays, ainsi que l'amélioration progressive de la qualité. L'initiative a également permis de mettre en évidence le besoin de produits dérivés du sang, notamment le plasma, les plaques et les hémodérivés, entre autres, dans les établissements de santé publics et privés, qui sont dorénavant disponibles dans la plupart d'entre eux. La collaboration a permis au Gouvernement du Guyana de créer un laboratoire d'immunohématologie spécialisé doté des moyens nécessaires pour centraliser les plaquettes et adopter des procédures permanentes pour toutes les étapes du cycle de transfusion sanguine.

Grâce à cette collaboration, le Gouvernement du Guyana, déterminé à assurer la durabilité des progrès réalisés, s'est engagé dans un processus à long terme en vue d'améliorer la qualité de son système national d'approvisionnement en sang. Il s'agit d'un domaine qui requiert une quantité considérable de ressources humaines et financières que le Gouvernement s'est engagé à investir. Le prochain objectif du pays pour assurer la durabilité des résultats est d'améliorer encore la qualité de son service national de transfusion sanguine et d'en obtenir l'accréditation au regard des normes internationales. Le centre d'hémothérapie de l'hôpital pédiatrique Garrahan étant une banque du sang de renommée internationale, il est prévu de reproduire cette collaboration à plus grande échelle.

Contact :
Nom : Bureau de coordination nationale et sous-régionale
Entité : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
Courriel : csc@paho.org

NOM DU PROJET : Améliorer les services de transfusion sanguine pour renforcer le système de santé au Guyana
PAYS/RÉGIONS : Argentine, Guyana
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère de la santé publique du Guyana, Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.1, 3.8
SOUTENU PAR : OPS/OMS
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Service national de transfusion sanguine du Guyana et Ministère de la santé de l'Argentine (hôpital pédiatrique Garrahan)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.paho.org/CCHD

Renforcement institutionnel pour la planification et le suivi des programmes de lutte contre le cancer en Amérique latine

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Améliorer la disponibilité des informations pour soutenir la prise de décision et l'élaboration des politiques en matière de prévention et de lutte contre le cancer

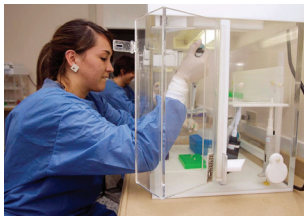

© OPS/OMS

Défi

Dans le cadre de la surveillance mondiale des maladies non transmissibles et afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, les pays se sont engagés, entre autres mesures, à réduire la mortalité due aux maladies non transmissibles de 25 % d'ici à 2025 et à disposer d'informations sur l'incidence du cancer (Organisation mondiale de la santé, cadre de surveillance). Dans les pays en développement, on observe une augmentation notable des cas de cancer, ce qui rend nécessaire l'élaboration de plans de lutte contre la maladie fondés sur des données probantes. À cet égard, il est essentiel de disposer de sources d'information fiables qui serviraient de base à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques. Les statistiques de l'état civil, qui fournissent des informations sur la mortalité, et les registres du cancer basés sur la population sont les principaux mécanisme permettant d'obtenir des informations sur l'incidence du cancer et le taux de survie parmi la population. Cependant, bien des registres du cancer basés sur la population existent dans certains pays, ils se heurtent à des problèmes de viabilité, de qualité des données et de capacité d'analyse et de production de données. Par conséquent, moins de 10 % de la population d'Amérique latine est couverte par des registres du cancer de grande qualité basés sur la population.

Vers une solution

Soutenue par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le projet de « Production d'informations essentielles pour la planification et le suivi des programmes de lutte contre le cancer en Amérique latine » vise à surmonter les difficultés décrites ci-dessus. Le projet cherche à renforcer les capacités locales pour améliorer la couverture et la qualité des registres du cancer basés sur la population dans cinq pays d'Amérique latine (El Salvador, Guatemala, Panama, Paraguay et Pérou) en soutenant la mise en œuvre d'activités régionales dans le cadre de l'Initiative mondiale pour le développement des registres du Cancer coordonnée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), dans l'objectif de mettre les informations épidémiologiques à la disposition des décideurs grâce à la mise en place desdits registres.

La mise en œuvre des activités du projet s'est appuyée sur l'intervention d'experts placés sous la direction de l'Argentine et de la Colombie, lesquelles disposent de cadres d'actions adaptés pour ce faire, de capacités renforcées en matière de contrôle et de prévention du cancer, et d'expérience dans le développement de registres du cancer basés sur la population, avec le soutien du CIRC. Il est également important de noter que le projet a été mis en œuvre comme un exemple pratique de coopération Sud-Sud où deux centres d'excellence dans la gestion du cancer (en Argentine et en Colombie) ont offert et mis en œuvre une coopération technique dans cinq pays participants (El Salvador, Guatemala, Panama, Pérou et Paraguay). Grâce à ce projet, les pays participants seront en mesure d'améliorer les informations disponibles sur le cancer pour les décideurs ainsi que pour l'élaboration de meilleurs programmes de prévention et de lutte contre le cancer.

Avec le soutien des bureaux nationaux de l'OPS/OMS, le transfert des bonnes pratiques a été effectué par l'intermédiaire des instituts nationaux du cancer d'Argentine et de Colombie. Ils ont organisé des ateliers de formation et des visites sur place pour le personnel des ministères chargés des maladies non transmissibles des cinq pays cibles. Des visites et des formations supplémentaires ont été organisées avec le soutien du CIRC dans les pays cibles sur la mise en œuvre et le déploiement de nouveaux outils pour les registres du cancer basés sur la population (à savoir, l'outil CanReg5). La participation des ministères de la santé, des instituts nationaux du cancer et des praticiens de la santé publique a témoigné du degré élevé d'engagement envers l'initiative, ce qui garantit le suivi et la durabilité du projet.

Le projet en est encore à ses débuts, mais tous les responsables de la gestion des registres du cancer des pays participants ont déjà reçu une première série de formations. Les activités de suivi comprennent des formations de base, intermédiaires et avancées supplémentaires qui permettront aux pays de disposer de données ventilées sur le cancer non seulement au niveau national, mais aussi aux niveaux infranational et municipal. Avec le soutien de l'OPS/OMS et du CIRC, chaque pays examinera et mettre au point les définitions de cas, les variables, les flux de collecte de données et les règles de codage nécessaires, en s'inspirant de l'expérience de leurs pairs.

Le projet est novateur car c'est la première fois que les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'élaboration de registres du cancer basés sur la population sont mis en œuvre pour permettre à des pays de disposer de données ventilées par niveau, ainsi que de données sur l'incidence et la survie. Les pays cibles pourront désormais mieux soutenir les efforts nationaux, régionaux et mondiaux dans le domaine de la lutte contre les cancers et les maladies non transmissibles.

Les progrès réalisés à ce jour en matière de données sur le cancer permettent de partager les informations collectées avec les décideurs pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions sur la plan politique. La méthodologie du projet a permis à l'OPS/OMS de réaliser des économies d'échelle et d'inclure d'autres parties prenantes intéressées afin de sensibiliser à l'importance de la mise en œuvre de registres du cancer basés sur la population. Cette approche pourrait être élargie et étendue à d'autres pays qui se trouvent dans le besoin d'intensifier la lutte contre les maladies non transmissibles par l'amélioration de la qualité des données pour la prise de décision.

Contact :
Nom : Bureau de coordination nationale et sous-régionale
Entité : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
Courriel : csc@paho.org

NOM DU PROJET : Production d'informations essentielles pour la planification et le suivi des programmes de lutte contre le cancer en Amérique latine
PAYS/RÉGIONS : Argentine, Colombie, El Salvador, Guatemala, Panama, Paraguay, Pérou
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministères de la santé d'El Salvador, du Guatemala, du Panama, du Paraguay, du Pérou et instituts nationaux du cancer d'Argentine et de Colombie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.4, 3.8
SOUTENU PAR : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : OPS/OMS, Centre international de recherche sur le cancer, ministères de la santé d'El Salvador, du Guatemala, de Panama, du Paraguay et du Pérou, et instituts nationaux du cancer d'Argentine et de Colombie.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.paho.org/cchd

Réforme des services de santé mentale : les expériences réussies des communautés sud-américaines

Échange d'expériences entre le Chili, le Pérou et le Paraguay : renforcer les systèmes et les services de santé mentale

© OPS/OMS

Défi

Les troubles mentaux, neurologiques et liés à l'abus de drogues ainsi que le suicide forment un groupe de maladies et d'affections qui sont une cause majeure d'invalidité et de mortalité, qui sont à l'origine d'un tiers des handicaps dans la région des Amériques. En raison de la charge de morbidité élevée de ces maladies, les services de santé appropriés qui permettraient d'apporter une réponse adéquate aux personnes touchées font souvent défaut. Par conséquent, de nombreuses personnes souffrant de problèmes de santé mentale ne reçoivent pas le traitement et les soins dont elles ont besoin.

Vers une solution

Malgré l'énorme défi que représente la réponse en matière de santé mentale, le Chili, le Paraguay et le Pérou ont initié et mis en œuvre des réformes axées sur la communauté en matière de santé mentale afin de combler les lacunes dans le traitement et les soins dont les populations touchées ont besoin. Il convient de noter que les trois pays se sont inspirés de leurs expériences respectives pour renforcer leurs systèmes et services de santé mentale.

Les services de proximité sont essentiels pour garantir que les personnes souffrant de troubles mentaux, neurologiques ou liés à l'abus de drogues reçoivent un traitement et des soins appropriés au sein de leur communauté. Le modèle désuet centré sur l'hôpital psychiatrique est progressivement remplacé par des réseaux multidisciplinaires de santé mentale accessibles et respectueux des droits de la population.

Le projet de réforme axée sur la communauté en matière de santé mentale a contribué aux cibles des objectifs de développement durable 3.4 (D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être) et 3.5 (Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool).

Une vaste collaboration a été menée principalement entre le Chili et le Pérou. L'expérience chilienne dans la mise en place de réseaux de santé mentale de proximité a fortement influencé la réforme péruvienne de la santé mentale. Des projets spécifiques de coopération internationale entre le Chili et le Pérou ont été mis en œuvre et souvent financés par l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS).

La coopération entre les pays a pris notamment les formes suivantes :

- informer et conseiller sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, plans et législations en matière de santé mentale ;
- promouvoir les échanges de professionnels de la santé entre les deux pays dans le but général d'analyser les faiblesses locales, de recenser les goulets d'étranglement, de déterminer les points forts et, en fin de compte, d'apprendre mutuellement ;
- favoriser la collaboration avec des décideurs et des personnes influentes afin d'orienter et de réorienter les politiques et les services ;
- renforcer le rôle et la participation des représentants de la société civile, en mettant l'accent sur les usagers des services de santé mentale, les membres de la famille, les soignants et les défenseurs des droits humains.

L'étroite collaboration entre le Chili et le Pérou a non seulement permis d'améliorer la réforme des politiques et des services de santé mentale au Pérou, mais a aussi positionné le Pérou comme un modèle de référence pour d'autres pays d'Amérique du Sud comme le Paraguay.

Au Paraguay, l'actuel Ministre de la santé a manifesté un regain d'intérêt pour la réforme des services de santé mentale. Le modèle actuel du pays, basé sur des services de santé mentale spécialisés (principalement dans le célèbre hôpital psychiatrique de la capitale, Asunción) doit être remplacé par des services de santé mentale décentralisés. En 2019, une délégation d'autorités et de professionnels de la santé du Paraguay s'est rendue à Lima pour rencontrer des représentants du département de la santé mentale du Ministère de la santé péruvien, se familiariser avec le modèle de santé mentale et échanger sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de santé mentale.

En outre, le Paraguay a été sélectionné pour participer à l'initiative spéciale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la santé mentale, qui vise à garantir une couverture médicale universelle impliquant l'accès à des soins de santé mentale de qualité et abordables à cent millions de personnes supplémentaires dans douze pays. Cette initiative, qui permettra de faire progresser les politiques et la défense des droits humains et d'intensifier les interventions et les services de qualité pour les personnes souffrant de troubles mentaux, est déjà mise en œuvre au Paraguay et l'analyse de la situation est en cours.

Cependant, l'un des résultats du projet a permis de détecter que les trois pays sont confrontés à un défi commun en ce qui concerne la santé mentale au sein des communautés autochtones. Dans ces communautés, les troubles mentaux sont très répandus et les taux de suicide plus élevés que dans la population générale. D'autres efforts conjoints sont donc nécessaires pour répondre aux besoins particuliers de ces populations, ce pourquoi le projet « Bonnes pratiques en matière de santé mentale de proximité : Chili, Paraguay et Pérou » a bénéficié du mécanisme de financement de l'OPS/OMS pour la coopération entre pays en faveur du développement de la santé.

La santé mentale demeurant un défi pour de nombreux pays, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de ce projet constituent une ressource essentielle pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de services de santé mentale. Dans le cadre de cette initiative, les pays ont travaillé ensemble pour recenser les obstacles communs et se sont fermement engagés à s'attaquer aux problèmes de santé mentale, en mettant l'accent sur les populations vivant dans des conditions de vulnérabilité.

Contact :
Nom : Bureau de coordination nationale et sous-régionale
Entité : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
Courriel : csc@paho.org

NOM DU PROJET : Réforme des services de santé mentale : les expériences réussies des communautés sud-américaines
PAYS/RÉGIONS : Chili, Paraguay, Pérou
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.4, 3.5
SOUTENU PAR : OPS/OMS
ENTITÉS D'EXÉCUTION : ministères de la santé (Chili, Paraguay et Pérou)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.paho.org/cchd

Amélioration de la sécurité routière en République dominicaine et au Costa Rica par le renforcement des capacités de gestion et de réglementation

Transfert des meilleures pratiques du Costa Rica et renforcement institutionnel pour lutter contre l'une des principales causes de mortalité en République dominicaine

© OPS/OMS

Défi

Les décès et les blessures causés par les accidents de la route représentent un important fardeau de morbidité, de mortalité et d'invalidité en République dominicaine et au Costa Rica, en particulier chez les personnes âgées de 14 à 29 ans. Cela s'explique par l'insuffisance des mesures prises pour prévenir les accidents de la route ainsi que par la faiblesse de l'encadrement en matière de sécurité routière. Le projet vise à remédier à l'un des principaux problèmes de santé publique en République dominicaine étant donné que le pays affiche le taux de mortalité routière le plus élevé de la région des Amériques (34,6 décès pour 100 000 habitants) et l'un des cinq plus élevés au monde, en s'appuyant sur l'expérience du Costa Rica où le taux de mortalité routière est de 16,7 pour 100 000 habitants, soit 1,1 point de pourcentage au-dessus de la moyenne régionale.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Costa Rica et la République dominicaine ont collaboré au projet « Amélioration de la sécurité routière en République dominicaine et au Costa Rica par le renforcement des capacités de gestion des institutions correspondantes », dans le but de mettre au point des pratiques et des outils qui contribuent à la réduction des décès, des blessures et des dommages matériels causés par les accidents de la route dans les deux pays.

Par cette coopération, le Costa Rica et la République dominicaine visent à partager leurs connaissances, leurs capacités et leur savoir-faire pour atteindre leurs objectifs par des efforts concertés, qui s'inscrivent dans le cadre de la cible 3.6 de l'objectif de développement durable 3 « Bonne santé et bien-être », et de la cible 11.2 de l'objectif de développement durable 11 « Villes et communautés durables ».

Ce projet est né de la volonté de l'Institution nationale du transit et du transport terrestre (INTRANT) de la République dominicaine, exprimée par une demande officielle, d'apprendre de l'expérience du Conseil de la sécurité routière du Costa Rica (COSEVI). La coopération entre les deux institutions a été facilitée par les bureaux de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)/Organisation mondiale de la santé (OMS) au Costa Rica et en République dominicaine, qui suivent les progrès des deux pays dans la réalisation des objectifs de la Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020, officiellement proclamée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies en 2010. En outre, les actions proposées, telles que l'élaboration de politiques, d'orientations et de campagnes de communication, sont alignées sur le plan stratégique national de sécurité routière de la République dominicaine et sur le plan national de sécurité routière 2015-2020 du Costa Rica.

La coopération a été initiée par des réunions de travail multisectorielles regroupant des experts en santé publique et en sécurité routière des institutions participantes. Dès le début, ces réunions ont facilité la formulation du projet grâce à la détermination des forces, des capacités, des instruments et des outils que les deux pays pouvaient partager ou concevoir ensemble, dans le but de relever les défis prioritaires de chacun des pays. Cela a permis de déterminer précisément les bonnes pratiques à partager pendant la mise en œuvre du projet, et celles devant être élaborées.

Dans le but de rendre le processus méthodologique plus participatif, le démarrage du projet a inclus une semaine de travail conjoint des équipes d'experts des deux pays, ce qui a permis d'apporter d'importantes adaptations à la méthodologie à partir d'une analyse documentaire approfondie et de discussions techniques ultérieures sur la situation au début du projet.

Bien que les deux institutions jouent un rôle dans le partage des expériences, dans le cadre de ce projet, le COSEVI a transféré la plupart des connaissances, des technologies et des expériences acquises à l'INTRANT. Le COSEVI a permis au Costa Rica de faire de grands progrès en matière de sécurité routière, qui pourraient être partagées avec des institutions similaires dans la région.

Pendant la courte période d'exécution du projet, **la République dominicaine a commencé à mettre en œuvre son programme d'inspection technique des véhicules, qui a bénéficié des conseils techniques du Costa Rica, sur la base de ses années d'expérience dans ce domaine**. Les véhicules en mauvais état sont plus susceptibles de provoquer des accidents de la circulation, et le programme d'inspection est donc un élément essentiel de la stratégie. À l'inverse, le Costa Rica diffuse des informations sur les médias sociaux en s'appuyant sur la longue expérience de la République dominicaine en la matière. En outre, un observatoire de la sécurité routière a été mis en place pour suivre et contrôler les progrès de la sécurité routière.

L'échange a permis d'élaborer les produits suivants, qui peuvent servir de référence à d'autres pays souhaitant adopter cette bonne pratique : des manuels, guides et règlements ; des plans de collecte, de traitement et d'analyse des données sur les blessures et les décès causés par les accidents de la route ; des programmes d'inspection technique des véhicules ; et des campagnes de communication en faveur d'une mobilité plus sûre.

Afin de permettre la reproduction des résultats obtenus à ce jour dans le cadre du projet, toute l'expérience d'apprentissage a été systématisée. C'est d'ailleurs l'un des objectifs du projet, c'est-à-dire faciliter la conception d'autres initiatives similaires entre pays sur la base de cette méthodologie.

Contact :
Nom : Bureau de coordination nationale et sous-régionale
Entité : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
Courriel : csc@paho.org

NOM DU PROJET : Amélioration de la sécurité routière en République dominicaine et au Costa Rica par le renforcement des capacités de gestion et de réglementation
PAYS/RÉGIONS : Costa Rica, République dominicaine
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation panaméricaine de la santé/Organisation mondiale de la santé (OPS/OMS)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.6, 11.2
SOUTENU PAR : OPS/OMS
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Institution nationale du transit et du transport terrestre (INTRANT) de la République dominicaine, et Conseil de la sécurité routière (COSEVI) du Costa Rica
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.paho.org/CCHD

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Utilisation de la technologie numérique pour améliorer l'administration des vaccins en Inde et en Indonésie

Promouvoir l'accès et la fourniture de technologies de la santé par l'échange Sud-Sud de technologies, de connaissances et de solutions innovantes

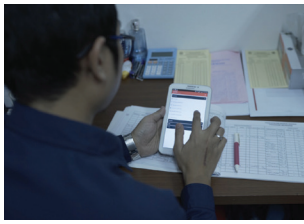

© PNUD

Défi

La vaccination est une intervention vitale et rentable contre de nombreuses maladies transmissibles, qui permet de sauver jusqu'à trois millions de vies chaque année dans le monde. Cependant, des millions d'enfants n'ont toujours pas accès aux vaccins dans les pays à faible et moyen revenu, malgré les récentes améliorations générales de leurs systèmes de santé. Il s'agit sans aucun doute d'un problème qui touche l'Indonésie, où seulement 58 % des enfants achèvent leur programme de vaccination de base. Avec plus de 76 millions de nourrissons, d'enfants et de femmes en âge de procréer répartis sur 6 000 îles et ayant besoin d'une vaccination de routine, l'Indonésie est confrontée à un défi de taille pour mettre en œuvre efficacement son programme de vaccination. Le déficit de la vaccination en Indonésie est exacerbé par l'inefficacité de la distribution des vaccins le long de la chaîne d'approvisionnement. La faiblesse du système de gestion des stocks et des données, combinée à la durée de conservation relativement courte, aux besoins en matière de stockage frigorifique et à la longue chaîne d'approvisionnement des vaccins, entraînent des lacunes importantes dans la chaîne d'approvisionnement. Relever ces défis permettra d'accélérer les progrès de l'Indonésie vers la réalisation des cibles des objectifs de développement durable 3.3 (combattre les maladies transmissibles) et 3.8 (accès équitable à des vaccins essentiels sûrs et à une couverture sanitaire universelle).

Vers une solution

Soucieux d'améliorer la couverture vaccinale en Indonésie, le Ministère de la santé a pris connaissance d'une solution numérique innovante mise au point par le Ministère indien de la santé et du bien-être familial, avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Inde et de l'Alliance Gavi pour les vaccins.

Le réseau numérique d'information sur les vaccins (eVIN) est un système numérique mobile basé sur le Web qui permet une visibilité en temps réel de la chaîne d'approvisionnement des vaccins et de la logistique de la chaîne du froid. Il permet un suivi de bout en bout des stocks de vaccins, une analyse automatisée des données et des alertes instantanées pour favoriser une prise de décisions et de mesures rapides et efficaces.

Depuis son introduction en octobre 2015, l'impact du réseau eVIN sur le programme indien de vaccination universelle (UIP) a été considérable. Les ruptures de stock et le gaspillage de vaccins sont désormais nettement moins importants, tandis que la disponibilité et la couverture se sont améliorées. Une analyse économique indépendante a estimé que le réseau eVIN a permis de réaliser un triple retour sur investissement dans le cadre du programme indien de vaccination universelle. D'ici à la fin de l'année 2020, le réseau sera opérationnel dans les 28 000 établissements de santé du pays, touchant 156 millions de bénéficiaires.

Les caractéristiques uniques du réseau eVIN et les résultats significatifs obtenus en Inde ont rapidement attiré l'attention de toute la région Asie-Pacifique et d'autres régions. Compte tenu de ce vif intérêt, le PNUD a créé un centre de connaissances en Inde pour promouvoir le réseau eVIN et d'autres aspects de la santé numérique et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Après un premier échange au début de 2017, au cours duquel des délégations de plusieurs pays se sont rendues en Inde pour examiner la technologie eVIN et mieux comprendre ses énormes avantages, le Ministère indonésien de la santé a manifesté son vif intérêt à adapter système pour les besoins du pays. À ce titre, le PNUD a été chargé d'exploiter le savoir-faire et l'expérience qu'il a acquis dans la gestion du déploiement d'eVIN en Inde pour faciliter le transfert de technologie, de connaissances et de données d'expérience vers l'Indonésie.

Pour faciliter ce transfert technique, le Ministère indien de la santé et du bien-être familial et le PNUD en Inde ont accueilli une délégation de haut niveau du Ministère indonésien de la santé dans le cadre d'un voyage d'étude afin d'observer directement le fonctionnement d'eVIN dans les points de stockage des vaccins et les centres de santé, et d'obtenir des informations précieuses sur ses possibilités d'utilisation et d'adoption. Le voyage d'étude a permis un dialogue approfondi entre les délégués indonésiens, les dirigeants du programme indien de vaccination universelle et les décideurs politiques du Ministère indien de la santé et du bien-être familial. Ces discussions ont permis de comprendre en profondeur les bonnes pratiques et les politiques appropriées, ainsi que la faisabilité de l'adaptation du réseau eVIN en Indonésie et l'approche stratégique pour ce faire.

Le voyage d'étude a non seulement permis au Ministère indonésien de la santé de tirer des enseignements de l'expérience de l'Inde, mais a aussi permis aux représentants du programme indien de vaccination universelle de présenter leur innovation numérique révolutionnaire et leur expérience réussie.

Suite à ce voyage d'étude, le Ministère indonésien de la santé a commencé à mettre à l'essai le réseau eVIN dans 54 centres de santé répartis dans deux districts (Bogor et Tangerang Selatan). En Inde et en Indonésie, le PNUD a collaboré pour soutenir l'évaluation initiale de la chaîne d'approvisionnement en vaccins et de l'infrastructure numérique, ainsi que l'élaboration de plans stratégiques et opérationnels chiffrés pour les districts pilotes. Un point important a été l'adaptation de la technologie eVIN et l'adaptation des procédures permanentes et du matériel de formation au contexte local. Afin de refléter ces modifications techniques et de promouvoir l'appropriation par le pays, la version indonésienne du système eVIN a été rebaptisée « SMILE »*(Sistem Monitoring Imunisasi Logistik secara Elektronik*).

Le PNUD a également contribué à la formation, au niveau du district, des agents de santé et des responsables du programme national de vaccination, suivie d'un encadrement et d'un soutien technique permanents au fur et à mesure du déploiement du système. Un soutien supplémentaire aux échanges techniques Sud-Sud et à l'adaptation des ressources et des enseignements disponibles a été fourni par le Partenariat pour l'accès aux technologies, une initiative mondiale dirigée par le PNUD, qui a contribué au déploiement efficace de SMILE en Indonésie.

L'introduction du système SMILE a rendu la chaîne d'approvisionnement en vaccins plus efficace et mieux coordonnée, ce qui a permis de gérer 1,4 million de doses de vaccins et d'atteindre plus de 850 000 bénéficiaires. Au cours des douze premiers mois de mise en œuvre, les ruptures de stock de vaccins ont été réduites de 55 % et l'indice de disponibilité des vaccins a atteint 99 %. Le niveau de surstockage et le gaspillage des stocks ont diminué de plus de 50 % et 90 % respectivement, tandis que le délai de reconstitution des stocks est passé de 25 jours à moins de trois jours. L'application SMILE a été jugée très satisfaisante et bien acceptée par les professionnels de la santé, ce qui a permis d'améliorer la productivité et les performances. Le degré de contrôle plus élevé de la gestion de la chaîne d'approvisionnement en vaccins a suscité un niveau important d'engagement, de confiance et de fierté chez les travailleurs de la santé dans l'exercice de leurs fonctions.

Face au succès du projet pilote, le Ministère indonésien de la santé a décidé d'étendre le programme SMILE à 600 autres centres de santé dans 23 districts, touchant ainsi près de sept millions de bénéficiaires. L'élargissement de l'initiative aura lieu en 2020 avec le soutien du PNUD en Indonésie et le cofinancement du Gouvernement indonésien et de l'Alliance Gavi pour les vaccins. En outre, grâce à sa grande rentabilité et aux niveaux de satisfaction de l'utilisateur final, d'adaptabilité et d'interopérabilité avec l'infrastructure actuelle du système de santé, le système peut être rapidement mis en place à grande échelle, ce qui contribue encore à l'utilisation durable et à l'expansion du système.

L'engagement, les échanges et la coopération Sud-Sud entre les parties prenantes en Inde et en Indonésie ont été essentiels pour amplifier les répercussions sanitaires d'une solution numérique innovante. Le PNUD continuera à exploiter son vaste réseau d'initiatives mondiales, telles que le centre de connaissances sur la santé numérique et la chaîne d'approvisionnement en Inde et le Partenariat pour l'accès aux technologies, afin de faciliter le partage Sud-Sud de riches expériences et savoir-faire, et de fournir un appui en matière de renforcement des capacités ainsi qu'un encadrement et des conseils pour améliorer les résultats en matière de santé et réaliser les objectifs de développement durable.

Contact :
Nom : M. Leslie Ong
Titre : Spécialiste de programme, équipe VIH, santé et développement
Entité : Centre régional de Bangkok du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Courriel : Leslie.ong@undp.org

NOM DU PROJET : Innovations numériques pour gérer la chaîne d'approvisionnement en matière de santé
PAYS/RÉGIONS : Inde, Indonésie
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.3, 3.8
SOUTENU PAR : PNUD, Alliance Gavi pour les vaccins
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PNUD, Ministère de la santé et du bien-être familial (Inde), Ministère de la santé (Indonésie)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YAlHf4 ; shorturl.at/kmpR3.

Vers l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant

Renforcer les capacités pour parvenir à l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant et établir une couverture maladie universelle en Thaïlande

© UNICEF

Défi

Depuis 2011, des progrès ont été réalisés au niveau mondial dans la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, mais leur rythme n'est pas assez rapide pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2020, notamment ceux du Cadre d'action accélérée pour l'éradication du sida (« Super-Fast-Track Framework for ending AIDS »). En 2019, on a enregistré 150 000 nouvelles infections par le VIH chez les enfants de moins de cinq ans, ce qui souligne la nécessité d'accélérer la prévention et le traitement pour toutes les femmes enceintes et allaitantes vivant avec le VIH afin d'éliminer les nouvelles infections chez les enfants et de réduire les décès liés au VIH chez les femmes enceintes et les nouvelles mères. Conformément aux cibles de l'objectif de développement durable 3 (Bonne santé et bien-être), la communauté mondiale s'est engagée à faire de l'élimination de la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis une priorité de santé publique, mais cela exige de mettre davantage l'accent sur l'intégration des interventions en matière de VIH et des services de prévention de la transmission mère-enfant dans des programmes plus larges de santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, ainsi que sur la garantie d'un accès équitable pour toutes les femmes, notamment les plus vulnérables.

Vers une solution

Le Gouvernement thaïlandais a intensifié la coopération Sud-Sud et triangulaire pour aider d'autres pays à atteindre ce qu'il a réalisé en 2016, à savoir l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant. Pour relever ce défi, la Thaïlande agit comme une ressource mondiale de connaissances, en présentant les bonnes pratiques et en partageant les enseignements tirés de l'élimination réussie de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant, à laquelle elle est parvenue en renforçant la couverture sanitaire universelle et les systèmes de santé afin d'accroître l'accès à des services de santé maternelle et infantile de qualité. L'un des éléments clés du succès de la Thaïlande réside dans sa décision d'étendre la couverture médicale aux migrants vivant dans le pays. Grâce à son programme de coopération Sud-Sud géré par l'Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA) sous l'égide du Ministère des affaires étrangères, le Gouvernement partage son expérience, ses connaissances et son savoir-faire technique avec d'autres pays.

En 2019, la TICA, le Ministère thaïlandais de la santé publique et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont cosigné un plan d'action commun visant à accélérer systématiquement les progrès en matière d'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant grâce à différentes modalités de coopération Sud-Sud et triangulaire. Dans le cadre de cette initiative, une session de formation de renforcement des capacités a été organisée en 2019 à l'intention de représentants du Ministère de la santé du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et de l'Ukraine. La TICA a couvert les coûts de formation et d'hébergement (un modèle pour l'avenir du partage des coûts dans les pays à revenu intermédiaire et les économies émergentes). Tandis que l'UNICEF a joué un rôle important dans la coordination générale aux côtés de la TICA et du Ministère de la santé publique, ainsi que dans la mobilisation et le financement des pays participants, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ont participé dans la cadre de la formation de renforcement des capacités. En collaboration avec l'UNICEF, l'OMS a fourni des conseils sur les processus de validation et l'ONUSIDA a renforcé les capacités en matière de données et de droits humains axé sur l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant.

Le succès de la coopération Sud-Sud dans la région Asie-Pacifique a ouvert la voie à de nombreux autres pays de la région et du monde entier, qui ont pu tirer des enseignements de la Thaïlande et accéder à des solutions susceptibles d'être adaptées pour soutenir leurs propres efforts en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable 3 relatif à la bonne santé et au bien-être. En 2017 et 2018, le Bureau régional pour l'Asie de

l'Est et le Pacifique et le Bureau de pays en Thaïlande de l'UNICEF, en collaboration avec le Centre international de formation sur le sida, la tuberculose et les infections sexuellement transmissibles, le Département de la santé du Ministère de la santé publique, le programme de collaboration entre le Ministère de la santé publique thaïlandais et le centre de contrôle et de prévention des maladies des États-Unis, ainsi qu'avec le soutien de l'OMS et de l'ONUSIDA, a organisé un atelier d'apprentissage et d'échange d'expériences Sud-Sud sur la validation de l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant par la Thaïlande à l'intention des représentants des ministères de la santé de Chine, d'Inde et du Myanmar. En 2019, la TICA, le Ministère de la santé publique thaïlandais et le Bureau de pays de l'UNICEF en Thaïlande ont formalisé davantage cette collaboration et ont cosigné un plan d'action dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et triangulaire en faveur de l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant, et ont étendu la formation à d'autres pays au-delà de la région Asie-Pacifique.

À ce jour, afin de faciliter le transfert systématique des bonnes pratiques et des connaissances entre les régions et les pays, **la coopération Sud-Sud et triangulaire entre la Thaïlande et les pays bénéficiaires a renforcé les capacités par l'apprentissage par observation directe, le partage des connaissances, le mentorat et le partage d'expériences dans le cadre d'ateliers.** Selon l'évaluation de l'atelier de 2019, la plupart des 47 participants ont exprimé leur satisfaction quant au contenu des sessions, citant notamment l'utilité de connaître l'expérience de la Thaïlande en matière de validation de l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant, de solides systèmes de laboratoire et de données, de gestion des cas pour les femmes vivant avec le VIH, et de programmes nationaux de dépistage et de traitement efficaces. L'un des principaux résultats des ateliers a été l'application pratique de l'apprentissage, où les participants ont préparé des feuilles de route pour la validation de l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant, et les révisions ont été incorporées dans les plans d'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant existants des pays respectifs.

Pour assurer la durabilité et formaliser la planification de la future coopération Sud-Sud et triangulaire en faveur de l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant et d'autres questions de santé publique, le Bureau de l'UNICEF en Thaïlande, avec le soutien du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, a mis au point une enquête d'évaluation rapide des besoins afin de recenser les pays potentiellement intéressés par un renforcement des capacités et un soutien technique supplémentaires dans le cadre du mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire. Plusieurs demandes ont été reçues de pays d'Asie, d'Asie centrale et d'Amérique latine. Un plan de travail conjoint pour 2020-2021 sur l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant dans le cadre d'une coopération scientifique et technique entre l'UNICEF, l'Agence thaïlandaise de coopération internationale et le Ministère de la santé publique guidera les efforts collectifs pour contribuer à l'engagement mondial en faveur de l'élimination du VIH et du sida ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable.

Contact :

Nom : M^me^ Beena Kuttiparambil
Titre : Cheffe, Développement et participation des adolescents
Entité : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Thaïlande
Courriel : kbeena@unicef.org

Nom : M^me^ Shirley Mark Prabhu
Titre : Spécialiste en matière d'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant, de santé des adolescents et de VIH
Entité : Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique
Courriel : smarkprabhu@unicef.org

Nom : M^me^ Sirithon Wairatpanij
Titre : Ministre conseillère, Bureau du partenariat pour le développement
Entité : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères de Thaïlande
Courriel : si.wairatpanij@mfa.mail.go.th

Nom : M^me^ Chaweewan Tonputsa
Titre : Administratrice principale en charge des études sur la santé publique, Bureau de la promotion de la santé
Entité : Département de la santé, Ministère de la santé publique
Courriel : chaweewan1975@yahoo.com

NOM DU PROJET : Vers l'élimination de la transmission du VIH et de la syphilis de la mère à l'enfant
PAYS/REGIONS : Chine, Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Thaïlande, Ukraine
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.1, 3.2, 3.3, 3.7
SOUTENU PAR : UNICEF Thaïlande, Bureau régional de l'UNICEF pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, Division des données, de l'analyse, de la planification et du suivi de l'UNICEF
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande, département de la santé du Ministère de la santé publique de la Thaïlande ; avec le soutien de l'UNICEF, de l'OMS et de l'ONUSIDA.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Le Forum « Youth4Youth », la conférence Chine-Afrique sur la population et le développement : créer un espace de dialogue et de recherche de solutions dirigé par les jeunes

Fournir une plateforme pour les aspirations des jeunes leaders africains et chinois

Défi

L'Afrique est le continent qui renferme la population la plus jeune du monde. Les jeunes Africains font partie des groupes les plus vulnérables et sont souvent exclus des politiques et de la prise de décisions. Les jeunes femmes sont traitées différemment de leurs homologues masculins au sein de la société, et souvent d'une manière qui suscite la stigmatisation et le rejet lorsqu'elles s'expriment sur des questions qui concernent leur développement. La participation limitée des jeunes femmes à la gouvernance et l'absence d'espaces adaptés à celles-ci, combinées à des connaissances limitées en matière de santé sexuelle et reproductive et à un accès insuffisant aux services dans ce domaine se traduisent par de mauvais résultats en matière de santé reproductive, comme des mariages d'enfants, des fistules obstétricales, des grossesses chez les adolescentes et le VIH, entre autres. Il convient donc de remédier à ces lacunes.

La Chine est le plus grand pays en développement du monde. L'éducation complète à la sexualité et les services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes sont limités concernant tant leur couverture que leur contenu. Dans le même temps, les jeunes femmes sont largement exclues de la prise de décision, en particulier celles issues de communautés marginalisées. Les droits des personnes handicapées et des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer et intersexes (LGBTQI) à des services de santé sexuelle et reproductive complets restent largement négligés.

Les jeunes du continent africain et de la Chine sont confrontés à des défis sociaux et économiques similaires qui les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel. Ils et elles ont besoin d'espaces de dialogue en vue de créer des solutions durables et de former des partenariats et des collaborations stratégiques, aux niveaux local et international.

Vers une solution

Au cours de consultations multipartites, les organisateurs de la Conférence Chine-Afrique sur la population et le développement ont décidé que les jeunes devraient mener leurs propres dialogues, favoriser les relations et construire des réseaux qui se traduiraient par des perspectives de croissance et de développement. C'était l'objectif principal du Forum « Youth4Youth » (le Forum des jeunes pour les jeunes), lequel a cherché à faire valoir les perspectives des jeunes sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le contexte de l'Afrique et de la Chine. À cet égard, les bureaux nationaux du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Chine et au Ghana ont organisé le premier Forum « Youth4Youth », qui a été accueilli par le Gouvernement du Ghana par l'intermédiaire du Ministère de la planification et du Conseil national de la population. Le Forum s'est tenu du 23 au 26 juin 2019 à Accra, au Ghana, dans le cadre de la troisième Conférence Afrique-Chine. Les bureaux du FNUAP en Afrique et en Chine ont mobilisé les organisations de jeunes et leur ont apporté un soutien financier et technique.

Le Forum « Youth4Youth » avait pour objectif :

- créer un espace de dialogue dirigé par les jeunes ;
- améliorer la sensibilisation des jeunes au Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et aux objectifs de développement durable ;
- fournir une plateforme pour présenter des interventions et des innovations menées par des jeunes ;
- construire des réseaux pour influencer les décisions nationales en vue de la réalisation de l'égalité entre les sexes.

Le forum « Youth4Youth » a rassemblé 345 jeunes leaders de 17 pays d'Afrique, en plus des participants chinois. Le Forum a mis en lumière les aspirations des jeunes afin d'informer les politiques de développement nationales et mondiales.

Le processus de mise en œuvre du Forum s'est déroulé en trois phases :

- des activités de sensibilisation préalables au Forum ;
- la tenue du Forum ;
- le suivi du Forum.

© FNUAP Ghana

Les activités de sensibilisation préalables au Forum ont permis de garantir que les contributions des jeunes, même de ceux qui ne pouvaient pas participer au forum proprement dit, seraient pleinement prises en compte. Les organisateurs ont utilisé une approche participative en veillant à ce qu'un groupe diversifié de participants au Forum comprenne des jeunes personnes issues de zones rurales et de secteurs marginalisés, notamment des personnes handicapées, ainsi que des jeunes scolarisés et non scolarisés.

Le Forum a duré une journée et était ouvert aux médias. Les plateformes de médias sociaux ont constitué un moyen essentiel de garantir les interactions continues entre les jeunes participant à la conférence et ceux qui ne pouvaient pas y assister en personne. Dans le cadre du suivi du Forum, une déclaration finale a été diffusée et utilisée comme outil pour recueillir l'engagement des parties prenantes concernées.

En tant qu'organisateur principal, le FNUAP Ghana a travaillé avec plusieurs groupes de jeunes et organisations de la société civile dirigées par des jeunes, comme le Mouvement d'action de la jeunesse de l'association « Planned Parenthood Association » du Ghana et l'organisation « Curious Minds Ghana ». À la tête de cette mobilisation se trouvaient les boursiers du programme de bourse pour les jeunes leaders du FNUAP Ghana, dont les participants ont pris part au processus de planification. Les boursiers, avec les conseils du FNUAP et du Gouvernement, ont élaboré le contenu et la structure du Forum.

Le FNUAP Ghana a également facilité la réalisation d'une activité d'apprentissage supplémentaire pour les jeunes participants chinois en organisant des visites à l'Université du Ghana et au village des handicapés. L'organisme a également pris les dispositions nécessaires avec le Ministère des affaires étrangères du Ghana pour les visas des participants.

Le Forum a utilisé des moyens novateurs pour recueillir l'opinion des jeunes, notamment un appel à soumissions de vidéos dans lesquelles les jeunes exposaient les problèmes auxquels ils étaient confrontés dans leur pays et des idées sur la manière de les résoudre. Les vidéos ont été compilées dans le discours sur l'état de la jeunesse, qui a fait l'objet d'un examen plus approfondi au cours du Forum. Une activité en ligne a également été organisée avant le Forum pour sensibiliser les participants. La même plateforme en ligne a été utilisée pendant le Forum comme un moyen efficace d'obtenir des contributions des participants.

Parmi les autres méthodes technologiques, on peut citer une session de « Tweet Meet », qui utilise Twitter pour communiquer avec les jeunes participants. Les participants ont donné leur avis et répondu à diverses questions via Twitter. Après s'être familiarisé avec cette modalité, un échange d'idées a eu lieu sur la manière d'impliquer la jeunesse rurale et d'exploiter la coopération Sud-Sud, entre autres sujets.

Une session d'exposition a permis à de jeunes entrepreneurs de présenter leurs innovations en matière de technologie, d'art et d'artisanat, entre autres. Afin de combler les lacunes dans l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes, des cabines sanitaires mobiles ont été mise en place.

À la suite du Forum, les organisations de jeunesse se sont engagées avec enthousiasme dans la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement. Au Ghana, par exemple, les contributions des jeunes ont été intégrées aux engagements pris par le pays lors de la Conférence et présentés lors du Sommet de Nairobi, du 12 au 14 novembre 2019. De nombreux jeunes participants se sont également joints à une marche nationale menée par des jeunes lors de la célébration au Ghana des seize jours d'activisme contre la violence sexiste.

Cette initiative est durable et peut être reproduite en marge des futures conférences Chine-Afrique sur la population et le développement, en tant que volet jeunesse. Il est également possible de reproduire cette initiative dans d'autres pays ou régions. Le Forum a été documenté dans une vidéo et des rapports écrits sont disponibles en ligne pour référence.

Contact :
Nom : M. Niyi Ojuolape
Titre : Représentant
Entité : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), bureau de pays du Ghana
Courriel : ojuolape@unfpa.org

Nom : M. Babatunde Ahonsi
Titre : Représentant
Entité : FNUAP Chine, et Directeur de pays, FNUAP Mongolie
Courriel : bahonsi@unfpa.org

NOM DU PROJET : Le Forum « Youth4Youth », la conférence Chine-Afrique sur la population et le développement : créer un espace de dialogue et de recherche de solutions dirigé par les jeunes
PAYS/RÉGIONS : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Chine, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Eswatini, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Nigéria, Ouganda, Soudan du Sud, Tchad, Zambie
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.7, 3.8, 4.3, 4.4, 4.5, 5.1, 5.2, 5.5, 5.6, 5.b, 5.c, 17.9, 17.16
SOUTENU PAR : FNUAP Ghana, FNUAP Chine, AfriYAN Ghana, China Youth Network, Ministère de la planification du Ghana, Association chinoise de planification familiale, Beifang International Education Group (une entreprise du secteur privé chinois et partenaire du FNUAP en Chine), Commission nationale de planification du développement du Ghana, Conseil national de la population du Ghana.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Jeunes leaders boursiers du FNUAP Ghana, FNUAP Chine, AfriYAN Ghana, China Youth Network, Ministère de la planification du Ghana
STATUT DU PROJET : en cours (éditions ultérieures prévues avec suivi périodique des points d'action)
PÉRIODE DU PROJET : mars-juin 2019 (Le forum présenté est achevé, mais l'engagement des jeunes dans le cadre de forums comme celui-ci sera permanent. Des forums comme celui-ci sont organisés tous les ans.)
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/31xTW92

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Mise en place d'un réseau de centres de vieillissement en bonne santé en Europe orientale et dans le Caucase

Répondre aux besoins de ce secteur important et croissant de la société

© FNUAP

Défi

L'allongement de l'espérance de vie à la naissance et la faible natalité contribuent au vieillissement constant de la population, ce qui est de loin considéré comme la plus grande réalisation du développement humain. On s'attend à ce que, le nombre de personnes de plus de 60 ans triple au niveau mondial d'ici au milieu du siècle, passant de 600 millions à près de deux milliards, et que la part des personnes de plus de 60 ans double, passant de 10 % à 21 % de la population totale.

De nombreuses personnes âgées vivent dans des conditions désastreuses, avec de faibles pensions et des services de santé insuffisants, ainsi que dans des logements inadéquats, en particulier dans les zones rurales. En outre, les problèmes de santé mentale sont de plus en plus répandus en raison du manque de socialisation des personnes âgées, du manque de soutien intergénérationnel et de la migration à long terme des jeunes membres de la famille.

La capacité des sociétés à relever les défis d'une population vieillissante et la nécessité de reconnaître le potentiel qu'une société vieillissante peut apporter soulèvent des préoccupations. Le programme mis en œuvre répond à ces préoccupations.

Vers une solution

Le programme « Centres de vieillissement en bonne santé », mis en œuvre pour la première fois en 2009 par l'organisation non gouvernementale Partenariat pour la santé publique en Bosnie-Herzégovine, est une méthode efficace pour répondre aux besoins de la population vieillissante, qui repose sur de solides valeurs sociétales et culturelles en faveur des personnes âgées. Le programme visait à promouvoir la santé physique et mentale et à prévenir les maladies mentales des personnes âgées associées à la solitude, ainsi qu'à accroître la participation volontaire des personnes âgées à des initiatives de développement communautaire et à générer une collaboration et un soutien intergénérationnels.

Le Bureau de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Bosnie-Herzégovine a collaboré étroitement avec l'organisation Partenariat pour la santé publique dans le cadre de ses travaux sur les politiques et en matière de sensibilisation dans le pays. Grâce à cette collaboration, **le réseau des centres de vieillissement en bonne santé a été étendu de son emplacement initial à onze autres emplacements en Bosnie-Herzégovine sur une période de 11 ans ; de nombreuses autres communautés locales ont exprimé leur intérêt pour l'ouverture de tels centres.** Le FNUAP a également fourni un soutien technique aux autorités compétentes de Bosnie-Herzégovine pour l'élaboration de stratégies sur le vieillissement, dans le cadre desquelles les centres de vieillissement en bonne santé jouent un rôle important en améliorant la position des personnes âgées dans la société.

Ce programme innovant mis en œuvre en Bosnie-Herzégovine s'est avéré être un modèle très réussi, et ce pour de nombreuses raisons. Premièrement, les personnes âgées ont de fortes capacités qui ne sont pas reconnues au sein de la société et qui n'ont qu'à être stimulées pour le plus grand bien. Deuxièmement, la participation active à la société apporte un double avantage : à la société, par le biais du volontariat, et à la personne âgée, par l'amélioration de sa santé et de son bien-être. Troisièmement, l'initiative contribue à l'égalité entre les sexes. Par le passé, les associations et groupes communautaires étaient principalement dirigés par des hommes, alors que les centres de vieillissement en bonne santé offrent les mêmes possibilités à toutes les personnes âgées. Enfin, les personnes âgées apprennent à utiliser des technologies modernes qui leur permettent de communiquer avec leurs enfants et leur famille, qui ont souvent migré à l'intérieur du pays ou à l'étranger. Ces compétences

sont très utiles en période de crise, comme lors de la pandémie de COVID-19, où l'on empêche les personnes âgées de se mêler au public pour protéger leur propre santé et où la communication est de la plus haute importance.

Le réseau des centres de vieillissement en bonne santé est rentable et pleinement durable. Les coûts de fonctionnement sont faibles (en supposant que des locaux sont disponibles et peuvent être facilement équipés). Actuellement, les frais de fonctionnement mensuels de chaque centre par personne âgée s'élèvent à environ quatre euros, soit 1 % du salaire mensuel net moyen dans le pays. Compte tenu du coût des produits pharmaceutiques pour le traitement de nombreuses maladies non transmissibles (y compris les maladies mentales), les frais de fonctionnement sont très faibles et abordables pour les autorités locales. La méthodologie pour mettre en place un réseau de centres de vieillissement en bonne santé est très simple, et seul un renforcement initial des capacités de gestion est nécessaire. Le travail qui s'ensuit est largement basé sur le volontariat et nécessite peu d'investissements. En effet, la valeur ajoutée des centres est très élevée.

Ce programme a été présenté lors de la Conférence ministérielle sur le vieillissement à Lisbonne en 2017. En conséquence, les délégations des autres pays de la région ont montré un vif intérêt pour reproduire l'initiative dans leur pays. Plusieurs pays d'Europe orientale et du Caucase (y compris leurs institutions gouvernementales et leurs ONG) ont exprimé leur intérêt pour en savoir plus sur les principes et les modalités de fonctionnement des centres de vieillissement en bonne santé et pour ouvrir leurs propres réseaux.

En réponse, le FNUAP a facilité une coopération entre pays pour permettre un échange direct de connaissances, d'expériences et de leçons apprises. Le premier transfert de connaissances et d'expériences a été organisé entre la Bosnie-Herzégovine et le Gouvernement de la Macédoine du Nord en 2018. En outre, en 2019, un atelier sur le vieillissement en bonne santé a été organisé en coopération avec le Bureau régional du FNUAP pour l'Europe orientale et l'Asie centrale et le Bureau de pays du FNUAP en Géorgie à l'intention de représentants gouvernementaux et non gouvernementaux de neuf pays d'Europe orientale et du Caucase.

Contact :
Nom : M. Zeljko Blagojevic
Titre : Analyste du programme de développement de la population/ surveillance et évaluation
Entité : Bureau de pays du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Bosnie-Herzégovine
Courriel : blagojevic@unfpa.org

NOM DU PROJET : Mise en place d'un réseau de centres de vieillissement en bonne santé
PAYS/RÉGIONS : Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Macédoine du Nord, Serbie
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.7
SOUTENU PAR : FNUAP (Bureau régional pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, Bureau de pays en Bosnie-Herzégovine, Bureau de pays en Géorgie)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FNUAP, et l'ONG Partenariat pour la santé publique (Bosnie-et-Herzégovine)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-en cours (le cycle de programmation actuel se termine en 2020)
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.ba.unfpa.org/en

Centre de référence de la Conférence internationale sur la population et le développement pour la santé et les droits sexuels et reproductifs

Collaborer pour accroître les capacités institutionnelles des organismes de santé

© FNUAP

Défi

Au niveau mondial, la mortalité maternelle a diminué de 44 % depuis 1990. Pourtant, quelque 830 femmes et adolescentes meurent chaque jour de causes évitables liées aux complications de la grossesse et de l'accouchement ; 99 % de ces décès maternels surviennent dans les pays en développement.

La lutte contre les décès maternels évitables demande des réponses coordonnées et multisectorielles, tenant compte de l'interaction dynamique de quatre dimensions : les déterminants économiques et socioculturels de la santé tels que le genre, le revenu et les inégalités ethniques, raciales et territoriales ; l'analyse des causes profondes ; les contextes socio-épidémiologiques de la santé sexuelle et reproductive ; et les contextes des systèmes de santé nationaux. Elle exige une intégration complexe et délicate entre les interventions locales et un effort global pour assurer une attention universelle, complète et opportune à la grossesse, à l'accouchement et à la période puerpérale.

Vers une solution

Les membres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) ont cherché à répondre aux demandes d'amélioration des systèmes de santé nationaux. En collaboration avec la Fondation Oswaldo Cruz du Brésil (FIOCRUZ), les responsables de certains de ces systèmes de santé ont mené des dialogues et formulé des propositions qui ont abouti à une forme de coopération, décrite ci-dessous. La solution recherchée par les partenaires est une réponse coordonnée aux niveaux local et mondial, dans l'esprit de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

L'idée d'un centre de référence de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) découle d'autres solutions de coopération élaborées par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), dans lesquelles la création d'une plateforme internationale avec différents niveaux de décision s'est avérée être une bonne pratique pour organiser, sélectionner et traiter conjointement les demandes avec les partenaires nationaux[1].

Le Centre de référence de la CIPD pour la santé et les droits sexuels et reproductifs, hébergé par la FIOCRUZ, vise à renforcer les systèmes de santé nationaux en se concentrant, dans un premier temps, sur la réduction des décès maternels évitables dans les pays de la Communauté des pays de langue portugaise. La méthodologie de travail envisagée consiste à créer une plateforme de coopération commune, le « Centre de référence », pour organiser les demandes et les flux d'initiatives de coopération entre pays et pour garantir un processus décisionnel transparent et participatif. Au niveau mondial, le Centre de référence de la CIPD est responsable de la promotion, du dialogue politique et de la gouvernance prévisionnelle par l'intermédiaire d'un secrétariat exécutif, composé de représentants de la FIOCRUZ et du FNUAP, ainsi que d'un comité directeur composé de représentants d'organismes gouvernementaux et des bureaux du FNUAP dans les pays partenaires. Au niveau national, le Centre de référence de la CIPD assure la continuité de la coopération en mobilisant des acteurs nationaux, en produisant

1 Le nom du Centre de référence, le « Centre de référence de la Conférence internationale sur la population et le développement » fait référence à la CIPD qui s'est tenue en 1994 au Caire, en Égypte. La CIPD a été la plus grande conférence intergouvernementale sur la population et le développement jamais organisée, avec 179 gouvernements participants et quelque 11 000 participants inscrits, parmi lesquels des gouvernements, des organismes et organisations spécialisés des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales et des médias. Elle a produit le Programme d'action de la CIPD, qui a guidé depuis lors la mise en œuvre des politiques démographiques des pays sur la base des concepts de santé sexuelle et reproductive, de droits reproductifs et d'autonomisation des femmes.

des données et des plans d'intervention, et en mettant à l'essai et en partageant des solutions.

Les parties sont convenues de coopérer dans les domaines d'intérêt commun suivants : perspectives en matière d'éducation, de formation et de recherche ; programmes de stages ; co-conception de projets et de manifestations devant avoir lieu au niveau local, régional ou mondial ; et élaboration de programmes phares qui font progresser les partenariats pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Malgré la vaste expérience de la FIOCRUZ en matière de coopération internationale au développement, l'initiative comporte un élément nouveau pour elle aussi, à savoir la création de solutions intégrées très adaptables à de nombreux contextes nationaux. Par exemple, parmi les premières initiatives, le « Programme d'apprentissage à distance sur la surveillance des décès maternels et les performances des comités de suivi de la mortalité » est une proposition innovante de la FIOCRUZ visant à fournir aux pays de la Communauté des pays de langue portugaise des technologies d'éducation et de formation adaptées aux spécificités sanitaires nationales de chaque pays. Ce programme comprend un campus virtuel, des sessions dirigées par des tuteurs et une bibliothèque numérique. L'un de ses objectifs est de renforcer les alliances nationales pour la santé et d'intensifier le rôle des comités de suivi de la mortalité en établissant de nouveaux moyens de suivre et de surveiller les causes des décès maternels évitables, et en améliorant la chaîne d'informations disponibles pour les professionnels de la santé, les praticiens et les décideurs.

Contact :
Nom : M. Vinicius Monteiro
Titre : Chargé de programme
Entité : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), bureau de pays du Brésil
Courriel : vmonteiro@unfpa.org
Skype : Unfpabrasil

NOM DU PROJET : Centre de référence de la Conférence internationale sur la population et le développement pour la santé et les droits sexuels et reproductifs
PAYS/RÉGIONS : initialement, Angola, Brésil et Mozambique ; actuellement, tous les membres de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) sont invités à participer. À long terme, tous les pays d'Afrique et d'Amérique latine pourraient se joindre au partenariat.
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.1, 3.2, 3.4, 3.7, 5.1, 5.6, 10.2, 17.6
SOUTENU PAR : Instituts nationaux de la santé des pays participant à la CPLP, Fondation Oswaldo Cruz (FIOCRUZ), FNUAP
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FIOCRUZ, Instituts nationaux de la santé des pays participant à la CPLP, FNUAP
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2024
LIEN URL DE LA PRATIQUE : ba.unfpa.org/fr ; https://bit.ly/34FqvE0 (en portugais).

Coopération Sud-Sud entre la Thaïlande et la République démocratique populaire lao

Mesurer l'impact en calculant le retour social sur investissement

© TICA, Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande

Défi

La pratique innovante exposée ici ne documente pas seulement la coopération Sud-Sud entre deux pays, la Thaïlande et la République démocratique populaire lao, mais présente également le cadre de détermination des avantages économiques et sociaux tangibles retirés de la coopération Sud-Sud, c'est-à-dire les retours sociaux sur investissement. Les économistes et les décideurs gouvernementaux se sont montrés extrêmement intéressés à connaître ces avantages de la coopération et à les communiquer à leur public, d'où la présente documentation de cas.

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Gouvernement de Thaïlande, par l'intermédiaire de l'Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), ont largement collaboré pour faire connaître les pratiques pionnières et largement saluées de la Thaïlande en matière de santé sexuelle et reproductive. Ces dernières décennies, les efforts de la Thaïlande en matière de coopération internationale au développement ont considérablement progressé. Le FNUAP a aidé le gouvernement à jouer un rôle de premier plan dans les initiatives sous-régionales, régionales et mondiales visant à échanger des expériences réussies et des connaissances techniques, notamment en matière de soins et de services de santé maternelle. C'est dans ce contexte que l'étude sur les avantages mesurables de la coopération Sud-Sud présente un intérêt et une pertinence pour la TICA, puisque celle-ci entend étendre sa coopération extérieure. Il est également pertinent pour la République démocratique populaire lao, qui a cherché à déterminer si les investissements qu'elle avait réalisés dans ce partenariat ont généré des retours importants.

Le programme thaïlandais de santé maternelle est reconnu dans le monde entier pour avoir permis une baisse significative de la mortalité maternelle. Avec un taux de 24,6 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, la Thaïlande est déjà bien en deçà de l'objectif de développement durable de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes. Dans ce cadre, le FNUAP a aidé le Gouvernement thaïlandais à jouer un rôle de premier plan dans des initiatives sous-régionales, régionales et mondiales visant à échanger des expériences réussies et des connaissances techniques, notamment en matière de soins et de services de santé maternelle.

En raison des difficultés rencontrées par la République démocratique populaire lao dans ce domaine, le programme de formation de sages-femmes dans le pays a été sélectionné pour analyse. Le Gouvernement, le FNUAP et la TICA ont co-investi dans la gestion globale du programme, comprenant l'évaluation des besoins, la conception, l'élaboration, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme. Entre 2015 et 2017, grâce au partage des coûts avec le Gouvernement, 450 000 dollars des États-Unis ont été consacrés à l'amélioration des compétences des ressources humaines et des systèmes du programme de formation des sages-femmes.

Vers une solution

La collaboration concertée sur le volet ressources humaines du programme de formation des sages-femmes en République démocratique populaire lao a débuté en 2015 avec une étude des besoins afin d'adapter l'initiative aux priorités nationales. Par la suite, des responsables de haut niveau ont effectué une visite d'étude en Thaïlande afin de se renseigner sur les systèmes de soins infirmiers et de sages-femmes et sur le programme de santé maternelle. La faculté des sciences infirmières de l'Université thaïlandaise de Khon Kaen est devenue une source importante de conseils techniques. Des programmes d'études participatifs ont été élaborés pour les professionnels des ressources humaines, notamment un cours de quatre mois pour onze directeurs d'écoles de sages-femmes et de collèges, et une formation de six mois pour deux groupes de 52 formateurs de sages-femmes provenant des onze établissements d'enseignement de sages-femmes. Un suivi et une évaluation

participatifs ont eu lieu régulièrement afin d'ajuster les activités en fonction des besoins et des demandes.

Pour évaluer la valeur du programme, le FNUAP et la TICA ont appliqué les principes et la méthodologie du cadre de retour social sur investissement, qui est plus complet et plus participatif que l'analyse coûts-avantages traditionnelle. Le cadre de retour social sur investissement utilise des indicateurs financiers pour mesurer les résultats socioéconomiques. En étudiant et en consolidant les points de vue de multiples parties prenantes dans un ratio financier facile à comprendre, le cadre peut présenter des arguments convaincants en faveur de la valeur d'un projet, en mettant en lumière la valeur sociale créée pour chaque dollar investi.

Le ratio est calculé en estimant la valeur actuelle totale des coûts et des bénéfices. Le calendrier de ces coûts et avantages est pris en compte avec le taux d'actualisation, un pourcentage qui représente la valeur estimée de l'amortissement annuel.

Afin d'évaluer la rentabilité de l'initiative et la valeur apportée aux différents acteurs et bénéficiaires, le calcul du retour social sur investissement s'est appuyé sur l'analyse quantitative d'enquêtes et d'entretiens menés auprès d'informateurs clés. Il s'est concentré spécifiquement sur les activités visant à améliorer la formation des sages-femmes selon les normes établies par la Confédération internationale des sages-femmes et l'Organisation mondiale de la santé.

Une coordination étroite avec le Bureau de pays du FNUAP en République démocratique populaire lao, ainsi qu'une série de questionnaires, de réunions et d'entretiens ont permis de garantir que les parties prenantes concernées s'accordent sur les résultats du calcul et les approuvent.

Les calculs réalisés à l'aide du cadre de retour social sur investissement ont révélé un rendement substantiel du programme. L'investissement total de 450 000 dollars des États-Unis a créé une valeur sociale de près de 1,8 million de dollars des États-Unis. Chaque dollar investi a généré près de quatre dollars supplémentaires.

Cette valeur découle de résultats suivants : **93 % des participantes formées ont acquis une plus grande confiance en soi dans la profession de sage-femme, 63 % ont une plus grande capacité à contribuer à leurs institutions, 29 % ont de meilleures perspectives d'emploi et 24 % ont de meilleures capacités à contribuer à leur communauté.**

Le retour social sur investissement confirme que la coopération Sud-Sud a permis de doter les formateurs de sages-femmes de connaissances et de compétences conformes aux normes internationales. Les institutions de soins infirmiers et de sages-femmes ont grandement bénéficié de l'amélioration des compétences et de la qualité du personnel, et de nombreuses innovations ont été mises en pratique, notamment un travail collaboratif avec des médecins pour former des sages-femmes dans les centres de santé et les hôpitaux de district, l'échange d'enseignants, un projet d'allaitement maternel exclusif, des vidéos éducatives et des activités de micro-enseignement, et un réseau d'enseignants compétents.

Les résultats convaincants de l'analyse du retour social sur investissement ont conduit la TICA, le FNUAP et le Gouvernement de la République démocratique populaire lao à recommander la poursuite des investissements dans les formateurs de sages-femmes et le renforcement des capacités institutionnelles. Étant donné que le modèle Sud-Sud est efficace et utilise efficacement le savoir-faire et les ressources financières de la Thaïlande, il peut, à terme, donner des résultats durables dans un certain nombre de domaines, notamment la santé maternelle et, plus largement, la santé sexuelle et reproductive.

Pour le FNUAP, les changements dans la structure de financement du programme de pays en Thaïlande soulignent l'impératif de poursuivre davantage de partenariats ou de cofinancements multilatéraux. Le programme a maintenant des arguments clairs pour continuer à demander et à mobiliser des ressources pour des projets Sud-Sud, notamment auprès des réseaux de la société civile et des entreprises du secteur privé en Thaïlande et dans d'autres pays.

Le FNUAP joue un rôle essentiel en apportant un soutien technique important à l'initiative en matière de retour social sur investissement, en offrant une aide à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes à la TICA dans le cadre des initiatives Sud-Sud, et en préconisant une plus grande mobilisation des ressources Sud-Sud parmi les organisations gouvernementales. Le FNUAP espère que ces résultats contribueront à la connaissance mondiale des données qui démontrent la valeur de la coopération Sud-Sud.

Contact :
Nom : M^me^ Duangkamol Ponchamni
Titre : Chargée de programme pays
Entité : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), bureau de pays en Thaïlande.
Courriel : ponchamni@unfpa.org

NOM DU PROJET : Mesurer l'impact de la coopération Sud-Sud en calculant le retour social sur investissement
PAYS/RÉGIONS : République démocratique populaire lao, Thaïlande
SÉLECTIONNÉ PAR : Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 3.1, 5.6, 17.6
SOUTENU PAR : FNUAP, Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : TICA, Ministère des affaires étrangères de la Thaïlande
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.tica.thaigov.net/main/en ; www.thailand.unfpa.org ; www.thailand.unfpa.org/en/SSC-SROI.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Meilleures pratiques dans l'application des lois antitabac : étude de cas en Asie du Sud-Est

Collaboration entre pays pour l'adaptation des meilleures pratiques en vue d'une mise en œuvre efficace des initiatives de lutte antitabac

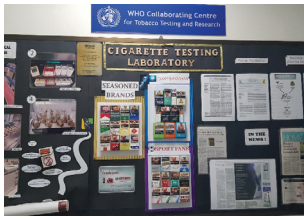

© OMS

Défi

Le tabac tue plus de huit millions de personnes chaque année dans le monde. La région de l'Asie du Sud-Est présente une forte prévalence de consommation de tabac, tant pour le tabac à fumer que pour le tabac sans fumée. Tous les pays de la région sauf un sont parties à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT) et mettent également en œuvre le mesures d'autonomisation prévues dans le paquet MPOWER de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ainsi que les « meilleurs choix » pour réduire la demande de tabac au niveau des pays. Le tabac est un facteur de risque majeur pour de nombreuses maladies non transmissibles et constitue la cause de décès la plus courante que l'on peut prévenir. La mise en œuvre et l'application efficaces des lois antitabac sont donc cruciales pour la lutte antitabac dans son ensemble.

Vers une solution

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est (SEARO) a lancé la pratique consistant à tirer des enseignements des meilleures pratiques régionales. À cet égard, les partenaires et le réseau de l'OMS, les gouvernements nationaux et les organes chargés de l'application des lois ont servi de plateformes pour échanger des connaissances et des expériences. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est et le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental (WPRO) ont collaboré à l'organisation d'un voyage d'étude de fonctionnaires chargés de l'application de la loi du Sri Lanka à Singapour pour s'informer sur la mise en œuvre efficace des politiques et des lois de lutte antitabac au niveau national. Singapour est considéré comme un pays ayant été très efficace dans l'application de lois strictes en matière de lutte contre le tabac. Un voyage d'étude d'inspecteurs de la santé publique, qui sont les responsables de l'application de la loi antitabac au Sri Lanka, a été organisé pour examiner les meilleures pratiques en matière d'application de la loi à Singapour.

Conformément à la cible des objectifs de développement durable 3.a (Renforcer dans tous les pays l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac), les objectifs du voyage d'étude étaient les suivants :

- s'informer sur le programme national de lutte antitabac de Singapour, les principaux organismes, leurs rôles et fonctions dans l'application des lois et règlements relatifs à la lutte antitabac (en particulier les lieux non-fumeurs, la vente et la distribution, la publicité pour le tabac, les interdictions de promotion et de parrainage, la réglementation du contenu, l'octroi de licences aux détaillants, la collecte des droits d'accise et le commerce illicite) ;
- apprendre de première main comment sont menées les enquêtes, la surveillance et l'application de la loi ;
- élaborer un rapport rassemblant les conclusions et les recommandations pour une future stratégie d'application.

Le voyage d'étude a fourni une plateforme permettant de tirer des enseignements des meilleures pratiques d'un pays et a constitué une expérience interrégionale. **Les responsables du Sri Lanka ont discuté et appris comment Singapour avait mis en place des mécanismes efficaces de contrôle et d'application de la loi en matière de lutte antitabac.** Le processus a été participatif, et des délibérations ont eu lieu avec le Conseil de promotion de la santé de Singapour, l'Autorité des sciences de la santé, l'Agence nationale de l'environnement, les douanes de Singapour, l'équipe du projet « CCLAT 2030 » et les inspecteurs de santé publique du Sri Lanka. Des visites sur le terrain et des expériences pratiques ont également fait partie du voyage d'étude.

Le voyage d'étude a été une occasion novatrice de tirer des enseignements des expériences interrégionales en matière de lutte antitabac. Les objectifs d'apprentissage suivants ont été atteints :

- un aperçu du programme national de lutte contre le tabagisme de Singapour, de sa structure, de ses activités et de ses campagnes (par exemple, campagnes médiatiques, programmes de prévention, programmes d'arrêt/traitement) ;
- une compréhension des rôles et des fonctions de la Direction de la réglementation du tabac et de l'Autorité des sciences de la santé : application de la réglementation sur le tabagisme des mineurs, interdiction de la publicité, de la promotion et du parrainage du tabac, systèmes électroniques de distribution de la nicotine (vaporettes), réglementation du contenu et tests, octroi de licences aux détaillants ;
- observations de première main sur la manière dont l'application des règlements de lutte contre le tabac (interdictions, vente, distribution) est menée sur le terrain ;
- une compréhension des réglementations antitabac, de la manière dont elles sont appliquées sur le terrain, ainsi que des défis à relever et des stratégies à mettre en œuvre pour ce faire ;
- une compréhension de la collecte des droits d'accises et de la répression du commerce illicite, ainsi que des difficultés en matière de répression et des stratégies pour les surmonter.

Le voyage d'étude a constitué un pas en avant vers l'accélération de la mise en œuvre de la Convention-cadre pour la lutte antitabac de l'OMS au Sri Lanka, conformément à la cible des objectifs de développement durable 3.a. La bonne pratique de Singapour est reproductible et peut être mise en œuvre dans d'autres pays, tant dans le cadre du SEARO que du WPRO. L'engagement et l'implication des autorités locales et la coordination des organismes participants de divers secteurs sont essentiels pour assurer la reproductibilité. Les participants voyage d'étude ont longuement débattus avec différents organes du gouvernement de Singapour, notamment le Conseil de promotion de la santé, l'Autorité des sciences de la santé, l'Agence nationale de l'environnement et les douanes de Singapour.

Cette activité est le résultat d'une collaboration et d'une coordination étroites entre l'Autorité nationale sur le tabac et l'alcool (NATA) du Sri Lanka, l'OMS aux niveaux régional (SEARO et WPRO) et national (Sri Lanka), le Secrétariat de la CCLAT et le Gouvernement de Singapour.

Contact :

Nom : M. Jagdish Kaur
Titre : Conseiller régional, Initiative pour un monde sans tabac
Entité : Bureau régional pour l'Asie du Sud-Est de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
Courriel : kaurj@who.int

NOM DU PROJET : Meilleures pratiques dans l'application des lois antitabac : étude de cas en Asie du Sud-Est
PAYS/REGIONS : Singapour, Sri Lanka
SÉLECTIONNÉ PAR : Autorité nationale sur le tabac et l'alcool (NATA) du Sri Lanka
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.a
SOUTENU PAR : NATA, Bureau régional de l'Asie du Sud-Est de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation mondiale des douanes (OMD), Sri Lanka, Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Gouvernement de Singapour
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 25-29 novembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Collaboration transfrontalière entre l'Inde et le Bhoutan : vers l'élimination du paludisme et la prévention du rétablissement de la transmission du paludisme

Investir dans la collaboration transfrontalière pour éliminer le paludisme dans la région de l'Asie du Sud-Est

© OMS

Défi

La région de l'Asie du Sud-Est continue d'enregistrer le plus fort déclin de l'incidence du paludisme au niveau mondial. Parmi les pays de la région, l'Inde a fait d'énormes progrès, bien qu'elle soit le pays le plus lourdement touché en dehors de l'Afrique. Alors que l'Inde se concentre sur l'élimination du paludisme d'ici à 2030, l'un de ses pays voisins, le Bhoutan, a pour objectif de n'enregistrer aucun cas sur le plan local d'ici à 2020. En 2019, le Bhoutan a signalé seulement six cas de paludisme autochtone, mais aussi 34 cas importés (la plupart en provenance de l'Inde), et 14 cas introduits.

L'Inde et le Bhoutan partagent une frontière dans le cadre de relations amicales [699 km de frontière bordant neuf districts de quatre États indiens et dix districts (Dzongkhags) du côté du Bhoutan], avec des mouvements de population presque illimités. Il est bien connu que le paludisme ne respecte pas les frontières nationales, c'est-à-dire que l'élimination ne peut être réalisée de façon isolée par un seul pays, et le Bhoutan risque donc de ne pas être en mesure de respecter les délais qu'il s'est fixé s'il ne s'attaque pas de manière adéquate au paludisme le long des zones frontalières. Les zones frontalières sont pour la plupart caractérisées par une géographie complexe et un environnement difficile, et sont habitées par des populations ethniques, mobiles et migrantes. Le paludisme frontalier est donc aussi un problème de développement socioéconomique, et pas seulement technique, qui requiert de l'attention et des investissements.

Vers une solution

Pour relever le défi exposé ci-dessus, le Bhoutan et l'Inde ont demandé que les mesures prises dans les zones transfrontalières, en particulier au niveau local, soient grandement accélérées, facilitées et coordonnées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette initiative de collaboration transfrontalière entre le Bhoutan et l'Inde vise à contribuer à la réalisation de la cible concernant l'élimination du paludisme et de l'objectif de développement durable 3 (Bonne santé et bien-être), ainsi que d'autres objectifs de développement durable, notamment l'objectif 1 relatif à l'élimination de la pauvreté et ses cibles en matière d'équité.

L'élaboration de plans d'action transfrontaliers adaptés au contexte peut atténuer les difficultés mentionnées ci-dessus. Les premières étapes de ces actions transfrontalières essentielles ont commencé par des réunions de sensibilisation et de planification tenues sur plusieurs années au sein de la région de l'Asie du Sud-Est. Les pays ont fait preuve d'un engagement fort en signant la Déclaration ministérielle de 2017 sur l'accélération de l'élimination durable du paludisme et en adoptant le Plan d'action régional 2017-2030. La collaboration transfrontalière a été renforcée avec la réunion du comité régional de 2018, qui a mis en place un cadre opérationnel pour la collaboration transfrontalière au service d'une région de l'Asie du Sud-Est sans paludisme. Le cadre est axé sur l'optimisation des mécanismes de coordination transfrontalière qui offrent un environnement propice à l'harmonisation et à la synchronisation des politiques, des stratégies, des interventions et des plans de travail communs adaptés au contexte, et prévoit notamment des exercices communs de renforcement des capacités.

Les plans stratégiques nationaux de l'Inde et du Bhoutan ont une composante transfrontalière, mais seules quelques réunions ponctuelles entre des hauts fonctionnaires avaient été organisées auparavant. En 2019, les directeurs de programme de l'OMS se sont réunis pour discuter de la collaboration transfrontalière et sont parvenus à un consensus sur la voie à suivre. Par la suite, des discussions intermittentes se sont poursuivies au niveau des pays. En 2019, un échange entre pairs sur la prévention du rétablissement de la transmission du paludisme a été organisé par le Gouvernement du Bhoutan et soutenu par le Fonds mondial et l'Alliance des dirigeants de l'Asie et du Pacifique pour la lutte contre le paludisme (APLMA), l'OMS ayant fourni des contribu-

tions techniques. Cette réunion a permis de discuter de la situation du paludisme dans les zones frontalières et a mis l'accent, *entre autres*, sur le partage rapide des informations grâce à des mécanismes de coordination informels et à l'alignement des interventions. Une autre réunion a eu lieu au Bhoutan pour discuter de la stratégie et du mécanisme transfrontaliers. Dans le cadre du renforcement des efforts d'élimination du paludisme au Bhoutan, l'OMS a fourni une assistance technique en 2018 pour la mise en place d'un logiciel d'information sanitaire de district de nouvelle génération (DHIS2) basé sur le module du paludisme au sein du système d'information sanitaire au Bhoutan, et a conduit, en 2019, une évaluation complète des progrès réalisés dans le cadre de l'élimination du paludisme, y compris une évaluation de la surveillance le long de la frontière. Il est important de noter qu'une réunion a été organisée avec un accent particulier placé sur la collaboration locale avec le soutien des bureaux de pays de l'OMS en 2019. Outre les responsables des programmes nationaux respectifs et de l'OMS, les districts le long de la frontière entre l'Inde et le Bhoutan ont donc pris part à la collaboration. Les objectifs étaient d'examiner et de partager les mises à jour concernant l'élimination du paludisme, en mettant particulièrement l'accent sur les districts partageant une frontière, et d'élaborer une feuille de route pour la collaboration transfrontalière.

Cette réunion bilatérale Inde-Bhoutan de district à district a constitué un pas en avant dans la traduction des diverses recommandations des réunions et consultations précédentes ainsi que dans l'opérationnalisation de la Déclaration ministérielle de 2017 sous la forme d'une « feuille de route » stratégique mutuellement acceptable, qui met l'accent sur un ensemble d'interventions frontalières au niveau des districts. Les domaines prioritaires étaient les suivants :

- le partage de données en temps réel, y compris des études de cas (sur WhatsApp, Dropbox, par courriel, par téléphone, etc.) ;
- des réunions de coordination pour mener conjointement les examens et la planification ;
- la mise en œuvre synchronisée des interventions (moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, distribution, pulvérisation intradomiciliaire d'insecticides à effet rémanent) ;
- le diagnostic et le traitement de toutes les personnes touchées, quelle que soit leur nationalité, et l'assurance qu'elles suivent un traitement ;
- le renforcement de la surveillance, du suivi et de l'évaluation adaptés aux paramètres de réduction et d'élimination de la maladie ;
- l'analyse épidémiologique et la stratification du risque de paludisme ;
- la facilitation et le soutien de l'OMS concernant les plateformes numériques pour le partage des données sur le paludisme, les réunions conjointes et le renforcement des capacités au niveau infranational.

Le lancement d'une collaboration bilatérale de district à district, le partage en temps réel des informations sur le paludisme et les visites périodiques pour la planification et l'action communes sont des étapes innovantes dans le processus d'établissement d'un mécanisme de collaboration transfrontalière. Cette démarche favorise le cheminement des deux pays vers l'élimination du paludisme et garantit que les progrès réalisés seront préservés. L'initiative transfrontalière devrait être progressivement reproduite dans d'autres pays de la région. Un premier plan d'actions transfrontalières entre l'Inde et le Bhoutan a été préparé. D'autres consultations auront lieu au niveau des pays, en particulier au niveau des districts, en mettant l'accent sur la détermination des actions à mettre en œuvre, des partenaires chargés de l'exécution, du moment opportun ainsi que de la façon dont les actions se traduiront par l'opérationnalisation des engagements pris par les pays et seront utilisées pour élaborer un dossier d'investissement pour la mobilisation de ressources. Cette initiative viendra s'ajouter à d'autres exemples de collaboration transfrontalière, comme le Timor-Leste et l'Indonésie dans le cadre de la plateforme du bassin du Mékong. L'OMS continuera à apporter son soutien pour faciliter ces efforts.

Contact :
Nom : M. Tjandra Aditama
Titre : Directeur par intérim du département des maladies transmissibles
Entité : Bureau régional pour l'Asie du Sud-Est de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
Courriel : Aditamat@who.int

NOM DU PROJET : Renforcement de la collaboration transfrontalière entre l'Inde et le Bhoutan : vers l'élimination du paludisme et la prévention du rétablissement de la transmission du paludisme
PAYS/REGIONS : Bhoutan, Inde
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation mondiale de la santé (OMS)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.3
SOUTENU PAR : OMS (au niveau régional et national), le Fonds mondial, l'Alliance des dirigeants de l'Asie et du Pacifique pour la lutte contre le paludisme (APLMA), le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programmes nationaux de lutte contre le paludisme de l'Inde et du Bhoutan
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34EMM4J

Une méthode innovante d'apprentissage en ligne pour la santé : formation initiale et continue des étudiants en médecine et du personnel sanitaire pour une couverture de qualité des services de santé

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Améliorer la couverture et la qualité des services de santé dans les zones défavorisées du Viet Nam

© OMS

Défi

Le Viet Nam procède actuellement à une réforme de son réseau de soins de santé primaires, dans le cadre de son engagement à réaliser les objectifs de développement durable en matière de santé. Les objectifs que vise le pays sont liés à la charge croissante des maladies non transmissibles, à la menace permanente des maladies transmissibles ainsi qu'à la nécessité de progresser vers une couverture sanitaire universelle et de garantir un accès équitable à des services de santé de qualité. Un personnel sanitaire solide est essentiel à la réalisation de ces objectifs et constitue une grande priorité pour le Ministère de la santé. Cependant, plusieurs facteurs posent des contraintes à cet égard, tels que le manque de ressources pour couvrir la formation de tout le personnel de santé à l'échelle nationale, le manque d'institutions gouvernementales qui peuvent fournir la formation, et l'accès limité à des modules d'apprentissage et à des méthodes de formation actualisés et fondés sur des données. La formation traditionnelle en salle de classe éloigne également le personnel sanitaire de première ligne du lieu de travail, ce qui perturbe la prestation des services.

Vers une solution

L'objectif du projet était d'élaborer et de mettre en œuvre un système d'apprentissage en ligne couvrant à la fois la formation initiale et la formation continue du personnel de santé, avec une infrastructure technologique et des méthodes d'enseignement adéquates et appropriées susceptibles d'optimiser le partage des connaissances par les établissements de formation en matière de soins de santé au Viet Nam. Le projet visait à améliorer la couverture, l'égalité d'accès et la qualité des services de santé pour les groupes de population les plus démunis et les plus vulnérables dans la région côtière du nord du Viet Nam, en mettant l'accent sur la gestion des maladies non transmissibles au niveau des soins de santé primaires. Le projet portait sur les cibles 3.4 (mortalité prématurée et maladies non transmissibles), 3.8 (couverture sanitaire universelle), 3.c (personnel de santé), 3.1 (mortalité maternelle), 3.2 (mortalité néonatale et infantile) et 3.3 (maladies transmissibles) de l'objectif de développement durable 3 (Bonne santé et bien-être).

Dans l'esprit de la coopération Sud-Sud, le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, un mécanisme de financement novateur mis en place par l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, a canalisé des fonds vers le Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Viet Nam, par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Grâce à ce dispositif, l'OMS a soutenu l'achat de matériel et de logiciels, a contribué à renforcer les capacités de l'Université de médecine et de pharmacie de Hai Phong et lui a fourni une assistance technique par l'intermédiaire d'experts de l'OMS. L'Université est l'une des principales institutions de formation du personnel de santé au Viet Nam ; elle couvre la région côtière du nord. Elle a joué un rôle clé dans la conception, le développement, la fourniture et la mise à l'essai des premiers modules pilotes d'apprentissage en ligne du projet. Le Ministère de la santé du Viet Nam a adopté le dès ses débuts, et a joué un rôle important en fournissant des orientations au niveau des politiques et un soutien pour le déploiement à venir du modèle au niveau national. Le projet a bénéficié d'une surveillance et d'une orientation régulières de la part d'un comité directeur composé des ambassadeurs des trois pays du Dispositif IBAS, de représentants du Ministère de la santé, de l'Université de médecine et de pharmacie de Hai Phong et de représentants de l'OMS au Viet Nam.

Le projet a débuté par un atelier de lancement, suivi d'une évaluation des besoins et de la préparation du modèle de plateforme informatique d'apprentissage en ligne. L'OMS a assuré la formation des professeurs de l'Université de Hai Phong et du personnel informatique pour qu'ils élaborent et téléchargent du matériel de formation sur les maladies non transmissibles, en utilisant des modules d'apprentissage en ligne innovants

auxquels peuvent accéder les étudiants en médecine de ladite Université et le personnel de santé de première ligne de quatre districts sélectionnés dans la région côtière du Nord. Le projet a soutenu l'élaboration d'un contenu d'apprentissage en ligne supplémentaire et sa diffusion au-delà du module pilote. **Le projet d'apprentissage en ligne a permis de former 134 professionnels au niveau des districts et 160 au niveau municipal dans des zones éloignées pendant le projet pilote, et 600 étudiants se sont inscrits au système d'apprentissage en ligne.**

Le projet a réussi à établir des niveaux significatifs de compétences et d'infrastructure au sein de l'Université de médecine et de pharmacie de Hai Phong en vue d'élaborer et de dispenser un apprentissage en ligne efficace dans le cadre d'une méthode de formation médicale continue, et a permis de surmonter les obstacles à la formation rencontrés par de nombreux établissements médicaux situés dans des zones éloignées. Il a démontré que le système d'apprentissage en ligne permettait aux travailleurs de la santé de première ligne d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences avec une perturbation mineure de la prestation de services, car ces cours peuvent être accessibles sur leur smartphone ou leur ordinateur à un moment qui leur convient.

Le projet est une initiative innovante car à l'époque où il a été exécuté, aucune autre université de médecine au Viet Nam n'utilisait la méthodologie de l'apprentissage en ligne pour former les étudiants qui vivent dans des zones reculées. Le projet a également établi une nouvelle façon de dispenser la formation professionnelle en matière de santé dans le pays en « amenant l'enseignement aux apprenants, et non les apprenants à l'enseignement », afin de surmonter les obstacles géographiques, financiers et autres à l'apprentissage du personnel de santé travaillant dans des communautés éloignées. Les préparatifs pour la mise à l'échelle du modèle ont déjà commencé dans le cadre du projet. Ils comprennent : la création de modules supplémentaires et de ressources en ligne ; le développement d'une bibliothèque numérique et d'une application mobile ; l'initiation de l'approbation du contenu du cours qui sera certifié par le Ministère de la santé comme matériel de formation médicale continue ; et une formation supplémentaire du personnel informatique et de la bibliothèque de l'Université de médecine et de pharmacie de Hai Phong afin de concevoir une stratégie de communication pour et diffuser les expériences du projet à d'autres universités de médecine et impliquer davantage d'établissements de santé dans le pays.

L'Université de médecine et de pharmacie de Hai Phong a continué d'utiliser et de renforcer la plateforme d'apprentissage en ligne même après l'achèvement du projet. En 2020, compte tenu de la demande croissante d'amélioration des connaissances du personnel de santé pour répondre à l'épidémie de COVID-19, l'OMS et l'Université de médecine et de pharmacie de Hai Phong ont conjointement amélioré la plateforme d'apprentissage en ligne en y ajoutant des modules de formation en ligne conçus par l'OMS sur la COVID-19, dans des domaines tels que les soins cliniques pour les infections respiratoires aiguës graves et le traitement de la COVID-19 dans les établissements de soins primaires. Les formations spéciales liées à la COVID-19 ont été rendues accessibles gratuitement à tous les travailleurs de la santé et les étudiants en médecine.

Contact :
Nom : M. Kidong Park
Titre : Représentant
Entité : Bureau national de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour le Viet Nam
Courriel : parkk@who.int

NOM DU PROJET : Une méthode innovante d'apprentissage en ligne pour la santé : formation initiale et continue pour le personnel de santé en vue d'améliorer la couverture et la qualité des services de santé dans la région côtière du nord du Viet Nam
PAYS/REGIONS : Brésil, Inde, Afrique du Sud, Viet Nam
SÉLECTIONNÉ PAR : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.4, 3.8, 3.c
SOUTENU PAR : Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, sous la gestion du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le Bureau de pays de l'OMS au Viet Nam.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Université de médecine et de pharmacie de Hai Phong par l'intermédiaire du Ministère de la santé du Viet Nam
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3lrX91B (en vietnamien) ; https://bit.ly/2EHxEJ3 (en vietnamien).

Bourses d'études pour les étudiants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est originaires du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Myanmar

Combler le fossé dans l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© DOST-SEI

Défi

Certains pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont une faible capacité technologique et des possibilités limitées en matière d'enseignement supérieur et d'études universitaires en science, technologie et innovation. Le secrétariat de l'ANASE note que l'éducation, en tant qu'investissement à long terme, contribue à la formation de compétences, et accroît ainsi la capacité à travailler et à produire, ce qui, en fin de compte, contribue à la croissance économique. Au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar, le sous-investissement chronique dans l'éducation est un problème qui n'a pas encore été totalement résolu. Étant donné que la main-d'œuvre mondiale, caractérisée jusqu'ici par une forte intensité, est désormais davantage axée sur les compétences et les connaissances, l'adaptation des compétences aux développements innovants actuels relève d'une tâche plus ardue. La promotion des sciences, des mathématiques et de l'ingénierie dans la région du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Myanmar est essentielle pour son développement socio-économique et celui de ses ressources humaines, afin de renforcer les capacités de l'ANASE, comme l'exigent les besoins contemporains de cette région en constante évolution.

Vers une solution

Ce programme de bourses d'étude vise à partager les connaissances et les compétences en matière de science, de technologie et d'innovation par l'intermédiaire d'un programme diplômant établi avec le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Myanmar ainsi qu'avec d'autres États membres de l'ANASE afin de contribuer aux efforts visant à combler le fossé dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Pour relever le défi susmentionné, le Gouvernement des Philippines, par l'intermédiaire de la Division de la science et de la technologie (DOST), a lancé un programme de bourses d'études pour des maîtrises et des doctorats qui doit permettre de constituer un vivier de scientifiques et d'ingénieurs de pointe du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Myanmar, lesquels pourront contribuer au développement de leur pays respectif à l'issue du programme. L'objectif est de promouvoir le développement des ressources humaines dans le domaine de l'ingénierie et des sciences pour un développement socio-économique durable de la région de l'ANASE, en particulier au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar. Cette initiative contribue aux cibles 4.3 et 4.b de l'objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité), qui mettent l'accent sur l'augmentation globale du nombre de bourses d'étude proposées aux pays en développement, en particulier dans les programmes scientifiques et d'ingénierie, dans les pays développés et dans d'autres pays en développement.

Plus précisément, les objectifs du projet sont les suivants :

- mettre en œuvre des activités de science, de technologie et d'innovation à forte incidence et alignées sur le Plan d'action de l'ANASE pour la science, la technologie et l'innovation pour la période 2016-2025, le Plan national pour la science et la technologie et le Plan de développement des Philippines ;
- atteindre une masse critique de diplômés titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ;
- améliorer les qualifications des ingénieurs et des scientifiques en exercice ;
- améliorer la qualité de la recherche scientifique et technologique et rendre accessible l'enseignement universitaire dans ce domaine ;
- développer une culture de la recherche et du développement.

L'initiative est également clairement alignée sur la cible 17.6 de l'objectif de développement durable 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), qui vise à « renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord ».

La Division de la science et de la technologie des Philippines a lancé le programme de bourses d'étude en adressant une correspondance aux ambassades philippines au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar pour la diffusion d'informations et de documents relatifs aux bourses d'étude tels que des invitations, des brochures et des dépliants, y compris ses lignes directrices, aux candidats éventuels. Les ambassades ont diffusé l'appel à candidatures pour les bourses d'études par l'intermédiaire de leurs réseaux locaux et des ministères locaux de la science et de la technologie. Les candidats ont été invités à soumettre tout d'abord des documents pour examen, après quoi les candidats retenus ont été interrogés par la Division de la science et de la technologie ainsi que par le personnel de l'ambassade locale. Le suivi actif des performances académiques des universitaires permet de mesurer l'efficacité et la qualité de l'enseignement reçu auprès des universités philippines, et atteste d'un transfert réussi de connaissances et de bonnes pratiques au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar. **À ce jour, le programme a soutenu au total 25 étudiants (quatorze en maîtrise et quatre en doctorat pour le premier lot, et six en maîtrise et un en doctorat pour le deuxième lot) qui poursuivent des études au sein d'universités philippines dans différents domaines de l'ingénierie, de la santé, des sciences et des mathématiques.**

En 2020, le programme compte au total dix-sept étudiants et onze étudiantes. Dix-huit étudiants du premier lot présentent un statut en règle, c'est-à-dire qu'ils sont en mesure de satisfaire aux exigences académiques des universités où ils sont inscrits. Le deuxième lot est composé de dix étudiants.

Les étudiants font régulièrement rapport à l'Institut d'enseignement scientifique de la Division de la science et de la technologie. Ils reçoivent tous une aide financière sous forme d'allocation, ainsi qu'une indemnité de déménagement, de manuels et de transport pour leur première année universitaire, sans aucune restriction. Les étudiants du premier lot sont encore en deuxième année d'études et certains devraient obtenir leur diplôme avant la fin de l'année 2020.

L'Institut d'enseignement scientifique de la Division de la science et de la technologie soutient les étudiants au moyen des mesures suivantes :

- en effectuant des visites ou des réunions régulières dans les universités, en envoyant des courriels et en passant des appels téléphoniques ;
- en répondant immédiatement à leurs besoins académiques, par exemple en appuyant le chef de projet de l'université au sujet du logement temporaire, de l'inscription, du traitement des visas étudiants et de l'aide financière ;
- en fournissant régulièrement des orientations et des conseils académiques.

Le projet est durable en raison de l'engagement continu en faveur du développement socio-économique de la région de l'ANASE, en particulier le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Myanmar. L'organe sectoriel du Comité de l'ANASE pour la science, la technologie et l'innovation a donné la priorité au développement du capital humain en mettant en place des programmes de bourses d'étude, entre autres. Le Comité a mis au point un mécanisme de soutien en faveur des programmes similaires actuels et futurs qui pourraient être reproduits par tout État membre de l'ANASE intéressé, et qui pourraient également être proposés aux partenaires de dialogue de l'ANASE. Les progrès sont communiqués lors des réunions régionales semestrielles organisées par le Comité.

Le projet peut être reproduit par l'intermédiaire d'une coopération bilatérale ou triangulaire. Dans le cadre d'une coopération bilatérale, un pays peut offrir des bourses d'étude aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays africains (ainsi que le mentionne la cible 4.b de l'objectif de développement durable 4). Dans une coopération triangulaire, une organisation internationale ou régionale peut être le médiateur, et jouer ainsi un rôle similaire à celui de l'ANASE dans le cadre de cette initiative.

Cette dernière peut également être reproduite sous la forme d'un certificat ou de cours de formation de courte durée. Le projet doit être axé sur l'intérêt des pays concernés, notamment en déterminant le domaine d'expertise qu'il vise à prendre en compte et le type spécifique d'étudiant, de chercheur ou d'expert qu'il cible. Enfin, la portée du projet doit également être conforme à la cible des objectifs de développement durable 4.b, et doit encourager l'inscription des femmes dans les cours proposés.

Contact :
Nom : M^me^ Josette T. Biyo
Titre : Directrice
Entité : Division de la science et de la technologie, Institut d'enseignement scientifique (DOST-SEI)
Courriel : biyojosette@yahoo.com ; copie adressée à M^me^ Susana Esquivel esquivelsf@gmail.com

NOM DU PROJET : Bourses d'études pour les étudiants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est originaires du Cambodge, de la République démocratique populaire lao et du Myanmar
PAYS/RÉGIONS : Cambodge, République démocratique populaire lao, Myanmar, Philippines
SÉLECTIONNÉ PAR : Division de la science et de la technologie, Gouvernement des Philippines
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.3, 4.b, 17.6
SOUTENU PAR : Division de la science et de la technologie des Philippines
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Division de la science et de la technologie, Institut d'enseignement scientifique (DOST-SEI)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : bit.ly/DOST-PH-CLMScholarship

Coopération triangulaire en matière de formation professionnelle entre le Maroc, la République de Corée et quatre pays africains

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Offrir des cours de formation à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux et des instructeurs techniques

© KOICA

Défi

Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Tunisie sont des pays du Sud dotés d'une infrastructure et d'un environnement industriel relativement simples. Ils ont tous de grands besoins nationaux en matière de renforcement des capacités de la main-d'œuvre technique dans le domaine de l'automobile, en raison de la croissance attendue de l'industrie dans le futur. Par exemple, en 2017, la Côte d'Ivoire a affiché un taux de croissance élevé de son marché automobile, avec une augmentation de 7 % des ventes de voitures neuves. Le Gouvernement a placé l'avènement des chaînes de montage automobile au rang de projet national, ce qui révèle de grandes demandes significatives en matière de renforcement des capacités de sa main-d'œuvre technique dans ce domaine particulier.

Vers une solution

Ce projet de coopération triangulaire s'appuie sur le succès d'un précédent projet de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, le « Projet de création de l'*Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile* de *Casablanca* », mis en œuvre en coopération avec le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle du Maroc. Depuis sa fondation en 2013, l'Institut a continué à afficher des résultats exceptionnels, ce qui a conduit à la mise en place de ce projet triangulaire visant à répondre à la demande importante de la part d'autres pays africains qui souhaitent l'utiliser comme référence. Ce projet de coopération triangulaire vise à ce que les jeunes des pays bénéficiaires reçoivent une formation professionnelle de qualité dans l'industrie automobile (cible des objectifs de développement durable 4.4) et, par conséquent, à ce qu'ils fournissent une main-d'œuvre de qualité dans l'industrie automobile des pays bénéficiaires afin de contribuer à la croissance de leurs industries et de leur économie (cible des objectifs de développement durable 4.4).

Le projet comprend une formation pluriannuelle et est exécuté dans le cadre d'une coopération triangulaire entre la République de Corée, le Maroc et quatre pays africains (Cameroun, Côte d'Ivoire, Sénégal, Tunisie). Il vise principalement à former des fonctionnaires gouvernementaux et des instructeurs techniques des quatre pays bénéficiaires afin de les aider à établir des plans d'action visant à développer la formation professionnelle dans leur industrie automobile. Le projet comprend deux types de cours de formation. Le premier type vise à renforcer les capacités des fonctionnaires et des gestionnaires marocains de l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca afin de leur permettre d'effectuer le second type de cours de formation. Le second type vise à renforcer les capacités des décideurs et des instructeurs techniques des quatre pays africains.

Dès la phase de planification, ce projet repose sur l'application de la méthodologie de l'« élaboration des programmes de cours basée sur l'analyse », qui a été développée par l'agence de formation coréenne Korea Tech afin de fournir le type exact de cours de formation qui répond le mieux aux demandes des pays bénéficiaires. La méthodologie de l'élaboration des programmes de cours basée sur l'analyse déduit la demande avant de concevoir le projet sur la base d'une analyse politique (c'est-à-dire l'analyse de la stratégie de croissance nationale du pays bénéficiaire, des stratégies par domaine, des systèmes et des politiques), d'une analyse de la situation (c'est-à-dire l'analyse des environnements intérieurs et extérieurs entourant les zones concernées) et d'une analyse de terrain (c'est-à-dire l'analyse de l'état actuel et des demandes dans les domaines concernés). Elle sélectionne les thèmes des conférences, les sujets et les cibles de formation, et conçoit des cours adaptés aux sujets et aux cibles en fonction des résultats.

Grâce à cette initiative de coopération triangulaire, en 2018, dix fonctionnaires marocains de l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca ont été formés (cours sur invitation de la Corée du Sud) et, en 2019, douze fonctionnaires et décideurs politiques des quatre pays africains ont été formés (programme

sur invitation du Maroc). En 2020, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée prévoit de réaliser les autres cours (les troisième et quatrième) via un format en ligne, en raison de la pandémie de COVID-19 ; 21 fonctionnaires marocains de l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca seront formés dans le troisième cours, mais le nombre de stagiaires qui prendront part au quatrième cours n'a pas encore été décidé. Les stagiaires ont présenté des niveaux de réussite scolaire et de satisfaction très élevés ; pour les formations dispensées en 2018 et en 2019, les résultats des enquêtes menées auprès des participants ont montré un taux de satisfaction de 90 sur 100, en moyenne. Comme ce projet est toujours en cours, et qu'aucune évaluation n'a encore été réalisée, il est difficile d'évaluer son incidence réelle au stade actuel. Cependant, comme résultat immédiat des cours de formation dispensés, les stagiaires du Maroc et des quatre pays ont conclu l'élaboration de plans d'action et d'analyses dans leurs pays respectifs. Afin d'encourager la mise en œuvre ultérieure de ces plans d'action dans les pays partenaires, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée mènera une enquête de suivi et surveillera l'état de la mise en œuvre de ces plans d'action jusqu'à la fin de l'année du projet. L'Agence effectuera également des évaluations de suivi avec son homologue marocain une fois la mise en œuvre achevée.

Grâce à ce projet, les pays participants ont eu davantage de possibilités de s'engager dans une coopération motivée. À la suite de cette formation, **l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca, au Maroc, et l'Institut supérieur d'enseignement professionnel du Sénégal, créé grâce à l'aide de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, ont signé un accord de partenariat pour promouvoir des activités d'échange de formation afin de renforcer les capacités des formateurs, et d'assurer ainsi la durabilité du projet.**

Depuis la création de l'Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca, le Ministère marocain de l'emploi et de la formation professionnelle a exprimé sa volonté de promouvoir de manière continue cette initiative de coopération triangulaire, notamment avec les pays africains francophones. À travers ce projet, l'Agence de coopération internationale de la République de Corée entend contribuer de manière significative à l'amélioration de la capacité du Maroc à jouer le rôle d'une nation de premier plan, dotée de sa propre perspective, dans la coopération triangulaire. En outre, afin d'apporter un soutien continu en faveur de la capacité du Maroc en matière de coopération triangulaire pour la formation professionnelle, l'Agence prévoit de réaliser le projet de suivi intitulé « Centre de formation au renforcement technique pour les formateurs marocains de l'enseignement et la formation techniques et professionnels » (2020-2024) (six millions de dollars des États-Unis). Ce nouveau projet permet aux instructeurs et aux professeurs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels d'étudier de nouvelles technologies telles que les technologies de l'information et des communications et de renforcer leurs capacités pratiques. Le projet de coopération triangulaire se poursuivra dans ce centre de formation afin de cultiver les capacités et les compétences des formateurs de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les pays voisins.

Contact :
Nom : M^me^ Nami Kim
Titre : Directrice adjointe
Entité : Agence de coopération internationale de la République de Corée
Courriel : nami.kim@koica.go.kr

NOM DU PROJET : Coopération triangulaire entre le Maroc, la République de Corée et quatre pays africains en matière de formation professionnelle
PAYS/RÉGIONS : Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, République de Corée, Sénégal, Tunisie
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de la République de Corée
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.3, 4.4, 8.2, 8.5, 8.6
SOUTENU PAR : Agence de coopération internationale de la République de Corée
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence de coopération internationale de la République de Corée, Université de technologie et d'éducation de la République de Corée, Institut de formation aux métiers de l'industrie automobile de Casablanca
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE :https://bit.ly/3hCeJOi ; https://bit.ly/3loIQLt.

Projet de coopération pour le développement thaï-lao sur la création du collège technique de Vientiane

Construire un marché du travail solide et qualifié en créant une institution de renforcement des compétences de qualité pour le développement économique et industriel à long terme de la République démocratique populaire lao

Défi

Comme la Thaïlande qui, dans les années 1960, est passée d'une économie basée sur l'agriculture à une économie basée sur l'industrie, la République démocratique populaire lao a choisi de procéder à des changements structurels sur son marché du travail en raison de la croissance économique rapide découlant de l'expansion du secteur économique industriel et basé sur les ressources. En outre, conformément à la politique du Gouvernement laotien en matière de promotion des investissements étrangers, il est essentiel que la République démocratique populaire lao développe sa force de travail de manière à disposer d'une main-d'œuvre semi-qualifiée à hautement qualifiée. Cet aspect, conjugué au manque d'éducation de qualité et aux abandons scolaires, a poussé la République démocratique populaire lao à mettre en place un enseignement et une formation techniques et professionnels efficaces, qui constitueront une manière supplémentaire de fournir une main-d'œuvre compétente pour le développement économique et industriel croissant.

Vers une solution

Pour relever ce défi, il est essentiel que les bases du système d'enseignement et de formation techniques et professionnels soient renforcées au niveau microéconomique afin de servir de modèle pour une reproduction future dans d'autres institutions à l'échelle nationale. À cet égard, l'Agence thaïlandaise pour la coopération internationale, en collaboration avec le Bureau de la Commission de l'enseignement professionnel, le Ministère thaïlandais de l'éducation et le Ministère laotien de l'éducation et des sports, a mis en œuvre un projet de coopération pour le développement sur cinq ans, intitulé « La création du collège technique de la province de Vientiane », qui doit servir de modèle à un établissement d'enseignement et de formation techniques et professionnels complet et axé sur la pratique, capable de produire une main-d'œuvre qualifiée et compétente. Ce projet contribuera au développement socio-économique et à la productivité de la République démocratique populaire lao dans les secteurs économiques requis et au-delà.

En conséquence, en 1997, l'Agence thaïlandaise pour la coopération internationale, en collaboration avec le Bureau de la Commission de l'enseignement professionnel, le Ministère thaïlandais de l'éducation et le Ministère laotien de l'éducation et des sports, a lancé le premier projet sur la création des établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels à l'école technique de Phonehong au cours de la première phase du projet. Cette première phase s'est concentrée sur l'amélioration des installations, l'élaboration des programmes d'études, la fourniture d'équipements et le renforcement des capacités des cadres respectifs du Ministère thaïlandais de l'éducation et du Ministère laotien de l'éducation et des sports en matière de planification de la politique d'enseignement et de formation techniques et professionnels, ainsi que des enseignants et des formateurs de l'école pour des cours spécifiques.

La première phase ayant été un succès, au moins quatre programmes d'études ont été élaborés à l'école technique de Phonehong dans le cadre d'une collaboration entre des experts thaïlandais de l'éducation et le Ministère laotien de l'éducation et des sports ; leurs programmes répondaient aux exigences du Ministère laotien de l'éducation et des sports, et le nombre d'élèves fréquentant l'école a considérablement augmenté, passant de 1 500 à 3 001 en 2019. Pour cette raison, l'école a acquis le statut de collège technique de la province de Vientiane en octobre 2010, devenant ainsi le premier collège technique de la République démocratique populaire lao à offrir des programmes de formation professionnelle et technique complets aux étudiants, non seulement au niveau local mais aussi national.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© TICA

La deuxième phase du projet visait à approfondir trois domaines principaux : i) l'amélioration et la construction d'installations au sein du collège, y compris des salles de classe et des ateliers ; ii) la fourniture d'équipements de formation nécessaires et adéquats pour un enseignement professionnel orienté vers la pratique ; et iii) des programmes de renforcement des capacités des enseignants et des formateurs du collège. À la suite des résultats satisfaisants de la première phase, la Thaïlande et la République démocratique populaire lao ont élaboré avec soin des activités axées sur des cours spécifiques répondant aux demandes actuelles du marché du travail, à savoir les machines, l'électrotechnique, la construction, la menuiserie, la confection, l'alimentation et les boissons, l'administration des entreprises, l'informatique pour les entreprises, les matières générales et la formation professionnelle de base. En outre, les cours ont été améliorés pour mieux s'aligner sur les normes nationales du travail ainsi que sur les normes de compétences professionnelles de l'ANASE, et pour répondre à la demande continue de main-d'œuvre au sein de secteurs spécifiques dans les zones économiques spéciales de la République démocratique populaire lao. Au cours de cette deuxième phase, une attention particulière a été portée à la conception des programmes d'études, au système d'évaluation et de test, ainsi qu'à la méthodologie et à la pédagogie. Au cours de la deuxième année de mise en œuvre de la deuxième phase, l'accent a été mis sur la modernisation et le renforcement des équipements et des installations de manière à préparer le collège à accueillir le nombre croissant d'étudiants qui le fréquentent. **Depuis 1997, plus de 3 000 étudiants et plus de 10 000 diplômés ont participé à ces cours. À l'heure actuelle, les cours dispensés au collège couvrent de nombreux sujets, notamment la technologie automobile, les machines métalliques, l'électro-électronique, la soudure, la plomberie, l'équipement lourd et les machines agricoles, et conduisent à un diplôme et à des qualifications supérieures. Des formations de courte durée sont également proposées**.

Le projet ouvre la voie à l'expansion d'établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels de qualité en République démocratique populaire lao. Outre le collège technique de la province de Vientiane, les collèges polytechniques de Savannakhet, Luang Prabang et Dongkhamxang ont ensuite été sélectionnés comme trois autres établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels à développer dans le cadre de ce projet. L'expansion des sites du projet dans d'autres régions de la République démocratique populaire lao a eu une incidence significative sur la création d'emplois décents et sur la croissance économique durable et inclusive. Cela aidera la République démocratique populaire lao à atteindre l'objectif de développement durable 4 sur une éducation de qualité, puis l'objectif de développement durable 8 sur le travail décent et la croissance économique.

L'Agence thaïlandaise pour la coopération internationale se rend compte du fait que la reconnaissance de l'importance de la mise en œuvre du projet de développement est au cœur de sa durabilité ; c'est pourquoi, dès le début, la coopération inclusive et participative a été incorporée en tant que partie intégrante du projet. De la phase de conception du projet à sa mise en œuvre, les organismes du gouvernement central de la République démocratique populaire lao et les collectivités locales ont participé activement et ont contribué en tant qu'acteurs clés à la conception, à la mise en forme et à la modification, si nécessaire, du projet tout au long du processus. En outre, le comité directeur du projet a été créé sur la base d'une représentation égale des parties thaïlandaise et laotienne afin de fournir une tribune régulière pour des discussions rapprochées et ouvertes sur la conception du projet et sa mise en œuvre. Le comité a fait en sorte que le projet s'avère très bénéfique pour la République démocratique populaire lao et qu'il soit le plus adapté et le plus bénéfique possible pour la population et les communautés. Comme tous les projets de coopération pour le développement mis en œuvre par l'Agence thaïlandaise pour la coopération internationale, le projet s'est inscrit dans le cadre des efforts visant à garantir la réalisation des objectifs de développement durable grâce à un partenariat solide, pratique et durable, comme le stipule l'objectif de développement durable 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Contact :
Nom : M^me^ Sayan Kongkoey
Titre : Directrice, Service de la coopération thaïlandaise I
Entité : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères
Courriel : sa.kongkoey@mfa.mail.go.th

NOM DU PROJET : Projet de coopération pour le développement thaï-lao sur la création du collège technique de Vientiane
PAYS/RÉGIONS : République démocratique populaire lao, Thaïlande
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères de Thaïlande
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.4, 8.5, 8.6, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : TICA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence thaïlandaise pour la coopération internationale, Ministère laotien de l'éducation et des sports
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 1997-2016
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Ateliers nationaux de formation de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud et de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (COMSATS-ISESCO) sur la réparation et l'entretien des équipements d'ingénierie scientifique dans les universités, les instituts de recherche et les petites industries

Promouvoir l'autonomie en matière de gestion et d'entretien des ressources technologiques dans les pays en développement

© COMSATS

Défi

Les activités de recherche et de développement scientifiques sont les outils les plus efficaces et les plus durables pour atteindre une croissance économique nationale à long terme. Une grande partie de cette recherche est habituellement menée au sein d'organisations éducatives et industrielles. Le rythme de la recherche dépend, entre autres, de la disponibilité d'instruments scientifiques bien entretenus. Dans les pays en développement, la planification insuffisante de l'achat et de la gestion des stocks ainsi que la grave pénurie de compétences techniques au sujet de la réparation et de l'entretien des instruments et des équipements entravent considérablement le bon déroulement des programmes de recherche. Le manque d'installations de maintenance entraîne la mise au rebut d'un grand nombre d'instruments et d'équipements très coûteux. Ces pertes peuvent être évitées en consacrant une fraction de l'argent à des processus de réparation et d'entretien efficaces et préventifs. Il est donc grandement nécessaire de développer les capacités locales de réparation et d'entretien des équipements scientifiques dans les pays en développement afin d'assurer un travail de recherche ininterrompu.

Vers une solution

Reconnaissant l'importance de la question et souhaitant permettre à leurs pays membres communs de parvenir à l'autonomie technologique en matière de réparation et d'entretien des équipements scientifiques et de réduire la dépendance technologique vis-à-vis des experts étrangers, la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS) et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) ont lancé une série d'ateliers nationaux en 2004. Ces ateliers sont destinés à mettre en évidence les questions et les problèmes liés à l'entretien des équipements d'ingénierie scientifique utilisés dans les universités, les instituts de recherche, les hôpitaux et les petites industries. La COMSATS, en gardant à l'esprit les besoins du pays hôte, a engagé deux experts du Pakistan et a fourni une formation pratique aux participants à l'atelier afin d'améliorer leurs compétences et de renforcer leurs capacités à réparer, entretenir et dépanner les équipements d'ingénierie scientifique importants dans leurs organisations.

L'objectif principal de la série d'ateliers est de former des maîtres formateurs pour le développement d'infrastructures durables en s'appuyant sur des ressources humaines qualifiées et spécialisées dans les équipements d'ingénierie scientifique, en particulier leur réparation et leur entretien. Les objectifs sont les suivants :

- effectuer une démonstration du processus de réparation des instruments défectueux par les experts ;
- fournir une formation pratique aux participants afin d'améliorer leurs compétences et leur autonomie en matière d'entretien et de réparation ;
- mettre à jour les connaissances des participants sur les dernières techniques intervenant dans le fonctionnement des instruments scientifiques ;
- familiariser les participants avec le fonctionnement des instruments scientifiques par l'intermédiaire d'une formation basée sur les besoins, ainsi que de la documentation des activités de réparation et d'entretien ;
- mettre à jour les connaissances des stagiaires sur les technologies nouvelles et changeantes en matière d'équipement scientifique ;
- consolider les compétences et les connaissances techniques des utilisateurs ou des ingénieurs locaux afin de communiquer avec le fabricant ou le donneur d'ordre pour la résolution des problèmes critiques ;

- développer une plateforme d'échange d'informations entre les scientifiques, les ingénieurs, les enseignants, les techniciens de service, les opérateurs et les industriels pour mettre à jour leurs compétences techniques et leur base de connaissances existantes.

Cette série d'ateliers avait pour but de fournir une tribune aux jeunes scientifiques et professionnels des pays en développement pour leur permettre de s'informer sur les dernières techniques d'entretien.

Chaque atelier se déroule sur cinq jours et comprend des présentations, la distribution de manuels de formation et des sessions de formation pratique dans les laboratoires, menées sous la supervision d'experts et visant à appliquer les techniques apprises sur les équipements défectueux disponibles.

- La liste des équipements est établie par le pays hôte. Les instruments scientifiques défectueux peuvent également être réparés par les participants sous la direction des personnes d'expérience pendant l'atelier.
- Sur la base des équipements recensés par le pays hôte, la COMSATS engage des personnes d'expérience et des experts de terrain qui dispensent une formation pratique aux participants à l'atelier afin d'améliorer leurs compétences et de renforcer leurs capacités en matière de réparation, d'entretien et de dépannage.
- Les bénéficiaires de ces ateliers sont des chercheurs, des ingénieurs, des techniciens et des enseignants travaillant dans les universités, les instituts de recherche et de développement, les hôpitaux et les petites industries.
- Le nombre souhaitable de participants est d'environ 30 à 40 personnes provenant des universités, des instituts de recherche et de développement, des hôpitaux et de l'industrie.
- L'institut d'accueil sélectionne un laboratoire pour cet atelier et détermine la liste des instruments pour la formation.
- Un accord est signé entre la COMSATS, l'ISESCO et l'institut hôte, qui définit le rôle des organisations partenaires dans l'organisation de l'atelier de formation.
- La formation comprend un apprentissage théorique et pratique ainsi qu'une mise en œuvre sur des machines disponibles défectueuses.

Ces ateliers, qui sont gratuits pour les participants, ont été organisés dans les États membres communs de la COMSATS et de l'ISESCO. Plus de 450 scientifiques, chercheurs, ingénieurs, techniciens, enseignants, étudiants et représentants de ministères, d'organismes, d'universités et d'instituts de recherche en ont bénéficié. À ce jour, treize ateliers ont été organisés dans dix pays en développement : Kazakhstan (2017), Nigeria (2016), Oman (2015), Iran (2014), Soudan (2004 et 2013), Tunisie (2012), Égypte (2011), Sénégal (2010) et République arabe syrienne (2005). La COMSATS a également organisé indépendamment deux ateliers sur ce thème au Ghana en 2013 et en 2015. **Ils ont renforcé leurs compétences techniques et leur capacité à réparer et à entretenir localement les instruments scientifiques utilisés dans les laboratoires des institutions de recherche et de développement ainsi que dans les petites industries de leurs pays respectifs.** En outre, des équipements scientifiques d'une valeur de plusieurs millions de dollars des États-Unis ont été réparés et rendus fonctionnels pour une utilisation optimale et efficace grâce à ces ateliers de formation.

Ainsi, les ateliers ont fourni une plateforme destinée au transfert systématique et transfrontalier d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques.

Les participants sont formés pour devenir maîtres formateurs, ce qui permet d'assurer la durabilité. Depuis la mise en place de cette initiative en 2004, qui s'est déroulée au Soudan, l'atelier a été organisé dans dix pays en développement ; à cet effet, le contenu des cours et les manuels de formation ont été mis à jour et adaptés aux besoins des pays hôtes.

Contact :

Nom : M. Tajammul Hussain
Titre : Conseiller (Programmes)
Entité : Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS)
Courriel : tajammul@comsats.org
Téléphone : + 92-51-9204892

Nom : M. Nisar Ahmad
Titre : Directeur adjoint (Systèmes)
Entité : Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS)
Courriel : nisar@comsats.org
Téléphone : + 92 51 9214505

PROJECT NAME : Ateliers nationaux de formation de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud et de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (COMSATS-ISESCO) sur la réparation et l'entretien des équipements d'ingénierie scientifique dans les universités, les instituts de recherche et les petites industries
PAYS/RÉGIONS : Égypte, Ghana, Iran, Kazakhstan, Nigeria, Oman, République arabe syrienne, Sénégal, Soudan, Tunisie
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission de la science et de la technologie pour le développement durable dans le Sud (COMSATS)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.3, 4.4, 8.2, 9.1, 9.a, 12.a, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS), Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS), Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2004-2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE : http://comsats.org

Le programme de bourses du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) pour des études doctorales et postdoctorales à court et à long terme

Soutenir la coopération Sud-Sud pour le développement du capital humain

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

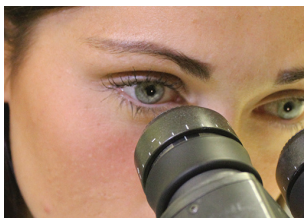

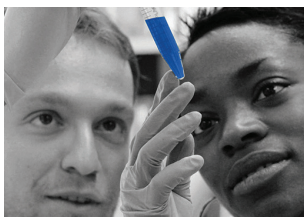

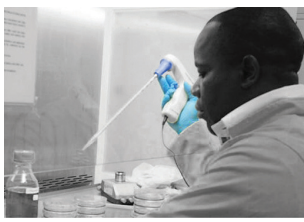

© CIGGB

Défi

Les capacités et les infrastructures de recherche et d'innovation dans le Sud sont loin d'être pleinement optimisées. Cette situation est due à plusieurs facteurs, comme par exemple la rareté des financements nationaux et internationaux, la faiblesse des capacités, la mauvaise gouvernance et la pénurie de femmes dans le domaine scientifique, ainsi que la faiblesse des liens entre l'industrie et le monde universitaire. Les laboratoires sont souvent mal équipés ou totalement inexistants, et les étudiants en sciences reçoivent une formation pratique minimale à la recherche car les quelques centres de recherche qui existent sont généralement séparés des universités. Les pays du Sud demandent un soutien à la recherche scientifique et au développement du capital humain dans le domaine de la biotechnologie - appliquée à la santé, à l'agriculture et à l'énergie propre - afin de répondre aux grands défis sociétaux actuels tels que la sécurité alimentaire, les maladies infectieuses et non transmissibles et le changement climatique. Un enseignement supérieur et des formations post-universitaires inclusifs sont considérés comme des facteurs clés pour aborder ces domaines, qui auront un effet d'entraînement positif pour tous les niveaux de la société ainsi que pour l'économie, et contribueront efficacement au développement durable.

Vers une solution

Le programme de bourses du CIGGB aborde directement l'objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité) en élargissant l'offre de bourses pour l'enseignement supérieur et en mettant l'accent sur les étudiants et les jeunes scientifiques des États membres du CIGGB, dont la grande majorité se trouve dans le Sud, y compris dans de nombreux pays moins avancés ; le programme a été élaboré en mettant fortement l'accent sur l'intégration et l'égalité entre les sexes (à ce jour, 59 % des boursiers sont des femmes).

Grâce à ce programme, le CIGGB développe depuis plus de 30 ans des capacités humaines en matière de recherche scientifique dans le domaine des sciences de la vie. Le programme de bourses comporte trois volets principaux :

- une formation doctorale sur trois ans, dans l'un des laboratoires du CIGGB en Italie, en Inde ou en Afrique du Sud, qui comprend une formation intensive à la recherche en laboratoire pour obtenir un diplôme de doctorat certifié en vertu d'accords spécifiques avec des universités de renommée internationale ;
- une bourse postdoctorale de deux ans pour des recherches nouvelles et innovantes, à effectuer dans l'un des laboratoires du CIGGB ou dans un laboratoire reconnu dans un État membre du CIGGB ;
- les bourses à court terme « Mobilité scientifique pour une formation à la recherche de haut niveau » du CIGGB, d'une durée de trois à neuf mois, destinées à permettre aux jeunes scientifiques des pays du Sud de mener des recherches dans des laboratoires de haut niveau situés dans d'autres pays du Sud, ce qui serait impossible dans leurs instituts d'origine.

Le programme s'est avéré essentiel pour renforcer les capacités et aider les jeunes chercheurs à acquérir des compétences spécifiques, théoriques et pratiques en matière de recherche sur les nouvelles technologies disponibles dans le laboratoire d'accueil, ainsi que pour améliorer leur réseau et leurs collaborations scientifiques ; il a en outre accru l'internationalisation des laboratoires du groupe du CIGGB.

La réussite de la recherche scientifique relève d'un effort de collaboration et, grâce à ces bourses du CIGGB, une solide communauté d'anciens élèves du Centre provenant de nombreux pays du Sud s'est constituée, qui est capable d'établir de solides collaborations scientifiques transnationales.

Les boursiers du CIGGB sont des bénéficiaires directs du programme de bourses ; ils reçoivent une formation avancée dans les domaines de la biomédecine, de la biotechnologie et de la biotechnologie végétale, ce qui

améliore leurs perspectives de carrière. Les communautés scientifiques plus larges dans les pays et régions géographiques d'origine des boursiers bénéficient indirectement d'un capital humain accru et d'un renversement de la fuite des cerveaux lorsque les boursiers retournent dans leur pays, munis d'un potentiel d'innovation national renforcé et adapté aux besoins locaux. À long terme, le programme contribue à inspirer le futur leadership national et régional en matière de recherche, à créer des emplois, à établir un réseau de chercheurs hautement qualifiés et, enfin, à contribuer au bien-être, à la paix et à la sécurité des citoyens du Sud.

Rien qu'en 2019, le programme a encouragé les échanges et la coopération Sud-Sud en soutenant 182 boursiers dans les laboratoires du CIGGB : 25 provenaient d'Afrique, 138 d'Asie, seize d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, et trois du Moyen-Orient. En ce qui concerne la bourse « Mobilité scientifique pour une formation à la recherche de haut niveau », depuis sa création en 2014, un total de 28 bourses ont été attribuées à de jeunes chercheurs de tous les continents. En 2019, six nouvelles bourses « Mobilité scientifique pour une formation à la recherche de haut niveau » (dont quatre étaient destinées à des femmes) ont été attribuées : trois au niveau du doctorat et trois en post-doctorat. Plus précisément, les étudiants se sont déplacés du Brésil à l'Uruguay, de l'Algérie à la Croatie, de la République arabe syrienne au Pakistan, de l'Inde à la Chine, de la République arabe syrienne à l'Inde, et du Maroc à la Tunisie.

Les bénéficiaires directs du programme de bourses du CIGGB - les scientifiques et leurs instituts - développent leurs compétences scientifiques et deviennent des dirigeants, des enseignants et des mentors scientifiques dans leurs pays respectifs ; pendant et après leur bourse, ils tissent et continuent à créer des liens et des réseaux internationaux, ce qui permet d'assurer la durabilité. Leur appartenance au groupe des anciens du CIGGB, les collaborations qu'ils mènent avec les chercheurs principaux du CIGGB et leur niveau accru d'exposition internationale et de réseautage scientifique augmentent leurs possibilités de collaboration plus large.

L'initiative est évolutive et peut être reproduite dans d'autres pays du Sud, dans la mesure où le CIGGB dispose d'un solide réseau scientifique dans le monde entier et où sa structure de gestion de programmes fonctionne efficacement depuis des décennies. Le modèle des procédures et de l'infrastructure types du CIGGB, qui a une réputation de neutralité, d'intégrité et de transparence, est donc facilement reproductible.

Contact :
Nom : Mme Marianna Maculan
Titre : Responsable des relations extérieures
Entité : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie
Courriel : maculan@icgeb.org
Téléphone : + 39 040 3757216

NOM DU PROJET : Le soutien du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB) en faveur de la coopération Sud-Sud pour le développement du capital humain
PAYS/RÉGIONS : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bangladesh, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Émirats arabes unis, Équateur, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Hongrie, Inde, Iraq, République islamique d'Iran, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Kirghizistan, Liberia, Libye, Macédoine du Nord, Malaisie, Maurice, Mexique, Moldavie, Monténégro, Maroc, Namibie, Nigeria, Pakistan, Panama, Pérou, Qatar, Roumanie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Trinidad et Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Zimbabwe
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.5, 4.b, 17.9
SOUTENU PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie, Afrique du Sud, Chine, Inde, Italie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CIGGB
STATUT DU PROJET : sept programmes en cours
PÉRIODE DU PROJET : Appels semestriels en cours depuis 1987 (le programme se poursuivra tant que l'institution sera opérationnelle)
LIEN URL DE LA PRATIQUE :www.icgeb.org/activities/fellowship

Le programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique

Renforcer la coopération entre les États membres de l'Organisation de la coopération islamique pour améliorer la qualité des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© SESRIC

Défi

L'enseignement et la formation techniques et professionnels sont considérés comme faisant partie intégrante du développement des compétences au niveau mondial. Ils sont également perçus comme un élément essentiel du développement socio-économique des pays en raison de leurs effets positifs sur l'emploi et l'esprit d'entreprise, ainsi que sur l'atténuation et la réduction de la pauvreté. Toutefois, certains défis communs entravent le développement du secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique, ce qui a un effet négatif sur les performances des systèmes et des pratiques d'enseignement professionnel dans la région de l'Organisation. Parmi ces défis, citons l'absence de cadres législatifs et réglementaires nationaux précis, l'accès insuffisant à l'enseignement professionnel pour les groupes vulnérables, la pénurie d'instructeurs qualifiés dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels, le manque de financement et l'inadéquation entre l'enseignement et la formation techniques et professionnels et les compétences nécessaires au marché du travail.

Vers une solution

En 2009, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques a lancé le programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique afin de soutenir et de compléter les efforts déployés par ceux-ci pour faire face aux défis rencontrés dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels. Le programme vise à intensifier la coopération Sud-Sud et triangulaire ainsi que l'échange de connaissances, à l'aide d'approches innovantes et intégrées, entre les autorités nationales compétentes en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels des États membres. Il englobe les principes fondamentaux de la coopération Sud-Sud tels que la compréhension mutuelle, l'échange de savoir-faire et d'expériences, l'apprentissage entre pairs et le développement des capacités.

Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, en tant qu'organe d'exécution du programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique, joue le rôle de catalyseur en rassemblant les États membres de l'Organisation, qui offrent des solutions de développement de grande envergure, en vue de renforcer leur coopération dans le cadre du programme. La collaboration entre les centres nationaux de coordination, représentés par les autorités nationales chargées de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans chaque État membre de l'Organisation de la coopération islamique, est considérée comme le point d'ancrage de ce programme novateur piloté par le pays. En outre, des réunions régulières des représentants des centres nationaux de coordination avec les parties prenantes concernées aident les États membres à définir leurs défis en constante évolution et leur fournissent des solutions innovantes.

Concernant la mise en œuvre de ses activités, le programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique emploie plusieurs modalités et outils différents qui sont basés sur une démarche d'échange de connaissances, incluant par exemple des ateliers, la formation des formateurs, des discussions de groupe de travail, des visites d'étude et des cours de formation. Tous ces éléments contribuent à faciliter le partage et l'acquisition d'expériences, de savoir-faire, de compétences et de nouvelles pratiques entre les États membres.

Cinquante-sept États membres de l'Organisation de la coopération islamique sont considérés comme un groupe hétérogène de pays en raison de leur diversité en termes de ressources et de niveaux de développement, dont certains font partie des pays les moins avancés. Cette situation offre un potentiel et des opportunités considérables pour les États membres de l'Organisation de la coopération islamique, qui peuvent ainsi bénéficier des connaissances et des expériences des uns et des autres par l'intermédiaire de la coopération intra-Organisation selon des modalités qui se sont avérées rentables et efficaces. À cet égard, le programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique s'efforce, grâce à ses diverses modalités d'exécution, de développer une coopération bilatérale et multilatérale fructueuse entre ceux-ci.

Étant donné que l'objectif principal des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels est de préparer les jeunes et les groupes vulnérables à l'emploi en développant des compétences pratiques et tech-

niques pour une grande variété d'emplois, le programme est considéré comme une plateforme transversale qui contribue directement à la réalisation des objectifs de développement durable 4 (Éducation de qualité), 8 (Travail décent et croissance économique) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Dans le cadre du programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique, 29 activités ont été mises en œuvre dans différentes régions de l'Organisation, couvrant divers domaines, parmi lesquelles deux ateliers, onze cours de formation des formateurs, quatre visites d'étude, six réunions du comité de surveillance et consultatif, quatre groupes de travail, deux séminaires et symposiums internationaux à l'intention de plus de 60 instructeurs d'enseignement et de formation techniques et professionnels, et de 250 représentants des établissements nationaux d'enseignement et de formation techniques et professionnels de l'Organisation. **Les activités mises en œuvre ont joué un rôle important dans l'autonomisation des jeunes et des femmes. En outre, le développement des connaissances et des compétences des instructeurs d'enseignement et de formation techniques et professionnels joue un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels dans leurs pays respectifs.**

À partir de 2015, à la lumière des objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du programme d'action 2025 de l'Organisation de la coopération islamique, le programme d'enseignement et de formation professionnels est entré dans une nouvelle phase en vue d'explorer des moyens innovants de renforcer et de développer davantage la qualité et l'incidence générales du programme.

Pour évaluer les besoins actuels des systèmes d'éducation technique et professionnelle dans les États membres de l'Organisation de la coopération islamique, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques, en coopération avec six institutions internationales et 24 États membres de l'Organisation, a pris l'initiative de développer la feuille de route stratégique 2020-2025 du programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique. Dans ce processus, les institutions compétentes de l'Organisation de la coopération islamique et les organismes des Nations Unies ont joué des rôles significatifs dans le soutien en faveur du programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres grâce à leurs contributions utiles, qui ont illustré une coopération Sud-Sud et triangulaire efficace entre toutes les parties prenantes travaillant main dans la main en faveur du succès et de la durabilité de cette bonne pratique. Ces institutions et organismes comprennent le Centre islamique pour le développement du commerce, l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, la Banque islamique de développement, l'Université islamique de technologie, le Centre international d'Istanbul d'appui au secteur privé aux fins du développement du Programme des Nations Unies pour le développement et le Bureau de l'Organisation internationale du Travail en Turquie.

La feuille de route stratégique 2020-2025 du programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique vise à améliorer la qualité et l'exécution des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels en proposant une série d'alternatives pour améliorer les pratiques correspondantes dans les États membres, sur la base des meilleures pratiques et des connaissances qui ont fait leurs preuves dans le monde entier. Quatre domaines de coopération ont été recensés, et un plan de mise en œuvre a été établi dans les domaines suivants : Cadre législatif, gouvernance et promotion ; formation des enseignants de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels ; normes professionnelles et système de qualification et d'assurance qualité ; et programmes de certification et de formation modulaire.

Dans le cadre de la feuille de route, qui a été approuvée lors de la 35e session ministérielle du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique tenue en décembre 2019, 55 activités axées sur la demande ont été prévues pour être mises en œuvre en partenariat avec les autorités nationales chargées de l'enseignement et de la formation techniques et professionnelles dans les États membres de l'Organisation, les institutions pertinentes de celle-ci et les principales parties prenantes au cours des cinq prochaines années.

Contact :
Nom : M. Onur Caglar
Titre : Directeur par intérim du Département de la formation et de la coopération technique
Entité : Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)
Courriel : ocaglar@sesric.org

Nom : Mme Esma Demirtas
Titre : Chargée de projet au Département de la formation et de la coopération technique
Entité : SESRIC
Courriel : edemirtas@sesric.org

Nom : Mme Semiha Abdullah Inan
Titre : Chargée de projet adjointe au Département de la formation et de la coopération technique
Entité : SESRIC
Courriel : sainan@sesric.org

NOM DU PROJET : Le programme d'enseignement et de formation professionnels à l'intention des États membres de l'Organisation de la coopération islamique
PAYS/RÉGIONS : 57 États membres de l'Organisation de la coopération islamique
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.3, 4.4, 4.5, 8.6, 17.9, 17.15, 17.16
SOUTENU PAR : États membres de l'Organisation de la coopération islamique, Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique, Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique
ENTITÉS D'EXÉCUTION : SESRIC
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2009 - en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE :www.oicvet.org

Élaboration et mise en œuvre d'un cours de formation pour les cadres supérieurs et intermédiaires de la Direction de l'aéronautique civile

Renforcer les compétences des responsables de l'aéronautique civile pour soutenir l'initiative « Aucun pays laissé de côté » de l'Organisation de l'aviation civile internationale ainsi que le Programme de développement durable à l'horizon 2030

© OACI

Défi

Bien que les transports et l'aviation durables ne relèvent d'aucun objectif de développement durable spécifique, ils sont tous deux des facilitateurs essentiels du développement durable. L'aviation offre le réseau de transport mondial le plus rapide qui soit, en reliant les personnes, les communautés et les entreprises à travers le monde. En tant que telle, elle est devenue un moteur économique permettant la prospérité socio-économique mondiale. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est une institution spécialisée des Nations Unies qui définit les normes et pratiques recommandées afin que l'aviation civile internationale soit sûre, sécurisée, efficace et respectueuse de l'environnement à l'échelle mondiale. L'OACI est le principal forum de coopération dans tous les domaines de l'aviation civile entre ses 193 États membres. Selon diverses analyses effectuées avant le lancement du projet, de nombreux États éprouvaient des difficultés à mettre en œuvre les normes et pratiques recommandées, ce qui a conduit à une situation qui est loin d'être optimale pour un transport aérien durable, ainsi que pour la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Vers une solution

La mise en œuvre des normes et pratiques recommandées à l'échelle mondiale dépend de l'aptitude des responsables de la Direction de l'aéronautique civile à les appliquer dans leurs États respectifs. Pour aider les États à augmenter les taux de mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées de l'OACI, il est essentiel de fournir une formation technique et de gestion adéquate aux cadres moyens et supérieurs des directions de l'aéronautique civile qui gèrent et supervisent la mise en œuvre de celles-ci, dans les domaines de la sécurité, de la navigation aérienne, des aérodromes, du transport aérien, de l'environnement et d'autres disciplines essentielles du système de transport aérien. Afin de relever ces défis, un projet spécifique a été lancé pour élaborer et dispenser une formation destinée aux cadres supérieurs et intermédiaires des directions de l'aéronautique civile, qui est financé par le Fonds d'assistance à la coopération Sud-Sud de la Chine, afin de leur permettre de planifier, de gérer et d'évaluer efficacement la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI dans leurs États. Il s'agissait de la toute première formation de ce type.

À cette fin, un tout nouveau module de formation de l'OACI, le « Cours de formation à l'intention cadres supérieurs et intermédiaires : La gestion de la conformité aux normes et pratiques recommandées de l'OACI » a été élaboré. Ce nouveau module soutenait directement les objectifs de l'initiative de renforcement des capacités « Aucun pays laissé de côté » de l'OACI et contribuait à la réalisation des objectifs de développement durable. Ce module de formation a été traduit en arabe, en chinois, en français, en russe et en espagnol, ce qui a permis de le diffuser dans le monde entier.

Dans la phase de mise en œuvre du projet, 865 candidats provenant de 124 États ont reçu des bourses pour participer à 38 sessions mondiales organisées de juillet 2018 à octobre 2019. À l'exception de la Nouvelle-Zélande, tous les participants à la formation étaient originaires de pays en développement, c'est-à-dire que 123 des 124 États ont couvert les frais d'inscription et les repas des participants locaux, ainsi que l'hébergement, les billets d'avion et le transport terrestre des participants venant des États voisins. L'élaboration du cours, sa mise en œuvre et l'octroi de bourses ont été rendus possibles grâce au financement fourni par le Fonds d'assistance à la coopération Sud-Sud de la Chine.

À l'issue du cours, les participants ont pu accomplir les tâches suivantes : i) travailler en équipe avec d'autres responsables de directions d'aéronautique civile pour planifier, gérer et évaluer la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI ; ii) utiliser la documentation, les processus, les outils et les techniques

pertinents de l'OACI pour mettre en œuvre ses normes et pratiques recommandées dans leurs États ; et iii) appliquer leurs connaissances pour aider leur administration nationale à améliorer la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI.

Le projet a permis de mener à bien les stratégies et les missions prévues et a atteint ses objectifs. **Cela a permis de renforcer les capacités de l'aviation, d'améliorer les capacités de surveillance de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile et de répondre aux besoins croissants des responsables et des professionnels de l'aviation.** Le cours est désormais largement accepté par les autorités de réglementation de l'aviation civile, les aéroports, les compagnies aériennes et les prestataires de services de navigation aérienne, et l'OACI a été priée d'organiser des formations supplémentaires.

À l'issue du projet, le module de formation élaboré a été intégré au portefeuille de cours de formation de l'OACI. Il peut désormais être hébergé par les États membres de l'OACI ainsi que par le réseau constitué de plus d'une centaine de centres de formation reconnus par l'OACI dans le monde entier, également appelés « membres TPP » (membres du programme TRAINAIR Plus), ce qui garantit la durabilité du projet et préserve les résultats obtenus.

En ce qui concerne les relations avec les donateurs, le projet a dépassé ses trois indicateurs clés de performance prédéfinis : le nombre de participants, le nombre de sessions de formation et le nombre d'États bénéficiaires. En raison du renforcement des relations avec les donateurs, la Chine a approuvé un autre projet pour le développement et l'organisation d'un nouveau cours sur la planification générale de l'aviation civile.

Le projet soutenait la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de développement durable, notamment l'objectif 1 (Pas de pauvreté) et l'objectif 8 (Travail décent et croissance économique), en offrant de meilleures perspectives d'emploi et en améliorant les moyens de subsistance des travailleurs grâce à des systèmes de transport aérien plus sûrs et plus efficaces. Il a également largement contribué à accroître la connectivité et l'intégration des marchés régionaux dans les marchés internationaux en facilitant le commerce et le tourisme. Le projet a permis d'améliorer les performances du secteur et d'appuyer la sécurité alimentaire en améliorant l'accessibilité et la circulation des denrées alimentaires et des produits agricoles périssables, des fournitures médicales et des produits de base, qui sont particulièrement importants en temps de crise, soutenant ainsi les objectifs de développement durable 2 (Faim « zéro ») et 3 (Bonne santé et bien-être). La fourniture de cette formation aux responsables des directions de l'aéronautique civile soutenait également l'objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité), dans la mesure où elle visait à former et à responsabiliser des professionnels et des experts qualifiés. Le projet a directement contribué à l'objectif de développement durable 9 (Industrie, innovation et infrastructure), dans la mesure où les projets de développement et l'amélioration des infrastructures aéroportuaires et de navigation aérienne sont essentiels pour parvenir à une meilleure mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI. Enfin, le projet est un bon exemple de contribution à l'objectif de développement durable 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) puisqu'il rassemble différents secteurs de l'économie dans le cadre d'une coopération en faveur du Programme 2030.

Contact :
Nom : Mme Thilly De Bodt
Titre : Responsable par intérim de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats
Entité : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Courriel : Tdebodt@icao.int

Nom : M. Mekki Lahlou
Titre : Coordinateur du programme TRAINAIR PLUS, Bureau mondial de la formation aéronautique
Entité : OACI
Courriel : Mlahlou@icao.int

NOM DU PROJET : Élaboration et mise en œuvre d'un cours de formation pour les cadres supérieurs et intermédiaires de la Direction de l'aéronautique civile
PAYS/RÉGIONS : mondial
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 1.5, 1.a, 2.4, 2.c, 3.d, 4.4, 4.b, 8.1, 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.4, 9.5, 9.a, 17.3, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : Ministère du commerce de la République populaire de Chine, China Aid
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Bureau de l'OACI pour la formation à l'aviation mondiale
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32uPMy4

L'objectif de développement durable 4 et l'inclusion sociale grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire au Zimbabwe

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Faire de l'éducation de base gratuite une réalité au Zimbabwe - Principaux enseignements du Sud

© UNICEF

Défi

En août 2019, le Parlement du Zimbabwe a approuvé le projet de loi d'amendement sur l'éducation, qui a ensuite été promulgué par le président de la République du Zimbabwe le 6 mars 2020. La loi contient désormais un large éventail de réformes du secteur de l'éducation, dont la plupart des dispositions sont conformes à la nouvelle Constitution et aux dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant. Parmi les principaux changements introduits, citons la gratuité de l'éducation de base pour tous les enfants, du développement du jeune enfant aux niveaux primaire et secondaire, et la gratuité des serviettes sanitaires pour toutes les écolières de la cinquième à la sixième année. Bien qu'il ait mis en œuvre des programmes similaires dans les années 1980, le Gouvernement du Zimbabwe a dû faire face à un autre obstacle dans la mise en œuvre et le financement des programmes d'éducation de base gratuite et de serviettes sanitaires, compte tenu de l'environnement actuel et de l'évolution des événements depuis lors, tant au niveau national que mondial. Le déploiement des programmes nécessite une planification minutieuse et la mise en place d'un cadre de financement durable afin de garantir des avantages maximums et durables aux enfants. Il était donc nécessaire que le Zimbabwe apprenne auprès d'autres pays se trouvant dans des contextes similaires la manière de mettre en œuvre et de financer les dispositions clés sur l'éducation de base gratuite.

Vers une solution

Suite à l'approbation par le Parlement du projet de loi d'amendement sur l'éducation, le bureau national du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Zimbabwe a facilité et financé deux visites d'échange en Zambie et au Kenya pour les membres de la commission parlementaire du portefeuille sur l'enseignement primaire et secondaire, qui se sont déroulées du 13 au 18 octobre 2019 et du 20 au 25 octobre 2019, respectivement. Ces visites ont été effectuées dans le cadre des initiatives régionales de coopération Sud-Sud adoptées dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et dans les cadres stratégiques de l'Union africaine qui encouragent le développement par l'apprentissage entre pairs. Pour chaque visite, huit parlementaires étaient accompagnés d'un représentant du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que du personnel de l'UNICEF chargé de l'éducation et de la politique sociale. Le Kenya et la Zambie ont adopté l'éducation de base gratuite il y a des années, et le Parlement du Zimbabwe a jugé utile de visiter les deux pays et de tirer des enseignements de leurs expériences dans le déploiement et la mise en œuvre du programme d'éducation de base gratuite. L'objectif final de l'échange était de créer une plateforme où les parlementaires de chaque pays pourraient, sur la base du suivi qu'ils effectuent sur les programmes gouvernementaux, interagir et partager des connaissances et des expériences visant à améliorer les programmes de développement social dans la région, comme par exemple le programme d'éducation de base gratuite.

Le Zimbabwe étant l'un des rares pays de la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe à avoir mis en place une éducation de base gratuite, les visites d'échange ont permis de mieux comprendre la manière dont d'autres pays ont déployé leurs programmes, les défis auxquels ils ont été confrontés, les risques associés et les mesures d'atténuation qu'ils ont introduites, ainsi que les possibilités qui pourraient se présenter pour améliorer encore les résultats des enfants.

Grâce aux enseignements tirés des visites d'échange et aux observations effectuées lors de celles-ci, le Parlement du Zimbabwe est parvenu à plaider en faveur de son déploiement, avant même que le Président n'ait donné son accord au projet de loi. **En conséquence, le budget national pour l'année 2020 a alloué 400 millions de dollars du Zimbabwe (23 millions de dollars des États-Unis) à l'éducation de base gratuite, et 200 millions de dollars du Zimbabwe (12 millions de dollars des États-Unis) à la fourniture de serviettes sanitaires gratuites. En outre, les visites d'échange ont également suscité des débats sur la durabilité du programme, y**

compris le renforcement des capacités du ou des ministères responsables et la création du Fonds pour l'éducation qui financera le programme, en s'inspirant des meilleures pratiques régionales.

L'un des principaux enseignements tirés des deux visites d'échange est que les programmes phares régionaux sont importants pour partager les connaissances acquises et créer des incitations à redoubler d'efforts en vue d'atteindre les objectifs de développement durable et de réaliser le Agenda 2063 de l'Union africaine. La mise en œuvre harmonieuse, la normalisation et la durabilité des programmes peuvent être réalisées grâce à des interventions telles que le programme d'éducation de base gratuite et les mécanismes d'examen par les pairs entre et parmi les pays, ainsi que le renforcement du suivi et du contrôle par les parlementaires. L'une des principales leçons tirées de ces visites, alors que le Zimbabwe commence à mettre en œuvre la loi sur l'éducation, est de veiller à ce que des mesures appropriées soient prises pour éviter des perturbations soudaines du système éducatif, éventuellement en faisant de l'accès gratuit à l'éducation de base un objectif graduel et non instantané. L'une des initiatives convenues consiste à mettre en place des mécanismes bien structurés d'évaluation par les pairs. Ceux-ci pourraient prendre la forme d'équipes d'examen technique provenant des différents parlements de la région. Des équipes d'examen technique pourraient par exemple être affectées aux programmes d'éducation, de soins de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de protection sociale. Les conclusions de ces examens pourraient ensuite servir de base pour améliorer les programmes et autres initiatives régionales de coopération Sud-Sud et triangulaire. Cela permettra de garantir que les initiatives au sein des pays sont bien ciblées et qu'elles répondent aux défis régionaux communs. La région pourra ainsi avancer à un rythme plus ou moins similaire vers la réalisation des objectifs de développement durable.

Contact :
Nom : M. Tawanda Chinembiri
Titre : Responsable de la politique sociale et de la recherche
Entité : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) Zimbabwe
Courriel : tchinembiri@unicef.org

Nom : M. K.M. Chokuda
Titre : Greffier
Entité : Parlement du Zimbabwe
Courriel : clerk@parlzim.gov.zw

NOM DU PROJET : Programme « Parlement et finances publiques »
PAYS/RÉGIONS : Kenya, Zambie, Zimbabwe
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.1, 4.2
SOUTENU PAR : UNICEF Zimbabwe
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Parlement du Zimbabwe, Ministère de l'éducation primaire et secondaire, Ministère des finances et du développement économique
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Renforcer les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques pour les filles en Afrique, en Asie et dans le Pacifique

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Encourager la participation des femmes dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques

© UNESCO

Défi

Dans le monde entier, les femmes sont indéniablement plus susceptibles que les hommes de n'avoir reçu aucune instruction ou d'être sous-scolarisées, et les statistiques montrent des niveaux particulièrement faibles de participation des filles dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques à tous les niveaux de la scolarité . Malgré des décennies d'actions de développement axées sur les sciences et les technologies, l'écart entre les genres continue de se creuser dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Les interventions nationales axées sur les réformes des programmes scolaires qui mettent l'accent sur les objectifs pratiques, sociaux, environnementaux et mondiaux des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, en plus des aspects techniques, ont montré des effets positifs sur la participation des femmes. Ces approches modifient la pédagogie pour permettre l'engagement pratique, l'auto-apprentissage et la collaboration, et fournissent des exemples variés qui dépassent les différences de genre, de race, de culture et de classe sociale.

L'acquisition de connaissances sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques n'est pas seulement un droit humain fondamental ; c'est aussi une condition essentielle au développement durable et à la citoyenneté participative, ainsi qu'à l'acquisition de compétences pour l'avenir du travail. La participation des femmes aux sciences et à la technologie stimule l'innovation et profite à leur travail domestique et communautaire dans les domaines de l'agriculture, de la cuisine, de l'eau potable, de l'assainissement et des soins de santé. Néanmoins, les statistiques montrent des niveaux relativement faibles de participation des femmes aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques dans l'enseignement et l'emploi à travers le monde. Les femmes représentent 33 % du personnel chercheur en Afrique et 18 % de celui-ci en Asie et dans le Pacifique. Au vu de ces statistiques, le succès de la Malaisie est frappant. Les femmes représentent plus de la moitié de la population étudiante qui se consacre à la technologie dans l'enseignement supérieur, et un pourcentage plus important dans le secteur professionnel des technologies de l'information et des communications.

Vers une solution

Le projet intitulé « Renforcer les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques pour les filles en Afrique, en Asie et dans le Pacifique » visait à accroître les connaissances des femmes et leur participation à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques en renforçant la prise en compte par celui-ci des questions de genre. Le projet réunissait quatre pays participants d'Afrique (Kenya et Nigeria) ainsi que d'Asie et du Pacifique (Cambodge et Viet Nam). Le savoir-faire et l'expérience malaisiennes ont été essentiels pour développer et renforcer les politiques, les programmes et la pédagogie existants en matière de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques dans ces pays. Le projet visait à favoriser et à renforcer les capacités institutionnelles de divers ministres, décideurs, concepteurs de programmes, planificateurs et éducateurs, en vue de concevoir et de mettre en œuvre, dans l'ensemble du système éducatif, des programmes de qualité en matière de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques, qui tiennent compte des questions de genre et s'inscrivent dans une vision globale.

Dans le cadre de ce projet, onze activités ont été organisées en collaboration avec un certain nombre de partenaires locaux et internationaux. Les éléments clés comprenaient un atelier d'évaluation des besoins, des activités dans le pays (dialogue politique, formations en matière de renforcement des capacités, sessions de travail, réunions de consultation), un atelier de développement des capacités et l'élaboration d'outils de formation.

Cette initiative a apporté des contributions essentielles aux objectifs de développement durable ainsi qu'à l'agenda Éducation 2030 en vue d'assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable, et de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

La mise en œuvre de la première phase a été planifiée en collaboration avec le Ministère de l'éducation de Malaisie, le Centre régional pour l'éducation en sciences et en mathématiques de l'Organisation des Ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est, qui relève du Centre régional pour l'enseignement des sciences et des mathématiques de la SEAMEO, et les bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Bangkok, Nairobi, Ha Noi et Phnom Penh. Cette collaboration a été indispensable pour mettre en relation les différents experts afin de garantir l'incidence et la durabilité du projet. Deux activités ont été organisées pour l'ensemble du groupe : un atelier d'évaluation des besoins et un atelier de développement des capacités. En s'appuyant sur le savoir-faire et l'expérience de la Malaisie, les équipes nationales ont pu contextualiser leur situation et proposer des outils de formation pratiques pour promouvoir un enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques tenant compte de la problématique femmes-hommes dans leur pays.

À la suite de ces deux activités, le Bureau international d'éducation a fourni deux supports de connaissances : *Le partage de l'expérience malaisienne en matière de participation des filles à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques* et *Des outils de formation pour l'élaboration des programmes d'études : Un kit de ressources pour un enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques tenant compte de la problématique femmes-hommes*. Ces deux documents ont ensuite été utilisés comme outils de formation clés dans le cadre de l'atelier de renforcement des capacités et pour la participation aux activités d'autres pays. En unissant leurs forces, ces pays ont pu mener une analyse plus spécifique pour surmonter les difficultés.

Les deux ateliers ont été organisés par le Ministère de l'éducation de Malaisie, le Centre régional pour l'enseignement des sciences et des mathématiques de la SEAMEO et le Bureau international d'éducation. Ils ont réuni divers experts des pays bénéficiaires, ainsi que du Cameroun, de la Malaisie et de l'UNESCO Bangkok. Des experts en matière de programmes d'études internationaux et de genre étaient également présents. Avec leur aide, chaque équipe de pays a produit une analyse de la situation nationale en matière de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques ainsi qu'une feuille de route pour les interventions dans le pays.

À la suite de ces activités, chaque pays participant a recensé ses lacunes en matière d'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques dans le cadre d'une approche intégrée et tenant compte de la problématique femmes-hommes. Une fois les besoins et les priorités définis, une combinaison de dialogue politique et d'ateliers de développement des capacités a été organisée. Un dossier de ressources pour un enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques tenant compte de la problématique femmes-hommes a également été produit afin d'aider à développer des outils adéquats permettant de mettre en œuvre les modifications. Il s'articule autour de six modules : politique, programmes d'études, pédagogie, ressources d'enseignement et d'apprentissage des enseignants et questions communautaires. Les pays participants ont fait des progrès notables à cet égard.

Compte tenu des progrès réalisés, le Bureau international d'éducation a demandé une prolongation de huit mois, sans frais, afin de garantir la mise en œuvre du projet et les résultats attendus, ce que le donateur a approuvé. En outre, le Viet Nam a remplacé l'Indonésie en tant que pays bénéficiaire. Les partenariats entre les pays et les experts ont permis de garantir l'incidence, la durabilité et le suivi du projet.

Le degré d'engagement de chaque pays en faveur d'un enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques dans le cadre d'une approche intégrée et tenant compte de la problématique femmes-hommes dépend de ses aspirations nationales et de son plan d'éducation, ainsi que de son statut sociopolitique. Afin d'aider les pays à déterminer l'écart entre les genres dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, ils peuvent demander que soient organisés des dialogues politiques et techniques ainsi que des formations de développement des capacités pour réévaluer leurs politiques éducatives, leurs programmes d'études, leur pédagogie, la formation des enseignants et le développement professionnel, et participer à ceux-ci.

Contact :
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Jakarta
Courriel : jakarta@unesco.org

NOM DU PROJET : Renforcer les programmes de sciences, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques pour les filles en Afrique, en Asie et dans le Pacifique
PAYS/RÉGIONS : Cambodge, Cameroun, Kenya, Malaisie, Nigeria, Viet Nam
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.4, 4.5, 4.7, 5.5, 5.b
SOUTENU PAR : fonds d'affectation spéciale de Malaisie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : UNESCO
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3jrZ7gZ

Le programme « Nos droits, nos vies, notre avenir (O3) » :

Le plus grand programme d'éducation sexuelle complet en Afrique

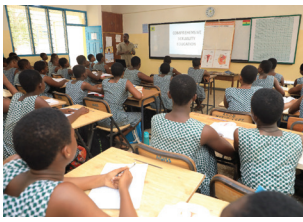

© UNESCO

Défi

L'Afrique subsaharienne compte 158 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans, un chiffre qui devrait passer à 281 millions d'ici 2050. Ce dividende démographique représente un potentiel énorme, mais il risque d'échouer si les obstacles à la santé et à l'éducation des jeunes, notamment le VIH, la violence sexuelle et fondée sur le genre, les grossesses d'adolescentes et les mariages d'enfants, ne sont pas abordés. La jeunesse féminine africaine est confrontée à un risque disproportionné d'infection par le VIH. Trois nouvelles infections au VIH sur quatre chez les 15-19 ans concernent de jeunes femmes, et sept jeunes femmes sur dix n'ont pas de connaissances approfondies sur le VIH. Les grossesses précoces et non désirées et la violence fondée sur le genre constituent de sérieux obstacles à la santé des jeunes et à leur droit à l'éducation. Investir dans l'éducation et la santé des adolescents et des jeunes est essentiel pour qu'ils puissent exercer leurs droits à la santé, au bien-être, à l'éducation et à une participation pleine et égale à la société.

Vers une solution

Le programme « Nos droits, nos vies, notre avenir (O3) » de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) vise à améliorer la santé sexuelle et procréative, l'égalité entre les sexes et les résultats de l'éducation des adolescents et des jeunes en Afrique subsaharienne grâce à une réduction durable des nouvelles infections par le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles, des grossesses précoces et non désirées et de la violence fondée sur le genre. Il s'agit du plus grand programme global d'éducation sexuelle en Afrique subsaharienne, couvrant 33 pays, doté d'un budget de plus de 45 millions de dollars des États-Unis et complété de contributions financières de la France, de l'Irlande, de la Norvège, de la Suède et de la Fondation Packard.

Le programme quinquennal (2018-2022) prévoit de toucher 24,9 millions d'apprenants dans 72 000 écoles primaires et secondaires, ainsi que 51 000 enseignants en formation initiale et 402 000 en fonction. En outre, il vise à s'adresser à 30,5 millions de personnes (parents, tuteurs, chefs religieux et jeunes non scolarisés) au moyen d'activités d'engagement communautaire, et à 10 millions de jeunes par l'intermédiaire de plateformes sociales et de nouveaux médias.

Le programme a adopté une approche novatrice consistant en un système à trois niveaux de programmes par pays : « pays d'accélération », « pays cibles » et « pays de mise en réseau ». Cette approche à trois niveaux favorise le transfert de connaissances et d'expériences entre les pays, ce qui leur permet d'apprendre les uns des autres. L'échange est facilité par la plateforme régionale d'apprentissage, les visites d'échange et les réunions en face à face. La plateforme d'apprentissage en ligne sur l'éducation complète à la sexualité encourage l'échange de connaissances entre tous les pays qui mettent en œuvre le programme O3. Elle dispose d'une bibliothèque numérique où les gouvernements et les principales parties prenantes peuvent accéder à diverses ressources et documents sur l'éducation complète à la sexualité, notamment les cadres de travail, les programmes d'études et le matériel d'enseignement et d'apprentissage y afférents.

Le programme place les jeunes au centre, et met un accent particulier sur les jeunes femmes. C'est pourquoi, bien qu'il soit axé sur l'éducation complète à la sexualité et sur l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, il intègre également une approche plus large qui porte sur la prévention de la violence à l'école et du mariage d'enfants, ainsi que sur un renforcement accru de la santé à l'école.

L'UNESCO assure la durabilité en construisant et en assurant l'appropriation du programme grâce à l'établissement de mécanismes lui permettant d'être piloté par les ministères de l'éducation et de la san-

té, du niveau national au niveau décentralisé. Une caractéristique essentielle de ce programme est le soutien qu'il apporte à l'intégration de l'éducation complète à la sexualité dans les politiques et les stratégies afin de garantir son institutionnalisation en tant que priorité planifiée et budgétisée, au lieu de créer une dépendance à l'égard de l'aide extérieure. La durabilité de l'éducation complète à la sexualité est en outre assurée par les connaissances et le renforcement des capacités des enseignants, des concepteurs de programmes d'enseignement, des directeurs d'école et des inspecteurs. L'intégration d'indicateurs spécifiques sur la fourniture d'une éducation complète à la sexualité dans les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation garantira que les données sont collectées chaque année et utilisées pour la planification. Le renforcement des capacités des jeunes et des communautés à œuvrer en tant que défenseurs garantit un soutien à long terme en faveur de l'éducation complète à la sexualité.

Le programme O3 s'appuie sur l'engagement ministériel historique de 2013 en faveur d'une éducation complète à la sexualité et de services de santé sexuelle et procréative à l'intention des adolescents et des jeunes en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Grâce à ce programme, l'UNESCO aide l'Afrique de l'Ouest et centrale à reproduire le succès de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe.

En 2019, l'UNESCO, en collaboration avec des partenaires, a entamé un processus d'élaboration d'une stratégie continentale sur l'éducation sexuelle pour l'Union africaine. Afin de traiter de manière plus globale l'opposition croissante à l'égard de l'« éducation complète à la sexualité », il a été décidé de rebaptiser cette initiative sous le nom de « stratégie continentale sur l'éducation à la santé et au bien-être des adolescents et des jeunes en Afrique ». L'objectif de la stratégie est de faire en sorte que tous les jeunes acquièrent les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes qui leur permettent de mener une vie saine et épanouie, de prendre des décisions éclairées et de relever les défis locaux et mondiaux.

Résultats du programme :

- La campagne « Let's Talk! » (« Parlons-en ! ») a été lancée, invitant les champions des modèles positifs de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe à participer à des échanges sur les causes et les conséquences des grossesses précoces et non désirées, et sur les solutions qu'ils proposent.
- Pour les pays francophones d'Afrique subsaharienne, le programme a développé une application mobile appelée Hello Ado, qui fournit des informations, des interactions entre pairs et des services en matière d'éducation compète à la sexualité.
- Le programme a mis au point un module de formation interne des enseignants, qui s'inspire des modules de formation des enseignants existants pour la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et intègre de nouveaux éléments permettant aux enseignants de s'exercer à l'enseignement de l'éducation complète à la sexualité dans un environnement simulé avant leur arrivée en classe, et de recevoir un retour d'information immédiat. En 2019, plus de 24 000 enseignants en fonction ont été formés.
- Un outil basé sur le programme d'enseignement visant à lutter contre la violence liée au genre en milieu scolaire, « Connect with Respect » (« Communiquer avec respect »), développé pour la région de l'Asie et du Pacifique, a été adapté et mis à l'essai à Eswatini, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe afin de produire des données probantes permettant d'adapter l'outil au contexte de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et de développer des ressources contextuelles et culturelles appropriées pour les écoles sur la violence liée au genre en milieu scolaire et sa gestion. Cet exemple montre dans quelle mesure le programme a privilégié le recours aux outils disponibles à la duplication des outils existants.
- L'UNESCO a élaboré un manuel de communication parent-enfant qui fournit des informations aux parents sur la sexualité et la santé procréative des adolescents et encourage des échanges honnêtes entre ceux-ci et les adolescents ainsi que les jeunes.

Contact :

Nom : M. Chris Castle
Titre : Responsable de la section Santé et éducation
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Courriel : c.castle@unesco.org

Nom : M^me^ Patricia Machawira
Titre : Responsable principale de projets au niveau national
Entité : UNESCO, bureau de Harare
Courriel : p.machawira@unesco.org

NOM DU PROJET : Programme « Nos droits, nos vies, notre avenir (O3) »
PAYS/RÉGIONS : 33 pays d'Afrique subsaharienne
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.3, 3.7, 4.7, 5.6, 16.1
SOUTENU PAR : Gouvernements d'Irlande, de France, de Norvège, de Suède et la Fondation Packard
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Gouvernements des 33 pays d'Afrique subsaharienne, communautés économiques régionales (Communauté de développement de l'Afrique australe et Communauté d'Afrique de l'Est), réseaux de jeunes, organisations de la société civile
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : cse-learning-platform-unesco.org

Réduction de la pauvreté chez les jeunes au Cambodge : Développer les compétences des jeunes volontaires pour accroître leur employabilité

Offrir des possibilités supplémentaires aux jeunes Cambodgiens de renforcer leurs compétences, d'échanger leur savoir-faire et d'améliorer leurs perspectives d'emploi grâce au travail bénévole

Défi

Au Cambodge, les jeunes (âgés moins de 25 ans) constituent la majorité de la population : 20,6 pour cent d'entre eux ont entre 15 et 24 ans. Si cette tendance démographique ouvre des perspectives, elle pose également des défis. L'un des principaux défis socio-économiques du pays est de créer des possibilités d'emploi décent et productif pour environ 300 000 nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année, tout en veillant à ce que les jeunes aient accès à des compétences, à une éducation de qualité et à une formation commerciale.

L'acquisition de compétences transférables améliorera l'accès des jeunes aux possibilités d'emploi. Pour tirer parti de la Communauté économique de l'ASEAN et de la libre circulation de la main-d'œuvre qualifiée dans des métiers spécifiques, le Cambodge doit miser sans délai sur sa population jeune et sur son dividende démographique. L'amélioration des compétences a également été définie comme le plus grand défi du pays pour l'expansion du commerce[1].

Vers une solution

Financé par le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud (le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim), le projet intitulé « Réduction de la pauvreté chez les jeunes au Cambodge : Développer les compétences des jeunes volontaires pour accroître leur employabilité » a été dirigé dans le cadre du programme des Volontaires des Nations Unies et mis en œuvre en partenariat avec le Ministère cambodgien de l'éducation, de la jeunesse et des sports. L'objectif du projet est d'accroître la capacité des jeunes Cambodgiens à acquérir des compétences et à trouver un travail décent grâce au volontariat, ainsi que de réduire la pauvreté en leur permettant de contribuer à leur propre développement et à celui de leur pays.

La méthodologie reposait sur une approche participative de la conception à la mise en œuvre. Le Gouvernement a mené des consultations nationales avec les principales parties prenantes des secteurs public et privé, des universités, des organisations de la société civile et de l'Organisation des Nations Unies afin de concevoir un projet dans le cadre d'une approche holistique. Le projet était divisé en trois objectifs :

- renforcer la capacité nationale à créer un environnement politique favorable au volontariat et à sa reconnaissance ;
- promouvoir l'engagement et l'inclusion des jeunes vulnérables dans le volontariat comme moyen de développer des compétences utiles pour trouver un emploi ;
- mettre l'accent sur la sensibilisation, l'information et le suivi pour mettre en œuvre des mécanismes de gestion des volontaires.

Favorisant le transfert de connaissances entre les pays, l'équipe du projet a reçu 16 volontaires sur place provenant de pays du Nord et du Sud, dont le Cambodge, la Chine, l'Inde, la République de Corée et la Thaïlande, et a mobilisé 2 400 jeunes volontaires locaux[2]. Parmi les 16 volontaires accueillis sur place, 11 sont des volontaires nationaux du Cambodge et 6 sont des femmes. Un volontaire chinois a mis à profit ses compétences en matière de technologies de l'information et des communications pour créer la plateforme en ligne « Youth Volunteer for Cambodia » (« Jeunes volontaires pour le Cambodge »), grâce à laquelle des centaines de jeunes ont accès à des informations et à des possibilités de volontariat.

© VNU

1 *Stratégie d'intégration commerciale du Cambodge pour la période 2014-2018* (Phnom Penh, 2014).

2 Nimul Chun, *Rapport final d'évaluation du projet : Réduction de la pauvreté chez les jeunes au Cambodge - Développer les compétences des jeunes volontaires pour accroître leur employabilité* (2020)

La plateforme en ligne « Jeunes volontaires pour le Cambodge » est gérée par le Ministère cambodgien de l'éducation, de la jeunesse et des sports. Si elle n'en est encore qu'à ses débuts, elle continuera à bénéficier à des milliers de jeunes dans tout le pays, ce qui témoigne des effets durables du projet.

Les activités innovantes du projet comprenaient une évaluation des centres de jeunesse, l'initiative pilote « Volontariat pour le service communautaire », le programme pilote « Volontariat pour l'entrepreneuriat social », des activités de volontariat et d'employabilité des jeunes, des voyages d'étude et des visites de jeunes Indiens au Cambodge, le programme pilote « Volontariat pendant les vacances scolaires nationales », une Journée internationale du volontariat, un forum national sur le volontariat et des sessions de sensibilisation au volontariat des jeunes. En outre, des activités liées à des ateliers thématiques, à la journée nationale de l'entrepreneuriat et au *magazine Dream* ont été organisées.

Le projet a permis d'atteindre 14 172 participants . Ceux-ci ont participé à divers programmes de volontariat qui les ont dotés de compétences transférables en matière de communication, de résolution de problèmes, de travail en équipe, de présentation, de leadership, de gestion du temps et de mobilisation des ressources.

Pour assurer la durabilité, le projet a été intégré dans le Programme conjoint des Nations Unies sur l'emploi des jeunes au Cambodge. Le programme des Volontaires des Nations Unies a soutenu des activités d'échange de connaissances sur l'autonomisation des jeunes, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports, et avec le soutien du Bureau du Coordonnateur résident et du Programme des Nations Unies pour le développement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports a renforcé ses capacités, notamment dans les centres provinciaux pour la jeunesse. En 2019, l'initiative « Volontaire pour ma communauté » est devenue une initiative gouvernementale ; elle est mise en œuvre dans douze provinces du Cambodge . Elle a bénéficié à plus de 200 jeunes volontaires qui ont apporté leur aide aux communautés, dont 2 396 jeunes, scolarisés ou non.

Le Gouvernement a contribué à hauteur de 85 400 dollars des États-Unis à l'initiative « Volontaire pour ma communauté » pour la formation et le suivi, et les communautés locales de chaque province ont également apporté leur soutien, pour un montant total estimé à 38 912 dollars des États-Unis.

Le Gouvernement s'est déjà engagé à élargir l'initiative pour atteindre dix-sept provinces en 2020.

L'échange de connaissances Sud-Sud a permis aux participants de partager leurs expériences de la mise en œuvre du projet avec leurs homologues d'autres pays en développement. Le projet a été très bien accueilli par les quatre pays participants (Chine, Inde, République de Corée et Thaïlande) qui ont mené des programmes d'échange pendant la durée du projet. Il tire parti de la valeur unique du volontariat pour apporter des solutions aux pays confrontés aux défis d'une population jeune croissante. Le volontariat est un outil d'éducation et de formation important pour accroître l'employabilité des jeunes, et les efforts des jeunes volontaires profitent à la fois aux personnes de la communauté et aux institutions parties prenantes qui participent au processus. Les interventions du projet ont aidé les jeunes à atteindre leur plein potentiel. Selon une enquête en ligne menée auprès de 137 jeunes volontaires , 52 d'entre eux (38 %) étaient employés à la fin de la période du projet. Parmi ces 52 volontaires, 79 % ont estimé qu'ils avaient obtenu leur emploi grâce à leur participation aux activités de volontariat du projet. Outre l'amélioration de l'employabilité, une faible mais significative minorité de bénévoles a indiqué qu'ils étaient devenus des dirigeants en devenir en travaillant avec les communautés. Enfin, l'organisation et le cadre du projet étaient solides et flexibles, permettant de répondre immédiatement aux défis dès qu'ils se présentaient.

Contact :
Nom : M^me^ Shalina Miah
Titre : Directrice régionale pour l'Asie et le Pacifique
Entité : Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)
Courriel : shalina.miah@unv.org

Nom : M. Rafael Martinez
Titre : Spécialiste du développement des partenariats
Entité : Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)
Courriel : rafael.martinez@unv.org

NOM DU PROJET : Réduction de la pauvreté chez les jeunes au Cambodge : développer les compétences des jeunes volontaires pour accroître leur employabilité
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Brésil, Cambodge, Inde
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère cambodgien de l'éducation, de la jeunesse et des sports
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.4, 8.6, 17.6, 17.17, 17.18
SOUTENU PAR : Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim, géré par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3ljrQWY

La direction des écoles en Amérique latine et dans les Caraïbes

Gagner en clarté et parvenir à un consensus sur le rôle et les responsabilités des directeurs d'école et de leurs équipes de gestion dans l'amélioration des résultats d'apprentissage

Défi

La République dominicaine et le Guatemala sont deux des pays les moins performants dans les évaluations régionales de l'apprentissage, tant dans l'enseignement primaire que secondaire. Face à cette crise de l'apprentissage, les gouvernements de ces pays prennent des mesures pour améliorer l'efficacité de leurs systèmes éducatifs. Il est prouvé que la direction et la gestion des écoles sont essentielles pour créer un environnement d'apprentissage favorable visant à élever le niveau d'apprentissage des élèves. Le Rapport sur le développement dans le monde 2018 souligne les rôles importants joués par la gestion et la direction des écoles pour catalyser le changement et soutenir l'apprentissage des élèves. Le défi du développement auquel sont confrontés la République dominicaine et le Guatemala est l'insuffisance des connaissances techniques pour former professionnellement les directeurs et les responsables d'établissements scolaires face à une crise de l'apprentissage.

Vers une solution

Pour relever le défi susmentionné, la Banque mondiale a encouragé un échange de connaissances avec le Brésil, le Chili, la Colombie et le Mexique, ce qui a permis au Guatemala et à la République dominicaine de tirer parti des expériences et des connaissances de ces pays qui ont incontestablement réussi à surmonter des difficultés similaires dans leurs systèmes éducatifs.

L'objectif de l'échange était d'aider la République dominicaine et le Guatemala à assimiler et à renforcer leurs capacités dans les domaines suivants :

- définir les rôles et responsabilités des directeurs d'école et de leurs équipes de gestion, ainsi que les outils disponibles pour les aider à améliorer l'apprentissage des élèves ;
- élaborer des programmes de formation pratique qui contribuent à améliorer les performances et les résultats sur le terrain ;
- intégrer les programmes de formation des directeurs d'école et des responsables aux activités des enseignants ;
- explorer les moyens de contribuer à accroître le rôle de soutien pédagogique des directeurs d'école dans le développement des enseignants et la pratique en classe.

Un atelier d'échange de connaissances s'est déroulé en novembre 2018 à Saint-Domingue, en République dominicaine. Il a fourni une tribune importante pour débattre et faire progresser la compréhension des parties prenantes à l'égard du rôle et des responsabilités des directeurs et des responsables d'établissements scolaires. L'atelier a suscité un vif intérêt de la part d'autres pays de la région, dont la participation et les expériences ont enrichi l'échange de connaissances. Au total, des représentants de dix pays ont participé à l'atelier, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, les États-Unis d'Amérique, le Guatemala, le Mexique, le Paraguay, la République dominicaine (l'hôte) et l'Uruguay.

L'atelier a servi de référence pour de futures activités similaires dans la région, notamment sur la manière de mettre en œuvre des réformes visant à développer professionnellement la direction des écoles et à améliorer les résultats de l'apprentissage.

Parmi les principaux thèmes abordés lors d'autres sessions d'ateliers, on peut citer les suivants :

- les principales réformes du cadre de carrière, avec un accent mis sur les expériences de l'Argentine, du Mexique et de la République dominicaine ;
- les différentes modalités pratiques sur la base desquelles certains pays ont piloté leur économie politique au cours de leurs réformes, avec un accent mis sur les expériences de l'Argentine et du Mexique ;
- les moyens de renforcer la gestion publique et la mise en œuvre des programmes de formation continue, avec un accent mis sur les expériences du Brésil et de la Colombie ;
- des approches visant à améliorer les capacités de gestion des directeurs d'école en utilisant l'inclusion, l'équité et la qualité, avec un accent mis sur les expériences de l'Argentine ;
- des programmes de formation visant à former des responsables éducatifs efficaces, avec un accent mis sur les expériences du Chili, du Guatemala, du Paraguay et de l'Uruguay.

Des groupes d'experts ont examiné les politiques actuelles de gestion scolaire dans la région, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients. Ces sessions ont été suivies de discussions entre pairs afin de partager des idées sur les moyens de renforcer les politiques existantes et de développer de nouveaux programmes. En outre, au cours de la partie introductive de l'atelier, M^me^ Melissa Adelman, économiste principale au sein de l'équipe de la Banque mondiale chargée des pratiques mondiales en matière d'éducation, a présenté les résultats d'une étude régionale de la Banque sur la gestion dans l'éducation, et a fait part des tendances générales du travail des directeurs d'école

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Banque mondiale

dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. M^me^ Adelman a également présenté des statistiques sur l'emploi du temps des directeurs d'école, leur autonomie et les quotas de travail administratif dans la région. Ces conclusions ont constitué une ressource importante pour la réflexion et la discussion menées au cours de l'atelier.

Résultats

Nouveaux acquis

La République dominicaine et le Guatemala ont grandement bénéficié de la richesse des connaissances et des expériences partagées par les professionnels des pays participants. Des connaissances critiques ont été acquises sur la manière de développer efficacement la définition des rôles et des responsabilités des directeurs d'école grâce à la recherche d'un consensus. Parmi les exemples de nouvelles connaissances acquises, citons des moyens efficaces de former les directeurs d'école à devenir des agents du changement et des méthodes de collaboration avec les syndicats d'enseignants pour améliorer les résultats d'apprentissage.

Des compétences accrues

Les participants ont été exposés à différentes approches de la formation professionnelle et managériale des directeurs d'école. Ces approches comprenaient : des cours de gestion exécutive, des pratiques d'enseignement efficaces, l'établissement de cultures d'apprentissage habilitantes, des outils permettant de suivre les progrès des étudiants en matière d'apprentissage, le développement par l'observation et le suivi, et des moyens de mesurer et de renforcer les compétences de leadership en utilisant des approches à la fois qualitatives et quantitatives.

Une connectivité accrue

L'atelier régional a donné aux participants l'occasion de se mettre en réseau et d'interagir avec leurs pairs et homologues de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Au-delà des sessions formelles, les discussions et le partage des préoccupations et des intérêts techniques se sont poursuivis entre les participants, les orateurs invités et les membres de l'équipe de la Banque mondiale. Les participants, en particulier ceux du Guatemala, du Paraguay et de l'Uruguay, ont exprimé le souhait de leur pays d'accueillir des ateliers similaires à l'avenir.

Nouvelles initiatives et améliorations

La session de clôture de l'atelier a fourni au Ministre de l'éducation de la République dominicaine une occasion idéale de lancer un nouveau programme de formation de directeurs d'école innovant. Ce programme modulaire combine les formats en ligne et en face à face, et couvre les compétences et les qualités essentielles suivantes : *leadership, intégrité, esprit critique, communication efficace, gestion axée sur les résultats et connaissances des méthodes visant à améliorer les résultats de l'apprentissage*. Bien que le programme de formation ait été conçu avant l'échange de connaissances, sa mise en œuvre est susceptible de bénéficier des connaissances et des bonnes pratiques partagées au cours de cet atelier.

L'équipe de la Banque mondiale chargée des pratiques mondiales en matière d'éducation pour les projets d'enseignement en République dominicaine et au Guatemala s'est exprimée en faveur d'un échange de connaissances régional avec d'autres équipes de la Banque mondiale chargées des pratiques mondiales en matière d'éducation dans la région, bien avant les dates proposées. Cela a permis aux équipes spéciales sur l'éducation de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes d'entrer en contact avec leurs homologues des pays respectifs et de mesurer leur volonté de participer. Grâce à ce travail de proximité, l'échange régional de connaissances a suscité un plus grand intérêt et davantage de pays que prévu ont confirmé avec enthousiasme leur participation. Le fait qu'un plus grand nombre de pays se joignent à l'initiative a permis d'enrichir la qualité des sessions et de l'apprentissage par les pairs, et a fourni une plus grande variété de bonnes pratiques et d'expériences à partager.

L'échange de connaissances a servi de plateforme efficace pour partager les expériences et motiver les participants à envisager de nouvelles stratégies et approches pouvant être mises en œuvre par les Ministères de la République dominicaine et du Guatemala. L'application des abondantes connaissances acquises pourrait contribuer à améliorer les résultats de l'apprentissage et à renforcer les capacités de la direction des écoles. Cet échange de connaissances devrait contribuer positivement à la mise en œuvre de projets de réforme de l'éducation en République dominicaine et au Guatemala.

L'échange de connaissances a suscité un regain d'intérêt en faveur du développement professionnel des directeurs d'école en Colombie, au Guatemala et au Paraguay**. Dans ces trois pays, les ministères de l'éducation ont depuis lors pris contact avec la Banque mondiale pour discuter plus avant d'un éventuel soutien à la réforme ou à la refonte de leurs stratégies de formation des directeurs d'école et du cadre politique général concernant le rôle et les responsabilités des directeurs d'école.** Une réunion entre l'équipe de la Banque mondiale chargée des pratiques mondiales en matière d'éducation et ses homologues colombiens a déjà eu lieu. La Colombie étudie les possibilités d'intégrer les thèmes clés de l'échange de connaissances dans un nouveau projet. En outre, la direction de l'*Instituto Superior de Formación Docente Salomé Ureña* (ISFODOSU, Institut supérieur de formation des enseignants) de la République dominicaine a exprimé son souhait de poursuivre le dialogue entre les pays. L'ISFDOSU étudie la possibilité de créer un groupe de travail technique pour améliorer la mise en œuvre des politiques et des réformes.

Contact :
Nom : M. Laurent Porte
Titre : Gestionnaire de programme, mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences
Entité : Banque mondiale
Courriel : lporte@worldbank.org

NOM DU PROJET : La gestion scolaire dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes
PAYS/RÉGIONS : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, États-Unis d'Amérique, Guatemala, Mexique, Paraguay, République dominicaine, Uruguay
SÉLECTIONNÉ PAR : Banque mondiale
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.1, 4.c, 17.9
SOUTENU PAR : Mécanisme Sud-Sud de la Banque mondiale
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère de l'éducation et Institut supérieur de formation des enseignants (Instituto Superior de Formación Docente Salomé Ureña - ISFODOSU) de la République dominicaine, Ministère de l'éducation du Guatemala, Ministère de l'éducation de la province de Salta, Argentine, **Instituto Unibanco**, Brésil, APTUS, Chili ; Direction de l'éducation de la ville de Bogota, Colombie, Ministère de l'éducation du Mexique et Uncommon Schools Network des États-Unis d'Amérique
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3gCX3Rp

Projet « Rangeet » : autonomiser la prochaine génération de « super-héros »

Former les enseignants du primaire grâce à une plateforme numérique interactive multilingue

Défi

L'un des problèmes majeurs dans de nombreux pays en développement est que l'enseignement non universitaire n'est ni valorisé ni développé de manière réfléchie. L'apprentissage social, émotionnel et durable ne faisant l'objet d'aucune approche approfondie, il n'est pas valorisé par les éducateurs. En outre, les méthodes et les outils qui permettent d'obtenir un niveau élevé et constant de participation des enfants et d'enthousiasme des enseignants font défaut. En raison de l'inaccessibilité des enfants à des outils bien organisés et mesurables, ceux-ci ne sont pas en mesure de se préparer à s'adapter à ce monde en mutation rapide. En outre, en raison de leur incapacité à définir les priorités et à développer les politiques nécessaires, les éducateurs et les administrateurs sont incapables de déterminer et de mesurer l'incidence à grande échelle en temps utile et de manière impartiale.

Vers une solution

Le projet « Rangeet » part du principe que les écoles ont l'obligation morale d'enseigner, de contrôler et d'évaluer l'apprentissage social, émotionnel et durable.

Pour relever ce défi, en 2014, une collaboration entre Mach One et Music in Measures a inspiré le développement du projet « Rangeet ». Ce projet est une plateforme d'enseignement destinée aux enfants des écoles primaires et axée sur l'autonomie, la société et la durabilité. Le programme utilise le conte, la musique et l'art pour promouvoir l'engagement et transmettre aux enfants des messages importants sur la justice sociale, et pour les sensibiliser aux problèmes urgents auxquels l'humanité est confrontée.

Le contenu est diffusé via une application mobile dotée d'outils qui mesurent l'incidence à grande échelle, permettant à chaque enfant participant au projet d'acquérir les compétences du XXIe siècle. Les plans de cours multilingues destinés aux enseignants sont utilisés pour enseigner le programme du projet « Rangeet » aux enfants des écoles primaires. La formation est dispensée en personne, par l'intermédiaire de visioconférences et d'exemples de contenu dans l'application. Le programme est organisé autour des objectifs de développement durable et classé en trois catégories d'apprentissage (sujets) : La personne, la société et la durabilité, qui sont ensuite regroupés en modules ; chaque module comporte 8 à 10 leçons d'une durée de 50 minutes chacune.

Bien que d'autres programmes d'apprentissage socio-émotionnel existent, ils n'ont déterminé aucune approche efficace à l'égard de la psychologie des enfants d'école primaire. « Rangeet » utilise des méthodologies éprouvées qui fonctionnent dans ces salles de classe, chaque module incluant les intelligences multiples d'Howard Gardner. Le contenu, qui comprend des instructions minute par minute sur la façon de diriger une classe « Rangeet » et des outils qui mesurent l'incidence en temps réel et à grande échelle, permet d'inclure les compétences du XXIe siècle dans le bulletin de chaque enfant. L'application reconnaît et récompense les enseignants, les enfants, les parents et les communautés au moyen de jetons échangeables (appelés SuperPouvoirs) pour l'enseignement des classes « Rangeet », la co-création de contenu et la promotion de la plateforme. Au Bangladesh, par exemple, les participants sont récompensés par des SuperPouvoirs qui sont échangeables contre des réductions sur les livres, l'épicerie et la recharge des téléphones portables.

Le projet a été mis à l'essai au Bangladesh dans plus de 50 écoles, touchant 2 000 élèves, d'abord dans les écoles BRAC, puis dans les écoles primaires publiques.

Les résultats du déploiement du projet ont indiqué un changement positif dans les connaissances, l'attitude et le comportement des élèves des écoles BRAC et des écoles primaires publiques en ce qui

© SSN4PSI

concerne un certain nombre d'aspects sociaux intégrés dans les modules. Les données ont révélé que les élèves du groupe expérimental avaient un comportement et des perspectives positifs, et étaient conscients des problèmes sociaux ciblés. Ce projet a suscité l'espoir explicite que des changements d'attitude et de comportement au sujet des questions sociales puissent être réalisés chez les jeunes enfants dans un environnement d'apprentissage joyeux et dans le cadre d'expériences d'enseignement et d'apprentissage interactives. Les problèmes sociaux diversifiés et variés qui se posent dans tout le pays indiquent qu'il est urgent de mettre en place un plus grand nombre de ces programmes.

En outre, les résultats ont indiqué que les étudiants ont obtenu de meilleurs résultats dans tous les aspects des activités du projet « Rangeet » après avoir participé aux sessions. Ce projet pilote a prouvé que les solutions à des problèmes complexes tels que la discrimination, la diversité, l'empathie et l'intimidation peuvent être enseignées aux plus jeunes en utilisant une méthodologie d'enseignement et d'apprentissage interactive et facile.

La prestation basée sur des applications et le système de mesure distribué, combinés à des boucles de renforcement positif, élargissent la zone d'incidence de la plateforme. Cela garantit la durabilité, l'extensibilité et la reproductibilité du projet « Rangeet ». La flexibilité des éducateurs et des décideurs concernant l'introduction de l'apprentissage social et émotionnel et de l'apprentissage de la durabilité dans le système d'éducation classique est nécessaire pour reproduire cette initiative dans d'autres pays.

Le projet « Rangeet » collabore avec Global Indian International Schools (GIIS), Laya Resources (Inde), Aangan Trust (Inde) et Child Rights and You (Inde). Ces organisations mettent en œuvre le projet dans différents établissements d'enseignement et soutiennent le développement du contenu. Le projet « Rangeet » devrait désormais s'étendre en Inde, en Afghanistan, au Bhoutan et au Népal. En raison de la COVID-19, certains projets sont en suspens, mais il est prévu de lancer cette initiative de transposition à plus grande échelle de manière virtuelle dans les pays partenaires.

Contact :
Nom : M. Simran Mulchandani
Titre : Partenaire fondateur, stratégie et développement commercial
Entité : Projet « Rangeet »
Courriel : simran@projectrangeet.com
WhatsApp : + 91 98336 32199

NOM DU PROJET : Projet « Rangeet » : autonomiser la prochaine génération de « super-héros »
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Inde (les douze prochains mois : Bhoutan, Malaisie, Népal, Singapour, Thaïlande, Viet Nam)
SÉLECTIONNÉ PAR : Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans le service public (SSN4PSI), Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 5.3, 5.b, 5.c
SOUTENU PAR : Écoles BRAC du Bangladesh, a2i Bangladesh ; lors de conversations avec diverses entités gouvernementales et organisations non gouvernementales (ONG) en Inde
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Écoles BRAC (Bangladesh), Département de l'enseignement primaire (Bangladesh), Global Indian International Schools (GIIS) (Inde, suivie d'autres lieux en Asie), Laya Resources (Inde), Aangan Trust (Inde), Child Rights and You (Inde)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.projectrangeet.com

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Freiner le mariage d'enfants grâce à la technologie

Prévenir le mariage d'enfants, lutter contre la violence à l'égard des femmes et des enfants et obtenir des informations à l'aide d'un simple appel téléphonique

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

© Programme a2i

Défi

Selon le rapport sur l'état de la population mondiale 2019 du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), 59 % des mariages survenus au Bangladesh en 2016-2017 concernaient des adolescentes. Malgré les efforts déployés par les secteurs public et privé pour faire baisser le taux de mariage d'enfants, celui-ci demeure le plus élevé d'Asie du Sud et se classe au quatrième rang mondial. En outre, environ 65 % des citoyens du pays qui n'utilisent pas Internet ou ne disposent pas d'un accès à celui-ci n'ont pas les moyens d'obtenir des informations sur les services publics, de signaler des problèmes sociaux ni de donner leur avis sur les services publics dont ils bénéficient. Ces populations défavorisées sont les principales victimes du mariage d'enfants car elles n'ont pas accès aux différents médias qui mènent des campagnes de sensibilisation sur les mariages d'enfants et ne savent pas comment obtenir l'aide du Gouvernement pour lutter contre ce fléau.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le programme « Aspire to Innovate » (a2i) (Aspirez à innover) a mis en place le « numéro 333 – Service d'assistance téléphonique national d'information, de services et de traitement des plaintes » (« le service d'assistance téléphonique national 333 »). Ce service a été inauguré le 12 avril 2018. Aujourd'hui, au Bangladesh, un simple appel au service d'assistance téléphonique national 333 permet de réduire les mariages d'enfants, de prévenir la violence et d'autres crimes contre les femmes et les enfants, ainsi que de recevoir des informations et de bénéficier des services du Gouvernement.

Ce service est tout à fait capable d'assurer efficacement l'accès aux informations, aux services, au traitement des plaintes et aux services de conseil pour tous les citoyens, ce qui réduit le temps, le coût et les visites pour ceux-ci. Le service d'assistance téléphonique 333 joue notamment un rôle important dans la réduction du taux de mariage précoce au Bangladesh, en sauvant les filles mineures de ce problème social et en leur fournissant un soutien administratif afin qu'elles puissent poursuivre leur éducation.

Cette plateforme répond aux objectifs suivants :

- réduire le taux de mariages d'enfants, le harcèlement verbal et sexuel ainsi que la violence contre les femmes afin d'ouvrir la voie à l'autonomisation de ces dernières ;
- fournir un soutien administratif pour que les parents d'adolescents comprennent mieux la valeur de la formation continue et les dangers du mariage précoce des adolescents ;
- garantir l'accès des citoyens vulnérables aux informations du Gouvernement et aux numéros de contact d'urgence des institutions gouvernementales, des représentants du public et du personnel du Gouvernement ;
- mettre en place un système de recours pour les citoyens afin de traiter les plaintes, les retours d'information ou les suggestions concernant les services gouvernementaux et de fournir des services de conseil.

L'initiative propose une combinaison d'approches et de méthodologies qui incluent un état des lieux concernant le statut socio-économique des femmes, une stratégie de partenariat public-privé, l'adoption d'outils techniques, le développement de la plateforme du système de gestion des contenus, l'élaboration de contenus, la formation, le partage des connaissances, la coopération et la coordination, entre autres.

Le Gouvernement s'est associé à Robi, un opérateur privé de téléphonie mobile expérimenté, pour le soutien technique, et à Genex Infosys Ltd, un fournisseur de services de centre d'appel de premier plan, pour assurer le fonctionnement du service d'assistance national 333. a2i veille à ce que les opérations du service d'assistance soient intégrées à tous les ministères, divisions et directions, et en particulier aux organismes publics et privés qui travaillent à la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des enfants. a2i assure

également le renforcement régulier des capacités des fournisseurs de services. Lorsqu'un appel concernant un mariage d'enfants imminent est reçu, il est dirigé vers l'autorité concernée, qui prend rapidement des mesures pour mettre fin au mariage. La division du Cabinet du Bangladesh vérifie régulièrement si les plaintes reçues font l'objet d'une enquête et d'un règlement adéquats.

L'initiative a2i répond à l'objectif de développement durable 5 (Égalité entre les sexes), notamment à ses cibles 5.1, 5.2, 5.3, 5.b et 5.c. Elle offre un service inclusif destiné à toutes les filles mineures du pays, qui prévoit des actions en justice pour faire cesser leurs mariages forcés ou toute manifestation de harcèlement ou de violence à leur égard, et les encourage à poursuivre leur éducation malgré la discrimination sociale. À ce jour, 37 % du total des appels passés au service d'assistance téléphonique national 333 proviennent de citoyennes du pays. **D'avril 2018 à janvier 2020, grâce à son aide, 4 803 mariages d'enfants ont été stoppés et 2 892 plaintes pour violence contre les femmes et les enfants ont été réglées. La plupart des filles qui ont échappé au mariage d'enfants poursuivent leurs études après avoir réussi à convaincre leurs familles de la nécessité de devenir des travailleuses qualifiées pour l'avenir**.

Elle répond également aux cibles 16.2, 16.5, 16.7 et 16.10 de l'objectif de développement durable 16 (Paix, justice et institutions efficaces), en fournissant des informations et des services gouvernementaux transparents à plus de 4,2 millions de citoyens et en donnant suite aux plaintes concernant plus de 17 000 crimes sociaux. En outre, ce service d'assistance a permis d'économiser 1,6 million de jours-personnes, 25,6 millions de dollars des États-Unis et 4,2 millions de visites de citoyens visant à obtenir des informations et des services gouvernementaux ainsi qu'à signaler des crimes sociaux.

Au cours de cette courte période de fonctionnement, le service d'assistance téléphonique national 333 est devenu une initiative durable. Un partenariat public-privé a été établi pour construire l'écosystème de tous les niveaux opérationnels. Cette plateforme ne dépend d'aucune autre infrastructure pour faire fonctionner son système. L'intégration du service d'assistance téléphonique au contrôle central du système de traitement des plaintes du Bangladesh par la division du Cabinet a amélioré l'efficacité et la force de ce dernier. Cette démarche permet aux citoyens de recevoir l'aide du Gouvernement pour résoudre divers problèmes sociaux et de bénéficier des services publics en y consacrant un minimum de temps, de coût et de visites. En outre, cette plateforme n'a pas besoin d'utiliser de ressources supplémentaires pour poursuivre son fonctionnement. Le succès du service d'assistance téléphonique national 333 garantit également la disponibilité d'un fonds gouvernemental pour la viabilité financière.

Cette plateforme est très facilement reproductible dans le monde entier. Récemment, la Région autonome bangsamoro en Mindanao musulmane, aux Philippines, a manifesté sa volonté de reproduire cette initiative. Des pays tels que le Tchad, l'Inde, le Mali, le Népal et le Niger, où le pourcentage de mariages d'enfants est élevé, peuvent également tirer un grand profit de la mise en place d'une plateforme similaire dans leur propre pays. Les conditions suivantes doivent être remplies pour assurer sa reproductibilité : un financement public adéquat, des partenariats public-privé, l'appropriation par le Gouvernement, un suivi gouvernemental régulier, le développement de la plateforme du système de gestion des contenus et du système de traitement des plaintes, l'intégration aux organismes publics et privés concernés, l'adoption d'outils techniques, et le renforcement des capacités des prestataires de services.

Contact :
Nom : M. Mohammad Ashraful Amin
Titre : Secrétaire adjoint et spécialiste des services électroniques, chargé du programme « Aspire to Innovate » (a2i)
Courriel : ashraful.amin@a2i.gov.bd
Téléphone portable : + 8801720221111

NOM DU PROJET : Freiner le mariage d'enfants grâce à la technologie
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Philippines
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.1, 5.2, 5.3, 5.b, 5.c, 16.2, 16.5, 16.7, 16.10
SOUTENU PAR : Gouvernement du Bangladesh, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : 333.gov.bd

Programmes d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes

Favoriser la participation des femmes africaines dans les zones rurales grâce à l'éducation continue à distance et aux technologies assistées par ordinateur

© EAPD

Défi

Les femmes en Afrique sont confrontées à divers problèmes liés à l'inégalité entre les sexes, tels que les niveaux disproportionnés de pauvreté et d'éducation, une santé et une nutrition de mauvaise qualité, le manque de pouvoir politique, la participation limitée à la vie active, la violence fondée sur le genre, les mutilations génitales féminines et le mariage d'enfants.

Les changements sociaux et économiques survenus au cours des dernières décennies ont considérablement modifié les conditions et la structuration de l'emploi des femmes. C'est particulièrement le cas en Afrique, notamment dans les zones rurales où, en raison du ralentissement économique, les femmes ont de plus en plus besoin de chercher à obtenir des revenus supplémentaires ou non agricoles. Toutefois, les possibilités qu'ont les femmes rurales de réagir à ces changements sont limitées par le problème de l'isolement. L'une des conséquences de cette situation est la faiblesse constante des taux de participation et de réussite des femmes rurales dans les programmes d'enseignement professionnel et de formation aux petites entreprises.

Vers une solution

La réalisation de l'objectif de développement durable 5 (Égalité entre les sexes) constitue une priorité absolue ainsi qu'un programme de travail, car le développement ne peut être réalisé ou soutenu sans la participation pleine et entière des femmes.

L'Agence égyptienne du partenariat pour le développement attache une importance particulière à l'autonomisation des femmes en Afrique car elle croit au rôle crucial des femmes dans le développement des sociétés africaines. À cet égard, l'Agence a organisé des cours de formation pour les femmes, en collaboration avec divers centres et institutions de renom. En règle générale, les femmes doivent représenter 20 % des participants au programme de l'Agence, et cette dernière cherche à augmenter ce pourcentage pendant l'exercice en cours. En conséquence, elle collabore avec le Conseil national égyptien pour les femmes afin de concevoir et de dispenser des cours de formation adaptés aux femmes du continent sur diverses questions, telles que « L'autonomisation des femmes rurales africaines dans l'enseignement professionnel ou les petites entreprises ».

Ces cours de formation d'un mois sont mis en œuvre chaque année, et incluent 30 à 40 participantes. Les participantes sont sélectionnées par leur gouvernement ou par les institutions nationales travaillant sur les questions relatives aux femmes et par l'intermédiaire d'une coordination totale avec les ambassades égyptiennes dans ces pays. Grâce à un processus d'apprentissage efficace visant à renforcer leurs capacités et à enrichir leurs connaissances en matière d'entrepreneuriat, la formation a pour but d'inspirer et d'autonomiser les femmes africaines des zones rurales qui souhaitent créer leur propre entreprise.

Les cours de formation ont porté sur les thèmes clés suivants :

- déterminer les besoins de formation en matière de petites entreprises des femmes ayant une entreprise établie ou souhaitant créer leur entreprise dans des zones rurales isolées ;
- examiner les évolutions pertinentes en matière de formation dans les contextes de l'enseignement technique et complémentaire ainsi que des prestataires privés ;
- mettre en place des réseaux et des systèmes d'assistance susceptibles de promouvoir l'inscription des femmes, l'accomplissement de leurs études et la délivrance de diplômes dans les programmes d'enseignement et de formation professionnels ;
- émettre des recommandations politiques.

Environ 30 à 40 candidates participent chaque année à cette formation, mise en œuvre par le Conseil national égyptien pour les femmes, en collaboration avec différents partenaires du secteur privé et des experts techniques.

Les objectifs ont été atteints grâce à une étroite collaboration avec divers fournisseurs clés de programmes de formation pour les petites entreprises en Égypte, qui ont accepté de partager leurs expériences, leurs points de vue et les leçons qu'ils ont tirées, ce qui a permis aux participantes de revoir entièrement leurs cours sur le marketing, la gestion, le contenu et la prestation, entre autres.

Les participantes ont été formées à la mise en œuvre de diverses techniques pour déterminer leurs forces et faiblesses actuelles. Cela leur a permis d'examiner efficacement leurs plans d'activité de petites entreprises en ayant une compréhension claire des principaux problèmes qui ressortent des recherches actuelles, et grâce à l'expérience pratique.

En plus des échanges d'apprentissage par les pairs, le cours de formation a connu un grand succès grâce à l'augmentation des capacités des stagiaires. La formation s'est efforcée de leur permettre de s'installer de manière effective et efficace dans leurs responsabilités professionnelles. Lorsque les stagiaires ont achevé le programme de formation, elles montraient un niveau élevé de motivation ainsi qu'un engagement total.

Pour veiller à la durabilité de cette initiative, les participantes sélectionnées dans le pays doivent occuper un poste leur permettant de diffuser les connaissances qu'elles acquièrent, par exemple celui d'agente de vulgarisation ou d'instructrice dans une institution compétente. Dans certains cas, les diplômées participent à la sélection de nouvelles candidates car cela peut contribuer à renforcer les relations entre les anciennes et les nouvelles participantes et permettre à ces dernières de devenir des leaders dans leur pays.

La formation a déclenché une réaction en chaîne en générant des formatrices qualifiées qui transmettront les connaissances et les compétences acquises pendant le cours à leurs pairs, leurs subordonnés et leurs collègues dans divers pays en développement. Les stagiaires utiliseront les nouvelles connaissances acquises pour contribuer efficacement à leurs organisations et pays respectifs.

Le programme est régulièrement mis à jour pour s'adapter efficacement à l'évolution du milieu professionnel, et peut être facilement mis en œuvre par d'autres organismes de développement dans d'autres pays en développement.

Contact :
Nom : Ambassadeur Mahmoud Elmaghraby
Titre : Secrétaire général
Entité : Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)
Courriel : marwa.mahmoud@mfa.gov.eg

NOM DU PROJET : Programmes d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes
PAYS/RÉGIONS : Égypte, 44 pays africains
SÉLECTIONNÉ PAR : Les ambassades égyptiennes en Afrique, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères de leurs pays respectifs et avec d'autres institutions nationales concernées telles que le Conseil national égyptien pour les femmes
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 10.1, 10.2
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Conseil national égyptien pour les femmes
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2014 - en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hMXUA6 (en arabe).

Coopération triangulaire Afghanistan-Indonésie-Allemagne en faveur de l'émancipation économique des femmes

Partager les bonnes pratiques des femmes travaillant dans l'industrie locale

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Défi

De nombreuses femmes afghanes qui travaillent dans des microentreprises et petites entreprises sont confrontées à de nombreux défis, tels que l'accès insuffisant au financement, les infrastructures de mauvaise qualité et l'absence de réseaux d'entreprises. En général, les femmes afghanes ne sont pas censées avoir un revenu ni exercer une activité commerciale, ce qui signifie dans de nombreux cas qu'elles sont censées être inactives. Des difficultés majeures découlent des normes sociales et des préjugés culturels, notamment dans les zones rurales, en raison des coutumes et des traditions.

Si les politiques du Gouvernement afghan ont tendance à être neutres en matière de genre, certains problèmes sont plus prononcés pour les femmes. Par exemple, les femmes afghanes ont un accès moindre au marché parce que leur mobilité est limitée et qu'elles sont confrontées à des barrières linguistiques. Les femmes afghanes sont discriminées dans l'acquisition de biens ou la possession d'actifs. De plus, il existe peu de modèles inspirants de femmes chefs d'entreprise ayant réussi dans des domaines similaires.

Vers une solution

Au terme d'un échange de lancement en octobre 2018, le Ministère indonésien de l'autonomisation des femmes et de la protection de l'enfance a mis en œuvre une initiative de coopération Sud-Sud et triangulaire avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), dans le cadre de laquelle l'Indonésie partagerait avec le Ministère afghan des affaires féminines ses meilleures pratiques d'autonomisation des femmes grâce à l'industrie locale. Cette coopération vise à renforcer l'autonomie des femmes en Afghanistan en s'inspirant de l'expérience de l'Indonésie en matière de promotion de l'économie des femmes moins prospères vivant dans les zones rurales et dans les conditions des sociétés patriarcales conservatrices.

À cette fin, l'initiative vise à renforcer les partenariats entre l'Indonésie et l'Afghanistan au moyen d'échanges directs afin de recenser les meilleures pratiques pour l'émancipation économique des femmes grâce à l'industrie locale. Des efforts conjoints ont ensuite été fournis afin d'élaborer un « Concept pour l'émancipation économique des femmes vivant dans les conditions des sociétés patriarcales conservatrices », convenu d'un commun accord par l'Indonésie et l'Afghanistan en vue d'une éventuelle reproduction en Afghanistan. Dans son rôle de partenaire facilitateur, la GIZ a assuré la qualité, le partenariat et la durabilité tout au long du processus.

L'approche du projet était axée sur trois principes clés :

- Partenariat : Lors de trois réunions de pilotage, l'Indonésie, l'Afghanistan et l'Allemagne se sont mis d'accord sur les rôles et les responsabilités, y compris le partage des ressources. Les trois partenaires ont pleinement participé à l'ensemble du processus, y compris la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'examen.
- Apprentissage commun pour un développement durable par l'intermédiaire d'échanges horizontaux et de création conjointe en faveur de l'émancipation économique des femmes, de la gestion de projets et de l'efficacité des partenariats pour des solutions de développement. En conséquence, la GIZ a facilité les activités et le partenariat au niveau national pour veiller à ce que les demandes et les besoins soient satisfaits.
- Activité clé : L'activité principale comprenait deux ateliers directs et un échange virtuel (en raison de la pandémie de COVID-19) au cours desquels les indicateurs clés des projets ont été évoqués et approuvés, tels que i) les meilleures pratiques pour l'émancipation économique des femmes grâce à l'industrie locale ; ii) le « concept unique » concernant l'émancipation économique des femmes, afin d'appliquer les meilleures pratiques convenues en Afghanistan ; et iii) les enseignements tirés du projet de coopération triangulaire pour la future coopération Sud-Sud et triangulaire en Indonésie. Il a fallu six mois pour préparer le projet et quinze mois pour le mettre en œuvre, ajuster les connaissances et contrôler la mise en œuvre.

© GIZ

Grâce à des données probantes basées sur un partenariat multipartite, l'Indonésie et l'Afghanistan ont obtenu des résultats à de nombreux niveaux différents (personnel, communauté, institutions). Parmi les exemples, on peut citer les échanges directs de connaissances entre les responsables infranationaux d'Indonésie et d'Afghanistan, qui ont permis de recenser les meilleures pratiques pour les femmes dans l'industrie locale et d'impliquer jusqu'à 200 parties prenantes diverses. Parmi ces personnes figuraient des membres du Gouvernement national et infranational, des organisations de la société civile nationales et locales, des groupes communautaires de femmes, des chefs religieux et des praticiens du monde des affaires pendant les principaux processus.

Une approche participative forte est appliquée à chaque étape de la mise en œuvre du projet. Les fonctionnaires nationaux et infranationaux de l'Afghanistan ne sont pas de simples bénéficiaires passifs, mais des partenaires actifs. Ils apportent des contributions essentielles à l'obtention de résultats, notamment en consolidant le partage des connaissances avec l'Indonésie, en validant le concept d'émancipation économique des femmes dans l'industrie locale dans le cadre de la culture et des normes afghanes, et en présentant le concept unique appris de l'Indonésie à des donateurs potentiels en Afghanistan en vue d'un éventuel pilotage.

En Indonésie, cette initiative de coopération triangulaire a façonné la capacité du Ministère de l'autonomisation des femmes et de la protection de l'enfance à innover dans les approches en matière de développement de l'industrie locale. Au cours du dixième mois de ce partenariat triangulaire, l'Indonésie est parvenue à tirer les enseignements de l'expérience acquise et à créer conjointement le module « Étapes en vue de développer l'industrie locale », qui reflète ses expériences en matière d'émancipation économique des femmes dans le cadre du projet. Le module a été partagé et validé par le Ministère afghan des affaires féminines et servira de référence dans la mise en œuvre des enseignements tirés de l'expérience indonésienne en Afghanistan.

En moins d'un an, par l'intermédiaire du projet, l'échange s'est traduit en une action concrète de partenariat. À ce jour, compte tenu des enseignements tirés de l'Indonésie, sous la direction du Ministère délégué aux affaires féminines d'Afghanistan, **une série d'actions concrètes ont été menées en faveur de l'émancipation économique des femmes en Afghanistan : premièrement, l'application ou le pilotage du « concept unique » relatif à l'industrie locale, appris en Indonésie, dans la province de Samangon ; deuxièmement, la création d'un centre d'emballage pour les femmes dans le district de Hazrat Sultan ; et troisièmement, la présentation des enseignements tirés de l'Indonésie pour les possibilités de financement et la transposition à plus grande échelle en Afghanistan.**

En Afghanistan, les partenaires comprennent des chefs communautaires et religieux d'Indonésie et d'Afghanistan, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations de la société civile et des entités gouvernementales à tous les niveaux, notamment le Ministère de la réhabilitation et du développement rural, le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage, le Ministère du travail et des affaires sociales, le Ministère de la santé publique, le Ministère des finances et la Chambre de commerce et d'industrie des femmes.

En Indonésie, les partenaires sont des femmes et des individus pratiquant l'industrie locale et le commerce électronique, des leaders communautaires et religieux, l'Association des femmes en faveur de l'aide aux microentreprises et aux petites entreprises, le « Programme d'autonomisation des ménages dirigés par des femmes », le Secrétariat d'État et l'Équipe nationale de coordination de la coopération Sud-Sud (NCT-SSC), qui regroupe quatre ministères d'exécution : le Ministère des affaires étrangères, le Secrétaire d'État, le Ministère de la planification du développement national (Bappenas), et le Ministère des finances.

Contact :
Nom : M^me^ Neni Marlina
Titre : Conseillère principale
Entité : Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
Courriel : neni.marlina@giz.de
Téléphone : + 62 8111 713 824

NOM DU PROJET : Coopération triangulaire Afghanistan-Indonésie-Allemagne pour l'émancipation économique des femmes
PAYS/RÉGIONS : Afghanistan, Allemagne, Indonésie
SÉLECTIONNÉ PAR : Département 310 du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 5.a, 5.c, 17.9, 17.14, 17.16
SOUTENU PAR : BMZ
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : avril 2019 - juillet 2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3lsAJ0w

Lutter contre l'inégalité entre les sexes grâce à l'éducation théâtrale parmi les groupes les plus vulnérables en Serbie

Changer les rôles et les stéréotypes de genre néfastes chez les jeunes en Serbie pour une société plus égalitaire

Défi

Les jeunes en Serbie ont été confrontés à des décennies d'instabilité pendant la période post-communiste ainsi que la transition post-conflit des années 1990 et du début des années 2000. Les questions relatives à la jeunesse et à l'égalité entre les sexes ne constituaient pas la première priorité pendant cette période, ce qui a eu une influence significative sur le développement de la jeunesse serbe. Parmi les principaux problèmes qui empêchent les jeunes de réaliser pleinement leurs droits fondamentaux, on peut citer l'inégalité entre les sexes, influencée par les stéréotypes et les rôles traditionnels des hommes et des femmes qui ont une incidence négative sur la qualité de vie des personnes les plus vulnérables. De nombreux jeunes, en particulier ceux issus de groupes vulnérables, ont ainsi été laissés-pour-compte. Le pays a encore beaucoup à faire pour atteindre l'égalité entre les sexes, comme le confirme l'Indice d'égalité de genre de 2019, qui permet de mesurer l'écart entre femmes et hommes dans différents domaines. Si l'on considère que le meilleur score est de 100 %, l'Indice d'égalité de genre de la Serbie (40,6 %) est inférieur à la moyenne de l'Union européenne (52,9 %), et se classe à l'avant-dernier rang par rapport à tous les États membres de l'Union européenne. Pour relever ce défi complexe et contribuer au développement d'un monde où personne n'est laissé de côté, il est urgent de modifier les connotations négatives des rôles liés au genre au sein de la société. À cette fin, il est nécessaire de modifier la façon de penser des jeunes au moyen d'approches innovantes qui les impliquent au niveau affectif et, donc, comportemental.

Vers une solution

Pour relever le défi évoqué, l'Association serbe pour la santé sexuelle et procréative (SRH Serbie) a mis en œuvre un projet, avec le soutien de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), qui a permis d'atteindre les jeunes roms et les jeunes appartenant à d'autres groupes vulnérables dans l'ensemble de la Serbie. Grâce à la méthodologie de l'éducation par le théâtre, une méthode innovante de travail avec des personnes vulnérables, ces jeunes ont pris part à des discussions guidées sur les rôles liés au genre. L'objectif était de réduire l'inégalité et la discrimination entre hommes et femmes en encourageant les jeunes à remettre en question les rôles, les stéréotypes et les comportements traditionnels liés au genre.

Les scénarios ont été élaborés dans le cadre de la méthodologie de l'éducation par le théâtre et des discussions guidées (en ligne) ont été menées à la suite des activités théâtrales, abordant des sujets tels que la violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles, les pratiques néfastes (telles que les mariages précoces d'enfants), et toutes les formes d'inégalité dans tous les aspects de la vie (y compris, mais sans s'y limiter, aux niveaux économique, social et politique). Cela a directement contribué à la réalisation des cibles des objectifs de développement durable 5.2, 5.3, 5.6, 10.2, 10.3, 16.1 et 16.2.

En plus des Roms, le projet a impliqué des individus d'autres communautés, notamment des jeunes de la population générale et d'autres populations vulnérables comme les minorités ethniques d'Albanie, de Hongrie et de Croatie. Ce mélange d'origines différentes (ethniques, culturelles, économiques, entre autres) remet en cause les inégalités sociales et s'y attaque directement. Le projet associait la méthodologie de l'éducation par le théâtre à une approche transformatrice du genre afin d'encourager la réflexion critique sur les rôles et les stéréotypes traditionnels liés au genre. Il a également permis de réaliser un travail de sensibilisation au genre en tant que catégorie socialement construite pouvant être déconstruite et reconstruite afin de prévenir et de réduire la discrimination liée au genre. Bien que le projet se soit principalement concentré sur le genre, il a simultanément remis en question d'autres éléments sociaux qui influencent les notions de genre. Le travail et les discussions menés avec ces groupes hétérogènes ont révélé à quel point les normes sociales reproduisent et déterminent les inégalités sociales, y compris la dépendance socioculturelle et les manifestations de l'inéga-

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

© SRH Serbie

lité entre les genres. Ces discussions ont débouché sur de nouvelles valeurs et perspectives sociales fondées sur l'égalité.

L'approche participative du projet a encouragé les participants à être les porteurs du changement plutôt que de simples sujets de leçons sur le bien et le mal. Ainsi, le projet a pu avoir une incidence viable et durable sur les communautés serbes. Non seulement les participants sont désormais en mesure de reproduire les connaissances nouvellement acquises, mais ils se voient également conférer un élan supplémentaire pour diffuser les connaissances et les exemples positifs parmi leurs pairs et dans leurs communautés.

L'Association serbe pour la santé sexuelle et procréative a directement équipé 600 jeunes qui ont désormais une profonde compréhension des notions d'égalité des genres et seront prêts à assumer sans réserve le rôle de leaders féminins et masculins et de promoteurs du changement au sein de leurs communautés. En outre, et dans le but d'associer une communauté plus large aux discussions sur les rôles de genre traditionnels, l'Association a commencé à organiser des discussions en ligne, qui ont atteint plus de 6 500 jeunes et les ont encouragés à remettre en question de manière critique les normes et valeurs potentiellement néfastes en matière de genre.

La transférabilité et la reproductibilité des projets de l'Association serbe pour la santé sexuelle et procréative dans d'autres contextes et régions sont parmi ses principales caractéristiques. En effet, la méthodologie de l'éducation par le théâtre est facilement adaptable aux groupes cibles et aux sujets respectifs.

Elle peut être mise en œuvre dans différentes régions avec des groupes vulnérables distincts et permet d'aborder différents problèmes sociaux grâce à l'élaboration de scénarios supplémentaires basés sur les besoins.

Afin d'assurer une transférabilité accélérée et la durabilité du projet de l'Association, six organisations non gouvernementales (ONG) partenaires ont été choisies et formées pour devenir des championnes dans la fourniture de formation à l'éducation par le théâtre à l'intention d'autres ONG et des jeunes vulnérables. Grâce à la formation et à la diffusion des connaissances, l'Association serbe pour la santé sexuelle et procréative a soutenu le renforcement des capacités de ces partenaires à mettre en œuvre l'éducation par le théâtre pour différents sujets dans le cadre de leurs projets et initiatives respectifs.

Cette accélération a déclenché un transfert entre pays vers l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, où l'éducation par le théâtre est désormais également mise en œuvre pour lutter contre les inégalités. En outre, la Commission européenne a approuvé l'éducation par le théâtre en tant que méthode innovante de travail sur les questions de genre ainsi que de santé et droits en matière de sexualité et de procréation avec les écoliers, ce qui a conduit la Commission économique à autoriser l'Association serbe pour la santé sexuelle et procréative à mettre en œuvre l'initiative dans le secteur de l'éducation serbe.

Contact :
Nom : M^me^ Dragana Stojanovic
Titre : Directrice exécutive
Entité : Association serbe pour la santé sexuelle et procréative (SRH Serbie)
Courriel : draganastojanovic01@gmail.com

NOM DU PROJET : Lutter contre l'inégalité entre les sexes grâce à l'éducation théâtrale parmi les groupes les plus vulnérables en Serbie
PAYS/RÉGIONS : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Allemagne, Serbie
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.2, 5.3, 5.6, 10.2, 10.3, 16.1, 16.2
SOUTENU PAR : GIZ
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Association serbe pour la santé sexuelle et procréative (SRH Serbie)
STATUT DU PROJET : phase pilote terminée ; la phase d'intensification en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Camps de codage et formation aux technologies de l'information et des communications à l'intention des jeunes filles en Afrique – Phase 1

Améliorer l'accès des filles à l'informatique en Afrique

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

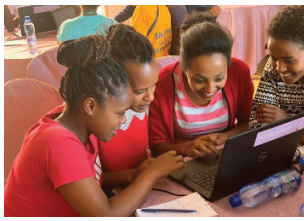

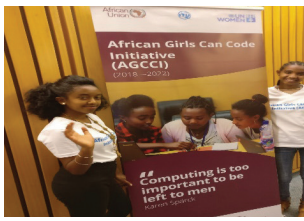

© UIT

Défi

À l'avenir, les technologies de l'information et des communications (TIC) auront une incidence et une influence considérables sur nos vies. Pour tirer pleinement parti de l'évolution constante des technologies de l'information et des communications, il est essentiel de disposer de compétences en matière de codage et d'algorithmes. Les secteurs qui seront les plus touchés sont les soins de santé, les transports, l'éducation, l'agriculture et le commerce. Des cadres juridiques et réglementaires appropriés sont nécessaires pour faciliter le déploiement de ces technologies en tant que moteurs. On estime que 90 % des emplois futurs nécessiteront des compétences en matière de TIC et qu'environ deux millions de nouveaux emplois seront créés dans les domaines de l'informatique, des mathématiques, de l'architecture et de l'ingénierie.

Selon le rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) intitulé « The Gender Gap in Science » (« L'écart entre les genres dans les sciences »), à l'échelle mondiale, seules 28,4 % des personnes engagées dans des carrières scientifiques, technologiques, d'ingénierie et de mathématiques sont des femmes. En Afrique subsaharienne, ce chiffre est d'environ 30 % en moyenne. En outre, la proportion de femmes utilisant Internet dans le monde est de 48 %, contre 58 % pour les hommes. Entre 2013 et 2019, l'écart entre les genres a oscillé autour de zéro dans les Amériques et s'est réduit dans les pays de la Communauté d'États indépendants et en Europe. Cependant, dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Afrique, l'écart entre les genres s'est creusé. Les compétences en matière de codage et d'autres TIC sont essentielles sur le futur marché du travail. Par conséquent, si les jeunes filles et les femmes africaines doivent faire partie des secteurs à forte croissance du futur marché du travail, elles doivent être en mesure de développer les compétences nécessaires en matière de TIC. Il est donc important qu'elles apprennent également à coder. Cet aspect, fondamentalement nécessaire pour combler l'écart entre les genres dans le monde des technologies, est en outre essentiel pour réduire la fracture numérique globale entre les genres.

Vers une solution

« Camps de codage et formation aux technologies de l'information et des communications à l'intention des jeunes filles en Afrique - Phase 1 » (2018-2021) est une initiative continentale basée sur un partenariat entre l'Union internationale des télécommunications, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et la Commission de l'Union africaine. Elle vise à réduire la fracture numérique entre les genres en exposant les jeunes filles africaines aux compétences en matière d'informatique et de technologies de l'information et en les dotant de ces compétences grâce au codage fourni grâce à l'enseignement lié aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques, qui leur ouvrira des portes dans l'entrepreneuriat et des possibilités de carrière sur le marché du travail plus tard dans leur vie. Cette initiative s'adresse aux jeunes filles africaines âgées de 17 à 20 ans qui sont inscrites en onzième année de lycée. La formation est assurée au moyen de camps de codage et se déroule chaque année dans différents pays africains sous la forme de camps de codage continentaux, régionaux et nationaux.

L'objectif des camps de codage est d'inciter les jeunes filles à développer leurs compétences en matière d'informatique et de TIC et à acquérir une expérience pratique dans les disciplines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques grâce à un codage et une programmation de base interactifs. Le logiciel de programmation Scratch est utilisé pour les initier à la programmation informatique en peu de temps. Il s'agit d'un langage de codage simple qui apprend aux filles à coder et à programmer, ainsi qu'à créer et partager leurs propres histoires et animations interactives.

Le programme de formation et les cours des camps de codage sont conçus en collaboration et en consultation avec l'Union internationale des communications, les partenaires des Ministères de l'éducation, les TIC, les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises technologiques afin veiller à ce que les expériences de formation et d'apprentissage visent à doter les filles des compétences appropriées pour poursuivre des études supérieures et trouver un emploi dans le domaine des TIC. L'initiative expose les filles à une expérience d'apprentissage saine, principalement axée sur le développement de leurs compétences en matière de codage et de leadership. L'environnement d'apprentissage du camp de codage offre aux participantes une expérience d'apprentissage, de partage et de collaboration entre pairs. **Grâce à ces camps, les participantes de toute la région africaine partagent leurs expériences en matière de stratégies et d'approches utilisées par leurs pays et systèmes éducatifs respectifs dans le but d'aider les filles à embrasser une carrière dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.**

La première phase du projet a permis d'atteindre plus de 500 filles et, au cours de la phase suivante, les camps de codage toucheront plus de 1 000 filles à travers l'Afrique.

Afin de garantir la durabilité de l'initiative, une plateforme en ligne a été développée. Les compétences des participantes en matière de codage sont maintenues par l'intermédiaire de la plateforme en ligne où les filles peuvent s'inspirer mutuellement, rester connectées et partager leurs expériences après les camps. La plateforme comprend un mentorat dispensé par des experts ayant une bonne compréhension des questions de genre et des TIC, qui soutiennent et encouragent les filles.

La plateforme en ligne comprend également du matériel d'apprentissage et des cours de courte durée (niveaux débutant, intermédiaire et avancé), des concours d'innovation, des possibilités de mise en relation (bourses, conférences), des publications de recherche et une plateforme ouverte de discussion sur l'innovation et les politiques. Toutes ces informations seront accessibles à l'ensemble du public féminin et mises à la disposition de celui-ci, y compris les filles qui n'ont pas participé au camp. Les participantes au camp deviennent membres et ont accès à des documents pour continuer à développer leurs projets, à un portail qui leur permet de se connecter avec les membres de leur équipe, ainsi qu'à un portail destiné à bénéficier d'un soutien de la part des formateurs du camp (mentorat). La plateforme fournit des supports d'apprentissage disponibles, qui fourniront une expérience d'apprentissage interactive et constitueront un espace permettant de partager des idées et des perspectives avec des personnes ayant le même état d'esprit. Elle sera continuellement mise à jour au moyen d'informations actualisées sur les TIC et offrira aux entreprises un espace pour publier des offres d'emploi.

Ce projet est déjà reproduit dans la région des pays arabes et des Amériques. Toutefois, les projets en sont au stade de la formulation.

Contact :
Nom : M. Cosmas Zavazava
Titre : Chef par intérim du service des partenariats pour le développement numérique
Entité : Bureau de développement des télécommunications, Union internationale des télécommunications (UIT)
Courriel : cosmas.zavazava@itu.int

NOM DU PROJET : Camps de codage et formation aux technologies de l'information et des communications à l'intention des jeunes filles en Afrique - Phase 1
PAYS/RÉGIONS : tous les pays d'Afrique subsaharienne
SÉLECTIONNÉ PAR : Union internationale des télécommunications (UIT)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.5, 5.2, 8.2
SOUTENU PAR : ONU Femmes, Commission de l'Union africaine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Union internationale des télécommunications (UIT)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34twzzj

Initiative des poêles économiques pour l'autonomisation de la femme rurale

Campagne portant sur la santé, l'amélioration des équipements de cuisine et la gestion des ressources naturelles pour améliorer les moyens de subsistance des communautés rurales fidjiennes

© PMF/FEM

Défi

Un pourcentage important de la population des Fidji dépend encore du bois et des combustibles fossiles pour satisfaire ses besoins énergétiques domestiques de base. Cette situation met à rude épreuve les économies, le bien-être humain et l'environnement. Aux Fidji, la pratique de la cuisson à feu ouvert est très répandue dans les villages et les agglomérations rurales. On estime qu'en moyenne, une famille a besoin d'environ deux tonnes de bois de chauffage par an pour faire cuire trois repas par jour. Ce bois peut provenir de zones de mangroves ou de forêts communautaires. Le brûlage augmente les émissions de gaz à effet de serre, en plus de créer des problèmes liés à l'érosion des terres et à la déforestation. L'utilisation de bois de chauffage exposant les gens à la fumée de la cuisson, le temps productif considérable perdu dans la collecte et le traitement du bois de chauffage traditionnel, et la dégradation des forêts et des terres due à la demande continue de bois de chauffage ont conduit à cette intervention visant à améliorer les cuisinières dans le pays.

Vers une solution

Le projet « Autonomiser les femmes rural aux Fidji - Intensification du projet relatif aux poêles économiques », également connu sous le nom de « Projet relatif aux poêles économiques de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud (IBAS) du Programme de micro financements des Fidji », vise à améliorer les moyens de subsistance des femmes et de leurs familles dans les foyers ruraux. Le projet IBAS relatif aux poêles économiques, mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le Ministère fidjien des femmes, propose la conception d'un fourneau à fusée qui nécessite moins de bois de chauffage et renforce les capacités de fabrication de ces fourneaux ainsi que de reboisement des terrains boisés ciblés pour le bois de chauffage.

Le projet IBAS relatif aux poêles économiques promeut le bien-être des ménages ruraux en permettant d'économiser les dépenses en combustibles fossiles tels que le kérosène et le gaz, ainsi que de réduire le temps de collecte de combustible ou de bois de chauffage pour la cuisine grâce à la conception améliorée du poêle économique. Ce dernier contribue de manière significative à la vie des femmes, en leur faisant gagner du temps et en réduisant le risque d'être exposées à des maladies respiratoires, comme ce serait le cas en utilisant une cuisinière traditionnelle à feu ouvert. Dans les ménages ruraux, les femmes sont responsables de la majeure partie de la cuisine. Ces activités de projet contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable 5 (Égalité entre les sexes) et 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). Les communautés ciblées doivent également construire des pépinières pour cultiver des plants de bois de chauffage et les faire replanter dans les zones défrichées à la périphérie des communautés et des villages. Cette activité porte sur l'objectif de développement durable 15 (Vie terrestre).

Le projet est une initiative de grande envergure, menée à l'origine par le Ministère fidjien des femmes. Tout en menant à bien l'intervention initiale, le Ministère a fait appel au fonds IBAS pour soutenir financièrement le projet. L'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud ont fait appel au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud afin d'obtenir son soutien. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a ensuite contacté le bureau du PNUD à Suva (Fidji), qui a délégué la mise en œuvre du projet au Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM). Le bureau du Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial aux Fidji a mobilisé les fonds pour la mise en œuvre par l'intermédiaire de son mécanisme de subvention. Il s'agissait de solliciter des propositions d'ONG intéressées ; quatre ONG ont été sélectionnées pour mettre en œuvre les activités.

Le Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial, en partenariat avec le Ministère des femmes, a réalisé trois des quatre phases du projet. Les phases incluaient les éléments suivants :

- La sélection des communautés rurales : Le Ministère fidjien des femmes est l'institution consultative qui a aidé à la sélection des communautés par l'intermédiaire de ses bureaux divisionnaires (décentralisés).
- La formation : Les femmes et les filles des communautés recensées ont également été aidées par les quatre bénéficiaires de subventions pour la production et l'utilisation des poêles économiques et pour la formation sur la sensibilisation au changement climatique.
- La construction d'un entrepôt de stockage pour les poêles économiques qui seront distribués à d'autres communautés : Le Ministère des femmes des Fidji a récemment déterminé un site alternatif pour l'entrepôt de stockage, qui est la dernière phase à mettre en œuvre pour achever le projet.
- Suivi et évaluation : Les activités mises en œuvre par les bénéficiaires continuent d'être contrôlées par le bureau du Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial aux Fidji et par le Ministère des femmes. Une évaluation interne finale sera effectuée après la construction de l'installation de stockage.

Bien que le Programme de micro financements aux Fidji soit un mécanisme de gestion des subventions, son rôle se limite à veiller à ce que la gestion des projets par les bénéficiaires et que les politiques de la subvention soient respectées. Les bénéficiaires des subventions et le Ministère des femmes, qui doivent mettre en œuvre les composantes techniques de l'initiative, sont devenus des partenaires clés du Programme de micro financements des Fidji et jouent un rôle important dans l'élargissement de la portée de cette initiative. Au début de la phase d'engagement du bénéficiaire, une entreprise de matériel informatique a manifesté son intérêt en faveur d'une coopération privée. Cette entreprise a désormais commencé à distribuer des poêles importés qui utilisent également moins de bois de chauffage pour la cuisson à feu ouvert.

Voici quelques résultats obtenus à ce jour dans le cadre de ce projet :

- **56 communautés aidées (villages traditionnels et établissements informels) ;**
- **1 650 personnes formées (79 % de femmes) ;**
- **1 580 poêles économiques produits ;**
- **1 331 plants de boisés ont été élevés et distribués pour être replantés ;**
- **Au moins deux produits de gestion des connaissances ont été réalisés.**

La durabilité du projet est un attribut important, qui a été régulièrement évoqué par les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes. Elle est assurée grâce aux démarches suivantes :

- le renforcement des capacités des membres de la communauté en matière de fabrication des poêles économiques, ce qui rend ces derniers accessibles, afin que les bénéficiaires puissent les fabriquer à l'avenir ;
- la replantation de terrains boisés qui ont été défrichés pour le bois de chauffage à la périphérie des villages et des colonies ;
- l'utilisation d'un entrepôt de stockage, actuellement en phase de planification, pour poursuivre la formation future des communautés intéressées, ainsi que pour stocker les poêles produits pour les communautés et les ménages ciblés. Sa supervision sera assurée par le Ministère des femmes.

Le Programme de micro financements aux Fidji travaille avec le Ministère des femmes au cours du second semestre 2020 pour mener à bien le projet et documenter les principales leçons qui permettront d'améliorer la campagne sur l'utilisation d'un poêle économique plus respectueux de l'environnement pour faciliter la vie des femmes rurales.

Contact :

Nom : M^me^ Akisi Bolabola
Titre : Coordinatrice nationale du Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM) aux Fidji
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Courriel : akisi.bolabola@undp.org
Skype : kisi01avb

NOM DU PROJET : Autonomiser les femmes rural aux Fidji - Intensification du projet relatif aux poêles économiques
PAYS/RÉGIONS : Fidji
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM) aux Fidji du PNUD
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.9, 5.4, 7.b, 10.2, 13.3
SOUTENU PAR : Fonds pour le dialogue de l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud (IBAS), Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme de micro financements aux Fidji et Ministère fidjien des femmes
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières en faveur du développement durable dans les bassins africains, facilitée à l'échelle mondiale au moyen de la Convention sur l'eau

Soutenir la coopération et la gestion intégrée des bassins d'Afrique centrale et occidentale en vue de favoriser l'intégration régionale, le développement durable, la paix et la sécurité

Défi

Sachant que 60 % des ressources mondiales d'eau douce sont partagées par deux pays ou plus, la coopération transfrontière en faveur de la gestion de ces bassins joue un rôle décisif pour prévenir les conflits et assurer la paix, la sécurité et le bien-être des populations. Cependant, dans bon nombre de régions, cette coopération concernant les eaux transfrontières s'avère bien souvent insuffisante, partielle ou fragmentée. En 2020, pour la huitième année consécutive, le rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial a classé les crises de l'eau parmi les cinq principaux risques en termes d'impact. Compte tenu de la croissance démographique et du développement économique, la demande en eau augmente, ce qui complique encore les défis politiques, institutionnels, économiques, environnementaux et financiers auxquels sont confrontés de nombreux pays en matière de gestion et de valorisation de leurs cours d'eau, lacs et aquifères transfrontières. La coopération dans le domaine de la gestion des ressources hydriques communes est également essentielle pour réduire les risques liés à l'eau, tels que les inondations et les sécheresses, ainsi que pour renforcer la capacité de résistance aux effets des changements climatiques. L'une des principales difficultés concernant les bassins africains consiste donc à déterminer comment renforcer les mécanismes juridiques et institutionnels favorisant la coopération dans le domaine de l'eau afin de mieux promouvoir la stabilité régionale et le développement durable. La Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), constitue à cet égard un cadre intergouvernemental mondial propre à renforcer la coopération, prévenir les conflits concernant les eaux partagées et atteindre les objectifs de développement durable.

Vers une solution

La coopération transfrontière, comme le prévoit la cible 6.5 des objectifs de développement durable sur la gestion intégrée des ressources en eau, est cruciale pour garantir l'eau et l'assainissement pour tous (objectif 6) et pour réaliser d'autres objectifs de développement durable relatifs à la lutte contre les changements climatiques, à l'énergie durable, à la protection des écosystèmes, à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la paix. Pour relever les défis liés à l'insuffisance de la coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières, la Convention sur l'eau propose une approche multiple.

© CEE-ONU

Les séminaires mondiaux et régionaux organisés au titre de la Convention, par exemple en matière de coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières en Afrique, reposent sur une approche Sud-Sud de renforcement des capacités et visent à accélérer les progrès accomplis en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la cible 6.5, au sein des États à bassins et de bassin à bassin, tant en ce qui concerne les États riverains que les organismes de bassin. Ainsi, le séminaire de 2019 intitulé « De praticien à praticien : formation régionale sur la promotion de la mise en œuvre de deux conventions mondiales sur l'eau », organisée par la CEE-ONU en collaboration avec des partenaires mobilisant les experts intervenant dans divers pays francophones d'Afrique de l'Ouest, du Nord et centrale, a permis une meilleure compréhension commune des avantages pratiques que présentent la Convention sur l'eau et la Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation (communément appelée la Convention sur les cours d'eau), à savoir les Conventions mondiales de l'ONU sur l'eau. Autre exemple, en 2017, en partenariat avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement et l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, le secrétariat de la Convention a organisé à Dakar une formation sur l'élaboration de propositions de projets susceptibles d'être financés en matière d'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, au cours de laquelle des experts d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est ont partagé le fruit de leur expérience.

Résultats obtenus par rapport aux cibles des objectifs de développement durable :
Le premier rapport sur les critères applicables à l'échelle mondiale à l'égard de l'indicateur 6.5.2 des objectifs de

développement durable, publié en 2018, a montré que c'est dans la région paneuropéenne que la coopération, largement facilitée par la Convention sur l'eau, est la plus étroite, devant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe, notamment en ce qui concerne les fleuves Sénégal, Gambie, Volta et Niger. Les Chartes de l'eau des bassins du Niger, de la Volta et du lac Tchad font référence à la Convention sur l'eau. De plus, depuis l'ouverture de la Convention à tous les pays en 2016, **on observe une évolution très prometteuse en Afrique, notamment en Afrique centrale et occidentale, en faveur de l'adhésion à la Convention sur l'eau. En 2018, le Tchad et le Sénégal ont été les premiers pays n'appartenant pas à la région de la CEE-ONU à adhérer à la Convention sur l'eau, tandis que le Ghana a adhéré aux deux conventions mondiales de l'ONU sur l'eau en juin 2020.**

La durabilité de cette initiative a été assurée au moyen de :

- la facilitation de consultations régionales en faveur de la coopération entre les bassins transfrontières : le manque de coopération concernant le bassin aquifère sénégalo-mauritanien a été l'une des raisons qui ont poussé le Sénégal à adhérer à la Convention sur l'eau. Sur la base d'une requête formulée par le Sénégal lors de la réunion des parties à la Convention sur l'eau de 2018, la CEE-ONU, en collaboration avec le Geneva Water Hub, a initié en 2019 des échanges au sujet du bassin aquifère sénégalo-mauritanien entre la République de Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal, dans le but de renforcer la coopération et l'exploitation durable de l'aquifère lesquels sont toujours en cours ;
- le soutien à l'élaboration d'accords pour la stabilité régionale et le développement durable : le secrétariat de la Convention a appuyé l'élaboration d'un accord régional en faveur de la coopération dans le domaine de l'eau en Afrique centrale. Le projet mené par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) vise à doter la région d'un cadre juridique permettant d'assurer une gestion durable des ressources en eau transfrontières. En décembre 2017, la Convention de la CEEAC a été approuvée par les Ministres chargés de l'eau des onze membres.

La garantie de la reproductibilité, en encourageant l'adhésion aux conventions mondiales de l'ONU sur l'eau en vue de promouvoir une mise en œuvre efficace :
Les conventions mondiales de l'ONU sur l'eau sont les deux seuls instruments juridiques spécifiquement dédiés à la coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières au niveau mondial. Il s'agit d'excellents moyens pour promouvoir et renforcer la coopération dans ce domaine. Elles fournissent, en l'absence d'accords au niveau des bassins hydrographiques, des principes directeurs en matière de gestion des eaux transfrontières, et peuvent aider les pays à négocier de nouveaux accords de coopération ou à réviser les modalités des accords existants. Grâce à des cadres institutionnels tels que celui que fournit la Convention sur l'eau, elles permettent également aux pays de mettre en œuvre des accords relatifs aux bassins hydrographiques, de façon à relever les défis croissants liés aux ressources en eau, et ainsi contribuer au développement durable et à la préservation de la paix. L'expérience des parties montre que ces deux instruments contribuent à l'adoption de bonnes pratiques en matière de coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières, notamment en facilitant la conception, la mise au point et l'application d'accords de bassins. L'adhésion permet donc aux parties de bénéficier d'un soutien en faveur du renforcement de leurs modalités juridiques, techniques et institutionnelles en matière de coopération, tout en renforçant leur gestion nationale des ressources en eau.

L'importance capitale que revêt la coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières en faveur de la paix et du développement durable ainsi que pour accélérer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable a été réaffirmée aux niveaux mondial et régional. Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, encourage les pays à adhérer aux conventions mondiales de l'Organisation sur l'eau et à appliquer leurs dispositions. Le Secrétariat de la Convention sur l'eau collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et régionaux tels que le Conseil des Ministres africains chargés de l'eau (CMAE), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ainsi qu'avec des organismes africains de bassins fluviaux, afin d'encourager l'adhésion aux conventions mondiales de l'ONU sur l'eau et leur application, de façon à favoriser la coopération transfrontière dans ces régions et dans le monde entier.

Contact :
Nom : M^me^ Sonja Koeppel
Titre : Secrétaire de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) ; Co-secrétaire du Protocole sur l'eau et la santé
Entité : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)
Courriel : sonja.koeppel@un.org

NOM DU PROJET : Promotion mondiale de la mise en œuvre effective de la Convention sur l'eau et de l'adhésion à celle-ci
PAYS/RÉGIONS : mondial
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.5, 6.3, 6.5, 7.1, 7.2, 7.3, 8.4, 8.9, 9.1, 9.4, 11.4, 11.5, 11.7, 12.2, 13.1, 13.2, 13.3, 14.1, 14.5, 15.1, 15.5, 15.9, 16.3, 16.6, 16.7, 16.8, 17.3, 17.5, 17.6, 17.7, 17.9, 17.14, 17.16, 17.17, 17.18
SOUTENU PAR : Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Conseil des Ministres africains chargés de l'eau (CMAE), Geneva Water Hub, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et bien d'autres.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CEE-ONU
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 1996 (entrée en vigueur de la Convention) ; 2016 (ouverture à tous les pays) – en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.unece.org/env/water.html

Renforcement de la sécurité hydrique en faveur de la résolution des défis locaux, régionaux et mondiaux

Élaborer des outils pédagogiques dans les domaines de l'écohydrologie locale et de la gestion intégrée des ressources en eau en faveur de l'Afrique

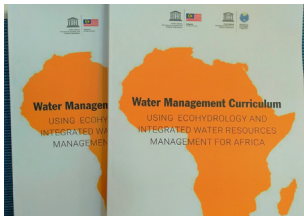

© UNESCO Jakarta

Défi

Les programmes d'éducation sur l'eau jouent un rôle majeur en faveur de la sécurité hydrique et de la réalisation de l'objectif de développement durable 6 (Eau propre et assainissement) et des objectifs et cibles relatifs à l'eau du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Toutefois, pour s'avérer efficace, l'éducation relative à l'eau doit se concevoir dans un sens plus large que le simple enseignement des sciences hydrologiques et des disciplines scientifiques connexes. Elle doit être adaptée au contexte local, applicable et pertinente pour la personne qui en bénéficie, indépendamment du contexte dans lequel elle est dispensée.

Les ressources pédagogiques constituées de contenus novateurs, transdisciplinaires et interdisciplinaires adaptés au contexte des pays du Sud sont peu répandues. Bien souvent, les formateurs doivent s'appuyer sur des ressources conçues dans d'autres régions du monde et dépourvues de l'ancrage local qui leur permettrait d'être mieux adaptées à des régions telles que l'Afrique, l'Asie et le Pacifique.

Vers une solution

Pour contribuer efficacement à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs et des cibles liés à l'eau, il est nécessaire d'élaborer, de diffuser et de mettre en application de nouvelles ressources pédagogiques applicables au niveau local dans le domaine hydrique. Le projet intitulé « Renforcement de la sécurité hydrique en faveur de la résolution des défis locaux, régionaux et mondiaux », mis en place par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), témoigne des efforts déployés pour mettre au point, adapter et partager de telles ressources entre les régions d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

L'objectif principal du projet consiste à garantir l'accès à des ressources pédagogiques innovantes en matière d'éducation à l'eau, initialement conçues pour le contexte spécifique de l'Asie, mais dans un format aussi pertinent, applicable et approprié que possible au contexte africain.

À cet effet, le projet s'appuie sur le programme d'études en trois modules consacré à la gestion de l'eau s'appuyant sur l'écohydrologie et de la gestion intégrée des ressources en eau, mis au point juste avant son lancement par le Centre de l'eau pour les tropiques humides de Kuala Lumpur, un centre de catégorie 2 de l'UNESCO hébergé par le Gouvernement malaisien.

Fort de multiples connaissances universitaires théoriques et pratiques, le programme initial a été élaboré par un consortium d'universités malaisiennes et conçu en coopération avec le Centre régional pour la gestion intégrée des bassins fluviaux (RC-IRBM) du Nigéria, ainsi qu'avec la Chaire UNESCO sur la gestion des ressources en eau et la culture, basée à Khartoum (Soudan).

Bien qu'elle constitue, en théorie comme en pratique, une avancée importante porteuse de résultats durables dans le domaine de la gestion des ressources en eau (en principe applicables en Asie et dans le Pacifique comme en Afrique), le cadre de référence général ainsi que la plupart des exemples pratiques et des études de cas présentés dans les trois volumes de cette publication sont propres au contexte malaisien. En vue de garantir la plus grande contribution possible au développement durable dans le contexte africain, et de maximiser sa pertinence et son applicabilité en Afrique, il a été décidé dans le cadre du projet d'élaborer un programme d'études hydriques inédit, entièrement conçu pour l'Afrique et enrichi de contenus locaux. Il tient compte du fait que les approches et les technologies liées à l'écohydrologie et à la gestion intégrée des ressources en eau doivent, pour l'essentiel, être adaptées en fonction du contexte.

Trois activités principales ont été menées dans le cadre du projet : des activités de préparation, une consultation d'experts visant à mettre au point et à établir le programme d'études, ainsi qu'un examen formel de ce dernier préalable à sa mise en œuvre. Ces activités ont été possibles grâce à la mobilisation active de l'UNESCO auprès d'un certain nombre d'institutions africaines, savoir : le RC-IRBM (Kaduna, Nigéria) ; le Bureau de coordination de l'écohydrologie au Ministère éthiopien de l'eau, de l'irrigation et de l'énergie ; l'Université d'agriculture de Sokoine (Morogoro, République-Unie de Tanzanie). La mise en œuvre a été réalisée en étroite collaboration avec les partenaires malaisiens, en particulier le Centre de l'eau pour les tropiques humides de Kuala Lumpur et le Comité national du Programme hydrologique international (PHI) de Malaisie, tout en mobilisant des experts du secteur de l'eau d'Afrique du Sud, d'Australie, d'Éthiopie, d'Indonésie, du Kazakhstan, de Malaisie, de Thaïlande et de la République-Unie de Tanzanie.

Une série d'échanges et de débats approfondis concernant la présentation et la structure du document ont eu lieu au cours de ces trois phases successives en présence du groupe interrégional d'experts, ce qui a abouti à une nouvelle organisation du programme d'études, améliorée et plus adaptée au contexte africain. Le document final est divisé en 13 sections distinctes se rapportant aux thèmes suivants :

- Thème 1 : Introduction à l'écohydrologie et à la gestion des ressources en eau douce
- Thème 2 : Initiation à la gestion intégrée des ressources en eau et à ses principes
- Thème 3 : Gestion des bassins fluviaux
- Thème 4 : Écologie et gestion des zones humides
- Thème 5 : Écologie des lacs
- Thème 6 : Hydrologie des eaux souterraines et étude des écosystèmes connexes
- Thème 7 : Gestion intégrée des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques
- Thème 8 : Gestion des ressources marines, des écosystèmes estuariens et des zones humides côtières
- Thème 9 : Intégration de l'écohydrologie et de l'économie de l'environnement
- Thème 10 : Analyse de la végétation des rives et des rivières
- Thème 11 : Télédétection et systèmes d'information géographique
- Thème 12 : Écohydrologie, biotechnologie et ressources en eau
- Thème 13 : Participation des femmes dans le domaine de la gestion des ressources en eau.

Le programme de gestion de l'eau s'appuyant sur l'écohydrologie et la gestion intégrée des ressources en eau en faveur de l'Afrique permettra aux étudiants d'Afrique subsaharienne de se familiariser avec les principes et pratiques de l'écohydrologie. Cela leur permettra de jouer un rôle de premier plan en matière de résolution des problèmes liés aux ressources d'eau douce et marines. Le document servira également à compléter les autres ressources pédagogiques sur toute une série de sujets : sensibilisation à la conservation, économie de l'environnement et sciences marines et côtière, entre autres.

Le projet contribue à la recherche de solutions durables dans le domaine de l'eau en Afrique et en Asie par le biais de l'amélioration des connaissances en matière de gestion des ressources en eau parmi les professionnels du secteur, les gestionnaires, les universitaires, les décideurs et les planificateurs, tout en participant au renforcement de la coopération scientifique entre les membres de la Famille de l'eau de l'UNESCO, les experts et les gestionnaires des deux régions. En outre, les membres de la communauté du Programme hydrologique international (PHI) des deux régions ont bénéficié dans le cadre du projet des apports et des contributions d'experts internationaux par le biais d'échanges et de la fourniture de conseils techniques, de renseignements et de matériel tout au long de la mise en œuvre du projet.

Un recours accru au programme d'études sur l'eau dans les universités africaines, encouragé et facilité par les centres africains de catégorie 2 et les chaires universitaires participantes, permettra de maintenir et d'améliorer les résultats obtenus dans le cadre du projet. Les experts qui y ont participé ont par ailleurs fortement recommandé que les principaux contenus du programme soient présentés et mis à la disposition des responsables politiques africains. Cela permettrait aux méthodes et aux techniques liées à l'écohydrologie et à la gestion internationale des ressources en eau dans la région d'avoir aussi un impact au niveau décisionnel. La Famille de l'eau de l'UNESCO des deux régions est déterminée à veiller à ce que les différentes parties prenantes soient plus efficaces et efficientes en améliorant et en partageant les connaissances liées aux compétences de gestion et d'encadrement et en participant à la valorisation des ressources humaines.

Bien que le programme soit spécifiquement conçu pour la région africaine, il peut être adapté pour répondre aux besoins particuliers d'autres régions, pour peu que ses contenus soient à leur tour analysés et adaptés pour leur correspondre.

Contact :
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Jakarta
Courriel : jakarta@unesco.org

NOM DU PROJET : Renforcement de la sécurité hydrique en faveur de la résolution des défis locaux, régionaux et mondiaux
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Australie, Éthiopie, Indonésie, Kazakhstan, Malaisie, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Thaïlande
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 6.5, 6.6, 6.a
SOUTENU PAR : Fonds d'affectation spéciale malaisien
ENTITÉS D'EXÉCUTION : UNESCO, Bureau de Jakarta
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://mucp-mfit.org

Formation pratique sur l'utilisation d'un digesteur de biogaz en plastique renforcé au Samoa

Promouvoir le recours au biogaz par le biais de la coopération Sud-Sud et de la communication

Défi

Dans la plupart des pays en développement, les déchets agricoles ne sont pas traités, ce qui peut entraîner une pollution de l'environnement et la transmission de maladies animales et humaines. Les agriculteurs ne disposent par ailleurs que d'un accès limité aux énergies modernes telles que le kérosène, le gaz liquéfié et l'électricité, ce qui favorise la déforestation, les pertes de ressources en eau et l'érosion des sols. Les femmes et les enfants sont surchargés de tâches peu valorisantes, telles que la collecte de bois de chauffage et de bouses de vache pour la cuisine. Le recours excessif aux engrais chimiques constitue par ailleurs une menace pour les sols, les écosystèmes et la santé humaine. Ces différents problèmes ont nui au développement durable des petits pays insulaires vulnérables comme le Samoa.

Soucieux de lutter tous ensemble contre les changements climatiques et la pénurie d'énergie, certains pays ont indépendamment ou conjointement décidé d'avoir davantage recours au biogaz en vue d'en tirer des avantages sur les plans environnemental, économique, sanitaire et social. Étant donné que l'environnement naturel et les conditions sociales diffèrent selon les régions et les pays, il est encore difficile de déterminer quel modèle de biogaz est le plus approprié à chaque pays.

Vers une solution

Face aux défis susmentionnés, l'initiative intitulée « Formation pratique sur l'utilisation d'un digesteur de biogaz en plastique renforcé au Samoa » a été mise sur pied en vue de faire la démonstration de pratiques agricoles durables. Cette initiative est susceptible de rendre le secteur de l'élevage rentable, durable et respectueux de l'environnement par le biais de la promotion de technologies de gestion des déchets animaux dans une perspective de recyclage des ressources et de création de valeur ajoutée.

Elle a été mise en œuvre par deux organisations : i) l'Institut du biogaz, rattaché au Ministère de l'agriculture et des affaires rurales (BIOMA) de la République populaire de Chine, mis sur pied en 1979 par un institut de recherche public chinois et le Centre de référence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en faveur de la recherche et la formation en matière de biogaz depuis 2014,et ii) l'Association des agriculteurs du Samoa (SFA), une organisation non gouvernementale qui se consacre à la vulgarisation des technologies agricoles, qui met en relation les agriculteurs locaux par le biais d'un mécanisme d'adhésion tout en maintenant des liens étroits avec les autorités et les établissements d'enseignement.

Le BIOMA a été invité par la SFA en tant que référent technique international pour cette formation de 14 jours dans le cadre de laquelle deux professeurs et un technicien ont donné des conférences et fait des démonstrations sur place. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a permis l'achat de digesteurs et de pièces auxiliaires. Le déplacement des deux professeurs du BIOMA de la Chine à Samoa a été pris en charge par le Centre de développement Sud-Sud de la Chine. Le Projet d'assistance technique agricole Chine-Samoa (CSATAP) a fourni un appui sur place, en mettant des salles à disposition et en invitant les médias locaux à rendre compte de l'initiative.

L'initiative a abouti aux résultats suivants : 21 digesteurs ont été livrés au Samoa, dont 17 ont été installés au cours de la période de formation, et quatre par les stagiaires ultérieurement. Au total, 22 stagiaires, dont 4 femmes et 18 hommes, ont été formés.

Selon les études menées en 2019 par la SFA et le BIOMA, avec l'appui du Projet du Centre mondial de développement Sud-Sud, les digesteurs fonctionnaient tous normalement, sans fuites, et le temps avec un délai d'acti-

© Institut du biogaz du Ministère de l'agriculture, Chine

vation permettant la production de biogaz ne dépassant parfois pas une semaine après installation et alimentation du digesteur. Le coût mensuel moyen du gaz de pétrole liquéfié (GPL) a été réduit d'environ 25 dollars des États-Unis. Le recours au digestat en tant qu'engrais a permis d'améliorer les rendements agricoles. Les productions excédentaires de digestat ont été réparties entre collectivités. La demande en faveur de digesteurs a augmenté au sein des communautés.

Dans les foyers, les femmes ont été soulagées de ne plus avoir à ramasser du bois de chauffage et à subir les fumées dégagées par la combustion des coques de noix de coco. Les risques de contracter des maladies animales ont aussi diminué pour les enfants après la mise en place d'enclos à animaux permettant d'empêcher les porcs et leurs petits de se déplacer partout. Les enfants ont également appris qu'il est possible de transformer les déjections animales et les feuilles en gaz domestique sain, et certains d'entre eux ont participé à l'alimentation des digesteurs en fumier.

L'alimentation du digesteur en déjections animales a été rendue possible par un tunnel de collecte installé en bordure de l'enclos des animaux. Cela a par ailleurs permis d'améliorer le bien-être des bêtes, désormais nourries dans des enclos plus propres.

Il s'agit d'un projet avantageux pour les deux organismes de mise en œuvre. En faisant bénéficier la SFA de cette technologie, le BIOMA a appris que l'importance accordée à la solidarité communautaire, la sensibilisation, les évaluations préalables et la mobilisation des pouvoirs publics est essentielle à la durabilité du projet, laquelle repose sur la demande, et que le processus de mise en œuvre de chaque projet est susceptible de varier en fonction de la situation locale.

Le succès du projet a eu un impact sur la politique de promotion du biogaz du Gouvernement du Samoa. Après la mise en œuvre du projet en 2018, la SFA a signé un contrat avec le BIOMA pour la phase II du projet, lequel prévoit l'implantation de 21 digesteurs fabriqués à base de matériaux souples et rigides, en vue de définir la meilleure modalité technique pour le Samoa. Cette deuxième phase a été quasiment achevée en 2020 au moyen de formations en ligne et de vidéos. Un projet régional intitulé « Création d'un centre de recherche et de formation sur le biogaz pour la région Asie-Pacifique » pourrait voir le jour, en s'appuyant sur l'expérience tirée de ce projet et sur la mobilisation des partenariats noués dans la région, de façon à garantir la pérennisation du projet.

Le projet peut être transposé dans d'autres pays en développement dès lors que certaines conditions sont remplies.

Il convient alors dans un premier temps de réaliser une évaluation préalable sur demande afin de déterminer le site d'implantation adéquat : l'enclos des animaux doit se trouver à moins de 30 m de la cuisine ; la température ambiante doit être supérieure à 13 °C tout au long de l'année ; la nappe phréatique doit se situer à moins d'un mètre de profondeur ; et le digesteur doit se trouver à cinq mètres de la route. Il est par ailleurs préférable que les bénéficiaires possèdent au moins deux porcs ou une vache pour l'alimentation du digesteur, qu'ils puissent se permettre d'engager des ouvriers ou de louer des pelleteuses, qu'ils manifestent un réel intérêt pour le biogaz et le digestat, et qu'ils jouissent d'une certaine influence.

Il devient alors possible, dans un deuxième temps, d'avoir accès à des financements destinés à l'achat d'équipements, à l'intervention d'experts et aux dispositions prises à l'échelle locale en faveur de la construction de digesteurs et de la formation.

Troisièmement, il conviendrait de définir des normes de qualité de construction et de fonctionnement du digesteur dans le cadre de la formation des instructeurs et des services fournis aux membres.

Des pièces de rechange ont été prévues dans la commande des équipements au début du projet pour le remplacement des raccords endommagés accidentellement. Un renforcement des capacités techniques permettrait une assistance technique continue.

Contact :
Nom : M^me^ Yan Long
Titre : Maître de conférences
Entité : Institut du biogaz du Ministère de l'agriculture
Courriel : 5584494@qq.com
WeChat : Longerlady

NOM DU PROJET : Formation pratique sur l'utilisation d'un digesteur de biogaz en plastique renforcé au Samoa
PAYS/RÉGIONS : Chine, Samoa
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.a, 2.3, 2.4, 2.a, 3.3, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.b, 4.c, 7.1, 7.2, 7.3, 7.a, 7.b, 8.2, 8.4, 8.5, 8.6, 11.1, 11.6, 11.a, 12.4, 12.5, 12.8, 12.a, 13.1, 13.2, 13.3, 13.a, 13.b, 15.2, 15.3, 17.1, 17.6, 17.7, 17.8, 17.9
SOUTENU PAR : Projet du Centre mondial et chinois de développement Sud-Sud, Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Gouvernement du Samoa, Projet d'assistance technique agricole Chine-Samoa
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Institut du biogaz du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales de la République populaire de Chine, Association des agriculteurs du Samoa
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.biogas.cn

Promotion du développement de petites centrales hydroélectriques en Zambie, au Nigéria et au Ghana

Promouvoir le transfert de technologies dans le domaine des petites centrales hydroélectriques et renforcer la sensibilisation en matière de gestion et de compétences techniques dans certains pays d'Afrique

© CIPH

Défi

L'Afrique de l'Est présente le plus fort potentiel de tout le continent dans le domaine des petites centrales hydroélectriques, l'Afrique de l'Ouest occupant la deuxième place à cet égard. Pour ce qui est de l'Afrique de l'Est, l'électricité produite en Zambie dépend dans une large mesure des centrales hydroélectriques, quelle que soit leur taille. Compte tenu des contraintes liées à l'accès à l'électricité, il est nécessaire de mettre au point de nouveaux projets en faveur de la petite hydraulique, de façon à tirer profit du fort potentiel du pays en la matière et à contribuer à l'électrification des zones rurales. S'agissant de l'Afrique de l'Ouest, les petites centrales hydroélectriques du Nigéria représentent une part importante de la puissance installée, et même la plus importante de la région, tout en ne représentant toutefois que 6 % de son potentiel global dans ce domaine. Il en va de même pour le Ghana, qui n'est pas doté de petites centrales hydroélectriques, mais seulement d'un grand projet hydroélectrique. Les difficultés rencontrées pour assurer l'accès à l'électricité dans les zones rurales témoignent de l'importance que revêtent les ressources de la petite hydroélectricité.

Vers une solution

Ce projet vise à lever les obstacles au transfert de technologies dans le domaine des petites centrales hydroélectriques et à mieux le faire connaître, afin d'en améliorer la gestion et les techniques dans les pays africains désignés. Le projet a rassemblé les interlocuteurs suivants : La Zambie, représentant le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) pour l'Afrique de l'Est, et le Ghana le Nigéria pour l'Afrique de l'Ouest, en vue de mettre sur pied les mécanismes voulus pour permettre aux bénéficiaires de saisir l'intérêt que présentent les petites centrales hydroélectriques pour leur développement national et régional et la promotion d'une croissance inclusive et durable du taux d'accès à l'électricité. Les partenaires d'exécution du projet comprennent le COMESA, le Département des technologies des énergies renouvelables et conventionnelles du Ministère fédéral des sciences et des technologies du Nigéria, ainsi que la Commission de l'énergie du Ghana (GEC).

Pour mettre en œuvre ce projet, des activités ont été organisées et exécutées en trois temps :

- Première étape : Cette étape concerne la planification et la réalisation d'une analyse approfondie, axée sur la recherche, de la situation actuelle dans les pays cibles en ce qui concerne les petites centrales hydroélectriques, complétée par des inspections de sites et l'examen des possibilités de formation directe.
- La deuxième étape : Cette étape consiste en l'évaluation des mécanismes de financement en faveur de la multiplication des petites centrales hydroélectriques, ainsi qu'en la mise en œuvre de stratégies de mobilisation des autorités et des communautés locales des régions cibles.
- La troisième étape : Cette étape prévoit des activités de coordination en faveur du partage des enseignements tirés du projet. Les parties prenantes ont pour objectif d'organiser des visites permettant la promotion et le partage des leçons et des expériences tirées du projet avec d'autres pays.

Le projet a abouti aux résultats suivants :

- Les obstacles et les solutions au développement des petites centrales hydroélectriques dans les pays cibles ont pu être définis grâce à un examen actualisé de la situation générale, des stratégies et des politiques. Des ateliers de formation et des réunions des parties prenantes ont été organisés pour lever les obstacles qui s'opposent à la promotion du développement du secteur de la microhydraulique.
- **Un mécanisme de financement durable a été mis au point en appui aux initiatives d'électrification des zones rurales menées par les secteurs privé et public dans les pays cibles.**
- Une prospection a été entreprise pour les sites potentiellement adaptés aux petites centrales hydroélectriques par le biais de rapports de préfaisabilité. Le projet pilote a également été retenu.

- Le huitième Forum « Hydropower for Today ». La Conférence intitulée « Hydropower Promotes Industrial Development in Africa » (L'hydroélectricité favorise le développement industriel en Afrique) s'est tenue à Lusaka, en Zambie, en coopération avec le Réseau international sur la petite hydraulique, le COMESA et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Le Forum a également plaidé en faveur d'une coopération multilatérale afin d'optimiser l'utilisation des ressources en eau pour ceux qui en ont besoin, tout en mettant en place une plateforme d'échanges en faveur de l'élaboration de politiques facilitant le développement du secteur de la microhydraulique.

La mise en place d'un mécanisme de financement compte parmi les innovations du projet. Le mécanisme de financement en faveur du développement du secteur de la microhydraulique comprend des politiques préférentielles à même de renforcer les technologies connexes de manière inclusive et durable, ainsi que la mise en place de filières de financement permettant aux parties prenantes de différents échelons de mesurer leur intérêt à soutenir des projets d'énergie renouvelable finançables dans les pays cibles.

En outre, le Réseau international sur la petite hydraulique a signé des protocoles d'accord avec le COMESA, le Ministère fédéral des sciences et des technologies et la Commission de l'énergie du Ghana, respectivement. Tous ces protocoles d'accord visent à renforcer la coopération future entre les deux parties en faveur du renforcement du secteur de la microhydraulique dans des domaines se rapportant aux politiques, aux systèmes juridiques, à l'innovation technologique, à la gestion et à la coopération régionale, continentale et mondiale.

Le Réseau international sur la petite hydraulique joindra également ses efforts à ceux du COMESA, du Ministère fédéral des sciences et de la technologie du Nigéria et de la Compagnie électrique nationale du Ghana en vue de faire connaître cette initiative à d'autres pays confrontés à des difficultés similaires pour diversifier leur bouquet énergétique et de faciliter le partage et les échanges de connaissances Sud-Sud. Un objectif essentiel de toute future coopération entre les parties consistera à faire en sorte de disposer d'un espace de discussion et de partage entre pays africains ayant des intérêts communs sur des questions liées au domaine de la petite hydraulique et des énergies renouvelables.

Contact :
Nom : M. Dale Qiu
Titre : Chargé de programme
Entité : Centre International sur la petite hydraulique (CIPH)
Courriel : dlqiu@icshp.org

NOM DU PROJET : Développement du potentiel hydroélectrique sous-exploité dans certains pays africains
PAYS/REGIONS : Chine, Ghana, Nigéria, Zambie
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 7.1, 7.2, 7.3, 7.a, 9.3, 9.5, 13.2, 13.3
SOUTENU PAR : Centre chinois de développement Sud-Sud, Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Ministère fédéral des sciences et des technologies du Nigéria et Commission ghanéenne de l'énergie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Réseau international sur la petite hydraulique (CIPH)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Centre de transfert de technologies, de recherche et de formation sur l'énergie propre et l'électrification des zones rurales de certains pays africains

Promouvoir le développement des énergies renouvelables et l'électrification des zones rurales dans les pays africains

© Institut national de recherche pour l'électrification rurale

Défi

Les pays africains disposent d'abondantes ressources énergétiques, mais l'électricité est nécessaire de toute urgence pour assurer l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement économique. La forte dépendance à l'égard des combustibles fossiles entraîne des conséquences dramatiques en matière de changements climatiques, tels que des sécheresses, des inondations, l'érosion des sols, etc. Les catastrophes liées au climat entraînent par ailleurs tous les ans des décès et des pertes économiques dans la plupart des pays africains. Il est donc urgent de mettre sur pied un centre de transfert de technologies, de recherche et de formation en Afrique pour promouvoir le développement des énergies propres et de l'électrification des zones rurales et veiller à la réalisation des objectifs de développement durable 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Vers une solution

Sachant qu'elles permettent d'atténuer les changements climatiques, les énergies propres et abordables sont de plus en plus plébiscitées partout dans le monde. Lors du 27e Sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Kigali, au Rwanda, en juillet 2016, il a été conclu que le programme d'électrification doit être mis en place de toute urgence et que tous les pays membres doivent prendre davantage conscience qu'il importe de tirer parti du fort potentiel que présentent les énergies propres, notamment l'hydroélectricité, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et le biogaz, dans la perspective de l'électrification des zones rurales et du développement durable. C'est à cette fin que le Centre de transfert de technologies, de recherche et de formation sur l'énergie propre et l'électrification des zones rurales des pays africains a été créé à Addis-Abeba, en Éthiopie, en mai 2017, dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut national de recherche pour l'électrification rurale, le Ministère chinois des ressources hydriques, par l'intermédiaire du Centre régional de Hangzhou sur la petite hydraulique, et l'Université des sciences et technologies d'Addis-Abeba (AASTU), avec le soutien de la Mission de la République populaire de Chine auprès de l'Union africaine.

Le Centre fournit un cadre approprié pour le partage des connaissances et des expériences permettant d'envisager comment exploiter des sources d'énergie propres et abordables. En matière de réchauffement climatique, le Centre coopère avec les autorités publiques, les instituts de recherche, les universités, les compagnies d'électricité et les producteurs indépendants d'électricité des pays africains. Prochainement, les efforts concertés des pays africains intéressés permettront la mise sur pied de sous centres en Afrique de l'Est, de l'Ouest, australe et du Nord en vue de traiter de thèmes de coopération plus spécifiques et de trouver des solutions transposables.

Les procédés mobilisés comprennent l'échange de technologies, les activités de recherche-développement, l'élaboration de projets pilotes, la mobilisation des capacités et le développement local. Grâce aux efforts conjoints des partenaires, les activités suivantes ont été lancées dans le cadre du projet :

- Du 12 au 14 mai 2017 s'est tenu le « Séminaire sur les énergies renouvelables et les réseaux électriques indépendants pour les pays d'Afrique de l'Est », dans une perspective d'échange des connaissances. Avec plus de 20 représentants du Burundi, de l'Éthiopie, du Kenya, du Rwanda, de l'Ouganda et de la République-Unie de Tanzanie, ce séminaire a notamment permis de faire le point sur la situation énergétique et les nouveaux enjeux, de partager les savoir-faire techniques et l'expérience acquise, et de présenter des solutions concrètes concernant les réseaux électriques indépendants, dans la continuité de la démarche de transfert des bonnes pratiques et des connaissances entre tous les pays d'Afrique de l'Est, dans leur intérêt mutuel, tout en abor-

dant des problématiques communes comme le manque de puissance électrique, les changements climatiques et les partenariats. À l'issue du séminaire, les participants ont signé une résolution de coopération visant à renforcer la collaboration en matière de recherche-développement à long terme et à partager les connaissances et les savoir-faire avec des centaines de professionnels, tout en encourageant les décideurs politiques de leur propre pays à œuvrer en faveur du développement des énergies renouvelables.

- Le 31 octobre 2017, le Président de l'Université des sciences et technologies d'Addis-Abeba (AASTU, Éthiopie) s'est rendu en Chine, et les deux parties ont discuté des activités de suivi du Centre et d'autres sujets liés à la coopération.
- Du 2 au 13 mai 2018, la délégation chinoise s'est rendue au Rwanda, en Éthiopie, en Ouganda et au Kenya, en vue, respectivement, d'établir une coopération bilatérale et multilatérale en matière de renforcement des capacités, de prévoir des activités de recherche-développement conjointes, d'élaborer des projets pilotes et de définir des modalités de transfert de technologies. Cette visite a débouché sur des résultats très profitables.
- Du 20 juin au 20 août 2018, un étudiant de troisième cycle de l'AASTU s'est rendu en Chine dans le cadre d'un travail de recherche sur les énergies renouvelables et les systèmes de production d'électricité hybride. Après avoir beaucoup appris auprès des responsables chinois qui ont encadré ses recherches sur le développement des énergies renouvelables en Chine, notamment en ce qui concerne les politiques de gestion, les normes techniques et l'expérience pratique, l'étudiant a rédigé un mémoire.
- Le directeur général du Centre régional de Hangzhou sur la petite hydraulique s'est rendu au Rwanda et en Éthiopie du 4 au 11 août 2018 pour discuter de la mise en place du Centre de transfert de technologies, de recherche et de formation sur les énergies propres et l'électrification des zones rurales en Afrique de l'Est, des prochaines activités de coopération à mener au Rwanda, ainsi que de la gestion et du fonctionnement du Centre en Éthiopie.

Le Centre, qui se veut donc durable et reproductible, jouit d'un appui important de la part des Gouvernements des pays africains et de la Chine, tout en étant susceptible de bénéficier d'un soutien financier de la part d'agences de l'ONU, notamment du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. L'AASTU assure pour le moment un soutien logistique, notamment en ce qui concerne les locaux et les déplacements, tandis que l'Uganda Electricity Generation Co. Ltd, l'Energy Development Corporation Ltd. du Rwanda, la Kenya Power & Lighting Co. Ltd. et la Tanzania Renewable Energy Association, notamment, ont activement participé aux échanges de technologies et au renforcement des capacités, entre autres activités menées par le Centre. La mise sur pied du Centre et les activités qu'il mène renforcent la coopération internationale en matière d'infrastructures, de développement vert et de réduction de la pauvreté, tout en permettant un partage des connaissances entre les pays africains.

Contact :

Nom : Direction des affaires étrangères et de la formation
Entité : Institut national de recherche pour l'électrification rurale, Ministère chinois des ressources hydriques/Centre régional de Hangzhou sur la petite hydraulique (Asie-Pacifique)
Courriel : jshi@hrcshp.org/nlin@hrcshp.org

NOM DU PROJET : Centre de transfert de technologies, de recherche et de formation sur l'énergie propre et l'électrification des zones rurales de certains pays africains
PAYS/RÉGIONS : Burundi, Chine, Éthiopie, Kenya, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Ouganda
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 7.1, 7.a, 13.1, 13.3, 13.b, 17.6, 17.9, 17.16
SOUTENU PAR : Fonds fiduciaire Perez-Guerrero
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Institut national de recherche pour l'électrification rurale, Ministère des ressources hydriques de la Chine/ Centre régional de Hangzhou (Asie-Pacifique) pour les petites centrales hydroélectriques
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34H3O28

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Coopération trilatérale sur la métrologie du gaz naturel en Amérique latine

Quantifier le volume et le teneur énergétique du gaz naturel afin de contribuer de manière essentielle au développement durable des stratégies énergétiques nationales et régionales

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

© PTB

Défi

Le gaz naturel est l'une des principales sources d'énergie en Bolivie et au Pérou. Les deux pays présentaient des lacunes en matière de capacités de mesure du gaz naturel, lequel est essentiel à l'approvisionnement et au commerce national. En conséquence, il n'était pas possible de garantir la traçabilité des mesures dans le pays et les relevés de volumes et de valeurs énergétiques n'étaient pas fiables. Ces lacunes ont fait obstacle à l'intégration régionale avec les instituts et organismes des infrastructures d'extraction et de distribution de gaz. Selon les stratégies nationales respectives, les laboratoires nationaux de référence devraient être en mesure de déterminer de façon adéquate les paramètres se rapportant à cette source d'énergie.

Vers une solution

La gestion et la maîtrise des ressources en gaz naturel sont essentielles pour la composition du bouquet énergétique d'un pays. Le concept du projet reposait sur une demande des Instituts nationaux de métrologie (INM) du Pérou et de la Bolivie en faveur de l'amélioration de leurs capacités de mesure de la quantité et de la qualité du gaz naturel. Les Instituts du Mexique et du Brésil ont proposé de contribuer au projet au moyen du partage de connaissances et de la fourniture d'une assistance technique dans le cadre d'une initiative de coopération Sud-Sud.

Les Instituts de métrologie sont chargés de fournir des mesures précises et comparables. Dans la pratique, ces activités reposent sur un accord portant sur un système de référence reconnu au niveau mondial, le Système international d'unités (SI), dans lequel sont définies sept quantités physiques qui servent d'indicateurs de référence. S'agissant du gaz naturel, le SI s'applique à la mesure physique du volume du débit gazeux et à la mesure chimique de la valeur énergétique. Le Pérou et la Bolivie ont souhaité se doter de ces moyens de mesure au sein de leurs laboratoires. Les INM du Brésil et du Mexique ont apporté leur concours sous forme d'assistance technique, sachant qu'ils disposaient déjà de laboratoires reconnus à l'échelle internationale et qu'ils utilisaient les techniques et les équipements que le Pérou et la Bolivie s'apprêtaient à utiliser.

Afin de pouvoir obtenir des valeurs de mesure comparables et reconnues, il est convient que les différents partenaires travaillent ensemble. Il s'agit notamment de procéder à une synchronisation des méthodes de mesure, appuyée par des comparaisons entre laboratoires. Les laboratoires des différents pays mesurent un échantillon et comparent les résultats obtenus en vue de déterminer le degré d'équivalence. L'objectif consiste à aboutir à des mesures fiables et comparables, ce qui représente une condition préalable au commerce transfrontalier et intérieur.

Au cours d'une première phase, les capacités de mesure du Pérou et de la Bolivie ont été déterminées, et le personnel a été formé par les INM du Mexique et du Brésil en vue de répondre aux critères internationaux et de veiller à ce que les Instituts des pays bénéficiaires puissent ensuite fournir aux usagers un service national fiable de mesure du débit et de la composition du gaz naturel.

L'intérêt que revêt l'harmonisation et la collaboration à l'échelle régionale dans le domaine du gaz naturel a poussé la Colombie, le Chili et l'Argentine à partager leurs besoins et leurs capacités avec les partenaires du projet. Ainsi, lors de la deuxième phase, l'Argentine a rejoint le projet en assurant les besoins d'assistance technique, aux côtés du Mexique et du Brésil, impliqués quant à eux dans le cadre du renforcement des capacités du personnel de laboratoire dans l'ensemble de la région. L'INM argentin a par ailleurs commencé à servir de laboratoire de référence pour la préparation d'une comparaison des mesures entre les laboratoires participants.

La comparaison s'est achevée après la fin officielle du projet grâce à des fonds alloués par les INM ayant pris part au projet. La Colombie et le Chili ont assuré les activités de formation et de conseil par leurs propres moyens, et se sont employés à mettre au point des plans nationaux en faveur de la mise à disposition des savoir-faire et de la technologie leur permettant de gérer cette ressource énergétique par eux-mêmes. Les INM du Pérou et de la Bolivie fonctionnent désormais comme des organes nationaux et sont dotés de leurs propres laboratoires, dont ils poursuivent la modernisation.

Le projet a connu un grand succès grâce à la forte mobilisation des instituts partenaires. **Une plateforme de coordination a aussi été mise en place en vue de renforcer les liens et le partage des connaissances entre ces instituts, ce qui a permis d'établir une liaison constante entre les pays.** Les participants ont apprécié d'apprendre les uns des autres, sur un pied d'égalité, par le biais de la coopération avec d'autres instituts qui font ou ont fait face au même type de difficultés. Comme tous ces pays et leurs instituts font également partie d'une organisation régionale, le Sistema Interamericano de Metrología (Système interaméricain de métrologie), les retombées du projet profitent à l'ensemble de la région.

La reconnaissance internationale des résultats des mesures constitue un élément crucial des systèmes de qualité sur lesquels reposent les activités commerciales dans le monde entier. Les capacités de laboratoires garantissent au marché intérieur des mesures exactes et permettent aux usagers d'optimiser leurs activités dans le secteur du gaz. Elles permettent par ailleurs d'établir des relations avec la communauté métrologique dans le domaine de la mesure du gaz et ainsi d'obtenir et de conserver la reconnaissance de leurs capacités de mesure à l'échelle internationale. Cette reconnaissance repose, *entre autres*, sur une collaboration continue entre les instituts partenaires. Les comparaisons entre laboratoires et les examens mutuels des systèmes de qualité et des compétences techniques, ainsi que les échanges entre les personnels techniques constituent des facteurs de durabilité. Le Système interaméricain de métrologie permet ainsi aux pays de la région de parvenir à un niveau homogène de mesure du gaz et de renforcer la position qu'occupent les INM dans le contexte mondial de la métrologie.

Contact :
Nom : M. Ulf Hillner
Titre : Chef de section pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Entité : Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB)
Courriel : ulf.hillner@ptb.de

NOM DU PROJET : Coopération trilatérale sur la métrologie du gaz naturel en Amérique latine
PAYS/RÉGIONS : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement
CIBLES DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 7.1, 7.3, 7.a, 7.b, 9.1, 9.2, 9.b
SOUTENU PAR : Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), Institut national de métrologie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Instituts nationaux de métrologie des pays participants
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2007-2015
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.ptb.de/9.3

Projet solaire domestique

Exploiter les énergies renouvelables en faveur de l'inclusion sociale

© CEB (Green Energy) Co. Ltd

Défi

La République de Maurice demeure très dépendante des combustibles fossiles, qui doivent par ailleurs être importés, pour répondre à ses besoins énergétiques. Selon la feuille de route à l'horizon 2030[1] pour les énergies renouvelables, en 2019, le pays a produit 78,3 % de son électricité à partir de sources non renouvelables, à savoir principalement des produits pétroliers et du charbon. Les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent entraînent des répercussions sur la santé et l'environnement. Seulement 21,7 % de l'énergie de l'île provient de sources renouvelables, en particulier la bagasse, l'hydroélectricité, l'éolien, les gaz de décharge et le solaire. La nécessité d'intégrer davantage de sources d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique électrique est reconnue depuis longtemps par les pouvoirs publics et prise en compte dans les politiques nationales adoptées dans ce domaine.

Vers une solution

Afin de relever ce défi, le Gouvernement mauricien a élaboré une feuille de route pour les énergies renouvelables afin de porter la part des énergies renouvelables à 35 % d'électricité produite d'ici 2025 et à 40 % d'ici 2030. L'une des principales stratégies de la feuille de route consiste en l'installation de 35 000 unités photovoltaïques de toit d'ici 2025 et jusqu'à 50 000 d'ici 2030.

Inscrit dans le cadre de cette stratégie, le projet solaire domestique a été conçu pour faire participer les familles à faibles revenus à la production d'électricité, de façon à leur permettre d'améliorer leur niveau de vie et de créer de petites sociétés.

En 2017, le projet a obtenu un prêt de 10 millions de dollars des États-Unis auprès du Fonds d'Abou Dhabi pour le développement et de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Il est mis en œuvre par le Central Electricity Board (CEB), un organisme paraétatique exclusivement responsable du transport, de la distribution et de la fourniture d'électricité à la population. Des systèmes photovoltaïques solaires sont en cours d'installation sur les toits de 10 000 foyers dans le cadre des efforts déployés par les autorités publiques pour réduire la pauvreté tout en contribuant aux objectifs fixés à l'échelle nationale en matière d'énergies renouvelables.

Pour les ménages, cela se traduira par d'importantes économies sur leurs factures d'électricité. Le projet permettra en outre d'ajouter 10 MW de capacité supplémentaire au réseau grâce aux énergies renouvelables, ce qui permettra d'économiser plus de 35 millions de dollars en importations de combustibles fossiles au cours du projet. Le projet permettra aussi de renforcer la sécurité énergétique. Chaque ménage bénéficiera sur une période de 20 ans de 50 kWh d'électricité gratuite par mois. Toute production d'électricité excédentaire est appelée à être injectée dans le réseau. Le projet est mis en œuvre en cinq phases dans l'ensemble du territoire de la République de Maurice, y compris sur le territoire de Rodrigues. Les trois premières phases seront achevées d'ici 2025.

Les principaux partenaires du projet sont le Ministère de l'énergie et des services publics, la CEB et sa filière « énergie verte ». Cette dernière est une société privée entièrement détenue par la CEB qui est chargée de la promotion et du développement des énergies renouvelables. L'IRENA et le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement sont également parties prenantes du projet.

1 Ministère de l'énergie et des services publics de Maurice, *feuille de route à l'horizon 2030 pour les énergies renouvelables pour le secteur de l'énergie* (août 2019)

À ce jour, environ 1 000 kits solaires photovoltaïques de 1 kWc ont été installés sur les toits de ménages à faibles revenus. Le surplus d'électricité injecté dans le réseau devrait permettre à la CEB de faire économies et donc d'investir à nouveau dans des projets similaires à l'avenir.

Le modèle du projet est très simple et peut être reproduit dans les petits États insulaires en développement bénéficiant d'un bon ensoleillement ainsi que dans les pays qui cherchent à promouvoir l'énergie solaire dans leur bouquet électrique.

Contact :
Nom : M. Maheswur Raj Dayal
Titre : Directeur général
Entité : CEB (Green Energy) Co. Ltd
Courriel : mahesh.dayal@ceb.intnet.mu

NOM DU PROJET : Projet solaire domestique
PAYS/RÉGIONS : Maurice, Émirats arabes unis
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 7.1, 7.2, 7.a, 7.b
SOUTENU PAR : Fonds d'Abou Dhabi pour le développement
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CEB (Green Energy) Co. Ltd
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2023
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Fonds Émirats arabes unis-Caraïbes pour les énergies renouvelables

Mettre en place un fonds de subvention de 50 millions de dollars des États-Unis en faveur de la réduction des coûts énergétiques et de la pollution, en tenant compte des normes de genre et de résilience

Défi

Du fait de leur dépendance aux importations de gazole très onéreuses, les petits États insulaires en développement (PEID) des Caraïbes comptent parmi les pays du monde où les dépenses énergétiques sont les plus élevées ce qui nuit gravement à leur croissance économique. Bon nombre de ces pays sont également exposés à la grande vulnérabilité de leurs réseaux d'électricité face aux catastrophes climatiques comme les ouragans. Bien que les énergies renouvelables représentent désormais la source d'énergie la moins coûteuse dans l'ensemble de ces pays, la plupart d'entre eux ne disposent pas d'un secteur bien développé en la matière et n'ont pour l'instant pas été en mesure de mener des projets concluant en sa faveur. La mise en place sans délai de projets d'exploitation des énergies renouvelables de grande qualité est par conséquent susceptible de convaincre toutes les parties prenantes qu'il est possible grâce à ces sources d'énergie de réduire les coûts sans tarder, de bénéficier d'une alimentation fiable et de créer des emplois, de façon à susciter l'intérêt et à encourager les politiques visant à affecter de nouvelles ressources en faveur de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Vers une solution

Le Fonds pour les énergies renouvelables des Émirats arabes unis (EAU) et des Caraïbes octroie 50 millions de dollars des États-Unis de subventions en faveur de projets d'exploitation des énergies renouvelables menés dans les 16 pays des Caraïbes classés par l'ONU dans la catégorie des PEID souverains.

Le Fonds EAU-Caraïbes pour les énergies renouvelables a été créé sur la base de deux objectifs principaux :

- accroître l'utilisation et l'adaptabilité des sources d'énergie renouvelable dans la région, y compris dans les secteurs connexes tels que ceux de l'eau et des déchets, conformément aux plans nationaux de développement et d'énergie.
- Renforcer l'expérience technique en matière de conception, de mise en œuvre et de gestion des projets liés aux énergies renouvelables, afin de garantir un déploiement plus rapide et moins coûteux à l'avenir.

Le Fonds entend remédier au coût élevé de l'énergie dans les PEID des Caraïbes, qui constitue un obstacle majeur à la croissance selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) et les Orientations de Samoa.

Il vise de façon générale à mettre en place l'une des premières ou des plus importantes installations de production d'énergies renouvelables sur les sites retenus dans le cadre du projet, en prévoyant à la fois des installations solaires à des fins commerciales et hors réseau solaire, dans l'objectif de relancer ou de dynamiser l'industrie locale tout en favorisant la résilience du système électrique aux changements climatiques. Le Fonds s'est associé à d'autres entités, par exemple avec le Fonds de développement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce dans le cadre du financement de la réhabilitation écologique du réseau électrique de Barbuda, ainsi qu'avec le Rocky Mountain Institute, le Carbon War Room et le projet de la Fondation Clinton en vue de déterminer les processus de mise en œuvre. À ce jour, trois projets (Bahamas, Barbade et Saint-Vincent-et-les-Grenadines) ont été commandés au titre du Fonds, trois d'entre eux en sont à la phase d'installation (Antigua-et-Barbuda, Belize et Dominique), sept en sont au processus de passation de marchés (République dominicaine, Grenade, Guyana, Haïti, Sainte-Lucie, Suriname et Trinidad-et-Tobago) et trois en phase de faisabilité (Cuba, Jamaïque et Saint-Christophe-et-Nevis).

Si les énergies renouvelables sont désormais nettement moins coûteuses que le diesel dans les 16 pays concernés, leur déploiement n'a pourtant pas suivi le rythme de cette évolution économique, souvent du fait de l'absence de précédent en matière d'élaboration de projets. Les Émirats arabes unis ont fait face à une situation similaire dans le cadre de leur propre mise en valeur des énergies renouvelables et se sont alors perçus que

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis

les apports de fonds publics en faveur de l'acquisition des équipements s'étaient avérés très efficaces pour une mise sur le marché rapide des technologies photovoltaïques. L'une des innovations du Fonds consiste en l'octroi de subventions en faveur de l'acquisition des équipements (panneaux solaires, convertisseurs, mise à niveau du réseau, etc.), accompagnée de formations et d'un renforcement des capacités, de façon à ce que les partenaires puissent mobiliser leurs compétences dans le cadre de projets concrets dotés d'installations opérationnelles. Les Gouvernements des EAU et des Caraïbes ont donc décidé de consacrer en priorité les ressources du Fonds aux installations de production susceptibles de témoigner dans les meilleurs délais des économies réalisées, de la faisabilité technique et du potentiel de création d'emplois que présentent les énergies renouvelables, dans un souci d'incitation et d'exemplarité au regard des perspectives de développement.

Le Fonds est géré de façon équitable entre les gouvernements, les pays des Caraïbes élaborant une liste de projets restreinte en y affectant un groupe de travail technique (ce qui incombe le plus souvent généralement à plusieurs ministères, au service public concerné et aux autorités locales). Le groupe se rapproche ensuite du point focal technique indépendant des EAU (à savoir le promoteur privé de projets d'énergies propres Masdar, dont le siège se trouve à Abou Dhabi) afin de sélectionner le ou les projets retenus et d'élaborer le rapport de faisabilité. Un appel d'offres est ensuite publié, la priorité étant accordée aux entreprises et aux acteurs locaux, tout en tenant compte des critères de genre. Il s'agit d'un financement non lié. Le groupe technique constitué par le gouvernement concerné et Masdar accompagnent ensuite l'entrepreneur jusqu'à la mise en service de la centrale. Le gouvernement indique quelle entité en sera propriétaire et gère les éventuelles ententes d'exploitation. Le projet doit également être autonome sur le plan financier, et donc ne pas être appuyé par des subventions pour assurer la poursuite de l'exploitation. Le projet se termine par un module de formation de six semaines consacré au fonctionnement des centrales. Ce processus coopératif et reproductible vise à renforcer l'expérience de toutes les parties prenantes (y compris les EAU) dans le cadre de la supervision des projets relatifs aux énergies renouvelables, de leur élaboration à la phase d'exploitation.

Comme ces projets sont souvent les premiers à être menés dans ce domaine, ils entraînent bien souvent des modifications des réglementations. L'entente d'exploitation entre le Gouvernement et la compagnie d'électricité pour le projet du Fonds aux Bahamas a par exemple instauré un modèle pour les producteurs d'électricité indépendants à grande échelle, facilitant ainsi les futurs projets.

Le Fonds prévoit par ailleurs des normes en matière de genre et de résilience. La norme de résilience exige que les projets tiennent compte de leur lieu d'implantation et renforcent leur durabilité à l'égard des phénomènes climatiques extrêmes (à savoir les ouragans). La norme de genre prévoit quant à elle qu'une analyse de genre soit menée dans le cadre de l'élaboration du projet, tout en exigeant qu'il soit tenu compte de l'équilibre entre les sexes en ce qui concerne la dotation en personnel et la passation de marchés.

S'agissant des résultats obtenus, les trois premiers projets mis en œuvre aux Bahamas, à la Barbade et à Saint-Vincent-et-les-Grenadines ont permis de réaliser des économies annuelles directes de 1,3 million de dollars en évitant la consommation de 995 000 litres de gazole. Les réductions de carbone annuelles réalisées grâce à ces trois projets sont estimées à 2,7 millions de kg, et dix personnes de chaque pays ont bénéficié d'une formation directe sur la mise au point de projets et l'exploitation des centrales. Le projet d'énergie photovoltaïque par accumulateurs mené sur l'île Union de Saint-Vincent-et-les-Grenadines a également permis à l'île de devenir l'une des premières de la région de parvenir à 100 % d'énergie solaire en périodes d'ensoleillement, attestant ainsi de l'efficacité de cette technologie.

Les méthodes et les connaissances tirées des projets liés au Fonds sont partagées entre partenaires mondiaux et régionaux, à savoir l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), le pôle énergie de la CARICOM, la Caribbean Electric Utility Services Corporation (l'association du secteur de l'énergie, CARILEC) et la Carbon War Room, rattachée au Rocky Mountain Institute. Le Fonds tire également largement parti de l'expérience acquise par le biais du Fonds de partenariat EAU-Pacifique, un fonds de subvention analogue de 50 millions de dollars des États-Unis en faveur des énergies renouvelables déployé dans 11 pays du Pacifique entre 2013 et 2016.

Contact :
Nom : M. Dane McQueen
Titre : Conseiller principal, Développement et affaires humanitaires
Entité : Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis
Courriel : d_mcqueen@mofaic.gov.ae

NOM DU PROJET : Fonds pour les énergies renouvelables Émirats arabes unis - Caraïbes
PAYS/REGIONS : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, Émirats arabes unis, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname, Trinidad-et-Tobago
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.2, 5.b, 7.1, 7.2, 7.b, 8.2, 8.3, 8.4, 8.9, 9.1, 9.4, 9.a, 13.1, 13.a, 13.b, 17.3, 17.6, 17.7, 17.9
SOUTENU PAR : Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des Émirats arabes unis
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Plusieurs agences gouvernementales et services publics de chacun des 16 pays des Caraïbes ainsi que Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, Masdar et Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale des EAU. Cofinancement et apports de ressources complémentaires assurés par le Fonds de développement de la CARICOM, le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, et le Rocky Mountain Institute/le Carbon War Room/la Fondation Clinton.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Solarisation des résidences des chefs d'État des pays membres du Forum pour le développement des îles du Pacifique

Promouvoir le recours à l'énergie solaire au moyen de l'installation de systèmes solaires photovoltaïques dans les pays insulaires du Pacifique

© FDIP

Défi

Les pays insulaires du Pacifique sont confrontés à des défis énergétiques, à savoir :

- une dépendance excessive à l'égard des combustibles fossiles ;
- le coût élevé lié à l'exploitation des ressources énergétiques et à l'extension des services aux populations isolées ;
- la piètre qualité des données et des analyses des tendances énergétiques ;
- le manque de personnes qualifiées pour remédier à ces lacunes ;
- un faible pouvoir de négociation auprès des fournisseurs de pétrole ;
- des coûts logistiques souvent élevés.

Face à ces défis, la meilleure solution dans une grande partie du Pacifique consiste d'évidence en l'installation de systèmes solaires photovoltaïques. La baisse des coûts de production photovoltaïque au cours de la dernière décennie a été telle que cette technologie est désormais compétitive par rapport à la plupart des modes de production commerciale, surtout en ce qui concerne le recours au diesel. Les pays insulaires du Pacifique entendent renforcer l'exploitation des énergies renouvelables pour atténuer leurs dépenses d'énergie et sont en quête de solutions en réseau comme hors réseau pour améliorer l'accès à l'électricité, sa qualité et son rendement.

Vers une solution

Grâce à l'initiative intitulée « Solarisation des résidences des chefs d'État des pays membres du FDIP », le Forum pour le développement des îles du Pacifique et l'organisation à but non lucratif Solar Head of State (SHOS) entendaient mettre en avant le recours à l'énergie solaire et aux installations connexes dans les pays insulaires du Pacifique en mobilisant les chefs d'État autour de la promotion de cette technologie.

Cette initiative réunit des organisations régionales (le FDIP, SHOS), un partenaire de développement mondial (le Gouvernement indien, par le biais du Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement géré par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud), ainsi qu'une agence d'exécution [le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)]. Elle mobilise également Solaria, un partenaire du secteur privé basé aux États-Unis, qui met gracieusement à disposition les panneaux solaires.

L'initiative est mise en œuvre dans 11 pays insulaires du Pacifique : les États fédérés de Micronésie, les Fidji, les Îles Marshall, les Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Palau, le Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Par le biais de l'installation de systèmes solaires sur des bâtiments publics, et notamment sur leurs résidences administratives, les dirigeants d'un pays bénéficient directement des avantages avérés des technologies liées aux énergies renouvelables, ce qui incite davantage à l'élaboration de politiques énergétiques favorisant leur adoption. Chaque système tient lieu de projet pilote visant à encourager l'adoption à grande échelle de l'énergie solaire et d'autres technologies liées aux énergies renouvelables par les citoyens du pays concerné et du monde entier. Les projets peuvent aussi servir à faire connaître au grand public les avantages que présentent les énergies renouvelables par le biais d'une campagne médiatique efficace et d'une sensibilisation des populations. En apportant à chaque projet un savoir-faire mondial en matière de conception et d'installation de systèmes solaires, SHOS et le FDIP contribuent au partage de compétences et de connaissances essentielles aux pays insulaires du Pacifique impliqués.

SHOS dispose d'une solide expérience dans le domaine puisque l'organisation a déjà installé ce type de systèmes aux Maldives (résidence présidentielle officielle), à Sainte-Lucie (résidence publique du gouverneur général) et à la Jamaïque (bureau exécutif national, Jamaica House).

Le projet, faisant fond sur des travaux antérieurs, sera mené avec diligence et de manière proactive, de façon à mener des activités complémentaires ou conjointes appropriées, tout en prévoyant, au besoin, des activités de suivi concrètes. Le FDIP et l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), avec le soutien financier de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA), mènent ensemble un projet multinational intitulé « Renforcement des capacités pour une application durable des technologies liées aux énergies renouvelables en faveur de l'accès à l'énergie dans les zones rurales ». Ce projet est actuellement exécuté dans trois pays insulaires du Pacifique, les Fidji, les Îles Salomon et Vanuatu, et le FDIP en assurera la conduite dans les Îles Salomon. Les domaines de collaboration possibles comprennent la formation sur l'installation, l'exploitation et la maintenance des systèmes photovoltaïques solaires, la sensibilisation du public aux énergies durables (en présentant par exemple les projets d'énergie solaire photovoltaïque lors des annonces concernant les nouvelles politiques et les nouveaux plans énergétiques nationaux), etc. Le PNUD mène par ailleurs actuellement des projets d'énergie durable à Tuvalu, Nauru et Vanuatu, tout en s'employant à mettre au point d'autres projets dans d'autres pays.

L'ensemble des pays insulaires du Pacifique ont soumis des contributions déterminées au niveau national (CDN), la République des Îles Marshall ayant soumis sa deuxième contribution en novembre 2018. Si les engagements nationaux en matière d'atténuation des changements climatiques se rapportent aux principales sources d'émissions nationales de gaz à effet de serre (GES), la priorité est accordée au secteur de l'énergie. La plupart des CDN comprennent des objectifs de réduction des émissions de GES, et certaines plaident en faveur d'une composante d'atténuation à la fois inconditionnelle et conditionnelle tenant compte d'impératifs tels que le financement, l'assistance technologique et le développement des capacités. Certains États, parmi lesquels les Fidji, Tuvalu et Vanuatu, visent à terme un taux de pénétration des énergies renouvelables de 100 % d'ici 2030.

L'élément clé de cette initiative est le partenariat. De nombreuses organisations des secteurs public et privé et de la société civile de différents pays et régions du monde y sont impliquées : i) dans les pays insulaires du Pacifique, les services chargés des sièges des chefs d'État ou des édifices d'importance nationale, les services publics et les compagnies privées d'électricité ; ii) au niveau régional, le FDIP et le PNUD ; iii) au niveau international, SHOS, Solaria, le Gouvernement indien et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

Il est possible d'optimiser les installations individuelles de sorte qu'elles assurent une électricité 100 % renouvelable pour les bâtiments d'État, notamment en renforçant le stockage sur batterie et en prenant d'autres mesures en faveur de la durabilité dans l'enceinte des résidences. Celles-ci pourraient consister en l'électrification des outils d'entretien des jardins, l'utilisation de véhicules électriques par les fonctionnaires ou les jardiniers, l'installation de stations de recharge pour véhicules électriques, etc. Il existe une certaine marge de progression dans la région des îles du Pacifique puisque des systèmes photovoltaïques pourraient par exemple être installés sur des résidences de hauts fonctionnaires aux Îles Cook, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Samoa. Les possibilités d'expansion demeurent toutefois importantes dans d'autres petits États insulaires en développement.

Contact :
Nom : M. Viliame Kasanawaqa
Titre : Responsable du domaine des recherches stratégiques et de l'évaluation
Entité : Forum de développement des îles du Pacifique
Courriel : viliame.kasanawaqa@pidf.int

NOM DU PROJET : Solarisation des résidences des chefs d'État dans les pays membres du Forum pour le développement des îles du Pacifique (FDIP)
PAYS/RÉGIONS : Pays membres du FDIP (États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Palau, Îles Salomon, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu)
SÉLECTIONNÉ PAR : Le Forum pour le développement des îles du Pacifique (FDIP)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 7.2, 7.a, 13.2, 17.9
SOUTENU PAR : Le Fonds Inde-ONU pour le partenariat au développement
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FDIP, Programme des Nations Unies pour le développement, Solar Head of State
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2020-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : http://greenbusiness.solutions/shos

Suivi de la transition de l'énergie carbonée aux énergies propres en Asie

Renforcer l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les solutions liées au gaz naturel dans les pays asiatiques à revenu intermédiaire

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Banque mondiale

Défi

Plus de 80 % des nouvelles centrales à charbon du monde entier mises en exploitation entre 2017 et 2020 se trouvent dans des pays asiatiques à revenu intermédiaire, à savoir : La République populaire de Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, les Philippines et le Viet Nam. S'ajoutant à celles qui étaient déjà en service dans ces pays, ces nouvelles centrales devraient produire 260 gigatonnes d'émissions de dioxyde de carbone au cours de leur durée de vie restante. Ces quantités dépassent le budget carbone du secteur de l'électricité prévu au titre des stratégies d'atténuation convenues dans le cadre de la limitation du réchauffement climatique à 2°°C. Il en découle que l'appui aux politiques et aux investissements visant à optimiser l'efficacité énergétique et le recours aux énergies propres dans les pays asiatiques ne profitera pas seulement aux populations locales, du fait d'une plus grande productivité énergétique et de l'amélioration de la qualité de l'air, mais contribuera aussi de manière cruciale à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris.

Bien que l'efficacité énergétique soit reconnue comme le « moteur » du développement économique, en raison de son formidable potentiel et des faibles coûts qu'elle implique, les progrès accomplis dans le cadre de sa mise en œuvre ont été lents, principalement en raison des difficultés rencontrées pour définir des modèles commerciaux évolutifs et attirer des capitaux commerciaux en faveur des investissements voulus. Pour diverses raisons institutionnelles et techniques, les pays du monde entier, en particulier les pays à revenu intermédiaire d'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est, ont bien du mal à établir des mécanismes flexibles pour promouvoir l'efficacité énergétique.

Tous ces pays sont dotés d'un portefeuille d'énergies renouvelables, mais doivent élaborer des politiques de renforcement abordables dans ce domaine. Ils se sont donc montrés désireux de mieux appréhender et de surmonter les contraintes qui s'opposent à la production au moindre coût.

Vers une solution

Ce partage de connaissances consistait à donner à la Chine, à l'Inde, à l'Indonésie, au Pakistan, aux Philippines et au Viet Nam davantage de moyens pour réaliser leurs ambitions nationales respectives en matière d'énergie à faible teneur en carbone, par le biais du renforcement de leurs politiques en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de gaz, de la mise au point de modèles d'activité performants et de l'adoption de mécanismes de financement appropriés. **L'échange visait à permettre aux intervenants des pays participants de partager leurs expériences ainsi que les enseignements tirés de la mise au point et de la mise en œuvre de politiques visant à fournir aux usagers une énergie à faible teneur en carbone au moindre coût, y compris en sollicitant le secteur privé à cet effet.**

Afin de transposer sans délai les modèles d'activité d'un pays à un autre pour des opérations transversales similaires, trois ateliers d'échange de connaissances s'inscrivant dans le cadre de l'initiative « Follow the Carbon/Energy Transition » en Asie ont été organisés et animés conjointement par une équipe de la Banque mondiale, les deux premiers à Singapour et le troisième à Qinghai, en Chine. Les ateliers ont consisté en des réunions d'experts et des visites de sites, tout en permettant de nouer des contacts.

Réunions d'experts

Les ateliers comprenaient trois activités distinctes de partage de connaissances respectivement consacrées aux enchères d'énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'intégration des nouvelles sources d'énergie aux réseaux. Les intervenants qui ont participé à la mise en commun des données d'expérience et des enseignements tirés étaient issus : i) de pays qui ont réussi à mettre en place des enchères d'énergies renouvelables (l'Afrique du Sud, le Brésil, les Émirats arabes unis, l'Inde et le Pérou) ; ii) de pays où des politiques et des programmes d'efficacité énergétique ont été menés à bien (la Chine, la République de Corée, l'Inde, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni et Singapour) ; et iii) de pays qui ont pleinement réussi à intégrer les énergies renouvelables dans leurs systèmes de production d'électricité (l'Australie, le Danemark, l'Espagne et les États-Unis d'Amérique).

Visites sur site

Des visites sur le terrain ont été organisées dans la plus importante et la plus efficace installation de refroidissement au monde, ainsi que dans un hôtel vert et un hôpital vert afin de pouvoir bénéficier de l'expérience de Singapour en matière de bâtiments écologiques. Dans le cadre de l'atelier sur l'intégration des énergies renouvelables au réseau se sont déroulées pendant neuf jours consécutifs des visites du plus grand parc solaire photovoltaïque du monde à Qinghai, de la plus grande centrale électrique hybride photovoltaïque et hydroélectrique de la gorge de Long Yang, ainsi que du centre de répartition de la Qinghai Grid Company à Xining, en vue de rendre compte de l'expérience de la région en matière d'intégration à 100 % des énergies renouvelables au réseau.

Réseautage

Les ateliers ont été entrecoupés d'activités de mise en réseau entre les représentants des pays participant à l'initiative, les experts du domaine des ressources et le personnel de la Banque mondiale.

Résultats et enseignements tirés

Nouveaux acquis

Enchères sur les énergies renouvelables

- Sur les trois solutions stratégiques examinées en matière d'énergies renouvelables (tarifs de rachat garanti, normes de portefeuille et enchères), ce sont les tarifs de rachat qui ont permis de renforcer les énergies renouvelables en peu de temps. Les tarifs sont généralement assez élevés, ce qui peut entraîner une charge supplémentaire pour les consommateurs, ainsi que pour les gouvernements en ce qui concerne les subventions accordées en faveur des énergies renouvelables. Les dernières tendances mondiales indiquent qu'un nombre croissant de pays abandonnent le système des tarifs de rachat au profit des systèmes d'enchères, ce qui a entraîné une baisse rapide du prix de l'énergie solaire photovoltaïque et éolienne, et donc une augmentation massive des investissements. Presque tous les pays représentés à l'atelier ayant mis en œuvre des systèmes efficaces d'enchères sur les énergies renouvelables sont parvenus à des tarifs d'énergie solaire photovoltaïque compétitifs par rapport à la production d'électricité à partir de sources traditionnelles, y compris le charbon, qui est le combustible de référence en Inde et en Afrique du Sud.
- Outre des niveaux tarifaires adéquats accompagnés d'accords d'achat d'électricité à long terme, les politiques fructueuses en faveur des énergies renouvelables devraient également prévoir un accès obligatoire au réseau et la répercussion des coûts supplémentaires, le cas échéant, sur les usagers.
- Les prix de l'électricité solaire photovoltaïque sont principalement déterminés par les dépenses d'investissement, les coûts de financement, les droits fonciers et le coût de la main-d'œuvre, ainsi que par les ressources solaires. Il est possible de maintenir les prix actuels sur le long terme, mais leur baisse est susceptible de marquer le pas.

Efficacité énergétique

- Les politiques d'incitation constituent un facteur essentiel pour créer une demande du marché et stimuler les investissements en faveur de l'efficacité énergétique. Les expériences réussies dans ce domaine ont démontré que les politiques obligatoires fondées sur le rendement sont plus efficaces que les mesures volontaires axées sur les moyens, et que des réglementations strictes doivent s'accompagner d'incitations financières. La Chine et l'Inde ont adopté des objectifs d'efficacité énergétique obligatoires pour le secteur de l'industrie. La Chine a retenu une approche descendante consistant à attribuer des objectifs d'efficacité énergétique à chaque province ainsi qu'aux 17 000 grandes entreprises industrielles à forte intensité énergétique, tout en obligeant les parties intéressées à rendre compte de la réalisation de ces objectifs. Le programme de l'Inde intitulé « Perform, Achieve, Trade » (PAT) est un programme axé sur le marché dans le cadre duquel des objectifs d'économie d'énergie sont attribués aux secteurs industriels, tout en permettant l'échange de certificats de performance énergétique en faveur de la réalisation des objectifs nationaux au moindre coût.

Intégration des énergies renouvelables au réseau

- Les pays participant à l'initiative en sont à différentes phases d'intégration au réseau des énergies renouvelables variables (solaire et éolienne). La plupart des pays d'Asie du Sud-Est n'en sont qu'à la phase initiale, avec une très faible part de sources d'énergies renouvelables dans les systèmes électriques. La Chine et l'Inde sont quant à elles parvenues à une intégration importante des énergies renouvelables au sein de leurs systèmes, tout particulièrement dans certaines régions de Chine, comme le nord-ouest du pays. Tous les pays présentent à terme un fort potentiel d'expansion, à condition de tirer parti des solutions techniques éprouvées et d'adopter les réformes institutionnelles voulues. D'un point de vue technique, l'intégration conséquente de sources d'énergies renouvelables dans les réseaux électriques conventionnels pose des défis distincts du fait de la nature intermittente de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'énergie éolienne.

Nouvelles initiatives et améliorations

À l'issue des ateliers, les six pays ont commencé à appliquer les connaissances acquises à leur contexte spécifique et à tirer parti des contacts nouvellement établis pour déployer des efforts conjoints en vue de maximiser l'efficacité énergétique et l'énergie propre. Au cours de ce processus, de nouvelles initiatives ont été adoptées tandis que d'autres ont été renforcées.

Perspectives d'avenir

L'ensemble des pays participant à l'initiative ont décidé d'établir des plans de suivi pour tester ou mettre en place des enchères d'énergies renouvelables.

Dans la foulée de l'atelier de Singapour consacré aux enchères d'énergies renouvelables, les équipes de la Banque mondiale en Indonésie et au Viet Nam ont organisé sur place des ateliers et des discussions de suivi sur les ventes aux enchères d'énergies renouvelables. Les experts ayant participé à l'atelier de Singapour sont à nouveau intervenus dans le cadre de ces consultations. L'équipe de la Banque mondiale au Pakistan a lancé des discussions de suivi avec ses homologues du Gouvernement afin d'envisager comment les accompagner dans le cadre des enchères sur les énergies renouvelables. Les trois équipes ont mis au point des plans en faveur de la mobilisation de fonds fiduciaires en vue d'accompagner leurs pays respectifs dans la mise à l'essai de systèmes d'enchères solaires, et des sources de financement potentielles ont par ailleurs été définies.

Contact :
Nom : M. Laurent Porte
Titre : Gestionnaire de programme, mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences
Entité : Banque mondiale
Courriel : lporte@worldbank.org

NOM DU PROJET : Suivi de la transition de l'énergie carbonée aux énergies propres en Asie
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Australie, Brésil, Chine, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Inde, Indonésie, Japon, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni, Singapour, Viet Nam
SÉLECTIONNÉ PAR : Banque mondiale
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 7.2, 7.a, 17.9
SOUTENU PAR : Mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences de la Banque mondiale
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Gouvernements de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie, du Pakistan, des Philippines et du Viet Nam, Banque mondiale, experts d'Afrique du Sud, d'Australie, du Brésil, de Chine, du Danemark, des Émirats arabes unis, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, du Japon, du Mexique, du Pérou, de la République de Corée, du Royaume-Uni et de Singapour.
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3aUWj8V

ekShop : renforcer les capacités des communautés rurales au moyen du commerce électronique assisté

Recourir à une plateforme de commerce électronique sans précédent pour faciliter l'accès des citoyens des zones rurales isolées aux activités économiques, atténuer la fracture logistique et réduire les inégalités

Défi

Les personnes qui vivent en dehors des zones urbaines ou dans des secteurs moins favorisés ne bénéficient pas des avantages que présente l'industrie émergente du commerce électronique, ce qui est dû à leur connaissance inexistante ou limitée d'Internet et aux difficultés d'accès aux outils logistiques et financiers. Si la production de biens domestiques concerne de nombreuses localités, les producteurs n'en tirent pas un prix équitable en raison de l'inégalité d'accès aux moyens de transport et aux services financiers numériques. Ces inégalités entraînent une diminution de la production, laquelle contribue à accentuer les disparités entre zones rurales et urbaines. La grande majorité des entreprises de commerce électronique n'ont par ailleurs pas accès au marché rural, qui demeure donc largement inexploité.

Vers une solution

L'initiative « ekShop » vise à mettre en place une plateforme permettant à ces producteurs marginalisés de vendre leurs produits directement aux clients et de tirer profit de la vente en ligne. Elle réunit toutes les grandes sociétés de commerce électronique et de logistique en un seul circuit et permet d'accéder à plus de 4 000 centres physiques et numériques. Cette initiative unique en son genre a donné naissance au mouvement « Go Rural » dans le secteur des échanges électroniques de biens de grande consommation, lequel a permis de jouer un rôle décisif en faveur de la mise en place d'une infrastructure d'accès et de logistique très performante.

L'un des objectifs de la création d'ekShop consistait à réduire les inégalités entre services commerciaux des zones rurales et urbaines. Grâce à la plateforme de marché numérique et au circuit de livraison d'ekShop, les producteurs ruraux ont pu accéder au marché urbain et vendre leurs produits dans tout le pays par l'intermédiaire de toutes les grandes sociétés de commerce électronique du Bangladesh. Les femmes sont particulièrement encouragées à commercialiser leurs produits artisanaux, surtout celles qui vivent dans les zones rurales.

ekShop est une plateforme modulaire basée sur une interface de programme d'application. Elle a permis la mise en place d'un système de paiement sécurisé, assuré par ESCROW, qui repose sur un portail de paiement intégré permettant de renforcer la confiance entre acheteurs et vendeurs. Les centres numériques sont par ailleurs souvent utilisés en tant qu'entrepôts de stockage pour les produits fréquemment commandés par les consommateurs du pays. Ils font office de centres de services intégrés dont la gestion est assurée par des entrepreneurs privés en partenariat avec des élus locaux, où les citoyens peuvent accéder à plus de 150 services publics et privés, certains gratuits et d'autres payants.

En faisant appel à des entrepreneurs privés pour la gestion des centres numériques et en ayant recours à un modèle de commerce électronique assisté, ekShop contribue à réduire progressivement la fracture numérique tout en augmentant les revenus des populations rurales. Pour l'instant, la plupart des entreprises de logistique se servent de ces centres numériques comme points de livraison, en faisant appel aux personnes qui y travaillent pour assurer les livraisons en zones rurales.

En février 2020, plus de 4 000 centres numériques ont ainsi été mobilisés, et plus de 32 000 commandes ont été enregistrées des zones urbaines vers les zones rurales, pour une valeur totale de 45 millions de takas (plus de 530 000 dollars des États-Unis). De plus, 230 000 kg de commandes agricoles des campagnes vers les villes ont été effectuées, et des produits artisanaux d'une valeur totale de 20 millions de takas (plus de 235 000 dollars des États-Unis) ont été vendus. ekShop, qui compte 3 765 points de livraison à domicile et fait intervenir 500 micro-commerçants, a enregistré plus de 100 000 commandes. À ce

© Programme a2i

jour, 300 000 consommateurs ont été livrés, soit trois par commande en moyenne. Bien que la majorité des paiements (82 %) aient été effectués à la livraison, certains ont également été réalisés à l'aide de services bancaires et financiers mobiles. Grâce à ekShop, pas moins de 247 commerçants sont aujourd'hui devenus des distributeurs locaux de biens de grande consommation, et 2 100 entrepreneurs ont été formés au commerce électronique par les équipes d'ekShop.

L'initiative ekShop propose une solution d'aide au commerce électronique basé sur les services de paiement ESCROW et axé sur le renforcement des transactions en faveur des zones rurales. Son système de géocartographie exclusif en fait la seule plateforme à même de mettre en relation 80 % des fournisseurs de logistique du pays .

Tous les acteurs et partenaires impliqués dans l'initiative ekShop bénéficient de chaque transaction effectuée. Ils se sont par conséquent approprié l'initiative, tout comme le programme « Aspire to Innovate » (a2i), qu'ils entendent bien faire perdurer. Un écosystème de revenus a été défini, lequel prévoit que l'ensemble des commissions concernées ne doivent pas dépendre de sources externes. L'initiative a en outre conduit à l'élaboration de la politique nationale de 2018 sur le commerce électronique, ainsi qu'à la politique de 2019 sur le commerce électronique en faveur des petites et moyennes entreprises.

L'initiative ekShop a dépassé les frontières internationales en vue de reproduire ce modèle. Il existe désormais quatre centres opérationnels, à savoir des centres ekShop implantés en Malaisie et à Singapour, et des initiatives de mise en œuvre pleinement opérationnelles en Turquie et au Népal. Ces échanges entre pays ont permis d'augmenter le nombre de personnes susceptibles d'accéder aux services numériques proposés par ekShop, qui permet par ailleurs d'exporter des produits ruraux vers un certain nombre de pays.

Pour qu'un modèle ekShop puisse se développer dans une région, il est nécessaire de pouvoir compter sur un marché numérique mobilisant de multiples acteurs du commerce électronique et sur de nombreuses installations logistiques. Une connectivité Internet stable s'avère également indispensable. Cette initiative repose sur le principe consistant à rendre les plateformes de commerce électronique aussi faciles d'accès que possible. Elle n'implique donc pas de projets de conception complexes ou de gros investissements.

Contact :
Nom : M. Rezwanul Haque Jami
Titre : Chef d'équipe du Commerce électronique en faveur des zones rurales et Chargé de la gestion commerciale (iLab)
Entité : Programme « Aspire to Innovate » (a2i)
Courriel : rezwanul.haque@a2i.gov.bd

NOM DU PROJET : ekShop : renforcer les capacités des communautés rurales au moyen du commerce électronique assisté
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Malaisie, Népal, Ouganda, Turquie
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 1.5, 1.a, 5.1, 5.a, 5.b, 5.c, 8.1, 8.2, 8.3, 8.5, 8.9, 9.1, 9.2, 9.3, 9.4, 9.a, 9.b, 9.c, 10.1, 10.4, 10.b, 11.a, 11.c
SOUTENU PAR : Division des TIC, Division du Cabinet, PNUD
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme a2i, Gouvernement du Bangladesh, PNUD Bangladesh
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.ekshop.gov.bd

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Innovations en matière d'apprentissage : une main-d'œuvre qualifiée pour l'avenir

Tirer parti de l'avantage démographique en dotant les jeunes des compétences les plus demandées par le marché

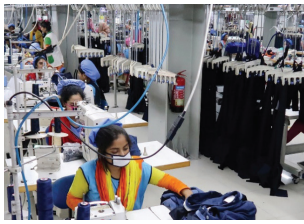

© Programme a2i

Défi

Selon les chiffres de la Banque mondiale, le Bangladesh compte une population totale de 158 millions d'habitants et une population active de 59,5 millions de personnes, avec un taux de croissance de la population active estimé à 2,2 %[1] d'ici 2030. Environ 2 millions de jeunes entrent sur le marché du travail chaque année[2]. Parmi ces derniers, 600 000 sont issus de l'enseignement général et 1,1 million d'entre eux sont formés par des organismes publics ou privés de formation professionnelle. Les autres jeunes sont considérés ne pas être scolarisés, employés ou en apprentissage. Au total, 11,6 millions de jeunes relèvent de cette catégorie. On observe un important écart entre la demande de travailleurs qualifiés dans les industries locales et ce que proposent les centres d'enseignement et de formation. Cette situation tient probablement au manque de communication et de coordination entre les employeurs et les organismes de formation professionnelle du Bangladesh.

Vers une solution

L'apprentissage se rapporte à tout système par lequel l'employeur s'engage, par contrat, à employer et à former un jeune (entre 17 et 30 ans) pour une période déterminée pendant laquelle l'apprenti est tenu de travailler au service de l'employeur. Les employeurs fournissent ainsi aux apprentis de véritables compétences sur le terrain. Il s'agit là du principal environnement d'apprentissage au sein duquel les compétences manuelles, les comportements, les attitudes, ainsi que les tâches et les méthodes de travail sont acquises dans le cadre de conditions de travail réelles. Les établissements de formation dispensent par ailleurs aux apprentis une formation plus théorique. Dans cet environnement d'apprentissage, les intéressés acquièrent des connaissances plus faciles à transmettre en dehors du lieu de travail.

La formation par apprentissage peut constituer une réelle solution pour combler l'écart entre la demande de travailleurs qualifiés dans les industries locales et sur les marchés du travail internationaux, d'une part, et l'offre proposée par les centres d'éducation et de formation, d'autre part. Cette initiative mobilise à la fois les employeurs, les organismes de formation professionnelle et les jeunes afin de veiller à ce que les compétences développées correspondent à la demande.

La formation par apprentissage bénéficie à la fois aux apprentis, aux organismes d'embauche et à l'ensemble du tissu économique. L'apprentissage peut donner accès à un emploi à temps plein à des jeunes peu ou non qualifiés. Les certificats délivrés permettent aux intéressés de mettre en avant leurs compétences et leurs capacités auprès d'employeurs potentiels. Les stages d'apprentissages constituent aussi une réelle expérience pour les demandeurs d'emploi, dont ils peuvent se prévaloir en termes de rémunération. Les entreprises qui proposent des programmes d'apprentissage disposent en outre du temps requis pour former les apprentis à la culture de l'entreprise et l'organisation des tâches qui y prévaut. En vertu de la loi sur le travail de 2013, les dépenses liées à l'apprentissage sont exonérées de taxes et les équipements de formation peuvent être importés en franchise de droits. Sur le plan économique, les avantages comprennent une réduction significative du taux de chômage, une augmentation de la production industrielle globale, une croissance économique continue et une main-d'œuvre plus qualifiée.

1 www.documents1.worldbank.org/curated/en/834041507299981599/pdf/Main-report.pdf

2 www.blogs.worldbank.org/endpovertyinsouthasia/skilling-bangladeshs-youth-changing-job-market

En tant que vecteur du Gouvernement en matière d'innovation, le programme a2i est basé sur une approche impliquant l'ensemble du corps social, tout en faisant appel à des stratégies de modification des comportements et en tirant parti de l'essor rapide des moyens technologiques, de façon à créer un environnement favorable au développement des compétences axé sur la demande au Bangladesh.

Dans les pays industrialisés, au moins 5 % des nouveaux arrivants sur le marché de l'emploi bénéficient de possibilités d'apprentissage, ce qui s'avère indispensable à la constitution d'une main-d'œuvre qualifiée. Le Bangladesh prévoit d'atteindre une proportion équivalente d'ici 2023. **En 2017, 1,39 % de la population active avait bénéficié du programme d'apprentissage. Ce chiffre est passé à 2 % en 2018, puis à 2,35 % en 2019.**

Dans le cadre du secteur informel, 60 % des apprentis inscrits sont des femmes, et le programme d'apprentissage présente un taux d'insertion professionnelle de plus de 85 %, ce qui démontre qu'il s'agit d'une approche novatrice en matière de renforcement des compétences. Cette initiative est axée sur la demande, de façon à tenir compte de l'évolution rapide des industries pour suivre le rythme des progrès techniques. Le programme a2i a également donné lieu à la mise en place d'un système de gestion de l'apprentissage, qui permet d'assurer la gestion, le suivi et l'encadrement des programmes d'apprentissage à travers tout le pays. Ce dernier permet de tenir compte de tous les besoins des parties concernées, qu'il s'agisse des jeunes ou des entreprises.

Le système assure la gestion des inscriptions, du suivi, des évaluations et des certifications, ce qui garantit le bon déroulement du programme d'apprentissage, tout en permettant aux stagiaires d'en tirer pleinement profit. Le programme assure aussi la coordination des employeurs et des organismes de formation professionnelle, ce qui garantit sa pérennité. Il pourrait aisément être transposé dans d'autres pays qui présentent un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi.

Dans la perspective de l'expansion du programme d'apprentissage dans les pays du Sud, d'importantes activités de coopération Sud-Sud ont été menées dans le cadre du programmea2i. Un protocole d'accord a été signé en 2017 avec le Réseau mondial pour l'apprentissage (Suisse) pour établir des liens avec les réseaux d'apprentissage d'autres pays et partager les connaissances et les expériences. Le programme a2i assure par ailleurs le secrétariat de l'Alliance asiatique pour l'apprentissage et favorise l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques entre ses onze pays membres. Le Gouvernement de la Somalie et la région autonome du Bangsamoro, aux Philippines ont fait part de leur intérêt pour les solutions d'apprentissage du programme a2i et ainsi que de leur intention de reproduire le programme.

Contact :
Nom : M. Asad-Uz-Zaman
Titre : Spécialiste des politiques
Entité : Programme « Aspire to Innovate » (a2i)
Courriel : asad.zaman@a2i.gov.bd
Téléphone : + 8801712092922

NOM DU PROJET : Innovations en matière d'apprentissage : une main-d'œuvre qualifiée pour l'avenir
PAYS/RÉGIONS : Région autonome du Bangsamoro aux Philippines, Bangladesh, Cambodge, Somalie
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 8.9, 8.b
SOUTENU PAR : Organisation internationale du Travail (OIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Oxfam, ActionAid
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme a2i, Gouvernement du Bangladesh, PNUD Bangladesh
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2024
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.apprenticeship.gov.bd

Vers un mode de distribution sans déperditions des systèmes de protection sociale

Procéder à la dématérialisation des programmes de protection sociale au Bangladesh en vue de garantir à ceux qui n'en bénéficient pas de versements numériques abordables et efficaces, tout en évitant les déperditions

© Programme a2i

Défi

Les programmes de protection sociale permettent au Gouvernement du Bangladesh de réduire la pauvreté et les inégalités dans le pays. Les dotations budgétaires ont augmenté en chiffres absolus et sont passées de 1,3 % du produit intérieur brut en 1998 à 2,58 % sur l'exercice 2019-2020. L'ensemble des dépenses publiques ont augmenté de 14,21 %. Plus de 140 programmes de protection sociale sont désormais administrés dans le pays par 23 ministères et divisions .

Les versements liés à la protection sociale se font le plus souvent en espèces. Les coûts inhérents aux paiements directs en espèces, tels que ceux impliqués par leur gestion administrative, ou encore ceux liés au risque de déperditions, sont très élevés. Des études montrent que les déperditions observées dans les programmes de protection sociale constituent bien souvent un obstacle majeur. La réduction des déperditions du système pourrait permettre d'économiser des sommes conséquentes, ce qui pourrait à terme permettre à un plus grand nombre de personnes d'en bénéficier.

En outre, étant donné que l'extrême pauvreté et la marginalisation qui caractérisent les bénéficiaires, ceux-ci consacrent énormément de temps et de moyens pour se rendre sur le lieu de retrait des allocations. Une fois sur place, ils sont également souvent confrontés à des difficultés supplémentaires.

Vers une solution

Compte tenu des défis que posent les transferts directs en espèces, le programme « Aspire to Innovate » (a2i), qui bénéficie de l'appui de la Fondation Bill et Melinda Gates, s'est associé à divers organismes publics, ministères et prestataires de services financiers du Bangladesh pour procéder à la dématérialisation des versements des allocations sociales, démarche qui s'inscrit dans le cadre du plan global du Gouvernement en faveur de la dématérialisation de l'ensemble des virements des autorités aux particuliers (G2P), lequel vise à fournir des services financiers abordables et efficaces aux personnes marginalisées du Bangladesh.

Les virements dématérialisés sont susceptibles de contribuer à l'inclusion financière au sein des communautés défavorisées, et le Gouvernement a fait de la dématérialisation des paiements G2P une de ses priorités. La dématérialisation des paiements G2P a été mise à l'essai en 2018, et une mise à l'échelle nationale est en cours.

Jusqu'ici, les bénéficiaires percevaient leur allocation trimestrielle en espèces dans un établissement bancaire, une fois leur identité validée par le personnel. Dans le cadre du nouveau système, les bénéficiaires peuvent choisir leur prestataire de services financiers, et les sommes sont directement envoyées du compte du Trésor public vers les comptes des particuliers. Les bénéficiaires peuvent retirer les sommes allouées quand ils le souhaitent, à partir de n'importe quel point de retrait du pays ou à l'aide de n'importe quel service financier mobile. L'authentification des bénéficiaires à l'aide de leurs cartes d'identité nationales fait partie intégrante du dispositif. Plus de 25 millions de bénéficiaires de divers programmes d'aide financière bénéficieront de ce nouveau système, lequel garantira aux bénéficiaires de mieux maîtriser les sommes perçues, tout en permettant de radier les bénéficiaires fantômes. Le système a également permis de supprimer un certain nombre d'échelons intermédiaires, ce qui a contribué à réduire les dysfonctionnements, les retards de paiement et les déperditions. Les bénéficiaires jouissent désormais d'une entière liberté en ce qui concerne le choix de leur fournisseur de services financiers, ce qui favorise l'inclusion financière.

Par rapport aux programmes traditionnels, un programme de protection sociale dûment dématérialisé est susceptible de réduire le nombre de déplacements effectués pour percevoir les allocations de 80 %, le temps passé de 58 % et les frais occasionnés de 32 %. Le Gouvernement pourrait par ailleurs réaliser des économies de l'ordre de 10 % sur son budget de protection sociale, ce qui permettrait d'économiser plus de 14 millions de dollars des États-Unis par an.

Dans l'ensemble, le nouveau système présente plusieurs avantages. Le programme de transferts monétaires de fonds permet une mise à disposition des fonds facilitée et plus rapide. Les virements dématérialisés réduisent les coûts liés à la perception des prestations, tout en permettant de gagner des heures et, dans certains cas, des jours. En outre, un tel écosystème numérique assure une prestation de services efficace pour les bénéficiaires au niveau des conseils syndicaux, qui constituent les plus petits échelons du Gouvernement bangladais.

Le programme assure une distribution sans déperditions. La dématérialisation des allocations publiques est gage de transparence, de responsabilité et de traçabilité. Elle réduit également le risque de corruption et de déperditions. Dans le cadre du processus de dématérialisation, un programme de sensibilisation a été conçu à l'intention des bénéficiaires afin de leur permettre de mieux se l'approprier et de réduire leur dépendance vis-à-vis d'intermédiaires dans le cadre de la perception de leurs allocations.

Le programme de transfert d'espèces renforce l'efficacité des services publics. Pour les organismes publics, l'anonymat qui caractérise les transactions en espèces contribue à les rendre inadaptées, inefficaces et dépourvues de transparence et de responsabilité. Les méthodes de paiement numérique sont plus rapides et plus efficaces, ce qui permet de réduire les coûts tout en permettant aux agents publics d'être plus productifs.

Le programme encourage par ailleurs le recours à d'autres services financiers dématérialisés. La dématérialisation des versements des allocations sociales limite aussi les déplacements, en permettant aux citoyens de percevoir leur allocation en se rendant au point de vente le plus proche. Elle crée par ailleurs un environnement favorable à l'accès à des services financiers numériques plus sophistiqués. **À ce jour, cette initiative bénéficie à 2,5 millions de personnes.**

Le dispositif de versements G2P permet aux autorités d'en faire profiter d'autres secteurs en bénéficiant des technologies financières à un coût bien moindre et en promouvant les services financiers dématérialisés. La dématérialisation de ces versements conséquents a été rendue possible grâce à un modèle novateur garantissant des prestations efficaces et abordables. Les versements numériques sont également en mesure de favoriser l'inclusion des femmes et de profiter aux plus démunis. L'infrastructure nécessaire au déploiement des versements numériques G2P existe déjà au Bangladesh. La Bangladesh Bank, le service financier du Ministère des finances, le Bureau du Vérificateur général des comptes et a2i ont œuvré en collaboration en vue d'intégrer les différents dispositifs et d'adopter les mesures politiques requises. De solides partenariats ont été établis entre les prestataires de services financiers et les institutions publiques, notamment le Département des services sociaux, le Ministère des affaires relatives à la guerre de libération, le Département de la gestion des catastrophes et le Département des affaires féminines. Le Gouvernement a par ailleurs approuvé de nouvelles directives à l'intention des ministères et des services chargés de la mise en œuvre du système de versement.

Ce modèle peut facilement être reproduit dans d'autres pays qui présentent des similarités avec le Bangladesh, ainsi que dans le secteur privé. Le Bangladesh s'est inspiré du programme de transfert direct d'allocations de l'Inde pour mettre au point ce dispositif de versement inclusif. La Fondation Bill et Melinda Gates a aidé a2i à mettre en œuvre cette approche innovante en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud.

Contact :
Nom : M. Tohurul Hasan
Titre : Gestionnaire de programme
Entité : Programme « Aspire to Innovate » (a2i)
Courriel : tohurul.hasan@a2i.gov.bd
Téléphone : + 8801707554768

NOM DU PROJET : Vers un mode de distribution sans déperditions des systèmes de protection sociale
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.3, 8.10
SOUTENU PAR : Fondation Bill and Melinda Gates
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh, PNUD Bangladesh
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : juillet 2017-décembre 2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Accessibilité des services financiers et implication du secteur privé en Afrique

Maximiser l'impact de la coopération financière en faveur du développement économique et de l'industrialisation en Afrique

© Conseil économique Chine-Afrique

Défi

Bien que les systèmes financiers en Afrique aient évolué au cours des vingt dernières années , la libéralisation, la privatisation et la stabilisation ne se sont pas encore traduites par des services financiers plus accessibles pour la majorité des Africains. Il existe une relation étroite entre le développement des marchés financiers et la croissance économique. Les marchés financiers contribuent à injecter les flux d'épargne et d'investissement au sein de l'économie, ce qui participe à l'accumulation de capitaux et à la production de biens et de services. En cette période de fléchissement de la croissance mondiale, on commence à prendre conscience de la croissance rapide de la démographie et des marchés en Afrique ainsi que des perspectives qui en découlent. Cela étant, le manque d'accès aux services financiers pour les petites et moyennes entreprises (PME) de tous ordres continue de faire obstacle à la coopération sur le continent.

Vers une solution

Pour remédier à ces difficultés, une étude approfondie des marchés financiers africains s'imposait. L'accessibilité et la qualité des services financiers sont cruciales au bon développement du secteur privé dans les pays africains. Le Conseil économique Chine-Afrique (CABC) a été mis sur pied en 2006 sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue de promouvoir la coopération économique et technologique entre la Chine et les pays africains, tout particulièrement dans le secteur privé. Après une dizaine d'années de maturation, le CABC jouit désormais d'une grande expérience en matière de coopération économique et technologique. Il dispose par ailleurs sur tout le continent d'un vaste réseau de communication, d'une parfaite connaissance des marchés et d'une forte adhésion de la part des entreprises affiliées. Le CABC était donc particulièrement bien placé pour se charger de la mise en œuvre de ce projet. Avec l'aide du Fonds de développement sino-africain et du Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero, le CABC a mis au point un projet de recherche sur les marchés financiers à Madagascar, à Maurice et en Zambie basé sur des échanges approfondis avec des entreprises privées locales. Le projet, intitulé « Accès aux services financiers et au secteur privé en Afrique », visait à **attirer l'attention des organismes de promotion des investissements, des établissements financiers et des chambres de commerce de Madagascar, de Maurice et de Zambie sur les problèmes qui se posent en matière de coopération financière entre l'Afrique et ses partenaires de développement**. Il avait pour objectif de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable 8, lequel consiste à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Il a été mis en œuvre en collaboration avec des administrations publiques et des organisations non gouvernementales de Chine et de tout le continent africain. Le Conseil de développement économique de Madagascar, la Chambre de commerce et d'industrie de Zambie et le groupe SBM de Maurice se sont associés au CABC dans le cadre du projet. Le Fonds de développement sino-africain et le Fonds d'affection spéciale Pérez-Guerrero ont également mis leur savoir-faire à contribution. Les chercheurs ont mené toute une série d'études rigoureuses axées sur l'accessibilité financière et l'interaction des entreprises avec les systèmes financiers à Madagascar, à Maurice et en Zambie. Des déplacements et des séminaires ont par ailleurs été organisés dans ces pays. Les données recueillies ont donné lieu à la rédaction d'un rapport détaillé. Celui-ci présente à l'intention de Madagascar, de Maurice, de la Zambie et d'autres pays de la région, ainsi qu'aux investisseurs internationaux, des lignes directrices visant à ouvrir les marchés financiers et à attirer davantage de capitaux étrangers en faveur du développement. Une précieuse base de données a en outre été créée dans la perspective de la poursuite des recherches sur la coopération Sud-Sud et sino-africaine.

Sachant que la population de l'Afrique devrait dépasser celle de la Chine d'ici 2025, le continent présente un potentiel économique incontestable. Compte tenu de ses besoins en matière de croissance et de développement, l'Afrique dispose également d'un fort potentiel pour créer de nouveaux marchés financiers, de façon à accroître la prospérité socio-économique et à réduire la pauvreté. Les pays d'Afrique comme les investisseurs ont profité d'une indispensable analyse détaillée des marchés financiers africains.

Madagascar, Maurice et la Zambie sont les trois pays qui ont été choisis dans le cadre de cette étude. Madagascar présente de bons résultats en matière d'exportations et d'investissements. Maurice est l'un des pays d'Afrique les plus dynamiques sur le plan financier et constitue une véritable plaque tournante pour de nombreux investisseurs internationaux. La Zambie dispose de secteurs manufacturiers et industriels solides et abrite le siège du Marché commun de l'Afrique orientale et australe. Les pays en considération représentent à bien des égards les différents modèles de développement du continent africain. Les résultats obtenus dans le cadre de ce projet pourraient donc servir de référence pour d'autres pays africains.

Le projet s'est appuyé sur une analyse approfondie des marchés financiers dans ces trois pays ainsi que sur une étude menée auprès d'entreprises privées locales dans le but de recenser les problèmes et les défis communs. Les expériences et les pratiques de référence de ces trois pays et de la région dans son ensemble sont présentées dans le rapport. Celui-ci propose un certain nombre d'orientations à l'intention des gouvernements, des établissements financiers et du secteur privé. Il fournit également des recommandations en vue de maximiser l'impact de la coopération financière sur le développement économique et l'industrialisation en Afrique, de façon à contribuer ainsi au bon développement du secteur privé et à la création d'emplois au profit des populations locales.

Le fait de renforcer les marchés financiers attire les investissements étrangers directs et s'avère donc crucial pour tous les pays. Les défis et les solutions dont fait état le rapport s'appliquent par ailleurs à d'autres pays africains. Il est à espérer qu'il sera possible de mener un projet de recherche similaire concernant d'autres pays africains avec le concours d'autres banques et organismes publics.

Contact :
Nom : M. Xiaofeng Bai
Titre : Secrétaire général adjoint
Entité : Conseil économique Chine-Afrique
Courriel : baixiaofeng@cabc.org.cn

NOM DU PROJET : Accessibilité des services financiers et implication du secteur privé en Afrique
PAYS/RÉGIONS : Madagascar, Maurice, Zambie
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.3, 8.10
SOUTENU PAR : Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Conseil économique Chine-Afrique
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : juin 2018-mai 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : en.cabc.org.cn

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Programme de développement du commerce électronique en faveur des PME des pays en développement

Faciliter la coopération et les échanges entre les PME dans les pays en développement

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

© Centre international de formation des acteurs locaux (CIFAL) de Shanghai

Défi

Les petites et moyennes entreprises (PME) ont toujours occupé une place importante dans les pays en développement, et les autorités centrales et locales se sont employées à élaborer des lois et des règlements pour promouvoir leur développement. Dans la société contemporaine, le commerce électronique transforme rapidement la manière dont les entreprises interagissent entre elles, avec les consommateurs ou avec les pouvoirs publics.

Toutefois, le fait que les pays et les régions en développement s'appuient sur des technologies de l'information peu développées et qu'ils bénéficient de moins d'expérience en matière d'informatisation a entravé le développement du commerce électronique et des activités commerciales connexes au sein des PME.

Les pays concernés, à savoir le Cambodge, Cuba et le Viet Nam, comptent un nombre important de PME et appuient fermement leurs marchés intérieurs, et pourtant les autorités y ont du mal à stimuler la croissance économique et à intégrer ces PME au marché mondial.

Vers une solution

Le programme de développement du commerce électronique en faveur des PME des pays en développement, mis en œuvre par le Centre international de formation des acteurs locaux (CIFAL Shanghai), a pour objectif de faciliter la coopération et les échanges entre les PME des pays en développement, notamment en matière de renforcement du commerce électronique. Le programme vise également à faire profiter d'autres pays de l'expérience et bonnes meilleures pratiques de la Chine.

Le CIFAL Shanghai jouit depuis longtemps d'une solide réputation pour la mise en relation de personnes originaires de pays en développement leur permettant de mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences professionnelles en matière de technologies de l'information et de suivre les évolutions de l'informatisation et de l'industrialisation. Le Centre a organisé des séminaires consacrés aux technologies de l'information et aux méthodes de croissance économique et de développement connexes, lesquels ont rassemblé 1 229 bénéficiaires de 127 pays . Il y était notamment question de commerce électronique national et international, de gestion du commerce électronique, de sécurité des données, de développement des infrastructures, ainsi que des dernières technologies de l'information en Chine et de leur application dans la vie quotidienne.

En réponse aux demandes du Cambodge, de Cuba et du Viet Nam, le CIFAL Shanghai a proposé des ateliers susceptibles d'intéresser les PME des pays et régions en développement. Les participants ont appris à mieux connaître le commerce électronique et les enjeux connexes au moyen d'interactions directes avec des acteurs du marché chinois, des responsables politiques et d'autres parties concernées.

Un séminaire sur la coopération internationale en matière de commerce électronique a été organisé dans chaque pays, lequel a permis à 70 représentants gouvernementaux du Cambodge, de Cuba et du Viet Nam de mieux comprendre comment la Chine s'y était prise pour procéder à l'essor du commerce électronique et à la mise en place des infrastructures connexes. Ces séminaires ont permis de faire connaître les solutions et les bonnes pratiques de la Chine par le biais de conférences et de visites sur sites. Afin de permettre aux participants de découvrir les dernières évolutions en matière de gestion des applications des systèmes informatiques liés au commerce électronique, tous les exposés ont été assurés par des experts de premier plan et des responsables de l'aménagement urbain de tous niveaux qui ont présenté des exemples tirés de leurs activités courantes. Afin de compléter ces connaissances théoriques, le CIFAL Shanghai a organisé des visites d'entreprises pour les parti-

cipants, ce qui a permis à ceux-ci de mieux comprendre comment le commerce électronique s'était développé en Chine.

Le CIFAL Shanghai souhaite étendre cette formation pour offrir des possibilités de formation supplémentaires aux agents publics et aux techniciens des pays en développement. Les participants aux séminaires ont pu découvrir de façon approfondie et objective les résultats obtenus et l'expérience accumulée par la Chine en matière de coopération internationale dans le domaine du commerce électronique. Ils ont également découvert la coopération internationale appliquée au commerce électronique sous un angle scientifique et pragmatique, tout en apprenant à faire usage des technologies de l'information.

D'après ce que les participants ont indiqué, **le projet leur a non seulement fourni des connaissances sur le commerce électronique et les technologies de l'information applicables, mais leur a également permis de saisir les avantages que présentent les entreprises de produits et de services informatiques en Chine**. Les pays concernés gagneraient à se pencher davantage sur les possibilités de coopération avec la Chine et les entreprises chinoises en vue d'améliorer leurs infrastructures d'information et de pouvoir atteindre les objectifs de développement durable à l'avenir. Ils ont témoigné d'une ferme volonté de dépêcher des délégations à l'occasion de futurs séminaires.

Le CIFAL Shanghai se fonde sur la demande pour élaborer des cours de formation sur le commerce électronique qui permettent de répondre aux besoins spécifiques d'un pays. Le Centre effectue une analyse visant à déterminer la meilleure approche en faveur du développement du commerce électronique et aide les PME de différents secteurs ou pays à nouer des partenariats entre elles.

À la fin des séminaires et des cours de formation, tous les participants se sont vu remettre une clé USB contenant tous les supports utilisés. Cela leur a donné la possibilité de les partager avec leurs collègues ou de les utiliser comme documents de référence pour concevoir des formations sur le même sujet dans leurs propres pays. Les représentants du CIFAL Shanghai ont gardé contact avec les participants après leur retour dans leurs pays d'origine afin de prendre connaissance de leurs besoins de formation et de mettre au point les futurs séminaires à leur intention. Ces séminaires de formation pourraient donc se poursuivre sur le long terme, tant dans les pays des participants qu'en Chine. Cependant, de nombreux pays ne disposent pas actuellement des compétences techniques et académiques nécessaires pour dispenser de telles formations.

Dans les années à venir, le CIFAL Shanghai entend poursuivre ses activités de sensibilisation en matière d'informatisation et à partager les connaissances et les compétences qui s'y rapportent, afin d'en faire bénéficier davantage les intervenants des pouvoirs publics, des organisations, des établissements financiers, des établissements de santé et des entreprises privées des États membres du Groupe des 77.

Contact :
Nom : M. Hanye Xue
Titre : Chef de projet
Entité : Centre international de formation des acteurs locaux (CIFAL) de Shanghai
Courriel : hanye.xue@cifalshanghai.org
WeChat : Xur233

NOM DU PROJET : Programme de développement du commerce électronique en faveur des PME des pays en développement
PAYS/RÉGIONS : Cambodge, Chine, Cuba, Viet Nam
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.a, 9.3
SOUTENU PAR : Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre international de formation (CIFAL) de Shanghai
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/31slfjN

L'entrepreneuriat et la croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au Nigéria

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Appuyer l'essor de l'entrepreneuriat pour un développement économique durable et communautaire

Défi

Le Nigéria est la première puissance économique d'Afrique, avec des secteurs en expansion dans les domaines de la fabrication, de la finance, des services et des technologies. Le pays a progressivement adopté une approche économique plus durable, en réduisant sa dépendance envers le pétrole et les hydrocarbures. Selon le Bureau national des statistiques, les petites et moyennes entreprises (PME) ont contribué à 48 % du produit intérieur brut national au cours des cinq dernières années. Elles représentent 50 % des emplois industriels (près de 90 % dans le secteur manufacturier), et on compte environ 17,4 millions d'entrepreneurs dans le pays. Le passage à une croissance économique durable est maintenant devenu l'une des priorités des autorités. Eu égard au potentiel économique nettement plus important à exploiter et à optimiser, le renforcement de l'esprit d'entreprise dans le pays serait susceptible de donner un nouvel élan à la croissance économique, en contribuant à créer davantage de possibilités d'emploi, à réduire les disparités économiques et à promouvoir un environnement économique plus inclusif.

Vers une solution

En partenariat avec l'ambassade d'Indonésie à Abuja, la Direction de la coopération technique et la Direction générale de la coopération multilatérale du Ministère des affaires étrangères d'Indonésie ont mené un programme de renforcement des capacités intitulé « Séminaire international sur le renforcement des capacités entrepreneuriales au Nigéria : Promouvoir la croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable ». La manifestation s'est déroulée à Abuja (Nigéria) du 30 octobre au 1er novembre 2019. Le programme a été mis sur pied en vue de remplir un engagement pris par l'Indonésie en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2019-2020. L'objectif consistait aussi à renforcer le cadre de coopération Sud-Sud du pays.

Vingt entrepreneurs et représentants du monde des affaires de divers secteurs au Nigéria ont participé à la formation, laquelle a été dispensée par des consultants externes du Global Entrepreneurship Network (GEN) Indonésie ayant déjà participé à plusieurs programmes de formation proposés par la Direction de la coopération technique. Ce programme visait à transmettre aux participants des éclairages et des connaissances sur l'entrepreneuriat en tant que moyen susceptible d'appuyer la croissance économique au Nigéria et d'établir de nouveaux débouchés économiques avec l'Indonésie. Le programme entendait par ailleurs harmoniser les efforts de maintien de la paix avec les objectifs de développement durable au moyen du renforcement des communautés à l'échelle locale.

Cette formation visait à mieux faire comprendre l'importance que revêtent la créativité et l'innovation à l'égard du maintien d'une coopération économique durable sur les marchés mondiaux et nationaux. Elle entendait également renforcer les capacités dans le domaine de la conception de prototypes de produits à forte valeur économique, recenser les possibilités de développement économique et les marchés potentiels, renforcer les capacités entrepreneuriales en vue d'optimiser les ressources naturelles et technologiques et de trouver des solutions novatrices face aux demandes du marché, et enfin élaborer de nouveaux procédés de validation des produits ou des services offerts par les marchés et publics visés par le programme.

La formation a été dispensée dans le cadre d'une session intensive de trois jours reposant sur des cours, des échanges de vues, des simulations et des exercices pratiques, tout en ayant recours à des supports audiovisuels pour renforcer les apprentissages.

© Ministère des affaires étrangères, Indonésie

La première session était consacrée au renforcement de l'esprit d'entreprise. Cette approche essentielle a permis aux participants d'évaluer les processus auxquels ont recours les entrepreneurs pour déterminer le modèle d'activité à adopter pour renforcer le potentiel de croissance. Il a été mis en exergue au cours de cette session que les recherches approfondies étaient indispensables à une stratégie commerciale réussie. Les participants ont également pu découvrir l'écosystème de l'entrepreneuriat en Indonésie, de manière à leur permettre de mieux comprendre comment les entreprises y sont dirigées et d'être en mesure de tirer des enseignements de l'expérience du pays au regard de l'intégration de cet écosystème en faveur de la croissance économique nationale.

La deuxième session s'articulait autour de l'utilisation du modèle de plan d'activité en tant qu'outil permettant de mettre au point une stratégie commerciale et de l'appliquer. Ce modèle peut servir à mieux saisir les nouveaux concepts d'entreprise, à analyser les risques opérationnels et à élaborer des stratégies visant à surmonter les défis auxquels l'écosystème concerné est confronté. Les participants ont également été encouragés à tenir compte des progrès technologiques dans le cadre de leurs modèles de plans d'activité afin d'améliorer leurs processus et de garantir une plus forte croissance. Ils ont par exemple appris qu'en Indonésie, du fait des progrès technologiques, l'environnement des affaires est dominé par les start-ups numériques, ce qui permet aux nouveaux acteurs économiques d'adopter un certain nombre de stratégies novatrices en rupture avec les processus opérationnels ordinaires et de favoriser la croissance de leurs entreprises.

Pour compléter leur formation, les participants ont également assisté à des conférences consacrées au marketing et à la promotion de l'image de marque, tout en bénéficiant de conseils et d'éclairages sur la conception de produits novateurs. Il a été souligné que ces compétences étaient cruciales pour proposer des produits utiles, intéressants et susceptibles de trouver leur place avec sur des marchés très évolutifs tout en garantissant leur durabilité.

À l'issue de la formation, des représentants du Ministère des affaires étrangères du Nigéria ont fait part de leur satisfaction à l'égard du programme tout en soulignant l'importance des PME pour la croissance et le développement durable. Ils ont par ailleurs fait part de leur intérêt en faveur de la mise en place et du renforcement d'un environnement propice à l'autonomisation des femmes et des jeunes dans le secteur de la création en vue de promouvoir la croissance économique. Ils entendent également privilégier l'intégration des technologies pour remédier à la stagnation du développement des entreprises nigérianes.

Afin d'assurer la continuité et de cultiver l'esprit de la formation, un réseau d'entrepreneurs et de chefs de PME d'Indonésie et du Nigéria a été mis sur pied. Cette initiative a été entreprise en vue de renforcer la coopération entre les entrepreneurs des deux pays. Le réseau sert également de plateforme permettant de recenser les partenariats mutuellement bénéfiques entre ces deux pays et d'en établir d'autres à l'avenir.

L'initiative a contribué à la réalisation de l'objectif de développement durable 8 sur le travail décent et la croissance économique, ainsi que de l'objectif 10 sur la réduction des inégalités et de l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes.

Contact :
Nom : M. Mohammad Syarif Alatas
Titre : Directeur de la coopération technique
Entité : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
Courriel : syarif.alatas@kemlu.go.id

NOMDU PROJET : Entrepreneuriat et croissance économique en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au Nigéria
PAYS/RÉGIONS : Indonésie, Nigéria
SÉLETIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 5.a, 8.2, 10.3
SOUTENU PAR : Ministère des affaires étrangères du Nigéria
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 30 octobre-1er novembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32p0ohV

Renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises du Suriname

Mettre en place des mécanismes de coopération renforcés entre les entreprises pour une croissance économique durable

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

© Ministère des affaires étrangères, Indonésie

Défi

Les propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) du Suriname jouissent d'un fort potentiel d'expansion de leurs activités et sont animés par le souhait d'établir des relations plus solides avec l'Indonésie. Les deux pays partagent des liens étroits sur les plans économique et culturel et entretiennent par ailleurs d'excellentes relations. En revanche, toutes les possibilités n'ont pas été exploitées sur le plan économique, et il reste encore beaucoup à accomplir en ce domaine. Bon nombre de propriétaires de PME du Suriname ont toujours recours à des méthodes de planification des activités élémentaires. Faute de saisir les opportunités économiques qui se présentent, les efforts déployés pour atteindre l'objectif de développement durable 8 relatif au travail décent et à la croissance économique ainsi que l'objectif 10 sur la réduction des inégalités pourraient être compromis.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Gouvernement indonésien a mis sur pied avec l'appui du Gouvernement du Suriname un programme de renforcement des capacités intitulé « Séminaire international sur le renforcement des petites et moyennes entreprises : coopérer en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable ». Ce séminaire s'est tenu à Paramaribo (Suriname) du 16 au 18 septembre 2019 et a réuni 35 participants, dont des représentants des ministères intéressés et des propriétaires de PME. Les experts intervenant dans le cadre du le programme ont été choisis au sein d'une entreprise externe, partenaire du Ministère des coopératives et des PME d'Indonésie. Le programme a été mis sur pied en vue de remplir un engagement pris par l'Indonésie en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2019-2020. L'objectif consistait aussi à renforcer le cadre de coopération Sud-Sud du pays.

Les propriétaires de PME occupent une place centrale au sein de l'activité économique du Suriname et jouent un rôle crucial au regard de la croissance et du développement économiques en termes de production, de possibilités d'emploi, de contributions aux exportations et de répartition équitable des revenus dans la société.

La formation était axée sur trois grands thèmes : le renforcement des compétences indispensable à l'amélioration des capacités et des connaissances des entreprises et à leur perfectionnement ; l'adoption de processus de planification des activités plus détaillés et mieux structurés au moyen du recours à la méthode du modèle de plan d'activité ; le développement des compétences en matière de conception de produits.

Le premier thème visait essentiellement à permettre aux participants de savoir comment analyser leur propre entreprise. Il s'agissait notamment de mettre au point un modèle d'activité approprié, de savoir déterminer la valeur des entreprises et d'élaborer une stratégie pour les mettre en avant. Le deuxième thème était axé sur la familiarisation des participants avec le concept de modèle d'activité et prévoyait par conséquent la présentation du schéma de modèle d'activité permettant de déterminer les opportunités et d'analyser les risques, l'examen de ses diverses composantes, ainsi que l'amélioration des modèles d'activité en place.

Afin de fournir aux participants toutes les compétences requises, la formation comprenait également des modules consacrés à la conception de produits, à savoir que le marketing, le conditionnement et la promotion de l'image de marque. Les participants ont été invités à se servir de techniques de schématisation conceptuelle dans le cadre de séances de brainstorming en vue de structurer ou de simplifier les idées et les processus de réflexion. Ils ont pu découvrir le principe des cartes de parcours clients permettant d'analyser les processus commerciaux et ils ont également participé à des groupes de travail consacré à la conception ou à l'amélioration de l'image de marque et du conditionnement des produits.

Les réponses au questionnaire distribué à l'issue du programme indiquent que la formation a été jugée profitable dans l'ensemble. Les participants ont apprécié les méthodes de formation interactives et les idées concrètes proposées par l'ensemble des intervenants. Ils ont d'ailleurs demandé à ce que des programmes de renforcement des capacités semblables soient menés de nouveau.

Outre le programme de renforcement des capacités, la formation a également permis de renforcer le réseau entre les PME du Suriname et de l'Indonésie. Compte tenu des défis économiques similaires auxquels ils sont confrontés en tant que pays en développement, l'échange de connaissances entre les deux pays, essentiel à l'instauration de liens de confiance, a permis d'envisager de futures collaborations potentielles dans divers secteurs.

Ce programme de renforcement des capacités et de formation a permis aux participants d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences et donc d'autonomiser les propriétaires de PME et d'inscrire ces dernières et d'autres entreprises locales dans des plans de développement économique à long terme. Cette démarche permet d'assurer une croissance économique plus prospère et plus durable, conformément aux objectifs de développement durable 8 (Travail décent et croissance économique), 5 (Égalité entre les sexes) et 10 (Inégalités réduites).

Contact :
Nom : M. Mohammad Syarif Alatas
Titre : Directeur de la coopération technique
Entité : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
Courriel : syarif.alatas@kemlu.go.id

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises au Suriname
PAYS/RÉGIONS : Indonésie, Suriname
SÉLETIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 8.2, 10.3
SOUTENU PAR : Ministère des affaires étrangères du Suriname
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 16-18 septembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3lhAt45 (en indonésien)

Bonne gouvernance et capacités institutionnelles renforcées pour l'État de Palestine

Renforcer les institutions en faveur d'une meilleure gouvernance

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

© Ministère des affaires étrangères, Indonésie

Défi

Une bonne gouvernance et de solides capacités institutionnelles comptent parmi les aspects les plus importants d'un gouvernement fonctionnel et performant. Pour parvenir à une croissance économique portée par des pouvoirs publics responsables, une gestion macroéconomique et une planification budgétaire robustes sont nécessaires afin de garantir que toutes les politiques applicables bénéficient au pays dans son ensemble. L'État de Palestine s'emploie à accroître ses capacités institutionnelles en vue de renforcer son indépendance et sa crédibilité en tant que pays souverain. Sachant que le manque de ressources et le conflit en cours risquent de faire obstacle aux progrès accomplis, l'aide de la communauté internationale s'impose pour garantir la poursuite du renforcement institutionnel initié par le Gouvernement.

Vers une solution

En coopération avec l'ambassade d'Indonésie à Amman (Jordanie), la Direction de la coopération technique et la Direction générale de la coopération multilatérale du Ministère des affaires étrangères d'Indonésie ont mis sur pied un programme de renforcement des capacités en matière de gestion macroéconomique et de fiscalité en faveur de la croissance économique de la Palestine. La manifestation s'est tenue à Amman du 26 au 28 mars 2019. Le programme a été mis sur pied en vue de remplir un engagement pris par l'Indonésie en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2019-2020. Il a été conçu en conformité avec le plan d'activité triennal convenu lors de la troisième Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine et correspond en outre à l'engagement pris par le pays en faveur du renforcement de la coopération Sud-Sud dans le cadre du Nouveau partenariat stratégique Asie-Afrique.

Le programme a rassemblé 21 représentants du Ministère palestinien des finances et de la planification et 3 représentants du Ministère jordanien des finances. **Sachant que la capacité à gérer et à planifier les mesures macroéconomiques influe sur la croissance, la formation dispensée visait avant tout à favoriser le développement dans les deux pays.** L'objectif consistait plus spécifiquement à fournir aux participants les connaissances requises pour une planification efficace en matière de gestion macroéconomique et de fiscalité, qui représentent deux aspects essentiels pour les pays en développement.

La formation de trois jours a été assurée par des experts du Ministère des finances indonésien et s'est appuyée sur une approche interactive et participative reposant sur des discussions de groupe et des méthodes d'apprentissage audiovisuelles.

La formation était organisée en trois sessions distinctes. Au cours de la première session, les participants ont assisté à une conférence consacrée à la gestion macroéconomique et à l'analyse sectorielle axée sur la stratégie de développement économique récemment adoptée en Indonésie. Dans la cadre de cette session, les participants ont appris qu'il importait de recenser et de promouvoir les principaux secteurs qui contribuent à la croissance économique. La politique du Gouvernement en matière de dépenses leur a également été présentée, en particulier en ce qui concerne les dépenses sociales qui correspondent aux objectifs de développement.

Lors de la deuxième session, les participants ont pris connaissance de la stratégie de l'Indonésie en matière de gestion des achats publics, notamment en ce qui concerne les importations. La session portait par ailleurs sur la gestion des risques financiers, et notamment sur la marche à suivre pour anticiper l'impact des politiques régissant l'évolution des dépenses publiques.

La dernière session consistait quant à elle à doter les participants de différents outils et modèles analytiques requis pour évaluer les impacts des politiques fiscales. L'examen des dépenses publiques a également été présenté lors de cette session en vue de fournir un cadre permettant d'évaluer différents types de dépenses, notamment les dépenses sociales, les dépenses en capital et les dépenses salariales.

À l'issue de la formation, les participants ont été invités à remplir un questionnaire, et la plupart ont fait part de leur satisfaction. Comme il correspond pleinement à la politique économique et budgétaire actuelle de l'État de Palestine, le sujet du financement au moyen de partenariats public-privé est celui qui a le plus retenu l'attention.

Lors de la séance de clôture, les participants ont exprimé leur satisfaction et ont fait part de leur souhait de bénéficier de formations complémentaires pour améliorer encore leurs capacités, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités de gestion de l'aide publique au développement. Le large éventail de possibilités en matière de programmes complémentaires montre que le programme est susceptible d'être poursuivi sur le long terme et d'être transposé, sachant par ailleurs que des programmes supplémentaires pourraient être mis en œuvre à la demande du gouvernement de Palestine.

Cette formation fait partie d'une série de programmes de renforcement des capacités organisés par le Gouvernement indonésien dans le cadre de son appui constant à l'indépendance de l'État souverain de Palestine. Dans le prolongement de cette formation, le Gouvernement indonésien a mis sur pied en février 2020 un programme de renforcement des capacités à l'intention des autorités policières palestiniennes en vue de contribuer à la poursuite des efforts de renforcement des capacités institutionnelles des pouvoirs publics.

En contribuant à la bonne gouvernance par le biais d'une gestion politique efficace et en s'appuyant sur la formation pour favoriser la croissance économique, cette initiative a contribué à l'objectif de développement durable 8 sur le travail décent et la croissance économique et à l'objectif 10 sur la réduction des inégalités.

Contact :
Nom : M. Mohammad Syarif Alatas
Titre : Directeur de la coopération technique
Entité : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
Courriel : syarif.alatas@kemlu.go.id

NOM DU PROJET : Renforcer la bonne gouvernance et les capacités institutionnelles de la Palestine
PAYS/RÉGIONS : État de Palestine, Indonésie, Jordanie
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.1, 8.3, 8.10, 10.1, 10.4
SOUTENU PAR : Ambassade d'Indonésie à Amman
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 26-28 mars 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34F0Ef8 (en indonésien)

Programme en faveur de la formation professionnelle et de l'emploi (MESIP) : Formations à la conception et à l'impression 3D

Assurer des formations sur la conception de produits à l'aide d'ordinateurs et de programmes en code G pour le recours à des imprimantes 3D et à leurs logiciels de modélisation

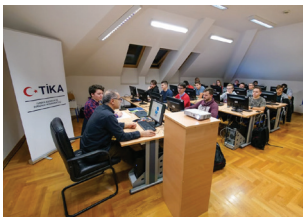

© TIKA

Défi

La conception 3D assistée par ordinateur et les technologies d'impression 3D ont été largement utilisées dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'équipement, de l'architecture, de la joaillerie et des travaux de recherche-développement scientifique dans bon nombre de pays développés. Ces nouvelles technologies, issues de la quatrième révolution industrielle, réduisent le temps de production nécessaire à de nombreux produits et processus de recherche-développement. Cela étant, certains pays en développement n'en disposent pas, ce qui pèse sur les perspectives de croissance, les gains de productivité et la valorisation des ressources humaines. Il en résulte de nouvelles formes d'inégalité et une aggravation de la fracture numérique entre les pays industrialisés et les pays en développement. La communauté internationale doit donc se mobiliser davantage pour aider les pays en développement à combler leur retard en matière de connectivité.

Vers une solution

Le programme en faveur de la formation professionnelle et de l'emploi mis au point par l'Agence turque de coopération et de coordination (TIKA) contribue à la création d'emplois et à la mise en valeur des ressources humaines. Son objectif prioritaire consiste à renforcer les capacités des pays partenaires dans le domaine de la formation. Il prévoit des subventions pour l'achat d'équipement et de matériel, ainsi que pour la formation des intervenants, ce qui permet une mise en pratique des savoirs. La formation à la conception 3D et sur les imprimantes 3D a été intégrée dans le cadre de sous-modules du programme, lequel porte plus généralement sur la formation et l'aide matérielle.

La formation est conçue pour répondre aux besoins locaux. Les sessions de formation sont menées sur place, dans les pays partenaires, par des formateurs spécialisés, à l'aide d'imprimantes et de consommables 3D mis à disposition gracieusement. Les organismes bénéficiaires sont choisis en fonction des demandes adressées par les institutions publiques des pays partenaires. Ces dernières désignent ensuite les participants au programme. Le modèle de formation des intervenants a été ajusté afin d'assurer la pérennité du programme et d'accroître le nombre de formateurs qualifiés, conformément à la cible des objectifs de développement durable 4.c. Les formateurs qualifiés dispensent à leur tour des formations dans leur propre pays, ce qui contribue à renforcer les compétences de la main-d'œuvre et donc à la création d'emplois décents, conformément à la cible des objectifs de développement durable 8.5. Pour garantir une formation de qualité, conformément à la cible des objectifs de développement durable 4.3, le programme prévoit l'octroi de subventions pour l'achat de matériel. Les formations se déclinent en trois niveaux. Les formations de base (100 heures) sont organisées dans le pays partenaire. Les modules de niveau supérieur (50 heures) et ceux portant sur les solutions industrielles (50 heures) ont quant à eux lieu en Turquie.

Depuis 2018, le programme a été mis en œuvre dans onze pays , où des instructeurs turcs ont dispensé 1 100 heures de formation au profit de 328 stagiaires . Les participants ont à leur tour formé 292 autres personnes dans les pays partenaires. Le programme a donc bénéficié à 620 personnes, dont 30 % de femmes. En 2020, des formations sont prévues en Afghanistan, en Azerbaïdjan, en Géorgie, en Jordanie, au Liban, au Monténégro et au Pakistan, bien qu'elles aient pour l'instant été reportées en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Dans le cadre du programme, 102 ordinateurs , 25 imprimantes 3D et 102 kg de consommables (filament) ont été offerts aux organismes partenaires des pays où les formations ont été dispensées. Tout en permettant aux pays de disposer de nouvelles technologies à court terme, ce programme novateur contribue à révéler le potentiel des participants et à les faire gagner en assurance.

Ce programme à faible coût visant à mettre en valeur les ressources humaines a été mis au point en tenant compte des capacités financières et administratives des pays bénéficiaires. De fait, une fois le renforcement des capacités accompli, la mise en valeur des ressources humaines et le recours à la technologie se poursuivent sans assistance ultérieure, créant ainsi un environnement propice à la pérennisation du programme. **Les possibilités d'emploi pour les stagiaires sont plus nombreuses, et les participants devenus formateurs à leur tour poursuivent la mise en application de ces techniques dans leur propre pays.**

Ce programme, qui se prête à des applications variées, peut être reproduit et appliqué dans différentes régions. Il convient le cas échéant d'analyser la situation et les besoins du pays ou de la région concernés, tout en fournissant aux formateurs le matériel et l'assistance nécessaires. Le contenu de la formation peut par ailleurs être adapté. Il faut néanmoins que le programme réponde à un besoin clairement exprimé. Dès réception d'une demande, le cycle interne du projet est amorcé et un cadre général est défini pour le programme. La phase de mise en œuvre peut alors commencer sans délai dans le cadre des processus institutionnels de planification stratégique.

Contact :
Nom : Département de l'élaboration des stratégies
Entité : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
Courriel : sgdb@tika.gov.tr
Téléphone : + 90 312 939 70 00

NOM DU PROJET : Programme pour la formation professionnelle et l'emploi : formations à la conception et à l'impression 3D
PAYS/RÉGIONS : Afghanistan**,** Algérie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Géorgie, Jordanie, Kirghizstan, Liban, Libye, Mongolie, Monténégro, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Soudan, Sri Lanka, Turquie
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.3, 4.c, 8.2, 8.5, 8.6
SOUTENU PAR : TIKA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : TIKA
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3grB4Ne ; https://bit.ly/3llV4Er**.**

Programme du SESRIC pour le renforcement des capacités touristiques de l'OCI

Renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États membres de l'OCI dans le domaine du tourisme au moyen de la coopération Sud-Sud

Défi

Le tourisme représente une activité économique majeure et une importante source d'emplois et de recettes en devises dans bon nombre d'États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Selon le rapport « Tourism Outlook » 2019 du Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique (COMCEC), la proportion d'arrivées de touristes internationaux dans l'ensemble des pays de l'OCI était de 14,8 % en 2018, contre une part des recettes touristiques internationales de 11,4 % sur la même période. De nombreux défis nuisent à l'activité touristique dans les pays de l'OCI, notamment l'insuffisance des investissements et le manque d'infrastructures, les lacunes en matière de planification et d'élaboration de produits, les efforts insuffisants en matière de facilitation des voyages, les problèmes de sûreté et de sécurité, la piètre qualité des services proposés, les carences dans les domaines du marketing et de la publicité, ainsi que l'inadéquation de l'image de marque et de sa promotion. Les États membres de l'OCI jouissent pourtant de nombreux atouts pour se doter d'un secteur de tourisme international viable. Compte tenu des réels atouts environnementaux, culturels, sociaux et historiques dont jouissent les pays de l'OCI, il convient de s'employer à ce qu'ils exploitent pleinement leur potentiel touristique au moyen de la coopération Sud-Sud.

Vers une solution

Pour relever ces défis, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) a lancé en 2015 le Programme de renforcement des capacités touristiques de l'OCI en vue de développer et de renforcer les capacités des institutions touristiques nationales des États membres de l'OCI en faisant correspondre leurs besoins et leurs capacités dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Le programme entend renforcer les capacités des institutions touristiques nationales tout en valorisant ce secteur négligé dans bon nombre de pays de l'OCI, tout particulièrement en Afrique subsaharienne et dans les pays les moins avancés. En outre, dans le cadre de son mandat prévoyant la réalisation d'études économiques et sociales, le SESRIC établit régulièrement des rapports et des documents stratégiques consacrés au tourisme afin de contribuer aux échanges entre les États membres de l'OCI au cours de la Conférence islamique des Ministres du tourisme.

Le niveau de développement du secteur touristique varie d'un État membre de l'OCI à un autre. Si certains pays font partie des destinations les plus prisées, comme l'Indonésie, la Malaisie et la Turquie, la majorité des États membres se retrouvent en queue de classement. Cet écart tient au manque d'infrastructures touristiques, aux priorités fixées par les gouvernements, à l'absence d'orientations stratégiques, mais aussi aux conflits et à l'instabilité politique.

Dans le cadre de son mandat prévoyant d'organiser des activités de formation en matière de renforcement des capacités sur un large éventail de questions socio-économiques intéressant les États membres de l'OCI et de faciliter le partage des connaissances et des données d'expérience, le SESRIC propose un certain nombre d'activités afférentes qui se présentent sous différentes formes (cours et ateliers de formation, séminaires, séjours d'étude, entre autres). En règle générale, ces activités sont conçues de façon à tenir compte à la fois des besoins et des capacités des institutions nationales des États membres de l'OCI. Pour ce faire, le Centre transmet régulièrement des questionnaires portant sur les thèmes concernés afin de pouvoir évaluer ces besoins et capacités sur la base des réponses fournies par les institutions des États membres intéressées. Les parties prenantes à ce processus sont exclusivement animées par un esprit de solidarité et de coopération Sud-Sud. Elles cherchent en outre à amplifier les retombées que peuvent générer des partenariats prometteurs au moyen de méthodes éprouvées et peu onéreuses.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

14 VIE AQUATIQUE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© SESRIC

Depuis 2015, le SESRIC a organisé au total sept stages et un atelier de formation, trois séminaires ainsi que deux projets dans le cadre du programme de renforcement des capacités touristiques de l'OCI. Ces différentes activités ont été suivies par chaque État membre de l'OCI ainsi que par les institutions régionales, internationales et de l'OCI concernées. L'Arabie saoudite, l'Azerbaïdjan, le Bahreïn, le Bangladesh, l'État de Palestine, la Gambie, l'Indonésie, l'Iran, la Jordanie, le Kirghizstan, la Malaisie, les Maldives, le Mozambique, le Niger, le Nigéria, l'Ouzbékistan, le Sénégal, le Togo, la Tunisie et la Turquie, entre autres, ont bénéficié de ces activités de renforcement des capacités portant notamment sur le marketing touristique, le développement durable du tourisme et le tourisme islamique.

Un programme d'une journée a par ailleurs été organisé à Dhaka (Bangladesh) en 2019 dans le cadre de la célébration de la Ville du tourisme de l'OCI. Il prévoyait un séminaire international sur le développement du tourisme islamique à Dhaka ainsi qu'une cérémonie de remise de prix aux meilleures agences de voyages. Trois agences se sont ainsi vues récompensées pour leurs remarquables contributions à l'essor du tourisme dans la ville.

En vue de trouver de nouvelles façons d'accompagner les États membres de l'OCI dans le domaine du tourisme, de nombreuses activités axées sur le tourisme islamique ont été mises en œuvre en partenariat avec le COMCEC, par le biais de ses programmes de financement de projets. En ce sens, un stage de formation sur le développement et la promotion du tourisme islamique dans les États membres de l'OCI a été organisé à Ankara (Turquie) en 2017. Son objectif consistait à contribuer au transfert de connaissances par le biais du partage des données d'expérience de la Malaisie, de la Turquie et d'autres pays avancés de l'OCI qui ont élaboré des politiques, des réglementations, des normes et des stratégies de marketing efficaces dans ce domaine.

Le programme du SESRIC de renforcement des capacités touristiques des pays de l'OCI est toujours en cours. Au cours des six dernières années, plus de vingt États membres de l'OCI ont bénéficié de cette initiative, ce qui témoigne d'un intérêt croissant. Compte tenu du potentiel que présente le tourisme islamique et de sa croissance en tant que marché de niche dans les États membres de l'OCI, il conviendrait que les principaux pays de destinations « halal » comme les Émirats arabes unis, la Malaisie, la Turquie partagent leurs connaissances et leurs meilleures pratiques avec d'autres États membres, ce qui pourrait s'avérer déterminant pour leur croissance économique et leur prospérité. Des programmes de renforcement des capacités et de formation portant sur divers aspects du secteur du tourisme, y compris le tourisme islamique, sont prévus en collaboration avec les parties prenantes concernées afin que les enseignements tirés de ces activités puissent être transposés à plus grande échelle.

En conclusion, **ce programme, en faisant fond sur la coopération Sud-Sud, contribue grandement à la formation des ressources humaines ainsi qu'à la création de nouvelles sources de revenus, et donc à la croissance économique**. En tant que tel, il participe à la réalisation des cibles 8.2, 8.9, 12.b, 14.7 et 17.9 des objectifs de développement durable. Les méthodes et les modalités du programme sont régulièrement mises à jour pour pouvoir répondre aux nouveaux défis et à la demande croissante des institutions touristiques nationales.

Contact :
Nom : M. Onur Caglar
Titre : Directeur par intérim du Département de la formation et de la coopération technique
Entité : Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)
Courriel : ocaglar@sesric.org

Nom : M^me^ Alia Sharify Ortaq
Titre : Chargée de projet au Département de la formation et de la coopération technique
Entité : SESRIC
Courriel : alia@sesric.org

Nom : M. Thierno Aliou Balde
Titre : Chargée de projet adjointe au Département de la formation et de la coopération technique
Entité : SESRIC
Courriel : tabalde@sesric.org

NOM DU PROJET : Programme du SESRIC pour le renforcement des capacités touristiques de l'OCI
PAYS/RÉGIONS : 57 États membres de l'Organisation de coopération islamique (OCI)
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre de recherche et de formation statistique, économique et sociale pour les pays islamiques (SESRIC)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.2, 8.9, 12.b, 14.7, 17.9
SOUTENU PAR : Les États membres de l'OCI, le Secrétariat général de l'OCI, le Comité permanent pour la coopération économique et commerciale (COMCEC) de l'Organisation de la coopération islamique
ENTITÉS D'EXÉCUTION : SESRIC
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : depuis 2015
LIEN URL DE LA PRATIQUE : bit.ly/33cq4OB

Territoires apprenants : renforcement des compétences pratiques au sein des entreprises rurales

Mettre en place des territoires apprenants et renforcer les entreprises rurales au Brésil et en Colombie

© FIDA

Défi

L'agriculture familiale a permis d'augmenter les revenus et de réduire la pauvreté dans la plupart des zones rurales isolées d'Amérique latine. D'importants obstacles subsistent toutefois en matière d'accès durable aux marchés, de garanties d'approvisionnement à long terme et de croissance des revenus des ménages démunis.

Pour ce qui est de l'accès aux marchés, les plus grands défis qui se posent à l'agriculture familiale se rapportent à la multiplication des filières de commercialisation, à la jouissance des terres à long terme, à l'assistance technique, au crédit, au renforcement des capacités, aux effets du climat sur la qualité de la production, aux normes applicables aux produits, à la détermination des prix et aux déséquilibres entre l'offre et la demande.

Vers une solution

Le programme de Semear International a recensé et fait connaître un certain nombre d'expériences réussies dans le domaine de la facilitation de l'accès aux marchés. Cette initiative en faveur de la gestion des connaissances est financée par le Fonds international de développement agricole (FIDA) en partenariat avec la Procasur, une organisation internationale spécialisée dans le développement des activités liées à l'agriculture familiale en milieu rural. Le programme « Territoires apprenants » est dirigé par la Procasur et financé en Amérique du Sud en partenariat avec Semear International. Il a pour objectif de renforcer les capacités locales au moyen de l'apprentissage associatif et s'adresse aux exploitations, aux familles, aux communautés et aux associations rurales, de façon à favoriser un plus large recours aux pratiques novatrices.

Une communauté ou un territoire est considéré comme territoire apprenant dès lors qu'une forte concentration d'innovations en faveur du développement y existe. Sur la base des enseignements tirés par les acteurs locaux eux-mêmes, le programme entend proposer des formations sur le terrain et fournir des solutions profitables aux partenaires publics et privés désireux d'investir dans le développement rural. Le programme encourage le recours aux membres des communautés présents sur le marché des services techniques ruraux en tant que prestataires.

Les responsables de Semear International ont choisi les territoires de Belén de Umbría et de Nariño, dans le département de Risaralda (Colombie), pour mener ce programme d'échange. Ils ont organisé une visite de six jours sur place en août 2019. Celle-ci a rassemblé 6 membres de l'équipe technique du projet, 6 agents représentants gouvernementaux et 6 agriculteurs du Brésil, ainsi que 50 exploitants agricoles colombiens. Ces derniers ont partagé leurs stratégies de gestion des connaissances et leurs expériences réussies en matière de filières de production et de commercialisation agricoles. Les participants ont examiné les possibilités d'adaptation et de généralisation des expériences de ces deux territoires dans le cadre de leur propre développement rural.

Le programme « Territoires apprenants » mené en Colombie a bénéficié d'un financement du FIDA et de la Fondation Ford en vue de permettre le renforcement des capacités collectives au sein des associations et des coopératives de familles d'exploitants et l'essor de microentreprises rurales prospères. Les difficultés rencontrées suite à la récente chute du prix du café ont par exemple imposé une diversification et une restructuration rapides de la production, de façon à pouvoir faire face aux fluctuations de la demande et aux nouvelles normes de qualité exigées par le marché. En conséquence, les producteurs colombiens se sont réorganisés avec succès de manière efficace pour renforcer leurs capacités, mettre en place de nouveaux lieux de vente et renouveler leurs méthodes de gestion et d'organisation. Ces démarches ayant permis d'aboutir à une meilleure qualité des produits, d'assurer un contrôle qualité plus rigoureux, d'augmenter les ventes et de nouer de nouveaux

partenariats commerciaux garantissant la durabilité des entreprises, ont de fait contribué à la réalisation de l'objectif de développement durable 1 sur la pauvreté ainsi que de l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique.

En outre, de nouvelles stratégies de formation ainsi que les exigences en matière de gestion directe à l'égard des organisations d'agriculteurs ont débouché sur des solutions innovantes en faveur des programmes d'assistance technique. Les communautés se sont mises à exploiter et à commercialiser leur propre savoir-faire, en proposant aux exploitants agricoles un large éventail de services de conseil entre pairs, et à organiser des parcours de formation au profit des entreprises rurales, ce qui contribue à créer de nouvelles perspectives de revenus (objectif de développement durable 1 sur la pauvreté, objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique et objectif 12 sur la consommation et la production durables). **Sur le territoire de Belén de Umbría, le programme a bénéficié à dix associations d'agriculteurs, tout en mobilisant environ 1 900 personnes. Sur le territoire de Nariño, il a profité à au moins trois associations agricoles et à environ 500 personnes.** Le programme a également permis aux bénéficiaires de réduire l'écart des connaissances entre générations en encourageant la participation des jeunes, en les formant à la gestion d'entreprise et à l'assistance technique au profit d'autres exploitations familiales, de façon à garantir la viabilité à long terme des entreprises rurales et une implication plus durable des jeunes sur le terrain (objectif de développement durable 1 sur la pauvreté, objectif 4 sur une éducation de qualité et objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique). Sur le territoire de Belén de Umbría, au moins 62 jeunes ont pris part au programme dès 2015.

À la suite de cette visite en Colombie, les responsables du développement au Brésil ont décidé de transposer cette pratique de référence dans trois territoires des États de Paraíba, Piauí et Bahia, en coordination avec le FIDA et la Procasur. Des éleveurs de caprins et d'ovins et des producteurs de miel et de fruits indigènes de la caatinga, un écosystème semi-aride, se sont inscrits pour y participer, tout en fixant des objectifs précis en matière d'amélioration de leur productivité et de maîtrise des connaissances. Grâce au programme, les communautés seront en mesure d'organiser leurs activités de gestion des savoir-faire et de renforcer leurs capacités à long terme, de façon à accroître la productivité, diversifier la production, simplifier l'accès aux marchés et gérer leur propre savoir-faire local tout en le commercialisant. Cette démarche devrait permettre d'augmenter les revenus des exploitations agricoles familiales, de réduire la pauvreté, d'établir des modèles de production et de consommation durables, de lutter contre les changements climatiques, de réduire les inégalités et de nouer des alliances stratégiques (objectif de développement durable 1 sur la pauvreté, objectif 2 sur la faim, objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique, objectif 12 sur la consommation et la production responsables et objectif 13 sur la lutte contre les changements climatiques). Le programme a bénéficié d'un suivi étroit de la part de Semear International.

Contact :
Nom : M. Leonardo Bichara Rocha
Titre : Chargé de programme pays
Entité : Fonds international de développement agricole (FIDA)
Courriel : l.bichararocha@ifad.org

NOM DU PROJET : Territoires apprenants en Colombie : renforcement des compétences pratiques au sein des entreprises rurales
PAYS/RÉGIONS : Brésil, Colombie
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds international de développement agricole (FIDA) au Brésil
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 2.1, 2.3, 2.a, 8.3, 12.2, 12.6
SOUTENU PAR : Gouvernement du Brésil, Gouvernement de la Colombie, FIDA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme international Semear (mis en œuvre par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture), Corporation Procasur
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3be86PW ;https://bit.ly/3lrDvmw (en portugais).

Renforcer l'autonomie et les capacités d'adaptation des entrepreneuses sierra-léonaises dans le commerce transfrontière au sein de l'Union du fleuve Mano

Partager les données d'expériences et les enseignements tirés de la Communauté d'Afrique de l'Est

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

© OIT

Défi

En Sierra Leone, les femmes, en particulier lorsqu'elles exercent une activité commerciale, continuent d'être confrontées à un certain nombre de difficultés, notamment liées au faible taux d'alphabétisation et au manque de compétences commerciales et techniques, tout en pâtissant d'un accès limité aux possibilités d'expansion, aux services financiers et aux marchés rentables. Elles rencontrent des difficultés pour accéder aux marchés extérieurs par le biais du commerce transfrontières avec les pays voisins, en particulier la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Libéria, qui sont eux aussi des États fragiles membres de l'Union du fleuve Mano (UFM). Pour gagner leur vie, les entrepreneuses de ces pays se risquent à traverser le fleuve. Dès lors qu'un marché se tient à proximité des rives du fleuve, les femmes quittent leur domicile à la première heure. Il arrive qu'elles soient amenées à traverser le fleuve à plusieurs reprises pour pouvoir acheminer l'ensemble de leurs produits, avant de les embarquer sur un camion et d'entreprendre un long et pénible trajet routier, parfois trop long pour rentrer chez elles avant la tombée de la nuit.

Les commerçantes transfrontières de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), confrontées à des défis similaires, ont élaboré un guide simplifié sur les tarifs douaniers et les formalités d'immigration afin de faciliter le commerce transfrontière et de réduire les difficultés qu'il présente. Il s'agit d'une pratique dont il convient de s'inspirer.

Vers une solution

L'objectif du projet en matière de développement consistait à apporter aux Sierra-Léonaises une plus grande autonomie et davantage de moyens d'adaptation sur le plan économique en favorisant le commerce interrégional et la coopération économique au sein de l'UFM. En vue de favoriser la croissance économique et le progrès social et culturel, le projet s'est appuyé sur l'expérience factuelle de la CAE.

À de fins d'étude, des agents de l'UFM et des commerçantes transfrontières ont été invités à se rendre au secrétariat de la CAE à Arusha (République-Unie de Tanzanie) et au poste frontalier à guichet unique de Namanga, à la frontière entre la Tanzanie et le Kenya. Ces visites avaient pour but de promouvoir l'échange de connaissances entre pairs en matière de commerce transfrontière entre entrepreneuses de pays fragiles de la communauté économique de la CAE et d'établir un réseau de commerçantes transfrontières des deux communautés économiques régionales. Les responsables de l'UFM ont alors rencontré des entrepreneuses tanzaniennes qui ont fait part de leur expérience en matière de commerce transfrontière et au sujet de la mise en place de leur réseau. Au cours d'échanges supplémentaires, les représentants de l'UFM et la CAE ont examiné différentes modalités de mise au point d'un instrument de mise en commun des données portant sur le commerce transfrontière, visant notamment en ce qui concerne les entrepreneuses, tout en recensant les pratiques optimales en faveur d'une mise en œuvre effective, tant du point de vue régional que national.

Ces visites ont permis aux participants de découvrir l'impact des outils de communication et de formation mis au point par la CAE, en particulier le Guide sommaire à l'intention des entrepreneuses. L'Organisation internationale du travail (OIT) a contribué à diffuser ce guide plus largement. En collaboration avec des spécialistes de la Plateforme des entrepreneuses d'Afrique de l'Est, l'UFM a effectué une analyse de la situation à l'occasion d'une mission de coopération technique, laquelle a permis d'examiner les conditions juridiques, réglementaires, institutionnelles et sociales auxquelles sont soumises les Sierra-Léonaises qui se livrent à des activités commerciales transfrontières au sein de la sous-région de l'UFM. Le Guide sommaire à l'intention des micro-entrepreneuses, des petites commerçantes et des prestataires de services transfrontières au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est a été adapté au contexte de l'UFM et diffusé en premier lieu en Sierra Leone. Le guide tire parti des conclusions de l'analyse de la situation et repose sur les leçons apprises au cours des visites d'étude.

L'OIT a fourni des renseignements sur l'amélioration et la formalisation du commerce transfrontière, les activités de renforcement des capacités et l'accès à des services financiers diversifiés et adaptés aux besoins des commerçantes transfrontières, ce qui s'est avéré très utile pour compléter les initiatives des autres acteurs du développement. Les partenariats techniques et financiers établis entre les parties prenantes ont dynamisé le commerce transfrontière. Vers la fin du projet, une application mobile a été mise au point pour permettre aux femmes d'obtenir aisément tous les renseignements nécessaires où qu'elles se trouvent.

Les commerçantes transfrontières de l'UFM sont désormais mieux équipées pour développer leurs activités. Mieux renseignées sur les prix, les lois et les droits de douane, elles sont moins susceptibles de se faire flouer. Le guide leur permet également de bénéficier d'un plus large éventail de services financiers, ce qui devrait donner lieu à de nouveaux partenariats techniques et financiers avec d'autres parties prenantes. De façon encore plus décisive, la collaboration entre les commerçantes de l'UFM et leurs consœurs de Tanzanie et du Kenya a incité d'autres pays à prendre part à la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Une application mobile a été mise au point dans le cadre du projet en vue de faire bénéficier les commerçantes transfrontières d'une solution innovante adaptée à leurs besoins. Ce format s'est avéré plus facile d'utilisation que les brochures papier ou les séances d'information habituelles.

La durabilité est garantie par la Plateforme des entrepreneuses d'Afrique de l'Est, qui abritera une base de données se rapportant aux pratiques de référence des commerçantes. Le lien établi entre la CAE et l'UFM constitue un autre aspect de la consolidation interrégionale.

Grâce à cette collaboration avec les parties prenantes en Sierra Leone, l'UFM et la CAE, le projet a favorisé l'intégration de nouveaux pays dans le cadre des modalités de coopération Sud-Sud et triangulaire. Il a par ailleurs donné lieu à une réflexion sur l'adoption de moyens de diffusion innovants et facilement accessibles en faveur des femmes, tels que des applications mobiles, sans doute plus pratiques et utiles que les brochures papier. Des séances d'information avec les prestataires de services ont été organisées en vue d'envisager comment faire connaître les règles et réglementations commerciales aux commerçantes transfrontières. Bien que les commerçantes d'autres pays soient confrontées à des défis semblables, il convient de procéder à une analyse contextuelle afin d'adapter les solutions présentées dans le guide à leur propre situation. Les consultations sociales visant à encourager les femmes exerçant des activités commerciales à se mobiliser et à participer activement à l'élaboration du guide s'avèrent aussi indispensables pour l'adapter à d'autres contextes.

Contact :
Nom : M. Dennis Zulu
Titre : Directeur du bureau national pour le Nigéria, le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone
Entité : Organisation internationale du Travail (OIT)
Courriel : zulu@ilo.org

NOM DU PROJET : Renforcer l'autonomie et les capacités d'adaptation des entrepreneuses sierra-léonaises dans le commerce transfrontière au sein de l'Union du fleuve Mano
PAYS/RÉGIONS : Kenya, Sierra Leone, République-Unie de Tanzanie
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation internationale du Travail (OIT)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 8.8
SOUTENU PAR : OIT, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : OIT Sierra Leone
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : août 2018-décembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2QBvSfg

Coopération entre États fragiles : Mise en place d'un système d'information efficace sur les marchés de l'emploi dans les États fragiles

Mettre en commun les données d'expérience entre le Congo, le Mali, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo

© OIT

Défi

Le Congo, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo ont été confrontés à des défis importants, notamment des taux de chômage élevés et des carences dans leurs systèmes d'analyse du marché du travail. Ils ne disposent pas des données qui leur permettraient d'élaborer les stratégies voulues. Ces pays, tout comme le Mali, se caractérisent par ailleurs par une grande fragilité. Les guerres civiles et l'instabilité qui règne actuellement dans la région posent aussi problème.

Vers une solution

Cette initiative visait à renforcer les capacités du Congo, de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo tout en leur fournissant les outils nécessaires pour créer leurs propres observatoires de l'emploi, notamment en situation de crise. Cette collaboration a également mobilisé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en vue d'échanger des connaissances entre pairs concernant les systèmes d'information sur l'emploi.

Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le bureau national de l'Organisation internationale du Travail (OIT) de Kinshasa, avec le soutien financier du Département des partenariats et de la coopération au développement (PARDEV) de l'OIT, a donné l'occasion à une délégation de neuf représentants de visiter l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) du Mali. L'ONEF est issu du Sommet de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), lequel avait appelé les États à mettre en place un observatoire national en vue d'entreprendre des études et des recherches en matière d'emploi et de formation. L'Observatoire sous-régional de l'emploi et de la formation dans la région de l'UEMOA sera donc mis sur pied afin de promouvoir l'emploi et de lutter contre la pauvreté.

Une mission d'étude a donc été organisée à Bamako (Mali), du 5 au 9 novembre 2018. Trois participants de chaque pays y ont participé, parmi lesquels des délégués syndicaux, des responsables d'organisations patronales et des représentants des pouvoirs publics. Les délégués ont appris comment mettre en place un observatoire au travers de la découverte des différentes étapes du processus, du recueil des renseignements sur les difficultés rencontrées et les mesures adoptées pour y remédier et d'échanges avec les partenaires de développement qui ont participé à l'opération. La mission s'est attachée à promouvoir l'intégration régionale au moyen de la mobilisation de la CEDEAO et la CEEAC.

Dans le cadre de cette approche participative, chaque pays était doté d'un groupe de consultation tripartite au niveau national et représenté par un fonctionnaire désigné par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Parmi les participants figuraient également des partenaires de développement tout particulièrement intéressés par la mise en place d'un système d'information fiable et d'une base de données intégrée au Congo, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. Ces partenaires devraient être en mesure de mobiliser des ressources et d'assurer un appui à la mise en œuvre des plans d'action adoptés dans le cadre de l'intervention Sud-Sud du PARDEV.

À la fin de la mission, chaque pays a préparé un plan d'action accompagné d'un calendrier précis prévoyant une nouvelle visite au Mali, le lancement des études liées à la mise en place d'un observatoire ainsi que la validation de celles-ci en collaboration avec l'ONEF et l'obtention de financements auprès des partenaires de développement. La validation des études a eu lieu le 12 décembre 2018 à Bangui (République centrafricaine). La mission d'étude a également renforcé la coopération entre la CEDEAO (plus avancée dans le processus de mise

en place d'observatoires) et la CEEAC, qui a bénéficié de conseils visant à lui permettre de reproduire avec succès l'expérience du Mali. Le Congo, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo ont quant à eux pu améliorer leurs politiques, recenser les obstacles et les surmonter, élaborer des stratégies de financement en faveur des observatoires et définir leur rôle en matière d'appui aux systèmes d'information sur l'emploi.

Cette pratique exemplaire visait à renforcer les capacités des responsables politiques en matière de production et de gestion de données relatives au marché de l'emploi et à mettre à jour ces dernières de façon régulière afin d'assurer un suivi constant de la situation de l'emploi. Les pays concernés seront dès lors mieux armés pour analyser l'impact des investissements sur l'emploi et la formation, mettre sur pied une base de données relatives au marché du travail, repérer les secteurs susceptibles de créer des emplois et améliorer les décisions prises en situation de crise. L'initiative a renforcé la continuité de la coopération continue entre les pays de la CEEAC en faveur de la mise en place de leurs observatoires nationaux, première étape vers la création d'un observatoire régional sur le marché de l'emploi.

Les échanges en cours avec la CEEAC contribueront au renforcement des acquis dans la sous-région. Les modèles mis au point au Congo, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo peuvent être reproduits au Cameroun, au Gabon, en Guinée équatoriale, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad. Il conviendra pour ce faire de s'assurer d'un solide mécanisme de transparence, d'une réelle concertation sociale et de solides institutions du travail.

Contact :
Nom : M^me^ Nteba Soumano
Titre : Responsable des compétences et de l'employabilité
Entité : Bureau national de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Kinshasa
Courriel : soumano@ilo.org

NOM DU PROJET : Coopération entre États fragiles – Mise en place d'un système d'information efficace sur les marchés de l'emploi dans les États fragiles : mise en commun des données d'expérience entre le Congo, le Mali, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo
PAYS/RÉGIONS : Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Mali
SÉLECTIONNÉ PAR : Département des partenariats et de la coopération au développement (PARDEV), Bureau régional de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Afrique, Bureau de pays de l'OIT à Kinshasa
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.3, 16.6
SOUTENU PAR : PARDEV, Direction du développement et de l'investissement de l'OIT, Département des compétences et de l'employabilité de l'OIT, Bureau de pays de l'OIT à Abidjan
ENTITÉS D'EXÉCUTION : OIT
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : mai 2018-avril 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2FYp5dh

Coopération Sud-Sud et triangulaire en faveur du renforcement du régime pakistanais d'indemnisation des accidents du travail, sur la base des enseignements tirés de la Malaisie et de la Thaïlande

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Promouvoir l'échange de connaissances entre pairs en faveur de l'amélioration du régime d'indemnisation des accidents du travail

© OIT

Défi

Au Pakistan, le régime d'indemnisation des accidents du travail est régi par les autorités provinciales en vertu des lois sur la sécurité sociale des employés qui leur sont propres, et dont seulement trois provinces sur quatre sont dotées. Ce régime présente un certain nombre de lacunes en termes de couverture, de qualité, d'adéquation et de conformité avec les normes internationales, telles que la Convention (n° 121) de 1964 sur les prestations en cas d'accident du travail et de maladie professionnelle. Il ne couvre par ailleurs qu'une partie des travailleurs de l'économie formelle. Au Pakistan, les organismes de sécurité sociale fournissent aux employés une assurance contre les accidents du travail au titre d'une législation qui compte parmi les plus avancées d'Asie et qui est conforme aux exigences minimales de la Convention. Cela étant, ces organismes doivent encore relever de nombreux défis pour garantir le respect intégral des règles et ainsi proposer une couverture à l'ensemble des travailleurs de tous les secteurs économiques, fournir des prestations de santé de qualité et en temps voulu, et verser des indemnités permettant de compenser les pertes de revenus. Les principaux obstacles découlent du manque de ressources nécessaires pour financer les moyens humains et informatiques et les systèmes de gestion susceptibles d'assurer la bonne gouvernance de ces organismes de prestations sociales.

Vers une solution

Le projet portait en priorité sur le renforcement du système pakistanais d'indemnisation des accidents du travail au moyen d'échanges avec la Malaisie et la Thaïlande. Il a contribué à renforcer les capacités de ces pays dans le domaine des régimes de sécurité sociale, ainsi qu'en matière de prise en charge des accidents et des décès qui surviennent en dehors du lieu de travail. La coopération Sud-Sud avec la Malaisie s'est avérée utile en ce sens pour la mise en commun des données d'expériences et le renforcement de l'échange de connaissances entre pairs sur les questions de sécurité sociale.

C'est dans ce contexte que le Bureau national de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Islamabad a organisé des séances de consultations consacrées au partage des connaissances et des enseignements, en vue d'élaborer une feuille de route visant à soutenir les réformes des organismes de prestations sociales du Pakistan à l'échelle provinciale, lesquels sont responsables de l'assurance contre les accidents du travail. Le 16 juillet 2018, les dirigeants des quatre organismes concernés se sont réunis pour procéder à l'examen de leurs systèmes de collecte et d'enregistrement des cotisations en vigueur, analyser les régimes de sécurité sociale et de protection sociale dans leur globalité, et s'assurer de la prise en compte des besoins des travailleurs des secteurs formel et informel. Ils ont partagé un certain nombre d'expériences concrètes et évoqué les difficultés rencontrées en matière de gouvernance et de mise en œuvre. Ils ont également dressé une liste des domaines à prendre en considération dans le cadre d'une feuille de route en faveur de la réforme de leurs organismes. Le Département du travail, le Ministère des Pakistanais à l'étranger et du développement des ressources humaines, la Fédération des employeurs du Pakistan ainsi que des experts ont également participé à cette consultation. Ensuite, une mission d'étude Sud-Sud d'échange de connaissances entre pairs a été organisée en septembre 2018 en vue de rendre visite aux organsines de sécurité sociale de Malaisie et de Thaïlande, laquelle a donné lieu à de nouveaux échanges de connaissances et de bonnes pratiques susceptibles de remédier aux lacunes en matière de capacités dont pâtissent les organismes de protection sociale du Pakistan.

Ce projet a permis d'asseoir solidement et durablement le principe d'une indemnisation efficace des accidents du travail pour tous les travailleurs, y compris les propriétaires de petites et moyennes entreprises (PME) et les travailleurs indépendants, qui ne bénéficient d'aucune couverture pour le moment. La durabilité dépendra largement de la capacité des organismes nationaux à assurer la distribution et le

contrôle des prestations de sécurité sociale pour tous les travailleurs, sur la base des pratiques de référence des deux pays. L'OIT a facilité la poursuite des échanges entre les pays en faisant venir des experts de Malaisie et de Thaïlande et en mettant sur pied des réseaux, tels que des groupes WhatsApp.

Grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire, le projet a permis de développer les capacités des organismes en place chargés de l'assurance contre les accidents du travail. Il a par ailleurs contribué au renforcement de la gouvernance et des systèmes de gestion informatisés, tout en élargissant la couverture et l'octroi des prestations, ce qui a permis d'aboutir à un système de sécurité sociale durable. Les missions d'étude en Malaisie et en Thaïlande et les stages de formation organisés par le Centre international de formation de l'OIT à Turin ont également permis de consolider les connaissances et les compétences organisationnelles des organismes de sécurité sociale du Pakistan. Des supports de connaissances tels que des études de cas, de la documentation, des supports pédagogiques et des outils de communication ont été élaborés pour être utilisés par les organismes de prestations sociales pakistanais afin de favoriser l'adoption de bonnes pratiques.

Au programme se sont ajoutés tout un ensemble de prestations, parmi lesquelles des programmes de promotion de la sécurité et de la santé au travail et des campagnes en faveur d'un mode de vie sain, ainsi que des centres de réadaptation visant à prévenir les accidents et à faciliter la réinsertion des travailleurs blessés sur le marché du travail. En 2017, le régime de sécurité sociale malaisien a ouvert des droits aux chauffeurs de taxi indépendants. Il assure également une protection aux assurés exerçant une activité indépendante, notamment en cas de maladie et d'accident survenant dans le cadre des activités professionnelles.

Le partage des connaissances entre pairs mis en place entre la Thaïlande, la Malaisie et le Pakistan rend possibles des changements durables au sein des régimes de sécurité sociale des trois pays. Grâce aux échanges Sud-Sud, cette initiative profite également à d'autres pays d'Asie du Sud.

L'Office thaïlandais de sécurité sociale couvre les plus petites entreprises, même celles qui ne comptent qu'un seul employé. En dehors de quelques problèmes mineurs en matière de mise en œuvre, il y avait beaucoup à apprendre au sujet de l'extension progressive de la couverture à ce type d'entreprises. La Thaïlande est également dotée d'un régime de taux de cotisation très élaboré dont bénéficient divers secteurs, lequel prévoit des tarifs basés sur le mérite et permet d'ajuster les cotisations en fonction des taux d'accidents. Le Gouvernement du Pakistan a partagé avec le Myanmar les leçons qu'il avait tirées de cette initiative de renforcement de son système de sécurité sociale.

Contact :
Nom : M^me^ Ingrid Christensen
Titre : Directrice
Entité : Bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) à Islamabad
Courriel : christensen@ilo.org

NOM DU PROJET : Coopération Sud-Sud et triangulaire en faveur du renforcement du système pakistanais d'indemnisation des accidents du travail, sur la base des enseignements tirés de la Malaisie et de la Thaïlande
PAYS/RÉGIONS : Malaisie, Pakistan, Thaïlande
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation internationale du Travail (OIT)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.8
SOUTENU PAR : Département des entreprises de l'OIT ; Équipe de l'OIT pour le travail décent à Delhi ; Régimes de sécurité sociale et de Malaisie, du Pakistan et de Thaïlande ; Partenaires sociaux
ENTITÉS D'EXÉCUTION : OIT
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : mars 2018-décembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : bit.ly/2QewVRZ

Coopération trilatérale entre la Chine, le Cambodge et le PNUD sur le manioc

Renforcer la production durable au moyen du premier projet de coopération triangulaire sur le manioc

© PNUD Chine

Défi

Si le Cambodge a fait de l'agriculture sa priorité absolue en matière de développement socio-économique, le secteur du manioc bénéficie d'un appui technique très réduit alors qu'il s'agit de la deuxième culture agricole en termes de revenus, d'emploi, de surfaces cultivées et d'exportations. Sachant que la culture du manioc risque de conduire à un appauvrissement des nutriments et d'avoir d'autres effets écologiques sur les terres, ce manque d'appui technique en faveur de l'essor de la production de manioc pourrait également avoir de graves conséquences environnementales.

Vers une solution

En 2011, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a lancé un partenariat avec le Ministère chinois du commerce et le Ministère cambodgien de l'agriculture en vue d'aider les petits producteurs, transformateurs et exportateurs de manioc à remonter la chaîne de valeur, à augmenter leurs revenus et leurs exportations et à créer des emplois. Le projet visait également à leur permettre de mieux appréhender les exigences du marché chinois à l'égard des produits cambodgiens, compte tenu de l'accès préférentiel au marché dont bénéficie le Cambodge auprès de la Chine.

L'objectif de la phase I (2011-2012) du projet consistait à tirer parti de la valeur ajoutée qu'apporte l'implication conjointe de la Chine et du PNUD. Un programme de formation de 21 jours a été organisé à Hainan (Chine) a permis à chaque partie d'apporter une valeur ajoutée en matière de production et d'exportation de manioc, tout en mettant au point des supports de connaissances et des activités de formation s'y rapportant. La phase I, qui s'est achevée en janvier 2012, a été saluée par la Chine et le Cambodge, qui ont tous deux demandé à élargir la coopération pour mener d'autres recherches, formations et essais en vue d'établir des relations directes avec les transformateurs et les acheteurs. De l'avis général, le type, les contenus et les activités pratiques de la formation se sont avérés propices à l'essor de la culture du manioc au Cambodge.

Sur la base du succès et des leçons tirées de cette première phase, le Ministère chinois du commerce a décidé de financer une deuxième phase et a créé un nouveau guichet de financement en faveur du partage des coûts. Le Gouvernement chinois a ainsi accordé un soutien financier sous forme de subventions à un projet trilatéral pour la première fois. La phase II a été lancée en mai 2013 et s'est achevée en mars 2015. Au cours de cette dernière, six formations ont été organisées, ainsi qu'une mission d'étude à Nanning, dans la province chinoise du Guangxi. Un certain nombre de supports de connaissances ont en outre été élaborés pour faciliter l'essor de la production de manioc en faisant usage de méthodes écologiquement rationnelles.

La phase II du projet s'est articulée autour de trois principaux résultats : les connaissances et la recherche, l'amélioration des rendements et l'accroissement des échanges commerciaux. S'agissant des connaissances et de la recherche, deux supports de connaissance déterminants ont été mis au point. Tout d'abord, une étude approfondie a été menée afin de définir les besoins spécifiques de la filière cambodgienne du manioc en matière de production et de transformation, tout en tenant compte du déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché chinois. Ensuite, une étude d'impact sur l'environnement a pour la première fois été réalisée au Cambodge en vue d'atténuer les dommages environnementaux dus à l'inadéquation des techniques utilisées dans domaine de la culture du manioc, laquelle a donné lieu à des constatations inattendues et pourtant essentielles.

S'agissant de l'amélioration des rendements, des supports de formation adaptés et des formations ciblées ont été mis au point à l'intention des transformateurs, des exportateurs, des cultivateurs et des responsables

politiques. Les bénéficiaires de ces formations ont ensuite pu devenir eux-mêmes formateurs. Pour ce qui est de l'accroissement des échanges commerciaux, l'essor des exportations du Cambodge vers la Chine a été appuyé au moyen d'une opération de rapprochement d'entreprises dans le cadre de laquelle une délégation cambodgienne d'acteurs de premier plan s'en rendu à Nanning en septembre 2014. Les membres de la délégation y ont rencontré des acheteurs chinois potentiels, des responsables locaux des autorités commerciales et d'autres acteurs majeurs de la filière chinoise du manioc. La mission et les activités de suivi ultérieures ont joué un rôle essentiel pour mieux comprendre les exigences et les points d'entrée du marché.

Afin de garantir l'adaptabilité et la durabilité de l'initiative, 2 500 exemplaires des manuels de formation ont été distribués aux formateurs publics à travers tout le Cambodge dans la perspective du renforcement des capacités des cultivateurs, des transformateurs et des exportateurs. **Selon les estimations, 200 000 cultivateurs ont bénéficié de cette opération.**

Dans l'ensemble, le projet a été porteur de solutions innovantes en faveur d'une croissance au profit des pauvres au Cambodge grâce à la mise à disposition des technologies et du savoir-faire de la Chine et de l'établissement de liens directs avec le marché chinois.

Ce projet a été le premier projet de coopération trilatérale lancé par le Ministère chinois du commerce et le PNUD suite à la signature en 2010 du protocole d'accord entre la Chine et le PNUD visant à multiplier les initiatives conjointes en matière de coopération Sud-Sud. Le projet a montré que la coopération triangulaire est en mesure de tirer parti des atouts comparatifs, de créer des synergies et de faciliter l'apprentissage mutuel de façon bien plus efficace que ne le pourrait chacune des trois parties par ses propres moyens. Il a également illustré qu'une telle démarche en matière d'aide au développement était susceptible d'en accroître l'efficacité et de contribuer à l'élimination de la pauvreté dans le monde.

Les modalités et les activités de cette initiative de coopération seront reproduites dans d'autres pays en développement dans le cadre de projets futurs, sous réserve que ces pays présentent des besoins similaires (savoir-faire limité en matière de production et liens avec des marchés d'exportation potentiels) et compatibles avec les objectifs de création d'emplois et de renforcement de la production durable, que les technologies et les réalisations escomptées soient conformes aux conditions locales, et que les fonds et les ressources humaines disponibles suffisent pour en assurer la mise en œuvre.

Contact :
Nom : M^me^ Sujuan Zhang
Titre : Cheffe d'équipe, mécanisme de coopération Sud-Sud pour la Chine, module du Partenariat mondial
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Chine
Courriel : sujuan.zhang@undp.org

NOM DU PROJET : Renforcement des modes de production durable du manioc au moyen de la coopération triangulaire entre la Chine, le Cambodge et le PNUD
PAYS/RÉGIONS : Cambodge, Chine
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Chine
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.2, 8.3, 12.2, 12.a, 17.9, 17.15, 17.16
SOUTENU PAR : Ministère chinois du commerce, Académie chinoise des sciences agricoles tropicales, PNUD
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère cambodgien de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2011-2015
LIEN URL DE LA PRATIQUE : bit.ly/2CMgJ7k

Structures de gouvernance pour l'encadrement des réformes de l'environnement économique en Afghanistan : échange de connaissances avec le Maroc

Contribuer au renforcement des capacités de l'Afghanistan dans le cadre de la mise au point d'un programme de réforme des conditions d'investissement assorti de stratégies et de plans d'action

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

1 PAS DE PAUVRETÉ

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Banque mondiale

Défi

L'Afghanistan, dont le taux de pauvreté reste élevé, est confronté à de grandes difficultés en matière de développement. Bien qu'il importe d'encourager la croissance portée par le secteur privé pour relever ces défis, le secteur privé formel demeure extrêmement limité. Le conflit incessant a provoqué un fort recul des crédits octroyés au secteur privé, des enregistrements de sociétés et des investissements privés.

Le Gouvernement afghan et la Banque mondiale ont convenu que des réformes réglementaires sont nécessaires pour instaurer un environnement économique favorable, rétablir la confiance du secteur privé et créer des emplois. Pour pouvoir surmonter les problèmes de développement et de pauvreté auxquels il est confronté, le pays doit définir de nouvelles sources de croissance du secteur privé susceptibles de lui permettre de réduire sa dépendance à l'égard de l'aide internationale et de ne plus faire reposer son économie sur un secteur agricole instable. Il sera impératif de remédier aux obstacles auxquels est confronté le secteur privé pour parvenir à une croissance soutenue à long terme.

Pour soutenir la création d'emplois et favoriser un environnement réglementaire plus favorable aux entreprises, le Gouvernement doit renforcer les structures institutionnelles dédiées à la conception, à la coordination, à la mise en œuvre et au suivi de son programme de réforme des conditions d'investissement.

Vers une solution

Afin de pouvoir surmonter les défis en matière de développement, le Gouvernement afghan a mis en place un certain nombre d'interventions visant à améliorer l'environnement économique et à soutenir la croissance portée par le secteur privé. En avril 2017, le Comité interministériel pour le développement du secteur privé (PRISEC) a été mis sur pied pour mener la conduite des réformes de l'environnement économique. Le Comité est coprésidé par le Ministère du commerce et de l'industrie, le Bureau du directeur général et la Banque mondiale. Il est constitué de différents acteurs clés des secteurs public et privé.

Afin de renforcer la capacité institutionnelle du PRISEC, un échange de connaissances a été organisé avec le Maroc, pays ayant procédé à une série de réformes qui lui ont assuré des progrès continus dans le classement « Doing Business » de la Banque mondiale[1]. L'échange visait à renforcer les capacités institutionnelles nécessaires à la conception, à la coordination, à la mise en œuvre et au suivi d'un programme efficace de réforme de l'environnement économique susceptible de favoriser l'essor du secteur privé en Afghanistan.

Au cours de l'initiative, qui s'est déroulée de juillet 2018 à mai 2019, la délégation afghane a rencontré des acteurs clés des institutions marocaines chargés de l'amélioration du climat des affaires et des conditions d'investissement dans le pays. Depuis sa création en 2013, la Commission nationale de l'environnement des affaires (CNEA) a mené à bien de nombreuses réformes économiques. Celles-ci ont permis au Maroc de gravir les échelons du classement « Doing Business » de la Banque mondiale. La CNEA a participé à l'organisation d'un stage de formation consacré à l'élaboration à, la mise en œuvre et au suivi d'un programme de réforme des conditions d'investissement au moyen de plans d'action et de stratégies efficaces. Il y a par ailleurs été question du rôle du milieu universitaire, des approches favorisant l'implication des parties prenantes et des régions, ainsi que des techniques et des approches permettant d'établir des cadres de dialogue adaptés à chaque secteur.

La délégation afghane a également rencontré le Secrétaire général du Gouvernement marocain afin de discuter des réformes permettant d'améliorer le cadre réglementaire en faveur des entrepreneurs et le processus d'élaboration des lois. Le Ministère du commerce et des douanes a présenté des exposés et organisé des débats au sujet du processus d'exportation marocain, du portail numérique PortNet et du tout récent processus d'autorisations d'exportation. La municipalité de Casablanca a fourni des informations sur les récentes réformes visant à simplifier le dispositif de délivrance de permis de construire. Le Centre Régional d'Investissement de Casablanca (CRI) a également présenté son approche de guichet unique en matière d'enregistrement des entreprises ainsi que ses initiatives en faveur du renforcement de la compétitivité au plan régional. Le CRI a par ailleurs mis au point un certain nombre de ressources en faveur des investisseurs, telles qu'un guide, des brochures spécifiques,

1 www.doingbusiness.org

ainsi qu'un site web multilingue. Des responsables du parc agroalimentaire des zones de développement économique du Maroc de Meknès ont présenté son organisation institutionnelle, son mode de financement et son rôle dans la création de parcs industriels, agricoles, extracontinentaux et touristiques dans douze territoires marocains.

La ConfédérationGénérale des Entreprises du Maroc (CGEM), principale association professionnelle du pays, a participé à l'organisation d'une formation consacrée aux approches innovantes en faveur d'une facilitation du dialogue entre les secteurs public et privé. Les représentants ont expliqué comment la CGEM a réussi à obtenir huit sièges au Parlement, ce qui lui a permis de plaider en faveur des réformes et d'exercer une influence sur l'élaboration des politiques. Ils ont par ailleurs souligné le rôle et la participation des femmes au sein des conseils d'administration des entreprises, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Ils ont aussi indiqué que la CGEM s'emploie à recueillir des commentaires sur son action en faveur du renforcement des capacités du secteur privé, qu'elle oriente les réformes à la lumière de la feuille de route pour le développement mise en avant dans le cadre des promesses de campagne politique, et qu'elle coopère avec les milieux d'affaires internationaux, les multinationales, les petites et moyennes entreprises et les syndicats.

La délégation afghane a acquis de nouvelles connaissances en matière de conception et de mise en œuvre d'un processus de réforme économique. Les délégués ont pu s'entretenir librement avec la CNEA au sujet des défis institutionnels et politiques que le Maroc a rencontrés au cours de son processus de réforme. Ils ont également eu l'occasion de découvrir l'efficacité et la transparence de la plateforme électronique PortNet et les processus dématérialisés permettant l'enregistrement des sociétés et la délivrance de licences et d'autorisations. La loi sur l'administration en ligne qui doit être adoptée en Afghanistan devrait permettre d'accélérer le processus de dématérialisation. Le Maroc a également partagé des exemples de bonnes pratiques en faveur des responsabilités assumées par les femmes au sein des entreprises et de leur participation aux conseils d'administration des entreprises du secteur privé comme du secteur public.

À l'issue de la mission d'étude, une séance d'une demi-journée a permis à la délégation afghane et aux équipes de la Banque mondiale de revenir sur les acquis et les enseignements tirés de l'échange de connaissances, à savoir :

- la bonne maîtrise d'un processus de réforme bien élaboré ;
- l'amélioration des procédés de définition des rôles et des responsabilités des institutions impliquées dans un processus de réforme ;
- l'importance que revêt la communication des décisions, propositions et réformes du gouvernement dans les langues locales pour sensibiliser les citoyens des différentes régions du pays ;
- les moyens d'accroître le degré d'appropriation et de responsabilité des ministères chargés des différents aspects de la réforme ;
- des approches plus inclusives permettant de renforcer le dialogue entre les secteurs public et privé en Afghanistan. La délégation a en effet décidé d'examiner comment accentuer la représentation du secteur privé au sein de l'appareil exécutif, tout en l'entérinant dans le débat politique ;
- des décisions et mesures essentielles et étapes à venir. Des rôles ont été attribués et des délais de suivi ont été fixés.

Tirant parti de l'approche multidimensionnelle sur laquelle se fonde la CNEA en faveur d'une gestion efficace, les représentants du PRISEC ont envisagé de simplifier la structure existante des services de coordination des politiques en vue de renforcer l'efficacité et de bénéficier d'un soutien politique de haut niveau plus large.

Suite à la reconnaissance de la Chambre afghane de commerce et d'industrie féminine par le Haut conseil économique, la délégation a énuméré des propositions pratiques en faveur d'une représentation et d'une participation plus large des femmes au sein des conseils d'administration dans le pays.

Du fait du manque de données et de critères, il reste difficile de définir des objectifs en matière d'investissements en Afghanistan et de prendre des décisions à cet égard. La délégation a donc désigné deux responsables chargés de diriger le processus d'élaboration des enquêtes de conjoncture nécessaires pour disposer de données et de critères plus fiables.

Une présentation auprès du Comité exécutif du PRISEC de l'échange de connaissances, des expériences, des bonnes pratiques et des étapes à venir devait avoir lieu avant la fin de l'exercice 2019. Le représentant du Ministère de l'industrie et du commerce s'est engagé à faire le point sur la proposition de loi relative à l'administration en ligne et à tenir informés les autres membres de la délégation ainsi que les représentants de la Banque mondiale à cet égard à la suite de la visite d'échange.

Contact :
Nom : M. Laurent Porte
Titre : Gestionnaire de programme, mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences
Entité : Banque mondiale
Courriel : lporte@worldbank.org

NOM DU PROJET : Structures de gouvernance pour l'encadrement des réformes de l'environnement économique en Afghanistan
PAYS/RÉGIONS : Afghanistan, Maroc
SÉLECTIONNÉ PAR : Banque mondiale
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 8.1, 8.2, 8.3, 8.5, 8.6, 17.9
SOUTENU PAR : Mécanisme Sud-Sud de la Banque mondiale
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Afghanistan : Gouvernement afghan, Comité exécutif pour le développement du secteur privé, Ministère du commerce et de l'industrie
Maroc : Commission nationale de l'environnement des affaires (CNEA) ; Ministère du commerce et des douanes, municipalité de Casablanca ; Centre régional d'investissement (CRI) de Casablanca ; Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) ; Zones de développement économique du Maroc
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YMaBnk

Les marchés frontaliers, un moyen d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance des habitants des villages isolés au long de la frontière entre l'Inde et le Bangladesh

Mener des activités de sensibilisation fondées sur des données factuelles pour orienter les décisions stratégiques et améliorer la qualité de vie des communautés locales

Défi

L'initiative intergouvernementale très concluante des « marchés frontaliers » a transformé la vie des habitants des villages frontaliers. En 2010, les Gouvernements du Bangladesh et de l'Inde ont signé un accord-cadre global portant sur diverses questions, l'une d'entre elles visant à promouvoir le commerce et la coopération internationale par la mise en place de marchés frontaliers. Entre 2011 et 2015, quatre marchés frontaliers ont ainsi été instaurés le long de la frontière entre l'Inde et le Bangladesh. Ces marchés (« haats ») ont permis de réduire le commerce informel entre les deux pays et de créer des moyens de subsistance qui ont conduit à une augmentation des revenus et des dépenses par habitant en matière de soins de santé et d'éducation. Bien que ces marchés frontaliers aient permis de renforcer les échanges entre populations et de faire progresser divers indicateurs socio-économiques, notamment celui de l'émancipation économique des femmes, il s'est avéré que les responsables politiques, les médias et les autres parties prenantes n'étaient pas suffisamment sensibilisés à la question. Des efforts ont donc dû être déployés pour perfectionner ce modèle.

Vers une solution

L'objectif général de l'initiative consistait à montrer comment les marchés frontaliers profitent aux habitants des zones frontalières isolées et contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle visait à mobiliser les décideurs et les acteurs non étatiques intéressés en faveur de l'instauration de nouveaux marchés le long de la frontière entre l'Inde et le Bangladesh, en particulier dans le nord-est de l'Inde. Elle participe à la réalisation de l'objectif de développement durable 1 sur l'élimination de la pauvreté, à l'objectif 3 sur la bonne santé et le bien-être, à l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes, à l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique et à l'objectif 9 sur l'industrie, l'innovation et les infrastructures.

Les marchés frontaliers permettent aux personnes résidant dans des zones frontalières isolées de commercialiser leurs produits locaux, le plus souvent des fruits et légumes. Les consommateurs ont alors accès à des produits de première nécessité à des prix moins élevés que ceux pratiqués sur les marchés de leur pays d'origine, ce qui permet aux consommateurs défavorisés d'économiser une partie de leurs revenus mensuels.

À titre d'exemple, le marché frontalier de Balat est situé à Meghalaya, dans le district indien des East Khasi Hills. Les marchés plus importants sont tous relativement éloignés : Shillong (100 km), Silchar (300 km) et Guwahati (200 km). Ces marchés fournissent aux villages des alentours des céréales alimentaires de base, des produits alimentaires transformés, des médicaments et autres biens de consommation. Toutefois, compte tenu des coûts liés aux déplacements, les habitants des régions frontalières isolées préfèrent généralement acheter leurs légumes et autres produits de base au marché frontalier de Balat. Une personne interrogée a fait savoir que les légumes du Bangladesh coûtent moitié moins cher que les légumes indiens. Par ailleurs, les biens de consommation courante produits au Bangladesh, comme les boissons aux fruits, les chips et les biscuits, sont également très prisés par les consommateurs indiens. Ces marchandises, vendues en grande quantité, sont proposées à des prix moins élevés. Les marchés frontaliers constituent donc une aubaine pour les communautés pauvres et marginalisées puisqu'ils leur permettent d'accéder à des produits de première nécessité à moindre coût.

Le marché de Balat facilite l'accès des Bangladais à des denrées comme le jeera (graine de cumin) ou encore à des produits de confort comme les draps de lit, qui sont bien moins chers du côté indien de la frontière. À titre d'exemple, le jeera coûte environ 450 takas (environ 5,30 dollars des États-Unis) au Bangladesh, mais les consommateurs peuvent se le procurer pour seulement 280 takas (environ 3,30 dollars des États-Unis) au marché frontalier.

© CUTS International

En matière de méthodologie, la Consumer Unity & Trust Society (CUTS International) a eu recours, avec l'aide de la Banque mondiale, à une approche ascendante et à des activités de sensibilisation factuelles afin de proposer l'ouverture d'un plus grand nombre de marchés frontaliers. Une étude approfondie et plusieurs discussions de groupe avec des acteurs de terrain ont été menées afin de comprendre et de rendre compte des incidences des quatre marchés frontaliers en activité sur les communautés locales. L'étude a révélé que ces marchés participaient au bien-être des communautés des deux côtés de la frontière de trois façons décisives : **en créant des moyens de subsistance, en renforçant les relations transfrontières et en réduisant le commerce informel et les activités illégales et subversives.** Des éléments empiriques témoignent également de l'impact positif global des marchés frontaliers. Un vendeur du « haat » de Srinagar de Tripura (Inde) a par exemple vu ses revenus augmenter de 9 500 roupies par mois.

Dans toutes les localités concernées, de nombreux marchands consacrent ces recettes supplémentaires à des dépenses en faveur de services essentiels, notamment les soins de santé pour les membres de leurs familles et l'éducation des enfants. De plus, en se procurant divers biens de consommation durables tels que des téléviseurs et des services tels que l'Internet mobile, les marchands et leurs familles sont en mesure d'accéder à une meilleure qualité de vie. L'étude a également révélé qu'il était nécessaire d'accroître la participation des femmes à ces marchés frontaliers.

L'étude a permis de démontrer aux responsables politiques indiens et bangladais qu'il convient d'établir davantage de marchés frontaliers. L'initiative a débouché sur l'ouverture de six nouveaux marchés de ce type en 2016[1]. En outre, le 8 avril 2017, le protocole d'accord régissant l'établissement de marchés frontaliers a fait l'objet d'une révision tenant compte des recommandations issues de l'étude. La durée de validité des protocoles d'accord a également été portée de trois à cinq ans. Le nombre de marchands de chaque pays est passé de 25 à 50, et les consommateurs ont été autorisés à faire des achats d'une valeur totale de 200 dollars des États-Unis, soit 100 dollars de plus qu'auparavant. La liste des articles autorisés à la vente à la frontière a également été élargie au fil du temps pour répondre aux besoins et aux conditions locales.

Les Gouvernements indien et bangladais envisagent d'autoriser de nouveaux marchés le long de la frontière entre les deux pays. Une liste de 73 sites a été conjointement proposée par la Force de sécurité aux frontières et les gouvernements des États.

Cette initiative novatrice s'est appuyée sur une approche à la fois quantitative et qualitative pour recueillir les éléments émanant des communautés locales. Elle a en outre permis de recueillir des données empiriques et vérifiables. Cette approche s'est avérée efficace pour instaurer la confiance et, surtout, pour promouvoir la volonté politique. Elle a également permis de consolider les liens entre membres des communautés locales ainsi que leur bonne volonté. Il s'agit d'une approche durable qui pourrait être reproduite pour aborder un certain nombre d'enjeux transversaux.

Contact :
Nom : M. Bipul Chatterjee
Titre : Directeur exécutif
Entité : Consumer Unity & Trust Society (CUTS International)
Courriel : bc@cuts.org
Skype : bc_cuts

1 www.pib.gov.in/PressReleseDetail.aspx?PRID=1498189

NOM DU PROJET : Les marchés frontaliers entre le Bangladesh et l'Inde et leur impact en matière de réduction de la pauvreté
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Inde
SÉLECTIONNÉ PAR : Consumer Unity & Trust Society (CUTS International)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 1.b, 3.8, 5.1, 5.5, 5.c, 8.3, 9.1
SOUTENU PAR : Banque mondiale
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CUTS International
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 15 août 2015-30 juin 2016
LIEN URL DE LA PRATIQUE : bit.ly/2v8sQYz

Utilisation et promotion de matériaux plastiques fonctionnels dans les pays en développement

Mettre au point des matériaux plastiques fonctionnels durables, écologiques et innovants dans les pays en développement

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

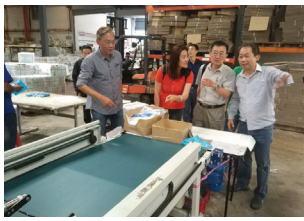

© FSTEC

Défi

Selon l'utilisation qui en est faite, les matières plastiques se subdivisent en matières ordinaires et spécifiques. Les plastiques ordinaires comprennent les plastiques d'usage général et les plastiques techniques, tandis que les plastiques spécifiques revoient à des matières techniques. Ces derniers sont des matériaux de haute technologie conçus à base de plastiques d'usage courant et de plastiques techniques, qui sont ensuite complétés, mélangés ou renforcés à des fins de performances spécifiques ou pour en améliorer le caractère ignifugeant, la solidité, la résistance aux chocs et la ténacité. On compte parmi ces derniers les polymères médicaux ainsi que les matériaux à perméabilité magnétique, photosensibles ou nacrés.

Les matières plastiques fonctionnelles sont couramment utilisées dans divers domaines, et ce de plus en plus dans bon nombre de pays d'Asie du Sud-Est comme dans certains pays en développement d'Amérique latine. En raison du manque de travaux de recherche-développement dans le domaine des plastiques utilitaires dans ces pays et régions, la plupart ont recours des importations de l'étranger. Ceci explique pourquoi les produits utilitaires en plastique sont coûteux et pourquoi les efforts de promotion et d'application à grande échelle sont infructueux.

Les matières plastiques utilitaires sont pratiques en raison de leurs performances et de leurs avantages sans équivalents, mais présentent des risques environnementaux en cas d'utilisation incorrecte. Ce projet s'appuie sur la technologie pour pallier les défauts des plastiques d'usage courant. Il vise à renforcer les performances des produits, à trouver des solutions de recyclage accessibles et à évaluer les performances en matière de biodégradation en faveur du développement durable.

Vers une solution

Ce projet est principalement axé sur un ensemble de technologies de recherche, de mise au point et de traitement des matières plastiques fonctionnelles. Il vise à améliorer leur champ d'application et à promouvoir ces technologies dans les pays en développement. Sa finalité consiste à faire évoluer l'industrie du plastique fonctionnel de façon à accroître la production industrielle et les revenus des travailleurs dans les pays en développement. Ce projet contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable visant à promouvoir une industrialisation et une innovation inclusives et durables.

Les principaux partenaires du projet sont des institutions officielles, des entreprises privées, des universités et des instituts de recherche scientifique de Chine, d'Indonésie et de Malaisie. Il s'agit entres autres du Centre d'échanges scientifiques et techniques de la province du Fujian avec les pays étrangers, de l'Institut de recherche scientifique et technologique de Fuzhou Fusu, de l'Association malaisienne des fabricants de plastiques, de l'Université islamique internationale de Malaisie, de Dragonpak Industries (M) Sdn Bhd, de la PT. ABPS Technology Batam, de l'Université chrétienne Krida Wacana, de la PT. Stellarway Indonesia et de la PT. Arya Wiraraja Plastikindo.

Les partenaires participants au projet de Chine, d'Indonésie et de Malaisie ont conjointement passé en revue les problèmes rencontrés par les entreprises malaisiennes et indonésiennes dans le cadre de la production. C'est principalement le personnel technique chinois qui s'est chargé de la résolution des problèmes en accompagnant les entreprises dans l'application de solutions concrètes. Il a notamment été question de réaliser des essais pilotes de production à grande échelle de mélange-maître de plastique fonctionnel pour films plastiques et de procéder à la mise au point de matériaux à haut rendement et à faible consommation d'énergie pour le nettoyage des vis d'extrusion.

Par ailleurs, les trois parties ont mis sur pied un centre commun de recherche-développement dans le cadre de la coopération Sud-Sud. La structure principale a été établie à l'Institut de recherches scientifiques et technologiques de Fuzhou Fusu en Chine, la branche de recherche-développement à la faculté d'ingénierie de l'Université islamique internationale de Malaisie et les antennes d'application pratique dans les locaux de Dragonpak Industries (M) Sdn Bhd et de la PT. ABPS Technology Batam en Indonésie. Une initiative visant à faciliter le transfert de technologies a été lancée en partenariat avec le groupe Formosa Plastic à Taiwan (Chine). De nombreuses initiatives ont contribué au renforcement de la coopération Sud-Sud : six expositions ont été organisées, 34 projets ont été présentés et promus et 12 séminaires et formations se sont tenus en Allemagne, en Indonésie, en Malaisie et dans toute la Chine. Des experts chinois ont en outre assuré la formation de techniciens et d'ouvriers d'entreprises malaisiennes et indonésiennes. Pas moins de 205 stagiaires, dont plus de la moitié étaient des femmes, en ont bénéficié.

Ce modèle encourage résolument les innovations continues dans l'industrie du plastique fonctionnel afin de garantir à une faible consommation d'énergie et d'œuvrer en faveur du développement durable. Il encourage aussi fortement l'application pratique des résultats des travaux scientifiques menés dans les universités et les instituts de recherche, ce qui en fait un modèle de développement d'intérêt mutuel.

Le projet est motivé par les besoins des entreprises industrielles des pays en développement et vise à résoudre les problèmes qui se posent en matière de développement industriel en vue de les aider à satisfaire leurs demandes en la matière. **Dans le cadre de ce projet, la participation du secteur privé à la coopération Sud-Sud a été encouragée, ce qui contribue à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier dans des domaines tels que les avancées technologiques, la recherche et l'innovation.** Les pays en développement participant au projet ont travaillé ensemble et ont appris les uns des autres. Ils ont encouragé le transfert de connaissances et de technologies entre eux, dans leur intérêt mutuel. Par ailleurs, les femmes des pays en développement ont été vivement encouragées à participer aux activités organisées dans le cadre du projet, ce qui a permis de contribuer à leur participation au développement social, à leur autonomisation, ainsi qu'à l'égalité entre les sexes.

Le projet a été mis en œuvre de manière durable puisque l'Institut de recherches scientifiques et technologiques de Fuzhou Fusu reste en relation et poursuit ses activités de coopération avec un certain nombre de partenaires en Malaisie et en Indonésie. Les partenaires continuent à se partager les toutes dernières informations relatives au secteur des plastiques, à échanger du personnel technique et à élaborer de nouveaux produits, tout en renforçant la coopération dans le domaine de la recherche et du développement de nouveaux plastiques respectueux de l'environnement.

Le projet pourrait être reproduit dans les pays en développement dont les marchés présentent une demande en matière de matériaux plastiques fonctionnels et qui abritent des entreprises susceptibles de mettre à l'essai les produits issus des travaux de recherche. Il est préférable à cet égard de disposer d'universités ou d'instituts de recherche en mesure de tirer profit des compétences en faveur de la mise au point de projets.

Contact :
Nom : M. Yingfeng Huang
Titre : Chef adjoint de la division des projets
Entité : Centre d'échanges scientifiques et techniques de la province du Fujian avec les pays étrangers (FSTEC)
Courriel : fjstec@126.com
WeChat : tiago18

NOM DU PROJET : Utilisation et promotion de matériaux plastiques fonctionnels dans les pays en développement
PAYS/RÉGIONS : Chine, Indonésie, Malaisie
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.1, 8.2, 9.b
SOUTENU PAR : Fonds fiduciaire Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud, Groupe des 77
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre d'échanges scientifiques et techniques de la province du Fujian avec les pays étrangers (FSTEC)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : septembre 2017-septembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3htd1yN (en chinois).

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Informatisation et développement urbain dans les pays en développement

Faciliter les échanges en faveur de la mise en place de l'infrastructure informatique nécessaire dans le contexte de l'urbanisation

Défi

L'informatisation offre des possibilités et assure les conditions requises pour promouvoir le développement économique, renforcer les industries traditionnelles et donner naissance à de nouveaux secteurs, notamment dans le domaine des nouvelles technologies. Elle a également un impact considérable sur le développement urbain, puisqu'elle est porteuse d'idées nouvelles et de méthodes innovantes en matière de gestion des villes. Si l'on se réfère à l'expérience de la Chine en matière de développement, on observe que l'informatisation s'est accompagnée d'une croissance du produit intérieur brut, tout en facilitant la gestion urbaine. Un recours accru aux technologies de l'information permet une meilleure efficacité et une croissance économique plus rapide pour les villes.

Dans certains pays et régions en développement, la lenteur du développement des infrastructures informatiques a empêché les citoyens d'avoir connaissance des nouvelles technologies et d'y avoir recours dans le cadre de leur vie quotidienne et professionnelle.

Si on les y aide, les pays en développement seront en mesure de mettre en œuvre de bonnes pratiques en matière de développement de l'informatique et de découvrir des moyens concrets pour les mettre à contribution dans le cadre du développement urbain.

Vers une solution

Le Centre international de formation des acteurs locaux (CIFAL) de Shanghai jouit depuis longtemps d'une solide réputation pour la mise en relation de personnes originaires des pays en développement afin de leur permettre de mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences professionnelles dans le domaine des technologies informatiques et de suivre les évolutions des secteurs de l'informatisation et de l'industrialisation. Le Centre a proposé des séminaires sur les technologies informatiques et les procédés de croissance économique et de développement connexes à 1 229 bénéficiaires de 127 pays. Les thèmes qui ont été abordés comprennent l'administration en ligne, les systèmes d'information géographique, l'informatisation et la gestion urbaine, ainsi que les dernières technologies informatiques utilisées en Chine et leurs applications dans la vie courante.

Le CIFAL Shanghai a organisé un séminaire sur l'informatisation et le développement urbain au bénéfice du Samoa, ainsi qu'un autre à l'intention des pays en développement. Il a également organisé un séminaire sur l'administration en ligne et l'informatisation urbaine pour la Macédoine du Nord. Les participants ont découvert le concept de ville intelligente ainsi que les moyens d'y parvenir. La maîtrise du modèle des collectivités intelligentes et connectées devrait leur permettre d'intégrer la technologie Internet au sein de la gestion urbaine. Il leur a par ailleurs été demandé d'élaborer un projet de ville intelligente pour leur propre ville ou région, en prévoyant l'installation d'équipements et la mise au point de logiciels. Les intervenants ont évalué la faisabilité de leurs projets et les participants ont débattu des différentes propositions. À l'issue du séminaire, les participants ont pu s'appuyer sur les projets élaborés en vue d'améliorer les domaines concernés.

Les participants ont été initiés à diverses pratiques et réalisations en matière de développement des technologies informatiques en Chine et à Shanghai par le biais d'une formation théorique et pratique dispensée sous forme de conférences thématiques, de sessions spéciales, de débats, d'études de cas et d'enquêtes sur le terrain. Ces activités ont également favorisé le transfert de connaissances relatives à l'informatisation et au développement urbain, tout en renforçant la coopération entre la Chine et les pays en développement. Des séminaires de formation d'une durée de 21 jours chacun ont été organisés tous les mois, d'août à novembre 2019. Y ont par-

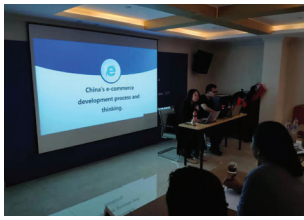

© CIFAL Shanghai

ticipé 20 fonctionnaires du Samoa, 34 fonctionnaires et universitaires du Bangladesh, de Cuba, d'Égypte, d'Éthiopie, du Ghana, de Malaisie, du Nigéria, du Pakistan, du Panama, du Suriname, du Timor-Leste, d'Uruguay et du Zimbabwe, ainsi que 17 agents de l'administration publique et de la banque centrale de Macédoine du Nord.

Selon leurs propres commentaires, les **participants ont pu se faire une idée précise et objective des réalisations de la Chine et de l'expérience accumulée par le pays en matière de technologies informatiques et de développement urbain.** Ils ont également bénéficié d'une perspective scientifique et pragmatique à l'égard des futures applications des technologies informatiques. Les pays concernés par le projet doivent continuer d'examiner les possibilités de coopération avec la Chine et les entreprises chinoises pour améliorer leurs infrastructures informatiques et atteindre les objectifs de développement durable. Ils se sont montrés résolus à faire participer des représentants à de prochains séminaires.

Avec le concours du CIFAL Shanghai, le Samoa a envoyé au cours des dernières années plus de cent participants en Chine pour assister à des séminaires consacrés à l'informatique et aux technologies. Il s'agit entre autres d'enseignants, d'agriculteurs, des médecins, de soignants, de journalistes, de chefs d'entreprises privées, de membres d'organismes publics d'action sociale et d'agents publics. Ces séminaires ont contribué au développement économique et social du Samoa en renforçant les relations entre les populations des pays et en renforçant la coopération dans différents domaines. En 2018, des délégués du Samoa ont participé à la première « Import Expo » organisée par le CIFAL à Shanghai (Chine). Ils y ont fait la présentation de produits et d'alcools samoans de fabrication artisanale. En 2019, dix entreprises du Samoa ont participé à la deuxième « Import Expo ». Ces manifestations ont été saluées par l'ambassade de Chine au Samoa comme par l'ambassade du Samoa à Pékin.

Le CIFAL Shanghai souhaite étendre cette initiative de formation afin d'élargir les possibilités d'apprentissage offertes aux agents publics et aux techniciens des pays les moins avancés. À la fin des séminaires et des cours de formation, tous les participants se sont vu remettre une clé USB contenant tous les supports utilisés. Cela leur a donné la possibilité de les partager avec leurs collègues ou de les utiliser comme documents de référence pour concevoir des formations semblables dans leurs propres pays. Les représentants du CIFAL Shanghai ont gardé contact avec les participants après leur retour dans leurs pays d'origine afin de prendre connaissance de leurs besoins de formation et de mettre au point les futurs séminaires à leur intention. Ces séminaires de formation pourraient donc se poursuivre sur le long terme, tant dans les pays des participants qu'en Chine. Cependant, de nombreux pays ne disposent pas pour le moment de l'expertise technique et académique nécessaire pour assurer de telles formations.

Dans les années à venir, le CIFAL Shanghai entend poursuivre ses activités de sensibilisation en matière d'informatisation, partager les connaissances et les compétences qui s'y rapportent et élaborer des solutions en matière de développement urbain afin d'en faire bénéficier davantage les intervenants des pouvoirs publics, des organisations, des établissements financiers, des établissements de santé et des entreprises privées des États membres du Groupe des 77.

Contact :
Nom : M. Hanye Xue
Titre : Chef de projet
Entité : Centre international de formation des acteurs locaux (CIFAL) de Shanghai
Courriel : hanye.xue@cifalshanghai.org
WeChat : Xur233

NOM DU PROJET : Informatisation et développement urbain dans les pays en développement
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Chine, Cuba, Égypte, Éthiopie, Ghana, Malaisie, Nigéria, Macédoine du Nord, Pakistan, Panama, Samoa, Suriname, Timor-Leste, Uruguay, Zimbabwe
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 9.1, 11.c
SOUTENU PAR : Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre international de formation (CIFAL) de Shanghai
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3bdBK7N

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Techniques de construction industrielle en Éthiopie

Promouvoir les techniques de construction préfabriquée peu coûteuses pour améliorer les conditions de logement et d'investissement en Éthiopie

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Conseil économique Chine-Afrique

Défi

Avec une population dépassant les cent millions d'habitants, l'Éthiopie est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique. L'économie a connu une croissance rapide, en grande partie grâce aux secteurs du bâtiment et des services. Le pays connaît également une urbanisation croissante et le déficit de logements y est estimé à 1,2 million. Cette demande anticipée dépasse de loin l'offre annuelle en matière de logements. L'accessibilité financière représente par conséquent un enjeu majeur sur le marché immobilier. Les revenus de la plupart des ménages sont trop faibles pour qu'ils puissent accéder à des solutions formelles, qu'elles soient publiques ou privées, en matière de logement. Les défis liés aux faibles revenus des citadins sont exacerbés par le coût élevé des matériaux de construction et le prix excessivement élevé des terrains. Compte tenu de la restructuration industrielle à l'échelle mondiale, l'Éthiopie dispose d'un grand potentiel pour attirer les capitaux étrangers et dynamiser son économie au profit de sa population. Le pays dispose en effet de ressources abondantes, d'une main-d'œuvre peu coûteuse, d'un marché conséquent et d'une infrastructure en constante amélioration. Cela étant, le pays pâtit d'un tissu industriel fragile, reste tributaire des importations pour les pièces, les composants et les matières premières, et la technologie dont disposent les professionnels de la construction ne leur permettent pas de répondre aux besoins du marché.

Vers une solution

Pour contribuer à améliorer les conditions de logement et d'investissement, le Conseil économique Chine-Afrique et son partenaire, le Groupe Huajian, ont mis sur pied un projet visant à former des experts dans le secteur du bâtiment et à promouvoir les techniques de construction à ossature bois à faibles coûts en Éthiopie. L'entité d'exécution, le groupe Huajian, bénéficie de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la construction écologique en bois et s'intéresse de près aux recherches portant sur les technologies applicables aux bâtiments préfabriqués. La société propose par ailleurs toute une gamme de services, dont la conception architecturale, la production de matériaux de construction, l'approvisionnement centralisé, la logistique et le transport, sans oublier les formations techniques assurées en ses locaux. Le groupe Huajian a pris des dispositions pour que des experts des domaines concernés assurent la formation de la main-d'œuvre locale. Dans le cadre du projet, une enquête de trois mois a été menée afin de recenser les technologies applicables en Éthiopie en matière de bâtiments préfabriqués. Des démonstrations pratiques et des techniques de construction sur le terrain ont été présentées au sein du complexe industriel de Huajian en Éthiopie en vue de recueillir des commentaires et d'apporter les ajustements et les améliorations voulus dans le domaine des constructions en bois. Enfin, un séminaire a été organisé pour faciliter le partage des expériences et les échanges techniques entre les experts chinois, les techniciens éthiopiens et l'équipe d'encadrement du projet Huajian en Éthiopie.

Un comité spécial a été mis sur pied dans le cadre de ce projet. Cinq spécialistes éthiopiens des domaines concernés et sept experts chinois se sont rencontrés à Addis-Abeba. Les experts chinois ont présenté les principes de l'architecture ossature bois et leur mise en application en Chine. Des experts éthiopiens ont exposé les types d'architectures et les techniques de construction utilisés dans leur pays ainsi que les difficultés rencontrées dans ce domaine. Plusieurs séminaires de courte durée ont été organisés en vue d'examiner plus avant les possibilités de recours aux constructions en bois en Éthiopie. Enfin, le comité a désigné un lieu pour la mise en œuvre du projet, situé dans la plus grande ville et le plus grand port du pays, laquelle est aussi le centre du pays en matière politique, économique, culturel et de transport.

Le projet a également permis à quatre ouvriers qualifiés éthiopiens du bâtiment de se former au sein du siège du groupe Huajian, dans la province chinoise du Guangdong. Au cours de cette formation d'un mois, les ou-

vriers éthiopiens ont découvert les concepts théoriques de l'architecture à ossature bois tout en ayant l'occasion de se livrer à quelques opérations pratiques élémentaires. À leur retour, les quatre ouvriers et l'équipe principale du complexe industriel de Huajian en Éthiopie ont à leur tour dispensé un stage technique à des techniciens éthiopiens. Ils ont fait découvrir à toute l'équipe les procédés de construction à ossature bois appris en Chine. L'équipe principale du complexe industriel de Huajian en Éthiopie a également invité trois représentants du Bureau de la construction et du développement de l'habitat ainsi que du Ministère de l'Industrie à se rendre en Chine afin d'y découvrir les techniques de construction rapide et les maisons en bois à faible coût. Le projet a permis d'exposer les avantages que présentent les bâtiments préfabriqués à bas coût en termes de rapidité d'assemblage, de confort, de sécurité, d'accessibilité, de fonctionnalité et de respect de l'environnement. Ce nouveau mode de construction en bois s'est avéré adapté à l'Éthiopie et apte à répondre aux besoins des catégories de population aux revenus modestes, non seulement en Éthiopie, mais aussi dans d'autres pays africains voisins. Au cours de sa période de mis en œuvre, le projet a créé des centaines de perspectives d'emploi en faveur des ouvriers locaux dans les domaines de la construction, du commerce de détail, de la restauration et des services, tout en s'accompagnant d'une hausse des rémunérations de 30 à 50 pour cent. Tout en participant au développement économique local, il a également permis aux populations africaines de mieux connaître la Chine et de donner au grand public une meilleure image de la coopération sino-africaine.

Par rapport aux techniques de construction jusqu'ici utilisées en Afrique, les procédés de fabrication rapide et de construction en bois à bas coût présentent de gros avantages pour assurer la qualité des ouvrages, accroître la productivité, améliorer les conditions de travail, réduire les exigences des entrepreneurs et les coûts de production, tout en apportant des garanties en matière de protection environnementale. Ce procédé a été présenté aux organismes publics à l'occasion de différents séminaires. **Son adoption a permis d'améliorer les conditions de vie au sein du complexe industriel de Huajian et a été saluée par les responsables publics comme par les entreprises chinoises implantées en Éthiopie.** Ce projet a permis de former des ouvriers dans le domaine de la construction préfabriquée et d'adopter des techniques de fabrication rapide et de construction en bois à bas coût. Il pourrait s'appliquer à d'autres pays africains voisins qui présentent des conditions similaires à celles de l'Éthiopie.

Contact :
Nom : M. Xiaofeng Bai
Titre : Secrétaire général adjoint
Entité : Conseil économique Chine-Afrique
Courriel : baixiaofeng@cabc.org.cn

NOM DU PROJET : Amélioration des techniques de construction industrielle en Éthiopie
PAYS/RÉGIONS : Chine, Éthiopie
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 9.1, 9.a, 11.1, 17.6
SOUTENU PAR : Projet du Centre de développement Sud-Sud de la Chine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Conseil économique Chine-Afrique, Complexe industriel de Huajian en Éthiopie
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : décembre 2017-novembre 2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Déploiement de la fibre optique à domicile (FTTH)

Renforcer le déploiement des infrastructures haut débit et les améliorer, en ne laissant aucun foyer dépourvu d'accès à la fibre optique

Défi

En Afrique, moins d'un tiers de la population a accès au haut débit. Pour parvenir d'ici 2030 à un accès à Internet universel, abordable et de bonne qualité, un investissement estimé à 100 milliards de dollars sera nécessaire . Dans bon nombre de pays africains, la connectivité Internet est principalement assurée par les technologies mobiles,du fait du manque d'infrastructures fixes. La République de Maurice est confrontée aux mêmes difficultés.

Au cours des dernières années, la connectivité à haut débit par fibre optique a fait l'objet de nombreux débats sur plusieurs marchés africains. De l'avis général, il s'agit d'une infrastructure indispensable à la fourniture de services de nouvelle génération de, tant pour les professionnels que pour les particuliers. Elle bénéficiera aussi bien aux petites et moyennes entreprises qu'aux services d'administration dématérialisés, tout en permettant aux particuliers de tout le continent d'avoir accès aux offres de divertissement. Pourtant, à l'exception de quelques pays, l'accessibilité aux réseaux d'accès en fibre optique s'est avérée très restreinte en Afrique, ce qui s'explique par les coûts élevés liés au déploiement et à la maintenance du réseau de fibre optique. Le marché cible se trouve par conséquent relativement restreint. Le marché des fournisseurs d'infrastructures en fibre optique s'avère de plus bien souvent fragmenté et caractérisé par un nombre assez réduit d'opérateurs.

Vers une solution

Pour faire face à ces défis, le Premier ministre de Maurice et l'ancien Ministre des finances et du développement économique ont fait part dans un discours sur le budget 2016/2017 de leur intention de redoubler d'efforts en faveur du programme de « Déploiement de la fibre optique à domicile (FTTH) » . Il est prévu au titre de ce programme que Mauritius Telecom assure la couverture de toutes les villes et tous les villages de l'île d'ici 2017, garantissant ainsi l'accès de tous à Internet. Il s'agissait avant tout d'améliorer la qualité et le déploiement des infrastructures haut débit, de façon à ce qu'aucun foyer ne soit dépourvu de connectivité par fibre optique.

La principale difficulté rencontrée dans le cadre de la mise en œuvre du programme FTTH a consisté à trouver un financement et des partenaires pour la mise en œuvre du projet. Le Gouvernement a fait appel aux opérateurs de télécommunications locaux en vue de déployer la connectivité FTTH dans les zones urbaines et rurales. Mauritius Telecom, principal opérateur de télécommunications, a mobilisé ses fonds propres en faveur du recours exclusif à son réseau dans le cadre du dégroupage jusqu'en 2021, ce à quoi les autorités ont consenti afin de garantir à l'opérateur un retour sur investissement.

Mauritius Telecom a investi plus de 5 milliards de roupies (environ 75 millions de dollars) pour déployer la fibre optique à travers l'île. Le projet, qui devait s'achever en 2020, s'est terminé plus tôt que prévu, en 2019. Maurice est le sixième pays au monde à disposer d'un réseau FTTH à 100 %, et les citoyens bénéficient de débits allant jusqu'à 100 Mb/s à des prix abordables. **Le pays bénéficie également d'une couverture mobile totale, si bien que toutes les régions de l'île sont desservies par la fibre optique et la connectivité mobile.**

La réussite du projet a permis au pays d'obtenir la meilleure note de l'indice de maturité des télécommunications (TMI) en Afrique, soit 49 sur 100. Ce résultat découle d'un investissement massif du gouvernement en faveur de l'amélioration de la connectivité sur l'île. Afin de faire fond sur ce succès et de suivre le rythme soutenu des évolutions dans le domaine des télécommunications, le Gouvernement a formulé un nouvel ensemble de mesures visant à disposer des infrastructures et du cadre réglementaire voulus pour tirer pleinement parti de ce contexte mondial en pleine mutation.

Au vu des enseignements tirés de cette expérience réussie en matière de déploiement de la fibre, il est nécessaire pour y parvenir de mettre en place un cadre réglementaire donnant les moyens aux entreprises privées de concevoir des innovations et d'investir dans les technologies de l'information et des communications. Le Gouvernement mauricien est convaincu qu'un système de télécommunications moderne est essentiel au développement économique du pays et que la privatisation et la libéralisation du secteur sont essentielles pour attirer les capitaux nécessaires à la réalisation des objectifs fixés.

Contact :
Nom : M. Rajnish Hawabhay
Titre : Directeur technique
Entité : Ministère de l'innovation et des technologies de l'information et des communications ; Gouvernement de Maurice
Courriel : rhawabhay@govmu.org
WhatsApp : + 230 5 254 6192

NOM DU PROJET : Déploiement de la fibre optique à domicile (FTTH)
PAYS/RÉGIONS : Maurice
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de la République de Maurice
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 9.a, 9.b, 9.c, 17.6, 17.8, 17.16
SOUTENU PAR : Gouvernement de la République de Maurice
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Gouvernement de la République de Maurice, Mauritius Telecom, CEB FibreNet
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Séminaires internationaux sur la sécurité d'Internet : renforcer les mesures de protection en matière d'échanges d'informations

Assurer un échange d'informations sûr dans le cyberespace pour faciliter un développement socio-économique durable dans le Sud

Défi

Le XXIe siècle a connu des progrès rapides dans le domaine des technologies de l'information et des télécommunications, notamment en ce qui concerne le matériel et les logiciels informatiques. De fait, les organisations, les entreprises et les particuliers ont désormais accès à des équipements moins encombrants, moins coûteux et plus performants. Cependant, l'utilisation généralisée de dispositifs et d'équipements électroniques dans le cadre des relations commerciales, sociales et personnelles sur Internet a donné lieu à de nombreuses préoccupations en matière de confidentialité et de sécurité. Les cyberattaques sont de plus en plus fréquentes, et la nature des risques de sécurité est en constante évolution. Les activités malveillantes en ligne entraînent de lourds préjudices financiers, lesquels se comptent en milliards de dollars. Une demande toujours plus forte s'exprime pour garantir la sécurité des services de transfert de données au sein des applications Web, tant classiques que récentes, en vue d'en empêcher l'accès non autorisé, l'utilisation abusive, la modification ou de prévenir la privation d'informations et d'accès aux systèmes permettant d'en bénéficier. La sécurité des informations échangées sur Internet peut être assurée en adoptant des mesures et des pratiques cohérentes et en ayant recours aux modalités voulues sur le plan technique.

Vers une solution

Pour relever ce défi, la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS), l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) et le Réseau interislamique pour les technologies de l'information (INIT) ont organisé une série de huit séminaires de formation en vue de sensibiliser les pays en développement, en particulier leurs États membres, au domaine de la sécurité des informations échangées sur Internet.

Ces séminaires ont été conçus pour faire découvrir aux jeunes scientifiques et professionnels des pays en développement les dernières avancées en matière de sécurité sur Internet, pour encourager le recours à des technologies de pointe pour protéger les réseaux et les ressources qui y sont hébergées contre les attaques malveillantes, et pour définir des solutions efficaces dans le domaine de la sécurité des informations échangées sur Internet par le grand public, les organismes publics et les entreprises commerciales. Les objectifs de développement durable suivants y ont été abordés : l'objectif 4 sur l'éducation de qualité ; l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique ; l'objectif 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure ; et l'objectif 17 sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.

Ils se sont déroulés en Jordanie, au Kazakhstan, au Maroc, au Qatar, en République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, en Tunisie, en Turquie. Pour chacun d'entre eux, la COMSATS a sélectionné un groupe de cinq ou six experts dans le domaine de la sécurité des échanges d'informations sur Internet originaires du Pakistan, mais intervenant dans diverses universités et entreprises commerciales en Arabie Saoudite, aux Émirats Arabes unis, au Pakistan, au Qatar, à Singapour, ainsi que dans d'autres pays. On comptait parmi les participants du pays hôte des chercheurs, des praticiens, des universitaires, des cadres, des gestionnaires de systèmes, des programmeurs de systèmes ainsi que des étudiants impliqués dans les domaines de la sécurité des échanges d'information sur Internet et de la cryptographie. Entre 10 et 15 participants étrangers issus des États membres de l'ICESCO et de l'INIT ont également participé à chaque séminaire. Ces rencontres ont donc contribué à l'échange généralisé et transnational d'informations, de connaissances et de bonnes pratiques.

Chaque séminaire était composé d'exposés techniques, de tutoriels et de séances de formation pratique animées par des spécialistes de chaque domaine concerné et couvrant les principaux aspects de la sécurité des informations échangées sur Internet, parmi lesquels la théorie des algorithmes cryptographiques, les subtilités pratiques des réseaux informatiques ainsi que les questions techniques et de gestion connexes. Des outils permettant d'assurer la sécurité des réseaux ont par ailleurs été présentés afin de fournir aux participants des connaissances actualisées et de leur permettre d'échanger avec des experts dans le cadre de futurs projets de collaboration.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© COMSATS

La COMSATS a sélectionné et soutenu financièrement les experts chargés d'animer les sessions de formation prévues au titre de chaque séminaire. Les participants locaux ont quant à eux été choisis et pris en charge par les instituts d'accueil. L'ICESCO et l'INIT ont désigné et assuré la prise en charge des autres participants étrangers issus de leurs pays membres respectifs. Le programme technique et les manuels de formation pour chaque rencontre ont été élaborés par les experts désignés et approuvés par les partenaires.

Les séminaires ont porté sur les thèmes clés suivants : évaluation et gestion des risques en matière de sécurité des informations ; sécurité des réseaux à l'égard des cyberattaques et lutte contre les moyens de contournement ; analyse et détection des codes malveillants ; évaluation du degré de sécurité ; questions éthiques liées à la sécurité des technologies de l'information et des communications ; normes, politiques et orientations en matière de sécurité administrative ; techniques cryptographiques pour la sécurité des réseaux ; sécurité du Web ; sécurité sur les réseaux sociaux ; sécurité de l'informatique dématérialisée ; procédures et outils de criminalistique numérique.

À ce jour, l'initiative a bénéficié à environ 350 jeunes chercheurs, universitaires, gestionnaires de systèmes et professionnels de la cybersécurité issus de divers pays en développement et les moins avancés. On compte aussi parmi ces derniers un nombre important de chercheuses et de professionnelles du secteur, conformément au principe de l'équilibre entre les sexes. Les participants étaient issus des pays suivants : Algérie, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Côte d'Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, État de Palestine, Gambie, Indonésie, Jordanie, Kazakhstan, Malaisie, Maldives, Maroc, Mauritanie, Nigéria, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Qatar, République-Unie de Tanzanie, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Soudan, Tunisie, Turquie.

Les cours et les certifications en matière de sécurité des échanges d'informations sur Internet s'avèrent bien souvent coûteux et inabordables pour les pays en développement. Pour en bénéficier de ces formations, il est parfois nécessaire de se rendre dans une autre ville ou dans un autre pays. La COMSATS, l'ICESCO et l'INIT ont adopté une approche innovante pour relever ces défis en privilégiant le renforcement des capacités dans leurs pays membres communs. Les séminaires proposés dans le cadre du projet ont par conséquent été organisés à titre gratuit, tout en cherchant à être adaptés et facilement accessibles aux chercheurs et les praticiens des pays en développement.

Ils ont par ailleurs entraîné une réaction en chaîne en assurant la formation de maîtres-instructeurs, lesquels ont transmis les connaissances et les compétences acquises dans le cadre des rencontres à leurs homologues, à leurs subordonnés et aux étudiants des établissements d'enseignement général et professionnel de leur pays d'origine, ce qui a permis d'inscrire l'initiative dans la durée. Les connaissances ainsi acquises permettent aux bénéficiaires de contribuer de façon décisive à leurs organisations et pays respectifs. Le premier séminaire organisé en République arabe syrienne en 2011 a depuis été transposé dans sept autres pays en développement. Les rencontres qui lui ont succédé sont les suivantes :

- Premier séminaire international, organisé du 23 au 27 juillet 2011 à Damas (République arabe syrienne) ;
- Deuxième séminaire international, organisé du 16 au 20 septembre 2012 à Amman (Jordanie) ;
- Troisième séminaire international, organisé du 9 au 13 décembre 2013 à Nabeul (Tunisie) ;
- Quatrième séminaire international, organisé du 19 au 23 octobre 2014 à Dar es-Salaam (Tanzanie) ;
- Cinquième séminaire international, organisé du 14 au 18 septembre 2015 à Ankara (Turquie) ;
- Sixième séminaire international, organisé du 19 au 23 décembre 2016 à Rabat (Maroc) ;
- Septième séminaire international, organisé du 19 au 23 décembre 2017 à Almaty (Kazakhstan) ;
- Huitième séminaire international organisé du 23 au 27 décembre 2018 à Doha (Qatar).

Les contenus des formations ont régulièrement été mis à jour pour suivre l'évolution des circonstances à l'échelle mondiale. Ce programme a toutes les chances de pouvoir être transposé dans d'autres pays en développement.

Contact :

Nom : M. Tajammul Hussain
Titre : Expert-conseil chargé des programmes
Entité : Siège de la Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS)
Courriel : tajammul@comsats.org
Téléphone : +92-51-9204892

Nom : M. Farhan Ansari
Titre : Directeur adjoint principal des programmes
Entité : Siège de la COMSATS
Courriel : farhan@comsats.org
Téléphone : + 92 51 9214515-7

NOM DU PROJET : Séminaires internationaux sur la sécurité d'Internet : renforcer les mesures de protection en matière d'échanges d'informations
PAYS/RÉGIONS : Jordanie, Kazakhstan, Maroc, Qatar, République arabe syrienne, République-Unie de Tanzanie, Tunisie, Turquie
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission de la science et de la technologie pour le développement durable dans le Sud (COMSATS)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.3, 4.4, 8.2, 9.1, 9.c, 17.6, 17.8
SOUTENU PAR : Commission de la science et de la technologie au service du développement durable dans le Sud (COMSATS) ; Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ICESCO) ; Réseau interislamique pour les technologies de l'information (INIT)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : COMSATS, ICESCO et INIT
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2011-2021 (prolongation possible en fonction des besoins des États membres)
LIEN URL DE LA PRATIQUE : comsats.org/?p=5265 ; comsats.org/?p=203 ; comsats.org/?p=1935 ; comsats.org/?p=3044 ; comsats.org/?p=3489 ; comsats.org/?p=2063 ; comsats.org/?p=4222 ; comsats.org/?p=4363.

Petits États insulaires en développement du Pacifique : Analyse des besoins dans le domaine de l'aviation

Assurer la sécurité et la sûreté aériennes, ainsi que les capacités et l'efficacité du secteur

Défi

Les petits États insulaires en développement du Pacifique (PEIDP) comptent parmi les pays les plus petits pays du monde, tout en étant les plus isolés. Leur population totale n'est que de 10 millions de personnes, éparpillées sur une zone qui représente 15 % de la surface de la planète. Les défis auxquels ils sont spécifiquement confrontés sont l'éloignement, la vulnérabilité aux crises extérieures et aux catastrophes naturelles, la trop forte dépendance à l'égard du commerce international, la fragilité de leurs milieux naturels et le manque de ressources. L'aviation civile y représente un secteur essentiel, en particulier pour garantir les échanges avec l'extérieur, le développement socio-économique ainsi que les opérations de secours en cas de catastrophe. De nombreux PEIDP sont tributaires du tourisme, et la plupart des visiteurs s'y rendent par voie aérienne. Bien que la plupart des déplacements entre les îles ne soient possibles qu'en avion, les liaisons aériennes sont loin d'être optimales.

Vers une solution

Considérant les difficultés auxquelles font face les PEIDP dans le domaine des liaisons aériennes, la 39e Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a proposé de faire réaliser une étude visant à recenser les défis et les besoins que rencontrent ces pays en matière de sécurité, de navigation et de sûreté aériennes, et à y remédier. L'analyse des besoins des PEIDP en matière d'aviation civile (étude sur les PEIDP) a également permis de dégager différents moyens pour les aider à relever ces défis. L'objectif principal consistait à renforcer de manière soutenue et durable les capacités des PEIDP afin de contribuer à leur développement et de leur permettre de mieux résister aux phénomènes climatiques. En plus des ressources mises à disposition par l'OACI, l'étude sur les PEIDP a été rendue possible grâce aux généreuses contributions financières et en nature de l'Australie, du Chili, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, des Fidji, du Royaume-Uni et de Singapour.

L'analyse s'inscrit dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 , des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Modalités de SAMOA) et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Elle recense les vulnérabilités que présente le transport aérien dans la région et examine comment le secteur de l'aviation civile pourrait permettre d'atténuer les difficultés rencontrées par les PEIDP tout en contribuant à leur développement durable. Elle prévoit une étude comparative des coûts par rapport aux avantages que présentent divers types de mécanismes publics d'encadrement réglementaire et d'assistance.

L'étude sur les PEIDP a donné lieu à plusieurs consultations avec les autorités australiennes et néo-zélandaises, le Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, les bureaux de l'ONU à Suva (Fidji), l'Association des compagnies aériennes du Pacifique Sud, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. L'équipe d'étude a rencontré de hauts responsables des ministères et des autorités de l'aviation civile à l'occasion de visites sur site dans onze États. Des représentants des autorités de l'aviation civile du Samoa et de Vanuatu ont participé en tant qu'observateurs à certaines de ces visites. Les États qui n'ont pas fait l'objet de visites ont été invités à rencontrer le Conseiller principal de l'étude sur les PEIDP pour lui faire part de leurs points de vue et de leurs suggestions. Ces activités ont été rendues possibles grâce aux contributions financières et en nature apportées au projet.

Sur la base des informations recueillies et des analyses qui ont pu être réalisées du temps et des ressources à disposition, **30 recommandations au total ont été adressées, en fonction de leur domaine d'application, aux PEIDP, au Secrétariat du Forum des îles du Pacifique ou à l'OACI. Certaines des recommandations adressées à l'OACI visent à encourager les fournisseurs d'aide, les instituts de formation et les banques multilatérales de développement à continuer de se mobiliser en faveur des PEIDP.** Les recommandations

reposent sur une approche holistique en matière de développement et appuient la mise en place d'un plan d'action pour le secteur de l'aviation dans le Pacifique prévoyant des dispositifs réglementaires efficaces, robustes et durables.

Pour assurer la durabilité du projet, l'OACI entend désigner un agent de liaison pour les petits États insulaires en développement du Pacifique. Un tel poste permettrait d'aider ces États à assurer la sécurité, la sûreté et la viabilité de leurs activités dans le domaine de l'aviation civile internationale. L'agent de liaison sera chargé d'encourager les initiatives de coordination et de coopération, ainsi que de renforcer les échanges et le partage des connaissances entre l'OACI et les PEIDP, le Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique, le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et d'autres entités de l'ONU. Il facilitera par ailleurs l'application des recommandations de l'étude sur les PEIDP, de façon à stimuler et à soutenir la mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées en matière de sûreté et de sécurité dans ces États.

Un transport aérien sûr, fiable, rentable et respectueux de l'environnement est indispensable à la réalisation des 17 objectifs de développement durable. En vue de montrer dans quelle mesure l'aviation est susceptible de contribuer à la réalisation de ces objectifs, l'OACI a procédé à une confrontation de ses activités par rapport au programme de développement durable et a constaté que ses orientations stratégiques répondent à quinze des dix-sept objectifs. L'OACI est déterminée à œuvrer en étroite collaboration avec les États et d'autres organismes de l'ONU pour atteindre ces objectifs de développement durable.

Contact :

Nom : M^me^ Thilly De Bodt
Titre : Responsable par intérim de la planification stratégique, de la coordination et des partenariats
Entité : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Courriel : tdebodt@icao.int

Nom : M. Nicolas Rallo
Titre : Responsable de la section d'évaluation de la sécurité de la navigation aérienne
Entité : OACI
Courriel : nrallo@icao.int

NOM DU PROJET : Petits États insulaires en développement du Pacifique : Analyse des besoins dans le domaine de l'aviation
PAYS/RÉGIONS : 14 petits États insulaires en développement du Pacifique, dont : Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Fidji, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué (État non contractant), Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 1.5, 1.a, 2.4, 2.c, 3.d, 8.1, 8.2, 8.3, 8.9, 9.1, 9.4, 9.5, 9.a, 10.2, 10.6, 10.b, 17.3, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : Australie, Chili, Chine, États-Unis d'Amérique, Fidji, Singapour, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
ENTITÉS D'EXÉCUTION : OACI
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : mars-septembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3gGmt0p

Promotion des investissements durables dans les pays partenaires : projet pilote en Éthiopie

Investir en faveur du développement durable

© PNUD

Défi

L'Éthiopie a adopté un modèle d'industrialisation axé sur l'exportation et sur l'industrie légère, ce qui a permis au pays de connaître une forte croissance économique ces dix dernières années. Des défis majeurs subsistent néanmoins, eu égard, notamment, aux capacités limitées des organes d'exécution publics, au manque de coordination entre les institutions gouvernementales impliquées, au déficit de produits intermédiaires industriels, à la mobilisation réduite des investisseurs privés, à l'inadaptation des systèmes logistiques, à la productivité restreinte, ainsi qu'aux insuffisances sur le plan des capacités techniques et de gestion dont pâtit le secteur manufacturier.

Pour renforcer et diversifier sa base industrielle et lui permettre d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire d'ici 2025, l'Éthiopie doit sans tarder se doter d'un secteur manufacturier plus compétitif, avec une participation accrue du secteur privé, des zones industrielles plus viables sur le plan environnemental et une meilleure intégration industrielle aux échelons régional et mondial.

Vers une solution

L'implication et le financement de la Chine sont susceptibles de remédier aux retards de développement dans les pays partenaires et d'avancer sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale, dès lors que la mise en œuvre est systématiquement alignée sur les principes et les pratiques de durabilité économique, sociale et environnementale.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en aidant les pays partenaires à atteindre leurs objectifs de développement durable en conformité avec leurs propres stratégies de développement, entend renforcer les capacités des pays partenaires et mettre en place un réseau de pôles de promotion des investissements durables susceptible d'orienter les investissements de façon à obtenir les meilleurs résultats en matière de durabilité économique, sociale et environnementale.

Le projet a pour principaux objectifs de renforcer les cadres institutionnels et de développer les capacités de développement dans le pays pilote afin de pouvoir tirer parti d'investissements durables. Il s'agit donc de créer un climat général plus propice aux investissements afin d'attirer durablement tous les investissements étrangers qui répondent aux priorités de développement national et aux besoins locaux du pays.

Conformément aux orientations nationales de l'Éthiopie, le programme de promotion des investissements durables vise à soutenir les contributions du secteur manufacturier à la croissance industrielle et économique, à étendre les zones d'activité, à dynamiser le secteur privé et à permettre l'accès des industries éthiopiennes aux marchés régionaux et mondiaux.

Soutenu par les gouvernements chinois et éthiopien, le programme entend fournir un plan directeur évolutif en faveur d'investissements pérennes. Un pôle pilote sera dans un premier temps mis sur pied en Éthiopie en vue de définir les modalités pertinentes permettant d'atteindre les objectifs fixés. Des orientations et des recommandations concrètes sur les moyens permettant de générer des effets positifs sur le développement seront également proposées. Elles se rapporteront aux approches, aux politiques et aux mécanismes propices à l'instauration d'un climat d'investissement à l'échelle nationale. À plus ou moins long terme, l'approche devrait être transposée à plus grande échelle par le biais d'un réseau visant à promouvoir l'investissement durable.

Le programme repose sur une approche novatrice connue sous le nom des « 3 P » : création de plateformes, participation à l'élaboration des politiques et projets pilotes. Depuis son lancement en 2019, plusieurs activi-

tés menées dans le cadre du programme ont déjà porté leurs fruits. S'agissant de la création de plateformes, le Département des affaires économiques et sociales (DESA) et le PNUD se sont employés à faciliter le partage d'expériences concrètes entre les secteurs public et privé, ce qui a donné lieu à l'établissement d'un cadre de coopération permettant de tirer parti des possibilités d'investissement durable (conformément à l'objectif de développement durable 17 sur les partenariats), tout en recensant et en éliminant les obstacles qui s'y opposent (objectif 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure ; objectif 11 sur les villes et les communautés durables ; objectif 13 sur la lutte contre les changements climatiques).

Deux forums de haut niveau, une mission d'étude et deux programmes d'échange de connaissances ont été organisés en 2019 en Éthiopie et en Chine au bénéfice de plus de 150 participants éthiopiens et 200 participants chinois, parmi lesquels des représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, d'agences de développement, de groupes de réflexion et d'autres institutions. Ces rencontres ont été l'occasion de discussions approfondies et d'échanges de connaissances au sujet de l'investissement durable.

En matière de participation à l'élaboration des politiques, les conclusions des études de diagnostic sectorielles sur l'investissement durable en Éthiopie seront présentées aux instances gouvernementales compétentes afin de renforcer les cadres stratégiques (objectif 16 relatif à la paix, à la justice et à des institutions efficaces).

En ce qui concerne le projet pilote, **le programme s'est appuyé à la fois sur les conclusions des travaux de concertation et sur l'analyse des politiques pour définir les domaines d'application possibles, en prévoyant aussi le développement des capacités en vue de renforcer les activités de transfert de technologies et de compétences** (objectif 1 sur la pauvreté et objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique). Chaque projet mené dans le cadre du programme donnera par ailleurs lieu à des recommandations et des analyses, de façon à favoriser l'expérimentation et la mise en application de solutions pratiques. Les pratiques exemplaires et les enseignements tirés en matière d'investissement durable seront également partagés avec d'autres pays partenaires. Les Gouvernements chinois et éthiopiens ont tous deux fait part de leur volonté résolue de soutenir le projet pilote.

En s'appuyant sur les pratiques exemplaires et sur les enseignements tirés des projets menés en Éthiopie, le programme de promotion des investissements durables est susceptible d'être reproduit et étendu à d'autres pays partenaires. Pour obtenir des résultats concluants, il est essentiel que le Gouvernement chinois et le gouvernement du pays hôte soient disposés à collaborer et en mesure d'appuyer la mise en œuvre. Le programme contribuera à promouvoir et à permettre des investissements durables à plus grande échelle en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable et constituera à terme une plateforme d'investissement durable pour l'apprentissage mutuel, le partage des connaissances et des expériences, la coordination des politiques et le développement des capacités.

Contact :
Nom : M^me^ Yixuan Shao
Titre : Chargée de la coordination du programme et des partenariats, module du Partenariat mondial
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Chine
Courriel : yixuan.shao@undp.org

NOM DU PROJET : Pôles de promotion des investissements durables, avec l'Éthiopie comme pays pilote
PAYS/RÉGIONS : Chine, Éthiopie
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Chine
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.3, 1.5, 1.a, 1.b, 8.2, 8.3, 8.a, 9.2, 9.a, 9.b, 11.a, 13.b, 16.6, 16.b, 17.3, 17.5, 17.9, 17.14, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour la paix et le développement, géré par le Département des affaires économiques et sociales
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PNUD
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32xW7bS

Modernisation de l'industrie du tissage au Tadjikistan

Valoriser les secteurs du tissage, de la broderie et du textile traditionnel au Tadjikistan

© ONUDI

Défi

Au Tadjikistan, les infrastructures existantes dans le domaine du textile, du tissage et de la broderie sont toujours caractérisées par un potentiel de fabrication sous-exploité, lequel nuit à la compétitivité des fabricants locaux. Outre les autres défis liés au développement industriel, ces secteurs sont confrontés à des difficultés en matière d'approvisionnement, de commercialisation, de capacités de gestion, d'accès aux producteurs, de qualité et de normes, de technologie et de formation professionnelle.

L'élargissement des activités des entreprises traditionnelles de textile, de tissage et de broderie au moyen d'innovations techniques et du renforcement des capacités de gestion contribuerait à améliorer l'efficacité, la productivité, les débouchés commerciaux, ainsi que les conditions de travail. L'amélioration des pratiques existantes en matière de marketing et l'adoption de nouveaux outils faciliteraient l'accès au marché et la commercialisation de produits fabriqués localement sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux, contribuant ainsi à l'objectif de développement durable 9. La modernisation de ces secteurs créerait en outre des perspectives d'emploi, en particulier pour les femmes, ce qui contribuerait à la réalisation des objectifs de développement durable 5 et 8.

Vers une solution

Ce projet entend contribuer à la valorisation des secteurs traditionnels du textile, du tissage et de la broderie, ainsi qu'à renforcer la position qu'occupe le Tadjikistan sur le marché international en matière de valeur ajoutée manufacturière, d'exportations de produits manufacturés et de compétitivité. Il vise par ailleurs à accroître la capacité de création d'emplois et à renforcer les compétences sectorielles, tout en réduisant les inégalités salariales entre les sexes et en améliorant la position des femmes au sein des entreprises bénéficiaires. Les pratiques établies dans les entreprises bénéficiaires à l'issue de la mise en œuvre du projet devraient encourager d'autres entreprises du secteur manufacturier à les adopter. Le projet contribue donc à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du pays et du « Programme de valorisation du secteur du tissage au Tadjikistan pour la période 2014-2020 ». Il participe à l'essor du secteur privé, à la création d'emplois et à la modernisation de l'industrie existante, tout en œuvrant en faveur d'un développement industriel inclusif et durable garantissant l'égalité des chances pour tous.

En 2015, dans le cadre de la coopération régionale et Sud-Sud et eu égard aux objectifs de développement national du Tadjikistan, les Gouvernements chinois et russe ont convenu d'aider le Gouvernement tadjik à mettre en œuvre la stratégie de développement national du pays ainsi que ses objectifs de valorisation du secteur du tissage. La phase pilote du projet consistait à accroître la productivité et la compétitivité des entreprises tadjikes, tant dans le secteur du tissage que dans celui de la broderie. Elle a permis de mieux cibler les marchés d'exportation régionaux et internationaux, de contribuer aux progrès technologiques et à la modernisation des outils de production, d'adopter des méthodes de marketing innovantes et de renforcer le savoir-faire du pays, le tout en vue d'assurer aux entreprises locales l'appui technique et les services voulus sur le long terme.

La deuxième phase, prévue sur la période 2019 à 2022, permettra de tirer parti des possibilités d'intégration régionale en renforçant la productivité, les exportations et les capacités de création d'emplois dans les secteurs nationaux du tissage, de la broderie et des industries textiles traditionnelles. Le projet entend plus particulièrement, afin de s'inscrire dans la durée, renforcer la productivité et la compétitivité des entreprises tadjikes évoluant dans ces secteurs en recensant les débouchés sur les marchés régionaux et internationaux, en permettant aux entreprises de se perfectionner, en modernisant les techniques utilisées, en proposant des méthodes de

marketing innovantes, ainsi qu'en améliorant les compétences des experts nationaux et des organismes d'appui aux entreprises.

Au cours de la première phase, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a organisé plus de 40 activités de renforcement des capacités dans plusieurs régions du Tadjikistan, lesquelles ont mobilisé pas moins de 535 participants, dont 75 % de femmes et un certain nombre de réfugiés d'Afghanistan. Environ 1 000 professionnels du secteur du textile de tout le pays en ont par ailleurs indirectement bénéficié par le biais d'activités de sensibilisation. Les activités de formation destinées aux techniciens du secteur ont porté sur divers aspects du cycle de production et d'accès au marché, à savoir la conception des produits, la gestion du personnel, la gestion financière des entreprises et les méthodes de commercialisation.

Depuis la phase de lancement de la deuxième phase, entre mai et décembre 2019, plus de 25 activités de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention des techniciens de l'industrie textile et ont mobilisé plus de 250 spécialistes de différents domaines d'activité, à savoir des concepteurs de produits, des ouvriers, des artisans, des spécialistes de l'industrie textile, des étudiants et des professeurs d'université.

Avec l'appui technique de l'ONUDI, les bénéficiaires du projet pilote ont créé trois nouvelles collections sous la marque ombrelle LA'AL Textiles, à savoir deux gammes de linge de maison et d'articles de décoration, faites main ou à la machine, et une collection de tapis. LA'AL Textiles a remporté plusieurs prix nationaux ces dernières années, notamment le « Prix de la renommée » en 2017, le prix de la « Meilleure marque nationale en faveur du développement durable » en 2018 et le « Premier prix » en 2019. Si la marque s'est imposée comme un fleuron de l'innovation au sein de l'industrie textile du pays, c'est donc en adhérant à des normes de qualité internationales et à des pratiques de pointe en matière de production respectueuse de l'environnement.

Grâce au projet de l'ONUDI, l'emploi dans les entreprises bénéficiaires a augmenté de 140 % depuis 2016. Leur chiffre d'affaires annuel a quant à lui progressé de 68 %, tandis que les exportations et les ventes sur le marché local ont respectivement augmenté de 106 % et de 66 %.

Le projet entend garantir le maintien de ces acquis au Tadjikistan afin d'assurer sa viabilité sur le long terme. Les savoir-faire et les compétences acquises grâce à l'intervention de l'ONUDI permettront aux bénéficiaires locaux et à leurs homologues d'autres secteurs industriels de reproduire ces expériences et ces pratiques. Les enseignements tirés du bon déroulement de ce projet pourraient être appliqués à d'autres pays en développement et en transition, tout particulièrement ceux qui souhaitent moderniser leurs industries textiles traditionnelles.

Contact :
Nom : M. Farrukhbek Alimdjanov
Titre : Responsable du développement industriel
Entité : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Courriel : f.alimdjanov@unido.org

NOM DU PROJET : Modernisation industrielle des secteurs du tissage de tapis, de la broderie et du textile traditionnel au Tadjikistan
PAYS/RÉGIONS : Chine, Fédération de Russie, Tadjikistan
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.4, 5.5, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 9.2, 9.3, 9.4, 9.a, 9.b
SOUTENU PAR : pour la phase I : Chine, Fédération de Russie ; pour la phase II : Fédération de Russie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : ONUDI
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : phase I (2015-2017), phase II (2019-2022)
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hFhwGw

Promotion des biopesticides dérivés du margousier en Afrique de l'Ouest

Promouvoir la mise au point et l'utilisation de pesticides écologiques et peu coûteux à base de graines de margousier dans trois pays d'Afrique de l'Ouest

© ONUDI

Défi

Les pays en développement s'efforcent en permanence de produire suffisamment de nourriture pour répondre aux besoins de leurs populations croissantes. L'augmentation de la production agricole doit désormais provenir de meilleurs rendements à l'hectare, au moyen d'un recours accru aux engrais et aux pesticides. Il n'est pas rare que la façon dont sont actuellement employés les produits chimiques entraîne la contamination des sols, de l'eau et des aliments, tout en mettant en danger la santé humaine.

Il convient donc d'aider ces pays à encourager le recours à des substituts rentables, écologiques et de préférence non chimiques aux pesticides polluants organiques persistants (POP), tout en leur donnant les moyens de les produire eux-mêmes.

Vers une solution

En novembre 2007, le modèle technologique indien de pesticides à base d'extrait aqueux de graines de margousier, a été présenté et examiné lors d'une réunion de groupe d'experts organisée à Abuja (Nigéria) par le Réseau régional pour la production, la commercialisation et le contrôle des pesticides en Asie et dans le Pacifique (RESPAP). Il a été recommandé de reproduire et de transférer cette technologie à faible coût ainsi que le modèle de formation des producteurs mis au point en Inde dans les pays d'Afrique de l'Ouest par le biais de la coopération Sud-Sud.

Le Centre pour la coopération industrielle Sud-Sud (UCSSIC) de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le RESPAP ont donc entrepris des missions préparatoires au Ghana, au Nigéria et en Sierra Leone. Les trois pays étaient conscients du rôle joué par les pesticides chimiques dans la contamination des sols, de l'eau et de l'air. Le margousier avait été planté en abondance dans ces pays pour lutter contre l'érosion des sols et la désertification, et les agriculteurs avaient connaissance des autres avantages qu'il présentait pour l'agriculture.

Au cours de sa phase préparatoire, le projet a ciblé les agriculteurs démunis ainsi que les petites exploitations et les micro-industries agroalimentaires à l'échelle locale. Les femmes et les jeunes sans emploi des zones rurales ont également été privilégiés. Les instituts techniques participant ont bénéficié du transfert de technologies et de mises en relation avec d'autres établissements. La contamination des sols, de l'eau et des produits comestibles n'a ps tardé à reculer.

Le projet visait à promouvoir la mise au point et l'utilisation de pesticides écologiques et peu coûteux à base de graines de margousier, en mettant l'accent sur l'essor des activités d'écossage, le transfert de technologies, les liens institutionnels Sud-Sud, le renforcement des compétences, les activités de formation menées dans les villages en faveur du développement rural, la promotion de l'agrobusiness et de la micro-industrie, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois. Il avait également pour objectif de renforcer la protection de l'environnement et d'éliminer les risques en mettant à disposition un substitut d'origine biologique peu coûteux et efficace aux POP toxiques et aux pesticides chimiques.

À ces fins, le projet s'est appuyé sur les bons résultats obtenus dans le cadre d'autres projets menés par l'ONUDI en Inde : « Appui technique pour l'élaboration et la production de pesticides respectueux de l'environnement à base de margousier » et « Production et promotion de pesticides à base de margousier en tant que substituts biodégradables et écologiques aux pesticides chimiques ». Il a par ailleurs tiré profit d'une collaboration et d'une coopération solides entre les partenaires impliqués, à savoir : l'ONUDI, l'UCSSIC, le RESPAP et les ministères intéressés des pays participants.

Le margousier (*Azadirachta indica*) est un arbre à feuilles persistantes originaire du sous-continent indien qui peut pousser sur presque tous les types de sols et dans la plupart des conditions agroclimatiques. Il est aujourd'hui

très répandu dans de nombreux pays africains. En 1989, le Conseil national de la recherche des États-Unis l'a classé comme « arbre susceptible d'apporter une solution aux problèmes mondiaux », compte tenu du fait que les substances chimiques qu'il contient peuvent être utilisées pour produire des pesticides écologiques. L'arbre pourrait par ailleurs donner lieu à d'autres utilisations susceptibles d'être génératrices de revenus supplémentaires et de perspectives d'emploi dans les zones rurales.

Se fondant sur une étude préliminaire menée par l'UCSSIC et le RESPAP, l'ONUDI a décidé d'adopter une double approche pour ce projet. Dans chaque pays, l'organisation s'est associée à un institut technique pour y réaliser des études de bioefficacité et de phytotoxicité complétées par des essais pratiques. L'ONUDI a également collaboré avec les organisations de la société civile intéressées en vue de mieux faire connaître le projet et d'établir des centres de production et de distribution dans les régions qui s'y prêtent.

La stratégie du projet a consisté en la mise en place d'un dispositif de coordination nationale, la formation des parties prenantes et le transfert de technologies aux trois partenaires techniques nationaux. Il a également donné lieu à la réalisation d'essais sur le terrain et d'études de phytotoxicité, à la génération de données sur la bio-efficacité de la production, ainsi qu'à la création de trois centres dédiés au margousier dotés d'usines pilotes. Il a par ailleurs assuré la promotion d'une technologie standardisée pour la collecte des graines et la production de biopesticides dérivés du margousier. Il se prête également à être reproduit et étendu.

Le projet a permis d'obtenir un certain nombre de résultats. Il a été procédé à un recensement des margousiers afin d'évaluer le potentiel de récolte de graines et d'écossage et ainsi définir les endroits les plus propices au déploiement à plus grande échelle. Des récoltes de graines ont été effectuées et de jeunes plants de margousiers ont été semés. La Sierra Leone a inscrit le margousier au nombre des innovations de son programme en faveur de l'agriculture et du reboisement. **Les techniques de production à faible coût de pesticides dérivés des graines de margousier ont été transmises à des partenaires techniques nationaux des trois pays partenaires, à savoir l'université du Ghana, l'université de Njala en Sierra Leone et le Ministère fédéral de l'environnement au Nigéria.**

Dans chaque pays, une bioévaluation du recours aux extraits aqueux de graines de margousier a été réalisée au moyen d'essais scientifiques de terrain dans diverses conditions agroclimatiques. D'autres essais ont également été réalisés sur les cultures de niébé, de concombre, de gombo, de maïs et de poivre. Au Nigéria, ces études sur les traitements à base de margousier ont témoigné d'un rendement 1,5 % supérieur à tous les autres traitements, y compris à l'aide de pesticides de synthèse. Ces essais ont donc prouvé l'efficacité des pesticides dérivés du margousier.

Pour en démontrer concrètement l'efficacité auprès des cultivateurs, des épandages de pesticides à base de margousier ont été réalisés sur divers types de cultures. Les équipements, le matériel et les centres spécialisés requis pour former les agriculteurs et promouvoir les pesticides dérivés du margousier ont été mis à disposition. Les communautés paysannes ont également bénéficié de programmes de sensibilisation et de formation assortis de démonstrations sur le terrain. Des usines pilotes mécanisées pour la production de pesticides dérivés du margousier ont également été mises sur pied. Les machines requises, comme les défibreuses, les décortiqueuses et les broyeuses, ainsi que les installations de stockage, ont été achetées, installées et mises à l'essai. Leurs opérateurs ont par ailleurs bénéficié de formations.

Ce projet a servi de modèle pour les projets menés dans la région par l'ONUDI et le Fonds pour l'environnement mondial au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe et de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Ces projets visent à renforcer les capacités et à fournir une assistance technique dans le cadre des plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants dans les pays les moins avancés d'Afrique. Une stratégie régionale a par conséquent été mise au point en faveur de la production et de l'application de biopesticides dérivés du margousier et d'autres végétaux.

Contact :
Nom : M^me^ Erlinda Galvan
Titre : Responsable du développement industriel/chargée de projet
Entité : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Courriel : e.galvan@unido.org
Skype : e.galvan_4

Nom : M. Rajeev Vijh
Titre : Directeur
Entité : Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud
Courriel : r.vijh@unido.org

NOM DU PROJET : Promotion des biopesticides dérivés du margousier en Afrique de l'Ouest
PAYS/RÉGIONS : Ghana, Inde, Nigéria, Sierra Leone
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.3, 3.9, 5.4, 5.5, 9.2, 9.4, 9.b, 12.2, 12.4, 12.a, 17.6, 17.7, 17.17
SOUTENU PAR : Gouvernement indien
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre de l'ONUDI pour la coopération industrielle Sud-Sud (Inde) ; Réseau régional pour la production, la commercialisation et le contrôle des pesticides en Asie et dans le Pacifique (Inde) ; Ministère de l'alimentation et de l'agriculture (Ghana) ; Ministère fédéral de l'environnement (Nigéria) ; Ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de la sécurité alimentaire (Sierra Leone)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32BRvla

Valorisation des petites centrales hydroélectriques

Actualiser et faire mieux connaître le Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique et mettre en place des initiatives pilotes

© ONUDI

Défi

La majorité des grandes puissances économiques du monde sont largement tributaires des sources d'énergie fossiles, lesquelles sont principalement responsables du réchauffement climatique. Afin de limiter les rejets de carbone dans l'atmosphère, la communauté internationale s'est mise en quête de sources d'énergie propres et abordables. L'essor des petites centrales hydroélectriques à l'échelle mondiale par le biais de la coopération Sud-Sud pourrait contribuer à la réduction des émissions de carbone. Désormais pleinement opérationnelle, cette technologie d'énergie renouvelable très performante pourrait permettre de produire de l'électricité de manière rentable dans de nombreuses régions du monde, bien que son potentiel reste peu inexploité.

La petite hydroélectricité, qui renvoie généralement aux centrales produisant moins de 10 MW d'énergie, ne produit actuellement que 78 GW sur un potentiel mondial total estimé à 229 GW. Bien que les pays en développement présentent un énorme potentiel en matière de petite hydroélectricité, beaucoup d'entre eux n'y ont pas encore accordé toute l'attention voulue. Une approche Sud-Sud visant à faciliter les interactions et le partage d'expériences concernant le potentiel que revêt la petite hydroélectricité dans les pays en développement pourrait conduire à l'élaboration de politiques et de projets connexes visant à en tirer profit, dans la perspective d'une production d'énergie propre.

Vers une solution

Pionnière dans la technologie de la petite hydroélectricité, avec près de 50 000 installations dans tout le pays, la Chine partage sa vaste expérience avec le reste du monde. L'appui et les orientations fournis par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ont permis au Centre international de Hangzhou (Chine) sur la petite hydroélectricité (CIPH) de devenir le chef de file de la petite hydroélectricité dans le monde. Soucieux de mener ce projet dans les meilleurs délais, le Gouvernement chinois a collaboré avec l'ONUDI, ce qui a permis de l'initier en 2013 et de l'achever avec succès en 2019. Le projet visait à mettre à disposition des pays qui en ont besoin des renseignements concernant le développement de tous les aspects de la petite hydroélectricité.

Le Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique de 2016, qui s'appuie sur la première publication de 2013, est le fruit d'un important effort de collaboration entre l'ONUDI, l'IC-SHP et des professionnels du monde entier. Plus de 230 experts et chercheurs du domaine, issus d'organismes publics, d'instituts de recherche, d'universités, d'établissements d'enseignement supérieur et de compagnies hydroélectriques, ont contribué aux rapports nationaux et régionaux. L'analyse de l'état du développement de la petite hydraulique dans chaque pays a tenu compte des aspects suivants : la situation générale du secteur de l'électricité, la capacité et le potentiel de la petite hydroélectricité, la politique en matière d'énergies renouvelables et les obstacles au développement du secteur. Les rapports nationaux contiennent également des informations sur la structure des réseaux électriques, les tarifs de l'électricité et les projets prévus à court terme, tout en rendant compte des mesures d'incitation, des politiques et des plans de développement en faveur des énergies renouvelables.

Lors de la préparation du Rapport 2016, les échanges avec les professionnels et les représentants des pouvoirs publics de divers pays ont témoigné d'un intérêt pour les projets portant sur la petite hydroélectricité, ce qui a déjà débouché sur plusieurs projets supplémentaires menés dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Lors de sa visite à l'IC-SHP, l'ancien Secrétaire général Ban Ki-moon s'est félicité des retombées du projet. Après la cérémonie de lancement, un certain nombre de pays africains, encadrés par le Secrétariat du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, ont mis en place des collaborations en vue de développer la petite hydroélec-

tricité et de faire croître les activités sur le continent. Il a par ailleurs été proposé de mettre en place un nouveau centre de promotion de la petite hydroélectricité en Colombie.

Par le biais de la publication du Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique tous les trois ans, l'ONUDI et l'IC-SHP Chine partagent et diffusent les dernières informations sur la situation des petites centrales hydroélectriques à travers le monde. Cette initiative phare de l'ONUDI devrait stimuler la productivité, l'industrialisation et le développement économique régional. Elle permet de regrouper de précieuses informations se rapportant au domaine de la petite hydroélectricité à travers le monde et constitue pour les décideurs politiques et les investisseurs un guide essentiel. Avec sa première publication en 2013, une deuxième édition en 2016 et la troisième en 2019, l'ONUDI et l'IC-SHP participent au développement durable à l'échelle mondiale. Les progrès, les avantages et les bonnes pratiques observés au niveau international sont susceptibles de convaincre de nombreux pays d'adopter les stratégies et les politiques voulues pour tirer profit de cette technologie. Bon nombre de pays africains, dont le Libéria, le Nigéria et la Sierra Leone, ont inscrit la petite hydroélectricité dans leurs plans des priorités.

Le recours à la petite hydroélectricité dans la perspective du développement industriel constitue en soi une approche innovante pour résoudre les problèmes de développement. Sans mobiliser de gros investissements, le projet assure la circulation d'informations sur la petite hydroélectricité et peut permettre aux pays, par le biais de la mise en relation d'un certain nombre d'acteurs, de bénéficier de solutions technologiques faciles à mettre en œuvre dans le domaine de la production d'énergie. La petite hydroélectricité renforce donc les économies locales et contribue à la réduction de la pauvreté en fournissant un accès à l'énergie à de nombreux foyers. Son utilisation présente également des avantages pour l'environnement, les femmes et les enfants, tout en offrant des perspectives économiques aux populations locales. **Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le projet a contribué au partage des connaissances et aux transferts de technologies entre la Chine et les pays qui exploitent cette technologie.** Une nouvelle initiative Sud-Sud visant à promouvoir la petite hydroélectricité a été entreprise en 2020 par la Chine au profit de cinq pays bénéficiaires, à savoir : l'Éthiopie,le Kirghizistan, le Myanmar, le Nigéria et le Pérou. La Chine a également apporté son soutien à de petits projets hydroélectriques menés au Ghana et en Zambie.

Dans le cadre d'un développement industriel inclusif et durable, l'ONUDI et son partenaire l'IC-SHP entendent contribuer à l'essor sur le long terme de la petite hydroélectricité à des fins productives dans les pays intéressés. Les différents types d'équipements et d'accessoires proviennent d'endroits divers, la plupart d'entre eux étant peu perfectionnés et disponibles dans presque tous les pays. Il arrive qu'ils soient acquis auprès de pays voisins. À cette fin, une assistance technique est assurée pour procéder à l'évaluation des ressources, à la réalisation d'études de faisabilité et à l'élaboration de propositions techniques et commerciales.

La technologie de la petite hydroélectricité, respectueuse de l'environnement et simple à mettre en œuvre, s'est montrée efficace dans divers contextes locaux. Cela démontre que les petits projets hydroélectriques pourraient facilement être reproduits dans bon nombre de pays en développement. La Chine a récemment apporté son soutien à ces projets dans le cadre de la coopération Sud-Sud. De nombreux autres pays, dont la Colombie, Haïti, la Mongolie, les Philippines et le Soudan, cherchent actuellement à collaborer avec l'ONUDI dans cette optique.

Contact :
Nom : M. Rana Pratap Singh
Titre : Responsable du développement industriel, Division des systèmes et infrastructures énergétiques, Département de l'énergie
Entité : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Courriel : r.p.singh@unido.org
Skype : rana.pratap.singh6

NOM DU PROJET : Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique et mise en place d'initiatives pilotes
PAYS/RÉGIONS : près de 170 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 7.1, 7.2, 8.3, 9.2, 13.2, 17.5
SOUTENU PAR : UNIDO, Gouvernement chinois
ENTITÉS D'EXÉCUTION : ONUDI, Centre international sur la petite hydraulique (CIPH) – Chine
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2013-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.smallhydroworld.org ; www.icshp.org.

Projet de complexe industriel d'appareils électroménagers de Hisense

Promouvoir le développement durable en Afrique par la coopération Sud-Sud en matière d'investissement

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

1 PAS DE PAUVRETÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

© Fonds de développement sino-africain

Défi

L'industrialisation est essentielle à la modernisation et constitue le seul moyen de contribuer au développement économique d'un pays. L'Afrique, fournisseur mondial de matières premières industrielles de longue date, dispose aussi d'abondantes ressources naturelles et d'avantages démographiques. Bien que l'Afrique du Sud s'attende à atteindre un haut niveau de développement industriel, certains secteurs sont toujours peu avancés, notamment l'industrie manufacturière. Ils pâtissent du manque d'infrastructures, de lacunes en matière de technologies et de capacités ainsi que d'un fort taux de chômage, ce qui restreint considérablement le développement de l'économie locale. Dans le secteur de l'électroménager, tout particulièrement, l'Afrique du Sud et d'autres pays africains sont tributaires des exportations et se heurtent, entre autres, à des obstacles en matière d'offre et de possibilités d'achat, à des prix trop élevés et à un service après-vente insuffisant.

Vers une solution

Après quarante ans d'efforts de réforme et d'ouverture, la Chine a acquis une grande expérience en matière de développement industriel, tout en cumulant des atouts sur les plans des technologies et des ressources financières et humaines. Les partenariats sino-africains qui sont principalement axés sur les capacités permettent de répondre aux besoins de développement de l'Afrique et constituent une base de coopération robuste. En mars 2013, le Fonds de développement sino-africain et la société chinoise Hisense Group Co., Ltd. ont signé un accord de coopération en matière d'investissement pour financer la construction du complexe industriel de fabrication d'appareils électroménagers de Hisense en Afrique du Sud (Hisense SA), en vue de renforcer le secteur manufacturier local et de répondre aux exigences de l'Afrique du Sud en matière de fabrication. L'accord prévoyait un investissement total de 150 millions de dollars pour une production annuelle de 540 000 réfrigérateurs et 390 000 téléviseurs. Le Président chinois Xi et le Président sud-africain Zuma ont assisté à la signature de l'accord.

Hisense SA entend contribuer au développement durable dans l'industrie manufacturière locale sans augmenter les dépenses publiques, puisque les fonds nécessaires à la construction des usines ont été fournis. Le projet a permis de mettre en place une gestion au plan local, d'améliorer les perspectives d'emploi, d'attirer des capitaux étrangers et de générer des recettes fiscales à la région concernée et d'apporter des conseils sur les plans techniques et gestionnels, le tout ayant concrètement contribué à améliorer le secteur manufacturier de la région. Hisense SA emploie 700 personnes de la région, lesquelles représentent 90 pour cent de l'ensemble de ses effectifs. Un certain nombre d'employés locaux ont été formés dans le pays par le biais d'un programme de tutorat et occupent désormais 40 pour cent des postes d'encadrement. En stimulant la demande de produits et de services en amont comme en aval, le complexe a indirectement créé 2 000 emplois. En 2019, Hisense SA a formé environ 1 000 jeunes chômeurs âgés de 18 à 25 ans originaires des zones rurales. La filiale sud-africaine a également collaboré avec le lycée d'Atlantis dans le cadre de la mise en place du centre de formation en recherche-développement technologique du groupe Hisense en Afrique du Sud, lequel a dispensé des formations sur les produits, la recherche-développement technologique et les techniques utilisées auprès de 1400 stagiaires, ce qui leur a permis de maîtriser les compétences requises en matière de technologie électronique, de logiciels et d'appareils électriques.

Les activités menées dans le cadre du projet ont été adaptées au contexte de la région et alignées sur les plans de développement locaux. Il a été décidé de procéder à une mise en œuvre progressive, de façon à pouvoir couvrir un certain nombre d'aspects comme l'image de marque, la gestion des activités, la fabrication, les travaux de recherche-développement, la logistique, les services après-vente et les circuits de distribution. Le projet vise à mettre en place une plateforme pour l'industrie des appareils électroménagers susceptible de fournir

des solutions globales en stimulant les investissements par le biais des échanges commerciaux, en prévoyant par ailleurs la construction d'usines en vue de renforcer la production, et en participant à l'optimisation et à l'amélioration de la productivité en Afrique. Hisense SA a recours à des technologies modernes pour valoriser ses produits sur le marché. La marque fabrique principalement des écoproduits haut de gamme, tels que des réfrigérateurs économes en énergie et non polluants ou des téléviseurs 3D connectés haute définition, lesquels correspondent à la demande croissante des familles de la région. Le complexe encourage par ailleurs les économies d'énergie, la protection de l'environnement et le renforcement des capacités. Hisense SA respecte rigoureusement ces principes à toutes les étapes de ses activités, de la sélection des matières premières à la production et au traitement des appareils. L'entreprise a répondu à l'appel du Gouvernement sud-africain en faveur de la réalisation d'économies d'électricité et de la prise en compte du déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie. Elle est par ailleurs aujourd'hui la première entreprise d'électroménager d'Afrique du Sud à fabriquer des produits à faible consommation d'énergie.

Hisense SA a remporté le prix du meilleur produit du pays en 2017. Les appareils électroménagers qu'elle fabrique représentent les pus importants volumes de ventes sur le marché local et sont exportés dans plus de dix pays africains. **La mise en œuvre du projet a non seulement stimulé l'emploi et les exportations en Afrique du Sud, mais a également amélioré les capacités techniques et de production du pays.** Au moyen de l'initiative « Made in Africa », elle a également permis d'améliorer la gestion, la logistique et les services après-vente à l'échelle locale, tout en contribuant à l'essor d'industries connexe, ce qui lui a valu les éloges des dirigeants et des citoyens sud-africains et en a donc fait une marque reconnue en Afrique du Sud. L'approche novatrice de complexe industriel sur laquelle repose le projet peut être reproduite dans d'autres pays africains, dès lors que ceux-ci disposent des infrastructures voulues et d'un marché relativement conséquent. Le projet consiste à stimuler l'investissement au moyen des échanges commerciaux, tout en prévoyant la construction d'usines et le renforcement de la production et en contribuant à l'optimisation et à l'amélioration de la productivité régionale.

Contact :
Entité : Fonds de développement sino-africain
Courriel : shichangbu@cadfund.com

NOM DU PROJET : Projet de complexe industriel d'appareils électroménagers de Hisense
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Chine
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds de développement sino-africain
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 8.6, 9.2, 11.c
SOUTENU PAR : Fonds de développement sino-africain, Hisense Group Co. Ltd
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Hisense SA Manufacturing (Pty) Ltd
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : depuis 2013
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Technologies modernes, rentables et résistantes aux phénomènes climatiques pour la construction de ponts au Népal : échange de connaissances avec le Bangladesh

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Aider le Népal à acquérir des connaissances techniques sur les technologies de pointe pour la construction de ponts en tirant profit de l'expérience du Bangladesh

© Banque mondiale

Défi

Dans le cadre de son premier programme de consolidation et d'entretien des ponts (BIMP I), le secteur des transports népalais a atteint un certain nombre d'objectifs en faveur du renforcement des institutions et des infrastructures physiques, notamment en matière d'entretien, de réhabilitation et de construction de nouveaux ponts. Le projet a été mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale au moyen de l'instrument de financement « Programme pour les résultats ».

Le programme BIMP II prévoit la construction de ponts en arc à suspentes au Népal, malgré l'absence d'expérience de l'équipe responsable de la mise en œuvre du projet en matière de conception de tels ouvrages. Il était donc impératif d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences techniques pour concevoir ce type de pont en ayant recours à des technologies avancées et innovantes garantissant une meilleure résistance en cas de catastrophes dues aux phénomènes météorologiques et climatiques tels que les tremblements de terre et les inondations. Pour relever ce défi, le mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences a fourni un appui au Bangladesh.

Vers une solution

Le BIMP I entendait appuyer les efforts déployés par le Gouvernement népalais pour garantir un accès peu coûteux à des ponts sûrs et résistants sur les principaux axes routiers du pays. La deuxième phase (BIMP II) a ensuite été mise en œuvre pour permettre aux autorités d'assurer la consolidation des ponts et tenir compte de moyens de transport non motorisés à l'aide de techniques de conception de pointe. Cette phase concerne environ 475 ponts du pays. Il s'agit d'assurer l'entretien de près de 90 ponts et de renforcer les mesures de sécurité routière sur environ 180 autres ponts existants en vue de contribuer à réduire le nombre de blessés et de morts. Le programme vise également à soutenir la construction, la remise en état ou la reconstruction de près de 80 ponts à deux voies et 35 ponts à quatre voies.

Pour remédier au manque d'expérience, un échange de connaissances a été mis en place avec le Bangladesh – pays doté d'une solide expérience en matière de conception et de construction de ponts de grande portée, notamment en ce qui concerne les ponts en arc à suspentes croisées. Le Bangladesh jouit également d'une bonne expérience en matière de formation sur le terrain et de programmes de certification pour les professionnels des secteurs du transport et de la construction. De leur côté, les responsables du Département de génie civil des collectivités locales du Bangladesh souhaitaient en savoir davantage sur le recours à l'instrument de financement « Programme pour les résultats » de la Banque mondiale dont avait bénéficié le Népal, sachant qu'ils s'apprêtaient eux même à y avoir recours. Les responsables du secteur des transports du Gouvernement bangladais espéraient en outre avoir l'occasion de mettre au point un système de gestion des ponts.

En ce qui concerne le Népal, l'échange consistait avant tout à acquérir des connaissances techniques sur les technologies de pointe utilisées dans le domaine de la construction de ponts et à tirer profit des données d'expérience et des pratiques des fonctionnaires du Gouvernement bangladais et des acteurs du secteur privé impliqués en matière de construction de ponts modernes. Les représentants du Népal ont également cherché à partager leur expérience dans le domaine de l'évaluation des ouvrages avec leurs homologues du Bangladesh chargés de construire un pont financé par le Programme pour les résultats.

Cet échange a été mis au point en étroite collaboration avec l'Université d'ingénierie et de technologie du Bangladesh de Dhaka. Il a consisté en des stages techniques, un atelier d'apprentissage entre pairs et des visites sur sites. Il a été mené selon une approche d'apprentissage centrée sur le participant, permettant ainsi une implication et une participation actives tout au long des rencontres et des visites sur sites. L'échange a mobilisé

un large éventail de spécialistes-conseils, y compris des experts de haut niveau de l'université de Dhaka, du Département de génie civil et du Département du réseau routier du Bangladesh, mais aussi des formateurs nationaux certifiés en matière de passation de marchés.

L'échange était structuré autour de quatre grandes composantes, à savoir des stages techniques, des réunions de partage des connaissances et d'apprentissage entre pairs, des visites sur sites et une étude de faisabilité.

Les stages techniques étaient consacrés à l'évolution et aux principes fondamentaux de la conception et de la construction de ponts en arc à suspentes croisées, à savoir leur géométrie, leur modélisation à l'aide du logiciel SAP 2000, les essais de mise en charge et de précontrainte, les combinaisons de charges, ainsi que les phases d'analyse, de résultats et de conception.

Des réunions de partage des connaissances et d'apprentissage entre pairs ont été organisées à l'occasion de rencontres avec des représentants de l'Association bangladaise des métiers de la construction et du Département de génie civil du Bangladesh. Il y a notamment été question de la définition applicable à la construction de ponts de qualité (en particulier pour les marchés d'une valeur élevée), des bonnes pratiques en matière d'appel à la concurrence, de la formation et la supervision des techniciens, des attributions et des responsabilités institutionnelles du Département de génie civil et du Département du réseau routier, des progrès accomplis en faveur de la mise en place d'un système de gestion des ponts et des contributions à cet égard, ainsi que des ressources mobilisées par le Département de génie civil pour la conception de ponts de moyenne et grande dimension.

Les visites sur sites ont été sélectionnées avec soin en vue de parfaire les stages techniques. Afin d'étudier les ponts en arc à suspentes, les participants se sont donc rendus sur plusieurs sites, dont ceux des ponts de Dhanmondi, du *Sangsad Bhaban*, du *cimetière de Rayerbazar* et de Jamuna. Sur chaque site, des questionnaires techniques ont été soumis à l'ensemble des participants dans le but de mettre en pratique les connaissances acquises lors des stages techniques, de mieux apprécier les caractéristiques techniques de chaque ouvrage et de leur permettre de mieux les intégrer aux environnements urbains et ruraux.

Une étude de faisabilité indépendante a été réalisée par l'unité de la Banque mondiale chargée des transports afin d'étudier les possibilités de renforcement des capacités techniques et des processus de certification dans le secteur de la construction au Népal. Il a notamment été proposé d'établir un accord de jumelage avec des entités réputées et financièrement stables dans le secteur de la construction de ponts au sein de la région ou les zones où de bonnes pratiques reconnues au niveau international ont été recensées. L'étude a débouché sur la formulation de recommandations en matière de planification, de conception et de mise en œuvre de programmes de renforcement des compétences du personnel des entreprises. Ces programmes porteront sur les techniques de pointe utilisées dans les domaines de la construction, de la rénovation, de l'entretien et de la résistance aux phénomènes climatiques des ponts et seront mis en œuvre ultérieurement conformément aux recommandations formulées.

Les connaissances et les compétences techniques partagées par le Bangladesh ont grandement profité à la délégation népalaise, en particulier du fait des similitudes entre les pays en matière de gouvernance, d'économie, de climat, de géographie et de topographie. Les **membres de la délégation népalaise ont acquis des connaissances et amélioré leurs compétences dans divers aspects techniques, notamment en ce qui concerne les exigences structurelles des ponts en arc à suspentes**, leurs avantages et leurs capacités de résistance, les risques et les causes de défaillance, les pratiques de référence en matière de capacité de charge et de construction, le recours à des technologies de pointe pour la mise en œuvre de projets de construction, la maîtrise du logiciel SAP 2000 pour adapter la conception des ouvrages aux conditions géotechniques du pays et la mise en place de fondations en palplanches en acier. Ils ont également découvert les pratiques de référence en matière d'appels à la concurrence, de passation de marchés et de gestion des contrats.

L'équipe bangladaise a également tiré profit de l'expérience népalaise dans le domaine de la construction de ponts en acquérant de nouvelles connaissances en matière de gestion d'actifs et de systèmes de gestion afférents, ainsi qu'en ce qui concerne l'exécution d'un projet de construction à l'aide de l'instrument de financement « Programme pour les résultats ».

Contact :
Nom : M. Laurent Porte
Titre : Gestionnaire de programme, mécanisme Sud-Sud d'échange d'expériences
Entité : Banque mondiale
Courriel : lporte@worldbank.org

NOM DU PROJET : Technologies modernes, rentables et résistantes aux phénomènes climatiques pour la construction de ponts au Népal
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Népal
SÉLECTIONNÉ PAR : Banque mondiale
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 9.1, 17.9
SOUTENU PAR : Mécanisme Sud-Sud de la Banque mondiale
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Gouvernement népalais, Département du réseau routier, Programme d'amélioration et d'entretien des ponts – Équipe de mise en œuvre de la phase II ; Fédération des associations d'entrepreneurs du Népal ; Université d'ingénierie et de technologie du Bangladesh ; Association de l'industrie de la construction du Bangladesh ; Département d'ingénierie du gouvernement local (Bangladesh) ; Département du réseau routier (Bangladesh)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2D8odlk

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Commerce de transit entre le Bangladesh et le Bhoutan via l'Inde au moyen des voies navigables transfrontières

Assurer l'accès aux voies navigables intérieures transfrontières de l'Inde et du Bangladesh afin de bénéficier d'un mode de transport durable permettant de réduire les coûts logistiques

© CUTS International

Défi

Le Bangladesh, le Bhoutan et l'Inde sont reliés par les fleuves transfrontières Gange et Brahmapoutre. Le Protocole sur le transit et le commerce par voie fluviale entre l'Inde et le Bangladesh définit des itinéraires fluviaux spécifiques pour le transport des marchandises entre les deux pays et en transit. Il faut environ sept à dix jours pour qu'un envoi du Bhoutan parvienne à Narayanganj, au Bangladesh, en empruntant des voies de transit terrestres en Inde. Ce type de délais est dû aux infrastructures routières inadaptées, aux procédures douanières, aux problèmes rencontrés aux points de passage frontaliers et aux transbordements nécessaires à la frontière du Bangladesh. Ces ralentissements entraînent des pertes de temps et d'argent. Pour un pays enclavé comme le Bhoutan, un accès aux routes maritimes par les ports bangladais assurerait de meilleures perspectives commerciales, lesquelles ont été réduites par la hausse des coûts logistiques. Le Bhoutan bénéficierait donc considérablement de la mise en place d'un commerce de transit avec le Bangladesh via le fleuve transfrontière Brahmapoutre, en prévoyant des transferts modaux du réseau routier vers les voies navigables, puis du transport routier au transport maritime.

Vers une solution

Cette initiative visait principalement à assurer l'exploitation durable de certaines voies navigables intérieures en faveur des marchandises en transit et du commerce transfrontière. L'objectif principal consistait donc à renforcer les institutions de gouvernance des voies navigables intérieures au moyen de politiques, de lois et des règlements, en mettant l'accent sur le commerce transfrontière, le commerce de transit, l'interconnexion des moyens de transport, ainsi que sur les sources de revenus des populations de la sous-région du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde et du Népal. La navigation fluviale, à des fins du commerce transfrontière et de transit, mais aussi de transport et de tourisme, répond directement à la cible des objectifs de développement durable 9.1 en faveur d'infrastructures durables et résilientes.

Il a dans cette optique été cherché dans le cadre de l'initiative à modifier les interactions entre les responsables politiques, les organisations de la société civile (OSC) et les communautés locales en vue d'aboutir à des mesures de réforme et une gouvernance renforcée des voies navigables. Elle a également permis aux Gouvernements et aux OSC de partager leurs connaissances sur la gouvernance des voies navigables intérieures.

L'initiative prévoyait une étude documentaire, une analyse de données secondaires issues de sources disponibles, mais aussi des enquêtes de terrain approfondies à Assam et Meghalaya, en Inde, et à Chilmari, au Bangladesh, ainsi que dans certaines régions voisines. Ces enquêtes sur le terrain ont consisté en des entretiens avec les parties prenantes, en particulier les commerçants, les bateliers, les douaniers et les transporteurs, ainsi qu'avec des représentants de la Force de sécurité aux frontières de l'Inde et des gardes-frontières du Bangladesh. Des consultations ont également eu lieu avec des femmes, des représentants d'organisations non gouvernementales et des agents publics du secteur du commerce et de l'agriculture. C'est donc avec plus d'une centaine de parties prenantes que l'équipe de la Consumer Unity & Trust Society (CUTS International) est entrée en contact en vue de mieux appréhender les perspectives commerciales, l'offre et la demande de biens, ainsi que les obstacles qui se posent en matière de commerce et de trafic transfrontière par les voies navigables intérieures concernant certains produits. Il a été recommandé dans l'une des principales conclusions de cette étude pilote de mobiliser les navires à faible tirant d'eau pour faciliter le commerce sur des itinéraires plus restreints des voies navigables intérieures à proximité de la frontière internationale.

Afin d'étayer cette recommandation, une étude de cas a été menée sur le tronçon séparant Dhubri (Assam, Inde) de Chilmari (Kurigram, Bangladesh) sur le Brahmapoutre. Situées à proximité de la frontière entre l'Inde

et le Bhoutan, les voies navigables du district de Dhubri sont facilement accessibles par route depuis le Bhoutan. Sachant qu'il s'agit d'un pays sans littoral, le Bhoutan exerce principalement ses activités commerciales avec le Bangladesh par le biais de voies terrestres passant par l'Inde. Les minéraux, les roches, les pierres et les fruits (en particulier les pommes et les oranges) sont très demandés au Bangladesh. L'insuffisance des infrastructures routières et les retards dus aux procédures aux points de contrôle frontaliers font considérablement augmenter les coûts logistiques et les délais de transport. Le coût du transport de marchandises par tonne-kilomètre par les voies navigables intérieures (1,06 roupie) est beaucoup plus faible par rapport au transport ferroviaire (1,41 roupie) ou routier (2,58 roupies). Un navire de 200 tonnes pourrait par exemple remplacer vingt camions d'une capacité de dix tonnes chacun et permettre des économies de carburant, tout en réduisant les émissions de carbone.

Au cours de l'étude, CUTS International a examiné différents moyens de transport de marchandises pour les échanges commerciaux entre l'Inde et le Bangladesh ainsi que pour les activités de commerce de transit entre le Bhoutan et le Bangladesh par les voies navigables intérieures transfrontières de l'Inde. Les conclusions de l'étude ont été dévoilées dans le cadre de plusieurs rencontres entre l'Inde et le Bangladesh aux échelons infranationaux, nationaux, sous-régionaux, ainsi qu'au cours de dialogues semi-officiels.

Les activités de plaidoyer menées par CUTS International ont contribué à faire de Dhubri et Chilmari des ports d'escale dans le cadre du Protocole sur le transit et le commerce par voie fluviale entre l'Inde et le Bangladesh. Le 18 juillet 2019, un premier cargo indien transportant 1 000 tonnes de granulats de pierre du Bhoutan est arrivé à Narayanganj, au Bangladesh. La cargaison a ensuite été acheminée par camion du Bhoutan jusqu'à Dhubri, où elle a été prise en charge par un bateau et transportée à Narayanganj par voie fluviale. Le temps nécessaire au transport de cette cargaison a été réduit de huit jours et les frais de transport de 30 %, ce qui a donc permis de faire baisser les coûts logistiques de l'opération.

Cette coopération trilatérale et transfrontalière entre le Bangladesh, le Bhoutan et l'Inde a ouvert de nouvelles voies pour le commerce transfrontière et de transit. Plusieurs petits commerçants d'Inde et du Bhoutan ont fait part de leur intérêt pour le recours aux voies navigables intérieures dans le cadre des échanges avec le Bangladesh.

CUTS International a poursuivi ses efforts pour promouvoir un commerce transfrontière et de transit inclusif dans le cadre du programme régional des fleuves transfrontières d'Asie du Sud (TROSA), dirigé par Oxfam et financé par le Gouvernement suédois. Le recours à des navires mécanisés à faible tirant d'eau sur les itinéraires visés par le Protocole pourrait par ailleurs permettre aux commerçants locaux et aux communautés de producteurs impliqués sur le marché transfrontière de participer aux échanges internationaux.

Les nouvelles escales de Jogigopha, Dhubri et Chilmari sont appelées à jouer un rôle essentiel dans le commerce et le transit multimodaux et à redéfinir la conception du transport au Bangladesh, au Bhoutan et en Inde. Des possibilités similaires d'échanges transnationaux sur des tronçons plus courts de voies navigables transfrontalières pourraient être envisagées à l'égard d'autres fleuves internationaux. S'il bénéficie des infrastructures adéquates et de l'appui voulu en matière réglementaire, le commerce transfrontière par voies navigables (qui constitue un mode de transport durable, peu coûteux et écologique) est susceptible de susciter l'intérêt du secteur privé, des milieux d'affaires et des acteurs locaux.

Les activités de plaidoyer concertées menées dans le cadre de l'initiative en faveur des questions microéconomiques concernant les femmes, les agriculteurs et les commerçants locaux ont permis d'influencer l'évolution des politiques macroéconomiques en matière de douanes, de commerce et de gestion des frontières dans ces pays. Des avancées prometteuses ont ouvert de nouvelles perspectives en faveur du développement du commerce transfrontière et de la circulation de marchandises en transit sur d'autres voies navigables entre le Bangladesh, le Bhoutan et l'Inde. L'initiative pourrait donc être reproduite dans d'autres sous-régions présentant un environnement naturel semblable doté de fleuves transfrontières.

Contact :
Nom : M. Bipul Chatterjee
Titre : Directeur exécutif
Entité : Consumer Unity & Trust Society (CUTS International)
Courriel : bc@cuts.org

Nom : M^me^ Veena Vidyadharan
Titre : Chercheuse et Directrice du Centre pour le commerce international, l'économie et l'environnement (CITEE)
Entité : CUTS International
Courriel : vv@cuts.org

Nom : M. Saurabh Kumar
Titre : Chercheur
Entité : CUTS International
Courriel : sbk@cuts.org

NOM DU PROJET : Exploitation des avantages commerciaux des voies navigables transfrontalières : promotion du recours aux voies navigables dans les bassins du Gange et du Brahmapoutre
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Népal
SÉLECTIONNÉ PAR : Consumer Unity & Trust Society (CUTS International)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.3, 9.1
SOUTENU PAR : Fondation Asie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CUTS International
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : cuts-citee.org/iw-about-the-project/

Accélérer la transformation numérique dans tous les ministères au Bangladesh

Promouvoir la conception et la mise en œuvre rapides de plans visant à numériser l'ensemble des ministères et des institutions gouvernementales subordonnées au Bangladesh

© Programme a2i

Défi

Plusieurs semaines, voire mois, sont généralement nécessaires pour accéder aux services gouvernementaux, car plusieurs étapes doivent être effectuées manuellement. Étant donné que les services de base sont centralisés, les citoyens doivent parcourir de longues distances pour y accéder. En outre, les services sont surchargés, ce qui entraîne des retards. Le processus manuel a un coût en termes d'efforts d'approvisionnement, de temps et de budget gouvernemental, et prend à ses citoyens un temps précieux. De plus, en cas d'urgence, les citoyens ont du mal à obtenir des services immédiats. La transparence et la responsabilité dans la prestation de services sont également difficiles à assurer avec un processus manuel. Tous les services gouvernementaux doivent donc être numérisés et simplifiés afin de réaliser la « Vision numérique du Bangladesh 2021 » et de fournir des services de proximité aux citoyens.

Vers une solution

Afin d'atténuer ces difficultés, l'initiative « Accélérateur de services numériques » du programme « Aspire to Innovate » (a2i) (Aspirez à innover) a joué un rôle de coordination grâce à ses connaissances et compétences techniques pour soutenir les organismes publics. En 2017, a2i a introduit le « Plan de mise en œuvre des services numériques 2021 », ainsi qu'une méthodologie unique et innovante appelée « Digital Service Design Lab » (« Laboratoire de conception des services numériques ») afin d'exécuter le plan dans les délais. Cette méthodologie rapide réduit la période de pré-approvisionnement de 12-14 mois à 6-7 jours. Au niveau ministériel, l'ensemble des services numériques prévus ainsi que des fonctions et des logiciels existants seront intégrés dans une plateforme unique. Cette méthodologie permet de réaliser des économies en termes d'efforts d'approvisionnement ainsi que de temps et de budget gouvernemental. La conception et le développement rapides, qui ont impliqué des fonctionnaires du Gouvernement et des ressources informatiques locales, se sont révélés très efficaces.

Si cette initiative est mise en œuvre avec succès à l'échelle nationale et promue au niveau international, elle permettra d'atteindre l'objectif de développement durable 10 relatif à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

Les objectifs du Laboratoire de conception des services numériques consistent à simplifier les services gouvernementaux grâce à la numérisation et à garantir qu'ils sont fournis aux citoyens. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- mettre en place des services numériques rapides et efficaces d'ici 2021 ;
- effectuer la démonstration de la demande de services numériques et simplifier la conception ainsi que la planification globale ;
- assurer la normalisation, l'interopérabilité et l'intégration de tous les systèmes nationaux ;
- réaliser des économies en termes d'efforts d'approvisionnement, de temps et de budget.

Le Laboratoire de conception des services numériques est organisé en collaboration avec divers ministères ou institutions gouvernementales. Les services que ces derniers fournissent sont analysés au préalable, et des groupes sont créés en fonction des résultats. Un atelier est organisé pour créer un résultat tangible, qui pourrait inclure une analyse du processus de prestation de services existant, la définition du module et des caractéristiques du système numérique, l'interface pour le bénéficiaire et le prestataire de services, un diagramme de flux fonctionnel, la conception du module de service numérique, un plan de mise en œuvre pilote, une analyse de l'efficacité (temps, coût, visite), un plan de gestion des utilisateurs, un budget de développement de logiciels, un budget de mise en œuvre pilote, un plan de gestion de l'intégration ou des spécifications de conception. À la

suite de l'atelier, une plateforme de prestation de services intégrée est conçue pour tous les services pertinents existants fournis par le ministère concerné. Cette méthodologie est unique dans la mesure où les bénéficiaires tout comme les prestataires de services participent au processus.

Au cours de la première phase, des ateliers ont été organisés conformément au « Plan de mise en œuvre des services numériques 2021 ». Les participants ont été répartis en 49 groupes composés de 56 ministères, 349 organisations et 1 792 fonctionnaires. Parmi les systèmes recensés, 1 856 étaient nécessaires, 597 étaient en fonctionnement et 273 étaient en cours de développement. Quatre ministres, 45 secrétaires et 353 directeurs généraux ont assisté à la cérémonie de clôture. La deuxième phase, qui a débuté en 2019, concerne 24 ministères. **À ce jour, 26 Laboratoires de conception des services numériques ont été créés, 915 services ont été couverts et dix services sont en cours de passation de marché.**

La mise en œuvre de cette méthodologie a permis d'obtenir un système numérique normalisé, interopérable et distinctif grâce à une plateforme intégrée de prestation de services. Elle a entraîné des économies importantes de ressources gouvernementales et une réduction significative du temps, du coût et du nombre de visites nécessaires pour la prestation de services. Grâce au Laboratoire de conception des services numériques, l'industrie du logiciel du Bangladesh bénéficie de nombreuses nouvelles possibilités d'emploi. Grâce à la numérisation, la transparence et la responsabilité du processus de prestation de services sont assurées, ce qui améliore le moral de la société. Enfin, les citoyens prennent davantage conscience de leurs droits, de l'information et des réglementations.

La méthodologie du Laboratoire de conception des services numériques semble être très efficace en matière de partage des connaissances, de réactivité et de coopération. Cette méthodologie innovante, actuellement populaire au Bangladesh, s'impose également au-delà de ses frontières. Aux Fidji, une version modifiée de cette initiative a déjà été lancée, et le Gouvernement des Philippines a exprimé sa volonté de la mettre en œuvre dans la province de Bangsamoro.

Le modèle du Laboratoire de conception des services numériques est durable, car les représentants du Ministère et les fonctionnaires sont directement impliqués dans ce processus et participent à la conception ainsi qu'à la mise en œuvre du service. Ainsi, l'appropriation et la responsabilité sont assurées.

L'ensemble des ministères et des directions sont tenus de numériser leurs services manuels pour s'aligner sur la Vision 2021. À ce jour, 24 ministères ont accompli cette tâche avec l'aide de l'unité de l'Accélérateur de services numériques a2i, et chaque ministère finira par achever ce processus. Cette initiative peut donc être reproduite au Bangladesh. Elle peut également être adaptée pour répondre aux besoins des pays du Sud.

Contact :
Nom : M. Forhad Zahid Shaikh
Titre : Chef de la stratégie en matière de gouvernance numérique
Entité : Programme « Aspire to Innovate » (a2i)
Courriel : forhadzahid@a2i.gov.bd
Téléphone : + 8801711618368

NOM DU PROJET : Accélérer la transformation numérique dans tous les ministères au Bangladesh
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Fidji, Philippines
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 9.1, 9.a, 9.b, 10.2, 10.3, 10.5, 10.6
SOUTENU PAR : Division des technologies de l'information et des communications, Ministère des postes, des télécommunications et des technologies de l'information du Bangladesh ; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bangladesh
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Programme « Aspire to Innovate » (a2i), Gouvernement du Bangladesh, PNUD Bangladesh
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : dsa.a2i.gov.bd/

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Centre de relais

Améliorer la communication des personnes malentendantes grâce à un service d'interprétation en ligne disponible sur un site Web et sur une application mobile

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Défi

En Colombie et au Paraguay, les personnes malentendantes ont des nécessités spécifiques en matière de communication. Elles ont besoin que des outils technologiques soient développés et mis en œuvre afin d'exercer leurs droits à l'information et à la communication. La fourniture de ces outils de communication contribue à prévenir la discrimination et permet leur inclusion sociale, économique et politique.

Vers une solution

En Colombie, le Ministère des technologies de l'information et des communications, en partenariat avec la Federación Nacional de Sordos de Colombia (Fédération nationale des personnes sourdes de Colombie) (FENASCOL), a créé le Centre de relais, une plateforme interactive en ligne visant à intégrer les personnes sourdes dans la société en leur permettant de communiquer et d'échanger des informations avec les personnes entendantes de manière simple, indépendante et régulière.

Les citoyens sourds accèdent à la plateforme via Internet à partir d'ordinateurs ou de smartphones et communiquent avec des interprètes en langue des signes qui traduisent le message signé en langue parlée pour la personne entendante au téléphone, puis le renvoient à l'utilisateur sourd. Ce service est gratuit pour les utilisateurs et fonctionne tous les jours.

Cette solution permet aux personnes sourdes de communiquer avec leurs amis et leur famille, d'utiliser les services gouvernementaux, de prendre des rendez-vous médicaux, de coordonner des réunions et d'accéder à des informations. Elle leur permet donc de participer plus activement à la société, de créer des liens et d'établir leur voie en toute indépendance. Elle soutient également leur inclusion sociale, économique et politique, prévenant ainsi les inégalités.

En Colombie, le Centre de relais a commencé à fonctionner en 2001, avec une couverture limitée à la ville de Bogota. Il s'appuyait sur des téléphones à texte et était dirigé par la FENASCOL. En 2003, en partenariat avec le bureau du maire de Bogota, une ligne d'assistance téléphonique a été mise en place, mais elle ne couvrait que la capitale. La couverture nationale a été établie en 2006, grâce à un accord signé avec Telefonica Telecom, une entreprise de télécommunications du secteur privé. En 2009, le Ministère colombien des technologies de l'information et des communications s'est engagé à soutenir pleinement la mise à disposition gratuite de ce service et à l'étendre aux capacités de chat vidéo. En juillet 2020, le Centre a relayé plus de 3,4 millions d'appels bidirectionnels et fourni plus de 83 000 services d'interprétation en ligne. Chaque mois, environ 35 000 appels sont reçus, et plus de 53 700 utilisateurs actifs sont recensés.

Le Centre de relais a été reproduit au Paraguay avec le soutien de l'Agence colombienne de coopération internationale (APC-Colombia) et du Secrétariat technique pour la planification du développement économique et social du Paraguay. Grâce à l'échange de connaissances et d'expériences en vue d'obtenir des avantages réciproques, la Fédération nationale des personnes sourdes de Colombie a conseillé l'Association paraguayenne des personnes sourdes pour la création et la mise en œuvre d'un système similaire. Une assistance technique pour la conception du système de fonctionnement du Centre a été fournie, ainsi qu'une formation à l'intention de l'équipe professionnelle et des interprètes en langue des signes, qui a inclus des visites techniques dans les deux pays.

En conséquence, le Paraguay a inauguré le Centre de relais de communication accessible pour les personnes sourdes en avril 2013, ce qui a marqué une étape historique en termes d'accès à l'information et à la communi-

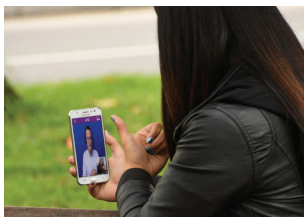

© APC-Colombia

cation pour les personnes sourdes au Paraguay. Le Centre ne dispose actuellement que du service de relais d'appels (sourds-entendants), et l'accès à la plateforme se fait uniquement par l'intermédiaire d'ordinateurs.

Une deuxième phase de coopération (2018-2020) est actuellement en cours pour améliorer les services du Centre. L'objectif est de parvenir à une communication bidirectionnelle (sourds-entendants et entendants-sourds) et d'établir un accès à la plateforme par l'intermédiaire des téléphones portables. La coopération et l'échange de connaissances comprennent un diagnostic technique pour la mise en œuvre de la nouvelle plateforme, un soutien pour l'installation des nouveaux services et la formation de l'équipe technique d'interprètes en langue des signes.

La détermination du Centre à améliorer et à accroître les services offerts aux citoyens est remarquable. **En 2019, le Centre de relais du Paraguay a enregistré près de 1 000 appels mensuels et 522 utilisateurs inscrits. En 2018, le Centre a participé à la création d'un dictionnaire de langue des signes numérique (Signario) contenant environ 2 500 signes. Selon le Secrétariat technique pour la planification du développement économique et social du Paraguay, le dictionnaire a été validé par des organisations nationales associées à la Fédération nationale des personnes sourdes du Paraguay.** Le Centre de relais du Paraguay a actuellement un accord avec la chaîne de télévision publique du pays pour fournir des interprétations en direct des bulletins d'information ainsi que des sessions du Congrès national, qui facilitent l'inclusion des personnes sourdes.

La reproduction réussie du Centre de relais nécessite une volonté politique, représentée par des lois qui garantissent les droits des personnes handicapées. Un dialogue fructueux doit également être mené entre les groupes représentant la communauté des personnes sourdes et le Gouvernement national pour donner une impulsion à la durabilité. Des partenariats stratégiques doivent être développés avec des entreprises du secteur privé qui peuvent promouvoir et soutenir le Centre dans le cadre de son portefeuille de services. En outre, les interprètes en langue des signes doivent avoir accès à l'éducation et à la formation. Il est également nécessaire de disposer d'Internet et d'un équipement tel qu'un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Contact :
Nom : M. Luis Roa
Titre : Coordinateur de la coopération triangulaire
Entité : Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia)
Courriel : luisroa@apccolombia.gov.co

Nom : M. Mauricio Franco De Armas
Titre : Coordinateur de la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : Ministère des affaires étrangères de Colombie
Courriel : mauricio.franco@cancilleria.gov.co

NOM DU PROJET : Centre de relais
PAYS/RÉGIONS : Colombie, Paraguay
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de la Colombie, Agence présidentielle colombienne de coopération internationale (APC-Colombia)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 9.c, 10.2, 10.3
SOUTENU PAR : Agence présidentielle colombienne de coopération internationale (APC-Colombia), Secrétariat technique pour la planification du développement économique et social du Paraguay
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Fédération nationale des personnes sourdes de Colombie (FENASCOL) ; Association des personnes sourdes du Paraguay ; Secrétariat technique pour la planification du développement économique et social du Paraguay
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : première phase (2012-2013) ; deuxième phase (2018-2020)
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3aWynSt (en espagnol)

Efforts conjoints pour un programme innovant en faveur des personnes handicapées : Coopération entre les programmes de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial en Ukraine et en Biélorussie

Améliorer la vie des personnes handicapées grâce à des activités environnementales

Défi

Selon les données officielles, l'Ukraine comporte 2,6 millions de personnes handicapées, soit environ 6 % de la population. Néanmoins, la plupart des villes et villages ukrainiens ne sont pas adaptés aux personnes handicapées, et les progrès sont lents en raison du manque de volonté politique et de ressources financières, de l'attitude négative de la société envers les personnes handicapées et d'une mauvaise compréhension des problèmes auxquels elles sont confrontées. Les principaux enjeux pour les personnes handicapées sont la mobilité, l'accès à l'éducation et à la réadaptation, et la défense de leurs intérêts. En outre, plus de 1,4 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays depuis 2014 en raison du conflit sévissant dans l'est de l'Ukraine. Parmi celles-ci, on compte plus de 372 000 personnes qui souffrent de handicaps physiques, sensoriels ou mentaux. Avec les femmes et les enfants, ce sont les victimes les plus vulnérables, et elles rencontrent davantage de difficultés à trouver une place dans les communautés d'accueil.

Vers une solution

Pour relever ces défis, le Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a encouragé un échange Sud-Sud entre les communautés locales et les organisations de la société civile d'Ukraine et de Biélorussie afin de trouver des solutions durables pour répondre aux besoins des personnes handicapées. Le thème de l'échange était « Rien pour nous sans nous ».

En octobre 2019, la première mission d'échange de connaissances a été effectuée au Belarus ; elle visait à permettre aux scientifiques, aux représentants des départements de protection sociale, aux responsables des centres de réadaptation, aux organisations de la société civile ainsi qu'au personnel du Programme de micro financements de partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme de micro financements.

Nombre des idées et des approches partagées sont reproduites en Ukraine, y compris la création d'infrastructures sans barrières. Par exemple, des modules solaires photovoltaïques sont installés au centre de réadaptation psychoneurologique de Radomyshl afin de fournir de l'électricité à un prix avantageux à la blanchisserie, et le terrain est équipé de lampes à diodes électroluminescentes extérieures. Ces mesures permettent de réaliser des économies d'énergie à hauteur de 9 550 kWh par an et de réduire la facture énergétique du Centre. Le projet bénéficiait du soutien des collectivités locales, des communautés, des établissements d'enseignement et des médias, qui ont servi de canaux efficaces pour promouvoir les avantages de l'énergie solaire auprès de la communauté et des utilisateurs privés.

Le Gouvernement du Bélarus, en particulier les collectivités locales, soutient et renforce considérablement la participation des personnes handicapées aux entreprises environnementales et sociales, telles que la boulangerie traditionnelle, la poterie et la production de marchandises à base de cire d'abeille. En Ukraine, les modèles sociaux d'entreprise ne fonctionnent que dans les grandes villes et n'existent pas encore dans les zones rurales. Dans ce contexte, l'échange Sud-Sud a permis aux représentants de l'Ukraine de découvrir de bons modèles applicables aux communautés isolées.

L'une des organisations non gouvernementales participantes a lancé un questionnaire en ligne[1] destiné aux communautés locales et aux organisations communautaires travaillant avec des personnes handicapées afin

© PMF/FEM

1 www.zelena.org.ua/news/merezha-shukaye-uchasnykivpartneriv-zadlya-zaprovadzhennya-pilotnoyi-iniciatyvy-dlya-pidtrymky

de définir d'éventuels projets pilotes visant à créer des entreprises sociales dirigées par ces personnes. D'autres projets de démonstration d'entrepreneurs sociaux sont également mis en œuvre en Ukraine.

L'initiative a également permis de créer un réseau et d'établir une communauté de praticiens pour assurer la durabilité à long terme des effets de l'échange. Par exemple, les participants ont régulièrement organisé des ateliers numériques de suivi et des activités entre pairs. Des scientifiques et d'autres membres du réseau ont mené des recherches et élaboré des lignes directrices qui ont servi de base à un cours numérique ouvert sur l'inclusion sociale,[2] des lignes directrices méthodologiques sur un entrepreneuriat social respectueux de l'environnement pour les communautés,[3] et des lignes directrices sur l'inclusion sociale et le tourisme[4].

En outre, les membres du groupe diffusent les connaissances, les meilleures pratiques et les matériaux développés par les réseaux locaux des organisations de la société civile pour promouvoir les changements sociaux. Une mission supplémentaire d'échange de coopération Sud-Sud en Ukraine sera effectuée fin 2020 ou début 2021 afin de continuer à renforcer la coopération en matière de promotion de l'inclusion et de l'intégration des personnes handicapées.

Chaque pays doit assurer l'égalité des chances pour ses citoyens et développer des politiques sociales pour l'inclusion des personnes handicapées, en tenant compte du contexte national. Ce projet a donc un fort potentiel pour être reproduit dans des pays qui présentent un contexte social, culturel et administratif similaire.

Contact :
Nom : M^me^ Svitlana Nigorodova
Titre : Coordinatrice nationale
Entité : Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM) en Ukraine
Courriel : svitlanan@unops.org
Skype : svitlana.nigorodova

2 www.ecoacademy.org.ua/book/socialna-inklyuziya

3 http://www.ecoacademy.org.ua/publication/ekologo-oriyentovane-socialne-pidpryyemnyctvo-u-gromadi

4 www.ecoacademy.org.ua/publication/inklyuzyvno-reabilitaciynyy-turyzm

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités des personnes handicapées à l'aide d'outils modernes d'inclusion sociale et d'autonomisation des femmes
PAYS/REGIONS : Bélarus, Ukraine
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.5, 4.a, 8.5, 10.2, 11.2, 11.7, 17.9, 17.18
SOUTENU PAR : Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial, Zelena Zhytomyrshchyna (ONG), Université nationale Taras Shevchenko (Ukraine)
Entités d'exécution : Zelena Zhytomyrshchyna
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hO3HFW

Des voies saines à Bogota et à La Paz

Améliorer la qualité de vie des résidents du gouvernement municipal autonome de La Paz, en Bolivie, en promouvant l'activité physique et sportive dans les espaces publics pour tous les âges, sur le modèle de Bogota

Défi

La croissance économique entraîne une augmentation rapide du nombre de véhicules, ce qui provoque un déclin progressif des conditions sociales et environnementales dans les villes et crée des problèmes tels que la sédentarité, les maladies non transmissibles, le déclin du noyau familial, les attitudes agressives et la violence.

Le gouvernement municipal autonome de La Paz, dans l'État plurinational de Bolivie, a constaté que seuls 22 pour cent de la population environ pratiquent une activité physique ou sportive. Cependant, 98 % de la population reconnaît que l'activité physique améliore la qualité de vie et réduit le stress.

Ce projet aborde le défi d'encourager une culture sportive et un mode de vie sain par l'intermédiaire de l'activité physique au sein de la population.

Vers une solution

Dans le cadre de ce projet, l'Institut de district pour les loisirs et le sport (Instituto Distrital de Recreación y Deporte) de Bogota, soutenu par l'Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (Agencia Presidencial de Cooperación Internacional de Colombia – APC Colombia), a partagé les connaissances et l'expérience acquises dans le cadre du programme « Ciclovía » avec le gouvernement municipal autonome de La Paz, en Bolivie. L'objectif du projet, qui s'est déroulé de 2017 à 2019, était d'augmenter l'utilisation du vélo comme moyen de transport urbain et d'encourager les habitants de La Paz à adopter une culture sportive et un mode de vie sain grâce à l'activité physique.

Le programme « Ciclovía » existe depuis plus de quarante ans à Bogota. Dans le cadre de ce programme, la circulation des véhicules est limitée sur certaines routes le dimanche et les jours fériés afin d'encourager le cyclisme et d'autres activités physiques, comme le jogging ou le patinage. Les routes du programme « Ciclovía » créent des espaces de loisirs gratuits pour tous les individus et contribuent à améliorer leur santé physique et mentale.

Ce programme a contribué à améliorer la mobilité urbaine, la transformation sociale et l'accès à des espaces publics sûrs et inclusifs. Il s'est également attaché à développer le cyclisme, à réduire les accidents de la circulation et les émissions, et à contribuer à un mode de vie sain. À Bogota, le programme a entraîné les réalisations suivantes :

- création de 121 km de routes Ciclovía (116 km supplémentaires depuis sa création, il y a 40 ans) ;
- mobilisation d'environ 1,45 million d'utilisateurs par jour, en moyenne ;
- adaptation et intégration de plus de 2 000 Cicloparqueaderos (parkings à vélos) dans le système de transport de masse de la ville ;
- élaboration et mise en œuvre de programmes officiels encourageant l'utilisation de la bicyclette pour le transport quotidien ;
- mise en place de l'application mobile de l'Institut de district pour les loisirs et le sport, qui permet de consulter les prévisions météorologiques et les activités prévues le long du parcours.

Dans le cadre du projet « La Paz Activa - Vía Activa », des visites techniques ont été effectuées en Colombie et en Bolivie afin de permettre au gouvernement municipal autonome de La Paz, au Ministère des sports de Bolivie et à l'Institut de district pour les loisirs et le sport de Bogota d'échanger des expériences et des connaissances.

© APC-Colombia

Selon le gouvernement municipal autonome de La Paz, le projet vise l'un des objectifs du plan de développement municipal « La Paz 2040 », qui souligne l'importance de promouvoir les activités de loisirs pour améliorer la santé physique et mentale dans la ville.

Les organisateurs du projet ont exploré les possibilités de nouer des relations avec les organisations et institutions locales pour promouvoir les activités physiques, notamment les jeux psychomoteurs pour les enfants, la thérapie par la danse et l'aérobic, ainsi que les sports alternatifs comme le judo, le karaté, la capoeira et le tai chi.

Avec le soutien de l'Institut de district pour les loisirs et le sport, des experts du gouvernement autonome municipal de La Paz se sont rendus à Bogota pour s'informer sur la conception et la mise en œuvre du festival d'été.

En outre, divers ateliers de formation ont été organisés pour les fonctionnaires du gouvernement sur la gestion des équipements médicaux sportifs et sur la manière d'inciter les personnes âgées et les jeunes à avoir une activité physique. Des ateliers sur la gestion de l'effort ont également été organisés pour les étudiants de l'Institut de formation des professeurs d'éducation physique et de l'Université Mayor de San Andrés.

Dans le cadre du projet « La Paz Activa - Vía Activa », le modèle de La Paz pour l'établissement des pistes cyclables a tenu compte de l'ensemble des recommandations émises par l'Institut de district pour les loisirs et le sport, en tant que membre de la Red de Ciclovías Recreativas de las Americas (Réseau de pistes cyclables récréatives des Amériques). En 2017, l'Institut de district pour les loisirs et le sport et le gouvernement municipal autonome de La Paz ont participé au douzième congrès du Réseau de pistes cyclables récréatives des Amériques, qui s'est tenu à Panama. Le Réseau comprend plus de dix villes et soutient la création de pistes cyclables.

L'initiative « Ciclovía » peut être partagée dans d'autres pays en développement en tant que programme novateur qui favorise la création d'espaces sociaux, offre des activités de loisirs gratuites, contribue à la santé physique et mentale et améliore l'environnement grâce à la réduction du bruit et à une meilleure qualité de l'air.

Le principal défi de la mise en œuvre de ce programme consiste à promouvoir un mode de vie sain parmi les populations de tous âges, ce qui nécessite une collaboration importante avec les communautés locales. En outre, la mise en œuvre du programme requiert une formation régulière des personnes concernées. Les infrastructures doivent également être adaptées pour augmenter la longueur des routes « Ciclovía ».

Pour être efficace, ce programme doit s'adapter au territoire et à la population ciblés, renforcer la solidarité, respecter les principes locaux, encourager la participation à tous les âges, prendre en compte l'équipement nécessaire aux activités et être mis en œuvre au niveau local.

Contact :
Nom : M. Luis Roa
Titre : Coordinateur de la coopération triangulaire
Entité : Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia)
Courriel : luisroa@apccolombia.gov.co

Nom : M. Mauricio Franco De Armas
Titre : Coordinateur de la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : Ministère des affaires étrangères de Colombie
Courriel : mauricio.franco@cancilleria.gov.co

NOM DU PROJET : Des voies saines à Bogota et à La Paz
PAYS/RÉGIONS : Bolivie (État plurinational de), Colombie
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de Colombie, Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.4, 4.4, 11.2, 11.6
SOUTENU PAR : Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie (APC-Colombia), Vice-Ministère de l'investissement public et du financement extérieur de la Bolivie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Institut de district pour les loisirs et les sports, gouvernement municipal autonome de La Paz, Ministère des sports de Bolivie
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.idrd.gov.co/ciclovia-bogotana (en espagnol).

Réseau de villes intelligentes de l'ANASE

Travailler à un développement urbain intelligent et durable pour améliorer les conditions de vie

© Communauté économique ANASE

Défi

La croissance dans les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est et continuera d'être guidée par les centres urbains. D'ici 2030, 90 millions de personnes supplémentaires devraient se déplacer vers les zones urbaines. Les villes de taille moyenne, qui comptent entre 200 000 et 2 000 000 habitants, devraient être à l'origine de 40 pour cent de la croissance de la région. Cette urbanisation rapide n'est pas sans présenter certaines difficultés. Elle a des répercussions sur des questions transversales, telles que la congestion des villes, la qualité de l'eau et de l'air, la pauvreté, l'augmentation des inégalités, le fossé entre les zones urbaines et rurales ainsi que la sécurité et la sûreté des citoyens. Si les villes de l'ANASE aspirent à relever ces défis urgents, elles manquent de savoir-faire, d'outils et de financement pour utiliser la technologie afin de mettre en œuvre des solutions intelligentes et durables.

Vers une solution

Les États membres de l'ANASE reconnaissent la nécessité de recenser des solutions technologiques susceptibles d'alléger la pression d'une urbanisation rapide, de fournir des services publics intégrés et d'améliorer les conditions de vie. Ainsi, l'un des principaux résultats attendus de la présidence de l'ANASE en 2018 , assurée par Singapour, était la mise en place d'un Réseau de villes intelligentes de l'ANASE à l'aide de 26 villes pilotes.

Alors que de nombreux États membres de l'ANASE ont déjà désigné certaines zones comme villes intelligentes ou lancé des projets de développement de villes intelligentes, le Réseau de villes intelligentes de l'ANASE est une plateforme inclusive et collaborative qui permettrait de mettre en synergie ces efforts et de rassembler ces villes intelligentes, contribuant ainsi aux efforts de construction d'une communauté de l'ANASE.

Le Réseau de villes intelligentes reconnaît la diversité au sein de la communauté de l'ANASE et ne cherche pas à imposer un système monolithique. Il s'agit plutôt d'un ensemble de systèmes nationaux qui tient dûment compte des objectifs de développement de chaque pays.

La collaboration étant au cœur de cette initiative, le Réseau vise à faciliter la coopération sur le développement des villes intelligentes et à établir des réseaux avec les partenaires externes de l'ANASE, les fournisseurs de solutions du secteur privé et les institutions financières multilatérales. À cette fin, Singapour a accueilli l'atelier sur la gouvernance des villes intelligentes en mai 2018, ainsi que la réunion inaugurale du Réseau des villes intelligentes de l'ANASE en juillet 2018. Pour guider ses activités, le Réseau de villes intelligentes a négocié et approuvé un cadre non contraignant pour les villes intelligentes de l'ANASE, et a élaboré des plans d'action pour les villes intelligentes.

Ces connexions ont permis de catalyser des projets pouvant être financés avec le secteur privé. Les villes pilotes ont porté leur regard au-delà de la région et ont conclu des partenariats prometteurs avec des entreprises du secteur privé afin de renforcer la portée mondiale du Réseau de villes intelligentes de l'ANASE, qui se développe rapidement. Par exemple, le partenariat entre Banyuwangi en Indonésie et l'éditeur John Wiley and Sons encourage l'apprentissage numérique pour les étudiants de 25 sous-districts à Banyuwangi. À Chonburi, en Thaïlande, la Yokohama Urban Solution Alliance soutient le développement d'un système intelligent de gestion de l'énergie. La Société financière internationale et IBM Asie Pacifique se sont plus largement engagées à travailler ensemble sur le programme « TechEmerge smart cities », qui vise à améliorer la fourniture de services urbains au sein de l'ANASE en mettant en relation les entreprises technologiques avec les fournisseurs de services urbains et les administrations municipales. Les types de partenariats avec le secteur

privé sont très variés, ce qui témoigne de la diversité des besoins des villes de l'ANASE.

Le Réseau de villes intelligentes de l'ANASE sert également de plateforme permettant aux villes membres de forger des partenariats mutuellement bénéfiques avec des partenaires externes afin de favoriser le développement de villes intelligentes au moyen d'une coopération triangulaire. Par exemple, dans le cadre du partenariat États-Unis-ANASE sur les villes intelligentes, les États-Unis ont organisé en juillet 2019 un programme de villes intelligentes en trois parties, qui comprenait le symposium États-Unis-ANASE sur les villes intelligentes. Singapour et les États-Unis ont également organisé conjointement l'atelier du programme de formation Singapour-États-Unis pour les pays tiers sur les villes intelligentes en décembre 2019. Le Japon a organisé une réunion de haut niveau du Réseau de villes intelligentes de l'ANASE à Tokyo en octobre 2019, tandis que la République de Corée a organisé le dialogue de haut niveau ANASE-République de Corée sur les infrastructures et le forum des villes intelligentes ANASE-République de Corée en septembre 2019. Simultanément au sommet commémoratif ANASE-République de Corée, la République de Corée a également organisé la réunion ministérielle inaugurale ANASE-République de Corée sur la ville intelligente en novembre 2019. Le Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et des transports de la République de Corée a également invité les membres du Réseau de villes intelligentes de l'ANASE à soumettre des candidatures pour le programme de coopération mondiale 2020 K-City Network, qui est ouvert aux gouvernements nationaux et locaux ainsi qu'aux entités du secteur public. Ce programme vise à proposer une formation et un soutien au développement de plans de projets à l'intention des projets de villes intelligentes à l'étranger. L'Australie a annoncé une initiative ANASE-Australie sur les villes intelligentes et a investi 30 millions de dollars australiens en mars 2018. À la suite de ces mesures, l'Australie a créé un fonds fiduciaire pour les villes intelligentes avec la Banque asiatique de développement. En outre, la déclaration des dirigeants de l'ANASE-Chine sur la coopération entre les villes intelligentes a été adoptée lors du 22e sommet ANASE-Chine en novembre 2019.

Les partenariats du Réseau de villes intelligentes de l'ANASE s'alignent également sur les objectifs de développement durable. Bien que le type de participation des partenaires externes ou des fournisseurs de solutions du secteur privé puisse varier, tous s'engagent à promouvoir une croissance durable, à construire des infrastructures résistantes et à établir des partenariats avec les villes pour parvenir à un développement inclusif. Cette approche inclusive est la marque de fabrique du Réseau de villes intelligentes de l'ANASE. Elle crée des possibilités dans le continuum rural-urbain, ne laisse personne de côté et améliore la vie des citoyens de l'ANASE.

Pour aller de l'avant, le Réseau de villes intelligentes de l'ANASE invite les partenaires externes, comme par exemple les villes qui ne font pas partie du Réseau, les institutions financières multilatérales et les fournisseurs de solutions du secteur privé à le rejoindre, lui et ses villes, afin d'examiner la possibilité de mettre en place des partenariats mutuellement bénéfiques pour la coopération sur le développement des villes intelligentes, dans le but d'améliorer les conditions de vie.

Contact :
Nom : Mme Joy Boo
Titre : Directrice adjointe
Entité : Direction de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Ministère des affaires étrangères, Singapour
Courriel : joy_boo@mfa.gov.sg
Téléphone : + 65 9636 9125

NOM DU PROJET : Réseau de villes intelligentes de l'ANASE
PAYS/RÉGIONS : Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines, République démocratique populaire lao, Singapour, Thaïlande, Viet Nam
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de Singapour
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 9.4, 9.5, 9.b, 9.c, 11.3, 17.6, 17.7, 17.17
SOUTENU PAR : Division de la connectivité de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Secrétariat de l'ANASE
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Président du Réseau de villes intelligentes de l'ANASE (Viet Nam), Berger du Réseau des villes intelligentes de l'ANASE (Singapour), représentants nationaux de chaque État membre de l'ANASE chargés de superviser le développement intelligent et durable, directeurs des villes intelligentes de chaque ville membre
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2025
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32w55qb

Usine pilote de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques

Soutenir la création d'une usine pilote de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques

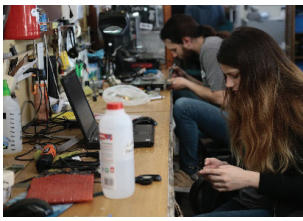

© UIT

Défi

Les individus bénéficient de plus en plus de l'économie numérique et rejoignent la société de l'information. Avec l'évolution rapide de la technologie ainsi que l'accès et le recours accrus aux équipements électriques et électroniques, le cycle de vie des produits se raccourcit et de nombreux modèles ne peuvent être réparés ni réutilisés.

En conséquence, les déchets d'équipements électriques et électroniques augmentent rapidement. Les équipements usagés, cassés ou obsolètes, tels que les téléphones, les ordinateurs portables, les capteurs, les téléviseurs et les piles, contiennent des substances qui présentent des risques considérables pour l'environnement et la santé, surtout s'ils ne sont pas traités correctement. La plupart des déchets d'équipements électriques et électroniques ne sont pas correctement documentés et ne sont pas traités à l'aide de chaînes ou de méthodes de recyclage appropriées.

La gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques est l'un des plus grands défis auxquels est confronté le secteur des technologies de l'information et des communications en Argentine. En raison de leurs répercussions environnementales, sociales et économiques, les produits doivent être gérés de manière durable à la fin de leur vie utile. Il est important de comprendre que les différents types de déchets d'équipements électriques et électroniques sont hétérogènes et présentent des caractéristiques spécifiques. Par conséquent, leur gestion, leur traitement et leur élimination doivent être assurés de manière responsable.

Vers une solution

En tant qu'organisme des Nations Unies consacré aux technologies de l'information et de communications, l'Union internationale des télécommunications aide les États Membres à tirer parti de celles-ci pour relever les défis liés au changement climatique. Elle contribue également à résoudre le problème des déchets d'équipements électriques et électroniques. Ses activités comprennent la définition de lignes directrices, la sensibilisation, le renforcement des capacités, la collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, la mise en œuvre de projets et la fourniture d'une assistance directe aux États Membres.

En collaboration avec l'Université nationale de La Plata en Argentine, l'Union internationale des communications a créé une usine pilote de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques en 2017, afin d'apporter des réponses concrètes aux problèmes de déchets d'équipements électriques et électroniques auxquels sont confrontées les villes, conformément aux objectifs de développement durable. Ce projet repose sur une approche multipartite, impliquant des partenaires des secteurs privé, public et universitaire qui travaillent ensemble pour sensibiliser à la nécessité de traiter les déchets d'équipements électriques et électroniques et de recycler les déchets issus des technologies de l'information et des communications de manière responsable. L'une des principales activités de l'usine pilote consiste à remettre à neuf les ordinateurs, qui sont donnés aux populations vulnérables, notamment les écoles rurales, les communautés autochtones et les établissements pénitentiaires de La Plata. L'usine travaille avec des étudiants des différents secteurs de l'Université, notamment l'ingénierie et les sciences, ainsi qu'avec d'autres personnes responsables des activités de l'usine. Une évaluation des besoins, une étude de faisabilité et la conception du projet ont été réalisées afin d'établir un accord de partage des coûts entre l'Université et l'Union internationale des télécommunications, cette dernière fournissant l'équipement nécessaire et agissant en qualité d'agence d'exécution du projet. L'Université a fourni les installations pour le projet, le personnel technique et la supervision quotidienne sur place pour la mise en œuvre du projet et son opérationnalisation ultérieure.

Les étudiants de l'Université reçoivent des bourses et jouent différents rôles dans le fonctionnement de la centrale. En outre, des activités de renforcement des capacités et des formations sont organisées à l'intention des étudiants et d'autres personnes qui s'intéressent à la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques.

Au cours de la mise en œuvre du projet, les activités suivantes ont été menées :

- détermination des locaux pour l'usine pilote de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques ;
- conception de l'usine et des processus ;
- préparation du site, y compris le mobilier, les télécommunications, l'électricité et d'autres équipements ;
- définition des termes de référence et des spécifications techniques pour l'équipement requis ;
- achat du matériel ;
- élaboration de lignes directrices et établissement des processus et des procédures à suivre ;
- recrutement du personnel compétent ;
- installation et mise en service du matériel acheté ;
- mise en service de l'usine (la cérémonie d'inauguration a eu lieu le 6 septembre 2018).

À son achèvement, le projet avait mis en place une usine pilote de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques entièrement fonctionnelle et opérationnelle. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, cette bonne pratique a été partagée avec les pays en développement. Le partage d'informations et le transfert de technologie servent à donner suite aux demandes concernant les aspects techniques du projet et la manière dont d'autres pays et institutions universitaires pourraient établir des usines de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques similaires.

L'usine était innovante ; c'était la première fois que l'Union internationale des télécommunications et l'Université travaillaient sur un projet de cette nature. Si l'Université avait mis en place un projet rudimentaire de recyclage des ordinateurs, elle n'abordait pas la question de la « réduction » et de la « réutilisation ». La nouvelle usine a pris en compte les trois « R » qui caractérisent les déchets d'équipements électriques et électroniques : réduire, réutiliser et recycler.

En raison de la pertinence et du succès du projet, le programme de l'Université sur les déchets d'équipements électriques et électroniques a été renforcé. Le programme est devenu plus durable grâce aux améliorations apportées au traitement des équipements électroniques ainsi qu'à la remise en état et à la réparation des équipements informatiques et des téléphones portables. Il a également suscité davantage d'intérêt et d'implication de la part de nombreux autres acteurs, y compris ceux du secteur privé et du monde universitaire, qui souhaitent collaborer au programme de l'Université sur les déchets d'équipements électriques et électroniques. Le Gouvernement argentin a également soutenu le projet dès sa création.

Enfin, le projet a contribué à la création et au lancement de campagnes de communication visant à sensibiliser les communautés locales à l'importance d'utiliser des méthodes de recyclage appropriées pour les équipements électriques et électroniques.

Contact :
Nom : M. Cosmas Zavazava
Titre : Chef par intérim du service des partenariats pour le développement numérique
Entité : Bureau de développement des télécommunications, Union internationale des télécommunications (UIT)
Courriel : cosmas.zavazava@itu.int

NOM DU PROJET : Usine pilote de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques
PAYS/RÉGIONS : Argentine
SÉLECTIONNÉ PAR : Union internationale des télécommunications
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.9, 3.d, 11.5, 11.6, 11.b, 12.4, 12.5, 12.a
SOUTENU PAR : Université nationale de La Plata, Argentine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Union internationale des télécommunications
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3j9L0fO

Villes intelligentes : de l'évaluation des performances des villes aux financements innovants

Aider les États membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe dans leur transition vers des villes intelligentes et durables en appliquant des indicateurs clés de performance et en préparant des plans pragmatiques ainsi que des projets susceptibles de recevoir le soutien des banques en vue d'un financement

© CEE-ONU

Défi

Dans le contexte des défis économiques, les gouvernements municipaux et nationaux sont confrontés à d'importantes contraintes et pénuries budgétaires, exacerbées par l'épidémie de maladie à coronavirus. Cela est particulièrement vrai pour les projets de développement urbain. Premièrement, il est impossible de disposer de fonds suffisants dans le budget public pour répondre à tous les besoins. Deuxièmement, il est difficile de déterminer les priorités de financement. Compte tenu de la contraction des budgets publics et des effets durables de la crise financière mondiale, les collectivités locales conservent une capacité limitée à assurer la transition vers des villes intelligentes et durables et à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Vers une solution

Le projet « Villes intelligentes et durables », mis en œuvre par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), vise à soutenir les pays cibles dans leur transition vers des villes intelligentes et durables, en vue d'atteindre l'objectif de développement durable 11 et d'autres objectifs de développement durable liés aux villes. L'objectif du projet est d'améliorer les capacités des fonctionnaires des gouvernements locaux et nationaux au Bélarus, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Monténégro à développer et à mettre en œuvre des politiques urbaines durables. Le projet évalue les performances d'une ville en utilisant la méthodologie de collecte des indicateurs clés de performance pour les villes intelligentes et durables de l'initiative Tous unis pour des villes intelligentes et durables (U4SSC), et aide à trouver des solutions de financement innovantes pour les projets correspondants. Il propose des activités de renforcement des capacités visant à promouvoir des politiques fondées sur des données probantes et une coordination verticale et horizontale entre les différents organismes gouvernementaux, avec la participation des habitants des villes. Les villes sont par conséquent mieux équipées pour faire face aux problèmes qui leur sont spécifiques, tels que la pollution de l'environnement et le manque de logements abordables et à faible consommation d'énergie.

Le projet déploie un cadre complet de collecte de données à partir des indicateurs clés de performance[1], qui sera utilisé par les décideurs politiques aux niveaux national et local. Les indicateurs clés de performance sont un outil d'auto-évaluation visant à aider les villes à déterminer leurs forces et leurs faiblesses afin d'améliorer leurs performances. Ils ont été élaborés pour établir les critères d'évaluation des contributions apportées par les technologies de l'information et des communications pour rendre les villes plus intelligentes et plus durables. Il existe 91 indicateurs complets qui couvrent les aspects économiques, sociaux et environnementaux de la vie en ville. L'approche de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe consiste à suivre une ville à travers tout le processus, de l'évaluation aux recommandations sur la législation et aux idées de projets concrets. Elle aide également les villes à organiser des séminaires avec des investisseurs potentiels, qui pourraient envisager de fournir les financements et les investissements nécessaires. Les villes utilisent les données et les éléments probants obtenus à partir de l'évaluation des indicateurs de performance pour fixer les priorités du développement urbain durable et fournir une base à la prise de décisions d'investissement lors de la mise en œuvre des recommandations. Les décideurs politiques aux niveaux national et local sont en outre encouragés à utiliser le cadre des indicateurs clés de performance en tant qu'outil de suivi pour évaluer les progrès de la ville. Sous la direction du secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, les villes sou-

1 Convention sur la diversité biologique et autres, *Collection Methodology for Key Performance Indicators for Smart Sustainable Cities (Méthodologie de collecte des indicateurs clés de performance pour les villes intelligentes et durables)* (2017)

mises à l'évaluation des indicateurs clés de performance établissent une plateforme de coopération Sud-Sud précieuse pour le partage des connaissances et l'apprentissage par les pairs, qui contribue également au transfert de connaissances et d'expériences pertinentes entre les villes et les pays.

La méthodologie comprend quatre étapes :

- préparer le profil de la ville intelligente et durable sur la base des indicateurs clés de performance ;
- faciliter l'élaboration du plan d'action de la ville ;
- soutenir la préparation d'au moins deux concepts de projets prioritaires de la liste à présenter aux investisseurs ;
- soutenir l'organisation de séminaires nationaux et locaux visant à recenser les investisseurs intéressés afin d'explorer davantage les options de financement innovantes pour les projets.

Le projet implique les acteurs nationaux suivants, dotés des attributions suivantes :

- la ville ou les gouvernements nationaux, qui établissent un groupe de travail dans la ville pour collecter des données qui informeront les 91 indicateurs clés de performance et aideront à créer la liste des idées de projets ;
- les bureaux de statistiques nationaux et locaux, qui font partie du groupe de travail et fournissent des données pour informer les indicateurs clés de performance ;
- le Ministère de l'économie ou le service municipal travaillant avec les investisseurs, qui soutient le travail de la ville pour développer des propositions d'investissement et attirer des investisseurs potentiels provenant des institutions financières internationales et des sociétés de capital risque, entre autres.

Ce projet est innovant dans la mesure où les indicateurs clés de performance sont alignés sur les indicateurs des objectifs de développement durable. **En conséquence, leur application permet aux villes de localiser les objectifs de développement durable et d'évaluer les progrès de leur réalisation au niveau local. En outre, l'évaluation des performances de la ville permet de recenser les projets prioritaires et de les relier à des financements innovants.** Les partenariats public-privé, dans ce contexte, sont proposés comme l'un des outils visant à favoriser le développement urbain durable (avec l'amélioration de la législation, entre autres). Enfin, le programme encourage la participation et l'engagement actif des résidents et des parties prenantes dans le processus d'évaluation.

Les gouvernements locaux sont en mesure d'estimer leurs forces et leurs faiblesses en renforçant les capacités des collectivités locales à évaluer les performances de la ville. En mesurant celles-ci par rapport aux indicateurs clés de performance, il est plus facile de reconnaître les domaines les plus critiques ou les plus performants. Les résultats sont intégrés dans les plans d'action et les documents de planification des villes, ce qui garantit la durabilité à long terme du processus.

L'application d'une approche standardisée basée sur l'évaluation des indicateurs clés de performance pour les villes intelligentes et durables crée des possibilités de comparaisons et d'analyses comparatives supplémentaires dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. Elle peut donc servir de modèle pour la réalisation d'évaluations comparatives de projets dans d'autres régions. L'approche a été initialement testée dans deux villes, Goris, en Arménie[2], et Voznesensk, en Ukraine[3]. À Voznesensk, l'évaluation des indicateurs clés de performance a servi à élaborer et à adopter une stratégie de développement de la ville jusqu'en 2027 et à mettre en œuvre des projets d'investissement dans les domaines de la santé publique, des transports urbains, de l'efficacité énergétique et autres.

Contact :
Nom : M^me^ Gulnara Roll
Titre : Secrétaire du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire
Entité : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)

Courriel : gulnara.roll@un.org

2 Commission économique pour l'Europe, *Smart Sustainable City Profile: Goris, Armenia (Profil de ville intelligente et durable : Goris, Arménie)*, ECE/HBP/192

3 Commission économique pour l'Europe, *Smart Sustainable City Profile: Goris, Armenia (Profil de ville intelligente et durable : Voznesensk, Ukraine)*, ECE/HBP/199

NOM DU PROJET : Des villes intelligentes et durables pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Nouveau Programme pour les villes dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
PAYS/RÉGIONS : Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Monténégro
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.6, 3.9, 6.1, 6.2, 6.3, 9.1, 9.4, 11.1, 11.3, 11.5, 11.7, 11.a, 11.c, 13.1, 13.2, 13.3
SOUTENU PAR : Compte de l'ONU pour le développement, tranche 12
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2020-2023
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32nvhDn

Recyclage complet des déchets et développement durable dans le secteur des matériaux de construction pour les pays asiatiques situés le long de l'axe « une Ceinture, une Route »

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Promouvoir le recyclage des déchets, les économies d'énergie et la réduction des émissions dans les matériaux de construction

© ICM/CBMA

Défi

En raison de la croissance rapide des économies et des sociétés, la plupart des pays en développement sont confrontés à des défis communs en matière de traitement des déchets, comme par exemple les déchets solides municipaux, les boues, les déchets dangereux, les cendres volantes et les scories. Les déchets industriels et municipaux engendrent une forte pollution, qui a des répercussions sur l'environnement et sur la santé humaine.

Les déchets constituent un problème croissant pour tous les pays en développement. Le Viet Nam produit chaque année plus de 15 millions de tonnes de déchets provenant de diverses sources. La réutilisation, le recyclage, la collecte, le traitement et l'élimination des déchets peuvent présenter un risque important pour l'environnement. Certains gouvernements ont mis en place des politiques visant à encourager le recyclage, mais la plupart n'ont pas la capacité de développer des technologies d'utilisation des déchets. Le Viet Nam et la Thaïlande ont tous deux un accès limité aux technologies avancées de recyclage des déchets à l'échelle nationale.

Vers une solution

Sous une température de combustion élevée, les fours à ciment, qui servent à produire du clinker de ciment, conviennent également pour recycler efficacement une large gamme de déchets. En Chine, les déchets ont été co-traités dans des fours à ciment pour remplacer les combustibles fossiles et certaines matières premières. Le co-traitement des déchets peut permettre de réduire les émissions de dioxyde de carbone et d'autres polluants, de récupérer de l'énergie et de contribuer à la réduction des coûts à long terme dans les cimenteries.

Le Centre international de promotion des technologies des matériaux et l'Académie chinoise des matériaux de construction (ICM/CBMA) se sont associés à l'Institut vietnamien des matériaux de construction et à la Société publique thaïlandaise de ciment de Siam pour promouvoir le recyclage des déchets, les économies d'énergie et la réduction des émissions dans le secteur des matériaux de construction grâce à des activités conjointes de recherche et développement, de transfert de technologie et de renforcement des capacités. Le projet vise également à réduire les risques résultant des déchets pour la santé humaine et l'environnement.

Pour promouvoir la coopération Sud-Sud, l'initiative a utilisé la méthodologie suivante :

- Échange technique : Trois séminaires sur les technologies de traitement des déchets dans le secteur des matériaux de construction ont été organisés, au cours desquels des experts chinois ont présenté une technologie de pointe en matière de co-traitement.
- Renforcement des capacités : Trois formations et visites sur place ont été organisées à l'intention du Viet Nam et de la Thaïlande au State Key Lab of Green Building Materials à Pékin, à la cimenterie Tai'an Zhonglian dans la province de Shandong et à la Zhuozhou Building Materials Company du Beijing New Building Material Group dans la province de Hebei. Les activités étaient axées sur l'essai de technologies et la production de ciment et de matériaux de construction écologiques plus propres.
- Conseils techniques : Les experts du Centre international de promotion des technologies des matériaux ont fourni des conseils techniques pour la mise à niveau énergétique d'une ligne de production de ciment pour la Société vietnamienne de l'industrie du ciment.
- Sensibilisation : Un séminaire a été organisé afin de promouvoir le recyclage des déchets dans les matériaux de construction au Viet Nam grâce au partage des technologies avancées d'utilisation des déchets et de l'expérience. Huit experts chinois ont été invités à donner des conférences et à faire part de leurs expériences. Des participants du Département des matériaux de construction du Ministère de la construction du Viet Nam et de l'Institut vietnamien des matériaux de construction ont assisté au séminaire. Leur participation à cette

manifestation sera utile pour la formulation de politiques de développement durable dans le secteur des matériaux de construction.

Le projet a fait des progrès considérables à ce jour et a obtenu les résultats clés suivants :

- **Environ 820 participants vietnamiens du secteur des matériaux de construction ont accès à des informations techniques sur le recyclage des déchets.**
- **Environ 560 chercheurs, ingénieurs et gestionnaires thaïlandais du secteur des matériaux de construction maîtrisent la technologie relative au recyclage des déchets et à la production plus propre dans les matériaux de construction, ce qui améliorera les capacités d'innovation et de recherche.**
- Deux protocoles d'accord pour une future coopération durable ont été signés avec l'Institut vietnamien des matériaux de construction et avec la Société publique thaïlandaise de ciment de Siam de Thaïlande. Ces accords favoriseront une coopération Sud-Sud plus approfondie et plus étendue à long terme. D'autres projets de recherche et développement sur le ciment, le béton, les matériaux réfractaires et certains nouveaux matériaux seront menés conjointement. Un laboratoire sera également construit pour tester les matériaux de construction. En outre, le Centre international de promotion des technologies des matériaux cherchera à offrir une formation plus technique aux ingénieurs des pays en développement.
- Ce projet fournit une assistance technique et politique au Gouvernement du Viet Nam afin que celui-ci puisse formuler des politiques et des normes de développement durable pour le secteur des matériaux de construction dans son prochain plan décennal. Une fois mises en œuvre, ces politiques et normes amélioreront considérablement l'environnement et la santé de dizaines de milliers de Vietnamiens.

Les pays bénéficiaires se sont montrés vivement intéressés à poursuivre leur coopération avec le Centre international de promotion des technologies des matériaux et avec l'Académie chinoise des matériaux de construction. Des discussions sont en cours entre le Centre international de promotion des technologies des matériaux, diverses organisations et les Gouvernements du Viet Nam et de la Thaïlande pour étendre la coopération dans le cadre de cette initiative d'apprentissage croisé et de partage des connaissances afin d'intégrer davantage la coopération Sud-Sud et triangulaire dans les pays situés le long de l'axe « une Ceinture, une Route ».

Les méthodologies du projet pourraient être reproduites dans le secteur des matériaux de construction de tout pays en développement et adaptées à d'autres questions dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Contact :
Nom : M. Juan Li
Titre : Directeur adjoint
Entité : Centre international de promotion des technologies des matériaux et Académie chinoise des matériaux de construction (ICM/CBMA)
Courriel : lijuan@cbmamail.com.cn ; lijuan_cbma@qq.com
WeChat : lijuan273838

NOM DU PROJET : Recyclage complet des déchets et développement durable dans le secteur des matériaux de construction pour les pays asiatiques situés le long de l'axe « une Ceinture, une Route »
PAYS/RÉGIONS : Chine, Thaïlande, Viet Nam
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 12.4, 17.9
SOUTENU PAR : Projet du Centre de développement Sud-Sud de la Chine
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre international de promotion des technologies des matériaux et Académie chinoise des matériaux de construction (ICM/CBMA)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : octobre 2017-décembre 2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.cbma.com.cn (en chinois)

Production durable de café dans le parc national de Gorongosa

De Moçambique, com amor (Du Mozambique avec amour)

© Gorongosa Coffee

Défi

La production agricole, en particulier la production familiale, est cruciale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que pour le bien-être de la population au Mozambique. Bien que le potentiel productif soit important, les systèmes actuels ne répondent pas aux besoins. Le plan stratégique de l'État pour la réduction de la pauvreté donne la priorité à l'amélioration de l'accès aux facteurs de production, en particulier pour les femmes, et met l'accent sur la disponibilité de technologies adaptées.

Dans le même temps, la faible commercialisation des produits agricoles constitue un frein à l'intensification de la production, ce qui limite la croissance du revenu des ménages. Pour améliorer l'accès au marché, il est nécessaire d'améliorer l'infrastructure du réseau et la manutention, le stockage, la conservation et la transformation des produits après la récolte.

Vers une solution

Pour relever ces défis, le projet « Gorongosa Café » vise à atténuer les effets de la déforestation et du changement climatique, à promouvoir l'agrobusiness et à accroître les revenus et la sécurité alimentaire des familles rurales de la région. Le projet est basé sur un accord entre le parc national de Gorongosa et les communautés locales pour réserver 1 000 hectares à la culture d'un café arabica de haute qualité, cultivé à l'ombre. Cette démarche se traduirait par plus de 5 000 hectares de forêt tropicale protégée et restaurée ainsi que par des moyens de subsistance durables pour plus de 2 500 familles . Elle permettrait également d'assurer la protection de 40 000 hectares de terrains de parcs nationaux.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- définir et améliorer la viabilité environnementale du système de production du café (Coffea arabica) en utilisant des techniques qui comprennent l'ombrage, la culture intercalaire et l'utilisation rationnelle des ressources en eau et des engrais ;
- analyser la résilience du matériel végétal dans le contexte du changement climatique dans la région et sélectionner des génotypes d'élite mieux adaptés aux conditions régionales ;
- évaluer la possibilité d'introduire le café Robusta (Coffea canephora cv. Conilon), dont la plante est généralement plus tolérante aux températures élevées que le Coffea arabica, compte tenu du réchauffement climatique futur ;
- former les différents acteurs (agriculteurs et leurs associations, techniciens, commerçants, étudiants, chercheurs et enseignants) tout au long de la chaîne de valeur du café.

En formant les ressources humaines (agriculteurs, agents de vulgarisation, techniciens, étudiants et chercheurs) à la production, à la technologie et à la recherche scientifique, le projet permet de réaliser les tâches suivantes :

- améliorer les systèmes actuels de production de café en introduisant ou en optimisant les pratiques culturales, notamment en ce qui concerne les ressources en eau et la fertilisation, ainsi qu'en sélectionnant des cultivars alternatifs (Arabica) ou complémentaires (Robusta) ;
- rédiger un manuel de bonnes pratiques en matière de gestion des cultures, axé sur des aspects déterminants tels que les procédures d'entretien des plantes tout au long de l'année ainsi que la récolte, le traitement et le stockage local du café ;
- adapter un système de certification de la qualité et promouvoir la marque Gorongosa Café, conformément aux normes internationales de contrôle de la qualité.

Chaque partenaire joue un rôle important.

Depuis longtemps, le laboratoire Interactions plantes-environnement et diversité biologique de l'École d'agriculture de l'Université de Lisbonne au Portugal effectue des recherches sur le café et collabore avec des institutions du Mozambique et du Brésil dans les domaines de l'enseignement, de la formation avancée et de la recherche. Ces collaborations sont axées sur l'analyse et la sélection du matériel génétique dans le contexte du changement climatique, ainsi que sur les programmes de conservation de la diversité biologique.

L'Université fédérale d'Espírito Santo au Brésil possède une expérience scientifique et assure la formation des ressources humaines, en mettant l'accent sur la gestion des cultures et l'amélioration des plantes. Disposant d'une longue expérience dans la recherche, l'enseignement et la vulgarisation dans le domaine de la culture du café, elle pourra apporter une contribution très concrète, en guidant la gestion des cultures (plantation, fertilisation, taille, récolte et autres aspects) et la formation des ressources humaines au Mozambique.

Le parc national de Gorongosa au Mozambique assure la promotion du projet et possède une expérience significative dans l'organisation de cours de courte durée sur la diversité biologique. Trois membres de l'équipe du parc participeront directement au soutien en faveur des activités de ce projet et à leur supervision.

L'Institut Camões, l'Agence brésilienne de coopération, l'Université de Lisbonne, l'Université fédérale d'Espírito Santo et le parc national de Gorongosa ont tous apporté leur soutien financier.

Cent pour cent des bénéfices du projet sont consacrés au financement de projets de conservation et de développement humain dans le parc national de Gorongosa et ses environs. Dans ce cas, la coopération triangulaire permet une intervention structurée à plus grande échelle. Les partenariats avec différents acteurs du développement, comme par exemple les universités et les donateurs traditionnels et émergents des organisations de la société civile, peuvent ainsi être diversifiés sur la base de leurs avantages comparatifs et de leur valeur ajoutée. Grâce à ce projet, des relations allant au-delà de l'approche Nord-Sud traditionnelle sont également nouées.

Ce projet pourrait avoir un effet multiplicateur. Il crée des synergies avec d'autres agences de coopération et constitue un outil important pour partager et capitaliser les ressources et le savoir-faire. Il constitue également un exercice d'apprentissage mutuel, qui présente des avantages considérables pour toutes les parties concernées.

Doté d'une approche spécifique au contexte et de solutions sur mesure, le projet est un exemple de transposition des projets réussis à plus grande échelle et d'appropriation. Le pays hôte a reconnu la valeur ajoutée que chacun de ses partenaires triangulaires avait à offrir et a bénéficié de celle-ci.

Le projet est axé sur le parc national de Gorongosa, et toutes les activités s'inscrivent dans sa logique d'intervention, ce qui garantit une plus grande appropriation et un meilleur leadership, lesquels, à leur tour, augmentent l'incidence et la durabilité. Il a également ouvert la voie à des partenariats entre des pays et des institutions universitaires d'Europe et d'Amérique du Sud qui partagent des liens culturels et linguistiques. Enfin, le projet cherche à répondre aux demandes du pays hôte et à intensifier les initiatives de coopération au développement en s'associant à des États qui présentent des avantages en matière de connaissances techniques, de technologie et de savoir-faire.

Contact :
Nom : M. Nuno Vaz
Titre : Expert
Entité : Institut Camões pour la coopération et la langue (Ministère portugais des affaires étrangères)
Courriel : nuno.vaz@camoes.mne.pt

NOM DU PROJET : Production durable de café dans le parc national de Gorongosa
PAYS/RÉGIONS : Brésil, Mozambique, Portugal
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement rural (Gouvernement du Mozambique) ; parc national de Gorongosa (Gouvernement du Mozambique)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 5.a, 12.2, 12.8, 12.a, 13.1, 13.3, 13.b, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : École d'agriculture, Université de Lisbonne (Portugal) ; Université fédérale d'Espírito Santo (Brésil) ; parc national de Gorongosa (Gouvernement du Mozambique) ; Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement rural (Gouvernement du Mozambique) ; Camões - Institut pour la coopération et la langue (Agence de développement, Ministère des affaires étrangères, (Portugal) ; Agence brésilienne de coopération (Agence de développement, Ministère des affaires étrangères, Brésil)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : École d'agriculture, Université de Lisbonne (Portugal) ; Université fédérale d'Espírito Santo (Brésil) ; parc national de Gorongosa (Gouvernement du Mozambique) ; Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement rural (Gouvernement du Mozambique)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2D2rUck

Projet d'installation d'une laiterie au Centre de conservation du guépard de Namibie

Accroître la production et le tourisme basés sur la nature avec la participation des communautés

© TİKA

Défi

L'économie de la Namibie dépend fortement de l'exploitation minière, et le décalage de développement entre les régions est singulièrement élevé. Le plan de développement national lancé par le Gouvernement en 2017 définit le tourisme et l'élevage comme deux des principaux secteurs pouvant contribuer à diversifier les sources de revenus et à réduire la forte dépendance à l'égard d'un nombre limité d'activités économiques dans les régions sous-développées. La région d'Otjozondu présente une faible densité de population, incluant une faune diverse, et la plupart des habitants vivent de l'élevage ovin. La région constitue également une destination pour des dizaines de milliers de touristes qui viennent chaque année observer les guépards. Dans cet endroit isolé, cependant, les guépards s'attaquent au bétail et sont tués par la population locale qui tente de conserver ses moyens de subsistance.

Vers une solution

Dans le cadre du partenariat entre l'Agence turque de coopération internationale et de développement et le Fonds pour la conservation du guépard de Namibie, un programme de soutien en faveur de la protection de la faune, du développement économique rural durable et de l'écotourisme a été mis en œuvre dans la région rurale d'Otjozondu en Namibie, en vue d'améliorer les moyens de subsistance des communautés locales. Une installation de production de fromage et de yaourt a été construite et une formation sur la transformation du lait et des produits laitiers a été dispensée. Des contributions ont été apportées à plusieurs cibles des objectifs de développement durable. Le projet visait à renforcer l'utilisation efficace des ressources naturelles (cible 12.2), à augmenter la productivité de la production et l'harmonisation avec la vie naturelle (cible 8.4), à soutenir le tourisme qui favorise l'emploi en créant des produits locaux (cible 8.9), à garantir des systèmes de production alimentaire durables (cible 2.4), à améliorer la capacité de production agricole (cible 2.a), à mettre fin à la pauvreté (cible 1.a) et à freiner la perte de diversité biologique en préservant l'habitat naturel (cible 15.5).

Le projet de construction d'une usine de production de fromage et de yaourt du Centre de conservation du guépard fait partie du programme de soutien à long terme. Ce projet vise à promouvoir le développement dans la région d'Otjozondu avec la coopération des acteurs locaux, conformément aux objectifs nationaux. Il a apporté à la région des connaissances et des infrastructures pour la production de fromage et de yaourt. Le projet est durable car il génère des revenus et appartient à la communauté locale.

Étant donné que les besoins des acteurs locaux s'alignent sur le plan de développement national de l'État, le projet a été entièrement financé par une subvention qui couvre les sessions de formation, l'équipement et les dépenses logistiques. Le Fonds pour la conservation du guépard assume le rôle de facilitateur et veille à ce que les activités génératrices de revenus du projet soient liées à la protection de la faune.

Dans le cadre du projet du Fonds pour la conservation du guépard, l'Agence turque de coopération internationale et de développement a soutenu la construction et l'installation d'une usine de production de fromage et de yaourt utilisant du lait de chèvre produit localement. Avec une capacité de traitement de 300 litres par jour, l'installation dispose d'une ferme laitière entièrement équipée, incluant une unité de pasteurisation et de standardisation, une unité de fromage blanc, une unité de yaourt et des unités auxiliaires, qui ont été achetées à la Turquie. En outre, 12 000 unités de conteneurs de fromage et de yaourt ont été fournies pour le premier lot de produits. Des experts turcs ont également organisé des sessions de formation pour les producteurs locaux et les membres du Fonds pour la conservation du guépard. En conséquence, la capacité de transformation du lait a été augmentée pour améliorer la chaîne de valeur (cibles 8.4, 12.2 et 2.a des objectifs de développement

durable), l'emploi est soutenu (cible 8.9) et la production alimentaire est encouragée (cible 2.4). **Ces activités contribueront à réduire la pauvreté en diminuant les disparités de développement régional (cible 1.a), en diversifiant les revenus dans la région et en créant des installations appropriées, en assurant un équilibre entre la vie naturelle et la production locale (cibles 2.a et 8.4), et en soutenant les initiatives locales qui s'efforcent de protéger la diversité biologique (cible 15.5).** En utilisant des techniques de production modernes, il est possible de protéger la diversité biologique et de limiter la chasse aux prédateurs sauvages, tels que les guépards, qui comptent parmi les plus grandes menaces pour l'élevage ovin.

Le projet, qui a été développé sur la base de l'expérience de la Turquie en matière de production laitière, peut être reproduit dans toutes les régions en développement. L'expérience de la Turquie dans le domaine de la transformation du lait peut servir de base à la coopération au développement avec tous les acteurs concernés dans le milieu naturel correspondant.

Contact :
Nom : Département de l'élaboration des stratégies
Entité : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
Courriel : sgdb@tika.gov.tr
Téléphone : + 90 312 939 70 00

NOM DU PROJET : Projet d'installation d'une laiterie au Centre de conservation du guépard de Namibie
PAYS/RÉGIONS : Namibie, Turquie
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 2.a, 2.4, 8.4, 8.9, 12.2, 15.5
SOUTENU PAR : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence turque de coopération et de coordination (TIKA), Fonds pour la conservation du guépard
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE :https://bit.ly/34tr3g6

Agriculture durable et sécurité alimentaire avec la technologie de l'aquaponie

Relever les défis de la production alimentaire tout en tirant parti des avantages environnementaux de l'aquaponie

© PMF/FEM

Défi

Les Caraïbes ont connu des changements climatiques au cours des dernières décennies, et des études récentes prévoient que ceux-ci se poursuivront à l'avenir. Une étude estime que les températures annuelles moyennes dans les Caraïbes augmenteront de 1° et 5° C d'ici les années 2080. Le réchauffement devrait être plus important dans les territoires du nord-ouest des Caraïbes (Cuba, Haïti, Jamaïque et République dominicaine).

On prévoit que ces changements des conditions climatiques de la région auront un effet négatif sur un certain nombre de ressources et de secteurs économiques clés, notamment les ressources en eau douce et les systèmes agricoles.

Vers une solution

Les communautés jamaïcaines ont envisagé l'aquaponie comme une solution possible pour résoudre ces problèmes. Ainsi que le précise l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

> l'aquaponie est l'intégration de l'aquaculture en recirculation et de la culture hydroponique dans un système de production. Dans une unité aquaponique, l'eau de l'aquarium passe par des filtres, puis par les lits de culture des plantes, et revient ensuite vers les poissons. Dans les filtres, les déchets de poissons sont retirés de l'eau, d'abord à l'aide d'un filtre mécanique qui élimine les déchets solides, puis à travers un biofiltre qui traite les déchets dissous. Le biofiltre fournit un lieu où les bactéries peuvent convertir l'ammoniaque, qui est toxique pour les poissons, en nitrate, un nutriment plus accessible pour les plantes. Ce processus est appelé nitrification. Lorsque l'eau (contenant du nitrate et d'autres nutriments) circule dans les lits de croissance des plantes, celles-ci absorbent ces nutriments et, finalement, l'eau retourne purifiée dans l'aquarium. Ce processus permet aux poissons, aux plantes et aux bactéries de se développer en symbiose et de créer ensemble un environnement de croissance sain pour chacun, à condition que le système soit correctement équilibré.[1]

Cette technologie intelligente pourrait ainsi permettre de relever les défis liés au climat qui ont une incidence sur la production et la sécurité alimentaires, étant donné les avantages de la conservation des sols, du recyclage de l'eau et de l'apport de nutriments organiques des poissons aux plantes.

Avec le soutien du Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial, administré par le Programme des Nations Unies pour le développement, la Jamaïque a participé à un échange Sud-Sud pour tirer des enseignements des expériences pratiques en matière d'agriculture aquaponique durable à échelle réduite tout comme commerciale au Mexique. Cette initiative portait directement sur la manière dont les agriculteurs jamaïcains pouvaient adapter la technologie pour améliorer l'adaptation au changement climatique en ce qui concerne les conditions extrêmes de sécheresse et de précipitations. Elle permettrait également de diversifier les revenus et d'améliorer la productivité agricole dans son ensemble.

Les discussions, les présentations et les voyages d'étude étaient axés sur l'obtention d'informations sur les partenariats dont les communautés ont besoin pour assurer la durabilité. Les participants ont également été formés aux processus de mise en place et d'entretien d'une ferme aquaponique viable ainsi qu'aux méthodes permettant aux communautés de tirer parti des différents produits. En particulier, ils ont été instruits sur le rôle du Gouvernement dans la formulation des politiques nécessaires et sur le rôle des universités dans la recherche. L'expérience a été enrichie au moyen d'échanges avec les fermes aquaponiques Bofish et l'Université nationale

1 Document technique de la FAO sur les pêches et l'aquaculture nº 589

autonome du Mexique ainsi que de consultations avec des membres de la communauté et des organisations non gouvernementales (ONG) locales.

Les bonnes pratiques et les innovations mises en œuvre par les fermes Bofish ont entraîné une croissance et une expansion significatives de l'entreprise. Certaines de ces innovations comprennent l'utilisation de l'eau salée pour augmenter la production et la sécurité alimentaire, ainsi que l'apport de la technologie biofloc et de l'aquaponie pour créer une aquaculture plus durable grâce à une plus grande efficacité, une production accrue et un meilleur contrôle environnemental. En outre, l'Université a démontré que le brochet, le trachinotus, le vivaneau jaune, le poulpe et les crevettes pouvaient être élevés en tant que composants de l'aquaculture pour la consommation sur le marché. Il a également été suggéré que des algues et le petit plancton pourraient être produits pour nourrir les poissons et les crevettes au stade larvaire.

À la suite de la mission, dans le cadre du Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial, l'Université et les fermes Bofish ont convenu de soutenir les efforts déployés en Jamaïque pour améliorer et développer la technologie de l'aquaponie et orienter davantage l'évolution de la politique agricole.

Depuis l'échange, la Fondation pour l'hygiène du milieu en Jamaïque a mis en place quatre systèmes aquaponiques à petite échelle dans la paroisse rurale de Clarendon. La Fondation pour l'hygiène du milieu est l'une des principales ONG du pays ; elle joue un rôle clé dans l'amélioration de la santé, de l'environnement et du système éducatif. Depuis plus de 26 ans, la Fondation a géré plus de 40 grands projets en Jamaïque, lesquels ont fourni des résultats significatifs qui bénéficient aux enfants ainsi qu'aux groupes et communautés vulnérables.

EarthStrong est une ONG dirigée par des femmes qui a créé le premier système aquaponique commercial en Jamaïque. Celui-ci a été conçu et construit de manière à atténuer les catastrophes et à encourager l'agritourisme. L'installation est équipée d'un entrepôt frigorifique pour réduire les déchets des récoltes, ce qui contribue à la sécurité alimentaire, et fonctionne exclusivement à l'énergie solaire. Ce système nécessite jusqu'à un quart d'acre de terre et peut produire plus de 119 000 têtes de laitue et autres légumes à feuilles par an.

À ce jour, les deux groupes ont établi des partenariats avec diverses agences gouvernementales, notamment l'Organisme de développement agricole rural, la Société agricole de la Jamaïque et le Collège d'agriculture, de science et d'éducation. Ces partenariats contribueront à fournir une surveillance continue et un soutien technique aux agriculteurs.

Un nombre croissant de praticiens de l'aquaponie et d'acteurs influents à ce sujet élaborent des politiques qui permettront au Gouvernement d'aider les agriculteurs à s'adapter à la technologie aquaponique et à la mettre en œuvre. Les projets de la Fondation pour l'hygiène du milieu et d'EarthStrong sont actuellement des sites de démonstration. Ils visent, sur la base d'un manuel et d'une fiche technique, à aider les bénéficiaires ciblés, en particulier les communautés agricoles locales qui souhaitent s'engager dans l'aquaponie. Le manuel sera révisé par l'équipe au Mexique.

Contact :

Nom : M^me^ Faradaine Forbes-Edwards
Titre : Cheffe de projet
Entité : Fondation pour l'hygiène du milieu
Courriel : faradaineedwards@ehfjamaica.com; ehf@cwjamaica.com
Téléphone : + 1 876-577-8829

Nom : M^me^ Karla Black
Titre : Directrice exécutive
Entité : EarthStrong
Courriel : karla1.black@gmail.com ; earthstrong.ja@gmail.com
Téléphone : + 1 876-546-0755

NOM DU PROJET : Promouvoir l'agriculture durable et la sécurité alimentaire grâce à la technologie de l'aquaponie
PAYS/RÉGIONS : Jamaïque, Mexique
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF-FEM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.4, 9.a, 12.2, 12.8, 12.a
SOUTENU PAR : Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Fondation pour l'hygiène du milieu, Jamaïque
STATUT DU PROJET : achevé (avec une extension en cours)
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Un modèle d'innovation pour une agriculture durable à faible teneur en carbone dans les Amériques : le système d'intensification du riz

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Contribuer à la sécurité alimentaire, à la compétitivité et à la résilience en adaptant le système d'intensification du riz aux contextes locaux

© IICA

Défi

Le riz est un aliment de base dans la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et une source importante de protéines pour les 20 % les plus pauvres de la population tropicale, fournissant davantage par habitant que les haricots, le bœuf ou le lait. Bien que 23 pays de la région produisent 28 millions de tonnes de riz par an, la demande dépasse toujours l'offre. Le riz est cultivé sur environ 7,2 millions d'hectares dans l'ensemble des Amériques, dans des conditions diverses. La majeure partie du riz cultivé en Amérique centrale est destinée à la subsistance.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la productivité est généralement faible pour les millions de personnes qui gagnent leur vie en cultivant du riz, et la production agricole a tendance à être très risquée en raison des ressources limitées, de la variabilité du climat et du changement climatique, qui entraîne des sécheresses plus fréquentes, des températures plus élevées et une disponibilité réduite en eau. Des solutions sont nécessaires pour aider à améliorer la résilience des systèmes rizicoles au changement climatique, à accroître leur productivité et leur compétitivité et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Vers une solution

Le système d'intensification du riz répond à plusieurs défis clés posés par les méthodes de production conventionnelles actuelles en Amérique latine et dans les Caraïbes, notamment la faible productivité, l'utilisation élevée d'intrants (semences, eau et produits agrochimiques) et la vulnérabilité climatique. Le système d'intensification du riz recourt à une approche intégrée qui modifie la gestion des plantes, du sol, de l'eau et des nutriments pour améliorer la productivité et la résilience, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Cette approche s'appuie sur les innovations systémiques au niveau local et contribue à réduire la vulnérabilité des producteurs de riz aux incidences biophysiques et socio-économiques du changement climatique.

Entre 2015 et 2019, le système d'intensification du riz a été promu à travers les Amériques par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et ses partenaires, dont l'Association nationale des producteurs de riz FEDEARROZ (Colombie), l'Institut de recherche agricole (Chili), Nestlé et la Fondation DANAC (République bolivarienne du Venezuela), le Ministère de l'agriculture et l'Institut de recherche agricole (Panama), l'Asociación para la Diversificación y el Desarrollo Agrícola Comunal (Association pour la diversification et le développement de l'agriculture communale) (Nicaragua) et l'Université Cornell. L'objectif était d'effectuer une démonstration des principes du système d'intensification du riz dans les propres champs des producteurs, en travaillant avec eux pour adapter les pratiques pertinentes à leurs conditions. Des sessions de renforcement des capacités incluant des chercheurs, des techniciens agricoles et des prestataires de services de conseil ont également été organisées en différents endroits pour tester les variables qui font du système d'intensification du riz une innovation locale, telles que la variété de semences, l'espacement des plantes et l'utilisation de machines. En outre, le projet a mis en relation les parties et institutions intéressées dans le cadre du réseau du système d'intensification du riz des Amériques, qui prend ensuite contact avec d'autres réseaux régionaux et avec le réseau mondial établi par le Centre de ressources et du réseau international du système d'intensification du riz de l'Université de Cornell, en vue d'accélérer l'action dans la région en utilisant les connaissances et les expériences des autres.

La méthodologie agroécologique du système d'intensification du riz est basée sur quatre principes qui se concentrent sur l'adaptation de la gestion des cultures, de l'eau, du sol et des nutriments. Ces principes demeurent inchangés, quels que soient le lieu ou les méthodes de culture du riz employés par les agriculteurs ; toutefois, les pratiques utilisées pour les mettre en œuvre peuvent être adaptées aux conditions et aux besoins locaux.

Les quatre principes en interaction sont les suivants :

- établissement soigneux et précoce de plantes saines :
- réduction de la concurrence entre les plantes ;
- amélioration de la fertilité du sol et de son biote par l'ajout de matière organique ;
- gestion efficace de l'eau grâce à l'irrigation intermittente, en évitant le stress hydrique et en favorisant des conditions aérobies dans les sols non inondés.

Les agriculteurs et les agents de vulgarisation travaillent continuellement sur le système d'intensification du riz, car ils développent et affinent le processus en fonction des conditions locales. Des innovations sont nécessaires pour optimiser le système dans chaque contexte local. Étant donné le coût élevé et la rareté de la main-d'œuvre agricole en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'un des principaux défis consiste à mécaniser le système d'intensification du riz conformément à ses principes. Pour surmonter ce défi, le projet a importé de petites machines d'Asie et, avec l'aide d'agriculteurs et de techniciens, les a adaptées aux conditions locales pour favoriser le repiquage, le désherbage et l'aération des sols.

Contrairement à la plupart des technologies agricoles utilisées aujourd'hui, le système d'intensification du riz n'est pas basé sur des intrants matériels. Il s'agit plutôt de changements socioculturels en matière de gestion des cultures, d'une intensification des connaissances et d'un nouvel état d'esprit pour ce système à faibles intrants. Ainsi, le système d'intensification du riz exige des agriculteurs, des techniciens et de la communauté scientifique qu'ils s'engagent à travailler ensemble pour déterminer et affiner les pratiques qui génèrent les meilleurs résultats.

La durabilité du système est garantie grâce à la formation continue des producteurs, qui est soutenue par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et par diverses organisations partenaires. Plus de trente formations, échanges bilatéraux, journées agricoles sur le terrain et autres activités ont été organisés pour démontrer les avantages et les résultats du système d'intensification du riz. Deux ateliers régionaux ont été organisés, et un troisième est prévu en 2020 pour assurer l'échange de connaissances entre les acteurs travaillant au moyen du système d'intensification du riz dans la région. En outre, une série de webinaires est organisée chaque année pour atteindre un public plus large. Ces activités ont permis de renforcer les connaissances et les compétences de plus de 3 000 techniciens, producteurs et étudiants. Le projet a également permis d'élaborer des manuels techniques, des brochures pour les producteurs et des outils pour soutenir l'enregistrement et l'analyse des données.

Grâce au système d'intensification du riz, les agriculteurs ont observé des augmentations allant jusqu'à 40 pour cent de rendement et 60 pour cent de rentabilité. Ils ont constaté des économies allant jusqu'à 90 pour cent dans l'utilisation des semences et 40 pour cent dans l'eau. Ils ont également réduit l'utilisation de produits agrochimiques. Le système a montré des avantages supplémentaires, tels que la réduction de la verse pendant les fortes tempêtes, une plus grande résistance à la sécheresse grâce à des systèmes racinaires plus grands et plus longs, et une concentration plus faible de métaux lourds dans les plantes et les céréales. Des variétés de riz biofortifiées peuvent être incorporées dans le système d'intensification du riz pour répondre à des problèmes nutritionnels.

Les pratiques relatives au système d'intensification du riz sont développées pour être appliquées dans une grande variété de systèmes de culture du riz et autres, et sont mises en œuvre dans plus de 60 pays dans le monde. Le principal mode de transfert de la méthodologie, qui repose sur la pratique et l'échange de connaissances entre producteurs, permet de la reproduire en continu. Bien que cet aspect ait tendance à ralentir les progrès, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et ses partenaires sont déterminés à soutenir le processus.

Contact :
Nom : M^me^ Kelly Witkowski
Titre : Responsable du programme sur le changement climatique et les ressources naturelles
Entité : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)
Courriel : kelly.witkowski@iica.int

NOM DU PROJET : Un modèle d'innovation pour une agriculture durable à faible teneur en carbone dans les Amériques - Le système d'intensification du riz
PAYS/RÉGIONS : Chili, Colombie, Nicaragua, Panama, République dominicaine, Suriname, Venezuela (République bolivarienne du)
SÉLECTIONNÉ PAR : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 12.2, 12a
SOUTENU PAR : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, FEDEARROZ (Colombie), Institut de recherche agricole (Chili), Nestlé et Fondation DANAC (Venezuela), Ministère de l'agriculture et Institut de recherche agricole (Panama), Asociación para la Diversificación y el Desarrollo Agrícola Comunal (Association pour la diversification et le développement de l'agriculture communale) (Nicaragua), Université de Cornell
ENTITÉS DE MISE EN ŒUVRE : Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, FEDEARROZ (Colombie), Institut de recherche agricole (Chili), Nestlé et Fondation DANAC (Venezuela), Ministère de l'agriculture et Institut de recherche agricole (Panama), Asociación para la Diversificación y el Desarrollo Agrícola Comunal (Association pour la diversification et le développement de l'agriculture communale) (Nicaragua), Université de Cornell (Suriname)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hxY7Hx (en espagnol).

La boîte climatique : projet d'éducation et de sensibilisation aux changements climatiques

Sensibiliser aux possibles effets des changements climatiques sur la nature et l'humanité grâce à une boîte à outils d'apprentissage interactive

Défi

L'émergence des changements climatiques constitue l'un des problèmes les plus importants auxquels l'humanité est confrontée au XXIe siècle. Le climat semi-aride et aride de l'Asie centrale deviendra probablement encore plus aride, ce qui aura des répercussions négatives sur la production alimentaire et les ressources en eau. On estime que les glaciers d'Asie centrale ont reculé de 25 % depuis 1970, et qu'une quantité équivalente devrait disparaître d'ici à 2040.

Les changements climatiques sont déjà évidents dans les pays du Caucase du Sud et de l'Europe du Sud et de l'Est, où ils s'accompagnent de plus en plus de graves vagues de chaleur et de sécheresse. Les changements dans le régime des précipitations et les événements météorologiques extrêmes tels que les fortes pluies et les tempêtes de grêle anormales sont également liés aux changements climatiques.

En Europe de l'Est, en Asie centrale et dans le Caucase du Sud, le grand public manque encore d'éducation et de sensibilisation aux facteurs des changements climatiques, à leurs conséquences et aux stratégies d'atténuation et d'adaptation. La plupart des informations disponibles sont rédigées à l'intention des scientifiques et des décideurs politiques plutôt que du grand public et des jeunes. Il existe un besoin aigu de combler le fossé entre les connaissances scientifiques et la sensibilisation de la communauté.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Gouvernement de la Fédération de Russie a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'apprentissage interactif novateur et d'une boîte à outils sur les changements climatiques, la «boîte climatique », par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour le développement de la Russie et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). L'objectif du programme est de contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci dans la région Europe et Communauté d'États indépendants en promouvant l'éducation et la sensibilisation au climat, des changements de comportement des consommateurs et l'évolution vers des sociétés produisant peu d'émissions et résilientes face aux changements climatiques.

La boîte climatique et le programme d'apprentissage scolaire, ciblant les enfants âgés de 7 à 16 ans, ont été élaborés par une équipe interdisciplinaire d'experts russes. La boîte à outils comprend un manuel illustré pour les élèves, des cartes de jeu « Quiz sur le climat », une carte murale présentant les effets possibles des changements climatiques et une affiche avec des conseils pour réduire l'empreinte carbone. Elle permet aux enseignants de partager avec leurs élèves des connaissances actualisées sur les changements climatiques et incite les jeunes à agir en faveur du climat. Le programme est flexible ; il prévoit des activités de groupe, des projets et des expériences. Les étudiants disposent aussi de matériel qu'ils peuvent utiliser individuellement. La boîte à outils a permis aux enseignants et aux jeunes de prendre en main l'éducation aux changements climatiques, en discutant de manière interactive sur le sujet et en apprenant tout en s'amusant.

Au fil du temps, la boîte climatique est passée d'une boîte à outils interactive à un programme complet d'éducation au climat qui fait intervenir les ministères de l'éducation, des écoles et des établissements d'enseignement informel. Il a reçu un soutien important des autorités éducatives nationales des pays participants. Les méthodes d'éducation au climat mises à l'essai dans le cadre de la boîte climatique sont pertinentes dans le contexte d'une réforme plus large de l'éducation vers des méthodes d'apprentissage plus ouvertes, intégrées, stimulantes et tournées vers l'avenir. Le programme offre de grandes possibilités de sensibilisation et de mobilisation des jeunes et soutient la coopération et les échanges transfrontaliers entre les établissements d'enseignement, les enseignants et les étudiants. La phase actuelle du programme (2018-2020) s'appuie sur les activités précédentes. Le manuel et le programme d'études de la boîte climatique ont tout d'abord été élaborés et mis à l'essai en Russie (2014-2015). Ils ont ensuite été adaptés pour trois pays d'Asie centrale : le Kazakhstan, le Kirghizstan et le Tadjikistan (2016-2017). La nouvelle phase du programme vise cinq pays partenaires supplémentaires : l'Arménie, le Bélarus, la Moldavie, l'Ouzbékistan et le Turkménistan, qui ont été sélectionnés à la suite de négociations entre le Gouvernement de la Fédération de Russie, le centre régional du PNUD à Istanbul et les bureaux de pays du PNUD concernés.

Le programme comprend trois volets principaux. Le premier consiste à reproduire la boîte climatique dans les nouveaux pays partenaires (Arménie, Bélarus, Moldavie, Ouzbékistan et Turkménistan). Le second volet consiste à fournir un soutien et à renforcer les capacités pour introduire la boîte climatique dans le processus éducatif des huit pays bénéficiaires (Arménie, Bélarus, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Tadjikistan, et Turkménistan). Le troisième volet consiste à promouvoir la sensibilisation aux changements climatiques et à renforcer la coopération régionale sur la base de la plateforme de la boîte climatique.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

© Centre régional du PNUD à Istanbul pour la région Europe et Communauté d'États indépendants

Dans chaque pays, le programme contribue à rassembler des écoles, des établissements d'enseignement formel et informel, des organisations non gouvernementales et universitaires, des organismes internationaux, les ministères nationaux de l'éducation et les ministères en charge des questions liées aux changements climatiques. Les experts russes, qui ont mis à l'essai le programme « Boîte climatique » en Russie, ont été étroitement associés à la mise en œuvre des activités du programme en dirigeant des sessions de formation, en fournissant des conseils techniques sur la localisation de la boîte à outils, en facilitant des activités internationales telles que des conférences d'enseignants et des concours pour les jeunes, et en soutenant la communication et le rayonnement mondial du programme.

Outre l'échange Nord-Sud de bonnes pratiques et de connaissances, il existe également un partage horizontal de savoir-faire et de pratiques entre les pays participants de la région Europe et Communauté d'États indépendants. Par exemple, des représentants des pays pilotes d'Asie centrale ont codirigé des formations et des ateliers sur la boîte climatique dans de nouveaux pays cibles, partageant avec leurs pairs leurs expériences réussies et les leçons apprises. Des experts du Kazakhstan et du Kirghizistan ont contribué à l'élaboration d'un guide de l'utilisateur de la boîte climatique, d'un système de suivi et d'évaluation et d'outils pour le programme « Boîte climatique » qui sont utilisés par les nouveaux pays participants.

En outre, les huit pays bénéficiaires ont été équipés pour poursuivre le projet, et le soutien nécessaire au niveau régional sera moins important. L'équipe du centre régional du PNUD à Istanbul a organisé une série de sessions de travail pour les responsables des programmes du PNUD dans les pays cibles afin de discuter de la durabilité du programme. Il existe déjà des exemples réussis d'élargissement du programme. Des partenariats ont été établis avec des programmes éducatifs nationaux, et d'autres initiatives sont encouragées au-delà du champ d'application des activités financées par le Fonds d'affectation spéciale pour le développement de la Russie et du PNUD. Tous les pays mènent des activités de suivi au niveau local. Il s'agit notamment de sessions de formation supplémentaires pour les enseignants, de réunions avec des experts en éducation et de collaborations avec des organisations non gouvernementales, sans la participation d'experts internationaux.

En outre, dans le cadre du troisième volet, afin de promouvoir la sensibilisation et le plaidoyer en matière de lutte contre les changements climatiques et de renforcer la coopération régionale basée sur la plateforme « Boîte climatique », le programme est en phase de s'étendre aux niveaux mondial et régional par le biais des technologies numériques, de campagnes de sensibilisation, de plateformes régionales et internationales pour les enseignants, de concours pour les étudiants, d'activités de plaidoyer et de discussions avec les autorités gouvernementales et d'autres partenaires pour promouvoir et distribuer la boîte climatique.

Encouragés par la boîte climatique, des élèves de huit pays ont mis en œuvre des projets pratiques liés au climat dans leurs écoles et leurs communautés. Les meilleurs projets de chaque pays ont été présentés lors du premier concours scolaire international dans deux catégories : la réduction de l'empreinte carbone, et les changements climatiques et les ressources en eau. Trois gagnants de chacun des sept pays bénéficiaires, trois de Russie et deux du projet partenaire « Ecopolis » mis en œuvre dans la région de Moscou ont été sélectionnés pour participer à la dernière phase du concours international à Almaty, au Kazakhstan, en avril 2019. Seize autres étudiants ont préparé des affiches de leurs projets pour l'occasion. Les huit gagnants ont eu la possibilité de participer à un camp d'été thématique international en Russie en juin 2019. Le camp s'est concentré sur l'efficacité énergétique et l'implication personnelle dans la conservation de la nature. Le programme éducatif « Boîte climatique » a également été présenté à cent jeunes de la région Europe et Communauté d'États indépendants qui participaient au camp.

Deux conférences internationales sur l'éducation climatique destinées aux enseignants et aux experts en éducation des pays participants ont été organisées au cours de cette phase du programme. La première conférence a eu lieu à Erevan, en Arménie, en novembre 2018, et a rassemblé plus de 55 participants . La deuxième conférence a été organisée à Almaty, au Kazakhstan, en avril 2019, et a accueilli plus de 80 participants. Les deux conférences ont été ouvertes par des représentants des ministères nationaux de l'éducation, des missions diplomatiques de la Fédération de Russie et des représentants des bureaux de pays du PNUD. Les participants à la conférence ont recommandé un nouveau module éducatif sur le climat destiné aux enseignants, qui est actuellement élaboré par une équipe internationale d'experts en éducation et en climat des pays participants.

À ce jour, le programme a atteint plus de 50 000 étudiants et 3 000 enseignants des huit pays bénéficiaires et de Russie. En outre, des éditions spéciales de boîtes à outils localisées ont été autofinancées et mises en œuvre dans le district autonome de Yamalo-Nenets et la région de Moscou, en Russie. En 2020, la Serbie a volontairement rejoint le programme, et des pays extérieurs à la région Europe et Communauté d'États indépendants ont déjà exprimé leur intérêt à participer aux activités de la boîte climatique. La boîte climatique est disponible dans treize langues, dont l'anglais, l'arabe, l'espagnol, le français et le russe, ainsi que dans les langues nationales des pays participants. Elle a été présenté lors des conférences des Nations Unies sur le climat à Paris, Bonn, Katowice et Madrid.

L'échelle géographique du projet garantit sa reproductibilité. La boîte à outils existante, qui a déjà été traduite en plusieurs langues, permet d'étendre cette bonne pratique à plus grande échelle.

Contact :
Nom : M^me^ Natalia Olofinskaya
Titre : membre de l'équipe chargée du climat et de la réduction des risques de catastrophes
Entité : Centre régional du PNUD à Istanbul
Courriel : nataly.olofinskaya@undp.org
WhatsApp : + 90 543 5323046

NOM DU PROJET : Projet d'éducation et de sensibilisation aux changements climatiques : la boîte climatique
PAYS/REGIONS : Arménie, Bélarus, Kazakhstan, Kirghizstan, Moldavie, Ouzbékistan, Fédération de Russie, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de la Fédération de Russie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.7, 4.c, 13.3
SOUTENU PAR : Gouvernement de la Fédération de Russie par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour le développement de la Russie et du PNUD
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Centre régional d'Istanbul pour l'Europe et la Communauté des États indépendants du PNUD
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2D6Jjkc ; et https://climate-box.com/.

Thaïlande : promouvoir la résilience climatique dans les communautés agricoles du Cambodge

Accroître la productivité des cultures de fruits et légumes résistantes aux changements climatique au Cambodge

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

1 PAS DE PAUVRETÉ

2 FAIM « ZÉRO »

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Défi

Les changements climatiques ont des effets importants sur la productivité agricole des agriculteurs locaux, en particulier des petits exploitants des pays en développement, qui sont très dépendants des cultures saisonnières et vulnérables aux changements climatiques rapides et imprévisibles. Au Cambodge, les petites exploitations agricoles sont confrontées à des défis encore plus importants du point de vue de la qualité des produits, des dommages causés par les parasites et les maladies, et des technologies de production (en particulier les technologies de contre-saison, de gestion des semences et d'après-récolte). De plus, la moitié de la production commerciale dépend des marchés étrangers.

Les agriculteurs cambodgiens pourraient répondre efficacement à ces défis en introduisant des technologies appropriées et pertinentes, telles que des serres, des engrais de compost fabriqués à partir de résidus agricoles, la lutte contre les parasites ainsi que des technologies pour l'après-récolte et l'emballage.

Vers une solution

Afin de prendre des mesures urgentes pour lutter contre les changements climatiques et ses effets, le projet « Coopération au développement Thaïlande-Cambodge » a été lancé. Son objectif est de partager les meilleures pratiques de la Thaïlande en matière de technologie agricole climatiquement rationnelle afin d'augmenter la productivité des cultures de fruits et légumes au Cambodge, tout en respectant l'environnement. Le projet vise à adapter les systèmes agricoles aux changements climatiques en mettant l'accent sur la production de fruits de contre-saison dans la province de Battambang et sur la production de légumes dans la province de Siem Reap, au Cambodge.

Les objectifs de ce projet de trois ans sont d'améliorer la capacité des communautés agricoles à s'adapter aux effets des changements climatiques et de renforcer la coopération par des programmes intensifs de renforcement des capacités en matière de recherche et de développement dans des communautés agricoles sélectionnées. Les résultats attendus dans le cadre du projet comprennent l'élaboration de lignes directrices sur la résilience et l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement des capacités des diverses parties prenantes et des organismes concernés, des parcelles de démonstration dans les provinces cibles et une pratique normalisée d'adaptation aux changements climatiques au Cambodge.

En pratique, des visites d'étude sont effectuées pour collecter et synthétiser les données sur les systèmes d'exploitation agricole en Thaïlande et au Cambodge. Une fois que les données adéquates ont été collectées, une série de cours de formation et d'ateliers sont organisés. Les cours sont adaptés au contexte des pratiques agricoles au Cambodge afin de pouvoir élaborer des lignes directrices nationales pour l'adaptation aux changements climatiques.

En conséquence, les programmes de renforcement des capacités sont conçus pour toutes les parties prenantes, y compris les fonctionnaires, les agriculteurs souhaitant adopter des pratiques climatiquement rationnelle et les chefs des communautés agricoles. Les parties prenantes participent également à l'élaboration du contenu et du plan de formation, ainsi qu'aux activités de formation des formateurs et à la formation sur place des communautés cibles du Cambodge.

En outre, des parcelles de démonstration sont actuellement mises en place dans les provinces de Battambang et de Siem Reap. Des experts sont envoyés sur place pour mener des enquêtes, sélectionner les exploitations cibles et mettre en place les parcelles de démonstration pour la production de fruits et légumes. Les experts thaï-

© Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA)

landais, aux côtés des parties prenantes cambodgiennes, élaborent un plan opérationnel pour les parcelles de démonstration dont ils surveillent la mise en œuvre et synthétisent les enseignements retirés de l'application des lignes directrices relatives à l'adaptation aux changements climatiques. Grâce à ces lignes directrices, les pratiques d'adaptation aux changements climatiques et le système de suivi et d'évaluation seront étendus à d'autres communautés du Cambodge.

Les experts thaïlandais ont présenté la technologie agricole climatiquement rationnelle utilisée en Thaïlande pour la production de fruits et légumes, à savoir des systèmes d'irrigation par micro-aspersion permettant d'économiser de l'eau et de la main-d'œuvre, ce qui est bon pour les investissements à long terme. En outre, les experts ont montré comment appliquer un agent de biocontrôle, le nématode entomopathogène, pour lutter contre les insectes et les parasites dans les cultures de légumes biologiques afin d'améliorer la santé et la sécurité d'une manière qui soit respectueuse de l'environnement. Après avoir mis en place les parcelles de démonstration et les serres dans les communautés cibles, les agriculteurs cambodgiens ont pu utiliser du matériel local pour réduire les coûts de la production de légumes biologiques. Les experts thaïlandais ont également présenté les méthodes qu'ils utilisent pour l'après-récolte, la transformation et la commercialisation. En outre, le projet aide à établir des systèmes participatifs de garanties pour permettre aux produits de pénétrer le marché des légumes biologiques et d'être vendus dans les supermarchés du Cambodge.

Les responsables agricoles locaux ont pu appliquer dans d'autres communautés du Cambodge les bonnes pratiques concernant la technologie agricole climatiquement rationnelle pour les arbres fruitiers et les cultures maraîchères partagées dans le cadre de ce projet. Cinq parcelles de démonstration pour trois cultures fruitières axées sur l'amélioration de la productivité et la production de fruits de contre-saison sont en place à Battambang. Vingt-cinq parcelles supplémentaires ont été établies : six parcelles pour les vergers d'agrumes, quatorze parcelles pour les vergers de manguiers et cinq parcelles pour les vergers de longanes. Il existe sept parcelles de démonstration de légumes et plus de trente parcelles d'intensification à Siem Reap et Battambang.

Grâce à ce projet, les communautés agricoles du Cambodge ont pu adopter des pratiques agricoles résistantes aux changements climatiques. Le projet a contribué à renforcer la résilience et à promouvoir des mécanismes visant à accroître la capacité à répondre efficacement aux changements climatiques au Cambodge, comme prescrit par l'objectif de développement durable 13. Les activités ont permis de renforcer la coopération au développement afin de mettre en œuvre des programmes et des politiques visant à mettre fin à la pauvreté (objectif de développement durable 1), et à protéger la santé des agriculteurs et des consommateurs (objectif de développement durable 3). Globalement, le projet a permis de doubler la productivité, de réduire les coûts et d'établir un système de production alimentaire durable (objectif de développement durable 2). Les partenariats en faveur du développement durable ont également été renforcés grâce au partage des connaissances et des meilleures pratiques thaïlandaises (objectif de développement durable 17).

Le projet en cours au Cambodge devrait s'achever en 2020. Les agriculteurs qui ont bénéficié du projet prévoient de poursuivre la production agricole de contre-saison dans leurs communautés, conformément aux lignes directrices sur l'adaptation aux changements climatiques. La principale réussite du projet réside dans le sentiment d'appropriation des agriculteurs des communautés. Le projet a été étendu des douze participants initiaux à 57 agriculteurs, qui appliquent dorénavant les techniques et méthodes agricoles durables partagées au cours du projet, ce qui augmente les possibilités de reproduire ces techniques dans d'autres communautés du Cambodge, et ouvre également la voie à une future coopération entre la Thaïlande et le Cambodge en matière de sécurité alimentaire, de chaîne de valeur et d'adaptation aux changements climatiques dans les années à venir.

Contact :
Nom : M^me^ Pin Sridurongkatum
Titre : Experte en coopération au développement
Entité : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA), Ministère des affaires étrangères
Courriel : pinsridurong@gmail.com

Nom : M. Somchai Boonpradub
Titre : Expert de haut niveau
Entité : Département de l'agriculture, Ministère de l'agriculture et des coopératives, Gouvernement thaïlandais
Courriel : boonpradub@gmail.com

NOM DU PROJET : Promotion de la résistance aux changements climatiques dans les communautés agricoles du Cambodge
PAYS/REGIONS : Cambodge, Thaïlande
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale, Ministère des affaires étrangères de Thaïlande
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 2.3, 2.4, 2.a, 3.9, 13.1, 13.b, 17.6, 17.9, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Agence thaïlandaise de coopération internationale (TICA)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : TICA, Département de l'agriculture du Ministère de l'agriculture et des coopératives de Thaïlande.
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Le Fonds international de développement agricole : favoriser la résilience aux changements climatiques et la coopération agricole entre la Chine et le Pakistan

Promouvoir une agriculture et un reboisement résistants aux changements climatiques au Pakistan

© FIDA

Défi

Plus de 60 % de la population du Pakistan (soit 130 millions sur 217 millions d'habitants) réside dans des zones rurales, et la population rurale représente 80 % des pauvres du pays. Le Pakistan est très vulnérable aux changements climatiques, et son économie dépend fortement d'une agriculture sensible au climat, irriguée et pluviale, ainsi que de l'élevage, de la pêche et des activités forestières. De longues périodes de faibles précipitations et de faibles débits fluviaux sont entrecoupées de soudaines crues de forte intensité. Les sécheresses récurrentes et les crues soudaines entraînent des déplacements internes. En outre, seuls 4 % de la superficie du Pakistan sont couverts par des forêts, soit la plus faible couverture forestière au niveau de la région. Depuis le début du XX^{e} siècle, on assiste à une tendance à la hausse de la température moyenne annuelle à la surface ainsi qu'à des conditions météorologiques irrégulières. Le Pakistan se classe actuellement au 23^{e} rang des 167 États confrontés à la pénurie d'eau, alors même que la sécurité hydrique est de plus en plus essentielle tant pour l'agriculture que pour l'usage domestique. À ce titre, la politique pakistanaise intitulée « Vision de l'État 2025 » donne la priorité à un accès suffisant, fiable, propre et rentable à l'eau et à la nourriture. Pour y parvenir, le Pakistan doit mettre en place un secteur agricole résistant aux changements climatiques, conformément aux objectifs de développement durable.

Vers une solution

La Chine a fait des progrès remarquables en matière d'écologie et de développement durable des ressources naturelles. Elle utilise en outre des connaissances et des technologies pour accroître la résilience et pour s'adapter aux changements climatiques et à atténuer ses effets.

Depuis septembre 2019, le Fonds international de développement agricole (FIDA) s'est associé aux gouvernements de la Chine et du Pakistan pour échanger des connaissances et intensifier le partage d'expériences. Le FIDA au Pakistan, le FIDA en Chine et le responsable du mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire pour la région Asie et Pacifique ont fait office de points focaux. Une méthodologie participative a été utilisée pour stimuler le dialogue et l'adoption de mesures. Des représentants de l'Académie chinoise des sciences agricoles et du Programme national de soutien rural du Pakistan ont tenu des discussions pour déterminer les objectifs du projet. Un séminaire sur la promotion de la coopération au développement agricole a été proposé pour discuter du développement agricole résistant aux changements climatiques, de la déforestation, de la désertification et de la sécurité hydrique dans les communautés rurales,

et a été organisé en 2019 dans le cadre de l'initiative. Deux partenaires d'exécution ont rejoint le projet fin septembre afin d'atteindre les bénéficiaires du projet, notamment des praticiens, des universitaires, des décideurs politiques et des organisations rurales en Chine et au Pakistan. L'Institut de l'environnement et du développement durable de l'agriculture, qui relève de l'Académie chinoise des sciences agricoles, s'est chargé de partager les meilleures pratiques de la Chine, tandis que le bureau de pays du FIDA au Pakistan a mené une évaluation des besoins locaux. En ligne avec plusieurs objectifs de développement durable, à savoir l'objectif 1 sur la pauvreté, l'objectif 2 sur la faim, l'objectif 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, l'objectif 15 sur la vie terrestre et l'objectif 17 sur les partenariats, les objectifs spécifiques de l'initiative sont de présenter les meilleures pratiques agricoles résistantes aux changements climatiques au Pakistan et en Chine, en mettant l'accent sur la déforestation, la désertification et la gestion des ressources en eau. **L'initiative vise également à établir un réseau entre les praticiens, les universitaires, les décideurs politiques et les organisations rurales concernés au Pakistan et en Chine.**

Environ cinquante personnes ont participé au séminaire. Outre les orateurs invités de Chine et du Pakistan, les participants comprenaient des hauts fonctionnaires des gouvernements provinciaux et nationaux, des experts, des chercheurs, des acteurs du secteur privé, des organisations non gouvernementales, des représentants de projets financés par le FIDA et des partenaires d'exécution, des professeurs d'université, des étudiants et des représentants des médias. Un diplomate agricole chinois a présenté les stratégies de coopération agricole mises en œuvre dans le corridor économique Chine-Pakistan. Les participants du Pakistan ont approfondi leurs connaissances sur les systèmes de culture résistants aux changements climatiques, les technologies agricoles et le paillage par film plastique, largement utilisé en Chine. Les participants chinois, quant à eux, ont appris des solutions pour lutter contre la déforestation et la désertification, notamment la participation des communautés, la sensibilisation, la participation du secteur privé (dans des domaines tels que les pines de pin[1], les plantes médicinales et la gestion des pâturages), la planification adéquate de l'utilisation des terres, l'écotourisme et le paiement des services écosystémiques (programme REDD +).

Des représentants du Pakistan ont notamment manifesté leur intérêt pour en savoir plus sur les techniques de micro-irrigation de la Chine, notamment les caves à eau de pluie. Les deux parties avaient auparavant animé des discussions sur la manière d'adapter la technologie et l'expérience agricoles de la Chine au contexte du Pakistan. Des recommandations et des actions concrètes ont été proposées dans le but de reproduire les technologies agricoles chinoises éprouvées dans les communautés rurales du Pakistan.

Ce séminaire d'une journée a constitué la première étape vers la réalisation des objectifs de l'initiative. Conformément aux stratégies nationales de développement et au programme d'options stratégiques pour le Pakistan du FIDA, des actions supplémentaires seront prises pour élaborer des projets et des politiques qui favorisent un développement agricole résistant aux changements climatiques au Pakistan. Tout au long de ce processus, le FIDA cherchera également à établir des synergies avec d'autres initiatives de développement, comme l'initiative de coopération agricole mise en œuvre dans le corridor économique Chine-Pakistan, afin de servir au mieux les intérêts des petits exploitations agricoles du Pakistan.

Le FIDA au Pakistan étudiera quant à lui les moyens de mettre en place des programmes pilotes, en particulier pour les technologies partagées lors du séminaire. Il s'efforcera également de renforcer et de promouvoir la coopération Sud-Sud par des interactions formelles et informelles, notamment des visites et des échanges d'experts, de chercheurs, d'étudiants et d'acteurs du secteur privé. Des formations techniques seront mises à l'essai dans les deux pays pour soutenir les investissements. Une fois les programmes pilotes achevés, l'initiative cherchera à associer le secteur privé des deux pays afin de bénéficier d'un soutien durable et de faciliter le transfert de technologies.

Contact :
Nom : M. Hubert Boirard
Titre : Directeur de pays pour le Pakistan, l'Iran et la Mongolie
Entité : Fonds international de développement agricole (FIDA)
Courriel : h.boirard@ifad.org

1 Le chilgoza est un type de pine de pin produit au Pakistan. Le Pendjab possède le plus grand peuplement pur de pins chilgoza au monde, qui s'étend sur 260 km^2. Les forêts de chilgoza jouent un rôle important dans le maintien de l'équilibre écologique et environnemental et fournissent des revenus aux communautés locales. Des organisations internationales (le Fonds pour l'environnement mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) ont travaillé avec des acteurs du secteur privé pour encourager les populations locales à jouer un rôle dans la chaîne de valeur durable des pines de pin, afin de sortir durablement les communautés locales de la pauvreté.

NOM DU PROJET : Initiative de coopération technique Sud-Sud du Fonds international de développement agricole : séminaire d'échange d'expériences entre le Pakistan et la Chine sur le renforcement de la résilience aux changements climatiques et le reboisement durable
PAYS/RÉGIONS : Chine, Pakistan
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds international de développement agricole (FIDA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 2.1, 13.3, 15.3, 15.4, 17.3, 17.4
SOUTENU PAR : Gouvernement de la Chine, Gouvernement du Pakistan, FIDA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FIDA
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : août 2019-décembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YBur4H

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des drones au service de la résilience

Renforcer les capacités nationales de réduction et de gestion des risques de catastrophes aux Maldives

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

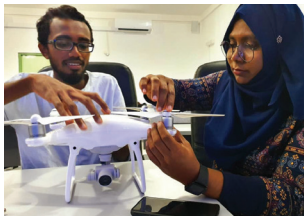

© PNUD Maldives

Défi

Formées par un chapelet de 1 200 îles dans l'océan Indien et abritant près de 400 000 personnes , les Maldives sont le pays le plus bas du monde. La plupart des îles sont menacées par les effets des changements climatiques : 80 % d'entre elles ne sont qu'à un mètre au-dessus du niveau de la mer. Les Maldives, et de nombreuses autres nations insulaires dans le monde, pourraient bientôt disparaître si des mesures ne sont pas prises de toute urgence. Le littoral change déjà rapidement, et les scientifiques prévoient que la hausse du niveau de la mer submergera la plupart des îles d'ici à 2050.

Les Maldives sont en outre constamment exposées aux risques de catastrophes naturelles, telles que les cyclones tropicaux, les tempêtes, les orages, la sécheresse, les inondations dues à de fortes précipitations, les ondes de tempête, les vagues de houle et les tsunamis. Les îles sont également confrontées à des aléas climatiques, tels que les changements dans le régime des moussons et l'augmentation du niveau des mers et des températures de surface. Les conséquences de ces phénomènes sont visibles, et les habitants en ressentent déjà les effets.

Vers une solution

Le projet « Drones au service de la résilience », un partenariat public-privé entre Dhiraagu Plc (une société de télécommunications des Maldives) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Maldives, vise à promouvoir l'utilisation de la technologie des drones pour la planification communautaire de la résistance aux catastrophes aux Maldives.

Le projet porte sur l'utilisation de drones en vue de créer des cartes détaillées en temps réel de quatre îles, qui seront utilisées pour l'évaluation des risques de catastrophes. Les données collectées améliorent la capacité des autorités locales à se préparer aux catastrophes et à gérer les risques de catastrophes. Les cartes sont également utilisées par les responsables locaux et nationaux pour la planification de l'utilisation des terres et pour recenser les zones à haut risque et les zones sûres au sein des îles.

L'objectif du projet est d'améliorer la capacité de la ville d'Addu, dans le sud des Maldives, à entreprendre une planification tenant compte des risques et à élaborer des plans d'action climatique fondés sur des données probantes. Tandis que les données sont une condition préalable à la planification de communautés résilientes, la collecte de données pour la réduction des risques de catastrophes est un défi aux Maldives, en particulier au niveau local. Le projet fournit donc des informations sur l'intégration des efforts de cartographie existants afin de créer un système d'information de gestion des catastrophes basé sur des preuves et des données. Les données collectées seront mises à la disposition des décideurs nationaux et des communautés locales.

Dans le cadre du projet, des représentants du Conseil municipal d'Addu, de la branche d'Addu du Croissant-Rouge des Maldives et de la société Dhiraagu Plc ont capturé des images de toutes les îles habitées de la ville d'Addu à l'aide de drones. Une fois les images traitées, elles seront utilisées dans le cadre d'un système d'information géographique (SIG). L'Autorité nationale de gestion des catastrophes a aidé à superposer ces images avec les informations sur les risques et les dangers recueillies par le Croissant-Rouge des Maldives. Ces cartes seront ensuite utilisées par le Conseil municipal d'Addu pour mener une planification basée sur des preuves et tenant compte des catastrophes. Le Conseil municipal peut également ajouter des informations supplémentaires à utiliser dans la planification urbaine qui vont au-delà de la réduction des risques de catastrophes. Une nouvelle sous-unité a été formée au sein de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes pour servir de centre principal d'information et de coordination intégrées en matière de catastrophes.

Tandis que la sous-unité nouvellement formée a été chargée de combler les lacunes en matière de données, d'intégration des données, de cartographie et de systèmes d'information sur les catastrophes, le projet a également renforcé les capacités en matière de cartographie et d'analyse a posteriori.

Pour atteindre la cible des objectifs de développement durable 13.1 sur le renforcement de la résilience et des capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat, un atelier de deux jours sur l'utilisation des drones pour la planification de la résilience a été organisé dans la ville d'Addu à l'intention de vingt participants. Présenté dans le cadre du partenariat entre Dhiraagu Plc et le PNUD aux Maldives, l'atelier a fourni des informations sur la technologie des drones, des leçons pratiques sur les manœuvres, la planification et l'exécution des vols, les risques et les limites de la cartographie à l'aide de drones et les réglementations locales régissant la technologie des drones.

Le PNUD a contribué à faciliter la formation en fournissant un consultant. Une fois que le groupe de volontaires formés aura produit les images, le consultant traitera les données brutes pour créer des cartes orthomosaïques, qui seront remises au Conseil municipal d'Addu avec les drones nouvellement achetés, pour les besoins de la planification future. Le PNUD a acheté les drones à un fournisseur local avec les ressources financières fournies par Dhiraagu Plc.

La technologie des drones peut être utilisée pour la cartographie des risques de catastrophes, et les opérateurs de drones n'ont besoin que d'une formation minimale. L'utilisation de drones pour **améliorer les systèmes locaux d'information sur les catastrophes est un moyen rentable de renforcer les capacités locales et de collecter des données fiables, en temps réel et de haute qualité pour améliorer la prévention des catastrophes et les plans d'action locaux**. En outre, la formation à l'utilisation des drones peut être utile lors des étapes ultérieures de l'évaluation des risques ou pourrait être appliquée à d'autres domaines. Enfin, la formation des communautés locales encourage l'implication de celles-ci dans la recherche de solutions et contribue à la sensibilisation en matière d'environnement.

Ce projet novateur a combiné une cartographie à l'aide de drones avec des techniques de capture d'images de qualité afin d'améliorer le système d'information géographique, auquel il a été possible d'accéder par l'intermédiaire de la société privée de télécommunications Dhiraagu Plc. Les participants ont pris connaissance des réglementations locales sur la technologie des drones et ont contribué à les façonner. Cette collaboration entre le PNUD, le Croissant-Rouge des Maldives, la communauté locale, le gouvernement local et le secteur privé est un exemple de partenariat public-privé réussi au niveau local. Les innovations en matière de réduction des risques de catastrophes peuvent être appliquées à d'autres domaines, tels que la planification des logements, les projets écologiques, la cartographie des services publics et la surveillance de l'érosion côtière, en particulier si ces innovations peuvent être associées à l'imagerie satellitaire. Ce partenariat peut être reproduit et étendu à l'ensemble des atolls des Maldives.

En ce qui concerne la durabilité, les Maldives s'orientent vers une décentralisation budgétaire. Les conseils insulaires locaux auront accès à 40 % des recettes locales et à 5 % du budget national. Ils établiront et géreront leurs propres plans et budgets. Ce type de partenariat pourrait être incorporé dans les plans de réduction des risques de catastrophes à base communautaire, en collaboration avec le secteur privé, afin de garantir que la formation dispensée et la cartographie élargie alimentent les politiques locales.

En ce qui concerne la reproductibilité, l'Autorité nationale de gestion des catastrophes, qui dépend du Ministère de la défense, a participé dès le début et est la mieux placée pour veiller à ce que ces bonnes pratiques soient intégrées dans d'autres domaines et incluses dans les budgets locaux. Ce modèle de partenariat peut également être reproduit dans d'autres petits États insulaires en développement. La possibilité de reproduire l'utilisation des drones pour améliorer la résilience repose sur trois éléments : le rapport coût-efficacité, le développement des capacités locales, et des informations fiables et de qualité pour les plans d'action locaux de réduction des risques.

Contact :
Nom : M. Ahmed Shifaz
Titre : Représentant résident adjoint, Résilience et changements climatiques
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Maldives
Courriel : ahmed.shifaz@undp.org

NOM DU PROJET : Des drones au service de la résilience
PAYS/RÉGIONS : Maldives
SÉLECTIONNÉ PAR : PNUD Maldives
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 11.b, 13.1
SOUTENU PAR : Dhiraagu Plc
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PNUD Maldives, Conseil municipal d'Addu, Croissant-Rouge des Maldives (Branche d'Addu), Autorité nationale de gestion des catastrophes des Maldives
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : tinyurl.com/trklo8t

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Réduire les risques de catastrophes, promouvoir la résilience des pays

Réduire les risques, promouvoir la résilience

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© PNUD Chine

Défi

L'arrière-pays de l'Eurasie connaît un climat aride typique et représente un tiers des zones arides du monde. Cette région aride est sujette à toute une série de catastrophes, notamment des inondations, des tremblements de terre, des glissements de terrain, la sécheresse et la désertification. Selon les statistiques publiées par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique des Nations Unies en 2012, il y a eu seize tremblements de terre en Asie centrale au cours de la décennie précédente, donnant lieu à des pertes économiques s'élevant à 24 millions de dollars des États-Unis. Les inondations ont touché 19 % de la population et ont causé en moyenne 50,1 millions de dollars de pertes économiques par an. Les catastrophes climatiques, notamment la sécheresse et la désertification, ont touché 7,2 % de la population et causé 107 millions de dollars de pertes économiques.

Vers une solution

La Chine est très efficace dans sa réponse aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, notamment la désertification, les inondations et les glissements de terrain. Le pays a déployé des efforts importants pour mettre en place des mécanismes de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation aux changements climatiques dans les zones exposées aux catastrophes. Depuis 2011, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) met en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques qui visent à renforcer la capacité institutionnelle et la résilience des communautés locales qui sont vulnérables aux risques climatiques.

Située en Eurasie de l'Est et limitrophe de cinq pays d'Asie centrale, la région autonome ouïghoure du Xinjiang renferme la plus grande superficie de terres arides de Chine et connaît des conditions climatiques similaires. Au cœur de la ceinture économique de la Route de la soie, le gouvernement du Xinjiang a établi un partenariat étroit et une coopération fructueuse en matière de recherche scientifique avec des collèges et des institutions des États d'Asie centrale.

Afin de renforcer la coopération internationale régionale et de partager les connaissances et l'expérience en matière de réduction des risques de catastrophes, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme global pour promouvoir le partage des connaissances entre la Chine et les États voisins d'Asie centrale. L'objectif du projet est de sensibiliser le public à la prévention des catastrophes, de renforcer les capacités des États d'Asie centrale en matière de réduction des risques de catastrophes et d'améliorer les capacités de réponse aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles. S'appuyant sur les expériences et les techniques acquises par la Chine au cours des décennies précédentes, le projet vise à fournir un modèle pour guider la construction dans la ceinture économique de la Route de la soie et le développement durable en Asie centrale.

En tant que gestionnaire du projet, l'Institut d'écologie et de géographie du Xinjiang s'est chargé des opérations du projet et a fourni un soutien technique pour la mise en œuvre des activités du projet. Le Centre de recherche pour l'écologie et l'environnement d'Asie centrale (RCEECA) a agi en tant que partenaire de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre d'activités spécifiques du projet. En tant que représentant du gouvernement, le Centre chinois international d'échanges économiques et techniques a travaillé avec le PNUD pour suivre la mise en œuvre du projet et assurer la supervision générale du projet et l'assurance de qualité.

En ce qui concerne la méthodologie appliquée, les étapes suivantes ont été suivies :

- une plateforme a été mise en place, constituée grâce à la création de sous-centres pour la recherche en matière de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques, de sites d'observation des écosystèmes sur le terrain et d'un réseau de recherche, ainsi que de sous-centres d'information pour renforcer les capacités en matière de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques ;

- des sites de démonstration technique pilote ont été créés pour promouvoir la technologie de réduction des risques de catastrophes au niveau local et faciliter le partage des connaissances dans les communautés locales ;
- des informations rétrospectives ont été collectées et une base de données sur les catastrophes liées aux inondations et à la sécheresse en Asie centrale a été créée ;
- une carte des risques d'inondation et de sécheresse en Asie centrale a été élaborée et un rapport d'évaluation des risques de catastrophes menaçant le lac Sarez a été rédigé ;
- la formation technique et le renforcement des capacités ont été réalisés dans le cadre d'ateliers, de visites sur le terrain, de dialogue politique et d'autres initiatives d'échange visant à façonner les politiques de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques.

Le projet a permis d'obtenir les résultats suivants :

- **trois sous-centres du Centre de recherche pour l'écologie et l'environnement d'Asie centrale ont été créés à Almaty, Bichkek et Douchanbé. Chaque sous-centre comprend un sous-centre d'information, un laboratoire commun, une équipe d'observation sur le terrain, une station de recherche et une base de démonstration pour la technologie agricole. Ces sous-centres constituent une plateforme importante pour la coopération scientifique, technologique et éducative entre la Chine et les États d'Asie centrale.** Ils jouent un rôle actif dans la promotion de la coopération et de la formation du personnel dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement, de l'utilisation durable des ressources, du développement agricole, de l'exploration des ressources minérales ainsi que de la surveillance des catastrophes et des systèmes d'alerte rapide ;
- douze stations d'observation sur le terrain et de recherche sur les écosystèmes des glaciers, des montagnes, des forêts, des prairies, des terres agricoles, des zones humides et des déserts ont été installées le long des montagnes de l'Altaï, des versant nord et sud du Tianshan et des montagnes du Pamir afin d'observer et d'évaluer la réponse de l'écosystème aux changements climatiques dans la région aride d'Asie centrale ;
- cinq sites de démonstration pilote ont été modernisés ou créés dans des États d'Asie centrale, axés sur l'économie d'eau à usage agricole et l'amélioration des sols salins au Kazakhstan, l'économie d'eau à usage agricole en Ouzbékistan, l'agriculture à haut rendement au Tadjikistan, l'agriculture sous serres au Kirghizstan et l'eau potable au Kirghizstan ;
- des documents papier des États d'Asie centrale ont été collectés, traduits par des professionnels, enregistrés et numérisés pour créer une base de données préliminaire des catastrophes et des informations rétrospectives sur les inondations et la sécheresse en Asie centrale ;
- une carte des risques d'inondation au Kirghizistan et au Tadjikistan ainsi qu'une carte des risques de sécheresse au Kazakhstan ont été élaborée ;.
- une analyse complète de la sécurité des barrages et de la prévention et du contrôle des inondations a été entreprise à l'aide de données de drones de haute précision sur le barrage Usoy du lac de Sarez, combinées à des données rétrospectives sur les tremblements de terre, la géologie et l'hydrologie. Le rapport d'analyse a été préparé et soumis au Président du Tadjikistan et au Secrétaire général des Nations Unies ;
- environ neuf formations techniques en matière de réduction des risques de catastrophes, quatre formations sur les drones et la technologie de la télédétection, et une formation sur la rédaction d'articles scientifiques ont été organisées ;
- plus de dix séminaires et ateliers internationaux, ainsi qu'un forum de haut niveau, ont été organisés avec succès. Plus de 7 500 participants issus de plus de 40 pays ont partagé leurs connaissances et échangé leurs expériences.

Les première et deuxième phases du projet, qui ont été menées à bien grâce au soutien du Centre de recherche pour l'écologie et l'environnement d'Asie centrale, de l'Institut d'écologie et de géographie du Xinjiang, du Centre international d'échanges économiques et techniques chinois, du PNUD en Chine et d'autres institutions universitaires du Kazakhstan, du Kirghizstan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan, sont facilement reproductibles. Les modalités de coopération et les activités du projet pourraient être reproduites dans d'autres pays en développement dans le cadre de projets futurs, à condition que le pays ait des besoins importants qui soient compatibles avec les objectifs et les résultats de ce projet. Le gouvernement et les institutions locales de recherche scientifique doivent également être disposés à participer et à apporter leur soutien. En outre, la technologie et les réalisations de ce projet doivent s'appliquer aux conditions locales, et suffisamment de fonds et de ressources humaines doivent être prévus pour soutenir la mise en œuvre du projet.

Contact :

Nom : Mme Sujuan Zhang
Titre : Cheffe d'équipe, mécanisme de coopération Sud-Sud pour la Chine, module du Partenariat mondial
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Chine
Courriel : sujuan.zhang@undp.org

NOM DU PROJET : Réduction intégrée des risques de catastrophes et adaptation aux changements climatiques en Asie centrale
PAYS/REGIONS : Chine, Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Chine
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 13.1, 13.3, 13.b, 17.9, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Institut d'écologie et de géographie du Xinjiang de l'Académie chinoise des sciences, Centre de recherche pour l'écologie et l'environnement d'Asie centrale.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PNUD, Centre chinois international d'échanges économiques et techniques
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3jc31u4

Coopération Sud-Sud en matière de changements climatiques en Afrique francophone

Prévenir les effets des changements climatiques en renforçant la coopération Sud-Sud en Afrique francophone

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

© Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM)

Défi

Il est essentiel de prendre des mesures pour lutter contre les effets des changements climatiques afin de relever les défis environnementaux et sociaux auxquels est confronté le continent africain et de trouver des solutions pertinentes pour atteindre les objectifs de développement durable. Il est difficile de déterminer les bonnes pratiques qui peuvent être reproduites et promues en Afrique francophone et ailleurs. Les capacités et les savoir-faire sont limités dans les communautés rurales africaines. En outre, les organisations communautaires ne s'engagent pas concrètement dans les efforts de coopération Sud-Sud. De nombreux pays africains francophones sont caractérisés par des contextes sociaux et économiques fragiles, ainsi que par un manque de capacités, de financement et d'accès à des technologies abordables, et par un soutien limité des pouvoirs publics.

Vers une solution

L'objectif de l'organisation non gouvernementale Initiatives Climat est de lutter contre le changements climatiques dans le cadre de la coopération Sud-Sud en Afrique francophone et de contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par les moyens suivants :

- recenser les bonnes pratiques permettant de lutter contre les changements climatiques et les promouvoir lors de manifestations internationales et sur les plateformes médiatiques ;
- transférer les bonnes pratiques et les technologies disponibles aux organisations de la société civile et aux entrepreneurs verts et sociaux en Afrique francophone ;
- associer les chefs de projet à la mise en œuvre de projets concrets de coopération Sud-Sud.

Une plateforme d'apprentissage et une base de données des meilleures pratiques ont été mises en place pour les communautés, les organisations de la société civile, les jeunes entrepreneurs verts et les municipalités. Afin de promouvoir la participation à la plateforme, Initiatives Climat organise un concours annuel pour recenser les meilleures pratiques, et les lauréats reçoivent des prix. En conséquence, la plateforme contient actuellement 230 initiatives et est devenue un outil précieux pour connaître et partager des bonnes pratiques, concevoir des idées, tirer des enseignements de l'expérience des autres et mettre en œuvre des projets.

Pour favoriser l'acquisition de nouvelles connaissances et la diffusion de nouvelles pratiques (y compris le transfert de technologies) entre les chefs de projet dans quinze pays d'Afrique francophone, Initiatives Climat a organisé quatre formations collaboratives et deux ateliers de recherche et développement sur l'énergie solaire, le charbon vert et l'agroécologie.

Les formations et ateliers de transfert de technologie ont permis au programme de recenser les besoins actuels des bénéficiaires et d'y répondre par des actions concrètes sur le terrain. Elles **ont également permis de diffuser des informations, de comparer les situations entre les pays et d'apporter des réponses collectives à des problèmes communs. Ainsi, les chefs de projet peuvent trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent en examinant les approches utilisées par d'autres.** Par exemple, le Sénégal a partagé son expérience en matière d'énergie solaire avec la Guinée et le Maroc, et dix pays travaillent actuellement à la production de charbon vert à partir de prototypes conçus lors des ateliers de recherche et développement. En outre, le modèle de « grenier traditionnel amélioré » pour le stockage des semences, mis au point au Sénégal, a été reproduit dans six pays.

Outre la base de données en ligne, Initiatives Climat a créé plusieurs réseaux communautaires, dont un réseau de correspondants de treize pays africains qui identifient les bonnes pratiques et les technologies et analysent

les besoins locaux pour améliorer et intensifier celles-ci. Le « Cluster Africain Charbon Vert » est un réseau de producteurs de dix pays qui échangent des connaissances sur la production et la commercialisation du charbon vert, y compris des informations sur la certification. Le réseau de chefs de projets dédiés à l'agroécologie a créé une banque de semences africaine, et les membres échangent régulièrement leurs connaissances sur les pratiques innovantes. Le réseau des entrepreneurs verts de quinze pays africains se réunit une fois par an lors de son Forum annuel sur la jeunesse et l'entrepreneuriat vert en Afrique francophone pour examiner les progrès et les défis, concevoir de nouvelles solutions communes et promouvoir la coopération Sud-Sud.

Grâce à Initiatives Climat, les chefs de projet inclus dans les bases de données, en particulier les lauréats des prix Initiatives Climat, ont amélioré leur réputation auprès des autorités locales et des gouvernements, ce qui leur a permis de créer de nouveaux partenariats.

Contact :
Nom : M^me^ Meriem Houzir
Titre : Présidente et Coordinatrice du programme « Initiatives climatiques pour l'Afrique francophone »
Entité : Initiatives Climat
Courriel : houzirmeriem@gmail.com
WhatsApp : + 212 622 117 038

NOM DU PROJET : Initiatives climatiques Afrique francophone
PAYS/RÉGIONS : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial (PMF-FEM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.1, 7.1, 7.2, 13.3
SOUTENU PAR : Direction suisse du développement et de la coopération, Programme de micro-financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), PNUD, Organisation internationale de la Francophonie.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Initiatives Climat
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : http://www.initiativesclimat.org

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Faire progresser l'économie verte pour un développement durable

Rapprocher les pays et faciliter les partenariats en vue d'une action mondiale pour promouvoir l'économie verte

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Défi

Les priorités et les préoccupations recensées lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) constituent une plateforme historique en vue de la création d'une entité internationale chargée de promouvoir l'adoption généralisée de l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Une telle entité pourrait servir de plateforme pour la coopération internationale et le partage des connaissances entre les pays industrialisés et les pays en développement. En réponse, l'Organisation mondiale de l'économie verte (OMEV ; en anglais : World Green Economy Organization – WGEO) a été créée pour soutenir les actions mondiales émergentes en vue de l'adoption généralisée du modèle d'économie verte.

En tant que partenaire mondial pour les pays en développement en transition vers une économie verte, l'OMEV pourrait exploiter le potentiel de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour équilibrer la croissance et l'équité à l'échelle mondiale, en complémentarité avec le modèle traditionnel de coopération Nord-Sud.

Vers une solution

Afin de réaliser le programme ambitieux et la vision à long terme de l'OMEV, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) a aidé à mobiliser l'action autour de sept plateformes de partenariat avec l'OMEV. Le rôle du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud dans ce projet est également de montrer l'efficacité du modèle de coopération Sud-Sud et triangulaire afin de promouvoir l'adoption d'approches liées à l'économie verte, ainsi que pour renforcer l'intensité et la dynamique de ces approches. En travaillant en étroite collaboration avec d'autres partenaires, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a contribué à relier les valeurs de l'OMEV aux besoins et aux aspirations de ses nombreuses parties prenantes.

© UNOSSC

En coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a soutenu les efforts de mobilisation des partenariats et de sensibilisation mondiale de l'OMEV, étant donné que la majorité des parties prenantes et des bénéficiaires de celle-ci viennent du Sud. Ce faisant, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a facilité le partage de connaissances et de savoir-faire par des initiatives pertinentes auxquelles il apporte un soutien, telles que l'exposition mondiale sur le développement Sud-Sud, qui a lieu tous les ans, l'Alliance des villes le long de la Route de la soie maritime-continentale et le Réseau de groupes de réflexion du Sud.

La mobilisation des partenaires s'est concentrée sur l'engagement des parties prenantes en tant que membres potentiels de l'OMEV ou que partenaires de la mise en œuvre du mandat de l'organisation. L'adhésion à l'OMEV est ouverte :

- aux gouvernements des États membres de l'OMEV ;
- aux organisations internationales, y compris les organismes, fonds et programmes des Nations Unies tels que l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et d'autres ;
- aux entités du secteur privé, institutions financières, organisations philanthropiques et autres entités qui jouissent d'une grande renommée ;
- aux municipalités (villes intelligentes) et autres unités constitutives ou subdivisions politiques des États membres ou des États membres potentiels de l'OMEV, ainsi qu'aux associations ou autres entreprises coopératives des municipalités et des villes ;
- aux principales institutions universitaires, notamment les institutions de recherche et d'enseignement dont les activités sont pertinentes pour l'OMEV ;

- aux organisations non gouvernementales internationales ayant une expérience dans plusieurs États, dont au moins un État membre de l'OMEV ;
- aux associations ou organisations de jeunesse soutenues par les autorités compétentes des États membres ou des États membres potentiels de l'OMEV.

Les efforts de sensibilisation à l'échelle mondiale se sont principalement concentrés sur des initiatives de promotion générale contribuant à l'adoption généralisée du modèle d'économie verte, à la promotion de systèmes et de mécanismes locaux en faveur d'une économie verte inclusive, et à l'intensification de la recherche et du partage des connaissances dans ce domaine. Des matériels ont été produits afin de créer des plateformes pour une collaboration plus poussée et de renforcer les capacités des décideurs politiques du monde entier à adopter et à faire progresser les stratégies d'économie verte dans les programmes de développement nationaux.

L'initiative a permis d'obtenir des réalisations stratégiques, notamment :

- « WGEO Executive Training » (formation de l'OMEV pour les cadres) est une marque reconnaissable qui a été créée grâce à l'engagement de partenaires stratégiques, notamment l'Alliance solaire internationale, l'Institut mondial de la croissance verte, le PNUD, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Au total, 330 cadres et praticiens ont été formés, parmi lesquels des représentants de gouvernements, d'organisations internationales, du secteur privé et d'institutions de la société civile du monde entier.
- **Le dialogue politique a été facilité, conduisant à des recommandations spécifiques sur le plan des politiques formulées par plus de 535 fonctionnaires de 91 pays du monde entier, lesquelles ont été acceptées et partagées par un large éventail de parties prenantes grâce aux déclarations communes adoptées lors de cinq conférences ministérielles régionales sur l'économie verte.**
- Un réseau de points focaux gouvernementaux et institutionnels sur l'économie verte a été mis en place et des contacts réguliers sont maintenus.
- Des partenariats ont été facilités avec l'Institut mondial de la croissance verte, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Pacte mondial des Nations Unies, l'Alliance solaire internationale, les commissions économiques et sociales des Nations Unies, l'Institut Brésil-Afrique, l'organisation Asia Foundation et un certain nombre d'autres institutions.

Une série de forums de mise en réseau et d'échange de connaissances a été organisée en 2019 :

- le Forum de haut niveau sur l'économie verte de la région Asie-Pacifique, qui s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, du 10 au 12 juin, avec 95 participants de 21 pays ;
- la Conférence ministérielle africaine sur l'économie verte, tenue au Caire (Égypte) du 17 au 19 juin, avec 100 participants de 22 pays ;
- Conférence ministérielle des Amériques sur l'économie verte, tenue à Fortaleza, Brésil, du 24 au 26 juin, avec plus de 80 participants de 11 pays ;
- la Conférence ministérielle du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur l'économie verte, tenue à Manama, Bahreïn, du 2 au 4 juillet, avec 130 participants de plus de 20 pays ;
- la Conférence ministérielle de l'Europe et de la Communauté des États indépendants sur l'économie verte, tenue à Tachkent, en Ouzbékistan, du 8 au 10 juillet, avec plus de 130 participants de 17 pays ;
- la Conférence ministérielle mondiale de haut niveau sur l'économie verte, tenue à Dubaï (Émirats arabes unis) les 20 et 21 octobre dans le cadre du Sommet mondial de l'économie verte 2019, avec 130 participants, parmi lesquels des représentants ministériels et des membres de haut niveau d'organisations internationales et d'organismes des Nations Unies

Les déclarations communes publiées lors des conférences régionales expriment les aspirations et les intentions collectives de faire progresser l'économie verte. Les résultats obtenus dans le cadre de l'initiative sont basés sur l'appropriation et la forte demande des pays et des institutions pour une collaboration en matière d'action climatique et d'économie verte, ce qui démontre la durabilité des résultats obtenus. L'initiative peut être reproduite avec d'autres partenaires de développement mondiaux qui ont l'intention d'exploiter le plein potentiel de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans une variété de domaines.

Contact :
Nom : M. Edem Bakhshish
Titre : Directeur mondial du projet conjoint UNOSSC-WGEO
Entité : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC)
Courriel : edem.bakhshish@worldgreeneconomy.org ;
unossc-information@unossc.org

NOM DU PROJET : Initiative conjointe de l'Organisation mondiale de l'économie verte et du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sur la mobilisation des partenariats et le soutien à l'Organisation mondiale de l'économie verte
PAYS/RÉGIONS : Global
SÉLECTIONNÉ PAR : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 13.1, 13.2, 17.13, 17.16
SOUTENU PAR : Organisation mondiale de l'économie verte
ENTITÉS D'EXÉCUTION : UNOSSC
STATUT DU PROJET : première phase terminée
PÉRIODE DU PROJET : juin 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2FTKl3S

L'initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (AAA)

Promouvoir des projets concrets en matière de gestion des sols, de l'eau à usage agricole et des risques climatiques pour aider les pays africains à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national à l'accord de Paris

Défi

L'Afrique est particulièrement touchée par les changements climatiques. Six des dix pays les plus touchés par les changements climatiques dans le monde se trouvent en Afrique, 65 % de la population africaine en subit déjà les effets et le continent compte déjà plus de dix millions de réfugiés climatiques. Les effets négatifs des changements climatiques réduisent le produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique d'environ 1,4 % à l'heure actuelle et entraînent des coûts d'adaptation qui pourraient s'élever à 3 % du PIB par an en 2030. L'adaptation aux changements climatiques est donc une question cruciale pour l'agriculture africaine, car ceux-ci constituent une menace directe pour le niveau de vie et la sécurité alimentaire des populations du continent.

Le potentiel de production de l'Afrique demeure considérable. En effet, 60 % des terres arables inutilisées dans le monde se trouvent en Afrique. Selon les experts, l'agriculture africaine fait partie de la solution pour garantir la sécurité alimentaire des Africains et du monde entier. Avec des ressources suffisantes, l'agriculture africaine serait en mesure non seulement de s'adapter aux changements climatiques, mais aussi de relever les défis de la productivité et du développement durable.

Vers une solution

Lancée en amont de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2016 (COP 22) organisée au Maroc, l'initiative AAA vise à réduire la vulnérabilité de l'Afrique et de son agriculture aux changements climatiques.

L'initiative vise à placer l'adaptation de l'agriculture africaine au cœur des négociations sur le climat et de leur aspect financier ainsi qu'à favoriser la mise en œuvre de solutions, notamment dans le cadre du programme mondial d'action pour le climat. Elle vise également à contribuer à la sécurité alimentaire en Afrique, à améliorer le niveau de vie des agriculteurs vulnérables et à promouvoir l'emploi dans les zones rurales par des pratiques d'adaptation aux changements climatiques, le renforcement des capacités des acteurs et la canalisation des flux financiers vers les agriculteurs les plus vulnérables.

Mise en œuvre par la Fondation de l'initiative AAA, cette initiative apporte une contribution significative au renforcement de la coopération Sud-Sud. En effet, elle est incluse comme axe de coopération dans le cadre des accords signés entre le Maroc et les pays africains (Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Nigeria, Rwanda, Sud Soudan, République-Unie de Tanzanie et Zambie).

L'initiative AAA vise à faire de la coopération Sud-Sud et triangulaire un mécanisme clé pour le développement durable et la lutte contre les changements climatiques en Afrique, grâce à l'élaboration et à la promotion de solutions pour lutter contre les changements climatiques et à la promotion du partage des technologies et des connaissances. L'initiative contribue au renforcement de la collaboration et des réseaux commerciaux au service des pays du Sud et à la mise en œuvre de solutions pour le développement, contribuant ainsi à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En 2017, l'initiative AAA a commencé à préparer des plans d'investissement pour une agriculture intelligente face au climat pour les pays africains, en partenariat avec des experts africains locaux et des partenaires internationaux tels que la Banque mondiale, le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national-Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), les fonds du groupe de l'Agence française de développement (AFD), le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture(FAO). Les plans d'investissement pour une agriculture intelligente face au climat visent à soutenir les investissements prioritaires dans les systèmes agricoles pour améliorer la productivité, s'adapter aux changements climatiques et atténuer leurs effets. Ils visent également à recenser les faiblesses en matière de connaissances ou de préparation à la mise en œuvre et à proposer des actions pour

© Fondation AAA

surmonter ces contraintes. Ils s'appuient sur les stratégies et les programmes en cours dans les pays et sont mis en œuvre dans les cadres institutionnel et politique, en fonction des contraintes de capacité de chaque pays, tant au niveau national qu'infranational.

En 2018, trois plans d'investissement avaient déjà été préparés pour la Côte d'Ivoire, le Mali et le Maroc, et trois autres ont été lancés en 2019, pour le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo et le Ghana.

L'agriculture intelligente face au climat n'est pas un ensemble de pratiques. Il s'agit d'une approche innovante pour sélectionner et mettre en œuvre des pratiques, des politiques et des services agricoles adaptés au contexte, tant dans l'espace que dans le temps, et qui sont intégrés pour fonctionner ensemble, maximiser les synergies et minimiser les compromis. Elle se concentre sur les trois piliers du renforcement de la sécurité alimentaire, à savoir, augmenter durablement la production, renforcer la résilience (adaptation) aux changements climatiques, et atténuer les émissions de gaz à effet de serre, lorsque cela est possible et approprié.

Afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable face aux changements climatiques, les systèmes de production agricole doivent relever simultanément trois défis interdépendants, à savoir augmenter la productivité et les revenus agricoles de manière durable, renforcer la résistance aux effets des changements climatiques et contribuer à l'atténuation des changements climatiques lorsque cela est possible.

Pour ce faire, il convient de promouvoir des pratiques de gestion respectueuses du climat dont l'efficacité est étayée par des éléments probants, et créer un environnement politique, institutionnel et de financement favorable.

Un plan d'investissement pour une agriculture intelligente face au climat résulte en un ensemble d'investissements soutenus par les pays et scientifiquement vérifiés qui sont les plus susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire et de climat. Le résultat concret d'un plan d'investissement de ce type est un document complet qui résume les raisons pour lesquelles une agriculture intelligente face au climat est importante dans le contexte national, les éléments du projet qui permettraient le mieux d'obtenir les effets souhaités de l'agriculture intelligente face au climat s'ils sont soutenus financièrement, et un cadre général de suivi et d'évaluation de l'agriculture intelligente face au climat qui se rapporte à d'autres cadres de suivi nationaux.

L'équipe en charge du plan d'investissement peut être sélectionnée dans le pays, faire l'objet d'un contrat international ou une combinaison des deux. Toutes les équipes du plan d'investissement ont besoin d'un facilitateur dans le pays pour faire participer les parties prenantes, un groupe qui comprend des personnes clés de multiples secteurs spécialisés dans l'agriculture, le développement rural, les changements climatiques et la planification. Par exemple, les parties prenantes pourraient inclure des représentants de haut niveau des organismes gouvernementaux et des ministères, du secteur privé, des ONG concernées, des organisations d'agriculteurs et des exécutants et donateurs potentiels. Les experts techniques, les agents de vulgarisation, les chercheurs, les agriculteurs et les universitaires sont tous indispensables pour garantir que les investissements sont pratiques et viables dans le contexte considéré. Une telle représentation diversifiée permet de garantir que les investissements sont alignés sur la politique, les objectifs organisationnels et les priorités nationales, et crée un environnement propice à la mise en œuvre d'un plan d'investissement pour une agriculture intelligente face au climat.

Contact :
Nom : M^me^ Loubna Chamim
Titre : Directrice des activités de plaidoyer
Entité : Fondation de l'initiative AAA
Courriel : loubna.chamim@aaainitiative.org
WhatsApp : + 212 657 831 991

NOM DU PROJET : Initiative AAA
PAYS/RÉGIONS : tous les pays africains
SÉLECTIONNÉ PAR : Conférence annuelle des ministres africains
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.5, 2.4, 2.a, 3.9, 4.7, 5.1, 6.3, 6.a, 6.b, 7.a, 8.4, 8.2, 8.3, 8.10, 9.1, 9.a, 10.6, 10.b, 11.b, 12.2, 12.3, 12.a, 13.1, 13.2, 13.3,13.a, 13.b, 15.9, 15.a, 16.8, 16.b, 17.1, 17.3, 17.6, 17.7, 17.8, 17.9, 17.14, 17.15, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : 36 pays africains, et dix donateurs [Agence française de développement, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds international de développement agricole (FIDA), Fonds vert pour le climat (FVC), Banque islamique de développement (BID), Agence allemande de coopération internationale (GIZ), Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national – Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ)], huit communautés scientifiques [Institut national de recherche agronomique du Maroc, Institut Technologique du Massachusetts, Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), Université d'État de l'Ohio, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Institut Grantham, Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), Alliance of Biodiversity International, Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), Centre international d'agriculture bio-saline (ICBA), Institut agronomique et vétérinaire Hassan II (IAV), École d'agriculture de Meknès (ENA), Partenariat mondial, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)], neuf entités du secteur privé (OCP Groupe, Crédit agricole du Maroc, Fonds pour la neutralité en matière de dégradation des terres, Natixis, East Africa Exchange, Mirova, Mécanisme mondial, Crop Trust, BASF) et d'autres.
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Fondation AAA
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-en cours
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.aaainitiative.org

Projet de restauration des coraux

Réduire l'incidence des changements climatiques sur les populations locales et les secteurs économiques dépendant des récifs coralliens à Maurice et aux Seychelles en restaurant ces écosystèmes au moyen de coraux tolérants à la chaleur

Défi

Ces dernières décennies, les changements climatiques ont accéléré les phénomènes de mortalité et de blanchiment des coraux, dont la fréquence et l'intensité devraient encore s'accroître. À Maurice et aux Seychelles, les récifs coralliens et leurs écosystèmes côtiers et marins sont menacés par la destruction et la fragmentation des habitats causées par le développement côtier, la surexploitation des ressources halieutiques, les pratiques de pêche destructrices, la pollution, les espèces exotiques envahissantes et les épisodes réguliers de blanchiment, notamment ceux qui se sont produits en 1998, en 2016 et en 2018.

Les plages de la République de Maurice ont rétréci de 20 mètres au cours des dernières décennies en raison de l'élévation du niveau de la mer et de l'affaiblissement des écosystèmes coralliens. Le Gouvernement de Maurice a indiqué que, si aucune mesure n'est prise, le déclin des activités touristiques qui résulte de cette tendance pourrait entraîner des pertes supérieures à 100 millions de dollars des États-Unis par an d'ici à 2060. Aux Seychelles, les écosystèmes marins ont été gravement touchés par l'érosion côtière chronique imputable au nombre croissant de nouvelles constructions le long des côtes, aux inondations côtières régulières, à la destruction des habitats marins et côtiers, à la surpêche et à d'autres incidences.

Vers une solution

Pour répondre à ces défis, l'Institut d'océanographie de Maurice a mis en place un programme visant à élaborer des techniques de culture du corail et de réhabilitation des récifs à petite échelle en 2008. Forts du succès de cette phase expérimentale, l'Institut et d'autres partenaires locaux, ainsi que leurs homologues des Seychelles, ont décidé d'élargir le projet pour y intégrer la restauration des récifs à grande échelle dans les deux pays.

Afin de réduire les effets négatifs des changements climatiques sur les populations locales et les secteurs économiques qui dépendent des récifs coralliens à Maurice et aux Seychelles, le projet intitulé « Sauvegarder les services rendus par les écosystèmes marins en restaurant les récifs coralliens pour faire face à un avenir climatique changeant » encourage la conclusion de partenariats durables et l'adoption d'approches communautaires et commerciales en vue de la restauration des récifs. Il vise également à mettre en place des installations de culture et de préservation des coraux et à restaurer activement les récifs dégradés. Aux niveaux régional et international, le projet permettra de mieux expliquer l'intérêt de la restauration des récifs coralliens dans le cadre des mesures d'adaptation aux changements climatiques, de fournir des modèles de gestion durable des écosystèmes de récifs et de renforcer les capacités servant à restaurer et à gérer ces habitats précieux sur le long terme. Il contribue directement à la réalisation de la cible 14.2 des objectifs de développement durable sur la gestion, la protection et la restauration durables des écosystèmes marins et côtiers et de la cible 14.5 sur la préservation d'au moins 10 % des zones marines et côtières.

Le Fonds pour l'adaptation du Programme des Nations Unies pour le développement a octroyé une nouvelle subvention à concurrence de dix millions de dollars des États-Unis aux gouvernements de Maurice et des Seychelles en vue de la restauration de leurs écosystèmes de récifs. Devant s'étendre sur six ans, le **projet financé au titre de cet investissement protégera les industries touristiques en pleine croissance des deux pays, qui représentent plus de 30 % de leur produit intérieur brut et emploient environ la moitié de leur population. Il permettra également de réduire les risques liés aux tempêtes violentes et d'assurer la sécurité alimentaire des pêcheurs qui dépendent des récifs pour nourrir leur famille.**

À Maurice, les objectifs du projet consistent à établir un partenariat durable et une approche communautaire pour la restauration des récifs, à mettre en place des installations de culture et de préservation des coraux et

à restaurer activement les récifs dégradés. Aux Seychelles, le projet vise à conclure un partenariat durable et à adopter une approche commerciale en vue de la restauration des récifs, à mettre en place des installations d'élevage et de préservation des coraux, à restaurer activement les récifs dégradés, à améliorer la compréhension de l'intérêt de la restauration des récifs coralliens et de la gestion des connaissances connexes dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques, à partager les expériences acquises dans le domaine de la restauration durable des récifs coralliens aux niveaux régional et international et à proposer des formations pour renforcer les capacités nécessaires à la restauration durable et à long terme des récifs coralliens.

Le projet constitue également une possibilité de dialogue Sud-Sud entre les deux pays, y compris en vue du partage de connaissances sur les techniques de culture des coraux. L'Institut d'océanographie de Maurice dirigera les efforts de sélection des sites, de cartographie des systèmes d'information géographique et d'analyse de l'eau et étudiera la génétique des coraux résistants à la chaleur pour le compte de ses homologues des Seychelles. En retour, les experts des Seychelles formeront leurs homologues mauriciens aux techniques de microfragmentation et de propagation sexuée des coraux. Enfin, une étude sur la connectivité génétique entre les deux pays sera également menée. Un guide de restauration des récifs coralliens, qui pourra servir de recueil de bonnes pratiques à l'intention des pays de l'océan Indien occidental, sera publié au terme du projet.

Contact :
Nom : M. Ruby Moothien Pillay
Titre : Directeur
Entité : Institut d'océanographie de Maurice
Courriel : rubykm@moi.intnet.mu

NOM DU PROJET : Projet de restauration des coraux
PAYS/RÉGIONS : République de Maurice, République des Seychelles
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de la République de Maurice
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 14.2, 14.5, 14.7, 14.a
SOUTENU PAR : Conseil du Fonds pour l'adaptation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : République de Maurice : Ministère de l'économie bleue, des ressources marines, de la pêche et de la navigation - Centre de recherche halieutique d'Albion, Institut d'océanographie de Maurice
République des Seychelles : Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la lutte contre les changements climatiques - Autorité des parcs nationaux, Marine Conservation Society of Seychelles, Nature Seychelles
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2020-2025
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YE54iF

Programme Ecofish

Renforcer la croissance économique par la promotion de la pêche durable en Afrique orientale et australe et dans l'océan Indien

Défi

Les ressources halieutiques côtières intérieures et marines des régions de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et de l'océan Indien, dont la valeur totale est estimée à 50 milliards d'euros, pourraient aisément générer des revenus annuels bruts à concurrence d'environ 5 milliards d'euros. Cependant, le défi que représente le partage des zones économiques exclusives et des lacs est à la source de conflits et de la gestion non durable des stocks de poissons, ce qui a exacerbé les inégalités et favorisé la propagation des pratiques de corruption. La productivité des lacs intérieurs et des lagunes est minée par la surpêche, les pratiques de pêche non éthiques et la dégradation de l'environnement, qui est aggravée par les effluents d'origine terrestre et les changements climatiques.

En vue de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans la région et de remédier au manque de durabilité des pêches de capture, le programme Ecofish a été adopté par les cinq États membres de la Commission de l'océan Indien (COI) et trois pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (le Kenya, le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie).

Vers une solution

Lancé en juillet 2019, le programme Ecofish est une initiative à facettes multiples financée par le onzième Fonds européen de développement. Ce programme transrégional, qui sera doté d'un budget de 28 millions d'euros sur cinq ans, vise à démontrer la valeur ajoutée de la coopération régionale dans le cadre des efforts promouvant les pratiques de pêche durables, en vue de limiter les pertes après capture, de maximiser les avantages économiques et écologiques et de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Il est géré conjointement par la délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et le Secrétariat de la COI, en partenariat avec l'organisation régionale dûment mandatée, les organismes régionaux de pêche et plusieurs partenaires de développement. Les bénéficiaires finaux du programme sont les 22 pays de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique appartenant à la région. Le programme Ecofish s'appuie sur les réalisations, les enseignements tirés et les meilleures pratiques du programme SmartFish, qui a été financé par le dixième Fonds européen de développement, ainsi que sur une collaboration sans faille avec des initiatives connexes afin de promouvoir la gestion durable des pêches continentales et marines dans la région. Il vise à faire progresser l'efficacité économique, l'équité sociale et l'intégrité environnementale.

Il se compose de cinq plans de travail qui sont mis en œuvre directement ou indirectement par la délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice et les partenaires d'exécution régionaux. Deux plans de travail sur la pêche continentale partagée ciblent les régions du lac Victoria et du lac Tanganyika. Le Secrétariat de la COI est chargé de mettre en œuvre du plan de travail sur la pêche marine en Afrique de l'Est, en Afrique australe et dans l'océan Indien et accueille par ailleurs l'unité de gestion de l'intégration du programme.

Le programme Ecofish est en passe de modifier fondamentalement le secteur de la pêche en s'attaquant aux causes profondes des problèmes que constituent la surpêche, les pratiques de pêche non durables et la dégradation des écosystèmes de pêche, en mettant en place des cadres politiques, institutionnels et de gouvernance appropriés à différents niveaux. Une attention particulière est accordée à l'application et au respect des règles, au suivi, au contrôle et à la surveillance afin de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et les infractions liées à la pêche qui exacerbent les inégalités entre les populations les plus pauvres.

Souhaitant appuyer des projets pilotes aptes à permettre aux populations locales de la région d'adopter des chaînes de valeur durables, inclusives et respectueuses du climat, l'équipe du programme a lancé un appel à propositions en vue de promouvoir la réhabilitation et la modernisation durables et inclusives de la pêche artisanale, afin d'en faire un vecteur de croissance.

En Afrique de l'Est, en Afrique australe et dans l'océan Indien, 100 % des ressources halieutiques sauvages continentales et 90 % des ressources halieutiques sauvages marines sont exploitées par le secteur de la pêche artisanale. Celui-ci est généralement mal réglementé et ouvert et relève de l'économie parallèle. Les 10 % restants sont exploités par le secteur industriel, qui est relativement bien géré étant donné ses liens directs avec la rentabilité de diverses entreprises multinationales. Lorsqu'elles sont bien gérées, ces ressources halieutiques peuvent contribuer à améliorer les moyens de subsistance, le bien-être et la diversité culturelle des communautés locales et du reste de la population.

L'équipe du programme a mis en place une architecture de gouvernance intégrée afin d'impliquer toutes les principales parties prenantes aux niveaux local, national et régional dans le cadre d'une approche de résolution des problèmes ciblée ou globale, selon le cas.

Une plateforme de coordination régionale proactive a été établie pour renforcer les synergies et les partenariats entre les donateurs, les agences de développement et les autres acteurs essentiels de la pêche marine et des secteurs environnementaux connexes. Afin de mener une campagne de sensibilisation à la contribution économique réelle du secteur aux économies nationales en se fondant sur des données, l'équipe du programme a également lancé le Compte satellite des pêches de l'économie bleue.

Bien qu'il existe de nombreuses politiques et stratégies de pêche en Afrique de l'Est, en Afrique australe et dans l'océan Indien, les capacités actuelles ne suffisent pas à les exécuter efficacement. L'écart qui se constate entre les déclarations politiques et les mesures mises en œuvre sur le terrain résulte de disparités en matière d'information, de la faiblesse des structures de gouvernance, du manque de services sociaux de base accessibles aux communautés de pêcheurs et de l'absence d'infrastructures de pêche et de logistique du marché.

Les pays de la région doivent veiller à traduire leurs engagements en actes. À cette fin, il leur incombe de promouvoir une économie politique apte à dissocier la croissance économique et la prospérité partagée de l'exploitation des ressources halieutiques et de la dégradation des habitats naturels, notamment pour faire face aux risques climatiques.

Ce programme peut être reproduit dans des contextes de pêche durable en eaux intérieures et en haute mer où la coopération entre pays voisins est essentielle.

Contact :
Nom : M. Soobaschand Sweenarain
Titre : Chef d'équipe/Coordinateur technique
Entité : programme Ecofish, onzième Fonds européen de développement
Courriel : sweenmru@gmail.com
Skype : sween2609

NOM DU PROJET : Programme Ecofish
PAYS/RÉGIONS : Afrique de l'Est, Afrique australe et région de l'océan Indien : Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Somalie
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de la République de Maurice
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.b, 2.1, 5.a, 8.b, 14.7
SOUTENU PAR : Union européenne, onzième initiative transrégionale du Fonds européen de développement
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Commission de l'océan Indien
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2024
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YCehYJ (en français)

Fourniture d'une assistance technique dans le cadre de la « Formation internationale sur l'aquaculture durable des mollusques et des macroalgues en Afrique »

Réunir des parties prenantes actives sur trois continents et dans trois océans

© Maurício Namora e Márcia Santos

Défi

Le développement durable de l'aquaculture pourrait déboucher sur des solutions se substituant véritablement à la production alimentaire et remplaçant une partie des produits issus exclusivement de la pêche. À long terme, cette initiative renforcera la durabilité de la pêche.

Les côtes du Mozambique et de l'Angola sont une région propice à l'établissement de projets d'élevage de mollusques et de poissons et de culture de macroalgues. Outre le fait qu'ils fournissent une source supplémentaire de recettes d'exportation et de denrées alimentaires destinées à la consommation nationale, ces projets constituent également une excellente occasion de créer des emplois et de limiter l'exploitation des ressources halieutiques, ce qui contribuerait à les rendre plus durables.

Compte tenu des caractéristiques côtières, des marchés existants et des objectifs d'exportation du Mozambique et de l'Angola, ainsi que de la valeur des produits et des sous-produits, le développement de l'aquaculture marine passera principalement par l'élevage de mollusques et la culture de macroalgues. Des installations d'élevage de poissons d'eau de mer à grande échelle seront également créées à l'avenir.

Le Mozambique et l'Angola cherchent dès lors des solutions techniques leur permettant de développer le secteur de l'aquaculture et de diversifier les espèces cultivées et les systèmes de production mis en œuvre.

Vers une solution

Ce projet découle d'une mission scientifique effectuée à la fin 2016, au cours de laquelle des représentants de l'Université catholique du Nord (Universidad Católica del Norte) du Chili ont été conviés par l'Institut national pour le développement de la pêche et de l'aquaculture du Mozambique dans le cadre d'une semaine de formation. Il est également le résultat de la visite d'une délégation du Mozambique au Chili, en avril 2016, au cours de laquelle les autorités des deux pays ont recensé un certain nombre de domaines de coopération sectorielle. À cette occasion, l'aquaculture a notamment été définie comme priorité.

Le 19 mai 2016, l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement (Agencia Chilena de Cooperación Internacional para el Desarrollo) et l'Institut portugais Camões pour la coopération et la langue ont signé un protocole d'accord pour l'élaboration de projets de coopération triangulaire. Le Portugal a fourni une assistance technique en mettant à disposition deux formateurs dans le cadre d'un module sur l'aquaculture intensive intitulé « Formation internationale sur l'aquaculture durable des mollusques et des macroalgues en Afrique », qui a été proposé aux fonctionnaires des Ministères de la pêche du Mozambique et de l'Angola ainsi qu'à d'autres spécialistes. Cette formation a été organisée sur le site de l'Université catholique du Nord, à Coquimbo (Chili).

Elle a visé à promouvoir l'aquaculture durable en Afrique, qui constitue une véritable solution de substitution dans le domaine de la production alimentaire ainsi qu'une occasion de créer des emplois et de limiter l'exploitation des ressources halieutiques. L'objectif du module était de former le personnel spécialisé et technique à l'élevage des mollusques et à la culture des macroalgues à tous les stades, afin d'améliorer la planification, l'exécution et la mise en œuvre de nouveaux projets gouvernementaux ou communautaires dans ce domaine.

Le Chili a accueilli les bénéficiaires de la formation, qui étaient issus du Mozambique et de l'Angola, dans les locaux de l'Université catholique du Nord. En outre, l'Agence chilienne de coopération internationale pour le

développement a apporté un soutien financier et l'Institut Camões a fourni deux formateurs.

Ceux-ci provenaient du secteur privé et ont été sélectionnés en collaboration avec le Ministère portugais de la mer. Ils ont eu l'occasion de partager leur expérience dans le domaine de l'aquaculture et de renforcer les liens techniques et scientifiques avec l'Angola, le Chili et le Mozambique.

Dans le cadre de ce projet, la coopération triangulaire a permis d'établir un partenariat plus approfondi avec d'autres acteurs du développement, comme le secteur privé portugais, afin de faciliter le partage de savoir-faire avec les fonctionnaires de l'Angola et du Mozambique. Ainsi, des relations allant au-delà de l'approche Nord-Sud traditionnelle ont été nouées.

Le programme de formation a eu un effet multiplicateur dans les pays bénéficiaires, car il **a créé des synergies entre les institutions sectorielles, les milieux universitaires et les organismes de coopération. Le projet a permis aux participants de partager leur savoir-faire et d'apprendre les uns des autres, une approche qui a présenté des avantages importants pour chacun d'entre eux.** Il a également instauré la confiance entre les parties, ce qui est important en vue de l'établissement de nouveaux partenariats.

Il a été adapté au contexte et aux bénéficiaires cibles, en tenant compte du fait que l'Angola, le Mozambique et le Portugal ont une langue et d'autres aspects culturels en commun.

Cette initiative a amélioré la capacité d'encadrement des pays partenaires et l'appropriation par ceux-ci, tandis que la répartition efficace des responsabilités s'est révélée bénéfique. Elle a réuni des spécialistes issus de trois continents et du secteur privé, les invitant à partager leurs connaissances respectives. Dans la mesure du possible, les composantes de la formation, de même que les savoir-faire européens et sud-américains sous-jacents, ont par ailleurs été adaptées aux besoins spécifiques des pays bénéficiaires africains.

Contact :
Nom : M. Nuno Vaz
Titre : Expert en coopération au développement
Entité : Institut Camões pour la coopération et la langue (Ministère portugais des affaires étrangères)
Courriel : nuno.vaz@camoes.mne.pt

NOM DU PROJET : Fourniture d'une assistance technique dans le cadre de la « Formation internationale sur l'aquaculture durable des mollusques et des macroalgues en Afrique »
PAYS/RÉGIONS : Angola, Chili, Mozambique, Portugal
SÉLECTIONNÉ PAR : Chili
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.b, 12.a, 13.3, 14.7, 14.a, 15.5, 17.6, 17.9
SOUTENU PAR : université catholique du Nord (Chili), Agence chilienne de coopération internationale pour le développement, Institut Camões pour la coopération et la langues (Agence portugaise pour le développement, Ministère portugais des affaires étrangères)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Université catholique du Nord
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : du 16 au 26 octobre 2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Approche intégrée pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes en Asie et en Afrique en vue de l'utilisation durable des écosystèmes terrestres

Mobiliser des ressources à tous les niveaux en appliquant une approche horizontale innovante dans le cadre des mesures de préservation globale de la flore et de la faune

© JICA

Défi

Compte tenu des menaces associées aux changements climatiques, il est essentiel de protéger efficacement la biodiversité pour garantir des modes de vie et des moyens de subsistance durables. Il convient d'adopter une approche intégrée qui implique les populations locales dans la gestion des zones protégées. Cependant, les pays en développement éprouvent d'importantes difficultés à faire participer les acteurs locaux à ces efforts. À tous les niveaux, les parties prenantes doivent mobiliser des ressources aux fins de la gestion durable des forêts. Les efforts de planification nationale, les mécanismes de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté doivent tenir compte de la valeur des écosystèmes et de la biodiversité. Lorsqu'elles sont prises de manière isolée, les mesures de préservation des zones protégées peuvent se révéler inefficaces.

Les connaissances et les expériences acquises dans l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce en Malaisie et dans d'autres régions du monde pourraient aider d'autres pays à lancer des initiatives intégrées de protection de la biodiversité.

Vers une solution

L'approche de gestion intégrée de la biodiversité et de préservation des écosystèmes appliquée par le gouvernement de l'État de Sabah (Malaisie) tient compte, à tous les niveaux, des considérations stratégiques, des mesures de protection et d'éducation, de l'écotourisme et de la recherche universitaire provenant d'un large éventail de sources. Elle met l'accent sur la gestion durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes ainsi que sur la préservation des écosystèmes de montagne, des habitats naturels et des espèces menacées. L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a contribué à l'élaboration de cette stratégie globale de 2002 à 2017, dans le cadre d'un projet de coopération technique. Les expériences acquises ont été partagées avec 17 pays en développement d'Asie, d'Afrique et du Pacifique par l'intermédiaire du Programme de formation pour pays tiers, un partenariat stratégique entre le Programme malaisien de coopération technique et la JICA. Le Programme de formation pour pays tiers a été lancé à Sabah en 2009 et son troisième cycle s'est achevé en 2019. Il a abordé l'objectif de développement durable 1 sur la pauvreté, l'objectif 13 sur mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et l'objectif 15 sur la vie terrestre.

Cette initiative a visé à **fournir aux participants des connaissances et des compétences en matière de gestion, de planification, de suivi et d'évaluation de la préservation, en mettant l'accent sur la mise en œuvre au niveau local.** Elle s'est également attachée à faire participer les organismes d'exécution et les populations locales afin de les familiariser avec d'autres moyens de subsistance dans le contexte des efforts de préservation. Elle a facilité les échanges et favorisé la création d'un réseau horizontal de fonctionnaires et de responsables des parcs nationaux œuvrant à la préservation de la biodiversité dans les pays en développement d'Asie et d'Afrique.

Il a été déterminé que le Botswana, le Cambodge, le Kenya, le Myanmar, l'Ouganda, les Philippines, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam pourraient bénéficier de cette initiative. Étant donné qu'ils ont participé à des projets connexes de la JICA dans le monde entier, ces États pourraient reproduire plus facilement le Programme de formation pour pays tiers sur leur territoire. Grâce à celui-ci, un groupe plus large de parties prenantes pourrait également tirer parti des possibilités futures.

Le Programme se fonde sur une méthode selon laquelle l'entité d'exécution est responsable de la gestion du cycle du projet. Dans le cas de la Malaisie, l'entité d'exécution est l'Institut de biologie tropicale et de conservation

de l'Université Malaysia Sabah. Son personnel applique le cadre de gestion du cycle du projet pour veiller à la cohérence des différentes composantes de la formation. Des ateliers intensifs ont favorisé le renforcement des compétences et le partage des connaissances et des expériences en vue de créer un programme efficace de protection de la biodiversité et des écosystèmes. Les procédures de gestion du cycle du projet adoptent une approche participative multipartite pour cerner les problèmes. Les résultats et les enseignements tirés ont été compilés dans le plan d'action du projet afin de garantir qu'ils puissent être reproduits.

Pour enrichir leur expérience et les aider à mettre au point un plan d'action, les participants au Programme ont évalué plusieurs exemples de projets de préservation mis en œuvre à Sabah. Outre les cours théoriques et les ateliers et présentations en classe, les activités organisées dans le cadre du Programme ont consisté, par exemple, en des visites de terrain approfondies dans les zones protégées de l'État de Sabah, des échanges avec les populations locales vivant dans et autour de ces zones et des discussions avec les responsables de la préservation et d'autres praticiens de terrain. Grâce à cette approche horizontale, les participants ont acquis des connaissances précieuses en interagissant avec leurs homologues, à savoir, dans la plupart des cas, des hauts fonctionnaires du Gouvernement directement impliqués dans les efforts de gestion des ressources naturelles.

En outre, l'Institut de biologie tropicale et de conservation de l'Université Malaysia Sabah a assuré un suivi auprès de tous les participants du troisième cycle du Programme en recueillant des informations sur leurs progrès dans la reproduction du programme par l'intermédiaire des médias sociaux.

En Ouganda, trois anciens participants ont élaboré un plan d'action sur le renforcement de la résilience des communautés, des zones humides et des bassins hydrographiques connexes. Ce projet de cinq ans a été lancé en 2018 et est principalement financé par le Fonds vert pour le climat. Les participants ougandais contribuent également à un projet national de restauration des zones humides.

Dans un même temps, aux Philippines, un ancien participant a organisé une formation sur les technologies vertes et l'agriculture verte en 2018. Cette proposition de projet, dont le lancement est prévu pour 2020, est actuellement examinée en vue d'un financement.

La force du Programme réside dans sa capacité à mobiliser, à tous les niveaux, des ressources importantes provenant d'un grand nombre de sources pour appuyer la gestion durable des zones protégées. Il a encouragé divers services et organismes du gouvernement de l'État de Sabah ainsi que des organisations non gouvernementales de la région à coopérer afin d'assortir les modules de formation de composantes essentielles et pertinentes.

La plupart des anciens participants ont manifesté un vif intérêt pour la recherche et l'éducation, la gestion des parcs et des habitats, la sensibilisation du public et l'intégration. Ils ont appliqué les compétences acquises à cet égard dans le cadre des activités qu'ils mènent dans leur pays d'origine, ce qui démontre que le programme est efficace et peut être reproduit et adapté.

Contact :
Nom : M. NAKAZAWA Shigeki
Titre : Conseiller dans le domaine de l'élaboration de projets
Entité : Bureau de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) en Malaisie
Courriel : nakazawa.shigeki2@jica.go.jp

NOM DU PROJET : Programme de formation pour pays tiers : approche intégrée pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes
PAYS/RÉGIONS : Botswana, Cambodge, Japon, Kenya, Malaisie, Myanmar, Ouganda, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam
SÉLECTIONNÉ PAR : Agence japonaise de coopération internationale (JICA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 1.5, 13.1, 13.3, 13.b, 15.1, 15.2, 15.4, 15.5, 15.7, 15.9, 15.b, 15.c
SOUTENU PAR : JICA, Programme malaisien de coopération technique
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Institut de biologie tropicale et de conservation de l'Université Malaysia Sabah
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : sites.google.com/site/tctpsabah/home

Initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité (initiative 3S)

Améliorer la stabilité et lutter contre les facteurs sous-jacents des migrations irrégulières en favorisant la gestion durable des terres et en offrant des possibilités économiques dans les zones rurales

Défi

L'Afrique pourrait devenir le prochain moteur du développement économique mondial. Sa population est jeune, ses ressources naturelles abondantes et nombre de ses pays sont en passe de transformer leur économie pour sortir des millions de personnes de la pauvreté et les faire entrer dans la classe moyenne. En parallèle, les changements climatiques provoquent des sécheresses et une désertification généralisées ; on estime que 74 % des Africains vivront dans des zones sèches d'ici à 2030. Les pertes d'emplois dans l'agriculture et la sylviculture aggravent la crise de l'emploi. La majorité des Africains de moins de 30 ans sont au chômage, alors que le nombre de jeunes doublera d'ici à 2050 pour atteindre 850 millions. Sans emplois ni revenus, on prévoit que 40 % d'entre eux décideront d'émigrer vers d'autres pays et continents. Les jeunes vulnérables qui n'ont pas les moyens de partir à la recherche d'un avenir meilleur se retrouvent parfois piégés sur des terres dégradées et risquent d'être exposés à des activités extrémistes et au terrorisme.

Vers une solution

L'initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité (initiative 3S) a été lancée en 2016 par les Gouvernements du Maroc et du Sénégal lors de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La même année, elle a été approuvée par les chefs d'État et de Gouvernement lors du premier Sommet africain de l'action, une manifestation organisée au Maroc pour promouvoir la résilience climatique et l'emploi des jeunes dans les zones rurales. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, le Maroc partage ses valeurs, ses connaissances, ses compétences, son savoir-faire et ses ressources. Il participe à l'initiative 3S en vue de créer des emplois pour les jeunes, les femmes et les migrants par la restauration des terres dégradées. Cette initiative a remporté l'adhésion d'un certain nombre de parties prenantes désireuses de contribuer à la réalisation de ses trois volets, y compris les pays suivants : le Bénin, le Burkina Faso, la Gambie, le Ghana, le Mali, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe.

Au cours des cinq années suivant son lancement, l'initiative entend **mobiliser les ressources financières nécessaires pour restaurer 10 millions d'hectares de terres dégradées, principalement dans la région du Sahel, en Afrique subsaharienne, grâce à des investissements, des réformes politiques et des innovations techniques et financières. La réalisation de cet objectif aura une incidence économique, car elle contribuera à préserver et à créer 2 millions d'emplois dans le secteur de l'agriculture**. Il s'agit à la fois d'emplois existants qui risquent de disparaître en raison des changements climatiques et de nouveaux emplois qui seront créés à l'issue de la restauration des sols. L'initiative doit déboucher sur la réduction des migrations en incitant les citoyens à conserver leurs terres plutôt que d'émigrer pour des raisons économiques ou de devenir la proie de groupes radicalisés.

Pour atteindre cet objectif, elle est conçue pour fournir un investissement stratégique dans la restauration et la gestion durable des terres dans les zones rurales les plus fragiles, en ciblant les populations touchées par la désertification et la sécheresse. Deuxièmement, elle abordera les réformes nécessaires en matière de politique économique, y compris l'élaboration de stratégies et de mesures visant à renforcer l'accès à la terre par la mise en place de droits d'utilisation temporaires et d'un régime foncier permanent dans les zones rurales et fragiles, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables, tels que les femmes, les populations autochtones et les jeunes. L'initiative sous-tendra également l'élaboration de politiques destinées à favoriser les investissements privés dans l'agriculture et la sylviculture. Enfin, elle encouragera l'adoption de solutions techniques et financières innovantes. Dans le domaine de la restauration des terres, les nouvelles technologies rentables se fondent par exemple sur le stockage du carbone, la protection de la biodiversité, l'utilisation de brise-vent et la préservation des ressources en eau. Ces innovations sont déployées dans le cadre de projets pilotes et mises à l'échelle une fois leur efficacité prouvée, ce qui contribue à leur commercialisation et à leur acceptation par les entités investissant dans l'agriculture et la sylviculture en Afrique.

L'initiative fait appel à de multiples partenaires d'exécution, en fonction du lieu et de la nature des activités d'un projet. Des donateurs publics, tels que l'initiative d'Ankara du Gouvernement turc et la Direction générale de la coopération pour le développement du Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale, comptent parmi ses contributeurs financiers. Des investisseurs privés et prêteurs commerciaux lui apportent également des fonds. Divers gouvernements africains (par l'intermédiaire de leurs ministères de l'environnement), autorités régionales et locales, organismes donateurs bilatéraux, organisations non gouvernementales, institutions multilatérales et entreprises privées participent à la mise en œuvre de l'initiative 3S. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification coordonne les activités de son secrétariat, y compris dans les domaines de la mobilisation des ressources, de la communication et de l'organisation des réunions du comité directeur. Au niveau des pays, l'initiative sera mise en œuvre par le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Dans le cadre de divers programmes, l'initiative 3S applique une approche thématique pour aborder les défis que constituent les changements climatiques et la dégradation des terres ainsi qu'une approche géographique pour accélérer l'harmonisation des politiques et des mesures partout en Afrique. Elle appuie tout un éventail de projets approuvés au cas par cas dans le cadre d'un mécanisme commun et d'une vision globale, ce qui contribue à la réalisation d'un ensemble d'objectifs fixés d'un commun accord.

Elle garantit également l'appropriation des activités soutenues par les pays bénéficiaires étant donné que les projets sont alignés sur les stratégies de développement nationales. En outre, les procédures de sélection et d'élaboration des projets reposent sur la participation des populations des zones rurales ciblées, lesquelles dirigent les approches de développement utilisées au stade de la mise en œuvre.

La structure de gouvernance de l'initiative se fonde sur la collaboration de l'ensemble des parties prenantes dans le domaine du développement, ce qui suppose de définir des engagements à long terme, des attentes précises et des responsabilités partagées pour réussir. Cette approche tient compte des atouts propres à chaque partenaire et s'appuie sur une coopération ouverte, responsable et transparente.

L'initiative adopte une approche axée sur la demande. Chaque pays africain élabore une stratégie nationale ou infranationale qui oriente la mise en œuvre d'un projet donné en définissant des priorités en matière de programmation avec la participation des parties prenantes, y compris la société civile et le secteur privé. Ces stratégies sont harmonisées et intégrées dans les mécanismes d'assistance de la banque de développement multilatérale qui les soutient. Ce mode de fonctionnement permet de garantir l'élaboration, l'évaluation et la mise en œuvre rapide d'interventions à grande échelle, en étroite coordination avec les autorités nationales, régionales et locales des pays bénéficiaires. Par exemple, en sa qualité de partenaire technique, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a lancé un projet de stabilisation communautaire au Niger pour aider le Gouvernement et la société civile à intégrer les migrants et à créer des emplois liés à la restauration des terres dégradées et de leur base productive. Ce projet emploie une approche inclusive afin d'atteindre tous les membres de la communauté, les participants étant sélectionnés par un groupe de dirigeants locaux. Le personnel de l'OIM déployé au Niger forme les participants et les aide à exploiter pleinement le potentiel des parcelles de terrain à leur disposition et à choisir les plantes appropriées à la culture.

Actuellement, le mécanisme financier de l'initiative 3S est en cours d'élaboration au sein du FIDA. Les projets mis en œuvre sur le terrain devraient être financés à partir de 2021. Pour le Gouvernement marocain, l'initiative 3S constitue un exemple important du rôle de la coopération triangulaire dans la mobilisation des ressources. Une fois mise en œuvre par le FIDA, elle permettra aux pays participants de lancer des activités de coopération Sud-Sud dans les domaines de la gestion durable et de la restauration des terres et de l'adaptation aux changements climatiques.

Sur le plan institutionnel, l'initiative 3S fait partie intégrante du prochain Programme de résilience rurale du FIDA et est soutenue par les dispositions régissant les fonds d'affectation spéciale qui doivent être approuvées par le Conseil d'administration du FIDA en septembre 2020. Elle prend la forme d'un programme-cadre mondial qui regroupe principalement des fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques et à la protection de l'environnement afin d'accroître la résilience des petits producteurs, venant compléter les stratégies des programmes par pays du FIDA et les prêts et subventions. Le Programme de résilience des communautés rurales permettra d'acheminer les financements destinés à protéger le climat et l'environnement vers les petits exploitants agricoles en intégrant l'initiative 3S dans le plan d'action appelé à succéder au Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne, initiative phare du FIDA.

L'exécution des projets soutenus au titre de l'initiative 3S sera conforme aux politiques et procédures opérationnelles du FIDA et incombera à son réseau de bureaux régionaux et nationaux sur le continent africain. Le FIDA pourrait faire appel à des partenaires d'exécution ayant un savoir-faire thématique avéré dans la région, comme l'Agence de développement de l'Union africaine. Les institutions multilatérales associeront les ministères des pays concernés, les entreprises privées, le milieu universitaire et la société civile, y compris les jeunes, les femmes et les communautés rurales, à la conception et à la mise en œuvre des programmes, assurant ainsi une bonne appropriation des politiques de développement économique et des programmes d'investissement aux niveaux local, national et régional.

Le FIDA utilisera un cadre harmonisé de mesure des résultats pour évaluer l'incidence de l'initiative 3S en Afrique. Pour chaque objectif de l'initiative 3S, ce cadre de résultats fournira un indicateur mesurable fondé sur une valeur de référence établie au lancement du projet, une valeur cible et une valeur actuelle afin de déterminer si l'objectif visé a effectivement été atteint. Cet instrument permettra au FIDA de mesurer les progrès accomplis et d'établir des rapports sur les résultats globaux du Programme de résilience des communautés rurales.

L'engagement ferme en faveur de la mise en œuvre des projets qui a été pris au plus haut niveau politique par les pays participants témoigne de la durabilité de l'initiative. Celle-ci est étroitement liée à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, notamment l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique, l'objectif 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, l'objectif 15 sur la vie terrestre et l'objectif 17 sur les partenariats.

Contact :
Nom : M^me^ Barbara Bendandi
Titre : Chargée de programme et coordinatrice du secrétariat de l'initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité (initiative 3S)
Entité : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD)
Courriel : bbendandi@unccd.int
Skype : bar.ben

NOM DU PROJET : Initiative Soutenabilité, stabilité et sécurité (initiative 3S)
PAYS/RÉGIONS : Bénin, Burkina Faso, Gambie, Ghana, Mali, Maroc, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad, Zambie, Zimbabwe (États membres actuels). L'Initiative est ouverte à tous les pays africains reconnus par les Nations Unies.
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement du Maroc
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 8.5, 8.6, 12.4, 13.1, 15.1, 15.2, 15.3, 17.1,17.6
SOUTENU PAR : Italie, Maroc, Sénégal, Turquie, Union européenne
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui sera hébergé par le Fonds international de développement agricole
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : youtu.be/_9oyrvXgpFg

Réduire efficacement la pauvreté en gérant les ressources naturelles

Souligner l'importance du capital naturel et des services écosystémiques dans l'amélioration de la productivité agricole et la réduction de la faim et de la pauvreté

Défi

L'Afrique subsaharienne connaît une dégradation de son environnement entraînée par des pratiques agricoles non durables. Abritant plus de 100 000 petits exploitants agricoles dont les besoins en matière d'irrigation dépendent du fleuve Tana, les hauts plateaux qui surplombent Nairobi sont par exemple touchés par ce phénomène. Depuis les années 1970, les activités des exploitations agricoles bordant le cours supérieur du fleuve ont entraîné l'accroissement du prélèvement d'eau et de l'envasement, ce qui a une incidence sur les communautés et les écosystèmes établis en aval et a réduit l'approvisionnement en eau de Nairobi. La région de Karamoja, en Ouganda, connaît des difficultés analogues, pâtissant de périodes de sécheresse imprévisibles et de niveaux croissants de dégradation de l'environnement. L'accès limité aux marchés et le manque de politiques de gestion des ressources naturelles comptent parmi les autres facteurs influant sur la productivité agricole. Par conséquent, l'insécurité alimentaire et la pauvreté chroniques touchent la plupart des habitants de la région, en particulier les femmes. Afin de relever ces défis, le programme intitulé « Systèmes alimentaires résilients » s'inspire d'approches efficaces pour renforcer la gestion intégrée des ressources naturelles et la gestion durable des terres.

Vers une solution

Le programme quinquennal Systèmes alimentaires résilients, qui est dirigé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), vise à favoriser la durabilité et la résilience de la sécurité alimentaire dans 12 pays d'Afrique subsaharienne. Il encourage l'application d'une approche globale pour améliorer la productivité agricole et restaurer les terres dégradées dans les zones abritant des petites exploitations agricoles. S'inspirant des réussites passées du FIDA, y compris le projet de gestion des ressources naturelles dans le Haut Tana, au Kenya, le projet de Fonds pour l'eau dans le Haut Tana-Nairobi a sous-tendu la création du premier fonds pour l'eau en Afrique. Grâce à son vaste réseau, ce projet aide les petits exploitants agricoles à collecter les eaux de pluie, à appliquer des méthodes d'irrigation au goutte-à-goutte et à adopter des pratiques agricoles respectueuses du climat. Toujours dans le cadre du programme Systèmes alimentaires résilients, un projet visant à favoriser la durabilité et la résilience de la sécurité alimentaire dans la région de Karamoja, en Ouganda, s'appuie sur des pratiques éprouvées qui n'ont pas encore été adoptées dans la région, y compris la collecte des eaux de pluie et les techniques de régénération des terrains de parcours. Ce projet encourage également l'exploitation de nouvelles sources de revenus au sein des chaînes de valeur existantes.

Avec la participation de plusieurs fonctionnaires du Gouvernement, l'équipe du projet a pris part à des échanges entre pays portant sur les technologies et méthodes de gestion durable des terres et les pratiques agricoles respectueuses du climat actuellement mises en œuvre dans le cadre du projet financé par le FIDA au Kenya. Ces exemples ont été partagés avec les représentants ougandais en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer les techniques de préservation des bassins versants. L'équipe du projet a également découvert les avantages de l'amélioration des pratiques de pêche commerciale et de collecte des eaux de pluie aux fins de l'irrigation. Ces échanges ont permis aux participants d'acquérir les connaissances nécessaires pour aborder les problèmes rencontrés dans la région de Karamoja et appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable 2 sur l'élimination de la faim, de l'objectif 6 sur l'eau propre et l'assainissement, de l'objectif 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et de l'objectif 15 sur la vie terrestre.

Compte tenu des similitudes entre les deux zones d'intervention, l'équipe ougandaise a assisté à une visite éducative organisée par les responsables du projet de Fonds pour l'eau dans le Haut Tana-Nairobi. Ce dialogue Sud-Sud a permis de partager les connaissances et les pratiques innovantes de gestion durable des terres afin d'atténuer l'incidence de l'insécurité alimentaire et les pressions connexes résultant de la dégradation environnementale et des changements climatiques.

© FIDA

Les échanges entre les missions kényane et ougandaise ont été mutuellement profitables, ce qui est l'objectif de tout partenariat entre pays du Sud. La délégation ougandaise était composée de représentants du Ministère de l'agriculture, de l'industrie animale et de la pêche, du Ministère de l'eau et de l'environnement, ainsi que d'autres parties prenantes nationales et régionales. Ceux-ci ont été familiarisés avec un certain nombre de pratiques et de techniques innovantes, tandis que l'équipe hôte a bénéficié de l'expérience des représentants ougandais en matière de promotion de l'organisation sociale des agriculteurs. Étant donné que les agriculteurs kényans travaillent généralement seuls, ce qui demande beaucoup d'efforts et se révèle coûteux, la délégation ougandaise a souligné l'importance du travail en communauté et encouragé l'élaboration d'un calendrier de rotation à l'intention des petits exploitants agricoles. La délégation kényane a également cerné une possibilité de renforcement des capacités des groupes de jeunes du projet ougandais, lesquels ont pu bénéficier de l'expérience des jeunes participants du projet de Fonds pour l'eau dans le Haut Tana-Nairobi, qui ont joué un rôle important dans la construction de retenues. Ces dernières sont des petits réservoirs, d'environ un à trois mètres de profondeur, généralement creusés à l'écart du cours d'eau et entourés de berges surélevées et compactées. Elles visent à collecter et à stocker les eaux de ruissellement des collines, des routes, des zones rocheuses et des terrains de parcours ouverts.

Les échanges ont mis en évidence un certain nombre d'innovations, notamment celles liées à la protection des bassins versants et à la relocalisation des activités économiques loin des berges. L'utilisation de retenues couvertes de polyuréthane à l'appui de la culture de l'arrow-root (une culture des zones humides) à des altitudes plus élevées, dans les zones supérieures des bassins hydrographiques, a compté parmi ces pratiques novatrices. Elle a réduit la nécessité d'accéder directement aux rives des cours d'eau pour puiser les rares ressources en eau. Pour les agriculteurs qui n'ont pas d'accès direct à la rivière, des retenues ont également été construites à proximité des routes et des toits, ce qui permet de recueillir l'eau de pluie tout au long de l'année. Ces mesures temporaires sont simples, rentables et faciles à reproduire et facilitent le travail des agriculteurs, qui s'efforcent actuellement de se procurer des pompes solaires.

Une autre innovation partagée avec la délégation ougandaise a été la mise en place de systèmes de planification de l'utilisation des terres. Le projet de Fonds pour l'eau dans le Haut Tana-Nairobi utilise une stratégie de planification agricole éprouvée qui facilite la préservation de l'eau en augmentant la couverture forestière des cultures à haute valeur ajoutée, comme les avocatiers. Cette mesure a permis aux agriculteurs de cultiver d'autres cultures de rapport, telles le café et les bananes, et d'établir des parcelles boisées, leur fournissant ainsi une source de revenus supplémentaire.

Ces pratiques innovantes peuvent être reproduites à condition de mettre à profit les technologies appropriées, en particulier les moyens qui permettent d'exploiter les ressources en eau aux fins de l'irrigation et peuvent être adaptés à différents contextes socio-économiques et écologiques. Il conviendrait d'organiser des visites d'échange pour permettre aux agents de vulgarisation et aux agriculteurs de tirer parti des expériences des exploitants qui recouru à ces technologies.

Contact :
Nom : M. Stephen Muwaya
Titre : Coordinateur de programme dans le domaine de la gestion durable des terres, interlocuteur de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
Entité : Ministère de l'agriculture, de l'industrie animale et de la pêche de l'Ouganda
Courriel : smuwaya@yahoo.com

NOM DU PROJET : Fonds pour l'eau dans le Haut Tana-Nairobi (UTNWF)
PAYS/RÉGIONS : Kenya**,** Afrique subsaharienne
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds international de développement agricole (FIDA)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 2.1, 5.a, 6.4, 6.5, 6.6, 13.1, 13.2, 13.3, 15.1, 15.2
SOUTENU PAR : Gouvernement du Kenya, Fonds pour l'environnement mondial, FIDA
ENTITÉS D'EXÉCUTION : gouvernements du Kenya et de l'Ouganda
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2CZEuZL

Gestion durable des écosystèmes et renforcement des moyens de subsistance en vue d'améliorer la résilience des populations du bassin du lac Tchad vulnérables aux effets des changements climatiques

Mettre en œuvre des réformes juridiques, politiques, institutionnelles et en matière d'investissement pour améliorer la qualité et la quantité des ressources en eau, la biodiversité et les moyens de subsistance

Défi

Le bassin du lac Tchad (qui englobe des terres situées au Cameroun, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad) compte 47 millions d'habitants, qui dépendent de ses ressources en eau pour toute une diversité de services économiques, y compris la culture du sorgho et de variétés de millet hydrophile, la chasse et la pêche saisonnières et l'élevage extensif. Par exemple, 50 000 tonnes de poisson sont pêchées par an en moyenne, ce qui contribue sensiblement au produit intérieur brut des pays riverains. Les terres qui bordent le lac servent de zones de pâturage essentielles pour le bétail, et les plaines inondables sont une destination de pâturage transhumant extensif. Malheureusement, les incidences environnementales, les changements climatiques et les pratiques non durables ont fait passer la superficie du lac de 25 000 km^2 à 2 500 km^2, mettant en danger la vie des habitants de la région. Outre ces menaces, cette zone connaît une crise de sécurité.

Vers une solution

Intitulé « Gestion durable des écosystèmes et renforcement des moyens de subsistance en vue d'améliorer la résilience des populations du bassin du lac Tchad vulnérables aux effets des changements climatiques », ce projet est mis en œuvre au Cameroun, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad avec la participation active des communautés villageoises et, en particulier, des femmes et des jeunes. Il vise à restaurer les écosystèmes dégradés afin d'améliorer la productivité agro-sylvo-pastorale et de la pêche. Il s'efforce également de soutenir les initiatives socio-économiques qui renforcent la résilience des populations établies sur les rives du lac Tchad aux effets néfastes de la variabilité du climat. Le projet repose sur trois grand piliers : le renforcement de la capacité des acteurs locaux à intégrer certains thèmes dans le processus de planification au niveau local, la restauration des écosystèmes dégradés et la mise au point d'activités génératrices de revenus grâce à l'amélioration des systèmes de production.

Outre la coopération avec la Commission du bassin du lac Tchad, dont les cinq pays concernés sont membres, le projet s'appuie sur des partenariats avec d'autres programmes, comme l'initiative Grande Muraille verte, auquel trois des cinq pays participent. Les gouvernements nationaux comptent également parmi les parties prenantes, notamment par les ministères responsables de l'environnement, de la pêche, de l'eau, de l'agriculture, des femmes et des jeunes. Divers partenaires bilatéraux et multilatéraux jouent également un rôle, ainsi que certains acteurs internationaux de premier plan, en particulier l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Étant donné l'esprit de solidarité qui caractérise les relations entre les populations de la région, les autres États membres de la Commission du bassin du lac Tchad se sont d'ores et déjà engagés à échanger les connaissances et les enseignements tirés par l'intermédiaire d'autres instruments, en vue d'harmoniser les politiques, la législation et les bonnes pratiques en matière de protection et de gestion des écosystèmes, de la biodiversité et des moyens de subsistance des habitants de la région.

En ce qui concerne le renforcement des capacités des acteurs locaux, les documents de planification établis au niveau local ne tiennent pas suffisamment compte des thèmes transversaux, tels que la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles et transfrontalières. L'initiative Grande Muraille verte vise dès lors à améliorer et à actualiser ces documents. Pour ce faire, il a été nécessaire de renforcer les capacités des acteurs participant à l'ensemble du mécanisme de planification au niveau local. Des accords de partenariat ont été conclus avec des organisations de la société civile, en particulier des organisations non gouvernementales et des associations locales actives dans le domaine de l'ingénierie sociale, pour sensibiliser les populations locales et dispenser des formations dans le cadre d'un processus graduel de transfert de compétences. Ces efforts ont été mis en œuvre dans les régions du Kanem et du Lac, situées dans les zones semi-arides du Sahel, au Tchad et au Niger. Le projet a sous-tendu la création de nouveaux cadres de consultation permettant aux acteurs locaux d'échanger leurs points de vue sur les thèmes susmentionnés et de les intégrer dans la planification du développement au niveau local, tout en donnant un nouvel élan aux cadres existants. Témoignant de l'adoption d'une approche novatrice, quatre plans de développement local ont été révisés afin d'y intégrer la protection de la biodiversité.

Le Tchad et le Niger sont limitrophes de la bande sahélienne et sont connaissent une transition semi-aride comparable. Ils sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques en raison de leur situation géographique et du fait que leur population est dépendante de systèmes de production agro-sylvo-pastoraux pluviaux, extensifs et transhumants. La variabilité du climat a entraîné une réduction des précipitations et une dégradation avancée des sols, tandis que l'activité humaine

15 VIE TERRESTRE

1 PAS DE PAUVRETÉ

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

© PNUD

a détruit la couverture végétale. Par conséquent, le lac Tchad s'assèche et se désertifie, un facteur qui contribue à faire de la bande sahélienne l'une des zones les plus pauvres et les moins sûres au monde. Il convient de tirer des enseignements des réussites enregistrées lors de la phase précédente du projet pour permettre à la province transfrontalière du lac Tchad, au Niger, d'en bénéficier. Il s'agit notamment de faire participer les femmes et les jeunes aux initiatives de protection de l'environnement et à l'élaboration d'activités socio-économiques compatibles avec un système écologique fragile.

En ce qui concerne la restauration des écosystèmes, le renforcement des capacités et l'application d'un processus de planification participative ont permis de sensibiliser les populations et les autorités locales à l'importance de la gestion efficace des ressources naturelles pour la survie des écosystèmes. Dans la région du Kanem, au Tchad, les efforts de restauration des écosystèmes se sont fondés sur la participation active de la population, en particulier des femmes et des jeunes. Des activités de reboisement, de régénération naturelle assistée et de fixation mécanique des dunes ont par exemple été menées dans ce cadre. L'Agence nationale pour la Grande Muraille verte, une entité spécialisée dans la restauration des terres, s'est chargée de leur exécution sous la supervision du Ministère de l'environnement et de la pêche. Ces techniques ont facilité la régénération de la biomasse et de la couverture végétale au sol sur plus de 1 000 hectares.

Au cours de la phase précédente, l'une des principales réalisations a été la signature de huit accords communautaires dans huit localités des régions du Kanem (Kekedina) et du Lac (Tall, Melea, Baga-Sola, Dar El Salam, Liwa et Tataferom 1 et 2). Les efforts de gestion des terres dégradées et de régénération naturelle assistée ont permis aux communautés de participer et de se responsabiliser en qualité de parties prenantes et non de simples bénéficiaires. Les écosystèmes ciblés sont en cours de restauration grâce aux efforts déployés dans le cadre de cette initiative. Les plantes situées dans les zones restaurées sont davantage protégées contre les animaux et quatre puits ont été forés et équipés de panneaux solaires pour l'humidification des sols et l'arrosage des plantes. Il serait envisageable d'exploiter, de diffuser et de mettre à l'échelle les succès obtenus au cours de la phase précédente pour promouvoir la restauration effective des écosystèmes dans la province transfrontalière du lac Tchad et dans d'autres zones environnantes au Cameroun et au Niger.

Sur le plan du développement, plusieurs activités génératrices de revenus ont été lancées grâce à l'amélioration des systèmes de production. Au cours de la phase précédente, les investissements relatifs au développement ont été intégrés aux efforts visant à gérer les terres dégradées, à favoriser la régénération naturelle et à traiter les risques liés aux terres et aux écosystèmes. Ils ont été élaborés en partenariat avec des organisations communautaires, les autorités locales et des fonctionnaires des services décentralisés. L'accent a été mis sur l'agriculture durable en oasis, soutenue par des mécanismes de financement innovants et durables, afin de mieux lutter contre l'insécurité alimentaire et la désertification. Dans ce contexte, des aménagements hydro-agricoles ont été réalisés sur 75 hectares, contribuant à la sécurité alimentaire et à l'accroissement des revenus des producteurs établis dans les oasis de la zone cible. La vente des récoltes de maïs rapporte entre un et deux millions de francs CFA en moyenne à chaque comité de gestion. Plusieurs producteurs vendent des oignons, des tomates séchées, du gombo et du piment. **Par conséquent, certains groupes ont pu devenir autosuffisants en acquérant de nouvelles terres agricoles. D'autres ont pu augmenter le nombre de bovins et de petits ruminants qu'ils élèvent, fournir des soins de santé aux membres de la communauté, nourrir leur famille et acheter des intrants en vue des prochaines récoltes. En outre, l'Agence nationale pour la Grande Muraille verte a créé six installations agricoles communautaires intégrées, d'une superficie de 3 hectares chacune.** Deux d'entre elles se situent au Kanem (Kekedina et Woli) et quatre dans la province du Lac (Tataferom, Liwa, Baga-Sola et Tall). Ces fermes profitent à 22 groupes qui participent aux activités de production maraîchère et arboricole faisant l'objet d'un soutien.

Avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles, l'objectif est d'étendre l'initiative à la province transfrontalière du lac Tchad afin de recenser les espèces envahissantes. Tirant parti de la coopération Sud-Sud, un voyage d'échange a été organisé entre le Niger et le Nigéria. Dans ce cadre, les dirigeants des entités impliquées dans la restauration des sols ont fait part de leurs compétences et des technologies appliquées. Les échanges ont porté sur les techniques plus efficaces et moins coûteuses de réhabilitation des écosystèmes, diverses approches de reboisement, la gestion des forêts naturelles, la création de sociétés de semences, l'approvisionnement durable en bois-énergie dans les villes du Sahel et l'établissement de marchés ruraux du bois efficaces au profit des communautés locales. Les deux pays sont en passe d'officialiser un accord d'assistance technique et de fourniture de semences forestières.

La base institutionnelle du projet contribue à sa durabilité. Pour assurer la coordination, l'Agence nationale de la Grande Muraille verte, qui dépend du Ministère de l'environnement, a été choisie comme entité spécialisée dans la restauration des sols. En outre, compte tenu du mode de vie et de la culture des populations du bassin du lac Tchad, il sera possible de reproduire les expériences et les bonnes pratiques du projet et, ainsi, de pérenniser ses réalisations. Enfin, les pays susceptibles de tirer parti du projet ont adhéré à plusieurs initiatives sous-régionales et organismes communautaires, en particulier la Commission du bassin du lac Tchad, l'initiative Grande Muraille Verte et le Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel, ce qui accélèrera la mise en œuvre et favorisera l'adoption d'objectifs complémentaires et la synergie des mesures adoptées, y compris dans le cadre d'autres programmes en cours d'exécution.

Afin de reproduire les expériences du projet, les acteurs clés des États bénéficiaires devraient réaliser une étude de faisabilité commune. Ensuite, il conviendra de veiller à la coordination aux niveaux sous-régional et national pour garantir la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet ainsi que l'établissement de rapports.

Contact :
Nom : M. Sierge Ndjekouneyom
Titre : Spécialiste de programme, Développement durable
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Courriel : sierge.ndjekouneyom@undp.org

NOM DU PROJET : Projet de réhabilitation et de restauration des écosystèmes du lac Tchad
PAYS/RÉGIONS : Cameroun, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Tchad
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.5, 13.1, 15.1
SOUTENU PAR : PNUD, Gouvernement français, Fonds de partenariat Inde-Nations Unies pour le développement, Fonds pour l'environnement mondial
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère de l'environnement et de la pêche du Tchad par l'intermédiaire de l'Agence nationale pour la Grande Muraille verte
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Restauration des paysages forestiers dans le Caucase et en Asie centrale

Restaurer les terres dégradées et déboisées d'ici à 2030

© CEE-ONU

Défi

La dégradation des paysages est l'un des principaux défis environnementaux dans le Caucase et en Asie centrale. Selon un document publié en 2016 par l'initiative Économie de la dégradation des sols,[1] il s'agit d'un phénomène répandu en Asie centrale, affectant 4 à 10 % des terres cultivées, 27 à 68 % des pâturages et 1 % à 8 % des forêts. En Arménie, les données recueillies au niveau national montrent que 70 % des terres forestières sont dégradées. L'incidence des changements climatiques exacerbe encore les facteurs biophysiques et socio-économiques qui accélèrent la dégradation des terres et des ressources naturelles. Une étude sur l'état des forêts du Caucase et d'Asie centrale[2], publiée en 2019 par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a montré que les priorités du secteur forestier sont la restauration des paysages forestiers, l'entretien et la restauration des forêts existantes, la réduction de l'abattage illégal et du surpâturage, ainsi que le recensement et l'application des meilleures pratiques en matière de gestion forestière. Ces efforts doivent impérativement bénéficier d'un appui politique. Il est dès lors nécessaire de créer une plateforme publique en faveur des engagements politiques dans ce domaine afin d'améliorer et d'intensifier la restauration des paysages forestiers et, ainsi, de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable 13 sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et de l'objectif 15 sur la vie terrestre.

Vers une solution

Le Défi de Bonn est un effort mondial qui vise à restaurer 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020 et 350 millions d'hectares d'ici à 2030. Il sert de plateforme ouverte et volontaire pour aborder et échanger des idées d'actions concrètes et coopérer afin de faciliter la restauration des paysages forestiers dans le monde entier. L'objectif du Défi de Bonn consiste à stocker au moins 12 gigatonnes de dioxyde de carbone entre 2011 et 2030. En plus d'inverser la dégradation, la restauration des paysages forestiers contribuerait à améliorer la productivité et la résilience des paysages, fournissant ainsi des services environnementaux qui présentent des avantages pour les populations et la biodiversité.

Le projet a contribué à accélérer les progrès sur les objectifs de développement durable pertinents par l'échange d'expériences, l'apprentissage par les pairs, les ateliers de réflexion et le partage de bonnes pratiques et de connaissances entre les pays participants. Il a également sous-tendu la préparation et la diffusion d'études pertinentes sur la restauration des paysages forestiers dans le Caucase et en Asie centrale. La CEE-ONU et la FAO ont sensibilisé les États membres de la région au Défi de Bonn avec le soutien de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Dans le cadre de réunions régionales, les parties ont également échangé avec les acteurs concernés, y compris les milieux universitaires et les organisations non gouvernementales, tandis que les représentants de chaque pays ont présenté leurs positions nationales respectives.

Le projet a contribué à la gestion durable de tous les types de forêt, en mettant un terme à la déforestation, en restaurant les forêts dégradées et en accroissant le boisement et le reboisement. Il a également appuyé la mobilisation de ressources financières provenant d'un large éventail de sources en vue de la conservation

1 Emmanuelle Quillérou et autres, *Economics of Land Degradation Initiative Central Asia Regional Report, Broadening land management options for improved economic sustainability across Central Asia : A synthesis of national studies*, N. 2016 (Amman, 2016)

2 *State of Forests of the Caucasus and Central Asia, Geneva Timber and Forest Study Paper* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.18.II.E.14).

et de l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes. Une table ronde ministérielle sur la restauration des paysages forestiers a débouché sur la publication d'une étude intitulée « Restauration des paysages forestiers dans le Caucase et en Asie centrale », qui n'aurait pas pu être préparée par un seul pays. Grâce à l'élan créé par cette réunion de haut niveau, l'Arménie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan se sont engagés à restaurer plus de 2,5 millions d'hectares de paysage forestier dans le cadre du Défi de Bonn. L'Azerbaïdjan a également adhéré au Défi de Bonn en 2019, portant le total des engagements de restauration dans la région à près de 3 millions d'hectares.

Le projet a également sous-tendu l'adoption de la résolution d'Astana, à savoir la première résolution régionale visant à renforcer les partenariats et la coopération dans le domaine de la restauration des paysages forestiers, ce qui améliore l'avantage concurrentiel des participants en harmonisant leurs objectifs et priorités nationales.

Il est durable, car il a encouragé les parties prenantes à prendre des engagements à long terme dans le cadre du Défi de Bonn et d'autres accords de coopération, tels que la résolution d'Astana. Les efforts d'intégration régionale se poursuivront longtemps après l'expiration de ces accords.

Le projet a d'ores et déjà été élargi à l'Europe de l'Est et du Sud-Est et pourrait être mis en œuvre en Europe centrale dans le cadre de l'initiative régionale ECCA30, qui a été lancée en septembre 2019 en vue de restaurer 30 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées en Europe, dans le Caucase et en Asie centrale d'ici à 2030.

Contact :
Nom : M. Gianluca Sambucini
Titre : Responsable par intérim
Entité : Section de la foresterie et du bois de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Courriel : gianluca.sambucini@un.org
Téléphone : + 41 (0) 22 917 11 75

NOM DU PROJET : Restauration des terres déboisées et dégradées à l'appui du Défi de Bonn et de la réalisation des objectifs de développement durable 13 et 15 dans le Caucase et en Asie centrale
PAYS/RÉGIONS : Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 13.1, 13.3, 15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5
SOUTENU PAR : Gouvernement de l'Allemagne (Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CEE-ONU, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2FYW1m4

L'initiative mondiale pour les tourbières

Préserver le plus grand stock de carbone organique terrestre du monde

Défi

Les tourbières sont des écosystèmes essentiels et extrêmement puissants qui piègent et stockent le carbone, protègent et hébergent la biodiversité, régulent l'approvisionnement en eau et la qualité de celle-ci, refroidissent l'atmosphère et constituent une source d'aliments. Bien qu'elles soient présentes dans plus de 180 pays, la communauté internationale commence seulement à comprendre leur rôle dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques. Les tourbières ne couvrent que 3 % de la surface terrestre mondiale, mais elles stockent 30 % du carbone séquestré dans les sols. Elles piègent deux fois plus de carbone que les forêts du monde. Les émissions de gaz à effet de serre des tourbières asséchées ou dégradées représentent 5 % à 10 % du budget carbone.

En 2016, le Gouvernement indonésien a déclaré l'état d'urgence et a demandé de l'aide pour lutter contre les incendies de tourbières. Il s'est engagé à interrompre toute nouvelle conversion de tourbières en terres agricoles et a lancé une campagne nationale urgente pour la réhabilitation et la restauration de ces écosystèmes. Ce changement de cap a inspiré la mise en place d'efforts de coopération Sud-Sud ambitieux et la création de l'Initiative mondiale pour les tourbières.

Vers une solution

Dirigée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Initiative mondiale pour les tourbières a été lancée lors de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui s'est tenue à Marrakech, au Maroc, en 2016. Elle vise à favoriser l'élaboration et l'adoption de nouvelles approches pour la conservation, la restauration et la gestion durable des tourbières en établissant des liens entre la science, les pratiques de terrain et l'élaboration des politiques. L'Initiative pilote est mise à l'essai dans quatre pays tropicaux riches en tourbe (le Congo, l'Indonésie, le Pérou et la République démocratique du Congo). En raison de la quantité importante de carbone que les tourbières contiennent et des conséquences catastrophiques qui ont résulté de leur drainage et de leur dégradation dans le passé, une trentaine de partenaires se sont unis pour mettre fin à leur destruction. L'Initiative suscite de plus en plus d'intérêt au niveau international.

Elle aide les pays à se conformer aux principaux accords multilatéraux sur l'environnement, y compris la CCNUCC, la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification, la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage et la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar). L'objectif de l'initiative est d'apporter un soutien ciblé au Congo, à l'Indonésie, au Pérou et à la République démocratique du Congo. Elle vise également à aider d'autres pays à apporter la contribution escomptée au niveau national en assortissant les efforts en faveur des objectifs de développement durable d'objectifs relatifs aux tourbières. En recensant, en préconisant et en soutenant les pratiques de conservation et les efforts de restauration dans les pays pilotes, le projet contribue également aux objectifs de biodiversité d'Aichi, en particulier sa cible 5 sur la réduction de la perte et de la dégradation des habitats, sa cible 14 sur la restauration et la sauvegarde des écosystèmes qui fournissent des services essentiels et précieux et sa cible 15 sur la contribution des écosystèmes aux stocks de carbone.

Les partenaires œuvrent de concert à l'évaluation, à l'appréciation et à la préservation des stocks de carbone de tourbe et de la biodiversité, en partageant leurs connaissances et leurs expériences dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Ils favorisent la bonne santé des tourbières en les restaurant et en les préservant, ce qui constitue l'un des moyens les plus rapides de lutter contre la crise climatique.

15 VIE TERRESTRE

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

© PNUE

La deuxième réunion des partenaires de l'Initiative mondiale pour les tourbières s'est tenue à Jakarta, en Indonésie, en mai 2017. Parmi les participants figuraient des représentants des gouvernements des pays pilotes et plus de 80 spécialistes. Les partenaires de l'Initiative ont partagé leurs expériences et connaissances et esquissé l'avenir de leur collaboration et de leurs mesures d'assistance mutuelle.

La réunion s'est achevée par une session thématique spéciale sur le rôle essentiel des tourbières, organisée par le Forum mondial sur les paysages. Dirigée par le Centre pour la recherche forestière internationale et coordonnée conjointement par le PNUE et la Banque mondiale, cette session a permis d'examiner les implications pratiques de la tenue de dialogues multidirectionnels et multipartites, en adoptant une approche communautaire et axée sur l'être humain pour la gestion des tourbières et en insistant tout particulièrement sur la coopération, l'innovation et l'apprentissage Sud-Sud.

Sous la direction du PNUE, l'Initiative mondiale pour les tourbières a publié une évaluation mondiale urgente sur les tourbières en novembre 2017, à l'occasion d'une manifestation organisée en marge de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC à Bonn, en Allemagne.

Décision sans précédent, en mars 2018, **le Congo, l'Indonésie et la République démocratique du Congo ont signé la Déclaration de Brazzaville sur les tourbières afin de protéger les terres de la région de la Cuvette centrale, dans le bassin du Congo (où se trouvent les plus grandes étendues de tourbières tropicales au monde), contre toute utilisation non réglementée et de prévenir leur drainage et leur dégradation.** Cette déclaration est l'un des résultats de la troisième réunion des partenaires de l'Initiative mondiale pour les tourbières, qui a duré trois jours et a été organisée à Brazzaville conjointement par le Congo et la République démocratique du Congo. Le Ministre indonésien de l'environnement et des forêts a fait part de l'expérience de son pays en matière de conservation et de restauration des tourbières, qui est détaillée dans le rapport intitulé « Managing Peatlands to Cope with Climate Change: Indonesia's Experience ».

La Déclaration de Brazzaville a officialisé l'engagement de ces trois Gouvernements à continuer à collaborer et à échanger des connaissances avec le soutien des partenaires de l'Initiative afin d'améliorer la gestion et la conservation des tourbières de la Cuvette centrale, qui constitue un réservoir de carbone d'importance mondiale.

Les parties prenantes de l'Initiative ont continué à mettre en avant la coopération Sud-Sud dans le domaine de la conservation et de la restauration des tourbières à l'occasion d'une série de manifestations mondiales d'orientation des politiques. La collaboration sur les accords multilatéraux sur l'environnement a été encouragée dans le cadre de la treizième session de la Conférence des Parties à la Convention de Ramsar et lors d'un atelier tenu à Vilm, en Allemagne. En outre, la question des tourbières ont été abordée dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, de la Journée mondiale de l'environnement et dans la publication *Frontières 2018/19* du PNUE. Elle a également compté parmi les sujets d'intérêt de plus de dix manifestations parallèles et forums de discussion organisés dans le cadre de la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC à Katowice, en Pologne, et été débattue lors de la vingt-cinquième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC à Madrid, en Espagne.

Une étape majeure de l'Initiative a été franchie en mars 2019 grâce à l'adoption, avec l'appui de l'ensemble des États Membres, de la toute première résolution mondiale sur la conservation et la gestion durable des tourbières lors de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement. Ce texte reconnaît les contributions de l'Initiative mondiale pour les tourbières et demande en outre au PNUE « de coordonner les efforts visant à dresser l'inventaire global, complet et exact des tourbières ».[1]

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont les principaux mécanismes de mise en œuvre de l'Initiative. Cette approche a facilité le recensement, la collecte et le partage des bonnes pratiques. Elle a favorisé la tenue d'échanges, amélioré les méthodes appliquées et encouragé l'adoption d'approches de gestion durable des tourbières. Le dialogue qui s'est établi entre divers pays du Sud a permis aux parties prenantes de prendre des décisions ambitieuses, d'intensifier les engagements en faveur de mesures concrètes et de créer une coalition d'acteurs animés d'un même esprit et désireux de structurer leur collaboration.

Contact :
Nom : M[me] Dianna Kopansky
Titre : Responsable de la gestion du programme et coordinatrice de l'Initiative mondiale pour les tourbières
Entité : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Courriel : dianna.kopansky@un.org

1 UNEP/EA.4/RES.16

NOM DU PROJET : L'Initiative mondiale pour les tourbières : évaluer, mesurer et préserver les quantités de carbone stockées dans les tourbières
PAYS/RÉGIONS : Congo, Indonésie, Pérou, République démocratique du Congo
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 13.2, 15.1
SOUTENU PAR : Plus de 30 partenaires répertoriés sur le site Web de l'Initiative
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PNUE, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.globalpeatlands.org/

École africaine d'action médico-légale humanitaire

Améliorer les capacités médico-légales des pays africains

Défi

L'histoire de nombreux pays d'Afrique et d'Amérique latine a été marquée par des conflits internes, des violations des droits de l'homme, des catastrophes de masse et, plus récemment, des migrations massives. L'une des principales conséquences de ces événements est la disparition de milliers de personnes, enterrées dans des charniers clandestins.

À l'exception de l'Afrique du Sud, peu de pays africains ont développé un système médico-légal. En outre, le manque de compétences dans divers domaines universitaires, comme l'anthropologie ou la génétique, oblige les spécialistes de la médecine légale et les médecins à travailler sans le soutien d'experts d'autres disciplines.

Cette situation est particulièrement préoccupante étant donné que les pratiques utilisées dans le cadre des enquêtes médico-légales vont souvent à l'encontre des croyances et pratiques traditionnelles des populations locales, notamment en ce qui concerne la manipulation des cadavres. Pour permettre aux enquêtes médico-légales d'aboutir, il importe dès lors de mettre en contact les experts légistes avec les familles des victimes et les organisations de défense des droits de l'homme.

Vers une solution

Ce projet a visé à améliorer les capacités médico-légales des experts locaux de plusieurs pays africains en vue d'identifier des restes humains dans des affaires liées à des violations des droits de l'homme, des catastrophes de masse, des migrations et d'autres scénarios complexes. Une assistance technique a été fournie par l'Équipe argentine d'anthropologie légale (Equipo Argentino de Antropología Forense), cette organisation scientifique non gouvernementale étant pionnière de l'application de la criminalistique dans le contexte de la défense des droits de l'homme et des enquêtes humanitaires. Le projet contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable 16 en améliorant l'accès à la justice, en renforçant les institutions locales et en leur fournissant les capacités nécessaires pour mener des enquêtes criminelles liées à des violations des droits de l'homme de manière transparente et responsable.

L'expérience acquise par les spécialistes argentins dans l'identification des restes humains de personnes disparues pendant la dictature militaire est devenue un outil inestimable pour appuyer les capacités médico-légales de leurs homologues africains. Depuis 1994, l'Équipe argentine d'anthropologie légale forme des experts légistes, des avocats, des juristes et des organisations de la société civile de plusieurs pays d'Afrique à l'application de la criminalistique dans le cadre d'enquêtes impliquant des violations des droits de l'homme.

Afin de renforcer les capacités et la coordination institutionnelle au niveau régional, elle a organisé une conférence régionale à Johannesburg en novembre 2011. Cette manifestation a permis de jeter les bases d'un réseau de spécialisation. L'École africaine d'action médico-légale humanitaire a ensuite ouvert ses portes à Durban en 2012. Cet établissement vise principalement à former des spécialistes de pays africains à l'utilisation de diverses disciplines médico-légales dans l'optique de recenser les violations des droits de l'homme commises dans leurs pays d'origine et d'enquêter sur ces faits. Il réunit également un important réseau régional de défenseurs des droits de l'homme et d'experts légistes qui, dans le cadre d'échanges et d'un dialogue périodiques, améliorent la qualité des services fournis aux victimes et à leurs familles, notamment dans le domaine de l'identification des restes humains et de la création de banques génétiques.

Depuis 2016, le Fonds argentin pour la coopération internationale collabore avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et l'Université de Pretoria en vue de financer cette initiative. Plus de 50 spécialistes issus

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte, Argentine

d'une vingtaine de pays ont participé aux formations proposées par l'Équipe argentine d'anthropologie légale. Parmi les sujets abordés, il convient de citer la prise en charge des cadavres dans les situations de catastrophe, les scènes de crime complexes, les exhumations, la collecte de données ante mortem, l'analyse anthropologique des restes squelettiques et les processus d'identification multidisciplinaires, ainsi que les applications et les limites de la génétique médico-légale.

Cette initiative a notamment permis d'améliorer le dialogue entre les spécialistes de la médecine légale, les avocats et la police, qui ont intégré les protocoles internationaux dans leurs pratiques quotidiennes. Elle a également renforcé le dialogue avec les organisations de la société civile et les familles des victimes dans le domaine des considérations culturelles et religieuses.

L'École africaine d'action médico-légale humanitaire est toujours en activité, attirant chaque année de nouveaux experts aux qualifications diverses provenant de différents pays de la région. En raison de son succès, l'initiative a été reproduite en Tunisie. Une nouvelle école régionale pour l'Afrique du Nord a été inaugurée en novembre 2019, grâce aux efforts conjoints du Fonds argentin pour la coopération internationale, de l'Équipe argentine d'anthropologie légale et du CICR. La présence durable et la renommée de ces organisations dans la région assurent la continuité tout en facilitant la coordination avec les acteurs locaux en vue de l'établissement de nouveaux centres de formation dans les pays intéressés.

Contact :
Nom : Direction générale de la coopération internationale
Entité : Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte, Argentine
Courriel : dgcin@mrecic.gov.ar

NOM DU PROJET : École africaine d'action médico-légale humanitaire
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Argentine, Algérie, Burundi, Côte d'Ivoire, Erythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Libye, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigéria, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sierra Leone, Soudan du Sud, Soudan, Togo, Yémen, Zimbabwe
SÉLECTIONNÉ PAR : Argentine
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.1, 16.a, 17.9
SOUTENU PAR : Fonds argentin pour la coopération internationale (FO.AR), Équipe argentine d'anthropologie légale (EAAF), Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Argentine : Direction générale de la coopération internationale (Ministère des affaires étrangères, du commerce international et du culte), EAAF
Afrique : Institut de droit international et comparé en Afrique (université de Pretoria), CICR
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Projet d'amélioration de la surveillance de l'industrie extractive en Afrique francophone subsaharienne

Exploiter la coopération triangulaire pour renforcer la responsabilité publique et la transparence du secteur extractif dans le cadre d'une initiative panafricaine de six ans

© Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement

Défi

Malgré la chute des prix des matières premières, de nombreux pays africains continuent d'enregistrer une croissance annuelle dans le secteur extractif, qui demeure l'une des principales sources de croissance économique en Afrique subsaharienne. Pourtant, cette croissance n'a pas toujours permis de réduire la pauvreté ou d'améliorer la prestation des services. À cet égard, le principal facteur sous-jacent est l'absence de mécanismes de contrôle efficaces dans l'ensemble du secteur. Il est dès lors essentiel de renforcer la surveillance, ce qui peut passer par la création d'organes de contrôle, tels que des services d'inspection technique placés sous l'autorité des ministères des ressources naturelles, d'organisations de la société civile et des institutions supérieures de contrôle. Bien que ces dernières jouent un rôle indispensable dans le cadre du suivi des dépenses gouvernementales et de l'utilisation des ressources publiques, elles disposent rarement des capacités suffisantes pour s'acquitter de ce mandat important et ont par conséquent besoin d'un appui adapté.

Vers une solution

Pour relever ce défi, la société canadienne Cowater International met en œuvre un projet d'amélioration de la surveillance de l'industrie extractive en Afrique francophone subsaharienne, en partenariat avec le Conseil régional de formation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Afrique francophone subsaharienne (CREFIAF), établi au Cameroun, et avec le soutien financier du Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement. Ce projet vise à améliorer la transparence des activités des gouvernements dans le secteur extractif et la reddition de comptes en améliorant le suivi à l'échelon national au Burkina Faso, au Cameroun, à Madagascar, au Mali et dans d'autres pays francophones d'Afrique subsaharienne. Il constitue un moyen efficace d'atteindre l'objectif de développement durable 16, en particulier la cible 16.6 sur la mise en place d'institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux, la cible 16.7 visant à faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions et la cible 16.8 sur l'élargissement et le renforcement de la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial. L'approche triangulaire retenue dans le cadre du projet est également favorable à la réalisation de l'objectif de développement durable 17, car elle renforce les moyens de mise en œuvre grâce à un partenariat plus inclusif et dynamique.

En tant que partenaire central dans le cadre de la coopération triangulaire, le CREFIAF soutient la coordination avec les institutions supérieures de contrôle participantes par l'intermédiaire de son réseau professionnel d'experts, qui fournit des services d'audit en Afrique subsaharienne francophone. Tirant parti de ce réseau, Cowater International a réuni une équipe multidisciplinaire de spécialistes internationaux, régionaux et locaux dans des domaines tels que l'exploitation minière, le droit, la fiscalité, l'audit, l'égalité entre les sexes, l'environnement et la génération de revenus. Ces experts aident les parties prenantes du projet à :

- élaborer des programmes de formation régionaux et nationaux, des lignes directrices pour l'audit des industries extractives et d'autres ressources techniques conformes aux meilleures pratiques internationales, y compris des outils axés sur les questions liées au genre et la protection de l'environnement ;
- mener des audits pilotes des industries extractives dans les pays cibles afin d'évaluer l'efficacité des lignes directrices et des ressources techniques utilisées ;
- former le personnel des institutions supérieures de contrôle et autres organismes nationaux de surveillance à la réalisation d'audits de l'industrie extractive et fournir un encadrement sur le terrain ;
- élaborer des orientations et des procédures destinées à faire participer les parties prenantes aux activités d'audit, y compris les citoyens, les groupes de femmes, les organisations de la société civile et les médias.

Le projet continue d'améliorer :

- la surveillance des industries extractives au Burkina Faso, au Cameroun, à Madagascar et au Mali ;
- l'appui régional fourni par le CREFIAF pour superviser les industries extractives dans ses 23 pays membres d'Afrique subsaharienne francophone ;
- le rôle du CREFIAF en tant que centre de ressources important dans le cadre des activités de contrôle ;
- la capacité des parties prenantes à superviser les industries extractives sur leur territoire.

Les institutions supérieures de contrôle qui participent au projet pourront remplir leur rôle de contrôleur des industries extractives en :

- utilisant efficacement des outils d'audit des industries extractives ;
- mettant en œuvre des programmes de formation spécialisés ;
- disposant d'auditeurs et de formateurs spécialisés ;
- échangeant leur expérience et les enseignements tirés avec les parties prenantes de chaque pays participant.

Ces activités ont débouché sur un certain nombre de résultats novateurs et durables à l'appui des objectifs de développement durable. **La transparence a été renforcée grâce à l'établissement de relations entre les parties prenantes et à la coordination des efforts requis dans le cadre de la coopération triangulaire. L'équipe du projet a souligné que la surveillance des industries extractives est une responsabilité partagée.** Les participants jouent dès lors un rôle actif à cet égard et bénéficient directement du soutien et du savoir-faire fournis au titre du projet. Les problèmes de sécurité au Mali et au Burkina Faso ont empêché les experts canadiens de se rendre dans la région. Par conséquent, Cowater International a établi une liste d'acteurs locaux et régionaux qui ont l'expérience du travail dans des zones où les menaces à la sécurité sont permanentes. Cette liste sera accessible à tous les États membres du CREFIAF qui auront besoin des compétences de ces experts à l'avenir. En outre, le projet a démontré que les organisations de la société civile peuvent aider les gouvernements à obtenir des résultats plus positifs en éclairant leurs travaux d'élaboration des politiques.

Dès les premières étapes de la mise en œuvre, l'équipe du projet s'est concertée avec les bénéficiaires et les parties prenantes afin de veiller à la coordination des mesures prises. Elle a également participé activement à des groupes de travail régionaux, tels que le groupe de travail sur l'audit des industries extractives en Ouganda. Les retours d'information résultant de consultations formelles et de discussions informelles ont orienté la coopération.

Les formateurs désignés par le CREFIAF, qui travaillent pour les institutions supérieures de contrôle de plusieurs États membres, ont largement contribué à la rédaction de guides d'audit spécialisés sous la tutelle d'experts internationaux et régionaux de l'audit et des industries extractives. Ils continueront à former des auditeurs et d'autres parties prenantes à l'utilisation des ressources et outils élaborés dans le cadre du projet.

Le projet a visé à établir les fondements nécessaires à la surveillance accrue du secteur des industries extractives. Les ressources et principes de formation élaborés dans ce cadre se fondent sur les normes internationales en matière d'audit et les meilleures pratiques de gestion du secteur extractif. Chaque pays peut y accéder sans conditions préalables, et l'équipe du projet adapte son approche en fonction des connaissances et capacités disponibles au niveau national. La formation comprend un aperçu du fonctionnement du secteur extractif, couvre les fondements de l'audit et s'intéresse également aux points communs entre ces deux domaines. Elle aborde les défis susceptibles de survenir à chaque étape, y compris le financement, les questions liées au genre et la protection de l'environnement.

Contact :
Nom : M. Michael Bitz
Titre : Responsable de projet, Projet d'amélioration de la surveillance de l'industrie extractive en Afrique francophone subsaharienne (PASIE)
Entité : Cowater International
Courriel : michael.bitz@cowater.com
Skype : michaelbitz
WhatsApp : 613-869-6450

NOM DU PROJET : Projet d'amélioration de la surveillance de l'industrie extractive en Afrique francophone subsaharienne
PAYS/RÉGIONS : Burkina Faso, Cameroun, Canada, Madagascar, Mali
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.6, 16.7, 16.8, 17.9, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement (principal contributeur financier)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Cowater International (Canada), Conseil régional de formation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'Afrique francophone subsaharienne (Cameroun)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.facebook.com/PASIE.CSi (en français).

Le rôle des médias dans le cadre des efforts conjoints à l'appui du développement durable en Afrique

Renforcer le rôle des médias en vue de parvenir au développement durable

© EAPD

Défi

L'un des principaux obstacles à la prospérité en Afrique est l'absence d'un secteur des médias harmonisé et géré par des personnalités africaines. Les médias africains doivent dépeindre les nations du continent de manière authentique en rendant compte de leurs aspirations et en abordant leurs préoccupations dans une perspective véritablement africaine.

Les droits des médias et la liberté d'expression progressent peu à peu en Afrique, mais ne sont pas encore pleinement acquis. Malgré la participation croissante des médias aux efforts visant à informer la population et à la faire participer à la prise de décisions, la situation reste précaire en raison des troubles politiques et de l'insécurité qui subsistent dans de nombreux pays.

Vers une solution

Ce programme reconnaît le rôle essentiel que jouent les médias africains dans l'élimination des obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable, la sensibilisation du public aux questions de sécurité, la mobilisation des efforts pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme et la promotion d'une approche globale en faveur du développement durable.

En 2020, 34 personnalités du milieu africain des médias ont participé à des ateliers organisés par l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement. Elles ont notamment abordé le rôle des médias dans l'appui aux relations entre les pays africains, leur incidence sur la sécurité et le développement et leur position sur l'autonomisation des femmes. **L'objectif principal était de souligner qu'il appartient aux médias africains de contribuer à créer et à promouvoir une identité africaine homogène.**

Dans le cadre du programme, des séminaires, des manifestations, des réunions avec des dignitaires officiels et des visites sur le terrain ont également été organisés sur le territoire égyptien. Les participants ont rencontré des responsables religieux afin de discuter de la promotion d'une culture de tolérance et de la vie en harmonie, de la fin des effusions de sang dues aux guerres et aux conflits, de la lutte contre la haine, l'intolérance, la violence et l'extrémisme, de la protection de l'environnement et des droits des femmes, de l'avènement de sociétés morales et d'une véritable prise de conscience de la citoyenneté par tous. Ils ont également rencontré le grand imam d'Al-Azhar afin de s'informer sur les programmes de formation des imams visant à lutter contre les idées fausses sur l'Islam propagées par les groupes terroristes. Bien que les chrétiens soient une minorité en Égypte, la tolérance religieuse est considérée comme une caractéristique essentielle de la société égyptienne, comme en témoignent les inaugurations simultanées, en janvier 2019, de la mosquée Al-Fattah Al-Aleem et de la cathédrale de la Nativité dans la nouvelle capitale administrative à l'est du Caire.

Les participants ont également visité la Cité égyptienne de production médiatique, l'Académie militaire Nasser, l'Académie de police égyptienne, l'Académie nationale de formation, le canal de Suez, la nouvelle capitale administrative et les universités britanniques et allemandes d'Égypte afin de prendre connaissance des efforts déployés pour parvenir au développement durable dans les domaines de l'éducation, de l'autonomisation des femmes, de l'industrie et des exportations et pour transférer ces expériences aux pays partenaires africains.

Les principales recommandations issues des ateliers sont les suivantes :

- reconnaître que les médias africains pourraient jouer un rôle important dans la promotion d'une image positive des femmes africaines, en abordant leurs problèmes et en soutenant les efforts d'autonomisation à tous les niveaux ;

- encourager les médias à produire des idées et des initiatives constructives et objectives pour aider les décideurs à relever les défis qu'ils rencontrent et à créer des possibilités de développement durable positives. À cet égard, une plateforme a été créée pour faciliter l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les médias égyptiens et leurs homologues d'autres pays africains. Elle a pris la forme d'un réseau de responsables du milieu des médias qui vise à améliorer la coopération sur la voie de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, reconnaissant le rôle important que les médias jouent dans la sensibilisation des populations aux défis et aux contraintes liés au développement dans les pays africains ;
- souligner le rôle des médias africains dans la construction et la promotion d'une identité africaine homogène et mettre en évidence la capacité de la société civile à alimenter le dialogue entre les nations africaines ;
- convenir de la nécessité d'établir un réseau harmonisé de médias géré par des personnalités africaines. À cet égard, il a été décidé de redynamiser le rôle joué par Shabaket Al Eza'at Al Mowagaha, le réseau égyptien de radiodiffusion à l'étranger, créé en 1953 pour soutenir les pays africains dans leur lutte pour l'indépendance. Ce réseau sera désormais chargé d'aider les nations africaines à parvenir au développement durable et diffusera des émissions en sept langues afin d'atteindre les citoyens africains sur l'ensemble du continent.

Depuis sa création, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement a toujours tenu ses engagements et appuyé les partenariats visant à améliorer la coordination, l'intégration et la communication entre les médias d'Afrique afin de promouvoir la réalisation d'objectifs de développement durable qui répondent aux aspirations des peuples africains.

Contact :
Nom : Ambassadeur Mahmoud Elmaghraby
Titre : Secrétaire général
Entité : Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)
Courriel : marwa.mahmoud@mfa.gov.eg

NOM DU PROJET : Le rôle des médias dans le cadre des efforts conjoints à l'appui du développement durable en Afrique
PAYS/RÉGIONS : environ 44 États africains
SÉLECTIONNÉ PAR : ambassades égyptiennes dans divers États africains, Ministères des affaires étrangères de ces États, quotidiens et stations de radio et de télévision nationaux
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 16.6, 16.8, 17.6
SOUTENU PAR : Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : instances nationales égyptiennes, quotidien Al-Ahram, Al-Azhar, Église orthodoxe, Service d'information de l'État, Conseil national des femmes
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : juillet 2017-janvier 2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/34ARfVX

Programmes de renforcement des capacités en faveur de la paix et de la sécurité

Encourager la coopération au service de la paix et de la sécurité en Afrique en mettant l'accent sur la reconstruction et le développement après les conflits dans le cadre des priorités politiques égyptiennes

Défi

L'Afrique fait actuellement face à un certain nombre de menaces sécuritaires distinctes, allant de la multiplication des groupes terroristes aux guerres civiles et à l'intensification de l'extraction des ressources naturelles. La situation est exacerbée par la faiblesse des forces de sécurité, qui sont mal équipées pour relever ces défis dont les causes profondes ne découlent pas de lacunes qui pourraient être facilement corrigées.

La menace des groupes radicaux est évidente sur le territoire du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui se compose du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. La violence et les groupes rebelles se sont également répandus au Kenya, au Nigéria et en Somalie. Ces pays doivent mettre en place des institutions nationales et un secteur de la sécurité qui leur permettraient d'exécuter des stratégies et des plans aptes à protéger leurs citoyens contre les violences.

En coopération avec divers organismes publics, l'Agence égyptienne du partenariat pour le développement a organisé une série d'activités visant à renforcer les capacités africaines et à transférer le savoir-faire et les connaissances techniques afin de répondre aux besoins des pays du continent et d'appuyer leurs ambitions en matière de développement.

Vers une solution

Répondre aux besoins des pays et des populations touchés par un conflit ou sortant d'un conflit est l'un des défis les plus complexes que l'Afrique s'efforce de relever. La nécessité de restaurer et de renforcer l'autorité de l'État et sa capacité à remplir ses fonctions de base, d'instaurer la confiance dans un ordre politique et des structures de gouvernance d'un nouveau genre, de réparer le tissu social et de s'attaquer aux causes profondes des conflits pour prévenir toute reprise des violences est un processus complexe à long terme qui repose sur des mandats et des efforts de rétablissement, de maintien, de consolidation et de développement de la paix. Dans ce cadre, il convient de mettre en œuvre des politiques et des mesures globales, intégrées et inclusives, d'assurer un financement durable et de favoriser le dialogue et la coordination entre un large éventail d'acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux afin de refléter le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

Compte tenu de ce qui précède et face à l'évolution de la dynamique des conflits et à l'émergence de nouvelles menaces, la boîte à outils utilisée par la communauté internationale pour gérer et résoudre les conflits est en cours de réforme, en vue d'assurer l'intégration et la complémentarité des efforts tout au long du continuum de paix.

L'Égypte a apporté une contribution importante à huit des neuf missions de maintien de la paix en Afrique et a accumulé une vaste expérience dans la lutte contre le terrorisme, la sécurisation des frontières et la lutte contre la criminalité organisée. Dans le cadre de partenariats avec le Ministère de la justice, les forces armées et l'Académie de police égyptiens, de nombreux fonctionnaires africains participent à des programmes de formation dans les domaines de la lutte contre la traite des êtres humains, l'immigration clandestine et le terrorisme, du droit humanitaire et des compétences en matière d'encadrement. **Plus de 40 programmes de renforcement des capacités ont été mis en œuvre, réunissant plus de 1 200 participants africains. L'Agence égyptienne du partenariat pour le développement organise ces manifestations dans un esprit de promotion de la paix, sans dessein ni conditionnalité cachés.**

Étant donné qu'elle estime que le développement et la sécurité sont étroitement liés, l'Agence collabore avec le Ministère égyptien de la défense, l'Académie de police égyptienne et le Centre de formation du Caire pour

le règlement des conflits et le maintien de la paix en Afrique afin d'aider d'autres pays africains à atteindre l'objectif de développement durable 16, qui consiste à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives et l'accès à la justice pour tous.

En outre, elle a déployé des experts techniques et politiques afin d'aider divers pays africains à mettre sur pied des organismes nationaux de sécurité et accueille des étudiants africains au sein de l'Académie de police égyptienne. Pour veiller à la durabilité de cette initiative, les participants sélectionnés dans chaque pays doivent occuper un poste leur permettant de diffuser les connaissances qu'ils acquièrent, par exemple celui d'agent de vulgarisation ou d'instructeur dans une institution compétente. Dans certains cas, les participants qui ont suivi la formation participent à la sélection de nouveaux candidats, car cela peut contribuer à renforcer les relations entre les anciens et les nouveaux participants et permettre à ces derniers de devenir animateurs dans leur pays.

L'Égypte est pleinement consciente de ses racines africaines et des défis communs qui attendent le continent. Elle s'efforce de tirer parti de son savoir-faire national pour compléter les efforts déployés partout en Afrique afin de promouvoir le développement durable et de répondre aux aspirations de paix, de stabilité, de prospérité et de bien-être.

Contact :
Nom : Ambassadeur Mahmoud El Maghraby
Titre : Secrétaire général
Entité : Agence égyptienne du partenariat pour le développement (EAPD)
Courriel : mahmoud.elmaghraby@mfa.gov.eg

NOM DU PROJET : Programmes de renforcement des capacités en faveur de la paix et de la sécurité
PAYS/RÉGIONS : Burkina Faso, Djibouti, Égypte, Mali, Mauritanie, Niger, Somalie, Soudan, Tchad
SÉLECTIONNÉ PAR : ambassades égyptiennes en Afrique, ministères des affaires étrangères des pays participants, Ministère égyptien de la défense, Académie de police égyptienne, Centre de formation du Caire pour le règlement des conflits et le maintien de la paix en Afrique
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.2, 16.3, 16.4
SOUTENU PAR : Académie de police égyptienne, Académie militaire Nasser
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère égyptien de la défense, forces armées égyptiennes, Académie de police égyptienne
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : depuis 2014
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3jiPTmS

Soutenir la paix grâce à la promotion de la tolérance, du pluralisme et de la démocratie

Célébrer la diversité et le pluralisme à l'appui d'une paix durable

Défi

Le conflit armé prolongé en Afghanistan, qui perdure depuis près de quatre décennies, est un vecteur d'instabilité politique et sociale. Le Gouvernement et divers acteurs de la société afghane cherchent à surmonter ce défi permanent. Par conséquent, les efforts de consolidation de la paix et de réconciliation en Afghanistan sont devenus une préoccupation majeure de la communauté internationale. Il y a lieu de partager les expériences réussies en matière de résolution des conflits pour permettre au Gouvernement afghan de mettre au point sa propre stratégie de consolidation de la paix et de réconciliation.

Vers une solution

Les efforts de maintien de la paix et de réconciliation déployés en Afghanistan sont complexes et nécessitent le soutien de la communauté internationale. L'Indonésie s'est engagée à soutenir cette noble cause par plusieurs moyens, y compris en apportant un soutien politique et en renforçant les capacités des acteurs nationaux. Le Gouvernement indonésien a mis en place un programme intitulé « Renforcement des capacités des diplomates afghans : l'Indonésie et la consolidation de la paix grâce à la promotion de la tolérance, du pluralisme et de la démocratie - expériences et enseignements tirés ». Ce programme s'inscrit également dans le cadre du mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies conféré à l'Indonésie pour 2019 et 2020 et des initiatives visant à renforcer le cadre de coopération Sud-Sud.

Il a été organisé à l'intention de dix diplomates afghans du 16 au 23 juillet 2019 à Jakarta et Ambon, en Indonésie. Cet effort conjoint a été organisé par la Direction de la coopération technique, le Centre pour l'éducation et la formation et la Direction générale de la coopération multilatérale du Ministère indonésien des affaires étrangères. Dans le cadre de ce programme, les participants se sont familiarisés avec des stratégies destinées à résoudre les conflits découlant de différences profondes, à promouvoir la tolérance et à favoriser la paix et l'harmonie. L'Indonésie pourrait servir de modèle dans le domaine de la consolidation de la paix entre communautés hétérogènes.

Lors de la cérémonie d'ouverture du programme, le responsable du Centre pour l'éducation et la formation a souligné son importance en vue du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Indonésie et l'Afghanistan. Il a réaffirmé que cette initiative témoignait de l'engagement du Gouvernement indonésien à soutenir pleinement le processus de paix en Afghanistan dans le cadre de la coopération Sud-Sud en renforçant les capacités de consolidation de la paix des diplomates afghans.

Pendant leur séjour en Indonésie, les participants ont suivi une formation théorique sur l'idéologie du Pancasila, la tolérance, le pluralisme dans la société, l'Islam et la démocratie en Indonésie. Ils ont également été informés des enseignements tirés par le pays hôte en matière de consolidation de la paix par la diplomatie. Afin d'acquérir une expérience pratique des efforts indonésiens en matière de règlement des conflits et de promotion de la tolérance religieuse, ils ont été invités à visiter la mosquée Istiqlal et la cathédrale de Jakarta et à observer la vie quotidienne à Ambon. Cette ville a été choisie comme exemple de résolution pacifique de conflits entre communautés religieuses.

Dans le cadre d'une visite sur le terrain, les participants se sont rendu compte que le règlement des conflits repose notamment sur l'implication des gouvernements centraux et régionaux et des forces de sécurité, mais aussi sur la volonté des populations locales, en particulier les jeunes et les femmes. Ils ont appris la tradition du *Pela Gandong*, une coutume ancestrale des Moluques qui joue un rôle important dans l'unification de la société et désigne une relation ou une alliance fraternelle unissant plusieurs villages ou pays.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© Ministère des affaires étrangères, Indonésie

L'objectif de cette formation était d'accroître la capacité des diplomates afghans à consolider la paix dans leur pays en appliquant les connaissances acquises en Indonésie. En outre, les relations bilatérales entre les deux pays devraient se développer.

Plusieurs jours après la formation, le Ministre afghan des affaires étrangères et l'envoyé spécial du Ministère indonésien des affaires étrangères en Afghanistan se sont rencontrés pour discuter des relations bilatérales entre leurs gouvernements, y compris de l'éventualité d'une formation de suivi sur la résolution des conflits et d'efforts conjoints sur le dialogue interconfessionnel et l'émancipation des femmes.

Le 23 décembre 2019, sous l'égide du Ministre afghan par intérim de l'information et de la culture, le Ministre indonésien des affaires étrangères a également organisé un dialogue de deux jours auquel ont participé des dizaines de femmes afghanes afin de discuter de la création d'un réseau de solidarité entre femmes afghanes et indonésiennes, qui se concentrerait sur l'autonomisation des femmes dans le cadre des efforts de consolidation de la paix en Afghanistan. Ce réseau a été officiellement lancé le 1er mars 2020, à Kaboul, en Afghanistan, à l'occasion d'une visite officielle du Ministre indonésien des affaires étrangères.

Cette initiative a contribué à la réalisation de l'objectif de développement durable 16, étant donné que le programme de formation organisé en Indonésie a encouragé les participants à adopter des moyens pacifiques pour mettre en place des institutions durables, inclusives et justes à tous les niveaux de la société en Afghanistan.

Contact :
Nom : M. Mohammad Syarif Alatas
Titre : Directeur de la coopération technique
Entité : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
Courriel : syarif.alatas@kemlu.go.id

NOM DU PROJET : Soutenir la paix grâce à la promotion de la tolérance, du pluralisme et de la démocratie
PAYS/RÉGIONS : Afghanistan, Indonésie
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères, Indonésie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.1, 17.9
SOUTENU PAR : Ministère des affaires étrangères, Afghanistan
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère des affaires étrangères, Indonésie
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 16-23 juillet 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/31w2nSh (en indonésien).

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Police de proximité

Promouvoir l'établissement de relations amicales au sein de la société et bâtir des communautés sûres

© JICA

Défi

Selon InSight Crime,[1] le Guatemala comptait 21,5 homicides pour 100 000 habitants en 2019, soit le neuvième taux le plus élevé parmi les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

La méfiance généralisée à l'égard de l'autorité de la police résulte de 36 ans de guerre civile et, plus récemment, de l'apparition des gangs des « maras ». Les responsables locaux n'ont pas travaillé avec la police ni ne l'ont soutenue, ce qui a affecté la sécurité de populations entières. La criminalité et les homicides sont monnaie courante, mais les citoyens ont peur de signaler les incidents en raison de témoignages faisant état de la corruption de la police. Cette dernière est perçue de manière négative par la population, et les relations entre les maires et les chefs des forces de l'ordre sont mauvaises. Tous ces éléments ont contribué à la dégradation des conditions de sécurité au Guatemala.

Vers une solution

Pour relever ces défis, l'Agence japonaise de coopération internationale a lancé un projet de coopération technique au Guatemala, dans le cadre duquel des policiers brésiliens ont partagé des bonnes pratiques avec leurs homologues guatémaltèques. Le Brésil était connu pour son taux de criminalité élevé dans les années 1990. Cependant, le Gouvernement de São Paulo a réussi à réduire considérablement la criminalité en mettant en place le système japonais de police de proximité, dénommé « koban », et en gagnant la confiance de la population. L'Agence japonaise de coopération internationale a soutenu ces efforts dans le cadre d'un projet de coopération technique sur la police de proximité, qui se fonde sur le système koban. Ce projet a contribué à réduire de 70 % **le taux d'homicide dans l'État de São Paulo sur** une période de dix ans.

Entre 1964 et 1985, le Brésil était gouverné par une dictature militaire qui régnait par la peur plutôt que par le dialogue. Après la chute de ce régime, les autorités brésiliennes ont tenté de rétablir la confiance en créant des services de police de proximité. À cette fin, elles ont étudié les systèmes mis en place dans différents pays. L'État de São Paulo a décidé d'adopter le modèle japonais de police de proximité, selon lequel les policiers parcourent la collectivité à pied ou à vélo et communiquent en personne avec les citoyens, ce qui permet d'établir des relations plus étroites avec eux.

L'Agence japonaise de coopération internationale a familiarisé la police militaire de l'État de São Paulo (Polícia Militar do Estado de São Paulo) à ce système en 2000. Dans ce cadre, les policiers sont encouragés à parcourir les rues à pied, à s'entretenir directement avec les habitants et à planifier des activités locales avec la population et à y assister. Grâce à cette démarche, la police militaire de l'État de São Paulo est parvenue à instaurer la confiance entre les autorités et les citoyens, ce qui a permis de transformer une relation conflictuelle en des échanges fondés sur l'harmonie. Les autorités de police reçoivent désormais beaucoup plus d'informations de la part de la population, ce qui contribue à la prévention de la criminalité. Ce projet ne nécessite ni technologies particulières ni investissements financiers importants.

L'Agence japonaise de coopération internationale a signé le programme de partenariat entre le Japon et le Brésil en 2000 afin de promouvoir la coopération triangulaire en utilisant les ressources brésiliennes de manière optimale. Elle soutient le Gouvernement du Brésil dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets de coopération internationale. Cette plateforme a permis aux autorités brésiliennes de partager leurs bonnes

1 Parker Asmann et Eimhin O'Reilly, « InSight Crime's 2019 Homicide Round-Up », InSight Crime, 28 janvier 2020.

pratiques avec les pays de leur voisinage qui sont aux prises avec des problèmes semblables.

À la demande du Gouvernement du Guatemala, le « Projet de renforcement des ressources humaines de la police par la promotion de la philosophie de la police de proximité » a été mis en œuvre en 2016, avec le soutien de l'Agence brésilienne de coopération, du Ministère de la justice et d'agents de la police militaire de l'État de São Paulo. Ce projet a visé à réduire le taux de criminalité tout en rétablissant la confiance des citoyens dans la police civile nationale. Des agents de la police militaire de l'État de São Paulo sont intervenus en tant qu'experts en matière de police de proximité, ayant adapté le système japonais au contexte brésilien, et ont partagé leurs connaissances et leurs expériences avec les policiers guatémaltèques.

Tout au long du projet, les experts brésiliens ont organisé dix-huit ateliers, huit au Brésil et dix au Guatemala, au cours desquels environ 1 300 agents guatémaltèques se sont familiarisés avec le principe de police de proximité. Au Brésil, les officiers guatémaltèques ont accompagné leurs homologues brésiliens en patrouille afin d'observer leurs échanges avec les populations locales. Des officiers et des agents en uniforme, dont certains n'avaient jamais quitté leur pays, ont été invités à participer aux ateliers au Brésil afin de juger de l'incidence de la police de proximité sur la sécurité publique. S'inspirant du modèle brésilien, les agents guatémaltèques participent activement aux activités locales, telles que les programmes de promotion de la sécurité routière dans les écoles et les initiatives de nettoyage des rues. Grâce à ce projet, les agents de tous rangs et les citoyens ont appris que la confiance mutuelle était un facteur propice au maintien de l'ordre. Les policiers ont éprouvé un sentiment de fierté à l'égard de leur travail, car ils ont contribué à réduire le taux de criminalité et à rendre les collectivités plus sûres. **Ce projet a permis de faire baisser le taux d'homicide au Guatemala, qui est passé de 76 à 37 pour 100 000 habitants en 2017 à en 2019 à San Pedro Ayampuc et de 49 à 12 à Chinautla.**

Contact :
Nom : M^me^ Marta Ventura
Titre : Chargée de projet
Entité : Bureau de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) au Guatemala
Courriel : venturamarta.gu@jica.go.jp
Téléphone : + 502 5945-7252

NOM DU PROJET : Projet de renforcement des ressources humaines de la police par la promotion de la philosophie de la police de proximité
PAYS/RÉGIONS : Brésil, Guatemala, Japon
SÉLECTIONNÉ PAR : Bureau de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) Guatemala, Bureau de la JICA au Brésil
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.1
SOUTENU PAR : JICA, police militaire de l'État de São Paulo
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Police civile nationale du Guatemala
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : juillet 2016-juillet 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32wAwkh (en portugais).

Services de l'état civil en Asie-Pacifique

Faciliter la collaboration en vue de renforcer les systèmes nationaux d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil

Défi

Dans la région Asie-Pacifique, environ 65 millions d'enfants de moins de cinq ans ne sont pas inscrits dans les registres d'état civil.[1] Cette absence d'identité les prive d'une existence aux yeux de la loi. En grandissant, ils se retrouvent dans l'incapacité d'accéder aux services sociaux, éducatifs, sanitaires et financiers ainsi qu'au marché de l'emploi. Ils ne bénéficient pas de la protection juridique nécessaire pour améliorer leur qualité de vie. En favorisant l'enregistrement universel des faits d'état civil et l'octroi d'une identité juridique à tous les citoyens, un État peut donc renforcer sa capacité à atteindre un certain nombre de cibles des objectifs de développement durable.

Si les fonctionnaires de l'état civil de la région Asie-Pacifique doivent relever des défis propres à leur pays en vue de parvenir à l'enregistrement universel des naissances, ils font également face à un certain nombre d'obstacles pratiques dans l'exercice de leurs fonctions ainsi qu'à des questions transfrontalières, telles que les migrations entraînées par les conflits, les catastrophes naturelles et les changements climatiques. Dès lors, ils doivent recourir plus systématiquement aux technologies de l'information et de la communication et adopter des approches innovantes pour remédier à ces problèmes. Dans ce contexte, ils sont tenus de travailler en réseau dans un environnement propice au partage des idées, à l'apprentissage mutuel et à la recherche de solutions communes dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Vers une solution

Reconnaissant que l'enregistrement universel des faits d'état civil est un jalon essentiel sur la voie d'un développement durable et inclusif, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et ses partenaires de développement ont organisé une réunion des fonctionnaires de l'état civil de la région Asie-Pacifique en 2014. Cette manifestation a notamment porté sur l'amélioration de l'incidence des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil sur l'octroi d'une identité juridique (cible des objectifs de développement durable 16.9), la fourniture d'une couverture sanitaire universelle (cible 3.8) et l'accès à une éducation préscolaire de qualité (cible 4.2), l'élimination de la pratique du mariage des enfants (cible 5.3), la promotion de l'accès à des emplois déclarés (cible 8.7) et la nécessité de garantir que les femmes ne sont pas privées du droit à l'héritage ou aux services financiers parce qu'elles ne disposent pas de documents d'identité (cible 5.a). Les participants ont convenu de créer des réseaux sous-régionaux en Asie et dans le Pacifique afin de collaborer sur des questions transfrontalières dans le domaine de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil et de partager leurs connaissances, idées et bonnes pratiques ainsi que les enseignements tirés.

Depuis lors, deux réseaux ont été créés avec l'aide de la CESAP, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Communauté du Pacifique et d'autres partenaires de développement. Outre le Réseau Asie-Pacifique des services de l'état civil et le Réseau des professionnels de l'état civil d'Asie du Sud, un troisième réseau sous-régional réunissant des pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale est actuellement en cours de création. Ces entités ont renforcé la coordination et mis l'accent sur des approches technologiques partagées afin d'œuvrer à la résolution d'enjeux communs et transfrontaliers. Par exemple, le Réseau Asie-Pacifique des services de l'état civil aide ses membres à se préparer aux catastrophes naturelles en adoptant les pratiques d'archivage des données les plus adaptées et en utilisant les statistiques de l'état civil pour appuyer la prestation de services après une catastrophe.

1 *L'enregistrement des naissances pour chaque enfant d'ici à 2030 : Où en sommes-nous ?, Fonds des Nations Unies pour l'enfance,* New York, 2019.

© CESAP

Les réseaux sous-régionaux encouragent la coopération Sud-Sud en partageant des méthodes innovantes pour améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil dans les pays en développement. Ils encouragent également l'élaboration d'approches communes de partage des données et de bonnes pratiques pour améliorer ces systèmes et veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte. Ces réseaux permettent aux parties prenantes d'échanger régulièrement et de mettre au point des approches collectives aux fins du stockage et de la récupération des données d'état civil.

Le plan stratégique du Réseau Asie-Pacifique des services de l'état civil pour la période 2015-2026 se compose, entre autres, d'une stratégie de communication et de partage des informations. Grâce à leurs efforts de collaboration, les États de la sous-région du Pacifique ont constaté une augmentation du nombre de naissances enregistrées et du soutien apporté par les donateurs. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a récemment inscrit plus d'un million d'adultes dans ses registres d'état civil dans le cadre d'un programme national visant à délivrer huit millions de cartes d'identité avant les élections d'avril 2021. Entre 2013 et 2019, Kiribati a vu son total annuel de naissances enregistrées augmenter de 14,2 % (cible des objectifs de développement durable 16.9).

Ces réseaux sous-régionaux novateurs sont les premières plateformes de la région Asie-Pacifique à mettre l'accent sur les besoins des services nationaux d'enregistrement des faits d'état civil tout en recherchant des solutions communes aux problèmes transfrontaliers. Ils ont facilité l'utilisation accrue de solutions technologiques innovantes, comme des serveurs en nuage pour le stockage et la récupération des données. Chaque réseau aborde des questions communes tout en s'adaptant aux besoins locaux. Cette initiative est également favorable à la vision commune de la région Asie-Pacifique, qui consiste à faire en sorte que, d'ici à 2024, tous les citoyens bénéficient de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil universels et réactifs qui facilitent l'exercice de leurs droits et favorisent la bonne gouvernance, la santé et le développement[2].

Les réseaux sous-régionaux existants, qui mettent l'accent sur la coopération Sud-Sud tout en plaçant les services nationaux d'enregistrement des faits d'état civil au cœur de leur mandat, sont autonomes et dirigés par les pays participants eux-mêmes. Des accords sous-régionaux viennent par ailleurs renforcer cette stratégie durable. Par exemple, dans le cadre de l'accord de partage des données du Réseau Asie-Pacifique des services de l'état civil, les parties prenantes nationales rationalisent la procédure de reconnaissance des documents officiels des autres États membres afin d'accélérer le partage transfrontalier des informations et de faciliter le travail quotidien des fonctionnaires de l'état civil. Le Réseau Asie-Pacifique des services de l'état civil s'est rapidement rendu compte de la nécessité d'améliorer les procédures de partage des données d'état civil. Étant donné que les habitants des îles du Pacifique se rendent fréquemment à l'étranger pour bénéficier de soins médicaux, le partage insuffisant des données a empêché les autorités compétentes de recueillir des informations précises sur les faits d'état civil, notamment les naissances et les décès.

Tirant les leçons de la réussite du Réseau Asie-Pacifique des services de l'état civil, le Réseau des professionnels de l'état civil d'Asie du Sud a mis en place un groupe d'experts chargé de se consacrer aux questions qui touchent toutes les parties prenantes de la sous-région. Chaque réunion du groupe a donné lieu à la publication d'un recueil des défis communs et des solutions permettant de les relever.

Enfin, la capacité à reproduire cette initiative dans d'autres sous-régions dépend de la volonté politique d'améliorer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil et de la disposition des autorités à partager des informations. Les fonctionnaires de l'état civil de l'ensemble de la région Asie-Pacifique continueront à coopérer dans l'optique d'élargir la portée de leurs activités d'enregistrement et de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable correspondants en garantissant à tous une identité juridique. Les réseaux au sein desquels ils se réunissent favorisent par conséquent la coopération Sud-Sud aux niveaux national et sous-régional.

Contact :
Nom : M^me^ Gemma Van Halderen
Titre : Directrice, Division de statistique
Entité : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Courriel : gemma.vanhalderen@un.org

2 E/ESCAP/RES/71/14, Annexe A

NOM DU PROJET : Mise en place de réseaux sous-régionaux de professionnels de l'état civil en Asie et dans le Pacifique
PAYS/RÉGIONS : Réseau Asie-Pacifique des services de l'état civil : Fidji, Îles Cook, Îles Mariannes septentrionales, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Nouvelle-Calédonie, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Samoa, Samoa américaines, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
Réseau des professionnels de l'état civil d'Asie du Sud : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) des Nations Unies
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.8, 4.2, 5.3, 5.a, 8.7, 16.9, 17.19
SOUTENU PAR : CESAP, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Organisation mondiale de la Santé et Plan International
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Services de l'état civil de la région Asie-Pacifique
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : depuis 2014
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3aWWz7g

Deuxième phase de l'après-COP21 : renforcer la capacité des médias à surveiller les changements climatiques et à en rendre compte dans la région Asie-Pacifique et en Afrique

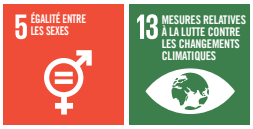

Sensibiliser aux stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et faciliter leur compréhension grâce au journalisme

© UNESCO

Défi

Cinq ans se sont écoulés depuis l'accord historique sur le climat conclu en 2015 lors de la 21e Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Paris. Alors que les scientifiques continuent à partager de nouvelles informations sur la modélisation des changements climatiques, la nécessité de traduire en actions les objectifs de réduction des émissions n'a jamais été aussi importante. Les journalistes et les écoles de journalisme ont un rôle essentiel à jouer pour veiller à ce que les stratégies d'atténuation et d'adaptation soient abordées ouvertement, au moyen de pratiques journalistiques solides fondées sur la liberté d'expression. Ce facteur est particulièrement important dans les petits États insulaires en développement et les pays d'Asie du Sud-Est et d'Afrique subsaharienne, où les phénomènes météorologiques extrêmes sont susceptibles de se multiplier au cours des décennies à venir.

La CCNUCC, dont l'adoption a précédé la tenue des différentes Conférences des parties, aborde les questions des données scientifiques, de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public et souligne le rôle que les organisations non gouvernementales peuvent jouer dans la lutte contre les changements climatiques à son article 4.

Vers une solution

Le projet intitulé « Deuxième phase de l'après-COP21 : renforcer la capacité des médias à surveiller les changements climatiques et à en rendre compte dans la région Asie-Pacifique et en Afrique » a visé à consolider et à renforcer les travaux réalisés durant la première phase du processus, qui ont bénéficié de l'appui du programme de coopération entre la Malaisie et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Au cours de cette deuxième phase, les parties prenantes ont continué à mettre en pratique l'article 4 de la CCNUCC, tout en renforçant diverses ressources de l'UNESCO sur la formation au journalisme, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques dans des contextes régionaux. Ces ressources comprennent les documents suivants :

- *Getting the Message Across: Reporting on Climate Change and Sustainable Development in Asia and the Pacific: A Handbook for Journalists* (2019) ;
- Déclaration de principes éthiques de l'UNESCO en rapport avec le changement climatique (2017) ;
- *Teaching Journalism for Sustainable Development: New Syllabi* (2015) ;
- *Climate Change in Africa: A Guidebook for Journalists* (2013) ;
- *Model Curricula for Journalism Education: A Compendium of New Syllabi* (2013).

Les activités mises en œuvre au cours de la première phase du programme de coopération entre la Malaisie et l'UNESCO ont eu une incidence sur les petits États insulaires en développement ainsi qu'en Asie du Sud-Est et en Afrique. Plus de 80 journalistes influents issus de Malaisie et d'un certain nombre d'autres pays ont acquis des connaissances plus approfondies sur l'étude scientifique des changements climatiques et les stratégies permettant de mieux enquêter sur ce phénomène, de le surveiller et de rendre compte de son évolution à leurs publics respectifs. Un programme de formation régional destiné aux jeunes journalistes d'Asie du Sud-Est a été organisée par l'Institut cambodgien d'étude des médias et animée par des photojournalistes et journalistes philippins spécialisés dans les questions climatiques. L'un des principaux enseignements tirés de la phase initiale de ce projet a été la nécessité de se concentrer sur l'aspect humain des changements climatiques et du développement durable. Les bénéficiaires ont estimé que les mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci sont plus efficaces lorsque la population est impliquée dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne l'objectif de déve-

loppement durable 5 (Égalité entre les sexes), ainsi que l'objectif 11 (Villes et communautés durables), l'objectif 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et l'objectif 16 (Paix, justice et institutions efficaces), ce qui contribue à relever le défi consistant à ne pas faire de laissés-pour-compte.

Au cours de la première phase du projet, le Programme international pour le développement de la communication de l'UNESCO a publié le manuel à l'intention des journalistes intitulé *Getting the Message Across: Reporting on Climate Change and Sustainable Development in Asia and the Pacific: A Handbook for Journalists*. Ce document passe en revue les principales conséquences des changements climatiques, y compris les injustices que subissent les communautés vulnérables, en particulier les femmes et les filles, et les pays les moins avancés. Il fournit également des exemples de meilleures pratiques et des témoignages encourageants propres à la région Asie-Pacifique. Il peut être utilisé comme une ressource permettant aux journalistes de comprendre les facteurs scientifiques qui sous-tendent les changements climatiques et les aidant à améliorer leurs travaux relatifs aux aspects environnementaux, sociaux, économiques, politiques et technologiques de ce phénomène, entre autres.

Ce manuel fait partie de la série de publications de l'UNESCO sur la formation au journalisme, qui vise à promouvoir l'excellence dans ce domaine. Il est conçu pour renforcer la capacité des journalistes, des formateurs au journalisme et de leurs institutions à promouvoir le développement durable en améliorant la manière dont les médias abordent les questions des avancées scientifiques, du développement et de la gouvernance démocratique.

Au cours de la deuxième phase du projet, le contenu de cette publication a été repris dans le cadre d'une formation en ligne ouverte à tous. Par ailleurs, en avril 2019, l'UNESCO a présenté le manuel lors du cinquième Sommet des médias sur la lutte contre les changements climatiques et la préparation à ce phénomène de l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenu à Katmandou, au Népal. Lors de cette manifestation, les radiodiffuseurs de service public de la région Asie-Pacifique ont également suivi une formation sur la manière de rendre compte des changements climatiques fondée sur le manuel et animée par un maître de conférence de l'Université Sains Malaysia.

En octobre 2019, l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique a organisé un programme de jumelage Sud-Sud réunissant une vingtaine de journalistes de la presse audiovisuelle de petits États insulaires en développement et d'États d'Afrique et d'Asie du Sud-Est afin de promouvoir le transfert de connaissances et de bonnes pratiques en matière de couverture médiatique des changements climatiques. Un programme de formation s'appuyant sur le manuel de l'UNESCO a été élaboré dans le cadre de ce programme de jumelage. En outre, un atelier a été organisé et des rapports spécialisés ont été préparés. Un suivi a également été assuré afin d'aborder la manière dont les participants appliqueraient les compétences acquises dans le cadre de reportages sur les changements climatiques.

Cette approche multiple vise à aborder les questions liées aux changements climatiques par l'intermédiaire du journalisme. Le manuel a contribué à la durabilité du projet, car il a été traduit dans plusieurs langues d'Asie du Sud-Est, dont le thaï. Par exemple, l'ambassade britannique en Thaïlande l'a utilisé pour **former plus d'une centaine de journalistes, rédacteurs et étudiants en journalisme thaïlandais à la manière de rendre compte des changements climatiques.** Un autre facteur essentiel qui contribue à la viabilité de l'initiative est l'action du dispositif hors siège de l'UNESCO et de ses partenaires, tels qu'Internews, qui a participé à la mise en œuvre du projet en Asie et dans le Pacifique et continue de s'efforcer d'obtenir des résultats par l'intermédiaire du réseau Earth Journalism Network.

Contact :
Nom : M. Ming Lim
Titre : Conseiller en matière de communication et d'information
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Jakarta
Courriel : m.lim@unesco.org

Nom : Mme Misako Ito
Titre : Conseiller en matière de communication et d'information
Entité : Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Bangkok
Courriel : m.ito@unesco.org

NOM DU PROJET : Deuxième phase de l'après-COP21 : renforcer la capacité des médias à surveiller les changements climatiques et à en rendre compte dans la région Asie-Pacifique et en Afrique
PAYS/RÉGIONS : Petits États insulaires en développement, pays d'Asie, du Pacifique et d'Afrique subsaharienne, Malaisie
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.b, 13.3, 16.10
SOUTENU PAR : fonds d'affectation spéciale de Malaisie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : UNESCO
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YNGaNK ; https://bit.ly/2QFi8jE ; https://bit.ly/3jtVkzz ; https://bit.ly/31GXg1C.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Renforcer la gouvernance environnementale dans le cadre de la coopération Sud-Sud

Reconnaître que même s'il est élaboré de la manière la plus judicieuse possible, le droit de l'environnement n'aura que peu d'incidence s'il n'est pas appliqué efficacement

© PNUE

Défi

Le droit national de l'environnement ne permet de gérer et de protéger efficacement l'environnement que s'il est véritablement appliqué et que les acteurs concernés s'y conforment. Si de nombreux pays en développement ont adopté une diversité de textes législatifs dans le domaine la protection de l'environnement, l'application de ces mesures reste un défi important en raison d'un manque de capacités institutionnelles, des compétences insuffisantes des fonctionnaires concernés et de l'absence de documents d'information et d'orientation encadrant la mise en œuvre à l'échelon national. Ces difficultés nuisent à l'efficacité du droit et, dès lors, à l'environnement. Certains pays en développement ont enregistré plus de progrès que d'autres en vue d'assurer l'exécution de la législation. Ce projet vise par conséquent à favoriser le partage des expériences et des enseignements tirés en matière d'application du droit civil, pénal et administratif. Les États participants ont élaboré un ensemble de meilleures pratiques susceptibles de renforcer la capacité d'autres pays en développement à faire respecter le droit de l'environnement au niveau national.

Vers une solution

Le projet intitulé « Renforcement de la capacité institutionnelle des pays africains et asiatiques à appliquer la législation environnementale dans le cadre de la coopération Sud-Sud » a fourni un forum permettant aux pays en développement de partager leur expérience dans le domaine de la résolution des problèmes d'application du droit et les leçons tirées à cet égard ainsi que de recenser les bonnes pratiques qui pourraient être reproduites par d'autres pays en développement. La réunion organisée dans ce cadre a été très interactive et tous les participants se sont engagés à faire part de la manière dont ils ont abordé différents aspects de l'exécution des politiques. Ils ont mis au point un ensemble de meilleures pratiques qui a permis aux pays pilotes du projet (le Malawi, le Nigéria et le Viet Nam) d'élaborer leurs propres mesures de protection de l'environnement ainsi que des documents d'orientation institutionnels nationaux. Ces meilleures pratiques ont été largement diffusées en ligne, influençant le développement institutionnel par-delà les frontières des pays ciblés.

Une deuxième initiative interrégionale a visé à fournir des informations aux pays et aux institutions sur la promotion de mesures d'exécution innovantes, le recensement et la compensation des dommages environnementaux et l'évaluation du degré d'exécution. Des exemples de bonnes pratiques dans ces trois domaines thématiques ont été tirés des expériences acquises par les pays participants dans l'élaboration de mécanismes pertinents. Il s'agit de solutions qui ont été mises en œuvre au niveau national pour résoudre les difficultés propres à l'application du droit de l'environnement et se sont révélées efficaces ou à tout le moins très prometteuses. Par souci de clarté à l'égard des pays en développement, trois domaines d'intervention ont été retenus.

Le projet a notamment débouché sur le renforcement de la capacité institutionnelle des pays concernés à faire respecter le droit de l'environnement. L'ensemble de meilleures pratiques a été adopté par les participants en vue de renforcer les institutions qui éprouvent des difficultés à veiller à l'application de la législation. Le projet s'est principalement fondé sur l'échange d'informations. Les bonnes pratiques ont été compilées dans des documents d'orientation, ce qui a permis aux différentes parties prenantes d'en tirer des leçons. Le projet a donc facilité l'apprentissage par les pairs en renforçant l'application du droit dans les pays participants.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement a pu tirer parti de l'ensemble des bonnes pratiques recensées pour appuyer les efforts de mise en œuvre dans un certain nombre de pays, en présentant un éventail de solutions aux acteurs chargés de veiller à l'application de la loi. Par exemple, un manuel de formation des

formateurs a été élaboré au Malawi. Au Viet Nam, un guide sur les responsabilités environnementales en vertu du droit de l'environnement et d'autres sources législatives a été préparé. Au Nigéria, une nouvelle politique d'application a également été mise au point à partir des résultats du projet et des fonds mobilisés dans ce contexte.

La coopération Sud-Sud a sous-tendu l'ensemble du projet et joué un rôle déterminant dans son aboutissement. À des fins de référence et de renforcement des capacités, les meilleures pratiques ont été répertoriées dans une publication en deux volumes, qui a été mise en ligne à l'intention de divers utilisateurs, notamment les praticiens chargés de veiller à la mise en conformité et à l'application de la législation dans les pays en développement, ce qui contribue à la durabilité du projet.

Contact :
Nom : M^me^ Sylvia Bankobeza
Titre : Conseillère juridique
Entité : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Courriel : sylvia.bankobeza@un.org

NOM DU PROJET : Renforcement de la capacité institutionnelle des pays africains et asiatiques à appliquer la législation environnementale dans le cadre de la coopération Sud-Sud
PAYS/RÉGIONS : 24 pays d'Afrique et d'Asie centrale et États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), ainsi que la Chine
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.7, 16.10, 16.b
SOUTENU PAR : ministères de l'environnement, agences de protection de l'environnement et autres organismes d'exécution, Centre de coopération environnementale Chine-ASEAN, organisations régionales, réseaux d'application des lois, universités
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PNUE
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2014-2017
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Échange de bonnes pratiques municipales dans les contextes urbains affectés par la violence et renforcement des mécanismes d'accès à la justice dans les situations de mouvement de populations

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

© HCR

Échanger les expériences et les bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités et de coordination nationale dans les cas de déplacement forcé

Défi

En 2019, le Honduras a finalisé une étude sur l'incidence des mouvements de populations et les solutions de substitution pour la prise en charge des personnes déplacées. Il y figure que 58 500 ménages ont été déplacés entre 2004 et 2018. Sur les 247 090 personnes touchées, au moins un membre par foyer a été déplacé par la violence. Ce facteur est la principale cause de déplacement interne au Honduras, un phénomène qui, comme l'a souligné l'étude des autorités honduriennes, a une incidence considérable sur les citoyens. En utilisant cette étude comme document de référence, le Gouvernement hondurien s'est efforcé de développer un plan global de gestion des déplacements internes et de renforcer les mesures de protection destinées aux personnes déplacées et l'accès aux services de soins par celles-ci aux niveaux local et national.

Vers une solution

Afin d'atteindre ces objectifs, le Gouvernement a demandé l'appui de la Colombie, un pays qui a abordé la question des déplacements internes dans un contexte similaire. Les échanges ont porté sur la réponse institutionnelle élaborée par les autorités locales et le système judiciaire colombiens, qui ont créé et mis en œuvre des mécanismes de promotion de la coordination entre les niveaux local et national.

L'objectif était de soutenir la Commission interinstitutionnelle pour la protection des personnes déplacées par la violence (Comisión Interinstitucional para la Protección de las Personas Desplazadas por la Violencia) du Honduras dans la conception de politiques publiques et de programmes locaux offrant des solutions durables pour prévenir les déplacements forcés dans les municipalités de San Pedro Sula et El Progreso et protéger les citoyens contre ce phénomène. La Commission a officiellement présenté à la commission de la justice et des droits de l'homme du Congrès un projet de loi sur les mesures de prévention, de fourniture de soins et de protection à l'intention des déplacés internes.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Commission ont facilité le dialogue entre les représentants politiques des villes colombiennes de Bogota et de Medellin et les responsables honduriens de la municipalité de San Pedro Sula. Il a été question de partager les connaissances sur les possibilités de coordination s'offrant aux gouvernements locaux dans un cadre décentralisé et sur les mécanismes locaux de prévention des déplacements forcés, autant de solutions qui favorisent l'avènement de sociétés justes, pacifiques et inclusives au niveau local.

Cet échange d'expériences a renforcé les mesures de gestion des déplacements internes dans la municipalité de San Pedro Sula, où des outils, des politiques publiques et des programmes locaux ont été conçus et actualisés en vue de prévenir les déplacements forcés et de fournir une protection et des soins aux personnes déplacées par la violence.

À la suite d'une visite dans un centre où sont prodigués des soins aux personnes déplacées en Colombie, les responsables honduriens ont décidé de reproduire cet exemple important en l'adaptant au contexte local. Ils ont demandé l'assistance technique du HCR, qui s'est concerté avec les fonctionnaires locaux pour établir un centre de soins aux victimes à San Pedro Sula.

En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, avec la coordination et le soutien de l'école juridique du Honduras, 15 juges issus de différentes chambres de la Cour suprême du Honduras ont participé à une réunion dirigée par un expert dans le domaine de la restitution des terres et un magistrat colombien. Ils ont échangé les bonnes

pratiques et les enseignements tirés dans le cadre de l'élaboration des processus de restitution des terres en Colombie afin d'assurer la continuité des efforts honduriens et de garantir l'application de la justice dans les situations de déplacement forcé.

Cette expérience a visé à fournir des exemples de bonnes pratiques en matière de définition des conditions nécessaires pour faciliter l'accès à la justice et la promotion de sociétés pacifiques et inclusives en établissant des critères plus précis pour la révision des cadres, outils et mécanismes juridiques, de manière à garantir l'application de la justice dans le cas de déplacements forcés et d'abandon de terres et de biens à la suite de violences.

Grâce à ces échanges, divers fonctionnaires du système judiciaire ont pu approfondir leurs connaissances sur la manière de traiter d'éventuelles demandes de restitution de terres ou de logements à l'avenir. Il convient d'exploiter cette activité de partage des bonnes pratiques pour élargir les critères d'actualisation des instruments permettant de faire face aux déplacements forcés, en veillant à ce que les processus mis en œuvre soient durables et adaptés à la situation au Honduras. Ainsi, il est possible de défendre la paix et la justice, de garantir la durabilité en institutionnalisant les cadres de protection juridique et de renforcer les capacités locales en matière d'enregistrement et de restitution des terres et des biens abandonnés.

Contact :
Nom : M. Andres Celis
Titre : Représentant
Entité : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Courriel : celis@unhcr.org

NOM DU PROJET : Échange de bonnes pratiques municipales dans les contextes urbains affectés par la violence et renforcement des mécanismes d'accès à la justice dans les situations de mouvement de populations
PAYS/RÉGIONS : Colombie, Honduras
SÉLECTIONNÉ PAR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.3, 16.7, 16.a
SOUTENU PAR : HCR
ENTITÉS D'EXÉCUTION : HCR, Commission interinstitutionnelle pour la protection des personnes déplacées par la violence (CIPPDV)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2-5 juillet 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Partage des bonnes pratiques en matière de détermination du statut de réfugié par les pays du Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS), en application du cadre d'action global pour les réfugiés

Coopérer pour renforcer les procédures d'asile nationales dans l'esprit du pacte mondial pour les réfugiés

Défi

Le Belize se situe dans la partie nord de l'Amérique centrale, une région qui a connu des niveaux élevés de déplacements forcés à la fin du XX^{e} siècle, entraînant un afflux important de réfugiés. Ce phénomène a suscité des changements démographiques considérables, dont les répercussions se reflètent dans l'opinion publique actuelle. Bien que les autorités du Belize aient adopté un régime national d'accueil des réfugiés, elles ont réagi avec prudence aux déplacements forcés qui s'observent actuellement dans la région en octroyant rarement le statut de réfugié et en affectant des ressources limitées au traitement des demandes d'asile. Les instances responsables de l'accueil des réfugiés ont saisi l'occasion d'entamer un échange régional de bonnes pratiques dans le domaine de la prise en charge des demandeurs d'asile afin de mieux veiller à ne pas faire de laissés-pour-compte.

Vers une solution

Créé en 2017, le Cadre régional global de protection et de solutions (désigné par son acronyme en espagnol MIRPS) est un exemple d'efforts déployés par des gouvernements nationaux pour mettre en œuvre le Pacte mondial sur les réfugiés au niveau sous-régional. Dans le cadre de leur adhésion au MIRPS, le Belize, le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama se sont engagés à aborder la question des déplacements forcés aux niveaux national et régional. Chacun de ces sept pays a élaboré un plan d'action national tout en définissant et en mettant en œuvre de nouvelles priorités régionales chaque année.

Face à l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile en provenance du nord de l'Amérique centrale, le Belize a rejoint le MIRPS en 2017. Au début de 2018, le Belize a officiellement reconnu 28 réfugiés, ce qui n'était plus arrivé depuis près de vingt ans.

Dans le cadre de son plan d'action national, le Gouvernement du Belize a donné la priorité au renforcement des principales composantes de son régime d'asile. Depuis 2018, le Belize s'efforce de renforcer ses capacités afin de créer un environnement de protection plus favorable et une procédure d'asile plus équitable ainsi que de rendre opérationnelle l'initiative d'assurance qualité du MIRPS.

L'adoption de procédures efficaces de détermination du statut de réfugié est une condition préalable à la protection des réfugiés. Afin de garantir que les réfugiés puissent exercer les droits qui leur sont conférés par la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, il convient de déterminer si une personne peut bénéficier de ces droits dans le cadre d'une procédure approfondie. Même si la décision de lui octroyer ou non le statut de réfugié n'a pas encore été prise, tout demandeur d'asile dispose d'un certain nombre de droits en vertu du régime applicable en matière d'asile.

Le Belize a pu tirer des enseignements de l'expérience du Costa Rica, un pays qui, ayant bénéficié de l'aide du Canada, est considéré comme un bon exemple dans ce domaine. Grâce à son régime plus avancé, le Costa Rica a pu s'adapter et répondre à l'augmentation importante des demandes d'asile résultant de l'accroissement des déplacements forcés dans la région. Le Gouvernement costaricain continue de donner la priorité à la qualité et à la réactivité de son régime de détermination du statut de réfugié, conformément au plan d'action national qu'il a adopté dans le cadre de son adhésion au MIRPS.

À cet égard, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a facilité l'échange des bonnes pratiques appliquées par les pays du MIRPS dans la région, et c'est dans ce contexte que le Costa Rica a ac-

cueilli des représentants des instances chargées du traitement des demandes d'asile au Belize. Les fonctionnaires du Belize ont assisté à un exposé du Ministère costaricain des affaires étrangères sur le comité interministériel établi pour mettre en œuvre le plan d'action national. Ce comité réunit cinq ministères différents afin d'apporter une réponse globale aux problèmes rencontrés par les réfugiés et les demandeurs d'asile.

Le reste de la mission a porté sur la procédure de détermination du statut de réfugié appliquée au Costa Rica. La présentation des mécanismes d'enregistrement et d'entretien a été suivie de plusieurs discussions sur la procédure de recours et d'un exposé réalisé par des partenaires de la société civile qui soutiennent activement les réfugiés et les demandeurs d'asile tout au long de la procédure. Le Gouvernement du Belize a pris plusieurs mesures importantes, en modifiant par exemple la manière dont les dossiers sont gérés et la procédure d'enregistrement, en créant un formulaire d'enregistrement simplifié et en délivrant un permis de travail aux demandeurs d'asile.

En octobre 2019, une délégation du Gouvernement costaricain s'est rendue au Belize afin de poursuivre l'échange d'informations. Un magistrat chargé de la détermination du statut de réfugié en première instance et un juge du tribunal administratif du Costa Rica ont rencontré leurs homologues au Belize. Cette mission a permis de cerner les domaines d'action prioritaires, y compris les modifications qui seront apportées à la législation et l'adoption de pratiques susceptibles d'accélérer la procédure et de la rendre plus équitable pour les demandeurs d'asile ainsi que de renforcer les institutions du Belize.

Les échanges de bonnes pratiques et de connaissances mettent en relation des fonctionnaires travaillant dans un même domaine, ce qui favorise le renforcement mutuel des institutions nationales. Le Gouvernement du Costa Rica et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada avaient mis en place un programme semblable, et il incombe désormais au Costa Rica de partager avec le Belize les enseignements qu'il a tirés dans ce cadre. Étant donné que le renforcement des régimes d'asile est un aspect essentiel des plans d'action nationaux adoptés par plusieurs pays du MIRPS, ce partage de bonnes pratiques peut être reproduit au sein de la région. Les pays du MIRPS sont prêts à coopérer avec leurs voisins, qu'ils aient adhéré au MIRPS ou qu'ils participent simplement à son initiative d'assurance qualité, au bénéfice mutuel de tous les acteurs impliqués dans la gestion des déplacements forcés dans la région.

Contact :
Nom : M. Joseph Hendrikx
Titre : Attaché de liaison adjoint
Entité : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Courriel : hendrikx@unhcr.org

NOM DU PROJET : Partage des bonnes pratiques en matière de détermination du statut de réfugié par les pays du Cadre régional global de protection et de solutions (MIRPS), en application du cadre d'action global pour les réfugiés
PAYS/RÉGIONS : Belize, Costa Rica
SÉLECTIONNÉ PAR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.6, 17.17
SOUTENU PAR : HCR
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Département des réfugiés (Belize), Ministère des affaires étrangères (Costa Rica)
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3lkLIJd

Programme des volontaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

S'atteler aux questions du maintien de la paix et du développement par l'intermédiaire du volontariat en Afrique de l'Ouest

© VNU

Défi

Depuis les années 1990, l'Afrique de l'Ouest est le théâtre de guerres civiles et de conflits transfrontaliers et est constamment en proie à des affrontements armés et à l'insécurité. Outre les lourdes pertes en vies humaines qu'elles entraînent et les souffrances mentales et physiques qu'elles font subir aux populations, ces violences déstabilisent également les gouvernements, affaiblissent les économies et détruisent les infrastructures de base. Un ensemble de protocoles, de cadres stratégiques et de politiques a été établi par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, les Nations Unies et d'autres instances pour remédier à l'incidence négative des conflits et renforcer la résilience et les capacités de reconstruction des pays sortant d'un conflit. Néanmoins, certaines questions restent en suspens, y compris l'absence d'un réseau de mobilisation des ressources, le fossé entre l'adoption de politiques bien élaborées et leur mise en œuvre effective, et les lacunes dans la fourniture des services sociaux de base comme l'éducation et la santé.

Il est nécessaire de concevoir des solutions innovantes et efficaces pour parvenir à un développement mutuel et durable dans les pays d'Afrique de l'Ouest, sortir de cette situation difficile et consolider la paix et l'intégration régionale.

Vers une solution

Dénommé Programme des volontaires de la CEDEAO, le premier programme régional de volontariat pour l'Afrique de l'Ouest a été lancé le 26 mars 2010 à Monrovia, au Libéria. Il a été mis en œuvre par la CEDEAO et le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), avec le soutien financier de la Banque africaine de développement. En 2018, la Commission de la CEDEAO a poursuivi l'élaboration de cette initiative avec différents partenaires. L'objectif général du Programme des volontaires de la CEDEAO est de faciliter la participation des jeunes à des initiatives de paix et de développement par l'intermédiaire du volontariat. Les jeunes de la CEDEAO partagent la conviction qu'il est possible de mettre la prévention des conflits et la réconciliation au service de la consolidation de la paix tant dans leur pays que dans le reste de la sous-région. Le Programme a mobilisé des volontaires issus d'Afrique de l'Ouest en vue de promouvoir les valeurs et les stratégies de la CEDEAO, à savoir l'union, la paix, la démocratie, le développement durable et l'intégration régionale, entre autres. En outre, il a renforcé le savoir-faire et les compétences professionnelles des citoyens concernés dans un esprit de solidarité, d'union, d'espoir et de rêve.

Le rôle du Programme des volontaires de la CEDEAO a notamment consisté à renforcer la capacité des organisations locales à élaborer et à mettre en œuvre les projets et programmes auxquels les volontaires ont participé (objectif de développement durable 17), à promouvoir la paix (objectif de développement durable 16), à renforcer l'égalité entre les sexes (objectif de développement durable 5), à établir et à appuyer des partenariats entre communautés (objectif de développement durable 17), à créer des réseaux et à coopérer avec d'autres pays en développement (objectif de développement durable 17), et à fournir un savoir-faire et un soutien technique aux communautés d'accueil dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'égalité entre les sexes (objectifs de développement durable 3, 4 et 5).

Le Programme a donné l'occasion à de jeunes professionnels de la communauté de la CEDEAO d'appuyer les initiatives mises en œuvre en sortie de crise dans les pays de la sous-région. Depuis son lancement, **environ 200 volontaires ont été déployés dans trois pays d'Afrique de l'Ouest sortant d'un conflit : la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. En partageant leur savoir-faire et en fournissant une assistance technique dans quatorze domaines de spécialisation, les volontaires de la CEDEAO ont collaboré étroitement avec**

les collectivités et gouvernements locaux en vue de promouvoir les domaines de développement nationaux prioritaires. Le Programme a également permis aux jeunes participants de découvrir de nouvelles cultures et de renforcer les liens entre citoyens issus de différents pays. En outre, il a abordé la question de la perception intercommunautaire. Dans certains pays touchés par la guerre civile, comme la Sierra Leone ou le Libéria, les étrangers provenant d'autres pays de la CEDEAO n'ont pas toujours été bien accueillis. L'implication des volontaires dans le cadre du Programme a contribué à améliorer les relations intercommunautaires en faisant évoluer la perception des communautés d'accueil. Dans le cadre d'un exercice d'évaluation, près de 99 % des volontaires de la CEDEAO ont estimé que le Programme a apporté une importante valeur ajoutée.

Le Programme a par ailleurs a été doté d'une plateforme en ligne afin d'élargir les possibilités de coopération entre les pays d'Afrique de l'Ouest, de mobiliser des volontaires supplémentaires et de partager des informations. En outre, un forum des volontaires de la CEDEAO a également été mis en place, avec la participation de gouvernements, d'organisations de la société civile et d'organisations de volontaires. Ce forum se tient chaque année depuis 2016 afin de renforcer la coopération Sud-Sud sur le volontariat en Afrique de l'Ouest et de faciliter les échanges de volontaires entre les pays. En 2018, par exemple, 54 participants issus de 14 pays ont pris part à diverses consultations sur le thème « Le rôle du volontariat dans la lutte contre le chômage des jeunes au sein de la CEDEAO ». En 2019, le Forum a eu pour thème « Le volontariat à l'appui de la paix et de la sécurité » et a réuni plus de 60 participants provenant d'institutions nationales, de gouvernements, d'entités internationales du secteur du volontariat ainsi que d'organisations non gouvernementales.

Le succès du Programme repose sur le renforcement des liens et de la coordination entre les parties prenantes du Sud en sensibilisant le public au volontariat dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en encourageant la création de réseaux transnationaux et régionaux et en accroissant la capacité des volontaires, des gouvernements, des organisations de volontaires et des universités à gérer et à engager des volontaires chargés d'appuyer les programmes mis en œuvre aux niveaux national et régional.

Afin d'élargir le programme, la CEDEAO souhaite également étudier des possibilités d'élargissement de la coopération Sud-Sud. Le fait que des volontaires de différentes nationalités travaillent ensemble au sein d'une même organisation pour améliorer la qualité de vie dans un État donné contribue à l'intégration nationale. L'engagement résolu des gouvernements, des volontaires, des organisations de volontaires et d'autres parties prenantes a permis de remédier à des difficultés critiques, ce qui démontre que l'exemple du Programme des volontaires de la CEDEAO pourrait être reproduit dans les pays faisant face à des défis analogues. Dans le cadre de la prochaine étape, la CEDEAO partagera les activités et les bonnes pratiques qu'elle a appliquées avec divers pays d'Afrique centrale et d'autres régions du monde. Elle envisage également de conclure des partenariats avec des organisations chinoises de volontaires.

Il a été déterminé que le programme VNU était la « clé de la réussite du projet », ayant « contribué efficacement à la réalisation de ses objectifs »[1]. Au début de l'initiative, le programme VNU a soutenu le Programme des volontaires de la CEDEAO dans presque tous les domaines, fournissant par exemple des conseils techniques sur les politiques et la législation pertinentes ou une aide à la mise en place de systèmes de gestion des opérations des volontaires. En 2019, la gestion complète du Programme a été transférée à la CEDEAO afin de garantir l'appropriation et la durabilité. Depuis janvier 2020, la CEDEAO assume l'entière responsabilité du Programme, qui est désormais totalement autonome.

Contact :
Nom : M. Paul Armand Menye
Titre : Gestionnaire de portefeuille régional, Bureau régional du programme des Volontaires des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale
Entité : programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)
Courriel : paul.menye@unv.org

Nom : M. Rafael Martinez Gil
Titre : Spécialiste du développement des partenariats
Entité : programme VNU
Courriel : rafael.martinez@unv.org

Nom : M^me^ Yu Tang
Titre : Analyste de programme (coopération Sud-Sud)
Entité : UNV
Courriel : yu.tang@unv.org

1 Partenariat entre le programme VNU et la CEDEAO

NOM DU PROJET : Programme des volontaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
PAYS/RÉGIONS : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo
SÉLECTIONNÉ PAR : programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.c, 4.5, 5.1, 5.c, 9.a, 16.a, 17.6, 17.16, 17.18
SOUTENU PAR : Banque africaine de développement
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), programme VNU
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2010-2019 (Depuis 2016, le Programme des volontaires de la CEDEAO est une entité autonome.) Le programme VNU a continué à gérer certaines de ses composantes opérationnelles jusqu'en décembre 2019, dans le cadre de sa stratégie de sortie et de durabilité)
LIEN URL DE LA PRATIQUE : ecowasvolunteers.com ; https://bit.ly/2QuNxF8.

Projet REACH (droits, autonomisation et cohésion) à destination des habitants des zones rurales et urbaines des Fidji

Suivre la prestation des services pour atteindre les groupes mal desservis

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Défi

La géographie des Fidji pose des difficultés uniques en matière d'accès de base aux services sociaux, économiques et juridiques, en particulier pour les personnes vivant dans des établissements urbains informels, des zones maritimes et d'autres zones rurales éloignées. Les Fidjiens, dont beaucoup résident dans ces zones, parcourent souvent de longues distances pour atteindre les bureaux du Gouvernement, qui sont généralement situés dans des zones urbaines et semi-urbaines. Par conséquent, ils subissent des retards et rencontrent des difficultés, qui viennent s'ajouter à des pertes de revenus étant donné qu'ils doivent assumer des coûts supplémentaires de transport et d'hébergement pour accéder aux services publics de base. En outre, la prestation continue des services publics se révèle particulièrement complexe. Il n'est pas possible de suivre et de contrôler les demandes individuelles de prestation de services ou d'informer les citoyens vivant dans des zones reculées de l'évolution et de l'issue de leurs demandes.

© PNUD

Vers une solution

Pour relever ce défi, le projet REACH (droits, autonomisation et cohésion) à destination des habitants des zones rurales et urbaines des Fidji a été élaboré avec le soutien du Gouvernement japonais et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Afin d'atteindre les habitants de l'ensemble du territoire des Fidji, en commençant par les plus délaissés, une approche mobile a été adoptée pour la prestation des services.

Le projet a visé à atteindre les principaux résultats suivants :

- grâce au déploiement d'équipes mobiles, sensibiliser les communautés urbaines, rurales et maritimes à leurs droits constitutionnels en matière de bien-être socio-économique et de justice, en mettant l'accent sur la fourniture d'une aide juridique ;
- améliorer la prestation des services fournis par le Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté et la Commission d'aide juridique en déployant des équipes mobiles dans les communautés urbaines, rurales et maritimes ;
- renforcer les capacités du Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté et de la Commission d'aide juridique en soutenant la planification stratégique et le suivi des résultats en vue d'une prestation de services efficace et coordonnée ;
- éclairer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes par la recherche et l'analyse de questions liées à l'autonomisation des femmes et des filles, à la promotion de sociétés pacifiques et inclusives dans le cadre du développement durable, à l'accès à la justice pour tous et à des institutions efficaces, responsables et inclusives.

Le système de suivi des prestations de services « Start-to-Finish » (S2F) consiste en un logiciel en ligne assorti d'une application mobile spécialement conçue pour suivre les demandes d'allocations sociales soumises au Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté. Les services déjà fournis par l'intermédiaire de la plateforme de prestation de services mobiles du projet REACH ont sous-tendu l'initiative pilote S2F, qui a été proposée pour 2017 et 2018.

Avec le soutien du programme « Aspire to Innovate » (a2i) du Gouvernement du Bangladesh, les experts du PNUD ont partagé des innovations en vue de lancer des possibilités d'apprentissage Sud-Sud avec les Fidji. Des spécialistes du programme a2i ont se sont déplacés aux Fidji et ont dirigé plusieurs ateliers sur la prestation de services dans le cadre de l'initiative S2F du 5 au 7 juillet 2017 avec les principales parties prenantes du projet REACH. Au cours de cette mission, deux consultations supplémentaires ont été menées avec la participation d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, de jeunes et d'un petit groupe de résidents de Suva

afin de vérifier si le programme pilote S2F était applicable. Les informations recueillies ont été intégrées au stade de la conception générale du programme et mises à l'essai pendant la phase pilote dans les régions orientale et septentrionale des Fidji en 2018.

Le système bangladais de prestation de services publics a fait l'objet de révisions systématiques afin de mieux répondre aux besoins des citoyens, en mettant l'accent sur les besoins des groupes les plus vulnérables. Ce modèle ayant fait ses preuves, il a été plus facile de l'adapter au contexte des Fidji. L'adoption du système mis en œuvre au Bangladesh a également permis de réaliser des économies sur les coûts de développement. Ce partenariat a donné lieu à plusieurs possibilités de partage mutuel des connaissances et des ressources en vue de promouvoir la coopération Sud-Sud et les pratiques novatrices dans la prestation de services publics.

Grâce à ce projet, 22 233 personnes (9 306 femmes, 9 050 hommes et 3 877 enfants) ont bénéficié de la campagne mobile de sensibilisation et de prestation de services du projet REACH, qui a atteint 956 communautés issues de 139 districts situés dans 15 provinces des Fidji et dans la dépendance de Rotuma. Le Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté, la Commission d'aide juridique, la Commission des droits de l'homme et de la lutte contre la discrimination et d'autres institutions ont immédiatement assuré 37 807 prestations de services pour 21 587 femmes et 16 220 hommes dans les communautés concernées. En outre, 168 membres (94 femmes et 74 hommes) du Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté, de la Commission d'aide juridique, de la Commission des droits de l'homme et de la lutte contre la discrimination et d'autres parties prenantes importantes ont renforcé leur capacité à mener des actions de sensibilisation et à fournir des services.

L'application mobile lancée dans le cadre du projet REACH a été intégrée au système principal de suivi des demandes, dans l'optique de fournir aux citoyens des informations actualisées, y compris sur l'aboutissement de leur demande et les prestations de services. Le projet vise également à garantir une reddition de comptes et une transparence totales, en fournissant au Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté des données et des informations concrètes afin de rationaliser la procédure de soumission des demandes et d'améliorer son déroulement, ce qui contribue à la durabilité du projet. À condition de l'adapter au contexte local, ce projet pourrait facilement être reproduit dans tout pays où la connectivité et la disponibilité des appareils numériques peuvent être garanties.

Contact :
Nom : M. Asad-Uz-Zaman
Titre : Spécialiste des politiques, programme « Aspire to Innovate » (a2i)
Entité : Secrétariat, Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans les services publics (SSN4PSI)
Courriel : asad.zaman@a2i.gov.bd
Téléphone : + 8801712092922

NOM DU PROJET : Suivre la prestation des services pour atteindre les groupes mal desservis
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh, Fidji
SÉLECTIONNÉ PAR : Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans les services publics, Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.b, 16.3, 16.4, 16.5, 16.6, 16.10, 16.b
SOUTENU PAR : Gouvernement du Japon, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté des Fidji, Commission d'aide juridique des Fidji, Bureau du PNUD pour le Pacifique
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Bureau du PNUD pour le Pacifique, programme « Aspire to Innovate » (a2i) du Gouvernement du Bangladesh et du Bureau du PNUD au Bangladesh, projet REACH, Ministère du droit des femmes, des enfants et de la lutte contre la pauvreté, Gouvernement des Fidji
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2018
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Tribunaux de village au Bangladesh : combler les lacunes en matière d'accès à la justice

Établir des tribunaux de village au Bangladesh pour garantir la prestation de services judiciaires abordables dans les zones rurales

Défi

Malgré plusieurs années successives de croissance du produit intérieur brut (un taux de 7,2 % est attendu pour l'exercice 2019-2020) et des progrès enregistrés au regard d'une série d'indicateurs de développement humain et social, le système officiel de justice au Bangladesh continue de souffrir de problèmes chroniques à tous les stades de la chaîne judiciaire. Ces difficultés entravent considérablement l'accès à la justice. La police est en sous-effectif, sous-équipée et mal formée. L'infrastructure des tribunaux est inadaptée et les procédures sont lentes, complexes et confuses, ce qui entraîne des retards s'étendant souvent sur plusieurs années. Selon la Cour suprême du Bangladesh, il y a un arriéré de 3,5 millions d'affaires. En outre, l'accès aux services d'aide juridique est limité et les prisons sont surpeuplées. Par conséquent, les citoyens ne signalent tout simplement pas les délits mineurs à la police et préfèrent se tourner vers les sources de droit traditionnelles pour régler les litiges tant civils que pénaux. Ils s'adressent aux unions parishad locales, aux tribunaux traditionnels (*shalish*), aux anciens du village ou à d'autres personnalités locales. En outre, lorsqu'elles tentent d'accéder aux tribunaux, les femmes se heurtent souvent à des obstacles sociaux et économiques qui les découragent activement à signaler les infractions. Dès lors, il est d'autant plus probable qu'elles soient également exclues des activités économiques au sein des communautés conservatrices.

Vers une solution

Pour relever ces défis, la deuxième phase du projet intitulé « Établir des tribunaux de village au Bangladesh » a été conçue et mise en œuvre en vue d'améliorer la capacité des groupes défavorisés et marginalisés à accéder à la justice en renforçant les tribunaux de village dans 1 080 unions parishad du Bangladesh. L'objectif de ce projet est d'appliquer un cadre législatif simple aux *shalish*, afin de conférer un caractère officiel à une pratique de médiation qui fait partie intégrante de la culture bangladaise depuis des temps immémoriaux. Cette mesure permettra aux populations locales pauvres, et en particulier aux femmes, d'obtenir réparation pour les petites injustices ayant une incidence sur leur qualité de vie et contribuera à restaurer l'harmonie sociale dans les villages (cibles des objectifs de développement durable 16.3 et 16.b). Elle aidera également les autorités locales à réagir plus rapidement aux besoins locaux en matière d'accès à la justice en fournissant des services juridiques appropriés sous la forme de tribunaux de village efficaces (cible 16.6).

Le projet a été conçu suivant une approche de l'accès à la justice fondée sur les droits de l'homme. Plusieurs innovations ont été apportées au fonctionnement des tribunaux de village des zones ciblées, telles que la participation des femmes à l'administration de la justice, le renforcement des capacités des principales parties prenantes et le lancement d'initiatives visant à faire évoluer l'attitude des personnes qui souhaitent recourir aux services juridiques des tribunaux de village.

La mise en place d'un tribunal de village ne représente qu'un investissement réduit pour le Gouvernement, en particulier si l'on tient compte des avantages sociaux et économiques que ces entités apportent aux populations concernées. Le taux de criminalité semble diminuer, car des mesures strictes sont prises pour punir chaque infraction. Les affaires ne relèvent pas de la compétence du système de justice pénale, ce qui réduit la pression sur les tribunaux et le nombre de personnes envoyées en prison. Les responsables locaux constatent une amélioration de l'harmonie sociale. En outre, les femmes, qui représentent 36 % des plaignants, estiment que ce dispositif leur permet d'obtenir une audience équitable dans un environnement sûr. En général, les affaires sont vite résolues et connaissent une issue positive : dans 80 % des cas, un accord est conclu et une indemnisation versée.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

17 PARTENARIAT POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© PNUD

En 2020, environ un quart des unions parishad (1 078 sur 4 571) ont créé des tribunaux de village, permettant à 21 millions de personnes d'accéder à la justice. La distance moyenne à parcourir pour parvenir aux tribunaux est de 3 km, tandis que les affaires sont généralement traitées dans les 28 jours et nécessitent rarement plus de deux visites. Les revenus mensuels de la population demeurent inchangés (50 à 150 dollars des États-Unis), mais les frais de justice, qui s'échelonnent entre 1 et 2,50 dollars des États-Unis, ne représentent qu'une fraction du coût des affaires portées devant les tribunaux officiels. À ce jour, 169 304 affaires ont été signalées, soit 5 procédures par mois et par union parishad en moyenne. Les tribunaux de village ont apporté une solution à 138 117 (environ 80 %) d'entre elles. En ce qui concerne les affaires ayant abouti, 130 754 décisions (environ 95 %) ont été pleinement appliquées à ce jour (conformément à l'objectif de développement durable 16 sur la paix, la justice et des institutions efficaces).

Le projet a de bonnes chances de devenir durable, car il a été complètement intégré dans les structures gouvernementales locales et élaboré conformément à la loi sur les tribunaux de village, sans oublier la pertinence qu'il revêt pour ses bénéficiaires, en particulier les habitants pauvres des zones rurales. Il a également une incidence sur les activités des responsables des services de justice, y compris le pouvoir judiciaire, la police, l'Organisation nationale des services d'aide juridique et les organisations de la société civile. Le Gouvernement a démontré son engagement en faveur du projet en modifiant la loi qui régit les compétences des tribunaux de village et en mobilisant 152,2 millions de takas (1,81 million de dollars des États-Unis) de ressources nationales afin d'étendre ce modèle à 1 267 unions parishad, ce qui a permis de dépasser l'objectif du projet. Il a également donné aux administrations locales des directives sur la gestion et le contrôle des tribunaux de village. L'un des principaux obstacles à la durabilité est le manque de ressources humaines dont disposeront les unions parishad pour administrer les tribunaux de village une fois le projet arrivé à son terme. Le Gouvernement s'est penché sur cette question et a commencé à déployer des équipes de comptables et d'opérateurs informatiques dans chaque union parishad afin de gérer les questions relatives aux tribunaux de village.

L'accès insuffisant à la justice est un problème chronique dans de nombreux pays en développement. Ces derniers pourraient s'inspirer de l'expérience du Bangladesh dans le domaine la gestion des tribunaux de village et l'adapter à leur contexte local afin de répondre aux besoins en matière d'accès à la justice des habitants pauvres et vulnérables des zones rurales, en particulier les femmes. En reproduisant ces meilleures pratiques, les pays doivent s'attacher à accroître la participation des femmes au processus d'administration de la justice, à promouvoir l'appropriation par les autorités locales et à mettre en place un mécanisme de renvoi des affaires par la police et les systèmes judiciaires officiels. En outre, il convient d'envisager de recourir à des approches intégrées qui soient axées sur la mobilisation et la sensibilisation des populations locales afin de renforcer leur confiance dans les tribunaux de village et de promouvoir l'utilisation de ces services pour résoudre les litiges au niveau local, sans complications indues. La région autonome de Bangsamoro, aux Philippines, a fait part de son intérêt à l'égard de cette initiative lors d'une visite au Bangladesh. Si elle parvient à la reproduire, ceci pourrait faciliter la coopération Sud-Sud.

Contact :
Nom : M. Sarder M. Asaduzzaman
Titre : Chargé de projet principal
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement, Bangladesh
Courriel : sarder.asaduzzaman@undp.org
Téléphone : + 88 01730336989

Nom : M. Asad-Uz-Zaman
Titre : Spécialiste des politiques, programme « Aspire to Innovate » (a2i)
Entité : Secrétariat, Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans les services publics (SSN4PSI)
Courriel : asad.zaman@a2i.gov.bd
Téléphone : + 8801712092922

NOM DU PROJET : Établir des tribunaux de village au Bangladesh - projet de phase II (AVCB II)
PAYS/RÉGIONS : Bangladesh
SÉLECTIONNÉ PAR : Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans les services publics, Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 5.a, 10.2, 10.3, 16.3, 16.6, 16.7, 16.b, 17.6
SOUTENU PAR : Gouvernement du Bangladesh
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Département des administrations locales du Ministère des administrations locales, du développement rural et des coopératives
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.villagecourts.org/

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Projet de Centre mondial de développement Sud-Sud

Partager les connaissances et les solutions par l'intermédiaire d'une plateforme mondiale pour le renforcement des capacités, la formation et les propositions de petites subventions

Défi

Avec la conclusion de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud à Buenos Aires et l'adoption de son document final, l'année 2019 a marqué le début d'une nouvelle ère pour la coopération Sud-Sud et triangulaire. Ce mode de coopération est désormais mis en avant dans plus de 80 États dans le contexte du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et nombre de nouveaux partenariats ont vu le jour.

En tant que plus grand pays en développement, la Chine a activement défendu et promu ce mécanisme. Néanmoins, la coopération Sud-Sud et triangulaire continue à faire face à un certain nombre de défis importants tant au niveau international qu'en Chine. Par exemple, une grande partie du transfert de connaissances et de compétences s'est faite à sens unique et la plupart des activités sont encore menées par les gouvernements, la participation du secteur privé restant minime. En outre, les fonds mobilisés sont réduits et ne sont pas utilisés efficacement.

Vers une solution

En 2008, le Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE) et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ont lancé conjointement le projet de Centre chinois de développement Sud-Sud afin de faciliter le partage systématique du savoir-faire et des connaissances chinoises avec d'autres pays en développement. L'objectif était également de consolider les ressources et de tirer parti des partenariats conclus en Chine de manière coordonnée. Une évaluation indépendante complète a indiqué que ce projet, qui a duré de 2008 à 2019, était bien aligné sur les principes de la coopération Sud-Sud, utilisait efficacement les ressources affectées, bénéficiait d'une gestion solide, avait une incidence positive sur les bénéficiaires, était durable et traitait de questions transversales.

S'appuyant sur la réussite du projet de Centre chinois de développement Sud-Sud, le Gouvernement chinois s'est engagé, dans le cadre d'une deuxième phase (2019-2023), à fournir un soutien institutionnel et financier continu au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud aux fins de la mise en œuvre d'un projet de Centre mondial de développement Sud-Sud. Le CICETE continuera à intervenir en tant que partenaire national de mise en œuvre en Chine et accueillera le Bureau du projet.

Le projet de Centre mondial de développement Sud-Sud :

- mettra davantage l'accent sur le partage bilatéral des connaissances et du savoir-faire en vue d'un apprentissage mutuel entre la Chine et d'autres pays ;
- étendra le réseau existant au-delà de la Chine, se repositionnera en tant que véritable réseau mondial de centres d'excellence pour la coopération Sud-Sud et tirera parti des partenariats conclus avec diverses parties prenantes issues d'organismes multilatéraux, de la société civile, du secteur privé et de groupes de réflexion ;
- alignera ses mesures de soutien sur les objectifs de développement durable et d'autres cadres de développement mondiaux ;
- fournira un appui en matière de plaidoyer et de conseil et mènera des recherches et des analyses sectorielles afin d'éclairer le discours politique mondial en faveur de la coopération Sud-Sud.

Les projets de Centre de développement Sud-Sud ont encouragé les échanges économiques et techniques entre les pays en développement par l'intermédiaire de formations, d'ateliers et de propositions de petites subventions. À ce jour, il y a eu, dans le cadre des deux projets, 21 propositions de petites subventions portant sur divers domaines thématiques, y compris l'agriculture, la sylviculture, les nouvelles

© CICETE

énergies, la protection de l'environnement et le développement industriel. Plus de 30 pays en développement ont bénéficié de ces investissements. Le montant des financements provenant de partenariats public-privé a dépassé celui des fonds de base fournis au titre des deux projets de Centre de développement Sud-Sud. Les partenaires et les institutions participantes issues de pays en développement ont pu accéder à des technologies, des équipements et des installations ainsi qu'à des possibilités d'acquérir des connaissances et de renforcer leurs capacités. Voici quelques exemples de propositions de petites subventions :

- proposition de solutions globales de gestion des déchets urbains au Sénégal ;
- promotion de la création de centrales hydroélectriques de petite taille au Népal et dans les pays d'Asie du Sud ;
- formation des parties prenantes à l'agroforesterie fondée sur la flore fongique forestière au Népal, en Inde et en Chine ;
- développement de la transformation du bambou à haute valeur ajoutée au Vanuatu ;
- promotion du logement préfabriqué au Libéria ;
- promotion des compétences africaines en matière de doublage télévisuel ;
- démonstration technique d'un système normalisé de rizipisciculture au Myanmar ;
- coopération technique pour la construction d'une usine de fabrication d'un insecticide respectueux de l'environnement composé de granulés d'émamectine dispersibles dans l'eau en Afrique du Sud ;
- recherche et développement dans le domaine de l'efficacité des bâtiments et mise en œuvre de systèmes de murs économes en énergie adaptés à une application au Viet Nam et au Cambodge.

De nombreuses bonnes pratiques et leçons apprises ont été documentées. Des analyses sectorielles spécifiques et des notes d'informations préparées en temps utile ont été publiées et diffusées au sein et en dehors des réseaux existants.

Compte tenu de leur large portée thématique, les projets de Centre de développement Sud-Sud ont contribué à la réalisation de tous les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 17 sur les partenariats. Ils accordent une grande importance à la coopération pratique entre les pays en développement. En facilitant l'échange d'expériences et les ateliers de renforcement des capacités techniques, ils permettent aux partenaires issus d'autres pays de transmettre les connaissances qu'ils acquièrent à leurs pairs et collègues. À l'avenir, le projet de Centre mondial de développement Sud-Sud continuera à se positionner comme une plateforme et un centre de connaissances mondial en faveur de la coopération Sud-Sud pour le développement.

Contact :

Nom : M^me^ Bo Song
Titre : Chargée de projet
Entité : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)
Courriel : songbo@cicete.org.cn
WeChat : + 86 15101675439

Nom : M^me^ Yang Liu
Titre : Analyste de projet
Entité : Bureau du projet de Centre mondial de développement Sud-Sud (Global SSDC)
Courriel : liuyangpoppy@qq.com
WeChat : + 86 15101675439

NOM DU PROJET : Projet de Centre mondial de développement Sud-Sud
PAYS/RÉGIONS : Global
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 2.3, 2.4, 2.a, 3.c, 4.4, 4.7, 5.1, 6.3, 6.6, 6.a, 7.a, 8.2, 8.5, 8.9, 9.1, 9.4, 9.a, 10.2, 11.1, 11.6, 12.2, 12.5, 12.8, 12.a, 13.1, 13.3, 14.7, 15.2, 15.4, 16.8, 17.6, 17.9, 17.16
SOUTENU PAR : Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CICETE
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : juin 2019-décembre 2023
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine

Tirer parti des partenariats avec diverses parties prenantes pour promouvoir la coopération Sud-Sud

Défi

Ayant non seulement soutenu et initié la coopération Sud-Sud dès les premières étapes de sa mise en œuvre, la Chine joue plus que jamais un rôle de premier plan à cet égard en appuyant largement la croissance des pays du Sud. Elle défend fermement ce nouveau modèle de mondialisation, s'emploie à constituer une communauté désireuse de forger un avenir commun pour l'humanité, promeut de nouvelles notions de développement à l'échelle nationale et fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Néanmoins, la coopération Sud-Sud et triangulaire continue à faire face à un certain nombre de défis importants tant au niveau international qu'en Chine. Par exemple, si la mondialisation a permis à de nombreuses personnes d'échapper à la pauvreté, ses avantages ne sont pas répartis équitablement et les pauvres et les personnes vulnérables pâtissent de ses inconvénients de manière disproportionnée. Il est par conséquent nécessaire de renforcer la coopération afin que les pays puissent apprendre les uns des autres, se développer plus rapidement, combler les écarts de revenus et donner lieu à des sociétés inclusives et résilientes. Il convient de déployer des efforts plus importants pour mettre à profit les partenariats conclus avec les parties prenantes issues d'organismes multilatéraux, de la société civile, du secteur privé et de groupes de réflexion et, ainsi, d'accroître leur participation à la coopération Sud-Sud.

Vers une solution

Le Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine a été créé en 1995. Il établit des liens entre plus de vingt centres nationaux de recherche et de formation mis en place dans le cadre de projets soutenus par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). **Il a fortement encouragé la coopération technique et économique entre les pays en développement en fournissant des services de conseil, en favorisant le partage des connaissances, en organisant des séminaires et en facilitant le déroulement de visites d'échange.** Par l'intermédiaire de la plateforme du Réseau, les institutions membres ont accès à des capitaux de lancement au titre du Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud, créé il y a 37 ans. Au cours des dernières décennies, les institutions membres ont mis en œuvre avec succès 47 projets avec le soutien du Fonds d'affectation spéciale dans des domaines tels que l'agriculture, la sylviculture, la pêche, les énergies renouvelables, les technologies de l'information, l'eau propre et les services financiers. Le Fonds d'affectation spéciale a financé des projets lancés dans plus de 60 pays en développement d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Océanie. En voici quelques exemples :

- démonstration et promotion de la culture à haut rendement et de haute qualité et des technologies avancées de transformation de la spiruline dans les pays en développement ;
- mise en œuvre réussie d'un modèle d'exploitation du bambou en Chine et prise en compte de ses implications pour l'Indonésie et le Viet Nam ;
- amélioration des performances des systèmes d'aquaculture en bassin et à recirculation au Viet Nam et à Sri Lanka ;
- installation et diffusion d'un digesteur de biogaz en fibre de verre renforcée à destination des ménages à faibles revenus vivant dans des zones isolées ;
- coopération internationale en matière de promotion de l'administration en ligne et des échanges y afférent à l'intention des pays en développement ;
- apport de solutions intégrées aux problèmes de salubrité de l'eau potable dans les zones rurales ;
- accessibilité des services financiers et implication du secteur privé en Afrique.

© Projet de Centre mondial de développement Sud-Sud

Le Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine réunit les ressources et le savoir-faire de diverses industries et secteurs. Ses institutions membres comprennent :

- Institut du biogaz du Ministère de l'agriculture
- le Centre for Mountain Futures, l'Institut de botanique de Kunming, l'Académie chinoise des sciences ;
- Conseil économique Chine-Afrique
- Centre de recherche sur la pêche en eau douce de l'Académie chinoise des sciences de la pêche ;
- le Fujian Cross-Straits Technology Transfer Center ;
- le Centre international de promotion des technologies des matériaux ;
- le Centre international sur la petite hydraulique ;
- l'Académie des sciences agricoles de la province de Jiangxi ;
- le Centre de développement de pesticides de Nantong ;
- le Centre national chinois de recherche sur le bambou ;
- l'Association de promotion du développement durable des régions montagneuses, fluviales et lacustres de la province de Jiangxi.

La mondialisation a mis en évidence la nécessité de renforcer la coopération multilatérale, la gouvernance et la solidarité mondiale. Les institutions membres du Réseau se réunissent chaque année afin d'envisager de conclure des partenariats Sud-Sud plus approfondis et plus étendus. Les réunions précédentes ont par exemple visé à réorienter la coopération Sud-Sud, à partager les connaissances, à renforcer les capacités et à promouvoir le transfert des technologies. S'appuyant sur leur expérience en matière de coopération internationale, les participants aux réunions discutent des possibilités, des avantages et des défis propres à la coopération Sud-Sud, tant d'un point de vue théorique que pratique. Des ateliers thématiques sont également organisés dans ce cadre. Tirant parti de leurs domaines de savoir-faire respectifs, les institutions membres ont établi des partenariats Sud-Sud et internationaux fructueux. Des discussions animées se tiennent régulièrement sur la façon de renforcer davantage la coopération Sud-Sud et triangulaire. Les institutions membres participent activement aux ateliers thématiques, qui leur permettent de renforcer leurs capacités et connaissances et d'échanger leurs points de vue et expériences.

Compte tenu de sa vaste portée thématique, le Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine a largement participé à la réalisation des objectifs de développement durable et, auparavant, des objectifs du Millénaire pour le développement. Par exemple, le Réseau a principalement contribué à l'objectif 17 en favorisant la conclusion de partenariats multipartites en faveur du développement durable. Une attention particulière a été accordée aux femmes dans les projets financés au titre du Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud afin d'assurer leur participation pleine et effective, ce qui contribue sensiblement à l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes.

Chaque pays rencontre des difficultés spécifiques dans ses progrès vers le développement durable. Pour faire face à la diversité de défis complexes et interdépendants qui se présente à elle, la communauté internationale doit conclure des partenariats encore plus solides. Par conséquent, le Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine continuera à promouvoir et à mettre en œuvre des projets reposant sur la coopération Sud-Sud et triangulaire afin d'appuyer la réalisation des objectifs de développement durable. Étant donné son succès, le Réseau pourrait inciter les institutions du Sud à unir leurs forces. Le fait de réunir un large éventail de centres d'excellence actifs dans divers domaines permet de pallier les insuffisances et d'œuvrer en faveur d'un développement commun, au bénéfice de tous. Le Réseau a continué à se développer durablement pendant plus de 25 ans grâce à la volonté de ses institutions membres de se tourner vers la scène internationale et de promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire dans l'intérêt mutuel. Il reçoit également l'appui du Centre chinois international d'échanges économiques et techniques, un organisme d'exécution spécialisé placé sous l'autorité du Ministère chinois du commerce, ainsi que de projets des Nations Unies, notamment le projet de Centre chinois de développement Sud-Sud.

Contact :
Nom : Mme Bo Song
Entité : secrétariat du Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine
Courriel : songbo@cicete.org.cn
Skype/WhatsApp/WeChat : + 86 15101675439

Nom : M[me] Yang Liu
Entité : secrétariat du Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine
Courriel : liuyangpoppy@qq.com
Skype/WhatsApp/WeChat : + 86 15101675439

NOM DU PROJET : Réseau de coopération Sud-Sud de la Chine
PAYS/RÉGIONS : Global
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre chinois international d'échanges économiques et techniques (CICETE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.4, 2.3, 2.4, 2.a, 3.c, 4.4, 4.7, 5.1, 6.3, 6.6, 6.a, 7.a, 8.2, 8.5, 8.9, 9.1, 9.4, 9.a, 10.2, 11.1, 11.6, 12.2, 12.5, 12.8, 12.a, 13.1, 13.3, 14.7, 15.2, 15.4, 16.8, 17.6, 17.9, 17.16
SOUTENU PAR : Projet de Centre mondial de développement Sud-Sud
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Projet de Centre mondial de développement Sud-Sud
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : depuis 1995
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Gestion des connaissances en matière de recherche, de transfert des technologies et d'innovation dans le domaine de la protection de la biodiversité

Renforcer les capacités stratégiques de l'Institut national équatorien de la biodiversité (INABIO) par la formation scientifique et technique et l'application d'outils de gestion, de planification et de communication correspondants

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

15 VIE TERRESTRE

Défi

Le Brésil et l'Équateur sont tous deux des pays hyperdivers, dont les écosystèmes comptent parmi les plus riches et les plus importants du monde. Ils font face à des menaces considérables résultant de la surexploitation des ressources naturelles, de la disparition des habitats et des changements climatiques. Au XXIe siècle, ces pays considèrent la biodiversité comme un outil important sur la voie du développement durable. La recherche joue un rôle essentiel en vue d'améliorer la disponibilité, la collecte et la gestion des données grâce à la collaboration et au partage des connaissances, deux facteurs qui, à leur tour, sont susceptibles d'appuyer l'évaluation intégrée et la gestion durable des écosystèmes. Par conséquent, il est nécessaire de renforcer les capacités de l'Institut national de la biodiversité [Instituto Nacional de Biodiversidad (INABIO)] en Équateur et d'approfondir la coopération régionale afin de promouvoir la conservation de la biodiversité.

Vers une solution

Des instituts de recherche brésilien et allemand ont élaboré des mécanismes efficaces de transfert des connaissances. L'initiative trilatérale du Brésil, de l'Équateur et de l'Allemagne a visé à renforcer les capacités techniques et scientifiques de l'INABIO, conformément à la cible des objectifs de développement durable 17.8. Bien que l'INABIO ait été créé en 2014, il n'a acquis son autonomie technique et financière qu'en 2017.

Dans le cadre de cette initiative, des instruments stratégiques ont été créés pour mieux positionner l'INABIO, des formations scientifiques et techniques ont été organisées en vue d'élaborer des outils de recherche et de gestion du patrimoine naturel et des systèmes informatiques ont été mis au point pour établir des bases de données sur la biodiversité. Des progrès ont été accomplis en vue de la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes, l'objectif 12 sur la consommation et la production responsables, l'objectif 15 sur la vie terrestre et l'objectif 17 sur les partenariats.

Au Brésil, l'Institut Chico Mendes pour la conservation de la biodiversité, l'Institut national de recherche de l'Amazonie et le Jardin botanique de Rio de Janeiro ont une grande expérience de la gestion de la faune et de la flore, du développement de protocoles et de méthodes de protection de la biodiversité et de la création de systèmes informatiques. Les institutions équatoriennes continuent de renforcer leurs connaissances en la matière (cibles des objectifs de développement durable 17.8, 17.17 et 17.18), tandis que le Brésil a fourni un appui inestimable à cet égard. Le Musée et Institut de recherche zoologique Alexander Koenig, qui compte parmi les musées d'histoire naturelle les plus importants d'Allemagne, a apporté son soutien financier et fourni des conseils sur le plasma germinatif. À la suite de ces efforts, deux articles scientifiques ont été publiés par des chercheurs allemands et équatoriens, participant à la réalisation de la cible 15.6 sur la promotion de l'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des avantages.

Dans le cadre de cette initiative, 18 techniciens de l'INABIO, dont un nombre égal d'hommes et de femmes, ont participé à des sessions de formation sur la gestion de la faune et de la flore organisées au Brésil et en Allemagne. Un plan stratégique, des mécanismes de viabilité financière institutionnelle et un plan de communication stratégique ont été élaborés et mis en œuvre pour renforcer l'INABIO. En outre, des protocoles ont été élaborés pour l'utilisation et le stockage de bases de données sur la biodiversité en Équateur (cibles des objectifs de développement durable 5.5, 12.a, 15.5, 17.6, 17.8, 17.16 et 17.17).

Le Brésil, l'Équateur et l'Allemagne ont signé un accord sur l'avenir des travaux de recherche, de la formation et de l'échange d'expériences en matière de gestion des connaissances sur la biodiversité, ce qui a renforcé les liens

© Ministère équatorien des affaires étrangères

entre ces pays (cibles des objectifs de développement durable 12.a, 17.16 et 17.17). Les instruments mis au point dans le cadre de cette initiative ont jeté les bases du renforcement des actions et méthodes de l'INABIO et serviront à étendre les capacités de cette institution à court et moyen terme.

L'initiative s'est conclue en décembre 2019, ayant obtenu des résultats positifs et encourageants. Les parties prenantes brésiliennes et allemandes souhaitent continuer à participer aux efforts de l'INABIO et à travailler avec des partenaires issus d'autres pays dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Par conséquent, un nouveau projet intitulé « Consolidation de la recherche scientifique en vue de la surveillance renforcée de la biodiversité » a été soumis au Fonds régional pour la coopération triangulaire en Amérique latine et dans les Caraïbes en novembre 2019. Ses objectifs se fondent sur les résultats obtenus dans le cadre de l'initiative, ce qui témoigne de sa durabilité (cibles des objectifs de développement durable 12.a, 17.16 et 17.17).

Grâce à l'initiative, des outils ont été créés pour renforcer la recherche sur la biodiversité, y compris des réseaux universitaires, des protocoles relatifs à la gestion et à l'administration des collections zoologiques et botaniques de l'INABIO et des manuels d'utilisation de la plateforme informatique. Enfin, depuis le lancement de l'initiative, l'INABIO a signé plus de 50 accords interinstitutionnels en vue de créer des réseaux de recherche, de les renforcer et d'intensifier les efforts du monde scientifique.

Contact :
Nom : M. Diego Javier Inclán Luna
Titre : Directeur exécutif
Entité : Institut national de la biodiversité (INABIO)
Courriel : diego.inclan@biodiversidad.gob.ec
Téléphone : + 593 96 909 5456

NOM DU PROJET : Gestion des connaissances en matière de recherche, de transfert des technologies et d'innovation dans le domaine de la protection de la biodiversité
PAYS/RÉGIONS : Brésil, Équateur, Allemagne
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère de l'environnement de l'Équateur, Institut national de la biodiversité (INABIO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 5.5, 12.a, 15.5, 15.6, 17.8, 17.16, 17.17, 17.18
SOUTENU PAR : Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
ENTITÉS D'EXÉCUTION :
Brésil : Agence brésilienne pour la coopération ; Institut Chico Mendes pour la conservation de la biodiversité ; Institut national de recherche de l'Amazonie ; Jardin botanique de Rio de Janeiro ; Ministère des sciences, de la technologie, de l'innovation et des communications
Allemagne : GIZ, Musée et institut de recherche zoologique Alexander Koenig
Équateur : INABIO, Ministère de l'environnement
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : juillet 2017-décembre 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32ruFwl (en espagnol).

Coopération triangulaire entre les agences pour le développement international du Guatemala, du Mexique et de l'Allemagne

Renforcer le rôle du Secrétariat à la planification et à la programmation de la Présidence du Guatemala dans la gestion des relations avec les pays donateurs et les autres organisations internationales pour le développement

© GIZ

Défi

En agissant seuls, les États ne pourront pas relever les défis mondiaux complexes que constituent, entres autres, les migrations régionales, les effets des changements climatiques, la sécurité régionale et la protection des ressources et des valeurs mondiales comme la biodiversité et la bonne gouvernance. Pour y répondre, il convient de mener des actions collectives et coordonnées, notamment dans le domaine de la coopération internationale pour le développement. En outre, il est nécessaire de disposer de fonds suffisants, d'un personnel bien formé, d'approches stratégiques systématiques et de calendriers concrets pour mettre en œuvre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans tous les pays. Ces défis exacerbent la nécessité de renforcer les organismes ou institutions chargées de coordonner la coopération internationale pour le développement et de favoriser la constitution d'alliances mondiales et régionales.

Vers une solution

Le Secrétariat à la planification et à la programmation de la Présidence du Guatemala (SEGEPLAN) entend renforcer la coordination interne afin de favoriser la formation d'alliances et d'aligner la coopération internationale pour le développement sur les priorités et les intérêts nationaux en matière de développement durable. L'objectif est de consolider les mécanismes de gestion interne du SEGEPLAN afin de renforcer la politique guatémaltèque de coopération pour le développement et de favoriser les efforts collectifs et coordonnés en faveur d'un développement commun.

La mise en place d'un processus collectif et triangulaire d'apprentissage et de partage des connaissances devrait contribuer à renforcer les processus de gestion interne du SEGEPLAN afin de veiller à lier étroitement la coopération internationale aux priorités en matière de développement du Guatemala. Cette initiative contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Elle favorise la mise en place d'alliances en faveur du développement durable aux niveaux mondial, régional et national et permet de les gérer.

En collaboration avec l'Allemagne, le Mexique et leurs agences pour le développement respectives (AMEXCID, GIZ), l'objectif sera atteint par la mise en œuvre des actions et mesures suivantes : i) fournir des espaces de dialogue pour définir les meilleures pratiques et les leçons tirées de la gestion technique de la coopération pour le développement dans d'autres pays confrontés à des défis semblables ; ii) fournir une assistance en vue de la conception et de la mise en œuvre de stratégies et de méthodes institutionnelles visant à créer un système efficace de suivi et d'évaluation des projets techniques de coopération pour le développement au Guatemala ; et iii) appuyer l'enregistrement, sur une plateforme numérique, des projets techniques de coopération pour le développement existant au Guatemala afin d'améliorer la gestion des informations et des connaissances.

L'Allemagne soutient ce projet par l'intermédiaire du Ministère fédéral pour la coopération économique et le développement et fournit une assistance méthodologique en vue de la mise en œuvre stratégique des mesures techniques liées à la coopération pour le développement. Le Mexique transmet le savoir-faire que son Agence de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) a acquis et mis en pratique dans le cadre de son propre processus de consolidation de la politique de coopération pour le développement. Ce cadre de coopération triangulaire unique entre les agences de coopération pour le développement d'une économie émergente (le Mexique), d'un pays industrialisé (l'Allemagne) et d'un pays en développement (le Guatemala) peut être reproduit dans d'autres régions et pays. Les résultats obtenus et les enseignements tirés revêtent une importance particulière compte tenu du rôle croissant que jouent les organismes compétents en vue de garan-

tir l'efficacité de la coopération pour le développement et de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans tous les pays.

À ce jour, les échanges d'expériences sur les modalités de mise en réseau avec les partenaires et la promotion de la coordination interne entre les institutions guatémaltèque et mexicaine (à savoir le SEGEPLAN et l'AMEXCID) en 2017 et 2018 ont d'ores et déjà éclairé l'analyse interne du plan de renforcement institutionnel du SEGEPLAN. En outre, les outils du SEGEPLAN et de l'AMEXCID destinés à favoriser la gestion efficace des projets et des systèmes de coopération pour le développement existants ont été partagés et révisés conjointement.

Ces dernières années, le Mexique a révisé ses modalités institutionnelles de gestion de la coopération pour le développement à la suite de l'approbation et de l'exécution d'un cadre d'action y afférent en 2011. L'Agence allemande de coopération internationale avait fourni une assistance technique dans ce contexte, d'où l'intérêt de reproduire cette initiative en coopération avec le Guatemala.

Contact :
Nom : M. Lothar Rast
Titre : Directeur des projets menés avec l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID)
Entité : Agence allemande de coopération internationale (GIZ) au Mexique
Courriel : lothar.rast@giz.de
Téléphone : + 52 55 49 44 77 10

NOM DU PROJET : Renforcement du Sous-secrétariat à la coopération internationale du Guatemala
PAYS/RÉGIONS : Allemagne, Guatemala, Mexique
SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère fédéral allemand pour la coopération économique et le développement (BMZ) et Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16.6, 16.8, 17.3, 17.6, 17.16
SOUTENU PAR : SEGEPLAN (Guatemala)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : AMEXCID, SEGEPLAN, GIZ
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.giz.de/en/worldwide/73470.html

Renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe dans les pays d'Amérique latine, d'Europe et des Caraïbes

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

1 PAS DE PAUVRETÉ

Renforcer la résilience, assurer un avenir meilleur

Défi

Selon le Rapport sur les catastrophes dans le monde 2016 de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 6 090 catastrophes naturelles ont été recensées entre 2006 et 2015. Elles ont eu des répercussions sur plus de 1,5 milliard de vies ; environ 144 millions de personnes ont été déplacées et ont perdu leur foyer, 1,4 million ont été tuées et les pertes financières totales ont été estimées à environ 1,3 billion de dollars des États-Unis. Le défi que constituent les effets dévastateurs des catastrophes ont incité les parties prenantes à concevoir de toute urgence une stratégie d'atténuation et de gestion. L'engagement mondial à trouver une solution a été répété dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), qui sous-tendent les efforts internationaux visant à parvenir au développement durable par la réduction et la gestion des risques de catastrophe. La nécessité d'améliorer la résilience étant reconnue comme une responsabilité commune, il est essentiel de procéder à l'échange des connaissances et au renforcement des capacités afin que chaque État soit prêt à faire face aux catastrophes naturelles.

Vers une solution

Le Ministère indonésien des affaires étrangères, en collaboration avec le Centre de recherche sur l'atténuation des effets des tsunamis et des catastrophes créé par l'Université de Syiah Kuala, a organisé un « Atelier international sur la gestion des risques de catastrophe en Europe, en Amérique et dans les Caraïbes » à Banda Aceh (Indonésie) du 26 juin au 5 juillet 2019. L'objectif de cette formation était d'appuyer la mise en œuvre du Cadre de Sendai en améliorant la gestion des risques de catastrophe et les efforts d'atténuation dans le cadre du développement durable mondial.

© Ministère des affaires étrangères, Indonésie

Le programme de formation a été suivi par 10 participants provenant de pays d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes : Antigua-et-Barbuda, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, la Dominique, la Jamaïque, la Macédoine du Nord, le Panama, le Paraguay et le Pérou. La plupart des participants étaient des fonctionnaires et des parties prenantes des secteurs participant à la gestion des catastrophes.

Dispensée par des experts du Centre de recherche sur l'atténuation des effets des tsunamis et des catastrophes, la formation a combiné plusieurs approches méthodologiques, y compris des activités en présentiel, des discussions interactives, des travaux pratiques individuels et en groupe et des visites sur le terrain. Les documents relatifs à la gestion des risques de catastrophe diffusés dans le cadre de ce programme de formation ont permis aux participants d'acquérir des connaissances de base et de comprendre les avantages des mesures de gestion des risques de catastrophe, d'atténuation des effets des catastrophes et de relèvement après une catastrophe.

Les participants ont été initiés à l'approche de gestion des catastrophes utilisée par l'Indonésie, en se fondant sur des études de cas pour lesquelles le Gouvernement a intégré la cartographie des risques de catastrophe dans l'aménagement du territoire et dans la planification de la gestion des catastrophes aux niveaux des districts et des provinces. Les formateurs ont donné un aperçu du cadre politique du Gouvernement en matière de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction après une catastrophe et décrit l'approche communautaire qui est appliquée en vue du redéveloppement.

Les participants ont suivi un module de formation abordant les défis et les objectifs de la gestion des risques de catastrophe, en particulier dans le cas de catastrophe majeure. Afin de leur permettre de comprendre pleinement les mécanismes de la stratégie de gestion des risques de catastrophe, on leur a remis des documents sur la typologie des risques naturels et leurs effets, en mettant l'accent sur les incidences et la gestion des risques géologiques et hydrométéorologiques.

Un module de formation sur le renforcement de la résilience des communautés a également été proposé pour souligner l'importance d'inclure les populations locales et les organisations de la société civile dans la mise au point d'une stratégie globale de gestion des catastrophes. Afin de disposer d'une telle stratégie et d'atténuer les risques de catastrophe, il a également été souligné, dans le cadre de ce module, qu'il importe de prendre en considération les connaissances locales.

Les participants ont également pris connaissance des aspects complémentaires de la stratégie de gestion des catastrophes, qui comprennent des compétences en matière de communication sur les risques de catastrophe afin d'informer le public de manière cohérente, rassurante et pondérée. Les discussions ont également porté sur la manière de financer et d'assurer ces risques, ainsi que sur l'inclusion de leur gestion dans le cadre de la politique budgétaire. Les participants ont visité plusieurs sites afin d'améliorer leurs connaissances grâce à une expérience directe.

À la fin de la formation, les participants ont présenté un plan d'action et des recommandations politiques à mettre en œuvre dans leurs pays respectifs. Parmi les points forts du programme de formation figurent l'importance donnée aux connaissances locales sur le nombre de catastrophes ayant touché certaines régions, la prise en considération des populations locales dans la stratégie de gestion des catastrophes, la collecte de données et de dossiers sur les catastrophes survenues dans chaque région afin de cartographier et d'analyser les risques et l'exposition et une coordination forte entre le Gouvernement national, les autorités régionales et les autres institutions concernées.

Les participants ont mis en pratique les connaissances acquises et les enseignements tirés au cours de la formation dans leurs pays respectifs en élaborant des supports de formation visant à améliorer leurs stratégies nationales d'atténuation des effets des catastrophes et d'éclairer l'élaboration de nouveaux cadres de gestion des risques de catastrophe. Cette formation s'est révélée particulièrement utile pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, étant donné que la Jamaïque accueillera la septième Plateforme régionale pour la prévention des catastrophes dans les Amériques en 2020.

L'initiative a contribué à la réalisation des objectifs de développement durable 17 sur les partenariats et 1 sur la pauvreté.

Contact :
Nom : M. Mohammad Syarif Alatas
Titre : Directeur de la coopération technique
Entité : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
Courriel : syarif.alatas@kemlu.go.id

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités de gestion des risques de catastrophe dans les pays d'Amérique latine, d'Europe et des Caraïbes
PAYS/RÉGIONS : Antigua-et-Barbuda, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Indonésie, Jamaïque, Macédoine du Nord, Panama, Paraguay, Pérou
SÉLETIONNÉ PAR : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.5, 17.9
SOUTENU PAR : Centre de recherche sur l'atténuation des effets des tsunamis et des catastrophes de l'Université de Syiah Kuala
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Ministère des affaires étrangères de l'Indonésie
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : juin-juillet 2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/31xXjNb

Aider le Gouvernement du Bélarus à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en renforçant les capacités et le savoir-faire des institutions nationales

Renforcer les capacités institutionnelles et sensibiliser le public au processus d'adhésion à l'OMC et à ses conséquences pour le Bélarus

Défi

L'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est une priorité importante de la politique commerciale nationale de la République du Bélarus. Elle contribuerait à attirer les investissements étrangers, à faire participer le Bélarus aux échanges commerciaux internationaux et à favoriser l'exportation de biens et de services bélarussiens vers les marchés des États membres de l'OMC. La sauvegarde des intérêts nationaux et l'obtention de conditions favorables aux entreprises privées sont des éléments essentiels à l'adhésion du pays à l'OMC.

Tous les partenaires du Bélarus au sein de l'Union économique eurasienne sont membres de l'OMC : le Kirghizistan depuis 1998 ; l'Arménie depuis 2003 ; la Fédération de Russie depuis 2012 ; et le Kazakhstan depuis 2015. Cette alliance permet au Bélarus d'optimiser la coordination des conditions d'adhésion et d'accélérer le processus tout en veillant à ce que les engagements pris dans le cadre de l'OMC soient compatibles avec le maintien des possibilités de développement et d'approfondissement de l'intégration eurasienne.

Le Bélarus est entré dans la phase finale des négociations, ayant présenté ses engagements définitifs à l'égard de l'OMC. Néanmoins, tant les organes gouvernementaux que le monde des affaires n'ont pas une connaissance suffisante du large éventail de questions liées à l'adhésion à l'OMC et de leur incidence sur le développement socio-économique du Bélarus. Le service compétent du Ministère des affaires étrangères manque de personnel, ce qui l'empêche de fournir une gamme complète de services de soutien et de conseil juridiques aux organes gouvernementaux et aux autres parties prenantes quant aux questions relatives au commerce extérieur et aux réglementations pertinentes de l'OMC.

Le Bélarus ne dispose pas d'institutions ayant le savoir-faire et l'expérience appropriées pour prodiguer des conseils sur toute une série de thèmes et pour fournir des services spécialisés en matière d'activité économique extérieure, de commerce extérieur et de facilitation de l'adhésion à l'OMC.

Vers une solution

Afin de passer de la phase préparatoire à la phase finale du processus d'adhésion à l'OMC, il a été nécessaire d'apporter un soutien supplémentaire au groupe de négociation national et de consolider toutes les parties impliquées dans les pourparlers. Les spécialistes et experts nationaux suivront une formation au sein d'une « école de négociations » et se prépareront à mettre en œuvre les décisions du Gouvernement au cours de la période postérieure à l'adhésion.

L'objectif du projet est d'aider le Gouvernement du Bélarus à adhérer à l'OMC en renforçant le savoir-faire national et en sensibilisant le public au processus d'adhésion à l'OMC et à son incidence. Les principaux objectifs du projet consistent à réaliser des études analytiques conduisant à des recommandations pratiques sur les questions liées à l'adhésion à l'OMC, à mettre en œuvre des activités de formation à destination des organisations, institutions et agences gouvernementales nationales portant sur divers aspects et à mener une campagne d'information et de sensibilisation pour familiariser le public aux règles de l'OMC et au processus d'adhésion du Bélarus. Les milieux d'affaires, les universités et les médias compteront parmi les publics cibles.

En réalisant ces objectifs essentiels, il sera possible de contribuer à améliorer la position de négociation du pays et la qualité de ses soumissions dans le cadre du processus d'adhésion à l'OMC. Il s'agira également de sensibiliser les fonctionnaires responsables et les représentants des milieux d'affaires aux implications pour la politique de commerce extérieur. En outre, il sera question de contribuer à la formation de spécialistes au sein des ministères et organismes concernés afin d'améliorer les compétences professionnelles liées à la conclusion

d'accords multilatéraux dans le cadre du dispositif de l'OMC et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, en vue de réaliser les objectifs nationaux en matière de commerce extérieur, tant au niveau national qu'au sein des associations d'intégration auxquelles le Bélarus est partie.

À moyen terme, le principal objectif du projet sera l'adhésion à l'OMC dans des conditions favorables au Bélarus et à l'intégration eurasienne. **Ce faisant, il sera possible d'améliorer la coopération commerciale et économique à long terme du pays avec le reste du monde et de contribuer à attirer les investissements étrangers et à renforcer la position du Bélarus à l'exportation grâce à la libéralisation des conditions d'accès de ses produits nationaux aux marchés étrangers.** Il sera également question de renforcer la position de l'Union économique eurasienne dans la région.

Les organes gouvernementaux et les organisations chargées d'appuyer le Bélarus dans le cadre du processus d'adhésion à l'OMC tirent parti des activités menées au titre du projet. La mise en œuvre réussie de ce dernier présenterait également des avantages pour les autorités régionales, les universités et les instituts de recherche spécialisés dans le commerce extérieur ainsi que pour les associations d'entreprises et les entrepreneurs. Le projet contribue à sensibiliser la population et les représentants des milieux d'affaires aux questions liées à l'OMC.

Pour renforcer les capacités des experts des institutions publiques quant aux différents aspects du processus d'adhésion, un Centre national sur l'OMC sera mis en place. Ce Centre :

- appuiera l'adhésion du Bélarus à l'OMC ;
- analysera les incidences économiques de ce processus ;
- élaborera des recommandations visant l'amélioration de la législation en matière de commerce extérieur du Bélarus, conformément aux dispositions des accords de base de l'OMC ;
- apportera un savoir-faire sur la prise de position dans le contexte des négociations commerciales internationales, la rédaction d'accords économiques internationaux, la résolution de problèmes concernant l'accès aux marchés étrangers et le règlement de différends commerciaux internationaux ;
- consolidera les compétences nationales en matière de politique commerciale et sur les questions juridiques liées à l'OMC afin de réduire la dépendance du Bélarus à l'égard de consultants et d'organisations étrangers lorsqu'il demande un appui juridique en vue de résoudre des différends au sein du dispositif de l'OMC ;
- fournira un avis d'expert dans le cadre de la participation aux organes de l'OMC.

Le Centre national sur l'OMC coopérera étroitement avec le Centre d'expertise sur l'OMC de la Fédération de Russie et le Centre de développement de la politique commerciale du Ministère de l'économie nationale du Kazakhstan.[1] Cette collaboration renforcera la capacité d'expertise des institutions participantes, en créant des synergies et en favorisant une utilisation plus efficace des ressources intellectuelles du Bélarus, du Kazakhstan et de la Russie. Elle permettra de réaliser des économies financières considérables dans la défense des intérêts communs et la résolution des problèmes susceptibles de survenir dans le cadre de l'adhésion à l'OMC.

Le Centre national sur l'OMC mettra en œuvre toutes les fonctions du projet, en menant des recherches analytiques et en proposant des formations et des conseils sur un large éventail de questions. Une fois le projet achevé, le Centre prendra le relais.

Lors de la mise au point du Centre national sur l'OMC, les représentants du Ministère des affaires étrangères du Bélarus ont étudié l'expérience des instances analogues en Russie et au Kazakhstan. D'autres pays pourraient également s'inspirer de cette initiative. À cet égard, le modèle conçu par le Bélarus a été partagé avec le Programme des Nations Unies pour le développement en Ouzbékistan.

Il sera veillé à la viabilité des résultats du projet. Le Ministère des affaires étrangères du Bélarus a tout intérêt à exploiter ce savoir-faire international et à tirer parti de la communauté d'experts qui a été constituée, étant donné qu'elle possède de vastes connaissances et compétences dans les domaines du commerce et du droit internationaux.

Contact :
Nom : M. Maksim Hubski
Titre : Chef de projet
Entité : Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bélarus
Courriel : maksim.hubski@undp.org

1 Les principales missions stratégiques du Centre d'expertise sur l'OMC de la Fédération de Russie consistent à améliorer les compétences nationales en matière de politique commerciale et sur les questions juridiques liées à l'OMC afin de réduire la dépendance à l'égard de consultants et d'organisations étrangers lorsqu'il est nécessaire de demander un appui juridique en vue de résoudre des différends au sein du dispositif de l'OMC.

NOM DU PROJET : Aide apportée au Gouvernement de la République du Bélarus en vue de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce par le renforcement des capacités et des compétences des institutions nationales (phase 5)
PAYS/RÉGIONS : Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Ouzbékistan
SÉLECTIONNÉ PAR : Gouvernement de la Fédération de Russie
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 10.5, 17.10
SOUTENU PAR : Gouvernement de la Fédération de Russie par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale pour le développement de la Fédération de Russie et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Bureau de pays du PNUD en Biélorussie, Ministère des affaires étrangères de Biélorussie
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2QqYIP4

Développement réglementaire, synergies et formation en vue de l'adoption des biotechnologies dans le Sud

Mettre en œuvre des cadres réglementaires conformes aux accords internationaux pour faciliter l'utilisation et la commercialisation des produits de la biotechnologie moderne

© CIGGB

Défi

Pour faciliter l'adoption de produits agricoles et de programmes de santé améliorés par les biotechnologies modernes, il est devenu impératif d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques en matière de biosécurité. La plupart des pays en développement n'ont pas encore commencé à définir les domaines réglementaires requis ou viennent de lancer des initiatives à cette fin. Par conséquent, des ensembles disparates de mesures réglementaires voient le jour aux niveaux national et régional. Le caractère asynchrone et divers de ces cadres limite les capacités des bioinnovateurs, nuit à la coopération en matière de recherche, perturbe le commerce des produits de base et entrave la sécurité alimentaire et les innovations en matière de santé publique, menaçant ainsi le développement durable. Il est essentiel de fournir un appui par l'intermédiaire de partenariats et de mécanismes de coopération internationale afin de mettre en œuvre des systèmes de réglementation pleinement opérationnels dans les pays du Sud.

Vers une solution

L'utilisation efficace et sûre des biotechnologies repose sur un large éventail de mesures, de réglementations et de procédures appuyant l'action des décideurs nationaux. Dans le cadre de son mandat, le groupe de spécialistes de la réglementation du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie aide les pays du Sud à améliorer leurs capacités nationales en matière de réglementation des biotechnologies au moyen d'une approche intégrée, synergique et adaptée.

Ce groupe se concentre principalement sur le renforcement des capacités institutionnelles afin de garantir l'efficacité de la réglementation dans le contexte de l'évolution des technologies et de la mobilisation des ressources humaines. Au cours de la décennie écoulée, il a accru la capacité de gouvernements d'Afrique subsaharienne, d'Amérique centrale et des Caraïbes à réglementer les produits biotechnologiques conformément à leurs objectifs politiques.

Il fournit tout un éventail d'outils et d'approches administratives visant à consolider l'action des autorités nationales compétentes et de leurs comités techniques. Le groupe travaille en partenariat avec les fonctionnaires et les experts gouvernementaux concernés pour s'assurer que les procédures et les processus mis en œuvre sont adaptés au cadre réglementaire national et immédiatement applicables. Cet effort coopératif contribue également à orienter et à améliorer les compétences des responsables de la réglementation et les encourage à travailler en réseau avec leurs homologues régionaux et internationaux. Ils sont ainsi en mesure de répondre à leurs besoins de manière plus autonome, tout en étant davantage conscients des défis réglementaires auxquels font face les autres pays, ce qui leur permet d'être mieux préparés. L'objectif ultime est de développer des mécanismes de réglementation solides, homogènes et indépendants de la fluctuation des ressources humaines.

La mise en réseau des pairs est facilitée par des échanges dans le domaine de la réglementation. Des fonctionnaires des pays du Sud sont affectés à court terme au sein d'organismes de réglementation d'Argentine, d'Australie, du Canada et d'Ouganda. Le personnel expérimenté de ces entités est également envoyé dans les institutions des pays bénéficiaires pendant une courte période afin de contribuer à améliorer l'efficacité de la réglementation au niveau local. Dans le cadre de ces efforts reposant sur la coopération Sud-Sud (Afrique-Afrique, Afrique-Amérique latine, Caraïbes-Amérique latine) et Nord-Sud (Afrique-Canada, Afrique-Australie), 28 fonctionnaires ont été formés et cinq autres participeront à des formations futures.

Le groupe invite également des responsables de la réglementation, des conseillers scientifiques et des inspecteurs du Sud à participer à des forums de mentorat durant 3 à 5 jours afin de leur permettre de régle-

menter l'utilisation des nouvelles biotechnologies de façon éclairée. Ce modèle de formation interactif et bien établi permet aux fonctionnaires locaux de concevoir et de mettre en œuvre des activités réglementaires essentielles et favorise le transfert de connaissances et l'échange d'expériences. **À ce jour, au moins 896 responsables de la réglementation et scientifiques (dont 574 proviennent d'Afrique et 322 des Caraïbes) ont participé à des forums abordant divers aspects techniques et administratifs de la réglementation des biotechnologies.**

Par ailleurs, en collaboration avec des universités britanniques et australiennes, le groupe a attribué quinze bourses à des responsables de la réglementation et à des chercheurs, leur donnant l'occasion d'acquérir un master dans le domaine de la biosécurité.

La viabilité de ces efforts de renforcement des capacités a été accrue par la création d'un portefeuille de formation en ligne, mis au point et géré par les autorités nationales compétentes de pays du Sud afin de leur permettre de répondre de manière autonome à leurs besoins en matière de formation. Cette expérience d'apprentissage mixte intègre de nouvelles méthodes et approches pédagogiques assistées par les technologies. Les supports de formation sont hébergés dans le nuage et diffusé en ligne à un faible coût. Il sont accessibles en permanence par divers publics et peuvent être consultés à tout moment partout dans le monde. Actuellement, la plateforme de formation en ligne compte 274 responsables de la réglementation africains parmi ses utilisateurs actifs.

Le groupe de spécialistes de la réglementation du Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie a acquis sa renommée internationale dans le domaine de la réglementation par l'intermédiaire de collaborations avec des donateurs prestigieux, tels que la Fondation Bill et Melinda Gates, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, la Commission européenne et le Ministère italien de l'environnement.

En résumé, les activités du groupe appuient et facilitent la coopération triangulaire en vue de dynamiser et de renforcer les organismes de réglementation des biotechnologies dans les pays du Sud. Afin de consolider les capacités personnelles et institutionnelles, il a été recouru à une approche stratégique fondée, entre autres, sur des partenariats Sud-Sud, une coopération triangulaire et des alliances stratégiques. L'objectif d'une réglementation autonome, solide et structurée est d'accroître la disponibilité d'aliments et de produits de santé plus sains et plus sûrs en consommant moins de ressources et en réduisant la pression s'exerçant sur les écosystèmes naturels, ainsi que de soutenir le commerce à valeur ajoutée de produits de base sur la voie du développement durable.

Contact :
Nom : M^me^ Wendy Craig
Titre : Cheffe de groupe, spécialistes de la réglementation
Entité : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
Courriel : craig@icgeb.org

NOM DU PROJET : Développement réglementaire, synergies et formation en vue de l'adoption des biotechnologies dans le Sud
PAYS/RÉGIONS : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Burkina Faso, Dominique, El Salvador, Éthiopie, Ghana, Grenade, Guyane, Nigéria, Ouganda, Panama, République-Unie de Tanzanie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago et d'autres pays en développement
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (CIGGB)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.4, 3.9, 9.5, 12.a, 15.8, 15.9, 17.3, 17.6, 17.8, 17.9, 17.11, 17.14, 17.15
SOUTENU PAR : Fondation Bill et Melinda Gates, Programme des Nations Unies pour l'environnement et Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (établi au Canada)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CIGGB
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2012-2030
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.icgeb.org/regulatory-science/

Programme de renforcement des capacités des organismes statistiques nationaux des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI)

Renforcer les capacités des organismes statistiques nationaux des États membres de l'OCI par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et triangulaire

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Défi

Répartis sur quatre continents, les 57 États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) témoignent, au regard des normes statistiques internationales pertinentes, de niveaux de développement socio-économique et de capacités de production de données statistiques variables. En utilisant l'indicateur de capacité statistique de la Banque mondiale comme outil de référence pour mesurer les performances des pays en développement, il apparaît que les 50 États membres de l'OCI pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré une baisse collective de leur niveau de capacité statistique, qui est passé de 62,31 en 2009 à 60,53 en 2019, soit une valeur inférieure à celle des pays en développement non membres de l'OCI et à la moyenne mondiale. Il serait dès lors possible de renforcer davantage les capacités statistiques des États membres de l'OCI afin de produire et de diffuser des statistiques de haute qualité à l'appui des mécanismes nationaux d'élaboration des politiques.

Vers une solution

Dans ce contexte, le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) mène une initiative phare de développement des capacités statistiques intitulée « Programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB) des composantes des systèmes statistiques nationaux des États membres de l'OCI ». Lancé au début de 2007, le programme StatCaB du SESRIC vise à renforcer et à améliorer les systèmes statistiques nationaux des États membres de l'OCI afin de produire des statistiques nationales de meilleure qualité, aidant ainsi les décideurs politiques à optimiser les politiques nationales et à mettre en œuvre des plans de développement nationaux, régionaux et mondiaux.

Il permet de suivre la réalisation des objectifs de développement durable que les États membres de l'OCI ont défini comme priorités en 2018, en particulier l'objectif 1 sur la pauvreté, l'objectif 2 sur la faim « zéro », l'objectif 3 sur la bonne santé et le bien-être, l'objectif 4 sur une éducation de qualité, l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes, l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique, l'objectif 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure et l'objectif 13 sur la lutte contre les changements climatiques. Le programme renforce également les systèmes statistiques nationaux des États membres de l'OCI afin de mieux atteindre les objectifs du Programme d'action de l'OCI pour 2025.

Il collecte des informations dans le cadre d'enquêtes biennales afin d'identifier les besoins et les capacités statistiques des composantes des systèmes statistiques nationaux. Ces efforts aboutissent à la mise en place de formations statistiques, de visites d'étude et de missions techniques dans le contexte de la coopération Sud-Sud et triangulaire. La nature des besoins et des capacités de formation, l'équilibre géographique et la langue d'enseignement sont pris en considération afin de répondre aux attentes spécifiques des États membres de l'OCI et, ainsi, de renforcer l'incidence et la rentabilité du programme StatCaB.

Conformément aux cibles 17.9, 17.18, et 17.19 de l'objectif de développement durable 17 sur les partenariats, **un total de 309 activités ont été menées au titre de ce programme dans 50 États membres de l'OCI entre 2007 et août 2020, avec le soutien généreux de 26 États membres de l'OCI et de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne. Environ 2 000 experts ont participé aux 242 formations statistiques de courte durée, aux 45 visites d'étude, aux 20 missions techniques et aux deux formations statistiques en ligne organisées depuis le début de la pandémie de COVID-19.**

© SESRIC

Le programme StatCaB reflète la nécessité de répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités statistiques des États membres de l'OCI et s'est révélé une initiative novatrice. Il s'appuie sur les compétences techniques des États membres de l'OCI et sur leur volonté de se faire confiance et de bénéficier de leur savoir-faire mutuel. Le SESRIC facilite les échanges entre les pays bénéficiaires et les pays fournisseurs en fournissant les services de secrétariat et de suivi nécessaires. Il contribue également au cofinancement des activités organisées.

Il est évident que le programme StatCaB ne peut être durable que si les États membres de l'OCI sont prêts à fournir des services de renforcement des capacités statistiques et à en bénéficier. La relation établie entre les États membres de l'OCI par l'intermédiaire du programme StatCaB facilité par le SESRIC doit également déboucher sur des activités de coopération bilatérale. En outre, il convient de doter le SESRIC de ressources lui permettant de continuer à financer le programme. Ces dernières années, un nombre croissant d'États membres de l'OCI a conclu des accords de coopération statistique avec le SESRIC, que ce soit sous la forme de mémorandums d'accord ou de lettres d'engagement. Actuellement, cinq pays, à savoir l'Arabie Saoudite, l'État de Palestine, la Malaisie, le Maroc et l'Ouzbékistan, ont signé des mémorandums d'accord avec le SESRIC en vue de contribuer aux efforts de renforcement des capacités statistiques de l'OCI. En outre, le SESRIC a signé un mémorandum d'accord ou une lettre d'engagement avec les neuf organisations internationales et régionales suivantes : l'Institut arabe de formation et de recherches statistiques, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, le Conseil islamique des services financiers, le Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, la Division de statistiques des Nations Unies, le Groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du tourisme. Ces partenariats permettent de mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins en matière de développement des capacités statistiques des États membres de l'OCI.

Le programme StatCaB est devenu la principale initiative du SESRIC en faveur du renforcement des capacités statistiques et fait office d'exemple pour la mise en place de projets analogues. À condition d'identifier clairement le public cible, il est possible de reproduire ce modèle dans d'autres régions. Initialement, le programme StatCaB ne s'adressait qu'aux fonctionnaires concernés des organismes statistiques nationaux des États membres de l'OCI. Cependant, pour améliorer les systèmes statistiques nationaux et appuyer le programme de développement mondial, le SESRIC a étendu ses activités aux autres institutions gouvernementales qui produisent des statistiques, y compris les ministères et les organes compétents des États membres de l'OCI.

Contact :
Nom : M. Atilla Karaman
Titre : Directeur du service de la statistique et de l'information
Entité : Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)
Courriel : akaraman@sesric.org ; statcab@sesric.org
Skype : sesric.sid

NOM DU PROJET : Programme de renforcement des capacités des organismes statistiques nationaux des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI)
PAYS/RÉGIONS : États membres de l'OCI
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.1, 1.a, 2.1, 2.c, 3.1, 3.d, 4.1, 4.c, 5.1, 5.c, 8.1, 8.b, 9.1, 9.c, 13.1, 13.b, 17.9, 17.18, 17.19
SOUTENU PAR : organismes statistiques nationaux et ministères et institutions gouvernementales concernés des États membres de l'OCI, SESRIC
ENTITÉS D'EXÉCUTION : SESRIC
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : depuis 2007
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.oicstatcom.org/statcab.php

Réseau pour la mise en œuvre et le suivi du Programme 2030 et pour le suivi des objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes

Renforcer les capacités institutionnelles et techniques des gouvernements participant à la mise en place et à la gestion de mécanismes nationaux visant à mettre en œuvre le Programme 2030

© CEPALC

Défi

Le Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, créé par la résolution 700 (XXXVI) sous l'égide de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), est un mécanisme régional de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Les réunions du Forum proposent des possibilités d'apprentissage par les pairs sous la forme de présentations volontaires, du partage des connaissances et des meilleures pratiques et de discussions à cet égard.

Près de cinq ans après l'adoption du Programme 2030, les défis à relever en vue de sa mise en œuvre sont de plus en plus importants et complexes. Il est nécessaire d'aligner les objectifs de développement durable sur les plans de développement nationaux, infranationaux et sectoriels, d'adopter des mesures nationales en vue de la mise en œuvre efficace du Programme 2030, de former des spécialistes techniques chargés de veiller au respect des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et de définir des stratégies nationales concrètes susceptibles de renforcer la mesure dans laquelle la coopération internationale, en particulier la coopération Sud-Sud et triangulaire, appuie ces initiatives. Dans ce contexte, il convient de déployer des efforts importants au niveau national pour élaborer des stratégies, adapter les indicateurs et lier les politiques de coopération aux objectifs mondiaux. Il est dès lors essentiel de renforcer les capacités nationales, la coopération internationale jouant un rôle important à cet égard.

Vers une solution

Le Comité de coopération Sud-Sud, un organe subsidiaire de la CEPALC, fournit une plateforme permettant de débattre de la coopération, de partager les meilleures pratiques et d'aborder les défis communs au sein de la structure intergouvernementale existante.

En 2018, lors de la 37e session de la CEPALC, les États membres ont créé un réseau pour la mise en œuvre du Programme 2030 et le suivi des objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui donne la priorité à la coopération Sud-Sud et triangulaire en adoptant une approche multipartite. L'objectif principal du réseau est de renforcer les capacités institutionnelles et techniques des gouvernements de la région. Son cadre opérationnel contribue à la réalisation de l'objectif de développement durable 17 et en particulier de la cible 17.9 sur le renforcement du soutien international apporté aux plans nationaux, de la cible 17.14 sur le renforcement de la cohérence des politiques, de la cible 17.16 sur le renforcement du Partenariat mondial, de la cible 17.17 sur les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, de la cible 17.18 sur le renforcement des capacités et de la cible 17.19 sur l'exploitation des initiatives existantes.

Le réseau est structuré comme suit :

- groupe de base : cet organe décisionnel assure la direction et la coordination stratégiques en vue de mettre pleinement en œuvre le programme de travail. Il est actuellement composé de Cuba, du Mexique et de l'Uruguay ;
- secrétariat technique : la CEPALC fournit un soutien logistique et technique ;
- groupes de travail sur les piliers de la coordination : les trois grands axes de travail, à savoir le pilier stratégique, le pilier statistique et le pilier de la coopération, relèvent de la responsabilité respective de l'Uruguay, du Mexique et de Cuba. Un plan de travail a été élaboré pour chacun de ces piliers.

Lors de sa première réunion, qui s'est tenue à La Havane en mai 2018, le réseau a été défini comme un forum technique à l'intention des pays qui doivent acquérir ou qui fournissent des connaissances dans trois domaines :

- les mécanismes de coordination interinstitutionnelle et intersectorielle aux fins du suivi de la réalisation des objectifs de développement durable ;
- les cadres et les outils nationaux permettant de suivre les progrès réalisés au regard des indicateurs de suivi des objectifs de développement durable et de régir les méthodes, les procédures et les normes visant à améliorer la collecte, le traitement, la ventilation, la diffusion et l'analyse des données afin de produire des statistiques fiables et de bonne qualité ;
- les outils visant à aligner les projets de coopération internationale pour le développement sur les objectifs de développement durable et les outils technologiques sur les bonnes pratiques en matière de coopération internationale pour le développement.

Lors de la deuxième réunion du réseau, qui s'est tenue à Mexico en novembre 2019, le programme de travail 2019-2020 a été élaboré et approuvé. Trois exposés ont été donnés : le Bureau de la planification et du budget de la Présidence de l'Uruguay a abordé la question du pilier stratégique du réseau, tandis que l'exposé du Conseil d'administration de l'Institut national de statistique et de géographie du Mexique a traité du pilier statistique et celui du Ministère des sciences, de la technologie et de l'environnement de Cuba du pilier de la coopération.

À la suite de ces réunions de travail et des travaux réalisés dans le cadre des axes thématiques, et avec le concours de la CEPALC, les **pays participants se sont réunis pour coordonner les demandes et fournir un appui sur des sujets comme la lutte contre les changements climatiques, l'adaptation des objectifs de développement durable aux contextes locaux et nationaux, la budgétisation des objectifs de développement durable et le renforcement des capacités statistiques nationales aux fins du suivi de la réalisation des objectifs de développement durable.**

À l'avenir, le réseau devrait :

- créer des espaces d'échange des connaissances et des bonnes pratiques de gestion en vue de la mise en œuvre et du suivi des objectifs de développement durable aux niveaux national et infranational par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et triangulaire ;
- examiner et intégrer des approches transversales à l'appui de la mise en œuvre, du suivi et du réexamen du Programme 2030 (en mettant l'accent sur des domaines tels que les questions liées au genre, l'environnement et la décentralisation territoriale).

Étant donné que le réseau en est encore à ses débuts, il n'y a pas eu d'évaluation de ses résultats et de ses incidences ; cependant, il devrait donner lieu à de multiples projets de coopération Sud-Sud.

Sur le plan du financement, le réseau a travaillé avec le Fonds mixte de coopération Mexique-Uruguay ainsi qu'avec les agences pour la coopération d'Allemagne et d'Espagne afin de mobiliser les ressources lui permettant d'organiser ses réunions de coordination et d'obtenir l'appui professionnel de spécialistes sur les questions liées à ses trois axes thématiques. À ce stade, le réseau a élaboré un programme de travail sur ses trois domaines prioritaires pour 2020 et prévoit de mettre en place un projet à moyen ou long terme en vue d'améliorer la mobilisation des ressources. S'il parvient à obtenir rapidement des résultats et à lever des fonds au niveau régional, il sera possible de reproduire ses pratiques.

Contact :
Nom : M. Enrique Oviedo
Titre : Responsable des affaires politiques
Entité : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Courriel : enrique.oviedo@cepal.org

NOM DU PROJET : Réseau pour la mise en œuvre du Programme 2030 et pour le suivi des objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes
PAYS/RÉGIONS : Amérique latine et Caraïbes
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 17.9, 17.14, 17.16, 17.17, 17.18, 17.19
SOUTENU PAR : CEPALC
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Pays d'Amérique latine et des Caraïbes
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2030
LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible

Groupe de travail international de la FAO sur la bioéconomie durable

Créer une plateforme permettant aux pays et aux régions de partager leurs connaissances et leurs expériences dans le cadre de la transition vers une bioéconomie durable et circulaire

© FAO

Défi

La notion de bioéconomie désigne le fait de produire, d'utiliser et de conserver des ressources biologiques, y compris les connaissances, méthodes scientifiques, technologies et innovations connexes, en vue de proposer, dans tous les secteurs économiques, des informations, des produits, des processus et des services favorisant l'avènement d'une économie durable. Elle englobe l'agriculture, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture, ainsi que la production de denrées alimentaires, de bioplastiques, de produits pharmaceutiques, de biomatériaux, de cosmétiques, de textiles et d'une large gamme de bioproduits. La bioéconomie présente de nombreux liens avec la durabilité et les objectifs de développement durable.

Sa nature transversale offre une occasion unique de relever un certain nombre de défis de manière globale et coordonnée. Les meilleures pratiques en matière de bioéconomie devraient par conséquent donner lieu à des relations et à une collaboration constructives entre les secteurs. Par exemple, la combinaison de la bioéconomie et de la numérisation est souvent considérée comme un moteur majeur de la transformation des secteurs de la production.

Cependant, les activités relevant de la bioéconomie ne sont pas nécessairement durables et dépendent de divers compromis. Le développement de la bioéconomie doit contribuer à la durabilité et à la circularité afin d'aider à réaliser les objectifs de développement durable. Il est essentiel qu'il ne porte pas non plus atteinte à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Vers une solution

Compte tenu des défis et des possibilités qui peuvent accompagner la transition vers une bioéconomie durable et circulaire, 62 ministres de l'agriculture se sont accordés sur l'importance de saisir les occasions de mettre en œuvre la bioéconomie de manière durable et circulaire lors du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture qui s'est tenu en janvier 2015. Ils ont recommandé que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) coordonne les efforts internationaux sur la bioéconomie. Par l'intermédiaire du Groupe de travail international sur la bioéconomie durable, créé en 2016, la FAO entend fournir l'appui international nécessaire pour accroître les capacités des États à développer la bioéconomie conformément aux objectifs de développement durable.

Les activités du Groupe de travail s'inscrivent dans le cadre de deux objectifs spécifiques. Tout d'abord, cette structure sert de plateforme internationale de partage des connaissances et des expériences relatives aux innovations, aux technologies, aux pratiques et aux mesures en matière de bioéconomie durable et circulaire. Ensuite, il agit en tant qu'organe consultatif dans le contexte des travaux techniques de la FAO sur la bioéconomie durable et circulaire, y compris la production d'outils d'apprentissage et l'apport d'un soutien à des pays et régions spécifiques en vue du développement de politiques et de stratégies de bioéconomie circulaire, en mettant l'accent sur les possibilités de transformation des systèmes alimentaires. Le Groupe de travail est une plateforme internationale unique et innovante, qui renforce les capacités nationales en matière d'élaboration de politiques en faveur d'une bioéconomie durable et circulaire. Il vise à intégrer la durabilité et la circularité dans les politiques et les stratégies afin de veiller à ce que les principes de la bioéconomie soient dûment mis en œuvre et profitent tant aux sociétés qu'à la planète dans son ensemble.

Le Groupe de travail est un groupe d'experts international multipartite. Ses membres se concertent, élaborent conjointement des outils d'apprentissage et participent au renforcement des capacités et à la fourniture

d'informations techniques. La FAO facilite la tenue des réunions physiques annuelles du Groupe de travail et des téléconférences sur des sujets spécifiques organisées par ailleurs. Les réunions en personne consistent, entre autres, en des présentations, des ateliers et des visites sur le terrain. Les membres partagent régulièrement des informations sur les travaux relatifs à la bioéconomie mis en œuvre dans leur pays et par leurs institutions ainsi sur les nouvelles publications, les manifestations ou les nouveautés. En général, les pays du Sud ont une connaissance et une expérience approfondies de la production et de l'utilisation des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des fibres, des produits biopharmaceutiques et autres bioproduits ; cependant, seuls quelques-uns d'entre eux ont élaboré une stratégie à part entière dans le domaine de la bioéconomie. Le Groupe de travail offre une possibilité unique de coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre de laquelle les pays du Sud peuvent recevoir un appui, acquérir des connaissances et partager leurs expériences, améliorant ainsi la coordination. À ce jour, il existe un nombre réduit de réseaux de coopération Sud-Sud et triangulaire dans le domaine de la bioéconomie, tels que le Réseau latino-américain de la bioéconomie, le Forum international de la bioéconomie dirigé par l'Union européenne et l'Afrique du Sud, le programme BioInnovate en Afrique ou le Conseil consultatif international sur la bioéconomie dirigé par l'Allemagne. Ces entités poursuivent chacune des objectifs différents. La particularité du Groupe de travail de la FAO réside dans le fait qu'il plaide pour la transformation durable des systèmes alimentaires grâce à l'application des principes de la bioéconomie circulaire.

Il a franchi une première étape importante en élaborant des principes et critères ambitieux en matière de bioéconomie durable, qu'il a adoptés en novembre 2016. Le Groupe de travail a également contribué à accroître le partage des connaissances et à améliorer la coordination, conformément à plusieurs cibles des objectifs de développement durable, afin d'améliorer les synergies et de réduire les contreparties indésirables sur la voie du développement durable. **Les connaissances acquises par l'ensemble des membres du Groupe de travail sur l'intégration des principes de durabilité et de circularité dans la bioéconomie éclairent les processus de développement nationaux et régionaux.** Un projet de vision et de stratégie nationales en matière de bioéconomie a été élaboré en Uruguay, avec l'appui de la FAO. L'Uruguay a également bénéficié des enseignements tirés, des instruments utilisés et des défis rencontrés par d'autres pays membres du Groupe de travail ayant élaboré et mis en œuvre des stratégies analogues. Les échanges avec les partenaires internationaux ont permis de cerner les synergies potentielles et les contreparties attendues. Par conséquent, le projet de vision et de stratégie de l'Uruguay tient compte de nombreuses considérations liées à la durabilité et à la circularité, telles que l'intégration des valeurs de la biodiversité dans l'utilisation systémique des ressources biologiques, ce qui contribue à la réalisation de la cible des objectifs de développement durable 15.9. Actuellement, la Namibie et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est bénéficient également du projet de la FAO.

La méthode adoptée par le Groupe de travail est un bon exemple de la manière de réaliser l'objectif de développement durable 17, et en particulier la cible 17.9 sur le renforcement du soutien apporté, à l'échelon international, à la mise en œuvre des plans nationaux, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Elle offre des possibilités d'échange et favorise le dialogue international à l'occasion de réunions, de manifestations et de conférences organisées à intervalles réguliers. Elle facilite également le partage des connaissances et des expériences sur les synergies et les contreparties dans le domaine de la bioéconomie et sur les possibilités en matière de durabilité et de circularité afin d'appuyer les processus de prise de décision au niveau des pays.

Contact :
Nom : M^me^ Anne Bogdanski
Titre : Responsable des ressources naturelles et coordinatrice de projet dans le domaine de la bioéconomie
Entité : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Courriel : annekatrin.bogdanski@fao.org

Nom : M^me^ Marta Gomez San Juan
Titre : Ingénieure agronome et conseillère de projet dans le domaine de la bioéconomie
Entité : FAO
Courriel : marta.gomezsanjuan@fao.org

Nom : M^me^ Maria Allegra Bruni
Titre : Consultante pour la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : FAO
Courriel : mariaallegra.bruni@fao.org

NOM DU PROJET : Groupe de travail international de la FAO sur la bioéconomie durable
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Brésil, Canada, Chine, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Italie, Malaisie, Namibie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Thaïlande, Uruguay, Commission européenne
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.4, 2.5, 12.8, 12.a, 13.3, 17.6, 17.9, 17.14, 17.16
SOUTENU PAR : Membres du Groupe de travail international de la FAO sur la bioéconomie durable : pays, organes directeurs régionaux et institutions affiliées, organisations non gouvernementales, entités du secteur privé, institutions de recherche et organisations intergouvernementales
ENTITÉS D'EXÉCUTION : membres du Groupe de travail international de la FAO sur la bioéconomie durable
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : janvier 2016-décembre 2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3jmliE5

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Soutenir le commerce et les investissements indiens en l'Afrique

Établir des liens en matière de commerce et d'investissement grâce au partage des connaissances et au transfert de technologies entre l'Inde et cinq pays d'Afrique de l'Est

1 PAS DE PAUVRETÉ
2 FAIM « ZÉRO »
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

© ITC

Défi

Un certain nombre de défis entravent le commerce et les investissements Sud-Sud, notamment les capacités de production et opérationnelles limitées des entreprises, les disparités en matière d'information et de perception, l'accès réduit au financement, la faiblesse du soutien institutionnel et le manque de capitaux. Bien que de nombreux gouvernements d'Afrique de l'Est aient mis l'accent sur le développement économique, ils continuent à dépendre des secteurs primaires, qui ont besoin du commerce et des investissements pour apporter une plus-value. Ces dernières années, l'Inde s'est employée à renforcer ses liens en matière de commerce et d'investissement avec l'Afrique de l'Est. En 2008, elle a introduit un régime de préférences tarifaires en franchise à l'intention des pays les moins avancés. Toutefois, les données disponibles indiquent que le commerce avec le sous-continent est concentré dans un nombre limité de secteurs et de pays. Selon la Banque indienne d'exportation-importation (Export-Import Bank of India), 75 % des exportations africaines à destination de l'Inde consistent en des ressources naturelles et des produits de base. Les petites et moyennes entreprises (PME) d'Afrique de l'Est ont souvent besoin d'un appui supplémentaire pour comprendre les possibilités de commerce et d'investissement internationaux et y accéder. Elles pourraient également tirer parti des connaissances et des technologies disponibles sur des marchés comme celui de l'Inde, qui ont suivi un modèle de développement semblable. Les entreprises indiennes sont parfois méconnues et peuvent pâtir de la perception erronée de leurs activités, ce qui entrave leur capacité à nouer des partenariats avec leurs homologues d'Afrique de l'Est.

Vers une solution

Mise en œuvre par le Centre du commerce international (ITC), l'initiative « Soutenir le commerce et les investissements indiens en Afrique » établit des liens dans le domaine du commerce et des investissements entre l'Inde et cinq pays d'Afrique de l'Est, à savoir l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda. L'objectif ultime de cette initiative est de contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, à savoir l'objectif 1 sur la pauvreté, l'objectif 2 sur la faim « zéro », l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes, l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique et l'objectif 17 sur les partenariats. L'initiative vise à améliorer la compétitivité de certaines chaînes de valeur des secteurs agroalimentaire et de l'industrie légère en Afrique de l'Est par la conclusion de partenariats avec des institutions et des entreprises indiennes. Elle a facilité le transfert systémique et transnational de bonnes pratiques et de connaissances dans divers secteurs.

La méthodologie qui la sous-tend a été entièrement analysée dans un document conjoint de l'ITC et de l'Institut d'études sur le développement intitulée « Designing for Impact: South-South Trade and Investment », publié en juillet 2020. L'initiative est un programme ciblé qui combine l'exposition aux marchés internationaux au renforcement des compétences et à l'incidence sur l'emploi, en ciblant les PME et les entreprises appartenant à des femmes et des jeunes. Elle favorise le potentiel d'additionnalité et le pouvoir de démonstration en exigeant des entreprises participantes qu'elles s'engagent à respecter les normes sociales et environnementales minimales. En outre, elle a été conçue comme une série de projets pilotes permettant d'avancer par étapes, prouvant ainsi sa faisabilité et son potentiel de mise à l'échelle. Il convient de mettre progressivement à l'essai les approches à destination des pays du Sud avant de les étendre afin de s'assurer qu'elles sont acceptées et appliquées de manière appropriée à l'échelon local. Les actions menées dans le cadre de l'initiative sont suivies selon une approche tridimensionnelle qui comprend une communication adaptée et un renforcement institutionnel. Enfin, une approche participative et inclusive garantit l'appropriation au niveau national et la durabilité des projets Sud-Sud. Deux exemples de réussites du programme, adaptés de la publication « Designing for Impact: South-South Trade and Investment », sont présentés ci-après.

Étude de cas nº 1 : le secteur des épices[1]

L'initiative a tissé des liens entre les secteurs agricoles indien et rwandais, notamment dans la culture des épices. À l'issue d'études de faisabilité, il a été établi que les conditions géographiques et climatiques du Rwanda étaient propices à la culture de piments hybrides. Bien que l'Inde soit un important producteur d'épices, y compris de piments, la forte demande nationale a encouragé les entreprises à créer d'autres sites d'approvisionnement et de production. L'équipe de l'initiative a présenté son étude de faisabilité sur la production d'épices au Rwanda à diverses parties prenantes, dont des entreprises indiennes, le Gouvernement du Rwanda et des agriculteurs locaux. Des exploitants ont ensuite été sélectionnés et formés à cultiver différentes variétés de piments hybrides dans diverses provinces. Ils ont reçu des semences et du matériel d'entrainement et suivi une formation officielle dispensée au Rwanda et en Inde par des experts agronomes indiens. En outre, les acheteurs indiens ont accepté d'acquérir la totalité des récoltes de la saison en cours, étant donné le respect des exigences en matière de qualité. Ils ont également convenu d'appuyer le volet logistique des exportations vers l'Inde. Les modalités de rachat contribuent à protéger les petits exploitants contre tout risque.

Grâce à ce projet, le nombre d'acheteurs indiens est passé d'un en 2016 à cinq en 2020 et la surface exploitée de 4 ha à près de 200 ha au cours de la même période. En 2018, le Rwanda a commencé ses exportations de piments hybrides à destination de l'Inde. L'introduction des piments hybrides au Rwanda est un exemple de pratique innovante qui a contribué à diversifier le secteur agricole du pays et à doubler les revenus des agriculteurs.

Étude de cas nº 2 : le secteur du textile[2]

Depuis 2015, l'initiative SITA permet aux entreprises indiennes de tirer parti des nouvelles possibilités en matière de commercialisation et d'investissement offertes par le secteur textile et de l'habillement d'Afrique de l'Est. L'équipe de l'initiative a lancé des campagnes de sensibilisation à l'intention des principales associations du secteur textile indien afin de promouvoir le potentiel de l'Afrique de l'Est auprès des investisseurs éventuels. Elle a également facilité l'envoi de délégations d'entreprises ayant exprimé leur intérêt à l'égard de la région. Elle a par ailleurs fourni un soutien adapté visant à instaurer la confiance grâce à des échanges réguliers et ouverts. En Éthiopie et au Kenya, une feuille de route de la chaîne de valeur du secteur du textile et de l'habillement a été élaborée. Au Kenya, un organisme faîtier du secteur privé a été créé en vue d'appliquer cette feuille de route. Par l'intermédiaire de cette entité, le Conseil indien de renforcement des compétences a procédé à une évaluation des lacunes en matière de compétences dans le secteur kenyan de l'habillement, qui a conduit à la création d'un nouveau programme d'études et de formation. Il s'agit d'un exemple d'intervention durable et reproductible. Ces activités ont non seulement renforcé les capacités institutionnelles et la coordination sectorielle au Kenya, mais elles ont également conduit deux entreprises indiennes à créer des unités de confection dans le parc industriel de Mekelle en Éthiopie. Ces investissements ont permis de créer environ 1 700 emplois à ce jour, dont plus de 90 % sont occupés par des femmes.

Dans le cadre de l'initiative SITA, plus de 2 500 emplois ont été créés grâce au soutien direct et indirect qui a été apporté aux parties prenantes. Les investissements de deux entreprises textiles indiennes en Éthiopie et le premier investissement dans la confection de chaussures en cuir en Ouganda par une PME indienne ont notamment contribué à ce résultat. **Entre 2015 et 2020, la valeur des investissements réalisés au titre de l'initiative SITA a atteint plus de 58 millions de dollars des États-Unis, tandis que des accords commerciaux à concurrence de 52 millions de dollars des États-Unis ont été conclus entre l'Inde et l'Afrique de l'Est ainsi qu'avec des marchés tiers.** Les projets de commerce et d'investissement Sud-Sud comme l'initiative SITA peuvent être reproduits dans d'autres régions si les circonstances sont propices. À cet égard, il convient de tenir compte des moteurs des partenariats économiques entre les pays d'origine et les pays bénéficiaires, des défis éventuels, du potentiel d'investissement Sud-Sud, des engagements des gouvernements en matière de commerce et d'investissement avec les partenaires du Sud et de la réciprocité potentielle des accords conclus.

Contact :

Nom : Mme Vandana Prakash Nair
Titre : Chargée de programme, initiative « Soutenir le commerce et les investissements indiens en Afrique » (SITA)
Entité : Centre du commerce international
Courriel : sita@intracen.org

1 Adapté de Saha, A., Thorpe, J., O'Flynn, P., et H. Bucher (2020). Designing for Impact: South-South Trade and Investment, Centre du commerce international, Genève, Suisse.

2 Adapté de Saha, A., Thorpe, J., O'Flynn, P., et H. Bucher (2020). Designing for Impact: South-South Trade and Investment, Centre du commerce international, Genève, Suisse.

NOM DU PROJET : initiative « Soutenir le commerce et les investissements indiens en Afrique » (SITA)
PAYS/RÉGIONS : Éthiopie, Inde, Kenya, Rwanda, Ouganda, République-Unie de Tanzanie
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre du commerce international (ITC)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 1.b, 2.b, 5.b, 8.a, 17.6, 17.9, 17.11
SOUTENU PAR : Ministère du développement international (Royaume-Uni)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : ITC
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2022
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.intracen.org/sita/

Renforcement des capacités et soutien des cadres politiques, réglementaires et législatifs relatifs aux TIC dans les États insulaires du Pacifique

Favoriser l'adoption de politiques harmonisées sur le marché des TIC en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique

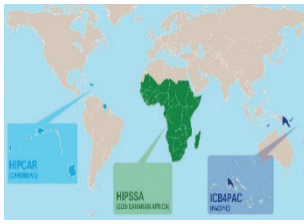

© UIT

Défi

Le projet intitulé « Renforcement des capacités et soutien des cadres politiques, réglementaires et législatifs relatifs aux TIC dans les États insulaires du Pacifique » (ICB4PAC) s'est concentré sur les États du Pacifique membres du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Il a répondu aux besoins des organisations régionales et des États insulaires du Pacifique en matière de renforcement de l'état de préparation à l'ère électronique et de politiques et réglementations relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Il a visé à harmoniser et à promouvoir une collaboration plus étroite dans l'élaboration de politiques, de mesures législatives, de stratégies et de réglementations dans le domaine des télécommunications, afin de donner à chaque pays les moyens de mettre en œuvre les réformes nécessaires.

Dans les îles du Pacifique, les plus grands défis étaient le manque d'harmonisation des politiques, l'absence d'un cadre juridique et réglementaire dans le secteur des TIC et la nécessité de créer des institutions chargées d'intégrer les nouvelles mesures dans les lois et règlements nationaux. Il s'est également révélé nécessaire de renforcer les capacités et les compétences humaines pertinentes.

Vers une solution

Mis en œuvre par l'Union internationale des télécommunications (UIT), le projet ICB4PAC a visé à renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des TIC en proposant une série de formations ciblées et d'activités de partage des connaissances dans l'ensemble de la région. Il a répondu à la nécessité de renforcer les compétences des parties prenantes du secteur des TIC aux niveaux sous-régional et national en vue de créer des cadres politiques, réglementaires et législatifs et d'accroître l'état de préparation à l'ère électronique. L'équipe du projet a également élaboré des documents de référence relatifs à l'harmonisation des mesures régissant le marché des TIC. Dans le cadre d'ateliers, des données ont été collectées par l'intermédiaire de questionnaires, d'entretiens en personne et d'échanges d'informations. Le projet a été financé par la Commission européenne et l'UIT, cette dernière étant intervenue en tant qu'entité d'exécution. Les données recueillies ont été analysées afin d'alimenter les documents finaux sur lesquels les pays bénéficiaires se sont fondés pour mettre en œuvre les recommandations.

Le projet a été cofinancé par la Commission européenne et l'UIT, cette dernière agissant comme entité d'exécution du projet, ce qui a permis d'adopter des lignes directrices harmonisées en matière d'élaboration des politiques, de la législation et de la réglementation, qui ont depuis été mises en œuvre dans les pays bénéficiaires.

Il s'est concentré sur les pays du Pacifique appartenant au Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

Le projet a répondu aux besoins exprimés par les organisations régionales du Pacifique et les États insulaires du Pacifique, lesquelles souhaitaient renforcer leurs capacités en vue d'adopter des mesures et une réglementation cohérentes dans le domaine des TIC et améliorer leur état de préparation à l'ère électronique. Il a vu le jour en réponse à cette demande de soutien afin de promouvoir et de mettre en œuvre une coopération plus étroite et d'harmoniser les politiques, la législation, les stratégies et les réglementations dans le domaine des télécommunications au sein du Groupe ACP. L'objectif était de donner à chaque pays les moyens de mettre en œuvre les réformes nécessaires afin que la région puisse bénéficier d'un paysage réglementaire harmonisé en

matière de TIC.

Le niveau de développement du secteur des TIC était variable d'un pays à l'autre. Les pays les plus avancés ont accepté de partager leurs meilleures pratiques avec ceux qui accusaient un retard dans ce domaine, tout en tirant les enseignements des meilleures pratiques internationales. À chaque étape, l'équipe du projet a dû tenir compte des défis logistiques résultant des vastes distances qui séparent les pays de la région. Les dates des réunions ont par conséquent été fixées en étroite collaboration avec les organisations régionales.

Les objectifs du projet ont été atteints, **ce qui a permis l'adoption de lignes directrices harmonisées en matière d'élaboration des politiques, de la législation et de la réglementation, lesquelles ont depuis été mises en œuvre au niveau national par les pays bénéficiaires.** Lors des activités de renforcement des capacités, les pays du Sud participants ont partagé leurs expériences et contribué conjointement à l'aboutissement du projet. Sur le plan de la durabilité, le projet a reçu l'appui continu du plan opérationnel de l'UIT et tiré parti de projets financés par l'UIT et le Gouvernement australien. Il a déjà été reproduit avec succès en Afrique et dans les Caraïbes. La clé de la réussite est l'engagement sans faille des pays bénéficiaires.

Contact :
Nom : M. Cosmas Zavazava
Titre : Chef par intérim du service des partenariats pour le développement numérique
Entité : Bureau de développement des télécommunications, Union internationale des télécommunications (UIT)
Courriel : cosmas.zavazava@itu.int

NOM DU PROJET : Renforcement des capacités et soutien des cadres politiques, réglementaires et législatifs relatifs aux TIC dans les États insulaires du Pacifique (ICB4PAC)
PAYS/RÉGIONS : Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu
SÉLECTIONNÉ PAR : Union internationale des télécommunications (UIT)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 17.9
SOUTENU PAR : Commission européenne
ENTITÉS D'EXÉCUTION : UIT
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2009-2013
LIEN URL DE LA PRATIQUE : : https://bit.ly/3guntEJ

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Banque de connaissances du programme UE-ALC de coopération triangulaire (ADELANTE)

Création d'un répertoire public des apprentissages relatifs à la coopération triangulaire

Défi

Le programme UE-ALC de coopération triangulaire (ADELANTE) vise à fournir des données probantes à l'appui de la coopération triangulaire tout en démontrant que ce mode de collaboration internationale est un outil pertinent en vue de relever les défis liés au développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Depuis 2016, il a permis d'exploiter des connaissances précieuses qui doivent maintenant être analysées et partagées dans un format systématique et convivial afin de contribuer à atteindre l'objectif poursuivi. La réalisation des cibles des objectifs de développement durable17.6 et17.16 est un engagement central de la banque de connaissances ADELANTE, cet instrument permettant à la communauté internationale du développement de renforcer le partage des connaissances dans le cadre de partenariats multipartites.

Vers une solution

Lancé en 2015 et doté d'un budget de plus de 10 millions d'euros, ADELANTE est le programme phare de l'Union européenne dans le domaine de la coopération triangulaire. Sa mission est de favoriser les relations horizontales entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et les États européens, tout en les encourageant à échanger des connaissances et à tirer parti des capacités de leurs partenaires pour promouvoir le développement durable sur leur territoire. La Commission européenne a lancé un appel à propositions et cofinancé huit projets auxquels participent 54 organisations issues de 18 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que plusieurs institutions européennes.

Les huit projets de coopération triangulaire du programme ADELANTE ciblent divers problèmes et pays, avec la participation d'acteurs de tout type. Ils ont participé considérablement au développement durable dans la région et permis de tirer de précieux enseignements sectoriels et transversaux. Les huit projets contribuent directement à la réalisation de 27 cibles réparties entre neuf objectifs de développement durable. Des progrès importants ont été accomplis dans le contexte de l'objectif 16 sur la paix, la justice et des institutions efficaces. Des contributions notables ont également été apportées à l'objectif 1 sur la pauvreté, à l'objectif 10 sur la réduction des inégalités et à l'objectif 17 sur les partenariats, qui sont des piliers du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des pierres angulaires du programme ADELANTE. Une attention particulière a également été accordée à l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes.

Toutes les parties prenantes ont pris part à la collecte, à l'analyse et au partage des connaissances acquises au cours des quatre années d'exécution du programme ADELANTE dans un format systématique et convivial. Un répertoire en ligne comportant 28 éléments a été créé afin de témoigner de la valeur ajoutée du programme et de partager les réussites et les enseignements tirés des initiatives de coopération triangulaire visant à relever les défis organisationnels, sectoriels et de développement.

Cet exercice conjoint s'est appuyé sur une méthodologie de gestion des connaissances qui avait déjà été appliquée dans des contextes de coopération pour le développement. Le programme a fait appel à une équipe d'experts européens et latino-américains de la gestion des connaissances afin d'orienter ses activités et d'apporter les adaptations méthodologiques nécessaires pour refléter sa nature triangulaire. À cet égard, il a notamment été tenu compte de variables permettant d'évaluer les apprentissages en examinant la mesure dans laquelle la souplesse a été accrue, des partenariats fructueux ont été créés ou des connaissances et des solutions ont été partagées.

En se fondant sur cette méthode, l'équipe du programme a identifié trois types de connaissances : les réussites, les meilleures pratiques et les enseignements tirés.

© Union européenne

Diverses approches ont généré des résultats positifs et pourraient être reproduites dans le cadre d'autres projets afin d'obtenir des résultats analogues. Les connaissances relatives à ces exemples de réussite permettent de cerner la situation, y compris les objectifs poursuivis, les effets attendus, les facteurs critiques de succès et la valeur ajoutée propre aux approches de coopération triangulaire.

Les meilleures pratiques sont des rapports sur les réalisations qui mettent en évidence les facteurs indispensables à la réussite. Dans tous les cas, d'autres projets pourraient s'inspirer de ces pratiques au cours de leurs phases d'identification et de mise au point.

Les enseignements tirés sont l'expérience des événements survenus pendant l'élaboration d'un projet qui ont été utiles à sa diffusion et à sa réutilisation. Les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets du programme ADELANTE ont fourni des données précieuses dont il a été tenu compte tout au long du cycle des projets.

L'équipe de gestion du programme ADELANTE a lancé cette initiative, fourni la méthodologie et édité, consolidé et publié la Banque de connaissances. Toutefois, les coordinateurs et les partenaires des projets se sont chargés d'identifier, d'analyser et de partager systématiquement les connaissances acquises dans le cadre de leurs travaux. Dès lors, la Banque de connaissances comprend 28 entrées mettant en évidence des éléments intéressants qui contribuent de manière importante à la réussite d'un projet, y compris les conseils suivants :

- promouvoir la planification, l'identification et la mise au point des projets de manière concertée et favoriser la tenue d'échanges continus entre les parties prenantes tout au long du projet ;
- comprendre les particularités de la coopération triangulaire, créer conjointement des méthodes et des procédures appropriées au cours des phases d'identification et de planification et les appliquer à chaque étape du projet ;
- axer ces méthodes et procédures sur l'échange des connaissances afin que tous les acteurs, des partenaires aux bénéficiaires finaux, puissent en tirer parti ;
- veiller à ce que ces méthodes et procédures s'efforcent d'influencer les politiques publiques, en favorisant la participation des hauts responsables politiques et des décideurs des institutions concernées et le dialogue avec ceux-ci ;
- adapter ces méthodes et procédures au contexte (politique, juridique, administratif et sectoriel) de chaque pays, en envisageant de mettre en place des cadres permettant d'obtenir des résultats différenciés ;
- prévoir une souplesse et des marges d'adaptation suffisantes afin qu'il soit possible d'intégrer des éléments innovants susceptibles d'avoir une incidence forte tout au long de la durée du projet.

En identifiant, analysant et partageant systématiquement ces connaissances, les coordinateurs de projet ont pu comprendre les processus appliqués et les décisions prises dans un contexte particulier et en tirer des enseignements précieux. **Cet exercice a suscité un travail de réflexion qui contribuera sans aucun doute à améliorer la conception et la mise en œuvre des initiatives de coopération triangulaire futures. Il a également renforcé les capacités de gestion des connaissances des coordinateurs de projets et de leurs partenaires, ce qui a directement contribué au renforcement des institutions publiques dans la région.**

La banque de connaissances ADELANTE est un outil accessible à toutes les parties intéressées sur le site web du programme et sur Capacity4dev, la plateforme de partage des connaissances de l'Union européenne.

Contact :
Nom : M^me^ Leticia Casañ Jensen
Titre : Gestionnaire de tâches
Entité : Opérations régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes, Direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne
Courriel : leticia.casan-jensen@ec.europa.eu

NOM DU PROJET : Banque de connaissances du programme ADELANTE
PAYS/RÉGIONS : Allemagne, Argentine, Belize, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, El Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Italie, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, République dominicaine, Uruguay
SÉLECTIONNÉ PAR : Opérations régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes (DG DEVCO - Commission européenne)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.2, 1.3, 1.a, 1.b, 2.1, 3.5, 3.8, 4.4, 5.1, 5.2, 5.5, 5.a, 5.b, 5.c, 8.2, 8.3, 8.4, 8.9, 9.3, 9.5, 10.2, 10.3, 10.7, 11.1, 11.3, 12.2, 12.a, 13.2, 13.b, 16.3, 16.6, 16.7, 16.10, 16.a, 16.b, 17.6, 17.9, 17.15, 17.16
SOUTENU PAR : Union européenne
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Union européenne, Agence chilienne pour la coopération internationale, Agence présidentielle de coopération internationale (APC-Colombie), Fondation internationale et ibéro-américaine pour l'administration publique et les politiques gouvernementales (Espagne), Bureau du Gouverneur de Cerro Largo (Uruguay), Institut national de technologie industrielle (Argentine), Ministère uruguayen du développement social, pouvoir judiciaire du Costa Rica
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.adelante-i.eu/en/banco-de-conocimiento

Enseignements tirés du programme UE-ALC de coopération triangulaire (ADELANTE) et de l'application de la boîte à outils de l'OCDE

Évaluer la valeur ajoutée de la coopération triangulaire

© Commission européenne

Défi

Pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et réaliser les objectifs de développement durable, il convient d'élaborer des partenariats horizontaux adoptant des approches nouvelles et innovantes, qui abandonnent le modèle binaire traditionnel selon lequel une partie fournit l'aide et l'autre en bénéficie. La coopération triangulaire compte parmi ces partenariats d'un genre nouveau. Dans l'esprit du Programme 2030, aucun pays n'est trop pauvre économiquement pour fournir une assistance et partager son expérience, et aucun pays n'est trop riche pour apprendre des autres. Le défi consiste à déterminer comment intégrer systématiquement ce principe dans les partenariats triangulaires et ce, dès la conception. En effet, il s'est parfois révélé difficile d'évaluer l'incidence de ces initiatives.

Vers une solution

La coopération triangulaire complète la coopération Sud-Sud et Nord-Sud en s'appuyant sur les principaux avantages de ces deux méthodes de travail, en mettant en commun les ressources et en utilisant des compétences complémentaires pour créer conjointement des solutions de développement innovantes. Les initiatives de coopération triangulaire ont souvent tendance soit à se concentrer sur les résultats du développement dans le pays bénéficiaire, ce qui néglige le processus d'apprentissage commun et mutuel entre tous les partenaires, soit à mettre l'accent sur le partenariat solide entre le partenaire principal et le facilitateur, ce qui peut donner l'impression que le bénéficiaire joue un rôle plus faible.

Pour tirer le meilleur parti de la coopération triangulaire, il est essentiel de tenir compte de ces deux dimensions (le développement et les résultats du partenariat), car elles se renforcent mutuellement. Dans ce contexte, le programme ADELANTE de l'Union européenne s'est employé à évaluer la valeur ajoutée du travail en coopération triangulaire. Il s'est associé à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour mettre en œuvre la « boîte à outils pour l'identification, le suivi et l'évaluation de la valeur ajoutée apportée par la coopération triangulaire ». Grâce à cet instrument, les parties prenantes des projets peuvent évaluer plus facilement les effets du partenariat et les résultats de développement envisagés. Les responsables des huit projets ADELANTE, chacun ayant sa propre dynamique triangulaire, ont utilisé la boîte à outils de l'OCDE pour évaluer la valeur ajoutée de la coopération triangulaire en se fondant sur leurs propres expériences. Ils ont fourni des informations et des recommandations précieuses en vue de la prochaine phase du programme ADELANTE. Des équipes de la Commission européenne et de l'OCDE ont soutenu ce processus en fournissant des conseils, en organisant des ateliers et assurant un suivi.

Par exemple, l'Agence chilienne de coopération internationale pour le développement a coordonné un projet mis en œuvre à Cuba qui vise à accroître la disponibilité d'aliments sains d'origine animale et à promouvoir la santé animale afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réaliser l'objectif de développement durable 2 sur la faim « zéro ». En outre, l'Agence présidentielle colombienne pour la coopération internationale a coordonné un projet qui aide les entrepreneurs à élaborer et à renforcer leurs projets d'entreprise et permet aux petites et moyennes entreprises d'accroître leur capacité d'innovation. Ce projet a été mis en œuvre au Belize, en Colombie, au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Panama et en République dominicaine, contribuant à la réalisation de l'objectif de développement durable 1 sur la pauvreté. Chaque initiative est autonome et participe à la mise en œuvre de plusieurs objectifs de développement durable. **La boîte à outils de l'OCDE propose trois instruments qui aident les parties prenantes des projets à concevoir, appliquer et évaluer les mécanismes de coopération triangulaire.**

Le premier d'entre eux recense six domaines dans lesquels la coopération triangulaire peut généralement apporter une valeur ajoutée. Il résulte des travaux de l'Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace et de vastes efforts de consultation internationaux. Les six domaines abordés sont les suivants :

appropriation et confiance ; complémentarité et coordination accrue de la coopération pour le développement ; partage des connaissances et apprentissage en commun ; création conjointe de solutions et flexibilité ; amélioration du volume, de la portée et de la durabilité ; et réalisation des objectifs de développement mondiaux et régionaux grâce à des partenariats renforcés en faveur du développement durable.

Le deuxième instrument fournit des conseils sur l'élaboration d'une hiérarchie et d'indicateurs de résultats pour rendre compte de la valeur ajoutée de la coopération triangulaire.

Le troisième instrument vise à mesurer la valeur ajoutée. Il propose des méthodes d'évaluation qui combinent les critères du Comité d'aide au développement et les principes de la coopération Sud-Sud au sein de cadres d'évaluation aptes à appuyer la collecte de données probantes sur la valeur ajoutée apportée par la coopération triangulaire.

L'initiative conjointe de l'OCDE et de la Commission européenne a évalué l'efficacité de la coopération triangulaire en appliquant le troisième instrument de la boîte à outils aux huit projets ADELANTE. Cet exercice d'apprentissage par les pairs a été bénéfique pour toutes les parties, car les enseignements tirés serviront dans le cadre de la prochaine phase du programme ADELANTE. La boîte à outils a mis en évidence la valeur stratégique qu'apporte la coopération triangulaire lorsqu'elle est adaptée au contexte. Les partenaires ont confirmé que les six domaines mentionnés ci-dessus reflètent ce principe. Dans un même temps, ils ont été sensibilisés à l'intérêt de la coopération triangulaire. Plus précisément, l'équipe du programme ADELANTE a déterminé que l'utilisation de la boîte à outils a présenté trois avantages :

- évaluation et apprentissage : réfléchir à l'intérêt de la coopération triangulaire dans le cadre des projets ADELANTE et application de ces enseignements à la conception d'une éventuelle prochaine phase ;
- méthodologie et renforcement de l'appropriation : aider les partenaires à mieux comprendre la dynamique, les avantages et les défis de la coopération triangulaire, ainsi que la manière d'accroître le recours à celle-ci ;
- aspect stratégique : améliorer la visibilité des projets ADELANTE au sein de chaque institution partenaire et identifier et mettre en évidence la valeur ajoutée apportée par chaque projet dans le cadre du programme ADELANTE.

Grâce à la boîte à outils, l'OCDE a tiré de précieux enseignements sur l'importance de concevoir consciemment les projets dans un esprit de coopération triangulaire. Il sera possible d'utiliser cette approche de manière plus stratégique et efficace en tenant compte de la valeur ajoutée qu'elle apporte dès le stade de la planification des projets. Après tout, la coopération triangulaire est un moyen de réaliser les objectifs de développement durable et les objectifs de développement nationaux et régionaux et non une fin en soi. Sur la base de cet exercice pilote et d'autres initiatives à venir, la boîte à outils de l'OCDE sera révisée et adaptée afin de répondre au mieux à la demande actuelle, dans l'objectif ultime d'aider les partenaires à participer plus efficacement aux projets et programmes de coopération triangulaire.

En outre, ce projet a renforcé le partenariat entre l'OCDE et la Commission européenne, ainsi qu'avec les représentants du projet ADELANTE qui y ont contribué. Ces derniers ont jugé cette expérience utile, enrichissante et motivante. Ils ont également confirmé que la boîte à outils de l'OCDE apportait un soutien précieux en intégrant des objectifs en matière de partenariat aux stades de la conception, du suivi et de l'évaluation des projets. Les résultats de cet exercice conjoint pourraient être reproduits et approfondis dans d'autres régions, d'autant plus que la Commission européenne renforce ses efforts en faveur de la coopération triangulaire dans le monde entier. Une communauté de praticiens de la coopération triangulaire voit actuellement le jour dans le cadre des réunions internationales sur la coopération triangulaire organisées à Lisbonne et des travaux de l'Initiative de partenariat mondial pour une coopération triangulaire efficace. Le partage de ces expériences bénéficiera à d'autres partenaires dans le monde entier et pourrait changer la façon dont la communauté internationale aborde, planifie et met en œuvre la coopération triangulaire à l'échelon mondial.

Contact :
Nom : Mme Leticia Casañ Jensen
Titre : Gestionnaire du programme ADELANTE
Entité : Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO), Commission européenne
Courriel : leticia.casan-jensen@ec.europa.eu

Nom : M[me] Nadine Piefer-Söyler
Titre : Analyste politique ; Unité Prospective, Activités d'ouverture et Réformes ; Direction de la coopération au développement
Entité : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Courriel : nadine.piefer-soyler@oecd.org

NOM DU PROJET : Faire bon usage de la valeur ajoutée de la coopération triangulaire : enseignements tirés du projet pilote de boîte à outils pour la détermination, le suivi et l'évaluation de la valeur ajoutée de la coopération triangulaire mis en œuvre dans le cadre du programme ADELANTE de l'OCDE et de l'Union européenne
PAYS/RÉGIONS : Argentine, Belize, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Espagne, Guatemala, Honduras, Italie, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Union européenne (UE)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 17.16
SOUTENU PAR : UE, OCDE
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, Direction générale de la coopération internationale et du développement (DEVCO) de l'UE
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/32v5yJe

Programme international de formation avancée sur les finances municipales et la démocratie locale dans cinq pays africains

Démontrer que l'application de méthodes hybrides permet de débloquer les flux de ressources et, ainsi, de renforcer plus efficacement les capacités des collectivités locales

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Défi

Un nombre important de collectivités locales d'Afrique ne disposent pas des capacités et des ressources nécessaires pour assumer leurs responsabilités administratives et techniques. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, les collectivités locales font face au défi double que constituent le manque de capacités et l'absence de financement des mandats, en dépit de la décentralisation des pouvoirs. Par conséquent, il demeure difficile d'appuyer le développement local durable, de réduire la pauvreté et d'atteindre les objectifs de développement durable. Étant donné l'absence de cadres stratégiques nationaux de développement des compétences qui répondent aux besoins spécifiques en matière de capacités des collectivités locales, la réponse apportée à ce problème a souvent consisté en des ateliers sporadiques et manquant de cohérence, organisés dans le cadre de projets ponctuels.

Vers une solution

Le Programme international de formation est un partenariat entre le Fonds d'équipement des Nations Unies et le Centre international suédois pour la démocratie locale. Il cible l'Afrique du Sud, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe et appuie, tant au niveau national que régional, les réformes sur la décentralisation ayant une incidence sur les collectivités locales.

Le Programme s'emploie à démontrer le principe selon lequel il est possible d'accroître l'efficacité et la durabilité du développement des capacités des collectivités locales en combinant des connaissances théoriques et des approches pratiques axées sur la réforme des procédures de gestion. Il est structuré et dirigé par des agents du changement, y compris des dirigeants et des décideurs de niveau intermédiaire et de haut niveau. En utilisant la décentralisation comme cadre politique, le Programme conçoit et met en œuvre des projets de réforme qui contribuent à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

Ses méthodes et outils sont conçus pour favoriser l'apprentissage et la collaboration Sud-Sud en s'appuyant sur les expériences de chaque pays. Par exemple, lorsque des représentants locaux participent à des visites d'apprentissage, ils échangent des idées avec des parties prenantes issues des municipalités, des institutions de recherche et d'autres organisations du pays hôte. Des bonnes pratiques sont choisies et appliquées afin d'alimenter les projets de réforme. Les participants assistent à des sessions interactives animées par des experts des pays participants et des tuteurs nationaux désignés. Ils participent également à un programme d'échange qui s'appuie sur les expériences des municipalités suédoises. Cette phase de deux semaines en Suède permet aux municipalités africaines et européennes de partager leurs idées.

Dans le cadre ce processus d'apprentissage collaboratif, les pays participants nouent des partenariats et élargissent les réseaux appuyant le développement local et la gouvernance décentralisée à différents niveaux au sein de leur pays et de leur région. Il est essentiel que les acteurs nationaux participent aux discussions sur la gouvernance et la responsabilité, car ils sont en mesure de tenir les institutions publiques et les gouvernements responsables de leurs décisions.

Au cours de la formation de 18 mois, chaque participant doit choisir un projet de réforme et œuvrer à sa réalisation, avec le parrainage d'une institution et le soutien d'un tuteur désigné. Ces projets sont l'occasion de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises tout au long de la formation. Ils se composent de mesures visant explicitement à permettre aux institutions participantes d'atteindre leurs objectifs et d'avoir une incidence sur le développement, conformément à leur mandat. Ils sont par conséquent suivis au sein des organismes qui les parrainent et soutenus par des hauts fonctionnaires.

© FENU

Le Programme s'appuie sur une série de thèmes visant à donner aux collectivités locales les moyens d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 1 sur la pauvreté, l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes, l'objectif 7 sur une énergie propre et abordable, l'objectif 8 sur le travail décent et la croissance économique, l'objectif 9 sur l'industrie, l'innovation et les infrastructures, l'objectif 10 sur la réduction des inégalités, l'objectif 11 sur les villes et communautés durables, l'objectif 13 sur la lutte contre les changements climatiques, et l'objectif 17 sur les partenariats. Les sujets abordés comprennent le financement des collectivités locales, le développement des infrastructures, la sécurité alimentaire, la lutte contre les changements climatiques, la gestion des finances publiques et le renforcement des compétences humaines. Chaque module intègre l'égalité entre les sexes, le respect des droits de l'homme et la protection de l'environnement comme questions transversales. Plus de 150 participants ont suivi la formation et plus de 50 projets de réforme ont été conçus et mis en œuvre. Par exemple, dans la municipalité de Chipinge, au Zimbabwe, une équipe contribue à un projet de réforme visant à améliorer la participation des personnes handicapées à la gestion de la prestation des services et aux décisions du conseil municipal. Dans cette municipalité, les personnes handicapées et les enfants sont rarement pris en considération dans le cadre des initiatives locales de développement et des prestations de services assurées par les pouvoirs locaux. Ils sont donc contraints d'accepter les services fournis, même s'ils ne répondent pas à leurs besoins. Le projet de réforme s'attaque à ces inégalités en sensibilisant la population, en créant une base de données à l'intention des personnes handicapées et en chargeant celles-ci de gérer les toilettes publiques et les centres pour la préservation du patrimoine culturel et d'en percevoir les frais d'entrée. Les fonds disponibles sont utilisés pour apporter un soutien aux personnes handicapées. Parmi les autres exemples mis en œuvre dans diverses municipalités, il convient de citer les projets qui génèrent des revenus aux fins de l'autonomisation économique des femmes, l'amélioration de la collecte et de la gestion des recettes locales, l'augmentation de la participation des femmes à la planification et à la budgétisation des autorités locales, les initiatives relatives à la culture et au tourisme, à l'énergie solaire et à l'agriculture à valeur ajoutée et la numérisation des processus et systèmes commerciaux municipaux.

Grâce au Programme, des outils et des méthodes ont été élaborés et mis à l'essai. Une fois que l'efficacité d'un projet de réforme est démontrée, des ressources supplémentaires y sont affectées en associant des investissements privés à des fonds publics pour le développement local.

Parmi les résultats obtenus, il convient de citer l'adoption de solutions numériques pour la collecte des recettes locales, l'intégration de la dimension de genre dans tous les domaines, la mise en place de partenariats public-privé, l'amélioration des politiques d'emprunt des collectivités locales, la mise en œuvre d'une politique de gestion et d'élimination des biens publics et le renforcement de l'aménagement du territoire. Des accords de coopération ont été signés entre des municipalités et des banques de développement en vue de financer des projets de grande ampleur, notamment dans le domaine de l'énergie solaire à Gutu, au Zimbabwe. Les municipalités bénéficiaires ont intensifié leurs efforts de coopération au sein de leur région et en dehors de celle-ci ainsi qu'avec des municipalités suédoises. Ce programme pourrait être reproduit aisément dans d'autres pays à condition qu'ils disposent d'une structure de gouvernance décentralisée et fassent montre d'une volonté politique d'initier des réformes.

Contact :
Nom : M^me^ Jenifer Bukokhe Wakhungu
Titre : Gestionnaire de programme
Entité : Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)
Courriel : jenifer.bukokhe@uncdf.org
Skype: jenifer.bukokhe

NOM DU PROJET : Programme de formation internationale avancée (ITP)
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Suède, Zambie, Zimbabwe
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 1.a, 1.b, 5.5, 5.b, 7.1, 8.2, 9.a, 10.3, 11.3, 13.1, 17.9
SOUTENU PAR : Centre international pour la démocratie locale (ICLD)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : FENU et huit municipalités des pays bénéficiaires
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2010-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2EB6svm

Suivi de l'efficacité de la coopération Sud-Sud au Mexique

Mettre au point une approche de suivi en vue d'une coopération Sud-Sud efficace au Mexique

© PNUD

Défi

Le Mexique est devenu une puissance économique émergente qui appuie vivement la coopération Sud-Sud en Amérique latine. Il est essentiel de conclure des partenariats innovants qui soient adaptés aux caractéristiques uniques des différents contextes nationaux pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce contexte, les efforts visant à renforcer l'efficacité de ce mode de coopération sont encouragés.

Dans le passé, l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID) a examiné diverses méthodes de suivi de l'efficacité de la coopération. De nombreux pays utilisent le cadre de suivi du Partenariat mondial. Cet instrument mesure les progrès réalisés dans la mise en œuvre de quatre principes d'efficacité convenus au niveau international : l'appropriation par les pays, l'accent mis sur les résultats, les partenariats inclusifs et la transparence et la responsabilité mutuelle. En 2016, au regard de son rôle double d'acteur et de bénéficiaire de la coopération Sud-Sud, le Mexique a envisagé d'appliquer ce cadre. À l'époque, il n'était cependant pas adapté au contexte mexicain. L'AMEXCID a dès lors proposé d'ajuster ses indicateurs afin de mesurer l'efficacité de la coopération d'une manière qui correspondent à la situation au Mexique.

Vers une solution

Dirigée par les autorités mexicaines, cette initiative a visé à adapter le cadre de suivi du Partenariat mondial au contexte et aux besoins du Mexique. **L'objectif était de recueillir des données et des éléments de preuve qui permettent d'éclairer le cadre institutionnel de coopération Sud-Sud et de consolider le rôle de ce mode de coopération aux fins du développement durable.**

L'initiative a été mise en œuvre par l'AMEXCID, qui a également dirigé l'ensemble de la procédure de suivi. L'Agence a conçu un cadre pilote, collecté et validé des données et mené une analyse et un processus de consultation inclusif. L'initiative a été soutenue par l'Allemagne et le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Mexique, tandis que des conseils techniques de fond ont été fournis par l'équipe conjointe d'appui du Partenariat mondial. L'exercice de suivi a consisté en trois étapes fondamentales.

Tout d'abord, il a été question d'élaborer un cadre pilote. En 2016, le Mexique a examiné la possibilité d'appliquer les indicateurs du Partenariat mondial. Cette évaluation a inspiré les travaux entrepris en 2017 pour élaborer un cadre pilote permettant de contrôler l'efficacité de la coopération Sud-Sud. Élaborés par le Mexique sur la base des orientations de l'équipe conjointe d'appui du Partenariat mondial, les indicateurs adaptés dont il a été tenu compte dans le cadre pilote examinent les aspects suivants :

- l'offre en matière de coopération Sud-Sud est alignée sur les cadres de résultats et les priorités du pays bénéficiaire ;
- les pays fournisseurs utilisent des cadres de résultats stratégiques propres à la coopération Sud-Sud ;
- les organisations de la société civile participent à la coopération Sud-Sud et contribuent à l'efficacité de la coopération pour le développement ;
- des échanges constructifs se tiennent entre les secteurs public et privé dans le cadre de la coopération Sud-Sud ;
- des informations sur la coopération Sud-Sud sont accessibles au public ;
- la coopération Sud-Sud est soumise au contrôle parlementaire ;
- la coopération Sud-Sud tient compte de l'égalité entre les sexes.

Le cadre pilote a ensuite été mis à l'essai. Des données ont été recueillies sur les indicateurs de suivi en 2018, avec la participation de plus de 100 acteurs du Gouvernement, de la société civile et du secteur privé. Après la

collecte et l'analyse des données, un atelier national a été organisé pour débattre des résultats en présence des parties prenantes, des bénéficiaires des efforts de coopération mexicains et d'autres acteurs issus de pays du Sud. Au terme de l'atelier multipartite, une session de groupe a été organisée pour discuter des conclusions les plus pertinentes. Sur la base des avis des participants, une liste de recommandations a été établie en vue d'améliorer l'efficacité de la coopération Sud-Sud au Mexique.

Les participants ont constaté que le cadre institutionnel de coopération Sud-Sud avait été renforcé, y compris ses systèmes de suivi et d'évaluation des programmes de coopération. Cette évolution permet de mieux aligner la coopération sur les priorités de développement et de mettre davantage l'accent sur les résultats. Néanmoins, il reste possible de renforcer les mécanismes opérationnels et la participation des parties prenantes aux programmes et projets de coopération Sud-Sud. Il convient également de déployer des efforts pour intégrer plus systématiquement la dimension de genre.

Les résultats et les recommandations issus de la session figurent dans le rapport intitulé « Exercice de suivi de l'efficacité de la coopération Sud-Sud », qui orientera les mesures visant à renforcer la coopération pour le développement au Mexique. Ce rapport servira également de base à l'élaboration du prochain programme de coopération internationale pour le développement de l'AMEXCID. Les résultats initiaux sont actuellement utilisés dans le cadre de l'élaboration des rapports nationaux sur les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier la cible 17.15 sur le respect de la marge de manœuvre et de l'autorité de chaque pays et la cible 17.16 sur le renforcement du Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières.

Ils ont été présentés par le Gouvernement mexicain à l'occasion d'une manifestation réunissant des représentants d'autres pays, organisé en marge de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Les recommandations issues de la session sont pertinentes pour les pays à revenu intermédiaire et les pays qui jouent un rôle double dans le contexte de la coopération internationale pour le développement. Compte tenu de la nature multipartite des solutions proposées, ces idées pourraient profiter tant aux organisations de la société civile qu'au secteur privé et aux pays donateurs.

La troisième étape de l'exercice a consisté à examiner la possibilité de reproduire le projet. Consciente des facettes multiples de la coopération Sud-Sud, l'équipe conjointe d'appui du Partenariat mondial a fait appel à un certain nombre de fournisseurs du Sud pour évaluer la mesure dans laquelle le cadre mis au point par le Mexique permettrait de suivre l'efficacité de la coopération Sud-Sud dans d'autres contextes. Des fonctionnaires du Chili, d'Indonésie, de Malaisie et d'Afrique du Sud ont participé à un questionnaire en ligne et à une série d'entretiens. Ces consultations ont permis d'examiner la manière dont la coopération Sud-Sud est organisée et mise en œuvre, et notamment de déterminer si les pays qui fournissent une aide ont adopté des stratégies nationales et infranationales en vue d'orienter leurs efforts de coopération. Il a également été question d'étudier le processus de décision qui sous-tend la coopération Sud-Sud, y compris la manière dont ses modalités sont officialisées et la procédure de sélection des parties prenantes qui participent à ses différentes étapes.

Le cadre pilote développé par le Mexique éclairera l'action d'autres parties prenantes de la coopération Sud-Sud qui entendent évaluer la qualité de l'assistance qu'ils fournissent. Il s'agit d'un instrument souple qui peut être adapté à la situation de différents pays. À cet égard, la Colombie planifie actuellement un exercice semblable.

Contact :
Nom : M^me^ Yuko Suzuki NAAB
Titre : Conseillère en politique mondiale, Groupe Efficacité
Entité : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Courriel : yuko.suzuki@undp.org

NOM DU PROJET : Suivi de l'efficacité de la coopération Sud-Sud au Mexique
PAYS/RÉGIONS : Allemagne, Mexique
SÉLECTIONNÉ PAR : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 17.15, 17.16
SOUTENU PAR : Gouvernement de l'Allemagne
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), PNUD, Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2017-2019
LIEN URL DE LA PRATIQUE : shorturl.at/hmFOU

Programme de jumelage de la CESAP pour la mise en œuvre du Programme 2030 et des examens nationaux volontaires

Encourager la coopération et l'apprentissage mutuel pour surmonter les difficultés systémiques liées à la réalisation des objectifs de développement durable et à la préparation des examens nationaux volontaires

© CESAP

Défi

Les examens nationaux volontaires sont un élément central du mécanisme de suivi et d'examen du Programme de développement durable à l'horizon2030 et des objectifs de développement durable. Lors de la préparation des examens nationaux volontaires, les pays qui présentent un rapport pour la première fois font face à un certain nombre de défis communs, y compris lorsqu'il s'agit de collecter des données et de faire participer les parties prenantes. Les pays d'Asie du Nord et centrale qui préparent leur premier rapport peuvent bénéficier d'un jumelage avec des États plus expérimentés. Les données dont ils disposent sont insuffisantes pour rendre clairement compte des progrès accomplis en vue de réaliser dix des 17 objectifs de développement durable. La collecte de données est un défi, car de nombreux pays s'efforcent encore d'adapter pleinement les cibles et les indicateurs des objectifs de développement durable à leur contexte national. Les objectifs de développement durable couvrent un large éventail de questions qui concernent de multiples parties prenantes, telles que les ministères et autres instances gouvernementales, les organisations de la société civile et le secteur privé. Il est dès lors essentiel de coordonner les efforts de ces acteurs. Cependant, il peut se révéler difficile d'organiser des consultations nationales multipartites globales, inclusives et efficaces, surtout lorsque ce mode de gouvernance n'est pas couramment appliqué.

Vers une solution

En 2019, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan cherchaient des conseils pratiques en vue de préparer leurs premiers examens nationaux volontaires, qui seront présentés au forum politique de haut niveau sur le développement durable en 2020. En réponse, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a lancé un programme volontaire de jumelage des examens nationaux à destination des pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale afin de favoriser le partage de connaissances, d'expériences et de recommandations pratiques entre pays dotés de systèmes administratifs analogues et connaissant des circonstances économiques, sociales et environnementales semblables. Dans l'esprit de la coopération Sud-Sud, l'objectif du programme de jumelage est d'échanger les meilleures pratiques et méthodes pour la préparation et le suivi des examens nationaux volontaires afin de surmonter certains défis systémiques rencontrés par les pays dans ce cadre de cet exercice.

En 2020, l'Arménie, la Géorgie, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan ont uni leurs forces pour échanger leurs expériences et partager les enseignements tirés de la préparation de leurs examens nationaux volontaires respectifs dans le cadre d'un exercice de jumelage. Alors que l'Arménie et la Géorgie présenteront leur deuxième rapport lors du forum politique de haut niveau sur le développement durable en 2020, le Kirghizistan et l'Ouzbékistan établiront un rapport pour la première fois. Par conséquent, deux séries d'exercices de jumelage ont été mises à l'essai : l'une au Kirghizistan avec l'Arménie et la seconde en Ouzbékistan avec la Géorgie. Ces jumelages ont été facilités par la CESAP en partenariat avec les gouvernements et les bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies dans les pays concernés.

Au cours de ces exercices de jumelage, les membres des délégations participantes ont eu l'occasion de rencontrer leurs homologues au sein du Parlement, des institutions nationales compétentes dans les domaines de la statistique, de l'environnement et de l'économie nationale, d'organisations non gouvernementales et du secteur des médias afin d'**établir une relation directe, d'échanger les bonnes pratiques et de partager les connaissances sur la préparation des examens nationaux volontaires**. Les pays ont convenu d'échanger leur premier projet de rapport en vue d'une évaluation par les pairs d'ici la mi-avril 2020. Ils ont continué à interagir par l'intermédiaire du service d'assistance relatif aux objectifs de développement durable, une plateforme en ligne de partage de connaissances, services d'experts et de conseils hébergée par la CESAP (sdghelpdesk.

unescap.org). Le service d'assistance relatif aux objectifs de développement durable a fourni aux pays participants une communauté en ligne grâce à laquelle ils peuvent échanger des connaissances et des informations sur les examens nationaux volontaires et d'autres questions liées à la réalisation des objectifs de développement durable.

Bien que l'accent ait été mis sur les pays préparant leurs premiers examens nationaux volontaires, les États qui établissent leur second rapport ont également tiré des enseignements de l'exercice de jumelage, qui a prouvé que l'échange de connaissances et de pratiques peut se faire dans les deux sens, favorisant ainsi l'apprentissage mutuel entre pays du Sud.

Cette initiative a suscité un vif intérêt de la part de la communauté du développement, à la fois au sein de la région Asie-Pacifique et au-delà, étant donné que divers institutions des Nations Unies et donateurs prévoient déjà de soutenir les efforts visant à la reproduire. Il serait en outre facile de renouveler cette bonne pratique, car elle ne nécessite qu'un niveau de financement modeste afin d'organiser un certain nombre d'échanges en personne et virtuels entre pays. Il est avant tout nécessaire que les pays témoignent la volonté politique de partager leurs expériences et leurs méthodes entre eux et avec les parties prenantes. Cet exercice contribue également à renforcer les capacités par l'apprentissage par les pairs dans un cadre où les pays faisant face à des défis similaires peuvent trouver une oreille attentive et partager des idées et des propositions pratiques et opérationnelles. Dès lors que des relations ont été officiellement établies lors des réunions de jumelage, il est également envisageable d'ouvrir des voies de communication formelles et informelles dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Contact :
Nom : M. Riccardo Mesiano
Titre : Responsable développement durable
Entité : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Courriel : mesiano@un.org

NOM DU PROJET : Programme de jumelage de la CESAP pour la mise en œuvre du Programme 2030 et des examens nationaux volontaires
PAYS/RÉGIONS : Arménie, Géorgie, Kirghizistan, Ouzbékistan
SÉLECTIONNÉ PAR : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 17.9, 17.14, 17.16, 17.17, 17.19
SOUTENU PAR : Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, Division de l'environnement et du développement de la CESAP
ENTITÉS D'EXÉCUTION : CESAP ; Gouvernements de l'Arménie, de la Géorgie, du Kirghizstan et de l'Ouzbékistan ; Bureaux des coordinateurs résidents des Nations Unies dans ces pays
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3jjtS7z

Transfert de connaissances et de technologies dans le cadre de la série de recensements de 2020 en Afrique orientale et australe

Faciliter la coopération en matière de recensement avec le Botswana, l'Eswatini, le Kenya, le Malawi, Maurice, la Namibie, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, les Seychelles, la Zambie et le Zimbabwe

Défi

Les pays couverts par le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), qui comprennent l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burundi, l'Eswatini, l'Éthiopie, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, la Namibie, l'Ouganda, la République unie de Tanzanie, le Rwanda, les Seychelles, le Soudan du Sud, la Zambie et le Zimbabwe, sont à différents stades de développement socio-économique. Cela se reflète dans la capacité de leurs organismes nationaux de statistique à mener la série de recensements de la population et des logements de 2020. Si certains pays disposent de systèmes et de capacités statistiques solides pouvant être mis à profit pour mener des recensements numériques, d'autres ont des capacités techniques limitées et des ressources insuffisantes pour acquérir les technologies numériques nécessaires. En outre, la présence et les effectifs techniques du FNUAP sont parfois réduits sur le terrain, en particulier dans les pays à revenu intermédiaire supérieur. Il convient par conséquent de créer de nouvelles stratégies pour renforcer les capacités en vue de la série de recensements de 2020 dans toute la région.

Vers une solution

Pour relever ce défi, le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP encourage l'échange de connaissances techniques et de technologies en vue de la série de recensements de 2020 par l'intermédiaire de la collaboration Sud-Sud.

Le Lesotho et l'Eswatini ont été les premiers pays de la région à lancer des recensements numériques en 2016 et en 2017, respectivement ; ils ont été suivis par le Malawi en 2018 et le Kenya en 2019, avec le soutien technique du Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP. Dix pays de la région (l'Afrique du Sud, le Botswana, le Burundi, Maurice, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, la Tanzanie et la Zambie) prévoient de mener leurs recensements entre 2020 et 2022. Conformément aux recommandations des Nations Unies, tous les pays doivent procéder aux recensements prévus au moyen de méthodes numériques. Afin d'identifier les personnes les plus délaissées, ils devraient utiliser, tout au long du processus de collecte des données, les technologies de l'information et de la communication aux fins des entretiens personnels assistés par ordinateur, de la cartographie, de l'analyse géospatiale et du traitement et de l'analyse des données. Si le recours aux nouvelles technologies dans le cadre des recensements permet d'accélérer la collecte, le traitement et l'analyse des données, ainsi que de disposer de données de meilleure qualité, les pays doivent également renforcer les capacités techniques leur permettant d'exploiter ces technologies et garantir la disponibilité de ressources financières en vue de leur acquisition.

Reconnaissant le potentiel du partage des connaissances grâce à l'apprentissage par les pairs, **le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe du FNUAP facilite les échanges et encourage les organismes nationaux de statistique qui ont mené avec succès des recensements numériques à partager leurs expériences, y compris les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre pour les surmonter, avec les pays qui préparent leurs recensements. Il s'agit d'une stratégie apte à mettre en évidence les bonnes pratiques et les précautions nécessaires à la réussite des exercices de recensement numérique.** À cet égard, le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP a négocié des accords d'échange des apprentissages techniques et de partage de tablettes électroniques servant au recensement entre l'Eswatini, le Kenya et le Malawi et les pays qui se préparent à effectuer leurs recensements. Selon le cas, ces échanges de connaissances techniques ont été organisés à l'intention d'un seul pays ou de groupes de pays.

Ayant terminé son recensement numérique en 2017, l'Eswatini a accueilli en 2018 des équipes distinctes de gestionnaires du recensement issues d'Afrique du Sud, d'Éthiopie, du Malawi, et du Soudan du Sud afin de partager des expériences pratiques sur l'utilisation de tablettes dans le cadre d'efforts de cartographie et de collecte de données. À l'issue de son recensement numérique, qui s'est achevé en septembre 2018, le Malawi a accueilli des missions conjointes de la Zambie et du Zimbabwe en avril 2019 et du Botswana et de Maurice en juin 2019. Il a partagé son expérience des aspects techniques, logistiques et administratifs du recensement numérique, de la mobilisation des ressources, de l'externalisation de la cartographie et du développement d'une application pour la saisie des données. Le Malawi a également accueilli des missions individuelles du Kenya et de la Namibie en janvier et en juin 2019, respectivement. La mission kényane au Malawi était composée de hauts fonctionnaires du Gouvernement et de membres du Parlement représentant les commissions concernées. Elle a joué un rôle déterminant dans la décision du Gouvernement kényan d'acheter 140 000 tablettes aux fins de ses activités de recensement. En février 2020, après avoir conclu ses activités de recensement en août 2019, le Kenya a accueilli une délégation conjointe du Botswana, du Libéria, de la Tanzanie et de l'Ouganda en vue d'appuyer la préparation de leurs recensements à venir entre 2021 et 2022. Tous les programmes d'échange d'apprentissages techniques ont été préparés à l'avance, tenant compte des contributions de délégations de fonctionnaires des organismes nationaux de statistique.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

© FNUAP

Le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP utilise la coopération Sud-Sud comme stratégie efficace pour fournir des tablettes et renforcer les capacités techniques destinées aux recensements numériques dans la région. Le Bureau a initialement acheté 250 tablettes aux fins d'un exercice de cartographie pilote organisé à Madagascar en 2017. Ces tablettes ont ensuite été transférées en Zambie en vue d'un recensement cartographique mené en 2018. Encouragé par le caractère pratique du partage des tablettes entre les pays, le Bureau régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe du FNUAP a acheté 15 000 appareils supplémentaires en 2017 avec le soutien financier du Ministère du développement international. Cette commande a complété les 15 000 tablettes achetées par le Gouvernement du Malawi en vue de son recensement de 2018. Les tablettes achetées par le FNUAP ont ensuite été transmises à la Zambie pour son recensement de 2020. Bien que le Gouvernement kényan ait entièrement financé l'achat de ses propres tablettes, il a accepté, dans le cadre d'accords de gouvernement à gouvernement négociés par le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP, d'en faire don aux pays suivants, où des recensements sont prévus : le Botswana (5 000) ; le Libéria (15 000) ; le Ghana (70 000) ; et Maurice (8 000). Le partage de ces tablettes, qui coûtent environ 165 dollars des États-Unis par unité, accessoires compris, assure une utilisation optimale des ressources.

Le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP utilise également la coopération Sud-Sud pour sensibiliser les organismes nationaux de statistique aux exigences techniques qui sous-tendent un recensement numérique réussi. Par exemple, l'organisme kényan de statistique a organisé la séance d'échange d'apprentissages techniques la plus récente en février 2020. En collaboration avec le Bureau du FNUAP au Kenya et le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP, cette instance a élaboré un dossier d'information sur chaque étape de la planification et de la mise en œuvre du recensement numérique, qu'il a partagé avec une mission conjointe de représentants des organismes nationaux de statistique du Botswana, du Libéria, d'Ouganda et de Tanzanie. Au cours de cet échange d'apprentissages, les principaux facteurs de la réussite de l'exercice de recensement numérique mené par l'organisme kényan de statistique ont été mis en évidence. Tout d'abord, la planification a commencé quatre ans avant le recensement. Deuxièmement, le Gouvernement a joué un rôle moteur, comme en témoigne le fait qu'il a couvert 99 pour cent du budget de l'exercice, estimé à 185 millions de dollars des États-Unis. Troisièmement, la décision de recourir à des technologies numériques a été prise de manière précoce et résolue, en dépit du niveau de préparation requis et d'une expérience limitée dans ce domaine. Quatrièmement, il a été essentiel de renforcer les capacités locales en matière de technologies numériques ; deux universités publiques ont réuni 140 000 tablettes aux fins des activités de recensement. Cinquièmement, les capacités internes ont été renforcées en vue de la programmation des entretiens personnels assistés par ordinateur. Sixièmement, des lignes directrices solides en matière de recrutement ont été élaborées et mises en œuvre aux niveaux national et local. Enfin, il a été nécessaire de conclure des partenariats multisectoriels solides, d'une part avec les fournisseurs de services de téléphonie mobile pour assurer la transmission des données et d'autre part avec d'autres organismes et services gouvernementaux pour faciliter la distribution et la collecte des documents requis pour le recensement.

Les 23 participants ont été évalués anonymement au terme des cinq jours d'échange d'apprentissages sur le recensement numérique au Kenya afin de mesurer les résultats de l'exercice. La majorité d'entre eux (87 %) étaient tout à fait d'accord pour dire que les objectifs de la mission d'étude sur l'évaluation comparative étaient clairement définis, un pourcentage similaire étant tout à fait d'accord pour dire que l'expérience acquise dans ce cadre serait utile à leur pays respectif. À l'exception des rapports et de la diffusion (61 %), de la conception du questionnaire (87 %) et de la cartographie (96 %), tous les participants étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'ils avaient trouvé les éléments suivants pertinents pour leur pays : planification et opérations sur le terrain, ressources humaines et logistique administrative, entretiens personnels assistés par ordinateur et transmission des données et publicité et sensibilisation. La grande majorité (96 %) des participants ont également estimé que les documents qui leur ont été fournis étaient utiles. Les participants ont beaucoup apprécié cette possibilité d'apprentissage croisé entre pays à différents stades de leur processus de recensement et ont recommandé qu'une structure semblable soit appliquée dans le cadre des échanges à venir.

Afin de favoriser la coopération Sud-Sud, le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP met au point un portail en ligne qui disposera d'un réseau de praticiens et inclura l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données en vue de faciliter la documentation et le partage des expériences liées aux activités de recensement.

Contact :
Nom : M. Fredrick Okwayo
Titre : Conseiller technique, données démographiques et données pour le développement
Entité : Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Courriel : okwayo@unfpa.org
Skype : fred.okwayo
Téléphone : + 27609976934

Nom : M. Willis Odek
Titre : Spécialiste de l'information stratégique, Centre technique des pays à revenu intermédiaire
Entité : Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP
Courriel : odek@unfpa.org
Skype : dr.willis.odek
Téléphone : + 27834888440

NOM DU PROJET : Utilisation de la coopération Sud-Sud comme modalité de transfert de connaissances et de technologies dans le cadre de la série de recensements de 2020 en Afrique orientale et australe
PAYS/RÉGIONS : Afrique du Sud, Botswana, Burundi, Eswatini, Éthiopie, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Soudan du Sud, Zambie, Zimbabwe
SÉLECTIONNÉ PAR : Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 3.1, 3.2, 3.7, 4.3, 4.7, 5.1, 5.2, 5.3, 5.6, 5.c, 8.5, 10.2, 10.7, 11.1, 11.5, 11.7, 11.a, 11.b, 13.1, 17.19
SOUTENU PAR : Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP, bureaux de pays du FNUAP, Ministère du développement international, organisme national statistique du Kenya
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du FNUAP, bureaux de pays du FNUAP
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2016-2024
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3gxNhzN

Plan d'intervention interinstitutionnel relatif à l'accueil des réfugiés et migrants vénézuéliens au Pérou

Coordonner les interventions humanitaires et en matière de développement à l'intention des réfugiés et migrants vénézuéliens établis au Pérou

Défi

Le déplacement d'environ 5 millions de réfugiés et de migrants en provenance du Venezuela a atteint son apogée en 2019, touchant la plupart des pays de la région. La situation au Venezuela restant instable, d'autres personnes continuent à être déplacées.

Le Pérou a fait preuve d'une grande solidarité et accueille actuellement plus de 830 000 Vénézuéliens ; cependant, l'ampleur et la soudaineté des flux de réfugiés et de migrants mettent à rude épreuve les institutions d'État et les communautés d'accueil. Les problèmes structurels du Pérou ont été exacerbés et le mécontentement de la population s'est accru, les Vénézuéliens étant perçus comme des concurrents dans l'accès aux ressources et à l'emploi. En outre, le fait que les Vénézuéliens soient associés à la hausse du taux de criminalité a considérablement aggravé la xénophobie et la discrimination. Environ 100 000 enfants vénézuéliens n'ont pas accès à l'éducation et 88,5 % des réfugiés et des migrants actifs au sein de l'économie travaillent sans contrat officiel. Les augmentations signalées des flux de réfugiés et de migrants en situation irrégulière accentuent encore les tensions.

La définition d'un plan d'intervention coordonné et global, mis en œuvre par les autorités nationales, la communauté internationale et les acteurs locaux, est le seul moyen de fournir un soutien continu et efficace au Gouvernement péruvien et aux communautés d'accueil.

Vers une solution

La plateforme péruvienne de coordination, dénommée Groupe de travail sur les réfugiés et les migrants (Grupo de Trabajo sobre Personas Refugiadas y Migrantes), coopère avec ses homologues régionaux pour coordonner les interventions humanitaires et de développement destinées à gérer les vastes flux de réfugiés et de migrants vénézuéliens au Pérou. Elle s'efforce de répondre aux besoins et de réduire les risques et les vulnérabilités en établissant des liens entre l'aide humanitaire et le développement. Le Groupe de travail est un projet pilote de coordination interinstitutionnelle nationale et régionale qui vise à accroître la collaboration et la cohérence entre les membres afin de renforcer leurs avantages comparatifs. En réduisant les risques pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale et leurs communautés d'accueil, les partenaires du Groupe de travail veillent à ce que le développement soit accessible à tous, en particulier aux populations les plus touchées par la situation au Venezuela.

Il s'agit d'un facteur essentiel dans une région composée de pays en développement qui s'efforcent d'atteindre les objectifs de développement durable. Le Groupe de travail aide le Gouvernement péruvien à répondre aux besoins des réfugiés et des migrants vénézuéliens, qui viennent s'ajouter aux défis auxquels le Pérou doit faire face dans le domaine du développement, notamment en matière de pauvreté, d'éducation publique, de santé et de lutte contre l'économie clandestine. Il s'efforce de garantir une éducation de qualité, inclusive et équitable aux ressortissants vénézuéliens et aux communautés d'accueil, de promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, d'encourager le plein emploi productif et le travail décent, de plaider pour une société intégrée, pacifique et inclusive dans le cadre du développement durable, de renforcer les moyens de mise en œuvre et de revitaliser les partenariats mondiaux pour le développement durable. Sa création ayant été approuvée par 11 pays dans le cadre du processus de Quito, le Groupe de travail joue un rôle essentiel en appuyant les efforts des gouvernements de toute la région visant à accueillir et à intégrer les réfugiés et les migrants du Venezuela. Ses parties prenantes contribuent au développement et à l'harmonisation des initiatives stratégiques nationales et régionales en matière de documentation, de protection, d'éducation, de santé et d'intégration, entre autres domaines. Grâce à la coopération Sud-Sud, les meilleures pratiques ont été partagées avec d'autres plateformes de coordination de la région pour diffuser et renforcer les compétences, les connaissances et promouvoir les initiatives réussies dans des domaines comprenant la création d'emplois décents et l'esprit d'entreprise, la protection des lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels, homosexuels et intersexes, des enfants et d'autres groupes vulnérables, et le renforcement des systèmes nationaux d'octroi du statut de réfugié.

En 2019, plusieurs étapes ont été franchies en appliquant une approche participative et consultative dans le cadre de laquelle les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales internationales et nationales, les organisations locales et les organisations confessionnelles ont aligné leurs efforts sur un plan d'in-

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

© HCR

tervention commun. Par conséquent, le plan d'intervention en faveur des réfugiés et des migrants est un moyen de coopération Sud-Sud ingénieux entre les gouvernements et les acteurs humanitaires et du développement dans toute la région, tout en étant le fruit de ces mêmes efforts de coopération. En coordonnant et en canalisant leurs efforts au sein de groupes de travail thématiques, les partenaires ont partagé des informations, normalisé les procédures, réduit les chevauchements d'activités et amélioré l'efficacité et l'efficience de leurs interventions. **Grâce à ces efforts, plus de 340 000 ressortissants vénézuéliens et personnes issues des communautés d'accueil au Pérou ont reçu une aide d'urgence directe et un soutien à l'intégration socio-économique et culturelle et bénéficié de services de protection. Ces avancées ont également permis de renforcer les capacités des institutions gouvernementales.**

En 2020, la mise en œuvre de mécanismes de coordination et de partage des informations a permis aux plateformes nationales et régionales d'adopter une nouvelle approche sectorielle. Dans l'ensemble de la région, celle-ci a été appliquée par les secteurs de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la santé, du transport humanitaire, de l'intégration, des interventions polyvalentes en espèces, des produits non alimentaires, de la nutrition, de la protection, du logement et des services de soutien ainsi que de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour tous. Elle permet aux partenaires du Groupe de travail de mieux répondre aux défis humanitaires et en matière de développement auxquels sont font face les réfugiés, les migrants et les communautés d'accueil.

Afin de garantir une réponse fondée sur des données probantes, le plan d'intervention pour le Pérou repose sur une analyse commune des besoins impliquant tous les partenaires du Groupe de travail qui ont contribué à mettre en évidence les besoins, les lacunes, les risques et les vulnérabilités et à en discuter. Cette analyse a tenu compte des points de vue, des capacités et des besoins de tous les partenaires. En outre, divers projets régionaux ont été mis en place, y compris un réseau régional d'espaces de soutien où les populations de réfugiés, de migrants et de ressortissants nationaux et leurs organisations collaborent aux efforts visant à aider les personnes dans le besoin. D'autres projets se concentrent sur le partage des données et des informations sur les tendances et les besoins démographiques, ce qui est essentiel pour harmoniser les stratégies dans la région.

Aux fins de la durabilité, des mécanismes de coordination ont été mis en place pour permettre au Groupe de travail de coopérer avec le Gouvernement national et les autorités locales, ce qui est une réalisation majeure au Pérou. Au niveau national, le Groupe de travail aligne ses travaux sur ceux du Groupe de travail intersectoriel pour la gestion des migrations (Mesa de Trabajo Intersectorial para la Gestión Migratoria) du Gouvernement. À Arequipa, Cusco, Tacna et Tumbes, les mécanismes de coordination sont dirigés par les institutions gouvernementales régionales, les membres de la plateforme fournissant un soutien technique direct.

Le Groupe de travail a élaboré un cadre de suivi adapté au plan d'intervention en faveur des réfugiés et des migrants de 2020. Ce cadre contient une liste exhaustive d'activités couvrant plusieurs secteurs, chacune d'entre elles disposant d'objectifs stratégiques et d'indicateurs aux niveaux national et régional. Des exercices de suivi sont menés régulièrement, y compris la collecte systématique de données quantitatives et qualitatives. Le cadre de suivi aidera à mesurer les résultats obtenus par rapport aux objectifs et indicateurs stratégiques. Il servira également à analyser plus en détail l'efficacité des interventions, à identifier les lacunes et à procéder aux ajustements requis en matière de programmation pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable. Il convient de reproduire les exemples tels que le Groupe de travail, qui constituent des modèles de structure et de plateforme de coordination efficaces. Ces solutions permettent aux principaux fournisseurs d'aide humanitaire, acteurs du développement et donateurs de coopérer sur des questions innovantes et complémentaires et de partager leurs connaissances et leurs meilleures pratiques. Ces efforts communs sont essentiels à l'élaboration d'initiatives réussies qui permettent de relever des défis humanitaires spécifiques. Dans les pays en développement situés dans des régions touchées par des crises humanitaires et les déplacements de population qui en résultent, la coopération technique et l'échange d'expériences fructueuses en matière d'intervention d'urgence pourraient renforcer la résilience des communautés d'accueil.

Contact :
Nom : Margarida Loureiro
Titre : Responsable de la coordination interinstitutionnelle
Entité : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Courriel : loureirm@unhcr.org
WhatsApp : + 51 978234723

NOM DU PROJET : Plan d'intervention interinstitutionnel relatif à l'accueil des réfugiés et migrants vénézuéliens au Pérou
PAYS/RÉGIONS : Pérou, Venezuela (République bolivarienne du)
SÉLECTIONNÉ PAR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.1, 4.4, 4.5, 4.7, 4.a, 8.3, 8.5, 8.7, 8.8, 8.10, 16.2, 16.9, 16.10, 16.a, 16.b, 17.7, 17.9
SOUTENU PAR : Gouvernement des États-Unis, Gouvernement du Japon, Gouvernement du Canada, Gouvernement de la Suède, Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO), Gouvernement du Danemark, Programme alimentaire mondial (PAM), Fonds central pour les interventions d'urgence, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), Commission européenne et autres
ENTITÉS D'EXÉCUTION : 75 membres, dont 14 organismes des Nations Unies : HCR ; Organisation internationale du Travail ; Organisation internationale pour les migrations ; Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; Volontaires des Nations Unies ; ONUSIDA ; Organisation mondiale de la Santé ; PAM ; Programme des Nations Unies pour le développement ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; Fonds des Nations Unies pour la population ; Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ; Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; 42 organisations non gouvernementales nationales et internationales, universitaires, communautaires et confessionnelles ; une organisation nationale du secteur privé ; quatre mouvements de la Croix-Rouge ; quatorze donateurs, ambassades et agences de coopération pour le développement
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2018-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3hywnCA (en espagnol).

Dispositif d'apprentissage et de développement des connaissances

Doter les jeunes des pays en développement de compétences et de connaissances industrielles adaptées à la demande

Défi

Dans de nombreux pays en développement, l'accès à des systèmes éducatifs et à des programmes de formation de qualité est insuffisant pour répondre à l'évolution de la demande et relever les défis technologiques, sociaux et environnementaux. L'absence de coordination du dialogue entre les gouvernements et les entreprises privées nationales et internationales freine la mise au point de systèmes modernes et durables d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP). En outre, la mauvaise collaboration entre le secteur privé et les établissements d'EFTP entrave souvent leur capacité à fournir des programmes de formation qui répondent aux besoins du marché et aux exigences futures en matière de compétences. De plus, le manque d'investissements financiers et d'engagement des entreprises suscitent la méfiance à l'égard d'un système d'EFTP dépassé qui n'exerce aucune influence sur le marché de l'emploi. Par conséquent, les jeunes ne reconnaissent pas la valeur de l'EFTP en tant que moteur de l'emploi, du travail décent et de l'esprit d'entreprise qui favorise une croissance inclusive et durable et soutient la transition vers des économies numériques et vertes.

Vers une solution

Conformément à l'objectif de développement durable 17, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) collabore avec des partenaires publics, privés et du développement pour concevoir et moderniser des centres de formation et, ainsi, combler le manque de compétences dans les pays en développement par l'intermédiaire du Dispositif d'apprentissage et de développement des connaissances. Des formations et programmes d'études novateurs dotent les jeunes étudiants de compétences d'avenir, axées sur la demande et nécessaires pour saisir les possibilités qui découlent du progrès technologique (objectif de développement durable 4 sur l'éducation de qualité et objectif 9 sur l'industrie, l'innovation et l'infrastructure). À ce jour, l'ONUDI a collaboré avec plus de 40 partenaires en vue de créer et de moderniser environ 15 centres de formation en Éthiopie, en Iraq, au Libéria, au Maroc, en Uruguay et en Zambie, qui accueillent chacun 100 à 500 étudiants et 20 à 100 formateurs par an. Grâce à ces projets, la participation des femmes dans les secteurs à prédominance masculine a atteint 35 %, tandis que 60 % des stagiaires ont trouvé un meilleur emploi.

Grâce à des partenariats de développement public-privé, l'ONUDI et ses partenaires[1] élaborent des programmes d'études et créent, entretiennent et modernisent des centres de formation. Les gouvernements bénéficient d'une aide leur permettant d'évaluer leur système d'EFTP et de cerner les besoins en capacités financières et humaines et les liens avec le secteur privé et lacunes à cet égard. Les contributions des donateurs publics et privés sont mises à profit pour proposer des services de formation qui répondent aux normes internationales et aux besoins du marché. Les entreprises privées entrent en contact avec les gouvernements pour apprendre à connaître le contexte local et identifier les compétences nécessaires pour accroître l'efficacité, l'efficience et la sécurité de leurs filiales. En outre, les étudiants acquièrent les compétences nécessaires et se familiarisent aux caractéristiques des emplois et à la préparation au travail.

À cet égard, il convient de citer le projet MISALE[2] en Éthiopie. En 2017, l'Institut de formation des conducteurs de véhicules commerciaux a été fondé en Éthiopie pour créer des emplois de chauffeurs et remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les entreprises de transport. Cette académie de formation propose un programme de formation sur cinq ans à 40 stagiaires réguliers chaque année. Elle permet également à environ

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

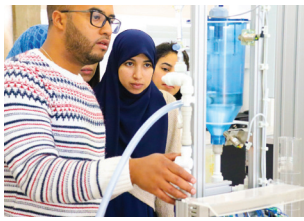

© ONUDI

1 La liste complète des partenaires du Dispositif d'apprentissage et de développement des connaissances est disponible à l'adresse suivante : www.lkdfacility.org/partners/

2 Pour plus d'informations sur le projet MISALE, suivez le lien suivant : https://lkdfacility.org/misale-ethiopia/

480 chauffeurs employés par différentes entreprises de suivre des formations modulaires de courte durée. Les parties prenantes du secteur privé se concertent afin d'adapter le programme d'études à leurs besoins, tandis que le Gouvernement élabore les règlements que les formateurs et les étudiants sont tenus d'observer et les certifications qu'ils doivent obtenir. Ce modèle de collaboration et l'expérience acquise, notamment en matière de gestion, sont ensuite partagés avec d'autres instituts de formation, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'EFTP en Éthiopie.

Le Dispositif d'apprentissage et de développement des connaissances assure un suivi et des évaluations systématiques des résultats en recueillant, en stockant et en analysant des données sur les stagiaires. L'une des caractéristiques essentielles de ce système est le fait que les informations sont partagées entre le Dispositif et les programmes de formation. Les responsables de ces derniers présentent des rapports semestriels et des évaluations à mi-parcours et estiment le retour sur investissement. L'équipe du Dispositif est chargée d'établir des rapports de base par projet et par pays, des rapports de visite sur le terrain et des évaluations à mi-parcours et finales. Elle évalue l'ampleur et la durabilité des programmes en s'intéressant au développement d'apprentissages et de connaissances axés sur les résultats afin de mesurer leur contribution à la réduction du chômage des jeunes. Elle fournit également des données transparentes qui démontrent la rentabilité des programmes et sous-tendent les décisions visant à les étendre à d'autres pays ou secteurs.

Le volet relatif au partage des connaissances du Dispositif contribue à garantir l'extensibilité et le transfert des connaissances et des bonnes pratiques d'un pays à l'autre. Par exemple, l'Académie Engins lourds et véhicules commerciaux établie au Maroc, en partenariat avec Volvo, a pu proposer son programme de formation à 600 étudiants de Côte d'Ivoire, du Maroc et du Sénégal. Les homologues de l'ONUDI en Côte d'Ivoire et au Sénégal ont coordonné la sélection des étudiants avec le secteur privé local. Les partenaires ont conçu des services intégrés d'aide à la carrière pour aider les stagiaires à mieux définir leurs objectifs professionnels et ont soutenu les diplômés dans leur recherche d'emploi. L'Académie a placé plus de 500 stagiaires dans plus de 62 entreprises d'accueil.

L'ONUDI a également amélioré la collaboration régionale en matière d'enseignement dans le secteur de la sylviculture et du bois au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe, ce qui a permis de créer des emplois verts et de favoriser la gestion et l'utilisation durables des forêts. Plusieurs formations ont été mises à l'essai en Afrique du Sud dans l'optique de les reproduire au Malawi, en Zambie et au Zimbabwe.

D'autres projets, tels que l'Académie de formation industrielle de Zambie (ZAMITA) et le centre de formation H20 Maghreb au Maroc, s'appuient sur des innovations pour améliorer l'efficacité de la formation et les avantages concurrentiels. La ZAMITA dispose de simulateurs des dernières technologies des moteurs et de poids-lourds à émissions Euro 6. Elle utilise également des outils d'apprentissage numériques afin d'atteindre le niveau de compétence approprié. **Ce projet a déjà permis d'améliorer l'employabilité de plus de 450 étudiants dans le secteur des transports et de l'équipement lourd, en mettant l'accent sur les femmes et les personnes défavorisées.** Son approche collaborative a permis d'accroître la participation du secteur privé ; six autres partenaires ont conclu des protocoles d'accord avec un centre de services aux entreprises afin de garantir une offre de main-d'œuvre qualifiée. En raison du succès de l'Académie, un projet analogue a été développé au Libéria. De même, le projet H20 Maghreb propose des programmes d'études qui combinent connaissances théoriques et expérience pratique au moyen de la réalité virtuelle et de systèmes d'automatisation. H20 Maghreb prépare les professionnels du secteur de l'eau à répondre aux besoins complexes des municipalités, de l'industrie et du secteur agricole. Ce projet est maintenant entré dans sa deuxième phase, et il est prévu de le reproduire dans toute la région du Maghreb.

Contact :
Nom : M. Riccardo Savigliano
Titre : Chef, Division du développement de l'agro-industrie et des compétences, Département du développement de l'agro-industrie
Entité : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Courriel : r.savigliano@unido.org

NOM DU PROJET : Dispositif d'apprentissage et de développement des connaissances
PAYS/RÉGIONS : Éthiopie, Iraq, Libéria, Maroc, Ouganda, Uruguay, Zambie
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 4.10, 5.8, 8.2, 8.5, 8.6, 9.1, 9.4, 9.6, 9.8, 17.6, 17.7, 17.8, 17.9, 17.16, 17.17, 17.18, 17.19
SOUTENU PAR : Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (ASDI)
ENTITÉS D'EXÉCUTION : ONUDI
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2012-2025
LIEN URL DE LA PRATIQUE : www.lkdfacility.org/

Soutenir les réseaux continentaux pour l'appropriation régionale des politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Donner suite à une décision de l'Union africaine qui lie l'alimentation scolaire au développement rural en participant à un groupe de coordination multisectoriel et multinational

© PAM

Défi

En 2016, la Commission de l'Union africaine a lancé sa Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine plaident tous deux pour une révolution dans le domaine de l'éducation et des compétences en Afrique. À son tour, la Stratégie exige la réforme des services d'éducation et de formation proposés sur le continent. L'adoption de programmes relatifs à l'alimentation scolaire est un pilier central de la mise en œuvre de la Stratégie, car ces initiatives favorisent la fréquentation et la rétention scolaires et fournissent des apports sains à l'appui de l'apprentissage. Depuis la présentation de la Stratégie, le Programme alimentaire mondial (PAM) s'est associé à l'Union africaine pour y intégrer le thème de l'alimentation scolaire. Grâce à la coopération Sud-Sud et triangulaire, les bureaux du PAM et le Centre d'excellence du PAM au Brésil ont élaboré une série d'instruments, de cadres et de documents qui visent à faire de l'alimentation scolaire une partie intégrante de la Stratégie. En 2020, ces outils ont été intégralement transférés à l'Union africaine, qui les applique dorénavant de manière autonome.

Vers une solution

Lancée en 2016, la Stratégie est dirigée par le Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de l'Union africaine. Lors de son élaboration, l'Union africaine et le PAM ont lancé un nouveau cycle politique pour l'alimentation scolaire en Afrique à la suite de manifestations Sud-Sud au cours desquelles des connaissances ont été échangées avec le Brésil. Le Département des ressources humaines, de la science et de la technologie a invité les dirigeants de l'Union africaine à intégrer l'alimentation scolaire dans les interventions prévues au titre de la Stratégie. L'effort visant à inclure les repas scolaires à titre de priorité a été officialisé dans une décision complémentaire adoptée en 2016, après le lancement de la Stratégie.

Dans cette décision, le Département des ressources humaines, de la science et de la technologie demande au Centre d'excellence du PAM au Brésil et au Bureau Afrique du PAM de concevoir des partenariats multisectoriels en vue de la fourniture de repas scolaires par l'intermédiaire des réseaux publics officiels de l'Union africaine. À cette fin, le Bureau Afrique du PAM et le Centre d'excellence du PAM au Brésil, en partenariat avec le Gouvernement du Brésil et la Commission de l'Union africaine, ont conçu et présenté trois outils : un ensemble d'instruments à l'appui de la création d'un groupe continental de l'alimentation scolaire, une étude de l'Union africaine sur l'alimentation scolaire et un cadre de suivi et d'évaluation. Le groupe multinational et multisectoriel pour l'alimentation scolaire est actuellement dirigé par l'Union africaine. Il est composé de l'Union africaine, du PAM, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de représentants des ministères de l'éducation et de l'agriculture des États membres de l'Union africaine. Les instruments issus de ce cycle d'échanges Sud-Sud et triangulaires ont été transférés à l'Union africaine en 2020 afin de promouvoir l'appropriation des efforts.

Malgré les résultats positifs obtenus ces dernières années, il est important de souligner que la coopération Sud-Sud et triangulaire a grandement contribué à mettre l'accent sur l'alimentation scolaire dans le cadre de la Stratégie. Entre 2012 et 2014, le Centre d'excellence du PAM au Brésil a accueilli plusieurs délégations d'États membres de l'Union africaine et organisé des manifestations régionales et internationales en Afrique pour favoriser les discussions sur le lien entre l'alimentation scolaire et le développement rural. Au terme de manifestations mondiales organisées en Afrique du Sud et au Rwanda, au cours desquelles le Bureau Afrique du PAM et du Centre d'excellence du PAM au Brésil ont mené un dialogue politique et un travail de sensibilisation résolus afin de faire de l'alimentation scolaire une priorité continentale, le Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de l'Union africaine a envoyé une délégation de fonctionnaires et de ministres

africains au Brésil en 2015 afin de tirer les leçons de leur expérience en matière d'alimentation scolaire. La délégation a échangé des connaissances sur les stratégies et les programmes du Brésil visant à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement de l'éducation avec l'Agence brésilienne de coopération et le Fonds brésilien pour le développement de l'éducation.

À la suite des échanges Sud-Sud et triangulaires avec le Brésil et des efforts de plaidoyer vigoureux du Bureau Afrique du PAM, les débats ont commencé à porter sur l'inclusion de l'alimentation scolaire dans la Stratégie en 2016. Avec le soutien politique du Centre d'excellence du PAM au Brésil, **l'Union africaine a également reconnu que l'alimentation scolaire constitue une occasion de faire progresser l'éducation, de stimuler les économies locales et d'appuyer les petites exploitations agricoles.** Les résultats obtenus à la suite de cette décision ont déjà inspiré d'autres régions, notamment l'Amérique latine et l'Asie du Sud. Le premier jour du mois de mars a été désigné « Journée africaine de l'alimentation scolaire » et un comité multidisciplinaire d'experts africains a été créé pour faciliter la mise en œuvre de ce programme. En outre, plusieurs pays se sont mobilisés pour créer le Réseau panafricain d'alimentation scolaire (REPANS) et une plateforme de connaissances en ligne en 2016.

Dans le cadre de cette décision, l'Union africaine a demandé au Centre d'excellence du PAM au Brésil et au Bureau Afrique du PAM de réaliser une étude sur l'incidence de l'alimentation scolaire sur l'éducation inclusive et de qualité dans les pays de l'Union africaine et sur la manière dont elle peut faciliter les progrès dans toute une série de secteurs. Un cadre conceptuel pour l'alimentation scolaire adoptant une approche systémique et adressant des recommandations au comité multipartite a été conçu dans le cadre de cette étude.

En 2017, l'Union africaine a créé des groupes thématiques chargés de mettre en œuvre certains objectifs spécifiques de la Stratégie. Les parties prenantes de chacun de ces groupes peuvent accéder à des informations sur la conception et la mise en œuvre de programmes d'alimentation scolaire. Dans ce contexte, le PAM a œuvré à la fusion du REPANS et du comité multisectoriel afin de créer un seul groupe sectoriel. Le groupe pour l'alimentation scolaire officiel de la Stratégie a été lancé en 2017 et ses membres ont nommé une équipe de coordination chargée de gérer les travaux menés sous son égide, ce qui a permis d'améliorer la synergie, l'efficacité et l'efficience. En 2018, le Centre d'excellence du PAM au Brésil et le Bureau Afrique du PAM ont conçu tous les documents d'appui visant à organiser les groupes sectoriels dans le cadre d'un processus consultatif.

En 2019, ces documents ont été remis à l'Union africaine à l'occasion de la troisième Journée africaine de l'alimentation scolaire. Ils orientent l'action des groupes sectoriels et servent à élaborer un plan stratégique et opérationnel pour réaliser la vision et la mission de la Stratégie d'ici à 2023. L'expérience acquise grâce à cette méthode de travail a motivé la conclusion de partenariats publics multisectoriels efficaces par l'intermédiaire de réseaux officiels gérés par des organisations régionales. Afin de reproduire cette initiative, il est important de sensibiliser les décideurs et les responsables politiques, et il est essentiel que des organisations régionales aient été mises en place pour s'approprier les processus et les systèmes élaborés.

Contact :
Nom : M^me^ Sharon Freitas
Titre : Chargée de programme
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM) Brésil
Courriel : sharon.freitas@wfp.org

Nom : M. Bruno Magalhaes
Titre : Interlocuteur pour la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : PAM Brésil
Courriel : bruno.magalhaes@wfp.org

NOM DU PROJET : Réseau de l'Union africaine pour l'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires
PAYS/RÉGIONS : États membres de l'Union africaine, Brésil
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre d'excellence du Programme alimentaire mondial (PAM) au Brésil pour la lutte contre la faim
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.3, 4.1, 17.14, 17.15, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Bureau Afrique du PAM, Commission de l'Union africaine, Agence brésilienne de coopération (ABC), Fonds brésilien pour le développement de l'éducation (FNDE), Centre d'excellence du PAM au Brésil
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de l'Union africaine
STATUT DU PROJET : achevé
PÉRIODE DU PROJET : 2015-2020
LIEN URL DE LA PRATIQUE : edu-au.org/cesa/ ; https://bit.ly/2El6vfd.

La transformation numérique à l'appui des projets de développement et de la mobilisation des ressources en Asie et en Afrique

Utiliser les technologies numériques pour améliorer la coopération Sud-Sud et triangulaire, l'assistance technique et les expériences et surmonter le blocage des ressources financières pour le développement

© PAM

Défi

Au sein du Centre d'excellence du Programme alimentaire mondial (PAM) au Brésil, la transformation numérique fait évoluer la coopération Sud-Sud et triangulaire. Compte tenu des restrictions imposées par la maladie à coronavirus (COVID-19), les outils numériques facilitent les échanges innovants entre le Brésil et d'autres pays en développement. Pour favoriser la durabilité de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le cadre du soutien apporté à l'élargissement des programmes nationaux d'alimentation scolaire, le Centre d'excellence du PAM au Brésil a mis à l'essai un dispositif d'assistance à distance avec le Népal et la Gambie. Depuis 2017, il aide le Bureau du PAM au Népal à mettre au point les évaluations, la planification et les cadres techniques nécessaires à l'extension des programmes pilotes nationaux d'alimentation scolaire. Depuis 2019, il aide la Gambie à établir des liens entre son programme d'alimentation scolaire et son secteur agricole national et à demander des fonds internationaux afin de financer la production alimentaire et de permettre aux petits exploitants agricoles d'accéder au marché. Les expériences des deux pays bénéficiaires ont contribué à transformer le service d'assistance à distance fourni par le Centre d'excellence du PAM au Brésil en un programme d'assistance plus vaste dénommé « échanges virtuels ».

Vers une solution

Cette transformation numérique a permis au Centre d'excellence du PAM au Brésil de remplacer les voyages aériens fréquents, les missions de déploiement et les affectations temporaires nécessaires pour promouvoir les services techniques et consultatifs, les partenariats, les activités de plaidoyer et les services de connaissances par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

Le Népal a été le premier pays à bénéficier de cette initiative. En 2017, le Centre d'excellence du PAM au Brésil a partagé son expérience en matière d'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires par l'intermédiaire de sessions virtuelles et de webinaires, en vue d'aider le Bureau du PAM au Népal à évaluer un programme pilote de repas scolaires payants combiné à une initiative complémentaire d'alphabétisation tenant compte de la nutrition. Le Centre d'excellence du PAM au Brésil a également conçu un ensemble de mesures de soutien technique à distance à l'intention du Bureau du PAM au Népal, qui comprend le partage des connaissances sur la conception des menus scolaires et l'organisation de visioconférences sur les mécanismes de financement des programmes d'alimentation scolaire. Les prochains résultats attendus sont la participation à distance à des manifestations, des ateliers et des séminaires, qui seront suivis de missions sur le terrain.

S'inspirant de son expérience avec le Népal, le Centre d'excellence du PAM au Brésil a mis au point son modèle d'échanges virtuels. Il a conçu un ensemble de services qui peuvent être adaptés à la demande et son programme intègre une composante de gestion des connaissances ainsi qu'un service d'assistance technique. L'objectif poursuivi consiste à combiner le savoir-faire mondial aux connaissances précieuses des acteurs brésiliens en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de protection sociale. Pour partager ces connaissances, le Centre d'excellence du PAM au Brésil a conçu quatre séries de publications, mis en place une ligne directe d'assistance technique à distance et créé un ensemble d'outils d'apprentissage, qui sont tous disponibles sur son site web.

Les échanges virtuels permettent la fourniture d'une assistance à distance à l'appui de la conception, de la mise en œuvre et de l'exécution d'un programme d'alimentation de haute qualité et facilitent les opérations sur le terrain dans le cadre des plans stratégiques par pays. Ce service d'assistance s'appuie sur des données et des connaissances tirées du rôle et de l'expérience du Centre d'excellence du PAM au Brésil en tant que centre

de connaissances. Cette approche permet de définir les besoins et de concevoir un ensemble de mesures d'assistance technique à distance en vue d'obtenir des résultats. Les échanges pourraient favoriser le partage de connaissances par l'intermédiaire de publications, de visioconférences, d'examens de documents pertinents, de webinaires spécifiques à chaque pays, de formations et de vidéos sur le renforcement des capacités, de la participation à distance à des missions, des manifestations, des ateliers et des séminaires, et de manifestations en personne, selon la demande et les financements disponibles dans le pays.

En 2018 et en 2019, le Centre d'excellence du PAM au Brésil a proposé que le Bureau du PAM en Gambie participe à certains échanges virtuels. **Le Centre d'excellence, le Bureau du PAM en Gambie et le Gouvernement gambien ont appuyé les efforts du groupe de travail multisectoriel sur l'horticulture vivrière locale pour les repas scolaires, qui s'efforce de renforcer les liens entre le secteur agricole et les modèles de programmes d'alimentation scolaire existant au niveau national.** Le Centre d'excellence et le Bureau du PAM préparent plusieurs projets visant à lever des fonds internationaux à concurrence de plus de 10 millions de dollars des États-Unis pour financer le renforcement des capacités et soutenir les petites exploitations agricoles par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et en tenant compte de la dimension de genre. Dans le cas de la Gambie, le transport aérien demeure nécessaire ; cependant, étant donné l'ampleur du projet, il y a déjà eu une réduction sensible du nombre d'effectifs déployés.

Cette approche durable est rendue possible par le rôle joué par le Bureau du PAM en Gambie, qui est chargé de coordonner la mise en œuvre de tous les aspects du programme avec le Gouvernement. Le Bureau sert de point d'entrée, tissant des liens entre le Centre d'excellence du PAM au Brésil et les parties prenantes nationales. Par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud et triangulaire, le Centre d'excellence propose au Bureau des services de renforcement des connaissances, de plaidoyer et de conseil technique afin de mieux soutenir le Gouvernement, notamment en matière de mobilisation des ressources. Le bureau de pays du Fonds des Nations Unies pour la population en Gambie appuie le PAM à Banjul dans le domaine des questions liées au genre et à la santé, en fournissant des connaissances et des conseils politiques en vue de l'adoption d'une approche tenant compte de la dimension de genre. Dans ce contexte, des réunions de haut niveau et des webinaires ont par exemple été organisés, et des projets et publications ont été élaborés à distance. Il a été décidé d'éviter la mise en place de missions sur le terrain, ce qui a permis aux acteurs des deux parties de disposer d'une certaine souplesse dans la conception et la présentation des projets ; trois missions seulement ont été organisées au cours des délais de soumission prévus.

Les résultats de ces deux initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire ont d'ores et déjà abouti à des contributions, notamment en matière de planification stratégique et de financement, de conception et de mise en œuvre des programmes des parties prenantes, d'accès des petites exploitations agricoles aux marchés et de participation des acteurs non étatiques et d'échange avec ceux-ci. Dans le cadre de cette transformation numérique, il s'agit de trouver des nouveaux moyens d'appuyer les gouvernements, les acteurs locaux, les organisations non gouvernementales ainsi que le siège et les bureaux du PAM. L'assistance à distance sera un facteur essentiel pour les pays qui ont besoin d'un soutien complet, adaptable et souple, mais peu coûteux, surtout tant que les effets de la pandémie de COVID-19 continuent à se faire ressentir.

Contact :
Nom : Mme Sharon Freitas
Titre : Chargée de programme
Entité : Programme alimentaire mondial (PAM) Brésil
Courriel : sharon.freitas@wfp.org

Nom : M. Bruno Magalhaes
Titre : Interlocuteur pour la coopération Sud-Sud et triangulaire
Entité : PAM Brésil
Courriel : bruno.magalhaes@wfp.org

NOM DU PROJET : Échanges virtuels du Centre d'excellence du PAM au Brésil
PAYS/RÉGIONS : Brésil, Gambie, Népal
SÉLECTIONNÉ PAR : Centre d'excellence du Programme alimentaire mondial (PAM) au Brésil pour la lutte contre la faim
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.1, 2.3, 4.1, 17.14, 17.15, 17.16, 17.17
SOUTENU PAR : Agence de coopération brésilienne (ABC), Fonds brésilien pour le développement de l'éducation (FNDE), Centre d'excellence du PAM au Brésil, Bureau du PAM en Gambie
ENTITÉS D'EXÉCUTION : PAM, Banque africaine de développement, Bureau du PAM en Gambie, Gouvernement de la Gambie
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2025
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/3llsO4N ; https://bit.ly/2EvBe99.

Fonds fiduciaire du Codex

Donner aux pays les moyens d'améliorer la sécurité alimentaire par l'intermédiaire de la coopération Sud-Sud

© OMS

Défi

En 2010, les maladies d'origine alimentaire causées par des microbes, des produits chimiques, des métaux et d'autres contaminants dangereux ont entraîné, selon les estimations, 175 000 décès en Asie du Sud-Est. Rien qu'en Inde, leur coût est estimé à 28 milliards de dollars des États-Unis par an, soit 0,5 % du produit intérieur brut. De nombreux pays de la région ne sont pas en mesure de se conformer aux normes internationales en matière de sécurité et de qualité alimentaires établies par la Commission du Codex Alimentarius. Si ces capacités insuffisantes en matière de contrôle et de réglementation peuvent nuire à la sécurité de l'offre de produits alimentaires, elles peuvent également poser problème dans le cadre du commerce international des denrées alimentaires. En Asie du Sud, l'organisme indien de réglementation alimentaire, qui connaît bien les normes et pratiques du Codex, a fréquemment mis en quarantaine des importations de gingembre, de thé et d'autres aliments en provenance du Népal et du Bhoutan et a rejeté les résultats des laboratoires de sécurité alimentaire de ces pays. Cette décision a suscité la méfiance et porté préjudice à la communication entre les autorités de sécurité alimentaire des trois États concernés.

Vers une solution

Le Codex Alimentarius, ou code alimentaire, est un ensemble de normes alimentaires uniformes adoptées au niveau international qui servent à mettre en place des systèmes nationaux solides de contrôle alimentaire. Tous les États membres ont le devoir de veiller à ce que les normes et les lignes directrices du Codex soient approfondies et mises à jour afin de garantir à la population une alimentation saine reposant sur des aliments sûrs. Néanmoins, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, la sécurité alimentaire et les activités du Codex ne sont pas prioritaires et pâtissent d'un manque d'investissement.

Le Fonds fiduciaire du Codex a été créé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour aider les États membres à se doter de capacités nationales solides et durables leur permettant d'appliquer les règles du Codex. Il s'agit d'un guichet de financement permettant aux pays à revenu faible ou intermédiaire de soutenir le renforcement des activités du Codex aux niveaux national et international en soumettant des demandes individuelles ou de groupe. Le Bhoutan, l'Inde et le Népal ont analysé leur capacité à appliquer le Codex au moyen de l'*outil de diagnostic de la FAO et de l'OMS pour l'évaluation de l'état de mise en œuvre du Codex au niveau national*, qui les a aidés à cerner les lacunes et les principaux points à améliorer. Ils ont recouru à un processus consultatif national dans le cadre de la préparation de leurs soumissions. En collaboration avec la FAO, l'OMS a facilité la coordination entre ces pays durant la procédure de candidature. La proposition de projet a été soumise sur la plateforme en ligne par l'Inde au nom des trois pays. L'objectif poursuivi consistait à renforcer l'application du Codex à l'échelon national en faisant participer efficacement toutes les parties prenantes à ses activités et processus de normalisation, en améliorant la capacité scientifique et technique des experts nationaux à contribuer au Codex et en favorisant la coopération au niveau sous-régional. Grâce à cette approche stratégique et innovante, trois pays voisins et amis ont pu se rapprocher, ce qui est opportun compte tenu de l'interdépendance qui caractérise traditionnellement leurs relations économiques et échanges transfrontaliers. **Ce projet leur a donné l'occasion de renforcer la confiance et la compréhension mutuelle par l'intermédiaire d'activités bilatérales et multilatérales afin de faire avancer l'élaboration et l'harmonisation des normes régionales du Codex.**

En préparant leur soumission, les autorités de sécurité alimentaire des trois pays ont dû définir des objectifs communs. L'OMS a joué un rôle moteur en facilitant l'élaboration et la mise en œuvre de ce projet complexe. Dès le début, elle a fourni un soutien technique en vue de la présentation de la soumission de groupe, en

coordination avec ses bureaux de pays respectifs. En outre, des fonds servant à la mise en œuvre ont été acheminés par ses bureaux. Cette initiative a été le premier projet multinational approuvé par le Fonds fiduciaire du Codex au niveau mondial ainsi que le premier effort du Fonds conçu pour promouvoir la coopération Sud-Sud en Asie. Elle renforcera encore les activités nationales du Codex dans les pays participants grâce à la coopération entre ceux-ci, en mettant l'accent sur l'adoption de positions communes dans le cadre de la définition des normes. Un montant total de 464 120 dollars des États-Unis a été mobilisé par le Fonds fiduciaire du Codex, l'OMS et les pays participants aux fins de la mise en œuvre du projet, et la portée future des soumissions de groupe dépendra de sa réussite. Dans ce contexte, l'OMS a fourni un appui technique et assuré la coordination entre son siège et les organismes partenaires.

Si de nombreux pays de la région asiatique du Codex bénéficieront du soutien du Fonds fiduciaire du Codex à l'avenir, plusieurs d'entre eux n'ont pas réussi à préparer et à soumettre des demandes recevables. Une manifestation parallèle sur le Fonds fiduciaire du Codex a été organisée lors de la réunion du Comité régional du Codex pour l'Asie à Goa, en Inde, en septembre 2019, afin d'aider les pays membres à mieux comprendre le processus de candidature et les caractéristiques des candidatures retenues. Le Bhoutan, l'Inde et le Népal ont partagé les enseignements tirés de la préparation de leur candidature de groupe, des recommandations visant à assurer la réussite du processus de candidature et leurs progrès dans la mise en œuvre du projet. Ce dernier a permis le transfert de connaissances et de pratiques entre les pays, renforçant ainsi la coopération technique Sud-Sud. Ce processus a permis au Myanmar de présenter une demande de groupe, en partenariat avec le Cambodge et la République démocratique populaire lao et avec l'aide de la FAO et de l'OMS. En coordination avec la FAO, l'OMS a facilité la participation des États membres à la réunion du Comité régional du Codex pour l'Asie et aux conférences internationales sur la sécurité alimentaire qui se sont tenues en 2019.

En contribuant à la création d'une plateforme durable permettant aux autorités de sécurité alimentaire du Bhoutan, de l'Inde et du Népal de travailler ensemble, ce projet pourrait avoir une incidence importante à un coût relativement faible. Par ailleurs, les trois pays bénéficiaires ont le sentiment d'avoir participé pleinement à sa réalisation.

Contact :
Nom : M. Gyanendra Gongal
Titre : Conseiller régional pour la sécurité alimentaire
Entité : Bureau régional de l'Asie du Sud-Est de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Courriel : gongalg@who.int
Skype : gn_gongal

NOM DU PROJET : Fonds fiduciaire du Codex
PAYS/RÉGIONS : Bhoutan, Inde, Népal
SÉLECTIONNÉ PAR : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Équipe d'évaluation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)
CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 17.9
SOUTENU PAR : Fonds fiduciaire du Codex de la FAO et de l'OMS
ENTITÉS D'EXÉCUTION : Autorités nationales de sécurité alimentaire du Bhoutan, de l'Inde et du Népal
STATUT DU PROJET : en cours
PÉRIODE DU PROJET : 2019-2021
LIEN URL DE LA PRATIQUE : https://bit.ly/2YQXSA2

ANNEXE : LISTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LEURS CIBLES[1]

[1] https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Cibles

1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,90 dollar des États-Unis par jour).

1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays.

1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.

1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental et leur vulnérabilité.

1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et international des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'investissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté.

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Cibles

2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.

2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.

2.a Accroître, notamment dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, l'investissement en faveur de l'infrastructure rurale, des services de recherche et de vulgarisation agricoles et de la mise au point de technologies et de banques de gènes de plantes et d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés.

2.b Corriger et prévenir les restrictions et distorsions commerciales sur les marchés agricoles mondiaux, y compris par l'élimination parallèle de toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de toutes les mesures relatives aux exportations aux effets similaires, conformément au mandat du Cycle de développement de Doha.

2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonctionnement des marchés de denrées alimentaires et des produits dérivés et faciliter l'accès rapide aux informations relatives aux marchés, y compris les réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité du prix des denrées alimentaires.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Cibles

3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.

3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.

3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool.

3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.

3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.

3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.

3.a Renforcer dans tous les pays l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac.

3.b Appuyer la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Cette déclaration réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et à la marge de manœuvre nécessaire pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments.

3.c Accroître considérablement le budget de la santé, le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Cibles

4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et à un coût abordable.

4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

4.a Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.

4.b D'ici à 2020, augmenter considérablement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux petits États insulaires en développement et aux pays d'Afrique, pour financer le suivi d'études supérieures, y compris la formation professionnelle, les cursus informatiques, techniques et scientifiques et les études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement.

4.c D'ici à 2030, accroître considérablement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.

Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Cibles

5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.

5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.

5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finaux des conférences d'examen qui ont suivi.

5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.

5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.

5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Cibles

6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.

6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière.

6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte de l'eau, la désalinisation, l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.

6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Cibles

7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre.

7.b D'ici à 2030, développer les infrastructure et améliorer les technologies afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent.

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Cibles

8.1 Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés.

8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.

8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficience de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.

8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égal.

8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.

8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.

8.a Accroître l'appui apporté dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, y compris par l'intermédiaire du cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.

8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail.

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Cibles

9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.

9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.

9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

9.5 Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.

9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement.

9.b Soutenir la recherche, le développement et l'innovation technologique au niveau national dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices telles que la diversification industrielle et l'ajout de valeur aux marchandises.

9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Cibles

10.1 D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles.

10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes.

10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.

10.a Mettre en œuvre le principe d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, conformément aux accords de l'Organisation mondiale du commerce.

10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, pour les États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux.

10.c D'ici à 2030, faire baisser au-dessous de 3 % les coûts de transaction des envois de fonds effectués par les migrants et éliminer les couloirs de transfert de fonds dont les coûts sont supérieurs à 5 %.

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Cibles

11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

11.5 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

11.b D'ici à 2020, accroître considérablement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.

11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux.

Établir des modes de consommation et de production durables

Cibles

12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.

12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.

12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

12.a Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables.

12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, en éliminant les distorsions du marché, selon le contexte national, y compris par la restructuration de la fiscalité et l'élimination progressive des subventions nuisibles, afin de mettre en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets pernicieux sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les collectivités concernées.

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*

Cibles

13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

13.a Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources cent milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires.

13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés.

* Reconnaissant que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est la principale instance internationale et intergouvernementale chargée de négocier la réponse mondiale au changement climatique.

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Cibles

14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.

14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.

14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux.

14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques.

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles.

14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

14.7 D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.

14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés.

14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés.

14.c Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons ».

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Cibles

15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

15.2 D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres.

15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable.

15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.

15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande.

15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires.

15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.

15.a Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement.

15.b Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement.

15.c Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance.

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Cibles

16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.

16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

16.8 Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial.

16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.

16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement.

16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable**.**

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser

Cibles

Finances

17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes.

17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement, notamment celui pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.

17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement.

17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés.

17.5 Adopter et mettre en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés.

Technologie

17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies.

17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord.

17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications.

Renforcement des capacités

17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Commerce

17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.

17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement, en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés.

Questions structurelles

Cohérence des politiques et des structures institutionnelles

17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.

17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable.

17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable.

Partenariats multipartites

17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

Données, suivi et application du principe de responsabilité

17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.

17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement.

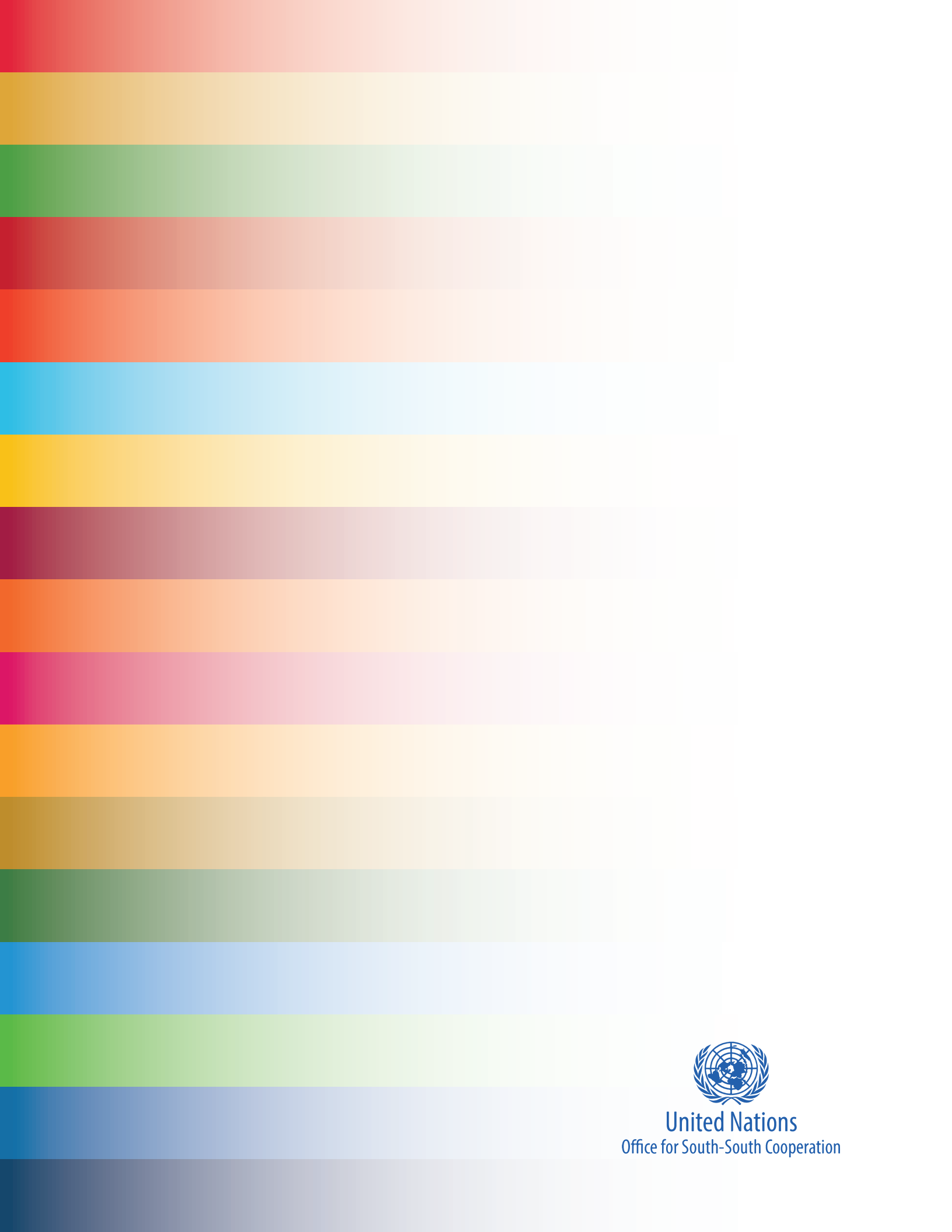

United Nations
Office for South-South Cooperation